

DA
802
100
100



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL

TREIZIEME ANNÉE

NOUVELLE SERIE.—TOME V

No. 1.—Janvier 1871.



Montreal:

BUREAU, A LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME,
VIS-A-VIS LE SEMINAIRE

1871.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, un magnifique volume in-8°, avec table, de 960 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois, \$1.00
Un an, \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en arrière pour leur paiement de nous le faire parvenir au plus tôt.

Tout ce qui concerne l'administration de l'*Echo* doit être adressé *franco* à Mr. JEAN THIBODEAU, gérant.

JEAN THIBODEAU,

No. 327, RUE NOTRE-DAME,

Vis-à-vis le Séminaire,

MONTREAL.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER
LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE XI.

TROISIEME GUERRE ; PAIX CONCLUE. A LA FAVEUR DE CETTE PAIX, LES
IROQUOIS EXIGENT QUE DES FRANCAIS AILLENT S'ETABLIR A
ONNONTAGUE ; ILS S'EFFORCE DE DETRUIRE LES HURONS
DE L'ISLE D'ORLEANS.

(Suite.)

XXIV.

Prétentions injustes de M. de Lauson à l'égard des associés et des colons de Montréal.

Il eût été difficile qu'il fût plus aimé à Villemarie. Nous avons vu qu'en 1653 il fit tous ses efforts pour retenir la dernière recrue et l'empêcher de se rendre à ce poste. C'est apparemment qu'ayant autrefois donné l'île de Montréal à la Compagnie de ce nom, sous la condition générale d'y faire passer des hommes, il prétendait qu'elle devait en envoyer aussi pour cultiver ses propres terres et fortifier Québec et les environs ; du moins blâmait-il les Associés de Montréal de n'en pas envoyer de France un plus grand nombre. De plus, il s'attribuait le droit de lever un tribut sur les vivres, les hardes et les munitions qui passaient devant Québec pour monter à Villemarie ; et c'était vraisemblablement sur sa qualité de Gouverneur général qu'il fondait cette prétention. Il n'aurait pu, en effet, l'établir sur le privilège abusif qu'il avait accordé autrefois à François de Lauson, son fils, d'un droit exclusif de navigation sur le fleuve, puisque, par un acte en forme, il avait accordé à la Compagnie de Montréal, tant en son nom propre que comme légitime administrateur des biens de son fils, le droit de navigation et de passage dans l'étendue du fleuve Saint-Laurent. Enfin il trouvait mauvais qu'à Villemarie les Associés eussent un magasin pour garder les hardes, les vivres et les munitions nécessaires aux colons et à la défense du pays, prétendant apparemment qu'ils auraient dû se procurer tous ces objets à Québec même ; et c'est peut-être pour tous ces motifs ou d'autres semblables que M. Belmont dit, dans son Histoire du Canada, que M. de Lauson *persécuta le Montréal*. Quoi qu'il en soit, Louis XIV, informé de ces abus de pouvoir, voulut bien les empêcher à l'avenir par des lettres du 8 mars 1655, qu'il adressa à M. de Lauson lui-même, comme nous avons vu qu'il en avait écrit d'autres semblables à M. de Montmagny, en faveur de Villemarie. Ces lettres sont conçues en ces termes :

XXV.

Lettre du roi pour faire cesser les prétentions de M. de Lauson à l'égard des associés et des colons de Montréal.

“ Monsieur de Lauson,

“ Comme la principale chose que je considère dans la Nouvelle-France, c'est la gloire de Dieu et la propagation de la religion catholique parmi ces peuples barbares, je vous demande d'avoir un soin très-particulier de tout ce qui peut y contribuer, et d'appuyer de toute votre autorité, tous ceux qui s'y emploient. C'est ce qui me porte à une singulière affection pour la Compagnie de Montréal, qui est composée de personnes de condition et de piété, lesquelles n'ont d'autre intérêt que celui du salut des âmes et de la prédication de l'Évangile. Je vous ai déjà témoigné combien je l'affectionnais, et je vous fais encore, pour le même sujet, la présente lettre. Aussi, je vous recommande, de plus en plus, de tenir la main à l'avancement de l'établissement de cette île, et de favoriser, en tout ce qui dépend de votre charge, les habitants de cette colonie et tous ceux qui en ont le soin. J'ai jugé à propos qu'il y ait dorénavant, dans cette île, un magasin, aux dépens de la Compagnie et des habitants de Montréal, pour y mettre tous les vivres, munitions, hardes et autres marchandises qu'ils jugeront nécessaires. J'ai jugé aussi à propos qu'ils puissent faire venir de France tous ces objets, sans qu'il soit permis à personne de les empêcher, ni d'en retenir aucune chose, à la charge, néanmoins, pour eux, de vous présenter un extrait, ou dénombrement des tonneaux et des ballots dans lesquels seront ces marchandises, en la manière accoutumée. De plus, je ne désire pas que les dits sieurs de Montréal soient obligés de faire passer de France un plus grand nombre d'hommes que celui qu'ils jugeront à propos d'y envoyer.

“ La présente n'étant à autre fin, je prie Dieu, Monsieur de Lauson, qu'il vous ait en sa sainte garde.

“ Écrit à Paris, le huitième jour de mars 1655.

“ LOUIS
“ DE LOMENIE.”

XXVI.

M. de Lauson inquiète les associés de Montréal sur la propriété de leur magasin de Québec.

Outre le magasin établi à Villemarie, la Compagnie de Montréal en possédait un autre à Québec. Ce dernier avait été construit en 1641 et 1642, aux frais de cette Compagnie, sur un terrain accordé pour cette fin par les Cent Associés, et dont M. de Montmagny l'avait mise en possession, en déterminant lui-même le lieu particulier où le magasin fut bâti. Il paraît que la propriété de ce même terrain, quoique établie sur des titres

si légitimes, devint aussi, sous M. de Lauson, un autre sujet de débats. Cette année 1655, où Louis XIV écrivit la lettre qu'on vient de rapporter, Louis Couillard, allié de M. de Lauson, comme beau-frère du Sénéchal, son fils (*), prétendit que ce terrain lui appartenait; et, le 19 octobre, M. de Lauson, à qui il avait présenté requête, rendit une ordonnance portant que Couillard et M. de Maisonneuve produiraient chacun leurs titres particuliers de concession. Louis Couillard produisit le sien, qui, sans doute, devait être d'assez fraîche date, puisqu'il ne pouvait l'avoir obtenu ni de M. de Montmaghy, qui avait mis en possession de ce terrain M. de Maisonneuve, ni de M. d'Ailleboust, associé de Montréal, et par conséquent l'un des propriétaires de ce même terrain (**). Quoi qu'il en soit, M. de Maisonneuve ne put produire le sien, et il était difficile qu'il en fût autrement, ce titre ayant été remis par mademoiselle Mance entre les mains de M. de Lauson lui-même pour qu'il le ratifiât; et celui-ci, comme le fit observer plus tard M. Chartier aux membres du Conseil de Québec, l'ayant *retenu ou perdu*. La conclusion fut néanmoins, que les pièces seraient mises sous les yeux de M. de Lauson, qui prononcerait selon le droit. Mais les événements plus sérieux qui survinrent, et dont nous allons parler, firent différer la conclusion de ce litige.

XXVII.

M. de Lauson, en affaiblissant Villemarie, nuisit au reste de la Colonie Française.

Nous pouvons remarquer ici que la conduite de M. de Lauson à l'égard de Villemarie, qu'il ne soutint pas et qu'il chercha plutôt à affaiblir, fut malheureusement nuisible à Québec et à toute la Colonie Française. " S'il eût plus soutenu ce poste avancé, dit M. Dollier de Casson, les inondations Iroquoises n'auraient pas pris leur cours vers Québec, et n'y auraient pas fait les dégâts qu'elles y ont commis, sans respecter même toujours la famille de ce Gouverneur." Quoique M. de Lauson n'eût jamais été homme de guerre et qu'il fût peu propre à remplir une place où il avait à faire tête à des ennemis toujours en campagne, il se fit néanmoins continuer dans la charge de Gouverneur général, après son premier triennat, dans l'espérance, sans doute, de procurer de plus en plus l'avance

(*) Jean de Lauson, Sénéchal, avait épousé, le 23 octobre 1651, Anne Desprès, sœur de Geneviève, qui, le 19 avril 1653, épousa Louis Couillard. L'une et l'autre étaient sœurs d'Etienne Desprès, qui avait épousé M. Duplessis-Kerbodot.

(**) Il semblerait de là que le titre de Couillard aurait pu lui avoir été donné par M. de Lauson lui-même; et quelque étrange que fut cette supposition, elle ne serait pas dénuée de toute vraisemblance, si l'on considérait que M. d'Avangour, l'un des successeurs de M. de Lauson, donna, le 29 mars 1663, à un particulier, un titre semblable pour une portion du même terrain; et qu'enfin M. de Mézy, successeur de M. d'Avangour, ratifia ce même titre, malgré la possession publique et constante des seigneurs de Montréal, qui fut cause qu'en 1667 le Conseil souverain les maintint dans leur droit, sans avoir égard à ces titres postérieurs et subreptices.

ment de sa famille. Mais, avant qu'il eût achevé le second, voyant l'état critique des affaires, l'audace des Iroquois, qui augmentait de jour en jour, l'impuissance où il était de les réprimer, et enfin le mécontentement général de la colonie, il prit le parti d'abandonner son poste, en anticipant son rappel, à l'occasion des tristes événements dont nous allons faire le récit.

XXVIII.

Les Iroquois veulent qu'on fasse une habitation française chez eux, pour y attirer les Hurons et les détruire.

A l'occasion de la paix faite précédemment, les Iroquois, qui ne s'étaient proposé d'autre fin que de trouver un moyen pour détruire les restes des Hurons réfugiés dans l'île d'Orléans, les avaient invités à aller s'établir parmi eux ; et, de leur côté, les Hurons leur avaient donné à entendre qu'ils prendraient ce parti, pourvu qu'on formât dans le pays des Iroquois un établissement de missionnaires. Les Iroquois, qui désiraient passionnément de les y attirer, avaient eu soin, au mois d'août 1654, de demander eux-mêmes, dans le conseil général de leurs nations, pour les préliminaires de la paix, qu'on formât chez eux un établissement Français, et qu'on leur envoyât des missionnaires pour les instruire dans la religion. Ils avaient même si fort à cœur le succès de cette demande, que, le P. le Moyne ayant été envoyé à Onnontagué pour ce même conseil, ils l'avaient conduit sur le lieu qu'ils destinaient pour l'habitation des Français et pour la résidence des missionnaires. Toutefois, il ne pressèrent pas alors l'exécution, à cause de la guerre qu'ils eurent sur ces entrefaites avec ceux de la nation du Chat. Mais, cette guerre s'étant terminée à leur avantage, ils revinrent à la charge et trouvèrent, dans le succès même qu'ils avaient obtenu sur leurs ennemis, un motif pour insister de nouveau et forcer la main à M. de Lauson.

XXIX.

Après leur guerre contre la nation du Chat, les Iroquois pressent M. de Lauson de former chez eux cet établissement.

Le sujet de la guerre dont nous parlons était venu de ce qu'un sauvage de la nation du Chat, ayant tué l'un des Iroquois Sonnontouans, ceux-ci avaient massacré, à leur tour, trente ambassadeurs envoyés pour confirmer l'alliance qui était entre ces deux peuples. Après ce massacre, les Iroquois s'étaient mis en campagne. Ils avaient compté d'abord être au nombre de dix-huit cents guerriers ; mais il paraît qu'ils n'eurent que douze cents hommes effectifs ; ce qui les remplit de crainte, sachant qu'ils auraient à combattre une armée beaucoup plus considérable. On tient que ceux de la nation du Chat avaient, en effet, trois et même quatre mille hommes sous les armes, ou du moins deux mille bien aguerris. Il est vrai qu'ils ne

se servaient pas encore d'armes à feu, comme le faisaient les Iroquois ; ils ne laissaient pas néanmoins d'être redoutés par eux dans leur tactique militaire. Après avoir essuyé courageusement la première décharge de leurs ennemis, ils fondaient sur eux et leur lançaient une grêle de flèches empoisonnées, qu'ils tiraient huit et dix fois avant qu'on eût eu le temps de recharger une arquebuse. Les Iroquois, craignant donc d'être battus, avaient promis, dit-on, que, s'ils retournaient victorieux, ils embrasseraient la foi chrétienne. Ils triomphèrent en effet, et demandèrent plusieurs fois des missionnaires à M. de Lauson.

XXX.

Les Iroquois menacent de rompre la paix si M. de Lauson n'accomplit ses promesses.

Contraint de céder à leurs poursuites, à leurs instances et à leurs présents, ce Gouverneur leur promit enfin qu'au printemps de 1655 on ferait chez une habitation Française, et qu'on leur enverrait des robes noires. Il nomma même un commandant pour ce nouveau poste, et plusieurs Français se présentèrent dans la résolution d'aller s'y établir. Cependant le printemps s'écoula, et malgré ces promesses rien ne se fit. Enfin, l'hiver suivant, voulant leur donner quelque satisfaction, on envoya à Onnontagué deux missionnaires seulement : les PP. Chaumonot et Dablon, qui arrivèrent le 5 novembre de cette année 1655 et commencèrent à faire le catéchisme. Les Iroquois de cette nation, voyant qu'on leur manquait ainsi de parole, tinrent un conseil le 29 février suivant, se plainquirent amèrement de ce que les Français, depuis trois ans, n'avaient pas commencé encore l'établissement promis, et déclarèrent que s'il ne se faisait pas sans délai, il n'aurait jamais lieu ; que même ils rompraient la paix avec les habitations Françaises. Le P. Dablon, parti aussitôt pour porter cette nouvelle à M. de Lauson, arriva à Villemarie le 30 mars 1656 et descendit de là à Québec, où il exposa au Gouverneur le sujet de son voyage.

XXXI.

Embarras de M. de Lauson, qui consent à former l'établissement exigé.

Quoique le Père parlât avantageusement de la bonne volonté des Iroquois, il ne put effacer de l'esprit des autres Jésuites, ses confrères, les défiances qu'ils avaient conçues avec tant de raison contre ces barbares, " si bien, dit le P. Paul Le Jeune, que, lorsqu'il fallut, comme on dit, fondre la cloche et conclure l'établissement d'une mission et d'une demeure en ce pays, nous nous trouvâmes merveilleusement en peine, aussi bien que M. notre Gouverneur, duquel dépendait l'affaire en dernier ressort." Les Hurons assuraient, en effet, que les Iroquois, en attirant le plus qu'ils pourraient de Hurons et de Français dans leur propre pays, n'avaient d'autre dessein que d'en faire un massacre général.

D'autre part, les Agniers, sachant le projet d'un établissement à Onnontagué, en faisaient paraître une jalousie qui allait presque jusqu'à la rage : ils craignaient que leur commerce ne fût ruiné, si les Iroquois des pays supérieurs n'étaient plus obligés de repasser par celui d'Agnié pour se pourvoir de marchandises, comme il devait arriver s'ils en trouvaient chez eux. Malgré tous ces sujets d'alarmes, qui inspiraient aux Jésuites une grande et juste terreur, M. de Lauson se vit dans la nécessité, eu égard à la faiblesse où la colonie était réduite, d'accéder à la demande des Iroquois d'Onnontagué, se fondant sur ce principe, " qu'il fallait périr pour ne pas périr, et s'exposer à toutes sortes de dangers pour éviter tous les dangers." Sa pensée était qu'il valait mieux exposer à la mort une escouade de Français, que de voir toute la colonie exterminée par ces barbares réunis contre elle, comme il était à craindre si on les rebutait par un refus. On résolut donc de partir.

XXXII.

Concession de terres au pays des Iroquois faite par M. de Lauson.

Toutefois, malgré ces inquiétudes mortelles, et nonobstant l'avenir si incertain d'un établissement entrepris par contrainte, au milieu d'un pays ennemi, M. de Lauson, accoutumé déjà à disposer largement des terres de la Nouvelle-France, pour créer des principautés imaginaires en faveur de ses amis, donna aux PP. Jésuites, le 12 avril 1656, un titre de concession, par lequel il leur attribua, à perpétuité, en tout droit de propriété, justice et seigneurie, cent lieues de terre, en superficie, au pays des Iroquois supérieurs, dix lieues de front sur dix lieues de profondeur, soit à Onnontagué même ou auprès de ce bourg, soit en tout autre lieu que les concessionnaires jugeraient plus commode. On a de la peine à comprendre comment ce Gouverneur, à qui les Iroquois faisaient alors la loi, ait osé, malgré sa faiblesse, disposer ainsi en Souverain des terres de ces barbares, quoique adonnés eux-mêmes à la culture des champs : attribution qui, s'ils en eussent eu connaissance, aurait pu leur fournir un juste motif de déclarer de nouveau la guerre aux Français. Mais ils l'ignorèrent toujours, et ce titre ne profita à personne.

XXXIII.

Des Français partent enfin de Québec avec des Iroquois Onnontagué et d'autres Sonnotouans.

On fit donc les préparatifs pour partir au plus tôt. Deux Pères Jésuites, ainsi que deux Frères, se joignirent au P. Dablon, et une cinquantaine de Français s'offrirent pour aller avec eux, sous la conduite de M. Dupuis, commandant du fort de Québec. Outre ces Français, des Iroquois d'Onnontagué, d'autres de Sonnotouan, et des Hurons firent partie

du convoi, qui remplissait deux grandes chaloupes et une douzaine de canots. Tous ces Français partirent ainsi de Québec, le 17 de mai 1656, “ avec un zèle et une ferveur non pareils, dit la Mère Marie de l’Incarnation. Parmi eux, il y avait quelques soldats de la garnison (de Québec) que M. Dupuis, honnête gentilhomme, s’était offert de conduire. Lorsqu’il me fit l’honneur de me dire adieu, il m’assura, avec une ferveur qui ne ressentait point son homme de guerre, qu’il exposait volontiers sa vie et qu’il s’estimerait heureux de mourir pour un si glorieux dessein.” D’autres que M. Dupuis avaient conçu la même idée de ce voyage. “ Sortant du port, dit le P. Le Jeune, nous fûmes suivis des acclamations de quantité de peuples différents, qui bordaient le rivage, dont plusieurs nous regardaient d’un œil de compassion et d’un cœur tremblant, nous considérant comme autant de victimes destinées au feu et à la rage des “ Iroquois.

XXXIV.

Les Agniers, pour empêcher cet établissement, vont tomber sur les Hurons de l’île d’Orléans.

Les Agniers, qui voulaient à tout prix empêcher l’établissement des Français à Onnontagué et l’union de ceux-ci avec les autres nations Iroquoises, s’étaient déjà mis en marche, au nombre de trois cents, et se dirigeaient vers l’île d’Orléans, résolus de tomber sur la colonie Huronne. A leur passage aux Trois-Rivières, on employa tous les moyens pour les détourner de cette expédition, et les engager à retourner dans leur pays ; et afin de prévenir la catastrophe, on dépêcha promptement quelques Hurons à Québec, pour donner avis de la marche des Agniers. Ces envoyés descendirent avec une vitesse extrême, faisant même trente lieues en un jour, et avec tant de bonheur, qu’ils trompèrent toutes les diligences des Agniers, quoique ceux-ci eussent posté partout des hommes pour fermer le passage. Dès qu’on apprit cette nouvelle à Québec, on envoya aussitôt le P. Simon Le Moyne, avec dix présents, pour arrêter les Agniers en chemin et les engager à retourner sur leurs pas. Ils reçurent volontiers les présents, ils promirent tout ce que le Père demanda, et cette nouvelle trompeuse, portée à Québec, donna mal à propos de la joie à tout le monde et une sorte de sécurité aux Hurons. Les Agniers, habitués à se jouer de leurs promesses, et résolus de suivre leurs plans de campagne jusqu’au bout, se rembarquent dans leurs canots, et continuent leur marche comme s’ils n’avaient rien promis.

XXXV.

Les Agniers, chemin faisant, tombent sur le convoi.

Bien plus, le 18 mai, arrivés proche d’un lieu appelé la Pointe Sainte-Croix, à dix ou douze lieues au-dessus de Québec, ils se cachent dans les

bois, et aperçoivent de là le convoi des Français et des sauvages, partis de Québec la veille pour se rendre à Onnontagué. Ils laissent d'abord passer les chaloupes, et sortant ensuite de leur embuscade, se jettent sur les canots qui marchaient derrière, en renversent un dans le fleuve, blessent légèrement un frère Jésuite de deux coups de fusil, garrottent des Hurons, et maltraitent les Iroquois d'Onnontagué eux-mêmes, dont ils ne pouvaient supporter l'alliance avec les Français. Toutefois, ces derniers et ceux d'Onnontagué, les menaçant de tirer vengeance d'un procédé si injuste et si atroce, les Agniers, dans la crainte d'une guerre, eux, ont alors recours à la ruse. Ils font semblant de s'être mépris, s'arrêtent tout à coup, et feignant d'être étonnés : " Hé quoi ! disent-ils à ceux qu'ils mal-
 " traitaient de la sorte, c'est donc vous ? Hélas ! vous êtes nos frères, et
 " nous pensions qu'il n'y avait ici que des Hurons." Pour colorer ensuite leur fourberie, ils mirent tous ces hommes en liberté, sans en excepter les Hurons eux-mêmes, mais à condition qu'ils poursuivraient leur route, et que pas un d'eux ne descendrait à Québec. Cette noire perfidie fut cause qu'à deux lieues au-dessus de Villemarie, le convoi des Français ayant rencontré une escouade d'Agniers, ceux d'Onnontagué se jetèrent, à leur tour, sur les canots de ces sauvages, pillèrent leurs armes et prirent ce qu'ils avaient de meilleur, " usant, disaient-ils, de représailles, puisqu'ils
 " avaient été pillés eux-mêmes, peu de jours auparavant, par des guerriers
 " de la même nation."

XXXVI.

Dans l'île d'Orléans, les Agniers enlèvent quatre-vingt-cinq Hurons et en tuent six autres.

Les Agniers, en rendant les Hurons, qu'ils avaient d'abord liés et garrottés comme captifs, exigèrent, disions-nous, qu'aucun des hommes du convoi ne descendrait à Québec ; et ils firent cette défense, afin de pouvoir tomber impunément sur les Hurons de l'île d'Orléans avant qu'à Québec on fût informé de leur dessein. Ils prirent, en effet, si bien leurs mesures, que, dans la nuit du 19 au 20 de mai, qui fut très-obscur, ils descendirent sans bruit, passèrent devant Québec, où personne ne les aperçut, et abordèrent, avant le jour, au-dessous de la bourgade Huronne. Là, ayant caché leurs canots dans les bois, ils se répandirent de tous côtés dans les champs, se jetèrent sur les hommes, les femmes et les enfants qui semaient leur blé d'Inde, en tuèrent six et enlevèrent tous les autres au nombre de quatre-vingt-cinq. Ils auraient même pu faire une bien plus grande capture, s'ils eussent différé de cinq ou six heures leur irruption, puisqu'ils auraient trouvé trois ou quatre cents Hurons, qui étaient allés entendre la Messe et devaient ensuite retourner dans leurs champs. Ceux-ci, apprenant des fugitifs ce qui venait de se passer, se retirèrent incontinent dans leur Fort, destiné pour leur servir de lieu de refuge dans de semblables rencontres.

XXXVII.

Les Agniers passent victorieux devant Québec, sans que M. de Lauson leur dispute le passage.

Ces massacres et ces enlèvements eurent lieu sans que personne en eût connaissance à Québec. Bien plus, ce même jour 20 de mai, qui fut un samedi, les Agniers victorieux, se retirant vers l'heure de midi, eurent bien l'audace de passer sous les canons du Fort de Québec, avec environ quarante canots conduisant ainsi leurs captifs, sans que M. de Lauson essayât de leur disputer le passage ; ce que d'ailleurs il n'aurait pu faire aisément, se voyant sans force, et la terreur ayant gagné la plupart des habitants. " Nous fûmes tous surpris de voir le fleuve couvert de canots " qui venaient vers Québec, dit la Mère Marie de l'Incarnation, surtout " quand on sut que c'étaient des Agniers, ce qui fit croire qu'ils étaient " aussi bien ennemis des Français que des sauvages. C'est pourquoi les " maisons écartées demeurèrent désertes, chacun se retirant à Québec, où " néanmoins il n'y avait pas de forces. Ils passèrent devant le Fort, et " l'on crut qu'ils allaient aborder ; mais, faisant signe qu'ils étaient des " amis, ils passèrent outre et continuèrent leur chemin, jusqu'à ce " qu'ayant vu des maisons abandonnées, ils crurent qu'on s'était retiré par " la défiance qu'on avait d'eux : ce qui les choqua tellement, qu'ils enfon- " cèrent les portes et pillèrent tout ce qu'ils y rencontrèrent." Ils en usèrent cependant d'une autre manière dans les maisons qu'ils trouvèrent habitées, même par de simples femmes, et s'y comportèrent avec modération.

XXXVIII.

Les Agniers font périr par le feu six des Hurons chrétiens.

Arrivés ainsi dans leur pays, les Agniers donnèrent la vie aux captifs excepté à six des principaux chrétiens, qu'ils firent périr par le feu. L'un de ceux-ci fut plus cruellement torturé que les autres, parce que les Agniers remarquèrent en lui une piété plus ardente ; et pour cela ils lui firent souffrir le tourment du feu trois jours entiers, pendant lesquels il invoqua sans cesse le saint nom de Jésus, et ne cessa d'exhorter les compagnons de son supplice. Un Huron chrétien, qui s'était sauvé du feu et avait pris la fuite à demi brûlé, après avoir perdu deux doigts, porta lui-même la nouvelle de cette scène d'horreur. Les Algonquins Outawas, quoique alliés aussi des Français, n'étaient pas moins exposés que les Hurons à la cruauté des Iroquois ; et, cette même année, le 30 du mois d'avril, les Agniers en firent un épouvantable massacre, près de Villenarie.

XXXIX.

Des Français qui allaient hiverner chez les Outawas, se désistèrent par la crainte des Agniers.

Vers la fin de ce mois, il était arrivé à Québec cinquante canots d'Outawas, avec deux jeunes Français, qui avaient suivi ces sauvages deux ans

auparavant, et qui revenaient alors, après cette longue absence. Ces canots étant chargés de fourrures, causèrent une joie universelle à Québec. On les reçut au bruit du canon, et les capitaines montèrent ensuite au Fort Saint-Louis, où ils firent deux présents à M. de Lauson. Par l'un, ils demandaient que des Français allassent hiverner dans leur pays ; et, par l'autre, qu'on leur donnât des missionnaires. Trentes jeunes Français s'équipèrent incontinent pour les suivre ; on désigna les PP. Garreau et Dreulliette, comme missionnaires, et tous partirent au bruit du canon. A peine ces voyageurs, montés sur soixante canots, avaient-ils vogué une journée, que deux soldats, envoyés par le Gouverneur des Trois-Rivières, vinrent à eux et leur apprirent que des Agniers, ennemis des Algonquins et des Hurons, étaient en campagne. Ces Agniers les attendaient, en effet, cachés derrière une pointe, pour les surprendre au passage. Mais les autres, à la faveur de la nuit, passèrent si lestement, qu'ils ne furent pas aperçus et arrivèrent ainsi aux Trois-Rivières. Là, les Français qui faisaient partie du convoi, sachant qu'il y avait des ennemis dans le voisinage, se désistèrent et remirent le voyage au printemps de l'année suivante ; les deux Pères Jésuites, un Frère et trois Français consentirent néanmoins à poursuivre leur route.

XL.

Un convoi d'Outawas est défait par les Agniers. Le père Garreau blessé mortellement.

Les sauvages qui composaient ce convoi étaient au nombre de deux cent cinquante, et les Agniers, qui cherchaient à tomber sur eux, ne faisaient que cent vingt hommes : ce qui étaient cause que ces derniers, pour surprendre les autres, marchaient la nuit et se cachaient le jour dans les bois. Enfin ils firent si bien, qu'ils prirent les devants, à l'insu de ceux même qu'ils voulaient surprendre, se retranchèrent avec des arbres, au bord du fleuve Saint-Laurent, sur une petite éminence au pied de laquelle les Outawas devaient passer, et placèrent bon nombre d'arquebusiers dans les joncs et les herbes pour les attendre. Six canots Hurons et quelques autres Algonquins, qui s'étaient joints au convoi, tombèrent, sans le savoir, dans cette embuscade, le 30 du mois d'août. Arrivés à la portée du mousquet, ils essuient tout-à-coup une décharge si prompte et si rude, que plusieurs sont tués sur la place ; et incontinent les Iroquois, se jetant sur ceux qui étaient encore en vie, les entraînent de force dans leur retranchement. Le P. Garreau fut atteint d'une balle, qui lui rompit l'épine dorsale, et le renversa dans le canot qui le portait. Ils le traînèrent aussi dans leur Fort, le dépouillèrent de tous ses habits, à la réserve d'un petit caleçon, et le laissèrent trois jours sur la plate terre, baigné dans son sang. Les Outawas, qui suivaient, accoururent aussitôt ; mais, à leur grande surprise, trouvant dans ce lieu même un Fort d'où l'on faisait feu sur eux de tous

côtés, ils essayent vainement de forcer les Iroquois d'en sortir, et sont obligés de prendre la fuite.

XLI.

Mort du Père Garreau à Villemarie.

Cette défaite avait eu lieu le mercredi ; le samedi suivant, 2 septembre, ces mêmes Iroquois apportèrent le P. Garreau à Villemarie, où il mourut de sa blessure, le même jour, à onze de la nuit, muni des derniers sacrements, et assisté par le P. Pijart. En l'apportant ainsi, ils jetèrent deux petits présents, l'un pour dire qu'ils étaient marris de l'accident qui était arrivé, l'autre pour essuyer les larmes des Français. Ceci peut expliquer ce que rapporte M. de Belmont, que ce Religieux fut assassiné par un Français apostat. C'est peut-être ce qui fait dire à l'auteur de la relation de cette année, et au P. Pijart, dans le procès-verbal de l'inhumation, que le P. Garreau avait été tué par les Iroquois, ce Français apostat s'étant donné à ces barbares. La relation semble désigner ce misérable, en disant que, lorsque le P. Garreau eut été traîné dans le Fort, il jeta les yeux sur un jeune Français qui, par un esprit de rage et de trahison, s'était jeté parmi les Iroquois, lui fit voir l'énormité de son crime, tira des regrets et des larmes de ce perfide, et lui donna l'absolution, le disposant à la mort, que l'autre ne croyait pas si voisine. C'est qu'en effet, un Iroquois l'ayant découvert aux Français de Villemarie, cet assassin fut pris, conduit à Québec et condamné au dernier supplice, qu'il endura chrétiennement.

XLII.

M. de Lauson quitte le Canada et meurt en France.

Ce fut sans doute peu de temps après ce massacre que M. de Lauson, à qui la charge de Gouverneur général n'offrait que des sujets d'humiliation et d'amertume, et devenait un fardeau insupportable, prit le parti de quitter le Canada. M. de Maisonneuve venait de repasser momentanément en Europe, comme nous le dirons bientôt, et M. de Lauson, ne pouvant plus se reposer, comme auparavant, sur lui, pour faire tête aux Iroquois et parlementer avec eux, quitta enfin Québec et s'embarqua pour la France dans l'été de 1656. Il se retira à Paris, au cloître Notre-Dame, chez l'un de ses fils, chanoine de cette église, où il put se reposer de ses fâcheuses et inutiles sollicitudes, et mourut le 16 février 1666, âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir vu sa famille presque éteinte et toutes ses espérances déçues. En effet, l'année 1659, Louis de la Citières son fils, revenant en canot de l'île d'Orléans, se noya le 5 mai, et mourut sans postérité. Jean de Lauson, grand Sénéchal, fut tué par les Iroquois, le 22 juin 1661, comme nous le raconterons dans la suite ; et Charles de Lauson-Charny, dont nous allons parler, étant devenu veuf au mois d'oc-

tobre 1656, renonça au monde et embrassa l'état ecclésiastique, en sorte qu'il ne resta plus, après celui-ci, aucun héritier du nom de Lauson en Canada ; et qu'enfin la plupart des grandes concessions qui avaient appartenu à cette famille, telles que les îles du Saint-Laurent et la Cité, furent réunies au domaine du Roi, les conditions prescrites n'ayant pas été remplies.

XLIII.

M. de Lauson-Charny occupe provisoirement la place de Gouverneur.

Avant de quitter le Canada, M. de Lauson avait nommé, pour commander en sa place, celui de ses trois fils qu'il croyait le plus propre à procurer le bien du pays. Jean de Lauson, qu'il avait fait son lieutenant au Gouvernement général du pays et décoré du titre de grand Sénéchal de la Nouvelle-France, avait servi dans le régiment de Navarre et dans celui de Picardie ; et quoique son expérience dans le métier des armes eût pu le faire préférer aux autres, son père avait donné cependant la place de Gouverneur général à Charles de Lauson-Charny, étranger à la guerre, mais qui, sans doute, paraissait offrir, sous d'autres rapports, plus de garanties pour s'acquitter dignement de cet emploi (*). Toutefois, l'administration du fils ne fut pas plus heureuse que ne l'avait été celle du père ; et on conçoit que, dans l'état si désolant de faiblesse où celui-ci laissait la Colonie, il était difficile que l'autre pût la reléver du mépris où elle était tombée dans l'estime des barbares, comme la suite le fit voir.

XLIN.

Les Agniers somment M. de Lauson-Charny de leur livrer les Hurons.

Les Hurons de l'île d'Orléans, qui ne se croyaient plus en sûreté, s'étaient tous réfugiés à Québec ; et, se voyant abandonnés des Français avaient, dans un moment de dépit, envoyé secrètement des députés aux Agniers, pour leur demander de les recevoir dans leur canton, afin de ne plus faire avec eux qu'un seul peuple. L'automne de cette même année 1656, ces barbares accordèrent la paix aux Hurons, mais à condition que, le printemps suivant, ceux-ci monteraient tous à Agnié, pour n'habiter

(*) La Mère Juchereau, dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, écrit cependant "que M. de Lauson, en repassant en France, en 1656, avait laissé le Sénéchal, son fils, commandant pour une année, en attendant l'arrivée du nouveau Gouverneur, qui fut "M. d'Argenson." C'est ici une aberration de l'écrivain. M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, sous l'année 1657, dit expressément : " Cette année, M. de Charny commanda à la place de M. de Lauson, son père, et lui (M. de Charny) s'en étant allé, " M. d'Ailleboust reprit le gouvernement." Le journal des Jésuites et d'autres documents supposent en effet que M. de Charny commandait dans le pays après le retour de son père en France. Enfin, deux actes publics, passés à Québec en 1657, l'un du 26 du mois de juin, qualifie M. de Charny *commandant de la Nouvelle-France* ; et l'autre, du 13 septembre suivant, l'appelle *Gouverneur du pays* titre qu'il conserva jusqu'au 18 du même mois, où il partit pour la France, et fut remplacé par M. d'Ailleboust.

dorénavant qu'une même terre avec eux. Le temps déterminé étant venu, une troupe de cent jeunes guerriers bien résolus partit de ce pays ; et descendant le fleuve Saint-Laurent, s'arrêta à trois ou quatre journées de Québec, où trente se détachèrent des autres, pour aller se présenter aux Hurons et les sommer de tenir la parole qu'ils leur avaient donnée. Le capitaine de cette escouade, le lendemain de son arrivée, demanda audience, et exposa nettement, dans l'assemblée des Français et des Hurons, le sujet de son ambassade, déclarant qu'il venait chercher ces derniers, et menaçant même M. de Charny, qui était présent, s'il s'opposait à leur départ. " Onnontio," lui dit-il " d'un ton plein de colère, en s'adressant à lui personnellement, " Onnontio, ouvre tes bras et laisse aller tes enfants de ton sein. Si tu les tiens plus longtemps si serrés, il est à craindre qu'on ne te blesse, quand nous voudrions les frapper ; et puisque nous n'avons pas assez de canots pour emmener tant de monde, prêche-nous tes chaloupes."

XLV.

M. de Lauson-Charny consent à laisser conduire les Hurons chez les Agniers.

On aura, sans doute, de la peine à comprendre, dit à ce sujet le P. de Charlevoix, ce qui obligea M. de Lauson (Charny) à souffrir cette insolence, dans un temps où il n'avait point d'autres ennemis sur les bras que le seul canton d'Agné ; et il est certain, ajoute-t-il, qu'il ne témoigna aux Agniers aucun ressentiment (*) des discours hautains de leur orateur. Bien plus, dans sa réponse, qu'il leur fit interpréter par le P. Le Moine, il leur dit, le lendemain : " Onnontio aime les Hurons ; mais ce sont des enfants qui ne sont plus au maillot, ils sont assez grands pour être hors de tutelle. Ils peuvent aller où ils voudront, sans qu'Onnontio y mette aucun empêchement, et il ouvre ses bras pour les laisser aller." On ne fournit pas cependant aux Iroquois les chaloupes qu'ils avaient demandées : ce qui les obligea à construire des canots ; et ils mirent tant d'activité dans ce travail, qu'en moins de cinq ou six jours ils en eurent suffisamment, pour embarquer les Hurons qui s'étaient donnés à eux, c'est-à-dire ceux de la nation de l'Ours, l'une des trois tribus dont se composait la Colonie

(*) Il est difficile de concilier ce que dit ici le P. de Charlevoix avec ce que suppose un écrivain moderne, savoir : " Que M. de Charny, bien qu'il ne fût pas homme de guerre, " était jeune, actif et brave ; qu'il payait de sa personne, et ne manquait point de courir, " au premier signal, aux lieux que les Agniers menaçaient." Nous ne connaissons aucune de ces occasions où M. de Charny ait ainsi montré son courage, spécialement contre les Agniers ; et ce qui eut lieu à l'occasion de l'enlèvement des Hurons montre manifestement le contraire. Au reste, nous faisons ici cette remarque pour justifier la vérité de ce que nous racontons du gouvernement de M. de Lauson et de celui de M. de Charny, sous lesquels les Agniers n'éprouvèrent, de leur part, presque aucune résistance sérieuse, et devinrent de plus en plus insolents à l'égard des Français. Le P. Lemercier écrivait en effet, le 6 juin 1656, au P. Cellot, Provincial de Paris : " Depuis la destruction du pays " des Hurons, les Iroquois ont toujours avancé leurs conquêtes, et se sont rendus si " redoutables dans ce pays, que tout plie sous leurs armes. Ils ont encore la force en " mains, et il ne tenait qu'à eux de massacrer le reste de la Colonie Française, ne trouvant " presque point de résistance, ni du côté des Français, ni du côté des sauvages nos con- " fédérés.

Huronne. La nation de la Corde refusa de quitter Québec et les Français, tandis que ceux de la nation du Rocher résolurent de se donner aux Iroquois d'Onnontagué au nombre de cinquante, tant hommes que femmes et enfants.

XLV.

Les Hurons du Rocher massacrés par les Onnontagués qui les conduisaient.

Ceux du Rocher, après avoir fait leurs adieux à M. de Charny, aux Pères Jésuites et aux sauvages qui restaient encore à Québec, s'embarquèrent le 16 juin 1657, avec des colons et le P. Ragueneau, dans trois chaloupes Françaises qui les transportèrent à Villemarie. Là ils attendirent les Onnontagués, qui avaient promis d'aller les y chercher, pour les conduire ensuite dans leur pays. Ils vinrent, en effet, les y trouver, et se mirent en marche avec eux le 26 juillet 1657. Chemin faisant, on craignait la rencontre des Agniers, partis, disait-on, au nombre de cent, pour s'emparer de ces mêmes Hurons et les conduire en captivité chez eux ; mais le malheur de ces derniers vint de la part de ceux-là mêmes qui les conduisaient, et qui leur avaient promis une fidélité si inviolable par tant de pourparlers, tant d'ambassades, tant de présents solennels. Le 3 du mois d'août, sur les quatre ou cinq heures du soir, un capitaine Onnontagué, homme impudique, s'étant vu repoussé durant quatre jours par une femme Huronne, commença enfin le premier acte d'une cruelle tragédie, en fendant d'un coup de hache la tête à cette femme. Les Onnontagués se mettent aussitôt sous les armes, et tombent sur les Hurons, qu'ils massacrent à la vue de leurs femmes et de leurs enfants. Il y eut sept chrétiens tués à coup de hache et de couteau ; les femmes et les enfants furent faits captifs et dépouillés de tout leur bagage, même des aumônes qu'on leur avait faites à Québec. Les Français du convoi n'étaient pas en force pour s'opposer à ces cruautés ; ils eurent la douleur d'en être les témoins et de garder, malgré eux, une triste neutralité entre les assassins et les victimes. Mais le P. Ragueneau ayant ensuite reproché aux Onnontagués une si noire perfidie, le capitaine dont nous parlons eut bien l'impudence de lui répondre publiquement que M. de Lauson-Charny et d'autres lui avaient donné commission d'en user ainsi envers les Hurons.

XLVI.

Autres Hurons conduits à Agnié, Onnontagués qui hivernent à Québec pour emmener le reste des Hurons.

Quoique M. de Charny n'eût pas connaissance d'une si atroce trahison, il désirait vivement, à son tour, de se décharger d'une administration devenue aussi insupportable pour lui qu'elle l'avait été pour son père, et attendait avec impatience l'arrivée de M. d'Argenson, nommé Gouverneur au mois de janvier de cette année 1657. Un événement, qui eut lieu le 9 du mois d'août suivant, était bien propre à la lui faire désirer avec plus d'ardeur encore. Des Agniers, au nombre de vingt, se présentèrent à Québec pour entraîner le reste des Hurons ; ceux-ci n'étant pas soutenus, quelques-uns d'entre eux s'embarquèrent, le 21, avec ces Iroquois, pour aller se fixer à Agnié ; et le 26, le P. Le Moyne les y suivit avec quelques autres Hurons. Bien plus, cinquante-Onnontagués, demeurés auprès

de Québec pour emmener ce qui restait encore, envoyèrent à ces Hurons, le 3 septembre, deux ambassadeurs pour les presser de se retirer à Onnontagué ; et comme les Hurons se voyaient destitués de tout appui, M. de Charny les abandonnant à eux-mêmes, tout ce qu'ils purent, dans ces circonstances, fut de traîner en longueur et de renvoyer leur transmigration au printemps suivant. Heureusement, les Iroquois agréèrent ce délai ; mais, pour que les Hurons ne leur échappassent pas, ils résolurent de passer, et passèrent, en effet, l'hiver, auprès des Français de Québec. C'est que, depuis que les Onnontagués avaient chez eux des Français et des Jésuites, ils en étaient devenus plus audacieux et plus insolents. Ils pillaient même les maisons écartées, en tuaient ou en enlevaient le bétail ; et ce qui excitait les justes plaintes des habitants, c'est que personne ne les mettait à couvert de ces brigandages.

XLVII.

M. de Lauson-Charny quitte le Canada ; M. d'Ailleboust le remplace.

On conçoit que, dans une si triste situation, M. de Charny avait les motifs les plus pressants et les plus impérieux pour désirer l'arrivée du nouveau Gouverneur. Mais, le 20 du mois d'août, apprenant que celui-ci avait été obligé de relâcher en France après être parti de ce pays, et qu'il ne viendrait en Canada que l'année d'après, il résolut de se démettre de sa place, sans l'attendre plus longtemps ; et, au lieu de laisser le commandement à son frère le Sénéchal, il jugea sans doute qu'il n'avait rien de mieux à faire, dans des circonstances si orageuses, que de le donner à M. d'Ailleboust, revenu de France, le 29 juillet de cette année 1657, avec M. de Maisonneuve, comme nous le dirons bientôt. Sur ces entrefaites, le P. Poncet partit de Québec pour Villemarie, dans le dessein de se rendre de là à Onnontagué ; et M. de Charny, profitant de cette occasion, écrivit à M. d'Ailleboust pour le prier de se charger du Gouvernement en sa place. Il paraît même qu'il se démit par la lettre qu'il lui écrivit alors ; du moins, M. d'Ailleboust, étant arrivé à Québec le 12 septembre à huit heures du soir, y fit ce jour-là même un acte de sa nouvelle charge ; et six jours après, M. de Charny partit de Québec sur le navire du capitaine Poulet. Étant alors veuf et dégoûté des vains honneurs du monde, il résolut de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique ; et après avoir reçu les saints Ordres, il revint en Canada pour y exercer les saints ministères, comme nous le raconterons plus tard.

XLVIII.

Insolence des Onnontagués restés à Québec.

Le 6 octobre suivant, on apprit enfin à Québec le massacre des Hurons, arrivé le 3 août ; et, à cette nouvelle, ceux de cette nation qui restaient encore dans ce poste eurent lieu de s'applaudir d'avoir échappé à la mort, par le délai qu'ils avaient mis à leur départ. Toutefois, quoique la nouvelle de ce massacre fût publique, les cinquante Onnontagués, dont nous venons de parler, ne laissèrent pas de demeurer toujours à Québec, pour attendre le retour du printemps, dans l'espérance et la résolution arrêtée de conduire avec eux les derniers débris de la nation Huronne ; et cette audace, qui les retint près de Québec, sauva la vie aux Jésuites et aux Français d'Onnontagué, comme nous le dirons en son lieu. Mais ce qui montre de plus en plus l'insolence des Onnontagués, et le mépris où était

tombée dans leurs esprits la Colonie Française, c'est que les Iroquois de cette nation, à l'occasion du massacre qu'ils venaient de faire des Hurons, eurent l'impudence d'envoyer deux présents au Gouverneur général, qu'ils croyaient être encore M. de Charny, pour lui dire, par le premier : qu'ils ne consentaient pas au meurtre fait en chemin par leur jeunesse ; et, par le second, qu'ils payaient les torts qu'elle avait faits aux habitations françaises par des pillages et des tueries des bestiaux.

XLIX.

M. d'Ailleboust prend des moyens pour protéger les Hurons et les Français.

M. d'Ailleboust, indigné d'une trahison si infâme et si cruelle, et voulant d'ailleurs mettre un terme aux brigandages exercés impunément par les Onnontagués dans les environs de Québec, tint un conseil avec les Français de ce poste le 21 octobre 1657, et pour en venir à des résolutions efficaces, il déclara que, sans aller attaquer ces barbares, on pourrait repousser leurs insultes par la force ; qu'on traiterait toujours en amis les Hurons et les Algonquins ; enfin, qu'on empêcherait les Iroquois de leur faire aucun tort à la vue des habitations Françaises. Bien plus, ce même jour, il assembla les Hurons et les Algonquins, leur promit aide et protection dans toute l'étendue du pays qui était à la vue des habitations Françaises, et leur déclara en même temps qu'ils pouvaient attaquer et combattre les Iroquois, pourvu qu'ils le fissent hors de cette étendue. Enfin, pour ne pas les laisser plus longtemps exposés à la fureur des Iroquois, il leur fit bâtir un Fort au sein de Québec, et l'établit sur la hauteur, à côté du château Saint-Louis, afin qu'ils fussent protégés et mis à couvert par l'artillerie, et qu'en cas de besoin ils pussent même se réfugier dans le château. Ce réduit était de forme carré, d'environ cent cinquante pieds sur chaque face, avec deux entrées au milieu, l'une au nord, l'autre au midi : et comme il se trouvait, entre le château-Saint Louis et la grande église de Notre-Dame, il donnait aux sauvages chrétiens la facilité de se rendre à l'église sans danger. C'est ce qui faisait dire au P. Jérôme Lallemant : " Quelques-uns de nos Pères s'occupent à cultiver les deux Eglises Algon-
" quine et Huronne, que la crainte des ennemis resserre auprès de nous,
" leur donnant la commodité de s'acquitter de tous les devoirs des meil-
" leurs chrétiens. Si ceux qui sont obligés de s'écarter dans les terres,
" pour la chasse, pouvaient mener avec eux quelque Père qui les recon-
" ciliât avec Dieu dans le danger, ils s'y tiendraient avec bien plus d'assu-
" rance." M. d'Ailleboust fit plus encore. Pour protéger aussi les habitants de la campagne, exposés jusqu'alors aux insultes des Iroquois, il ordonna de construire quelques redoutes écartées, où ils pussent se retirer, en cas d'attaque ; et non content d'avoir donné ces ordres, il allait lui-même en personne pour visiter les travaux. Ainsi voyons-nous que, le 23 mars suivant, il se rendit dans ce dessein à la côte de Beaupré, où il avait ordonné de construire une de ces redoutes.

L'attitude que, sous le gouvernement de MM. de Lauson, les Iroquois. avaient prise à l'égard des Français, faisait assez comprendre que ces barbares ne tarderaient pas à leur déclarer de nouveau la guerre dès qu'ils croiraient en avoir une occasion favorable, comme ils firent vers la fin de l'année 1657.

(A continuer.)

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Livre Cinquième :—Le ministre Rouland.—Prudence de l'Evêque.—Apparition du lundi de Pâques.—Le cierge.—Les ex-voto.—Henri Busquet.—Tentative de séquestration. Dépouillement de la Grotte.

(Suite.)

Sur cette lettre, M. Massy s'adressa à l'Evêque pour le prier de faire interdire formellement à Bernadette tout voyage à la Grotte. Il mit tout naturellement en avant l'intérêt de la Religion compromis par ces hallucinations ou ces supercheries, et l'effet déplorable que de semblables choses produisaient sur tous les esprits sérieux, qui cherchaient en toute bonne foi à concilier le Catholicisme avec la saine philosophie et avec les idées modernes. Quant à l'hypothèse que les Apparitions fussent réelles, M. Massy, pas plus que M. Rouland, ne daignait s'y arrêter. Le préfet et le ministre avaient un égal dédain pour de telles superstitions.

Le Préfet était habile, mais l'Evêque était sagace, et il était malaisé de lui cacher le fond sous la forme. Mgr. Laurence démêla nettement deux choses :

La première, c'est que le pouvoir (et par ce mot nous comprenons seulement le Préfet de circonstance et le Ministre accidentel), eût été fort aise de mettre le Clergé en avant, tout en lui dictant ses décisions. Or, Mgr. Laurence avait à un trop haut degré les sentiments de ses devoirs d'évêque pour devenir un instrument.

La seconde, c'est que le ministre peut-être et le préfet certainement étaient tentés de recourir à la violence, c'est-à-dire d'opposer la force à l'esprit. Or, Mgr. Laurence était trop prudent pour ne point faire tous ses efforts afin d'éviter un pareil malheur.

Il fallait donc, d'un côté, se refuser énergiquement à la pression du pouvoir temporel, et d'autre part ne le point irriter ;—repousser ses exigences inadmissibles, et en même temps maintenir la bonne harmonie.

Entre ces diverses difficultés, Mgr. Laurence sut se tenir dans une sage mesure.

De même qu'il résistait à l'enthousiasme populaire qui le pressait de déclarer officiellement le miracle, de même il résista au Ministre et au Préfet lui demandant de condamner sans examen. Impassible au milieu des agitations de la multitude et du parti pris des hommes du pouvoir, il était résolu à ne se prononcer qu'en pleine connaissance de cause, à se garder de toute décision prématurée et à réserver l'avenir. Toutefois, en présence des dispositions manifestement hostiles de l'Administration, il com-

prenait qu'il devait faire tout le possible, tout le permis pour empêcher l'autorité civile de s'abandonner à de déplorables violences. Il fallait lui enlever tout prétexte. Puisque le pouvoir temporel penchait vers les mesures inconsidérées, le pouvoir spirituel devait avoir de la modération pour deux. Puisque le Préfet n'avait pas assez de prudence, l'Evêque devait en avoir trop : c'était suivant Sa Grandeur, le seul moyen d'en avoir assez.

Mgr. Laurence, ainsi que nous l'avons dit, était encore dans le doute au sujet du jugement à porter sur les événements de Lourdes. N'étant point sur les lieux, ne voyant point directement les merveilles qui s'accomplissaient, ne les connaissant même que par les rapports d'ecclésiastiques qui n'en étaient point les témoins immédiats, il n'avait pas encore formé sa conviction. Il attendait.

Dans ces circonstances, défendre formellement à Bernadette d'aller à la Grotte quand elle s'y sentait appelée par une voix d'en haut, c'eût été attenter à la liberté la plus sacrée de l'âme, et les hommes de l'Eglise savent la respecter, même chez une enfant : mais user de la voix du conseil et engager Bernadette à ne point se rendre aux Roches Massabielle en dehors de cette irrésistible impulsion, c'est ce que l'Evêque crut prudent d'ordonner au Curé de Lourdes, afin d'empêcher, autant qu'il était en lui, le pouvoir civil d'entrer dans cette voie dangereuse des persécutions vers laquelle, avec sa très-grande sûreté de coup-d'œil, il le voyait incliner.

Ce qui arrêtaient en effet le Préfet, c'était moins une question de principe qu'une considération de personne. Avec un prélat si universellement vénéré que Mgr. Laurence, et après avoir vécu jusque-là avec Sa Grandeur dans la plus parfaite harmonie, il y avait à y regarder à deux fois avant de tenter un coup d'état religieux. Le baron Massy avait trop le sentiment politique des choses administratives pour ne pas hésiter à rompre cette cordiale entente et à faire une invasion violente dans un domaine qui relevait de l'Evêque et de l'Evêque seul.

Le jour de Pâques était arrivé. Malgré les pieuses appréhensions de M. le ministre des Cultes, les merveilles accomplies à Lourdes n'avaient point "affaibli le sentiment religieux des populations." Des conversions sans nombre avaient eu lieu : les confessionnaux étaient assiégés de monde. Des usuriers ou des voleurs avaient restitué : beaucoup de scandales avaient cessé. Les fidèles se pressaient autour de la Table Sainte.

Le lundi de Pâques, 5 Avril, c'est-à-dire le jour même où le préfet s'était rendu chez Sa Grandeur, la Mère de Dieu avait fait de nouveau entendre un appel intérieur à la fille du meunier, et l'enfant, bientôt suivie d'une foule immense, s'était rendue à la Grotte où, comme précédemment, le ciel s'était ouvert devant elle et lui avait laissé voir la Vierge Marie dans sa gloire.

Ce jour-là, aux yeux émerveillés de la multitude, s'accomplit un fait fort étrange.

Le cierge que Bernadette avait apporté ou qu'on lui avait donné était très-grand, et elle l'avait appuyé par terre en le soutenant par le bout entre les doigts de ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un instinctif mouvement d'adoration, la voyante, tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains et les laissa reposer doucement et sans y songer sur le bout du cierge allumé. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts légèrement entr'ouverts et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là, suivant le faible souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abimée dans la céleste contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait autour d'elle la stupéfaction de la multitude. Les témoins se pressaient les uns sur les autres pour mieux voir. MM. Jean-Louis Fourcade, Martinou, Estrade, le Garde-Forestier Callet, les Demoiselles Tard'hivail, cent autres personnes furent les spectateurs de ce fait inouï. M. Dozous, dès les premiers moments, avait tiré sa montre : cet état extraordinaire dura un peu plus qu'un quart d'heure.

Tout à coup, un léger frissonnement se produit dans le corps de Bernadette. Ses traits redescendent. La Vision avait cessé et l'enfant était revenue à son état naturel. On lui prend la main : rien que de normal n'y apparaissait. La flamme avait respecté la chair de la Voyante en extase devant Marie. La foule, non sans raison, criait au miracle. L'un des spectateurs cependant, voulant faire la contre-épreuve, avait pris ce cierge encore allumé, et, sans qu'elle y fit attention, il l'approcha de la main de Bernadette.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle en se retirant vivement, vous me brûlez ? *

Les événements de Lourdes avaient produit une telle commotion dans ce pays et l'affluence des étrangers était telle que ce jour-là, bien qu'on ne fût point, comme dans la Quinzaine, prévenu à l'avance, la multitude réunie en un instant autour de Bernadette s'était levée à près de dix mille personnes. †

Quelques filles de Lourdes, d'une haute vertu, et parmi lesquelles nous ne nommerons qu'une sainte servante vénérée de tous, Marie Courrège, eurent, paraît-il, à la Grotte, à deux ou trois reprises et isolément, la même

* Ce fait du cierge fit beaucoup de bruit. Le *Lavedan* ne put se dispenser d'en parler quelque temps après : " Depuis la fameuse journée du 4 mars, dit-il, Bernadette a été sobre de visites à la Grotte. C'est à peine si elle y est revenue deux ou trois fois. Dans une de ses visites un témoin a pu nous assurer qu'étant en extase elle avait longtemps tenu la main au contact de la flamme du cierge et qu'elle n'en avait pas senti les plus légères douleurs. Vous pensez bien qu'on a crié au miracle."— Cette dernière réflexion est des plus naïves. Le rédacteur du *Lavedan* considère-t-il donc ce fait comme absolument naturel ?

† Averti, dès le premier moment, le maire avait fait placer des agents à tous les chemins ou sentiers pour faire le dénombrement. Il y avait, d'après le rapport, qu'il adressa le soir même au Préfet, 9,060 personnes, dont 4,822 habitants de Lourdes et 4,238 étrangers.

— Archives de la mairie de Lourdes.— Lettre du maire au Préfet, No. 86.

vision que Bernadette. Cela se répandit vaguement, mais ce fut sans influence sur la masse du public. De petits enfants eurent aussi des visions, mais d'un tout autre ordre, d'un ordre effrayant. Quand le Surnaturel divin apparaît, le Surnaturel diabolique tâche de s'y mêler. L'histoire des Pères du désert et des mystiques donne presque à chaque page la preuve de cette vérité. L'abîme était troublé et le Mauvais Ange avait recours à ses prestiges pour jeter le trouble dans l'âme des croyants.

Ces divers faits, assez mal observés à l'époque, n'ont point (maintenant surtout que la mémoire en a oublié certains détails), une précision assez rigoureuse pour que nous leur ouvrons les portes de l'Histoire. Nous les indiquons seulement pour ne rien négliger. Les visions vraies n'eurent qu'une importance individuelle : le reste tomba de soi-même.

Le concours continuait sur le chemin des Roches Massabielle. Pas un cri tumultueux dans cette foule, pas une agitation dans ce fleuve populaire dont les flots se renouvelaient sans cesse. Des cantiques, des litanies, des vivats en l'honneur de la Vierge, voilà tout ce qu'on entendait, tout ce que M. Jacomet et sa police pouvaient enrégistrer dans leurs Rapports. C'était plus que l'ordre, c'était le recueillement.

Les ouvriers de Lourdes avaient élargi le sentier, tracé depuis quinze ou vingt jours par les carriers sur les pentes de Massabielle ; ils avaient fait jouer la mine et taillé le rocher en maint endroit ; de sorte qu'ils avaient créé sur ces coteaux abruptes un chemin assez large et très-praticable. C'était un travail considérable qui avait demandé de la peine, du temps, des frais. Ces braves gens accomplissaient ce labeur dans la soirée, en revenant des chantiers où ils étaient occupés du matin au soir. Ils se reposaient des fatigues de leur rude journée en travaillant à ce chemin qui conduisait à Dieu : *In labore requies*. Vers la tombée de la nuit, on les voyait attachés comme une fourmillière au flanc du tertre rapide, piochant, brouettant, creusant le roc, y mettant de la poudre et faisant voler en éclats le marbre ou le granit.

— Qui vous paiera ? leur disait-on.

— La sainte Vierge, répondaient-ils.

Avant de se retirer, ils descendaient tous ensemble à la Grotte et faisaient la prière en commun. Au milieu de cette superbe nature, sous ce beau ciel étoilé, ces scènes chrétiennes avaient une simplicité et une grandeur primitives.

La Grotte changeait peu à peu d'aspect. Jusque-là on y avait fait brûler des cierges en signe de vénération. On y déposa vers cette époque des vases de fleurs, naturelles ou découpées par de pieuses mains, des statues de la Vierge, des ex-voto en signe de reconnaissance. Les ouvriers avaient fait une petite balustrade pour protéger ces objets fragiles contre les involontaires accidents qu'aurait pu occasionner l'empressement de la multitude.

Plusieurs personnes, ayant reçu quelque grâce singulière par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes, apportèrent comme un hommage au lieu de la Vision leur petite croix d'or avec la chaîne, confiant la garde de leur pieuse offrande à la foi publique. Comme dès ce moment tout le pays s'écriait qu'il fallait obéir à l'Apparition et construire une chapelle, on se mit également à jeter de l'argent dans la Grotte. Des sommes considérables, quelques milliers de francs, se trouvèrent ainsi exposées en plein air, sans nulle défense extérieure, durant la nuit et durant le jour ; et, tel était le respect qu'inspirait ce lieu, naguère inconnu, tel était l'effet moral produit sur les âmes, qu'il ne se rencontra pas un seul malfaiteur dans tout le pays pour tenter un larcin sacrilège. Et cela est d'autant plus merveilleux, que, quelques mois auparavant, plusieurs églises voisines avaient été dévalisées. La Vierge ne voulait point que le moindre souvenir criminel se mêlât à l'origine du pèlerinage qu'elle voulait établir.

Une circonstance singulière qui passa peut-être inaperçue à cette époque fut relevée par la suite et frappa beaucoup de personnes. Nous ne pouvons nous empêcher de la faire remarquer :

Un des plus beaux privilèges de la Souveraineté, c'est le droit de faire grâce, et quand un roi veut fêter son avènement, il amnistie les coupables.

La Reine du Ciel pouvait plus et fit plus. Elle voulut qu'il n'y eût pas même de coupables. Les Apparitions qui avaient eu lieu déjà et celles qui eurent lieu plus tard se trouvèrent réparties sur deux trimestres judiciaires. Or, pendant ces deux trimestres, il n'y eut dans le département, *ni un seul crime commis, ni un seul criminel condamné*. C'est un fait peut-être sans précédents. La session des assises de mars n'eut à examiner qu'une seule affaire antérieure à la période des Apparitions, et qui se termina par un acquittement. La session suivante, qui devait avoir lieu en juin, n'eut que deux affaires à juger, *l'une et l'autre relatives à des événements antérieurs à cette même période*. *

Cette coïncidence étonnante, cette marque mystérieuse de l'invisible influence qui planait sur toute la contrée, cette preuve toute extérieure, ce prodige moral, ce miracle diocésain, nous semblent faits pour donner à réfléchir aux esprits les plus frivoles. Comment, pendant un aussi long temps, les criminels ont-ils eu le bras arrêté ? Est-ce imposture, hallucination ou catalepsie ? Comment le glaive de la justice n'a-t-il pas eu à sévir ? D'où venait cette paix, cette trêve de Dieu, *précisément en ce moment* ? En dehors de la raison que nous indiquons, nous invitons l'incroyance à essayer de trouver la cause de ce fait surprenant et de cette étrange coïncidence. Elle le tentera vainement.

La Reine du ciel avait passé, la Reine du ciel avait béni.

Bernadette était constamment visitée par les innombrables étrangers que la piété ou la curiosité faisaient affluer à Lourdes. Il y en avait de

* Voir l'*Intérêt pu lic* des 6 mars et 8 juin, et l'*Ere impériale* de la même époque.

toutes les classes, de toutes les professions, de toutes les philosophies. Nul ne prit en défaut cette parole simple et loyale ; nul, après avoir vu et entendu la Voyante, n'osa dire qu'elle mentait. Au milieu des partis agités et des discussions sans nombre, cette petite enfant, par un privilège inconcevable, inspirait à tous le respect, et elle ne fut pas une seule fois en butte à la calomnie. L'éclat de cette innocence était tel, que sa personne ne fut ni atteinte ni attaquée : une invisible égide la protégeait.

D'une intelligence très-ordinaire en toutes choses, Bernadette était au-dessus d'elle-même toutes les fois qu'elle avait à rendre témoignage de l'Apparition. Aucune objection ne la troublait.

Elle avait des réponses profondes. M. de Ressaiguier, conseiller-général et ancien député des Basses-Pyrénées, vint la voir : il était accompagné de plusieurs dames de sa famille. Il se fit raconter les Visions dans le plus grand détail. Lorsque Bernadette lui dit que l'Apparition s'exprimait en patois béarnais, il se récria :

—Tu ne dis point la vérité, mon enfant ! Le bon Dieu et la sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.

—S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes ? Et s'ils ne le comprenaient pas, qui nous rendrait capables de le comprendre ?

Elle avait des réparties spirituelles.

—Comment la sainte Vierge a-t-elle pu t'ordonner de manger de l'herbe ? Elle te prenait donc pour une bête ? lui disait un jour un sceptique.

—Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade ? lui répliqua-t-elle en souriant finement.

Elle avait des réponses naïves. Ce même M. de Ressaiguier lui parlait de la beauté de l'Apparition de la Grotte :

—Était-elle aussi belle que les personnes que voici ? lui demanda-t-il.

Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle eut comme une moue de dédain :

—Oh ! c'était bien autre chose que *tout cela* ! fit-elle :

“ Tout cela, ” c'était l'élite de la société de Pau.

Elle déconcertait les subtilités de l'esprit par lesquelles on cherchait à l'embarrasser.

—Si M. le Curé vous défendait formellement d'aller à la Grotte, que feriez-vous ? lui disait quelqu'un.

—Je lui obéirais.

—Mais si vous receviez en même temps de l'Apparition l'ordre d'y aller, que feriez-vous alors entre ces deux ordres contraires ?

L'enfant tout aussitôt, sans hésiter le moins du monde, répondit :

—J'irais demander la permission à Monsieur le Curé.

Rien, ni à cette époque ni plus tard, ne lui fit perdre sa simplicité pleine de grâce. Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parlait de l'Apparition. Elle se considérait toujours comme la dernière à l'école des Sœurs. On avait de la peine à lui apprendre à lire et à écrire. L'esprit de cette enfant était ailleurs, et, si nous osions pénétrer dans cette nature exquise et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis.

Aux récréations, elle se confondait avec ses compagnes. Elle aimait à jouer.

Quelquefois un visiteur, un étranger venu de loin demandait aux Sœurs de lui montrer cette Voyante, cette privilégiée du Seigneur, cette bien-aimée de la Vierge, cette Bernadette dont le nom était déjà si célèbre.

—La voilà, disait la Sœur en la désignant du doigt parmi les autres enfants.

Le visiteur regardait, et il voyait une petite fille chétive et misérablement vêtue, jouant aux barres, à cache-cache, à pigeon-vole, sautant à la corde, toute entière aux innocents plaisirs de l'enfance. Mais ce qu'elle préférait à tout, c'était de figurer, elle la trentième ou la quarantième, dans une de ces rondes immenses que les enfants font en chantant et se tenant par la main.

La Mère de Dieu, en visitant Bernadette, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses divines, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de pèlerinage, avait protégé, par un miracle plus grand que tout autre, sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.

Ce n'était point seulement à Lourdes que des guérisons miraculeuses avaient lieu. Des malades qui ne pouvaient point venir à la Grotte s'étaient procuré de l'eau et avaient vu leurs souffrances invétérées disparaître soudainement

Il y avait à Nay, dans les Basses-Pyrénées, un enfant de quinze ans nommé Henri Busquet dont la santé était perdue. Il avait eu, en 1856, une violente et longue fièvre typhoïde à la suite de laquelle s'était formé au côté droit du cou un abcès qui avait gagné insensiblement le haut de la poitrine et le bas de la joue. Cet abcès était gros comme le poing. L'enfant souffrait à se rouler par terre. M. le docteur Suberville, très-renommé en ce pays, perça cet abcès, quatre mois environ après sa formation, et il en sortit une énorme quantité de matière séro-purulente. Mais Henri ne guérit point. Après plusieurs médications impuissantes, le docteur songea aux eaux de Cauterets. En 1857, dans le courant du mois d'octobre, époque de l'année où, les riches baigneurs étant déjà partis, les indigents se rendent à ces thermes célèbres, le jeune Busquet y prit une quinzaine de bains. Ils furent plus nuisibles qu'utiles et avivèrent ses plaies. La

maladie s'aggravait malgré des soulagements momentanés. Le malheureux enfant avait aux régions que nous venons d'indiquer un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant le haut de la poitrine, tout un côté du cou, et menaçant le visage. En outre, deux nouveaux engorgements glandulaires très-prononcés s'étaient déclarés à côté de cet affreux ulcère.

Tel était l'état de ce pauvre enfant lorsque, entendant parler des effets merveilleux de l'eau de la Grotte, il pensa à y avoir recours. Il voulait partir et y faire à pied son pèlerinage ; mais il présumait trop de ses forces et ses parents refusèrent de l'y conduire.

Henri, qui était très-pieux, était poursuivi par l'idée que la Vierge apparue à Bernadette le guérirait. Il demanda à une voisine qui allait à Lourdes de puiser pour lui un peu d'eau à la Source. Elle lui en apporta une bouteille dans la soirée du mercredi, 28 avril, fête du Patronage de saint Joseph.

Vers les huit heures du soir, au moment de se coucher, l'enfant s'agenouille et adresse sa prière à la Très-Sainte Vierge.

Sa famille priait avec lui ; son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs. C'étaient de très-braves gens, simples et croyants : l'une des filles est aujourd'hui religieuse chez les sœurs de Saint-André.

Henri se met au lit. Le docteur Subervielle lui avait souvent recommandé de ne se jamais servir d'eau froide, sous peine d'une complication fâcheuse de son mal ; mais, en ce moment, Henri pensait à tout autre chose qu'aux prescriptions de la Médecine. Il enlève les bandages et la charpie qui couvrent son ulcère et ses tumeurs, et, à l'aide d'un linge qu'il imbibe dans l'eau de la Grotte, il baigne et lave ses plaies avec l'onde miraculeuse. La foi ne lui manquait point. "Il est impossible, pensait-il, que la sainte Vierge ne me guérisse pas." Il s'endort sur cette espérance. Un sommeil profond s'empare de lui.

Au réveil, son espérance était une réalité, toutes ses douleurs avaient cessé, toutes ses plaies étaient fermées ; les glandes avaient disparu ; l'ulcère n'était plus qu'une cicatrice solide, aussi solide que si la main du temps l'avaient fermée lentement. La puissance éternelle qui était intervenue, et qui avait guéri, avait fait en quelques instants l'œuvre de plusieurs mois ou de plusieurs années. La guérison avait été complète, soudaine et sans convalescence.

Le Rapport des médecins adressé à la Commission et dans lequel nous avons puisé les termes techniques de notre récit, s'inclinait devant le Miracle manifeste survenu en cet enfant. "Toutes les affections de la nature de celle-ci, disait l'un d'eux, sont lentes à guérir parce qu'elles se rattachent à la diathèse scrofuleuse et qu'elles impliquent la nécessité de modifier profondément l'organisme. Cette seule considération mise en regard de la soudaineté de la guérison suffit pour prouver que ce fait

“ s'écarte de l'ordre de la nature. Nous le rangeons parmi les faits qui posent et sèdent pleinement et d'une manière évidente le caractère surnaturel (*). ”

Le médecin ordinaire du malade, M. le docteur Subervielle, déclarait merveilleuse et divine, comme tout le monde, cette soudaine guérison ; mais le scepticisme inquiet qu'il y a souvent au fond de l'esprit des disciples de la Faculté, attendait la grande épreuve du temps.

— Qui sait, disait souvent M. Subervielle, si, à dix-huit ans, ceci ne reviendra pas ? Jusque-là, je serai toujours tourmenté.

L'éminent médecin qui parlait ainsi ne devait pas avoir la joie de voir cette guérison confirmée par la temps. Le pays eut le malheur de le perdre, il mourut quelque temps après.

Quand au jeune Henri Busquet, l'auteur de ce livre, suivant sa coutume de vérifier par lui-même, a voulu le voir et l'entendre.

Henri nous a dit son histoire, que nous connaissions déjà par les rapports officiels et par plusieurs témoins. Il nous l'a racontée comme une chose toute simple, sans stupeur et sans surprise. Pour le ferme bon sens de ces chrétiens du peuple, dont les sophismes n'ont pas égaré l'esprit, le Surnaturel ne paraît point extraordinaire, et moins encore contraire à la raison. Ils le trouvent conforme aux vraies notions du sens commun. S'ils sont surpris parfois qu'un médecin leur rende la santé, ils ne sont jamais étonnés que Dieu, qui a été assez puissant pour créer l'homme, soit assez bon pour le guérir. Ils voient d'un regard très-droit, que le Miracle, loin de troubler l'ordre, est au contraire une des lois de l'ordre éternel. Si Dieu, dans sa miséricorde, a donné à certaines eaux, la vertu d'enlever telle maladie, s'il guérit indirectement ceux qui usent, suivant certaines conditions, de ces choses matérielles, combien, à plus forte raison, saura-t-il guérir directement ceux qui directement s'adressent à Lui ? Ainsi raisonne le pauvre peuple.

Nous avons voulu voir de nos yeux et toucher de nos mains les traces de cette terrible plaie, si miraculeusement guérie. Une vaste cicatrice marque la place où était l'ulcère. Il y a longtemps que l'enfant a franchi la crise de la dix-huitième année, et rien n'a reparu de sa cruelle maladie. Nulle souffrance, nul écoulement, nulle tendance aux engorgements glandulaires. La santé est parfaite. Henri Busquet est aujourd'hui un homme de vingt-cinq ans plein de vie et de force. Il exerce comme son père l'état de plâtrier. Le dimanche, à la fanfare de l'Orphéon, il remplit, non sans talent, sa partie de trombone parmi les instruments de cuivre. Il a une voix superbe. Si jamais vous allez dans la ville de Nay, vous l'entendrez sûrement à travers les fenêtres de quelque maison en construction ou en réparation, car, sur ses échafaudages, il a coutume de chanter à plein cœur, depuis l'aurore jusques au soir. Vous pouvez écouter sans crainte

* Rapport de M. le docteur Vergez, médecin des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

que vos oreilles soient blessées par quelque chanson grossière. Ce sont de gais et innocents couplets, parfois même des cantiques que module cette voix charmante. Celui qui chante n'a pas oublié que c'est à la Sainte Vierge qu'il doit la vie.

Dans le courant de ces mois de Mars et d'Avril, avant comme après la lettre du Ministre, M. le Préfet avait employé sa vive intelligence à trouver en dehors du Surnaturel la clef de ces étranges affaires de Lourdes. Les interrogatoires avaient été inutilement renouvelés par le parquet et par Jacomet. Ni le Commissaire de Police ni M. Dutour n'avaient pu prendre l'enfant en défaut. Cette petite bergère de treize ou quatorze ans, ignorante et ne sachant ni lire, ni écrire, ni même parler français, déconcertait par sa simplicité profonde les habiles et les prudents.

Un disciple des Mesmer et des Du Potet, venu on ne sait d'où, avait vainement tenté d'endormir Bernadette du sommeil magnétique. Ses passes avaient échoués contre ce tempérament paisible et peu nerveux, et il n'avait réussi qu'à donner une migraine à l'enfant. La pauvre petite se prêtait d'ailleurs avec résignation aux expériences et à l'examen de chacun. Dieu voulait qu'elle fût en butte à toutes les épreuves et que de toutes, sans exception, elle sortit triomphante.

On avait appris qu'une famille étrangère et immensément riche ayant comme tout le monde, subi le charme de Bernadette, lui avait proposé de l'adopter en offrant aux parents une fortune, cent mille francs, avec la facilité de rester auprès de leur enfant. Le désintéressement de ces braves gens n'avait pas même été tenté, et ils avaient voulu rester pauvres.

Tout échouait, les pièges de la ruse, les offres de l'enthousiasme, la dialectique des esprits les plus déliés.

Quelle que fût son horreur pour le fanatisme, M. le Procureur impérial Dutour ne pouvait trouver, ni dans le Code d'Instruction Criminelle, ni dans le Code Pénal, aucun texte qui l'autorisât à sévir contre Bernadette et à la faire incarcérer. Une arrestation de cette nature eût été illégale au premier chef et aurait pu avoir pour le magistrat qui l'eût ordonnée des conséquences fâcheuses. Aux yeux de la loi pénale, Bernadette était innocente.

M. le Préfet, avec sa très-grande netteté d'esprit, se rendit compte de tout cela aussi bien qu'eût pu le faire un jurisconsulte. Il songea alors à arriver au même résultat à l'aide d'un autre moyen, et à procéder par mesure administrative à cet emprisonnement qui lui semblait utile et dont la Magistrature, les codes à la main, ne se croyait pas le droit de prendre l'initiative.

Il y a dans l'immense arsenal de nos lois et règlements une arme redoutable, nous voulons parler de la loi sur les Aliénés. Sans débat public, sans défense possible, sur le certificat d'un ou deux médecins le déclarant atteint de trouble mental, un malheureux peut être saisi brusquement, par

simple mesure administrative, et jeté dans la plus terrible des prisons, dans le cabanon d'une maison de fous. Que, dans la plupart des cas, cette loi s'applique suivant l'équité, par suite de l'honorabilité générale et de la capacité du corps médical, nous le croyons et nous avons besoin de le croire. Mais que cette honorabilité et ce savoir autorisent à supprimer toute défense, toute publicité et tout appel ; que la décision à huis-clos de deux médecins soit dispensée de cette triple garantie dont la Loi a voulu entourer les jugements de la Magistrature, c'est ce que nous avons quelque peine à comprendre.

Convaincu comme il l'était de l'impossibilité actuelle du Surnaturel, M. le préfet Massy n'hésita pas, dans l'impuissance d'agir où se trouvait la Magistrature, à chercher dans cette loi redoutable une solution à la question extraordinaire qui venait de surgir tout à coup dans son département.

En apprenant que la Vierge était apparué de nouveau et avait dit son nom à Bernadette, M. le Préfet envoya chez les Soubirous une commission composée de deux Médecins. Il les prit parmi ceux qui n'admettaient pas plus que lui le Surnaturel, parmi ceux qui avaient leurs conclusions écrites d'avance dans leur prétendue philosophie médicale. Ces deux Médecins qui étaient de Lourdes et dont l'un était l'ami particulier du Procureur impérial, s'épuisaient depuis trois semaines à soutenir toutes sortes de théories sur la catalepsie, le somnambulisme, l'hallucination, et se débattaient exaspérés contre l' inexplicable rayonnement de l'extase, contre le jaillissement de la Source, contre les guérisons soudaines qui venaient à chaque instant battre en brèche les doctrines qu'ils avaient rapportées de la Faculté.

Ce fut à ces hommes et dans ces circonstances que M. le Préfet, dans sa sagesse, jugea bon de confier l'examen de Bernadette.

Ces messieurs palpèrent la tête de l'enfant et n'y trouvèrent aucune lésion. Le système de Gall consulté n'indiquait nulle part la protubérance de la folie. Les réponses de l'enfant étaient sensées, sans contradictions, sans bizarrerie. Rien d'exagéré dans le système nerveux : tout au contraire, un plein équilibre et je ne sais quoi de profondément calme. Un asthme fatiguait souvent la poitrine de la petite fille ; mais cette infirmité n'avait aucune liaison avec un dérangement du cerveau.

Les deux Médecins, très-consciencieux d'ailleurs malgré leurs préventions, consignèrent toutes ces choses dans leur rapport, et constatèrent l'état très-sain et très-normal de l'enfant.

Toutefois, comme sur la question des Apparitions, elle persistait invariablement dans son récit, ces messieurs, qui ne croyaient point à la possibilité de pareilles visions, s'appuyèrent là-dessus pour dire que Bernadette *pourrait bien être hallucinée.* (1.)

(1.) *Archives de la mairie de Lourdes.* Lettre d'envoi à M. le Préfet du rapport de MM. les docteurs ** et ***, en date du 26 Avril. Nous ne nommerons pas ces deux docteurs qui ne sortirent qu'un instant de la vie privée pour faire ce rapport officiel, et qui

Malgré leurs idées anti-surnaturelles, ils n'osèrent, devant l'état si bien équilibré et si intellectuellement normal de l'enfant, prendre une formule plus affirmative. Ils sentaient instinctivement que c'était non leur science positive avec ses certitudes, mais leurs opinions philosophiques préconçues qui concluaient de la sorte, et qui répondaient à la question par la question.

M. le Préfet n'y regardait pas de si près, et ce Rapport lui parut suffisant. Muni de cette pièce, et en vertu de la loi du 30 juin 1838, il résolut de faire arrêter Bernadette et de la faire conduire à Tarbes pour être internée provisoirement à l'hospice, et ensuite, sans doute, dans une maison de fous.

Frapper cette enfant n'était pas tout : il fallait opposer enfin une digue à ce mouvement extraordinaire de la population. M. Rouland l'avait insinué dans sa lettre au Préfet, cela était possible sans sortir de la légalité. Il n'y avait pour cela qu'à considérer la Grotte comme un oratoire, et à la faire dépouiller des *ex-voto* et des offrandes des croyants.

Si les croyants opposaient de la résistance, un escadron de cavalerie se tiendrait à Tarbes, prêt à tout événement. Une émeute eût comblé bien des vœux secrets.

Restait à faire exécuter, contre Bernadette et contre la population, ces diverses mesures, dont l'infailibilité préfectorale avait reconnu la nécessité et l'urgence pour parer à l'invasion croissante de la Superstition.

C'était l'époque du Conseil de révision, M. Massy eut dans cette circonstance l'occasion de se rendre à Lourdes, et d'y voir tous les Maires du canton.

“ M. le Préfet, a dit depuis un illustre écrivain, M. le Préfet était chargé d'imposer ce jour-là à ses administrés un service assez grand, assez lourd, inauguré d'une façon assez répugnante : il aurait pu comprendre, s'il l'avait voulu, que quelques libertés consolantes sont nécessaires en compensation des sacrifices qu'exige la société. Or, la liberté de prier en certains lieux, d'y brûler un cierge, d'y puiser une goutte d'eau, d'y déposer une offrande, ne peut pas paraître bien onéreuse à l'Etat, ni funeste à l'ordre publique, ni offensante pour la pudeur et la liberté de personne : cependant elle console profondément ceux qui en usent. . . Laissez donc la foi vivre ! Dans vos emplois, dans vos puissances, dans vos fortunes, songez que la plupart des hommes que vous gouvernez ont besoin de demander à Dieu le pain de chaque jour, et ne le reçoivent que par une sorte de miracle. La foi, c'est déjà du pain : elle aide à manger le pain noir ; elle aide à l'attendre encore patiemment, passé l'heure où il devait venir. Et quand Dieu semble vouloir ouvrir un de ces lieux de grâce où la foi coule plus abondante et donne de plus prompts secours, ne les fermez

se trompèrent, croyons-nous, sans y mettre de méchanceté.—S'ils avaient quelques réclamations à faire au sujet de notre récit, nous sommes prêts sur une lettre d'eux à en tenir compte.

pas : vous-mêmes, les premiers, en aurez besoin. C'est là que vous pourrez faire des économies sur le budget des hôpitaux et des prisons." (1.)

Telles n'étaient point les pensées, tels n'étaient point les sentiments de M. le baron Massy. Après avoir prélevé au nom du Pouvoir ce terrible impôt du sang, que l'on nomme la Conscription, il adressa aux Maires du canton un discours officiel. Il sut invoquer à la fois, à propos des Apparitions et des Miracles, l'intérêt de l'Eglise et celui de l'Etat, le Pape et l'Empereur. En chacune de ses phrases, il commençait par la piété et finissait par l'administration. Les prémisses étaient d'un théologien, les conclusions étaient d'un préfet.

" M. le Préfet a montré aux Maires, disait le surlendemain le journal de la Préfecture, ce que les scènes qui s'étaient produites avaient de regrettable, et *quelle défaveur elles tendaient à jeter sur la Religion*. Il s'est appliqué surtout à leur faire comprendre que le fait de la création d'un oratoire à la Grotte, *fait suffisamment constitué par le dépôt d'emblèmes religieux et de cierges*, était une atteinte portée à l'autorité *ecclésiastique et civile*, une *illégalité* qu'il était du devoir de l'administration de faire cesser, puisque, *aux termes de la Loi*, aucune chapelle publique ou oratoire ne peut être fondée *sans l'autorisation du Gouvernement*, sur l'avis de l'Evêque diocésain." (2.)

" —Mes sentiments, avait ajouté le dévot fonctionnaire, ne doivent être suspects à personne. Tout le monde, dans ce département, connaît mon respect profond pour la Religion. J'en ai donné,—je crois,—assez de preuves, pour qu'il soit impossible de mal interpréter mes intentions.

" Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre, Messieurs, que j'ai donné l'ordre au Commissaire de Police d'enlever et de transporter à la Mairie, où ils seront mis à la disposition de ceux qui les ont déposés, les objets placés dans la Grotte.

" J'ai prescrit, en outre, d'ARRÊTER et de conduire à Tarbes, *pour y être traitées comme malades*, aux frais du Département, les personnes qui se diraient visionnaires, et je ferai poursuivre, *comme propagateurs de fausses nouvelles*, tous ceux qui auraient contribué à mettre en circulation les bruits absurdes que l'on fait courir." (3.)

Ceci se passait le 4 mai. C'est ainsi que le très-religieux Préfet inaugurerait son mois de Marie.

Ces paroles furent accueillies par un "*enthousiasme unanime*," suivant le journal de la Préfecture.

La vérité est que les uns désapprouvèrent hautement la voie violente dans laquelle s'engageait l'autorité, tandis que d'autres, appartenant à la

(1.) Louis Veuillot, *Univers* du 28 août 1868.

(2.) *Ere impériale* du 8 mai.

(3.) Nous donnons ce discours d'après l'article de l'*Ere impériale*, journal de la Préfecture. No. du 8 mai.

secte des Libres-Penseurs, s'imaginèrent que la main du Préfet allait suffire à enrayer brusquement la marche irrésistible des choses.

Au dehors, les philosophes et les savants se réjouissaient. Le *Lavedan*, absolument silencieux depuis deux mois, terrassé qu'il était par l'évidence des faits, retrouva la parole pour entonner un dithyrambe préfectoral.

Immédiatement après son discours, le Chef du Département avait quitté la ville, laissant s'exécuter hors de sa présence ce qu'il avait ordonné.

Les mesures de M. le Préfet se complétaient l'une par l'autre. Par l'arrestation de Bernadette, il atteignait la cause ; par l'enlèvement des objets à la Grotte, il atteignait l'effet. Si, comme c'était probable, ces ardentes populations, blessées dans la liberté de leurs croyances, de leur droit de prier, de leur religion, essayaient quelque résistance ou se livraient à quelque désordre, l'escadron de cavalerie, mandé par dépêche, accourait à bride abattue, et, mettant toutes choses au régime de l'état de siège, réfutait la Superstition par le tout-puissant argument du sabre. De même qu'il venait de transformer une question religieuse en question administrative, M. Massy était prêt à transformer la question administrative en question militaire.

Le Maire et le Commissaire de Police étaient chargés, chacun selon ce qui les concernait, d'exécuter les volontés du Préfet. Le premier avait ordre de faire arrêter Bernadette, le second de se rendre aux Roches Massabielle et de dépouiller la Grotte de tout ce que la piété ou la reconnaissance des fidèles y avait déposé.

Suivons-les tous les deux, et commençons par le Maire, ainsi que le veut la hiérarchie.

Bien que M. Lacadé, Maire de Lourdes, évitât de se prononcer sur les événements extraordinaires qui se passaient, il en était fortement impressionné, et ce ne fut point sans une certaine terreur qu'il vit l'Administration entrer dans cette voie de violences. Il était fort perplexe. Il ne savait quelle attitude allaient prendre les populations ; il est vrai que M. le Préfet annonçait l'envoi possible d'un escadron de cavalerie pour maintenir la tranquillité dans la ville de Lourdes à la suite de l'arrestation ; mais cela même ne laissait pas que de l'inquiéter fortement. Le côté surnaturel et les miracles l' alarmaient aussi. Il ne savait que faire entre l'autorité du Préfet, la force du peuple et les puissances d'en-haut. Il aurait voulu ménager la terre et le ciel. Il s'adressa, pour soutenir son courage, au Procureur impérial, M. Dutour ; et, tous deux ensemble, ils se rendirent chez M. le Curé de Lourdes pour lui communiquer l'ordre d'arrestation émané de la Préfecture. Ils expliquèrent à l'abbé Peyramale comment, d'après le texte de la loi du 30 Juin 1838, le Préfet agissait dans la plénitude de son droit légal.

Le Prêtre ne put contenir son indignation devant la cruelle iniquité d'une telle mesure, fût-elle à la rigueur possible d'après quelqu'une des innombrables lois françaises.

— Cette enfant est innocente ! s'écria-t-il ; et la preuve, monsieur le Procureur impérial, c'est que, comme magistrat, vous n'avez pu, malgré vos interrogatoires de toute sorte, trouver un prétexte à la moindre poursuite. Vous savez qu'il n'y a pas un tribunal en France qui ne reconnût cette innocence, éclatante comme le soleil ; qu'il n'y a pas un Procureur-général qui, en de telles circonstances, ne déclarât monstrueuse et ne fit cesser non seulement une arrestation, mais une simple action judiciaire.

— Aussi la Magistrature n'agit-elle pas, répondait M. Dutour. M. le Préfet, sur le rapport des médecins, fait renfermer Bernadette comme atteinte de démence, et cela dans son intérêt, pour la guérir. C'est une simple mesure administrative qui ne touche en rien à la Religion, puisque ni l'Évêque ni le Clergé ne se sont prononcés sur tous ces faits, qui se passent en dehors d'eux.

— Une telle mesure, reprit le Prêtre, serait la plus odieuse des persécutions ; d'autant plus odieuse, qu'elle prend un masque hypocrite, qu'elle affecte de vouloir protéger, qu'elle se cache sous le manteau de la légalité, et qu'elle a pour objet de frapper un pauvre être sans défense. Si l'Évêque, si le Clergé, si moi-même, nous attendons qu'une lumière de plus en plus grande se fasse sur ces événements pour nous prononcer sur leur caractère surnaturel ; nous en savons assez pour juger de la sincérité de Bernadette et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et dès qu'ils ne constatent aucune lésion cérébrale, en quoi vos deux Médecins seraient-ils plus compétents pour juger de la folie ou du bon sens que l'un quelconque des mille visiteurs qui ont interrogé cette enfant, et qui ont tous admiré la pleine lucidité et le caractère normal de son intelligence ? Vos médecins eux-mêmes n'osent affirmer et ne concluent que par une hypothèse. M. le Préfet ne peut, à aucun titre, faire arrêter Bernadette.

— C'est légal.

— C'est illégitime. Prêtre, Curé-doyen de la ville de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles. Si je voyais un homme armé attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie, car je sais le devoir de protection qui incombe au bon Pasteur. Sachez que j'agirai de même quand bien même cet homme serait un Préfet et que son arme serait le mauvais article d'une mauvaise loi. Allez donc dire à M. Massy que ses Gendarmes me trouveront sur le seuil de la porte de cette pauvre famille, et qu'ils auront à me renverser, à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille.

Cependant. . . .

— Il n'y a pas de cependant. Examinez, faites des enquêtes, vous êtes libres, et tout le monde vous y convie. Mais si, au lieu de cela, vous voulez persécuter, si vous voulez frapper les innocents, sachez bien qu'avant d'atteindre le dernier et le plus petit parmi mon troupeau, c'est par moi qu'il faudra commencer.

—Quant à la Grotte, reprit le Prêtre, si M. le Préfet veut, au nom des lois de la Nation et au nom de sa piété particulière, la dépouiller des objets que d'innombrables visiteurs ont déposés en l'honneur de la sainte Vierge, qu'il le fasse. Les croyants seront attristés et même indignés. Mais qu'il se rassure, les habitants de ce pays savent respecter l'Autorité, même quand elle s'égare. On dit qu'à Tarbes un escadron est en selle, attendant pour accourir à Lourdes un signal du Préfet. Que l'escadron mette pied à terre. Quelque ardentes que soient les têtes, quelque ulcérés que soient les cœurs, on écoute ma voix et je répons, sans la force armée, de la tranquillité de mon peuple. Avec la force armée, je n'en répons plus.

L'attitude énergique prise par M. le Curé de Lourdes, que l'on savait incapable de plier dans tout ce qu'il considérait comme son devoir, introduisait dans la question un élément imprévu quoique très-aisé à prévoir.

Le Procureur Impérial, dès qu'il s'agissait d'une mesure administrative, n'avait point à intervenir ; et ce n'était qu'officieusement que M. Dutour avait accompagné M. Lacadé au presbytère. Tout le poids de la décision à prendre portait donc sur ce dernier.

M. Lacadé avait la certitude que le Curé de Lourdes ferait infailliblement ce qu'il avait dit. Quant à opérer par surprise et à arrêter brusquement Bernadette à l'insu du Pasteur, il n'y fallait point songer, maintenant que l'abbé Peyramale était prévenu et qu'il avait l'œil ouvert. Nous avons dit tout à l'heure les impressions que ressentait le Maire en présence du Surnaturel surgissant tout à coup sous ses yeux. L'apparente impassibilité du magistrat municipal cachait un homme très-anxieux et très-agité.

Il fit part au Préfet de la conversation que M. Dutour et lui venaient d'avoir avec le Curé-Doyen, de l'attitude et des paroles de l'homme de Dieu. L'arrestation de Bernadette, ajoutait-il, pourrait, en outre, dans l'état des esprits, soulever la ville et provoquer une révolte indignée contre les autorités constituées. Quant à lui, devant la détermination si formellement exprimée par M. le Curé et en présence de si redoutables éventualités, il se voyait à regret obligé de se refuser—fallût-il résigner les honneurs de la Mairie—à faire exécuter personnellement une pareille mesure. C'était au Préfet, s'il le jugeait bon, d'agir directement et de faire opérer l'arrestation par un ordre direct à la Gendarmerie.

Pendant que le sort et la liberté de Bernadette étaient soumis à ces incertitudes, M. Jacomet, en grande tenue et revêtu de son écharpe, se préparait à exécuter aux Roches Massabielle, les mesures prescrites par M. Massy.

Le bruit que le Préfet avait donné l'ordre de spolier la Grotte s'était répandu rapidement et avait jeté l'agitation dans toute la ville. La population tout entière était consternée comme en présence d'un sacrilège monstrueux.

—La très-sainte Vierge a daigné descendre chez nous, disait-on, et y

opérer des miracles, et voilà comment on la reçoit ! Il y a de quoi attirer la colère du Ciel !

Les âmes les plus froides étaient émues ; une sourde effervescence se manifestait peu à peu dans la population et allait grandissant. Dès les premiers moments et avant l'entrevue que nous venons de raconter, le curé Peyramale et les Prêtres de la ville avoient fait entendre aux uns et aux autres des paroles de paix, et tâché de calmer les plus irrités.

“ —Mes amis, disait le Clergé, ne compromettez pas votre cause par des désordres ; subissez la loi, même mauvaise. Si la sainte Vierge est en tout cela, elle saura bien tourner les choses à sa gloire ! et vos violences, si vous vous en permettiez, seraient à son égard un manque de foi, une injure à sa toute-puissance. Voyez les martyrs ; se sont-ils révoltés contre les empereurs ? Et ils ont triomphé par cela même qu'ils n'ont pas combattu.”

L'autorité morale du Curé était grande, mais les têtes étaient ardentes et les cœurs indignés. On était à la merci d'un hasard.

Les objets et les ex-voto déposés à la Grotte formaient une masse considérable, et qui ne pouvait être transportée à main d'homme. M. Jacomet se rendit à la Poste, chez M. Barioge, pour demander une charrette et des chevaux.

—Je ne prête point mes chevaux pour de pareilles choses, répondit le Maître de poste.

—Mais vous ne pouvez refuser vos chevaux à qui les paye, s'écria M. Jacomet.

—Mes chevaux sont faits pour le service de la poste et non pour cette besogne. Je ne veux être pour rien en ce qui va se commettre. Faites-moi un procès si cela vous convient. Je refuse mes chevaux.

Le Commissaire alla ailleurs. Dans tous les hôtels, chez tous les loueurs de chevaux, assez nombreux à Lourdes à cause du voisinage de eaux thermales, chez les particuliers, auxquels il s'adressa en désespoir de cause, il rencontra les mêmes refus. Sa situation était des plus cruelles. La population, troublée et frémissante, le voyait ainsi aller inutilement de maison en maison, suivi des Sergents de ville, et assistait à ses déceptions successives. Il entendait les murmures, les rires, les paroles dures de la foule. Le poids de tous les regards tombait sur lui, en cette course pénible et infructueuse qu'il faisait à travers les places et les rues de la ville. Il avait vainement augmenté successivement la somme d'argent qu'il offrait pour le prêt d'une charrette et d'un cheval. Les plus pauvres avaient refusé, bien qu'il eût offert jusqu'à trente francs et que la course ne fût que de quelques centaines de mètres.

La foule, entendant ce chiffre de trente francs, le comparait aux trente deniers.

Enfin, il trouva chez un maréchal-ferrant une fille qui, pour cette somme, lui prêta ce dont il avait besoin.

Quand on le vit sortir de cette maison avec une charrette attelée, la multitude fut d'autant plus indignée que nulle misère urgente n'avait pu déterminer la complaisance vénale des propriétaires du chariot. Ces gens n'étaient point pauvres.

Jacomet se dirigea vers la Grotte. Les Sergents de ville conduisaient la charrette. Une foule immense les suivait, silencieuse, sombre, inquiète, sentant s'amoncèler en elle la terrible électricité des orages.

On arriva ainsi devant les Roches Massabièlles. La charrette, ne pouvant parvenir jusques-là stationna à quelque distance.

Sous la voûte de la Grotte brûlaient çà et là des cierges, portés sur des chandeliers ornés de mousse et de rubans. Des croix, des statues de la Vierge, des tableaux religieux, des chapelets, des colliers, des bijoux reposaient sur le sol ou dans les anfractuosités du rocher. A certaines places, sous les images de la Mère de Dieu, on avait étendu des tapis. Des milliers de bouquets avaient été portés là en l'honneur de Marie par de pieuses mains, et les prémices du mois des fleurs embaumaient ce sanctuaire champêtre.

Dans une ou deux corbeilles d'osier et sur le sol brillaient des pièces de cuivre, d'argent ou d'or dont le total formait quelques milliers de francs, premier don spontané des fidèles pour l'érection, en ce lieu, d'un temple à la Vierge sans tache, pieuse offrande, dont le caractère sacré avait frappé de respect l'audace même des malfaiteurs et sur laquelle, malgré la facilité de la solitude et des nuits, nul criminel n'avait osé jusques-là porter une main sacrilège.

M. Jacomet franchit la balustrade construite par les ouvriers et entra dans la Grotte. Il paraissait troublé. Les Sergents de ville étaient près de lui ; la foule qui l'avait suivi le regardait, mais sans pousser aucune clameur. La tranquillité extérieure de cette multitude avait quelque chose d'effrayant.

Le Commissaire commença d'abord par s'assurer de l'argent. Puis, éteignant les cierges un à un, ramassant les chapelets, les croix, les tapis, les divers objets qui remplissaient la Grotte, il les remettait au fur et à mesure aux Sergents de ville pour les porter sur la charrette. Ces pauvres gens paraissaient souffrir de la besogne qu'ils faisaient et c'était avec un visible sentiment de tristesse et de respect qu'ils portaient sur le chariot tout ce dont le Commissaire dépouillait la Grotte, honorée et sanctifiée naguère par la visite de la Mère de Dieu, par le jaillissement de la Source, par la guérison des malades.

A cause de la distance de la charrette, tout cela se faisait assez lentement. M. Jacomet appela un petit garçon qui se trouvait là, un peu en avant de la foule.

—Tiens, prends ce tableau et porte-le à la charrette.

Le petit garçon tendit les mains pour prendre le cadre. Un autre enfant à côté de lui, lui cria :

—Malheureux ! que vas-tu faire ? Le bon Dieu te punirait !

L'enfant effrayé, recula alors, et aucun appel nouveau du Commissaire ne put le déterminer à avancer.

Les mouvements du Commissaire avaient je ne sais quoi de convulsif. Quand il ramassa le premier bouquet, il voulut, le considérant comme un non-valeur, le jeter dans le Gave, mais un vague murmure de la foule arrêta son geste commencé. Il parut comprendre que la mesure de la patience populaire était comble et que le moindre incident pouvait la faire déborder. Les bouquets furent alors, avec tout le reste, transportés sur le chariot.

Un instant après, une statuette de la Vierge se brisa entre les manis du Commissaire, et ce petit fait produisit encore dans la foule un mouvement redoutable.

Quand la Grotte fut dépouillée de tout, M. Jacomet voulut encore enlever la balustrade. Il lui manquait une hache. Des gens qui taillaient du bois à une scierie annexée au moulin de M. de Laffite lui refusèrent successivement celles dont ils se servaient. Un autre ouvrier, qui travaillait un peu à l'écart des autres, n'osa pas lui résister et laissa prendre la sienne.

M. Jacomet mit lui-même la main à l'œuvre, et donna quelques coups de hache sur la balustrade qui était peu solide et qui céda presque aussitôt.

La vue de cet acte de violence matérielle, le spectacle de cet homme frappant le bois à coups de hache, fit plus d'effet sur la multitude que tout le reste, et il y eut une explosion menaçante. Le Gave était là, rapide et profond ; et il suffisait de quelques instants d'égarément pour que le malheureux Commissaire y fût précipité, dans un de ces irrésistibles mouvements de colère comme les foules en ont parfois.

Jacomet se retourna et montra son visage pâle et bouleversé.

—Ce que je fais, dit-il avec une apparente tristesse, je ne le fais pas de moi-même, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de l'exécuter. J'agis d'après les ordres de M. le Préfet. Il faut que j'obéisse, quoiqu'il m'en coûte, à l'autorité supérieure. Je ne suis point responsable, et il ne faut pas s'en prendre à moi.

Des voix dans la foule s'écrièrent :

—Demeurons calmes, pas de violence ; laissons tout à la main de Dieu.

Les conseils et l'activité du Clergé portaient leurs fruits, et il n'y eut aucun désordre. Le Commissaire et les Sergents de la ville conduisirent sans obstacle la charrette à la mairie où ils déposèrent tous les objets recueillis à la Grotte. L'argent fut remis à M. le Maire.

Le soir, pour protester contre les mesures du Préfet, une foule innombrable se rendit à la Grotte, qui fut soudainement remplie de fleurs et illu-

minée. Seulement, pour éviter que la Police vint saisir les cierges, chacun tenait le sien à la main, et, au retour, le remportait chez lui.

Le lendemain, deux faits eurent lieu qui impressionnèrent vivement la population.

La fille qui avait loué le cheval et le chariot à M. Jacomet tomba du haut d'un grenier à foin et se brisa une côte.

Le même jour, l'homme qui avait prêté la hache au Commissaire pour renverser la balustrade de la Grotte eut les deux pieds écrasés par la chute d'un madrier qu'il voulait placer lui-même sur un établi.

Les Libres-Penseurs virent là une coïncidence irritante et malencontreuse. La multitude considéra ce double événement comme une punition du Ciel. (1.)

M. le préfet Massy était peu troublé par ces menus incidents. Il ne croyait pas plus aux maladies qu'aux guérisons venant du ciel.

L'attitude, non point menaçante, mais inflexible, de l'abbé Peyramale, la détermination prise par ce dernier d'intervenir de sa personne pour protéger Bernadette contre l'arrestation projetée, le préoccupaient bien plus que les marques du courroux céleste. Dieu, en un mot, l'inquiétait moins que le Curé.

Le refus de M. Lacadé de procéder à cette violente mesure ; sa démission offerte ;—le visible mécontentement des maires du canton, au discours du conseil de révision ; les symptômes de grave effervescence qui avaient accueilli l'enlèvement des *ex-voto* de la Grotte ; l'incertitude où on était peut-être de la passive obéissance des Gendarmes et des Soldats, lesquels partageaient au sujet de Bernadette l'enthousiasme et la vénération populaires, lui donnèrent également à réfléchir. Il comprit que, dans un tel ensemble de conjonctures, l'incarcération de la Voyante pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses.

Ce n'est point qu'il n'eût bravé volontiers une émeute. Quelques-uns des détails que nous avons racontés donneraient à penser qu'il l'avait secrètement désirée. Mais un soulèvement des populations précédé de la démission du Maire, compliqué de l'intervention d'un des prêtres les plus respectés du diocèse, suivi, selon toute probabilité, d'une plainte au Conseil d'Etat pour séquestration arbitraire, accompagné d'une énergique protestation de la presse catholique ou simplement indépendante, avait un caractère de gravité qui ne pouvait manquer de frapper vivement un homme aussi intelligent et aussi attaché à ses fonctions que M. le baron Massy.

Il devait pourtant en coûter singulièrement à l'orgueilleux Préfet de s'arrêter dans l'exécution de cette mesure radicale qu'il avait si publique-

(1.) Chacun comprendra le sentiment de convenance et de charité qui vous empêche de nommer les pauvres gens qui furent frappés par ces accidents. Ils appartiennent à la classe du peuple, à la classe des petits et des faibles : ils ont été atteints par le malheur, et ils sont sans défense. Nous ne nommons que les puissants.

ment annoncée la veille au conseil de révision ; et assurément il n'eût point agi de la sorte si le rapport des médecins, au lieu d'être une simple et hésitante hypothèse, peu sûre d'elle-même, avait constaté la folie ou l'hallucination de la Voyante. Que Bernadette eût été réellement atteinte d'aliénation mentale, rien n'était plus facile au Préfet que d'ordonner un second examen ; rien de plus aisé que de faire constater le trouble cérébral de l'enfant par deux autres docteurs, choisis parmi les notabilités scientifiques du pays, et assez autorisés comme gens de savoir et d'honneur pour imposer leur décision à l'opinion publique. Mais M. Massy, au courant de tous les interrogatoires de Bernadette, comprit qu'il ne se trouverait pas un seul médecin sérieux qui ne reconnût et ne proclamât avec tout le monde la pleine raison, la droite intelligence, et la bonne foi de l'enfant.

Devant l'évidence d'une telle situation, en présence des impossibilités morales, presque matérielles, qui se dressaient inopinément devant lui, le sage Préfet, se vit forcé de s'arrêter net et de ne pas aller plus avant. Il était condamné à l'inaction par la force des choses. Quant à retourner complètement sur ses pas et à révoquer la mesure déjà exécutée publiquement par Jacomet aux Roches Massabielle, une telle solution ne pouvait même pas aborder la pensée du baron Massy. L'enlèvement des objets de la Grotte, étant un fait accompli, fut maintenu. Mais la Voyante demeura libre, ignorant sans doute, entre ses prières du matin et celles du soir, l'orage qui venait de passer sur elle et qui n'avait point éclaté.

L'autorité civile, par cette tentative avortée et non reprise, constatait elle-même l'impossibilité absolue de convaincre Bernadette du moindre trouble cérébral. En laissant la Voyante libre, après avoir tenté de l'enfermer, le Pouvoir officiel rendait, malgré lui, un public hommage à la pleine intégrité de cette raison et de cette intelligence. L'incrédulité, par de tels coups mal dirigés, se blessait avec ses propres armes et servait précisément la cause même qu'elle prétendait attaquer. Ne l'accusons pourtant pas de maladresse. Il doit être difficile de lutter contre l'évidence et, en un tel combat, les fautes les plus lourdes sont inévitables.

Toutefois, si M. Massy modifiait en quelques circonstances la forme de ses projets, il s'obstinait invinciblement dans le fond même de ses desseins. L'unique concession qu'il consentait parfois à faire aux événements, c'était d'abandonner un moyen reconnu inutile ou périlleux pour en prendre quelqu'autre d'une apparence plus efficace, et de tourner les obstacles, quand il était impossible de les briser ou de les franchir. En un mot s'il changeait sa tactique, il ne changeait jamais ses résolutions. Il ne reculait pas, il évoluait.

Or, l'incarcération de Bernadette n'était qu'un moyen. Le principe premier et le but suprême, c'était le renversement radical de la superstition, et la défaite définitive du Surnaturel.

M. Massy ne perdit en rien l'espérance. Il avait " la certitude ", disait-il hautement de venir bientôt à bout des difficultés grandissantes de la situation.

Donc, s'il dut renoncer, malgré son discours du 4 mai, à faire enfermer la pauvre Bernadette comme folle, il n'en fut que plus acharné à mettre un terme d'une façon ou d'une autre aux progrès et aux envahissements du fanatisme.

Les doctrines et les explications qui, depuis quelques jours, étaient devenues le thème favori des libres-penseurs de ces contrées méridionales, suggérèrent à son esprit, déjà embarrassé, un moyen nouveau qui lui sembla véritablement décisif.

Pour bien comprendre comment le Préfet en vint à changer de la sorte son plan d'attaque, il est bon de jeter un coup d'œil sur ce qui se passait en ce moment dans le camp des intelligences anti-chrétiennes.

LIVRE SIXIEME.

Nouvelle attitude des incroyants.—L'enfant Lasbareilles ;—Denys Bouchet, etc.—Les explications médicales.—Analyse Latour de Trie.—Catherine Latapie-Chonat.—Marianne-Garrot.—Marie Lanoue-Domengé.—Foi persévérante et tranquillité des multitudes.—Protestation contre l'analyse Latour.—La ville de Lourdes s'adresse à M. Filhol.—Première communion de Bernadette.—Marche irrésistible des événements.—Violences administratives.—Arrêté du 8 juin : interdiction de boire à la Source et d'aller à la Grotte.—Le maire Lacadé.—Le juge Duprat.

Les ennemis de la Superstition avaient perdu un terrain considérable dans leur lutte désespérée contre les événements qui, depuis dix ou douze semaines, scandalisaient leur philosophie aux abois. De même qu'il était devenue impossible de nier la Source, dont les limpides flots s'écoulaient magnifiques aux yeux des populations émerveillées, de même il devenait impossible de nier plus longtemps les guérisons qui s'effectuaient, à toute heure et partout, par l'usage de cette eau mystérieuse.

Au commencement on avait haussé les épaules devant les premières guérisons, en se bornant à les nier purement et simplement et en se refusant, de parti pris, à tout examen. Puis, quelques habiles avaient inventé deux ou trois faux miracles, pour se préparer le facile triomphe de les renverser ensuite. Mais l'incrédulité avait bien vite été débordée par la multiplicité des cures admirables dont nous n'avons pu raconter ou indiquer que la moindre partie. Les faits s'imposaient. Ils devenaient si nombreux, si éclatants, qu'il fallait, à tout prix, ou se soumettre au Miracle, ou trouver une explication naturelle de ces phénomènes extraordinaires.

La Libre-Pensée comprit alors qu'à moins de rendre les armes ou de nier la pleine évidence, il devenait urgent de procéder à une évolution rapide, et d'imaginer une autre tactique.

Les plus intelligents parmi ce petit monde trouvaient même qu'il était

déjà tard, et se rendaient compte de la très-lourde faute qu'ils avaient commise dans l'origine en niant prématurément et sans examen des faits devenus ensuite patents et parfaitement constatés, tels que le jaillissement de la Source et les guérisons d'un grand nombre d'incurables notoires, que chacun voyait maintenant circuler en pleine santé, dans les rues de la ville. Ce qui rendait le mal presque irréparable, c'est que ces malheureuses dénégations des faits les plus avérés étaient authentiques et officiellement constatées dans tous les journaux du Département.

La plupart des guérisons, opérées par l'eau de Massabielle, avaient un caractère de rapidité, voire même de soudaineté, qui marquait manifestement l'action immédiate d'une puissance souveraine. Toutefois, il s'en produisit quelques-uns qui ne présentèrent en rien ce caractère typique et très-visiblement surnaturel. Elles s'effectuèrent à la suite de lotions ou de boissons plus ou moins répétées, d'une façon lente et progressive, cotoyant en quelque sorte,—toutes miraculeuses qu'elles pussent être dans leur principe,—la marche ordinaire des cures naturelles.

Dans un village des environs de Lourdes, à Gez, un petit enfant, âgé de sept ans, avait été notamment l'objet d'une de ces guérisons à caractère mixte que, suivant la pente de l'esprit, on pouvait attribuer à une grâce spéciale de Dieu et aux seules forces de la Nature. Cet enfant, nommé Lasbareilles, était né entièrement difforme, avec une double déviation de la charpente osseuse, au dos et à la poitrine. Ses jambes toutes grêles et presque desséchées étaient paralysées par leur extrême faiblesse. Ce malheureux petit être n'avait jamais pu marcher. Il était constamment couché ou assis. Quand il fallait le changer de place, sa mère le portait dans ses bras. Parfois cependant, l'enfant, appuyé sur le bord de la table ou soutenu par la main maternelle, parvenait à se tenir debout et à faire quelques pas au prix de violents efforts et d'une immense fatigue. Le médecin du lieu s'était déclaré impuissant à le guérir; et, en présence de ce rachitisme essentiellement organique, on n'avait jamais eu recours à aucun remède.

Les parents de cet infortuné, entendant parler des miracles de Lourdes, s'étaient procuré de l'eau de la Grotte; et, dans l'espace de quinze jours, ils avaient fait, à trois reprises différentes, des lotions sur le corps de l'enfant, sans obtenir aucun résultat. Leur foi ne s'était point découragée pour cela: si l'espérance était bannie du monde, on la retrouverait en effet dans le cœur des mères. La quatrième lotion avait eu lieu le Jeudi-Saint, c'est-à-dire le 1er avril 1858. Ce jour-là, l'enfant avait fait tout seul quelques pas.

Ces lotions étaient devenues de plus en plus efficaces, et l'état de l'enfant s'était amélioré progressivement. Il en était ainsi venu, au bout de trois ou quatre semaines, à marcher à peu près comme tout le monde. Nous disons "à peu près," car il conservait dans les mouvements une gaucherie

d'allure qui semblait comme une réminiscence de son infirmité originelle. La maigreur des jambes avait peu à peu disparu en même temps que la faiblesse, et le buste s'était presque entièrement redressé. Toute la population du village de Gez, qui connaissait l'état antérieur de cet enfant, criait au miracle. Avait-elle tort, avait-elle raison ? Quelle que soit là-dessus notre pensée, il est certain qu'on pouvait de part et d'autre discuter ce point.

Un autre enfant, Denys Bouchet, du bourg de Lamarque, dans le canton d'Ossun, avait été guéri également d'une paralysie générale dans des conditions à peu près semblables. Un garçon de vingt-sept ans, Jean-Louis Amaré, épileptique, avait vu sa terrible maladie céder complètement, mais céder seulement peu à peu à l'usage de l'eau de Massabielle.

Quelques autres cas analogues s'étaient présentés. *

Si on ne connaissait, depuis l'ère chrétienne, les formes merveilleusement variées des guérisons surnaturelles, on serait peut-être tenté de croire que la Providence disposa ainsi les choses en ce moment pour amener l'orgueilleuse philosophie humaine à se prendre, elle-même, dans ses propres filets et à se suicider de ses propres mains. Mais ce ne fut point là, croyons-nous, un piège divin. Dieu ne tend d'embûches à personne. Par elle-même, par ses développements normaux et réguliers dont la logique est inconnue aux humaines philosophies, la Vérité est pour l'erreur un piège éternel.

Quoi qu'il en soit, les savants et les médecins du pays s'empressèrent de trouver dans ces diverses cures d'une physionomie incertaine et douteuse, dans ces cures parfaitement constatées d'ailleurs quant à leur réalité et à leur caractère progressif, une admirable occasion et un heureux prétexte pour opérer ce changement de tactique et cette évolution prudente que l'évidence croissante des faits rendait absolument nécessaire.

Renonçant à invoquer devant ces guérisons, le thème banal de l'imagination, ils les attribuèrent hautement aux vertus naturelles que possédait indubitablement cette eau singulière, nouvellement jaillie par le plus grand des hasards.

Donner cette explication c'était reconnaître les guérisons.

Que le lecteur se rappelle le commencement de cette histoire, alors

* Nous croyons utile de dire que—sauf celle de Denys Bouchet que la médecine officielle avait reconnue absolument et constitutionnellement incurable—aucune de ces guérisons ne fut déclarée miraculeuse par la Commission épiscopale nommée plus tard. Voir pour ces guérisons les 10e 11e et 16e procès-verbaux de la Commission. Quelle que puisse être en ces circonstances la probabilité de l'intervention divine, l'Eglise pour proclamer le Miracle exige *qu'aucune explication naturelle* du fait ne soit possible. Elle écarte, sans affirmer et sans nier, tout ce qui n'est pas dans ces conditions. Elle se borne à dire : *Nescio*.

Nous aurons l'occasion de revenir dans le cours de cette histoire sur les procédés d'examen de la Commission.

qu'une petite bergère, allant à la cueillette du bois mort, avait prétendu voir une Apparition lumineuse se dresser devant elle. Qu'il se rappelle les ricanements des fortes têtes de Lourdes, les haussemens d'épaules du Cerle, le dédain transcendant par lequel tous ces puissants esprits accueillent ces enfantillages, ces niaiseries et ces sottises. Que de pas en avant avait faits l'affirmation surnaturelle ; que de pas en arrière avaient faits l'incrédulité, la science et la philosophie, depuis les premiers événements survenus tout à coup à la Grotte déserte des rives du Gave !

Le Miracle, si nous osons nous exprimer ainsi avait pris l'offensive. Naguère si fière à l'attaque et poursuivie maintenant par les faits, l'épée dans les reins, la Libre-Pensée en était réduite à se défendre.

Les représentans de la Philosophie et de la Science n'en étaient pas pour cela moins affirmatifs, ni moins dédaigneux pour la superstition populaire.

—Hé bien, oui ! disaient-ils en affectant un ton de bonhomie et des allures de bonne foi, hé bien, oui ! nous convenons que l'eau de la Grotte guérit certaines maladies. Quoi de plus simple ? En quoi est-il besoin de Miracle, de grâces surnaturelles, d'intervention divine, pour expliquer une action analogue, sinon identique, à celle des mille sources qui depuis Vichy ou Bade jusqu'à Luchon, agissent avec tant d'efficacité sur l'organisme humain ? L'eau de Massabielle possède purement et simplement des qualités minérales très-puissantes, comme en ont également, à quelques lieues plus haut dans la montagne, les thermes de Barèges ou de Cauterets. La Grotte de Lourdes n'appartient pas à la Religion, elle appartient à la Médecine.

Une lettre, que nous prenons au hasard parmi nos documents, présente mieux que nous ne saurions le faire l'attitude des savans du pays en présence des merveilles opérées par l'eau de Massabielle. Cette lettre écrite par un très-honorable médecin des environs, le docteur Lary, lequel ne croyait en rien aux explications miraculeuses, était adressée par lui à un membre de la faculté.

“ Ossun, 28 avril 1858.—Je m'empresse, mon cher confrère, de vous transmettre les détails que vous me demandez sur la femme Galop de notre commune.

“ Cette femme, à la suite d'un rhumatisme de la main gauche, avait cette main inhabile à la préhension. Ainsi, voulait-elle laver ou porter un verre avec cette main ? elle le laissait très-souvent tomber : voulait-elle puiser de l'eau ? elle devait y renoncer, parce que sa main gauche ne pouvait serrer la corde du tour de son puits. Il y avait plus de huit mois qu'elle n'avait pas fait son lit, et qu'elle n'avait pas filé un seul écheveau de fil.

“ Or, depuis son unique voyage à Lourdes où elle fit usage de l'eau de la Grotte *intus et extus*, elle file avec assez de facilité, *elle fait son lit, elle puisse de l'eau, elle lave et porte des verres et des assiettes à table, en un mot, elle se sert de cette main à peu près comme de l'autre.*”

“ Les mouvements de la main gauche ne sont pas encore *tout à fait* aussi libres qu'avant la maladie ; mais, comparés à ce qu'il étaient avant l'usage des eaux de la Grotte de Lourdes, *il y a en mieux 90 pour 100 de différence*. Au reste, cette femme se propose de revenir à la Grotte. Je vais l'engager à passer chez vous pour vous voir, vous pourrez vous même alors vous convaincre de ce que je vous dis ici.

“ Vous trouverez, en examinant la malade dont il s'agit, une ankylose incomplète de l'articulation métacarpo-phalangienne de l'index. C'est tout ce qui reste de son affection. Si l'usage réitéré de l'eau à la Grotte fait disparaître cet état morbide, *ce fait sera une preuve de plus de l'alcalinité de cette eau*. (1.)

“ Je termine, en vous priant de me croire votre très-dévoué confrère.
“ LARY *d. m.*”

Cette explication une fois admise, et tenue *a priori* pour certaine, les médecins furent moins revêches à constater les guérisons opérées par l'eau de la Grotte ; et dès ce moment, ils se mirent à généraliser leur thèse et à l'appliquer presque indistinctement à tous les cas, même à ceux qui avaient un caractère de soudaineté en quelque sorte foudroyant, caractère assez peu conciliable pourtant avec l'action ordinaire des eaux minérales. Les doctes personnages du lieu se tiraient de ce mauvais pas en prêtant à l'eau de la Grotte des qualités d'une extrême puissance inconnue jusqu'à. Peu leur importait de bouleverser dans leurs théories toutes les lois de la Nature, pourvu que ce ne fût pas au profit du ciel. Ils admettaient volontiers l'*extranaturel* pour se débarrasser du *surnaturel*.

Il se trouvait parmi les croyants quelques esprits mal faits et taquins qui troublaient par des réflexions importunes les graves explications et les théories transcendantes de la savante coterie :

—“ Comment se fait-il, venaient-ils objecter, que cette source minérale, si exceptionnellement puissante qu'elle opère des guérisons soudaines, ait été précisément découverte par Bernadette en état d'extase, à la suite de prétendues Visions célestes, et comme preuve de ces Apparitions surnaturelles ? Comment se fait-il d'abord que cette Source ait jailli juste au moment où Bernadette croyait entendre la Voix divine lui dire d'aller boire et se laver ? Comment se fait-il ensuite que cette Source, surgie soudainement, au vu et su de toute la population, dans des conditions si prodigieusement étonnantes, donne, non pas de l'eau ordinaire, mais une eau qui, de votre propre aveu, a guéri déjà tant de malades désespérés, lesquels y ont eu recours sans aucune direction médicale, et par simple esprit de foi religieuse ?”

Ces objections, répétées sous mille formes différentes, agaçaient outre

(1.) Disons en note que cette femme fut, en effet, entièrement guérie à un second voyage.

mesure les Libres-Penseurs, les Philosophes et les Savants. Ils essayaient de s'en tirer par des réponses si véritablement pauvres et misérables qu'elles devaient, ce semble, leur faire peu d'illusion à eux-mêmes ; mais en trouver d'autres était vraiment difficile.

“—Que voulez-vous ? disaient-ils, une chèvre a découvert par hasard le café. Un pâtre a par hasard, trouvé les eaux de Luchon. Toujours par hasard un paysan qui piochait a mis à jour les ruines de Pompéi. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que cette petite fille, s'amusant à creuser la terre durant son hallucination, ait fait jaillir une source, et que cette source soit minérale et alcaline ? Qu'en ce moment, elle ait cru précisément voir la sainte Vierge et ouïr une voix lui indiquer la source, c'est une simple coïncidence, toute fortuite, dont la Superstition voudrait faire Miracle. Ce jour-là, comme toujours, le hasard a tout fait et a été le seul révélateur.”

Les croyants ne se laissaient pourtant pas ébranler par une telle logique. Ils avaient le mauvais goût de trouver qu'expliquer toutes ces choses par de simples coïncidences de hasard, c'était violenter par trop la raison sous prétexte de la défendre. Cela irritait les Libres Penseurs qui, tout en reconnaissant enfin les guérisons opérées, déploraient plus que jamais le caractère religieux et surnaturel que les populations s'obstinaient à donner à ces étranges événements ; et, comme les gens dépités, ils inclinaient à la violence pour arrêter le courant populaire. “ Si ces eaux sont minérales, commençaient-ils à dire, elles relèvent de l'Etat ou de la municipalité : on ne doit y aller qu'avec une ordonnance de la Faculté ; et ce qu'il faut y construire, c'est un établissement de bains et non une chapelle.”

La science de Lourdes, forcée de convenir des faits, en était arrivée à cette situation d'esprit et à ces dispositions intellectuelles, lorsque survinrent les mesures du Préfet, relatives aux objets déposés à la Grotte, et cette tentative d'incarcération de Bernadette sous prétexte de folie, tentative avortée par suite de l'intervention inattendue de M. le curé Peyramale.

A toutes ces thèses de la secte médicale aux abois, il manquait un point d'appui certain et officiel. M. Massy avait déjà songé à demander ce point d'appui à l'une des sciences les plus admirables et les plus incontestées de notre temps : la Chimie. Dans ce but il s'était adressé par l'intermédiaire du maire de Lourdes, à un chimiste assez renommé dans le département, M. Latour de Trie.

Faire constater,—non en détail par l'examen de chaque cas particulier, mais en général et en bloc,—que toutes ces guérisons qui se multipliaient et se dressaient comme des objections formidables étaient absolument naturelles de par la constitution intime de la Source nouvelle, lui parut un coup de maître ; et il crut en cela bien mériter de la Science, de la Philosophie.

En voyant qu'il était décidément impossible de faire arrêter Bernadette

comme folle, il pressa l'analyse qui devait établir officiellement, en face des guérisons, les propriétés minérales et thérapeutiques de l'eau de la Grotte. Il devenait urgent de se débarrasser de ce Surnaturel envahissant qui, après avoir fait jaillir la Source, guérissait maintenant les malades, et menaçait de forcer toutes les portes. Tout en laissant malheureusement ce maudit Surnaturel assez fort par bien des côtés, une analyse véritablement officielle pouvait rendre de grands services.

Le chimiste de la Préfecture se mit donc à l'œuvre pour faire cette précieuse étude de l'eau jaillie à Massabielle, et avec une conscience entière, si non avec une science complète, il trouva au fond de ses cornues une solution absolument conforme aux explications des médecins, aux thèses des philosophes et aux désirs de M. le Préfet. La vérité était-elle aussi satisfaite de cette analyse que le pouvaient être la Préfecture, la Philosophie et la Faculté ? C'est une question que l'on ne songea peut-être pas tout d'abord à se poser, mais que l'avenir devait se charger de résoudre.

Quoi qu'il en soit, voici l'analyse sommaire que M. Latour de Trie, chimiste de l'Administration, adressa officiellement, à la date du 6 mai, à M. le maire de Lourdes, et que ce dernier transmit aussitôt au baron Massy.

Examen chimique.

“ L'eau de la Grotte de Lourdes est très-limpide, inodore et sans saveur tranchée. Sa pesanteur spécifique est très-voisine de celle de l'eau distillée (sa température à la Source est de 15° cent.)

“ Elle contient les principes suivants :

“ 1o. Chlorures de soude, de chaux et de magnésie abondants ;

“ 2o. Carbonates de chaux et de magnésie ;

“ 3o. Silicates de chaux et d'alumine ;

“ 4o. Oxyde de fer ;

“ 5o. Sulfate de soude et carbonate de soude ;

“ 6o. Phosphate : des traces ;

“ 7o. Matière organique : ulmine.

“ Nous constatons dans la composition de cette eau absence complète du sulfate de chaux ou sélénite.

“ Cette particularité, assez remarquable, est toute à son avantage, et doit nous la faire considérer comme étant très-légère, facile à la digestion et imprimant à l'économie animale une disposition favorable à l'équilibre de l'action vitale.

“ *Nous ne croyons pas trop préjuger en disant, vu l'ensemble et la qualité des substances qui la constituent, que la science médicale ne tardera peut-être pas à lui reconnaître des vertus curatives spéciales qui pourront la faire classer au nombre des eaux qui forment la richesse minérale de notre département.*

“ Daignez agréer, etc.

“ A. LATOUR de Trie.”

L'ordre civil est moins bien discipliné que l'ordre militaire, et il s'y fait, faute d'entente, de fausses manœuvres. Le préfet au milieu de ses préoccupations avait négligé de donner ses ordres à la rédaction de la feuille préfectorale du département, l'*Ere Impériale*, de sorte que, tandis que le chimiste de la Préfecture disait blanc, le journaliste de la Préfecture disait noir. Tandis que le premier saluait dans la Source de Lourdes une des futures richesses thérapeutiques et minérales des Pyrénées, le second la qualifiait d'*eau malpropre* et se raillait agréablement des guérisons obtenues.

“ Il va sans dire,—écrivait-il juste le jour où M. Latour de Tric envoyait son rapport, c'est-à dire le 6 mai,—il va sans dire que la fameuse Grotte verse à flots les Miracles, et que notre département en est inondé. A tout bout de champ, vous rencontrez des gens qui vous racontent les mille guérisons obtenues par l'usage d'une *eau malpropre*.”

“ Bientôt les médecins n'auront plus rien à faire, les malades rhumatisants ou poitrinaires auront disparu du département, etc., etc.” (*)

Malgré ces dissonances qu'il aurait pu éviter, il est juste de reconnaître que M. le baron Massy était un homme actif. Le 4 mai, vers midi, il avait fait son discours aux maires du canton de Lourdes et donné ses ordres. Le 4 mai, au soir, la Grotte avait été dépouillée des offrandes et des ex-voto. Le 5 mai, au matin, il avait appris l'impossibilité d'arrêter la Voyante, et renoncé à cette mesure. Le 6 mai, au soir, il avait en main l'Analyse de son chimiste.

Muni de cette dernière et importante pièce, il attendait les événements.

Qu'allait-il se passer à Lourdes? Que ferait Bernadette dont les moindres pas étaient épiés par les yeux d'argus de Jacomet et de ses agents? Avec les chaleurs qui commençaient à arriver, l'eau de la Grotte, comme plusieurs le disaient, ne viendrait-elle pas à tarir, ce qui couperait court à toutes choses? Quelle attitude allaient avoir les populations? Telles étaient les préoccupations, les espérances et les inquiétudes de M. le baron Massy, préfet de l'Empire.

A la Grotte, la Fontaine miraculeuse coulait toujours, abondante et limpide, avec ce caractère de perennité tranquille que l'on remarque dans les belles sources qui jaillissent des rochers.

L'Apparition surnaturelle ne cessait de s'affirmer et de se prouver par des bienfaits.

Tantôt rapide comme l'éclair qui fend la nue, tantôt lente comme la lumière de l'aurore qui se lève et grandit rayon par rayon, la grâce de Dieu continuait de descendre visiblement et invisiblement sur les multitudes.

Nous ne pouvons parler que des grâces visibles.

A six ou sept kilomètres de Lourdes, à Loubajac, vivait une brave

(*) *Ere Impériale* du 6 mai 1858.

femme, une paysanne, jadis rude au travail, qu'un accident avait condamnée depuis dix-huit mois à la plus pénible inaction. Elle se nommait Catherine Latapie-Chouat. En octobre 1856, étant montée sur un chêne pour abattre des glands, elle avait perdu l'équilibre et fait une chute violente qui avait causé une forte luxation au bras droit et surtout à la main. La réduction,—disent le compte-rendu et le procès-verbal que nous avons sous les yeux,—la réduction, opérée immédiatement et avec succès par un habile médecin, avait à peu près rétabli le bras dans l'état normal sans pouvoir cependant le guérir d'une extrême faiblesse. Mais les soins les plus intelligents et les plus suivis échouèrent contre la rigidité des trois doigts les plus importants de la main. Le pouce, l'index et le médius demeurèrent absolument recourbés et paralysés, sans qu'il fût possible, ni de les redresser, ni de leur faire faire un seul mouvement. La malheureuse paysanne—encore jeune, car elle avait à peine trente-huit ans—ne pouvait ni coudre, ni filer, ni tricoter, ni vaquer aux soins du ménage. Après l'avoir inutilement traitée pendant très-longtemps, le docteur lui avait dit qu'elle était incurable et qu'elle devait se résigner à ne plus se servir de sa main. Un tel arrêt, d'une bouche si compétente, était pour cette infortunée l'annonce d'un irréparable malheur. Les pauvres n'ont d'autres ressources que le travail : pour eux l'inaction forcée, c'est la misère inévitable.

Catherine était devenue enceinte neuf ou dix mois après sa chute et elle approchait de son terme au moment où étaient survenus les divins événements de la Grotte de Massabielle. Une nuit, elle se sent éveillée tout à coup comme par une idée soudaine. “ Un Esprit intérieur, racontait-elle à l'auteur de ce livre, un Esprit intérieur me disait en moi-même avec une sorte de force irrésistible :— “ Va à la Grotte ! va à la Grotte, et tu seras guérie ! ” Quel était cet être mystérieux qui parlait de la sorte, et que cette paysanne ignorante,—ignorante du moins de tout savoir humain—appelait “ un Esprit. ” L'Ange Gardien sait sans doute ce secret.

Il était trois heures du matin. Catherine appelle ses deux enfants déjà assez grands pour l'accompagner.

—Reste au travail, dit-elle à son mari ; je vais à la Grotte.

—Dans cet état de grossesse, c'est impossible, reprend-il ; aller à Lourdes et revenir, c'est une course de trois fortes lieues.

—Tout est possible. Je vais guérir.

Nulle objection ne la put retenir. Elle partit avec ses deux enfants. Il faisait un beau clair de lune. Le silence redoutable de la nuit, troublé de moment en moment par des bruits inconnus, la solitude profonde de ces campagnes, vaguement éclairées et peuplées de formes indécises, effrayaient les enfants. Ils tremblaient et s'arrêtaient à chaque pas, mais Catherine les rassurait. Elle n'avait nulle peur et sentait qu'elle marchait vers la Vie.

Elle arriva à Lourdes à la naissance du jour. Elle rencontra Bernadette. Quelqu'un lui dit que c'était la Voyante. Catherine ne répondit point, mais, s'avancant vers l'enfant bénie du Seigneur et aimée de Marie, elle lui toucha humblement la robe. Puis, elle continua son chemin vers les Roches de Massabielle, où, malgré l'heure matinale, une multitude de pèlerins se trouvaient déjà réunis et agenouillés.

Catherine et ses enfants s'agenouillent aussi et prient.

Et, après avoir prié, Catherine se lève et va baigner paisiblement sa main dans l'eau merveilleuse.

Et aussitôt ses doigts se redressent. Et aussitôt ses doigts s'assouplissent et revivent. La Sainte Vierge venait de guérir l'incurable.

Que fait Catherine ? Catherine n'est point surprise. Catherine ne pousse pas un cri, mais elle retombe à genoux et rend grâces à Marie et à Dieu. Pour la première fois depuis dix-huit mois, elle prie à mains jointes, et croise avec ses autres doigts ses doigts ressuscités.

Elle resta ainsi longtemps, absorbée dans un acte de reconnaissance. De tels moments sont doux ; l'âme se complait à s'y oublier, et il semble qu'on soit dans le Paradis retrouvé.

De violentes souffrances rappelèrent brusquement à Catherine qu'elle était encore sur la terre, sur cette terre de gémissements et de pleurs où la malédiction portée à l'origine contre la femme coupable, mère du genre humain, n'a pas cessé de peser sur son innombrable postérité. Nous avons dit que Catherine était au dernier terme de sa grossesse. Comme cette pauvre femme était encore à genoux, elle se sentit prise tout à coup par les premières, par les horribles douleurs de l'enfantement. Elle tressaille, elle comprend que le temps lui manque pour se rendre jusqu'à Lourdes, et que la délivrance va s'accomplir devant cette multitude qui l'entourne. Et elle regarde un instant cette foule avec terreur pleine d'angoisses.

Mais cette terreur ne dura pas.

Catherine se retourna vers la vierge souveraine à qui la Nature obéit.

« — Bonne mère, lui dit-elle avec simplicité, Vous qui venez de m'obtenir une si grande grâce, épargnez-moi cette honte d'accoucher devant tout le monde et faites au moins que je puisse rentrer chez moi avant de mettre au monde l'enfant que je porte. »

Et aussitôt toutes les douleurs s'apaisèrent et l'esprit, cet Esprit intérieur dont elle nous parlait et que nous croyons être l'Ange Gardien, lui dit :

— Sois tranquille. Pars avec confiance, tu arriveras sans accident.

— Levons-nous maintenant et partons, dit Catherine à ses deux enfants.

Et voilà qu'elle reprend, en les tenant par la main, le chemin de Loubajac, sans laisser soupçonner à personne la crise imminente et sans manifester aucune inquiétude, non-seulement aux assistants, mais même à la

sage-femme de son village qui par hasard se trouvait là, et qu'elle aperçut au milieu des pèlerins. Heureuse, plus que nous saurions le dire, elle parcourut paisiblement et sans se hâter la longue route et les mauvais chemins qui la séparaient de sa maison. Les deux enfants n'avaient plus peur comme durant la nuit : le soleil s'était levé et leur mère était guérie.

Arrivée chez elle, Catherine voulut prier encore ; mais aussitôt les douleurs la reprirent. Un quart d'heure après, sa délivrance fut accomplie. Un troisième fils lui était né (1).

A la même époque, une femme de Lamarque, Marianne Garrot, avait vu disparaître en moins de dix jours, par de simples lotions d'eau de la Grotte, une dartre laiteuse qui lui couvrait entièrement le visage et qui, depuis deux années, résistait à tous les traitements. Le docteur Amadou, de Pontacq, son médecin, avait constaté le fait et en fut plus tard l'irrécusable témoin devant la Commission épiscopale 2).

(1) Le lecteur sera peut-être bien aise de voir par lui-même les conclusions de la Commission épiscopale sur ce fait. Elle ne fait que reproduire les rapports des médecins. Les voici :

“ A peine Catherine Latapie-Chouat eut-elle plongé sa main dans l'eau qu'*instantanément* elle se sentit entièrement guérie : que ses doigts reprirent leur souplesse, leur élasticité naturelles ; qu'elle put soudain les ouvrir, les fermer, s'en servir avec autant d'aisance qu'avant l'accident d'octobre 1856.

“ Depuis ce moment, elle n'a plus éprouvé de douleur.

“ Que la difformité de la main de Catherine Latapie, que l'impossibilité de s'en servir provinssent d'une ankylose aux articulations des doigts, d'une lésion foncière des nerfs ou des tendons fléchisseurs, il demeure indubitablement acquis que cette situation était de la plus haute gravité, par l'inutilité de tous les moyens médicaux employés pendant dix-huit mois, et par l'aveu du médecin qui avait déclaré à cette femme que son état était incurable.

“ Cependant, malgré l'insuccès de tentatives si longues et si multipliées, malgré l'emploi des divers actifs thérapeutiques, malgré même la déclaration du médecin, cette lésion guérit *tout à coup*, est *simultanément* enlevée. Or, cette soudaineté de disparition de l'infirmité, du redressement des doigts, du rétablissement de leur jeu normal, est évidemment en dehors et au-dessus du cours habituel de la Nature, des lois qui régissent l'efficacité de ses agents.

“ L'élément dont l'emploi a produit ce résultat ne laisse aucun doute à cet égard, et établit incontestablement cette conséquence. En effet, il est avéré (a) que l'eau de Massabielle est une eau naturelle, sans la moindre propriété curative. Elle n'a donc pas pu, *por sa vertu naturelle*, redresser les doigts de Catherine Latapie, leur rendre la souplesse de leur jeu, que n'ont pas pu restituer les remèdes scientifiques, si variés, si longtemps appliqués. Donc ce merveilleux résultat, *que le seul contact de cette eau a immédiatement produit*, ne saurait lui être attribué ; donc il faut remonter à une cause supérieure, et en faire honneur à une vertu surnaturelle dont l'eau de Massabielle a été comme le voile et l'inerte instrument.

“ D'ailleurs, si l'eau naturelle était douée d'une si prodigieuse efficacité, depuis longtemps Catherine Latapie en aurait éprouvé les bienfaits par l'usage quotidien pour sa propre personne, celle de ses enfants ; car elle faisait quotidiennement usage, à cet effet d'une eau identique.” (Extrait du 15e Procès-Verbal de la Commission.)

(a) Cela avait en effet été authentiquement avéré malgré l'analyse administrative, à l'époque des procès-verbaux de la Commission.

(2) Nous donnons encore en note sur ce fait les conclusions de la Commission :

“ Une affection dartreuse peut en soi ne pas présenter un haut degré de gravité, n'inspirer-

A Bordères, près de Nay, la veuve Marie Lanou-Domengé, âgée de quatre-vingts ans, était depuis trois ans atteinte dans tout le côté gauche d'une paralysie incomplète. Elle ne pouvait faire un pas sans un secours étranger, et elle était, par suite de son infirmité, incapable de tout travail.

M. le docteur Poueymiroo, de Mirepoix, après avoir inutilement employé quelques remèdes pour ramener la vie dans les membres atrophiés, avait cessé de la soigner, tout en continuant à la voir.

L'espérance s'en va pourtant difficilement de l'esprit des malades.

—Quand donc guérirai-je ? disait la bonne femme à M. Poueymiroo, toutes les fois qu'elle le rencontrait.

—Vous guérirez quand le bon Dieu voudra, répondait invariablement le docteur, qui était loin de se douter, en s'exprimant ainsi, qu'il prononçait un mot prophétique.

“Pourquoi ne croirais-je pas cette parole et ne m'adresserais-je pas directement à la bonté divine,” se dit un jour la vieille paysanne, en entendant parler de la Source de Massabielle.

Elle envoya quelqu'un à Lourdes chercher à la Source même un peu de cette eau qui guérissait.

Lorsqu'on la lui apporta, elle fut prise d'une grande émotion.

—Sortez-moi de mon lit, dit-elle, et tenez moi debout.

On la leva, on l'habilla en toute hâte, presque fiévreusement. Les spectateurs et les acteurs de cette scène étaient troublés.

Deux personnes la soulevèrent et la tinrent debout en la soutenant sous les épaules.

On lui presenta un verre d'eau de la Grotte.

aucune crainte d'un danger sérieux de quelque conséquence désastreuse. Cependant, celle dont a été atteinte la dame Garrot dénoterait par sa durée, par sa résistance aux médications prescrites et fidèlement pratiquées, par sa continuelle et progressive invasion, une malignité bien prononcée, l'inoculation, pour ainsi dire, d'un *virus* profondément enraciné, qui, pour céder, aurait exigé une longue persévérance de soins, la continuation patiente du traitement déjà suivi, ou d'un nouveau, mieux approprié et plus efficace.

“La disposition, non pas instantanée, mais rapide de la dartre laiteuse de la femme Garrot, s'éloigne donc du mode habituel d'action des préparations chimiques, puisque la première lotion a produit *instantanément* un amendement sensible, ou cure partielle, que la seconde, administrée quatre jours après, a développé, fait progresser cette amélioration, avancé cette cure déjà commencée, et que, sans le secours d'aucun autre remède, ces deux lotions ont amené, par un progrès rapide et graduel, en un petit nombre de jours, une guérison complète.

“Or le liquide, dont l'emploi a procuré ce prompt résultat, est toujours la même eau, sans vertu spéciale, sans analogie ni corrélation avec l'affection vaineuse, laquelle du reste, si elle en eût eu quelqu'une, aurait depuis longtemps produit cet effet, par l'usage qu'en faisait la malade pour son alimentation et sa propreté de chaque jour.

“On ne peut donc attribuer cette cure à l'efficacité propre de l'eau Massabielle, et tout concourt, ce semble, ici, ténacité, activité envahissante de l'affection dartreuse, promptitude de la guérison, inappropriation de l'élément qui l'a produite, pour y faire reconnaître une cause étrangère et supérieure aux actifs naturels.”

(Extrait du 15e procès-Verbal de la Commission.)

Marie étendit sa main tremblante vers l'eau libératrice, et y plongea ses doigts. Puis elle fit sur elle-même un grand signe de Croix, après lequel elle porta le verre à ses lèvres et en but lentement le contenu, absorbée sans doute en quelque fervente prière qu'elle faisait tout bas.

Elle était pâle, si pâle qu'on crut un instant qu'elle allait s'évanouir.

Mais, tandis qu'on faisait effort pour prévenir une chute, elle se redressa, tressaillit et regarda autour d'elle. Puis elle poussa comme un cri de joie triomphale :

—Lâchez moi ! lâchez-moi vite. Je suis guérie.

Ceux qui la soutenaient retirèrent leur bras à moitié et en hésitant. Marie s'élança aussitôt et se mit à marcher avec assurance, comme si elle n'eût jamais été malade.

Quelqu'un qui conservait, malgré tout, quelque crainte, lui présenta un bâton pour s'appuyer.

Marie regarda le bâton en souriant. Puis elle le prit, et, d'un geste dédaigneux, elle le jeta au loin, comme un objet désormais inutile.

A partir de ce jour, elle retourna aux rudes travaux des champs.

Quelques visiteurs, étant venus la voir pour vérifier le fait, lui demandèrent si elle pourrait marcher en leur présence.

—Marcher ? messieurs, s'écria t-elle ; mais je vais courir !

Et, disant ces mots, elle prit la course devant eux.

Ceci se passait au mois de Mai. Au mois de Juillet suivant, on se montrait, de l'un à l'autre, comme un phénomène, Marie, la vigoureuse octogénaire, qui fauchait vaillamment les blés et qui était loin d'être la dernière dans la fatigante besogne des moissonneurs.

Son médecin, l'honorable docteur Poueymiroo, louait Dieu de ce miracle évident, et plus tard, il signait, avec la Commission d'examen, le procès verbal des faits extraordinaires que nous venons de raconter, et devant lesquels il n'hésitait pas à reconnaître "l'action directe et évidente de la puissance divine." (1.)

La presse de Paris et de la province commençait à s'occuper des événements de Lourdes ; et bien au-delà des contrées pyrénéennes, l'attention publique se tournait peu à peu vers la Grotte de Massabielle.

Les mesures du Préfet étaient vivement louées par les journaux de la Libre-Pensée, non moins vivement critiquées par les feuilles catholiques. Ces dernières, tout en se tenant sur la réserve au sujet de la réalité des Apparitions et des Miracles, prétendaient qu'une telle question devait être jugée par l'autorité ecclésiastique et non tranchée prématurément par l'arbitraire préfectoral.

Les guérisons innombrables qui s'accomplissaient soit à la Grotte, soit même au loin, attiraient à Lourdes une foule immense de malades et de

(1.) Se procès-verbal de la Commission..

pèlerins. L'analyse Latour de Trie, et les prétendues propriétés minérales reconnues à la Source nouvelle par la médecine officielle ajoutaient encore au crédit de la Grotte, et tendaient à y faire affluer ceux-là mêmes qui, pour guérir, ne comptaient que sur les seules forces de la nature. D'un autre côté, la polémique, en passionnant les esprits, ajoutait à la multitude des croyants la multitude des curieux. Tous les moyens pris par l'incrédulité tournaient directement contre le but qu'elle s'était proposé.

Par l'irrésistible pente des événements, pente fatale selon les uns, providentielle selon les autres, le concours que l'autorité avait voulu arrêter prenait des proportions de plus en plus considérables. Et ce concours allait s'accéléralant et se développant d'autant plus que, pour comble de malchance, les difficultés matérielles, opposées aux voyages par les frimas de l'hiver, avaient peu à peu disparu. Le mois de Mai était revenu. Et les beaux jours de la saison printanière semblaient inviter les pèlerins à se rendre à la Grotte par tous les chemins fleuris qui courent çà et là à travers les bois, les prés et les vignes, dans ce pays d'abruptes mantagnes, de coteaux verdoyants et d'ombreuses vallées.

Impuissant et dépité, le Préfet voyait grandir et se généraliser ce soulèvement pacifique et prodigieux qui portait des multitudes chrétiennes, sans cesse renaissantes, à venir s'agenouiller et boire au pied d'une roche déserte.

Les mesures déjà prises avaient, il est vrai, empêché de donner à la Grotte l'aspect d'un oratoire, mais le fond des choses n'en était pas atteint. De toutes parts on accourait au lieu du Miracle.

Contrairement à l'espérance des Libres-Penseurs, à la crainte des Fidèles, à l'attente de tous, aucun désordre, absolument aucun, ne se produisait dans ce mouvement inouï d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de croyants, d'incrédules, d'indifférents, de curieux. Une main invisible semblait protéger ces foules contre elles-mêmes, alors que, sans chef et sans guide, elles se précipitaient chaque jour au nombre de plusieurs milliers de pèlerins vers la Source miraculeuse.

La Magistrature représentée par M. Dutour, et la Police personnifiée dans M. Jacomet considéraient avec stupeur cet étrange spectacle. Leur irritation s'en accroissait-elle ? Nous ne savons. Toutefois, pour certains esprits, autoritaires à l'excès, l'aspect d'une multitude si merveilleusement ordonnée et paisible est une anomalie presque insultante et tout à fait révolutionnaire. Quand l'ordre se maintient de lui-même, tous les fonctionnaires qui ne vivent que "pour maintenir l'ordre" éprouvent une vague inquiétude. Habités à s'immiscer en tout au nom de la Loi, à discipliner, à commander, à requérir, à punir, à pardonner, à voir toutes choses et toutes gens relever de leur personne ou de leur fonction, ils ressentent en leur esprit je ne sais quoi d'éperdu devant une foule qui se passe d'eux et qui ne leur donne aucun prétexte d'intervenir, de faire de

l'importance et d'envahir sur sa liberté. Un tel ordre qui les annihile est le plus grand des désordres.

M. le baron Massy avait bien pu ordonner l'enlèvement de tout objet déposé à la Grotte. Mais nulle loi ne voyait un délit dans un pareil dépôt, et il était impossible d'interdire et de punir de telles offrandes. De sorte que, malgré les injonctions spoliatrices de M. le Préfet, la Grotte était souvent remplie de cierges allumés, de fleurs, d'ex-voto, et même de pièces d'argent ou d'or, pour l'érection du monument demandé par la Vierge. De pieux fidèles voulaient en cela marquer à la Reine des Cieux leur bonne volonté, même inutile, leur zèle et leur amour. " Qu'importe que l'on prenne l'argent ? Il aura été offert. Le cierge aura brillé d'une lueur fugitive en l'honneur de notre Mère, et le bouquet aura parfumé un instant la robe bénie, où elle posa ses pieds." Telles étaient les pensées de ces âmes chrétiennes.

Jacomet et ses agents venaient alors tout enlever. Très enhardi depuis qu'il avait échappé au péril du 4 mai, le Commissaire affectait les formes les plus dédaigneuses et les plus brutales, jetant parfois les objets dans le Gave, sous le regard scandalisé des croyants. Parfois aussi, il se voyait contraint de conserver, malgré lui, leur air de fête à ces lieux bénis. C'était lorsque, l'ingénieuse piété des crayants ayant effeuillé des roses innombrables autour de la Grotte, il lui était impossible de ramasser les mille débris de fleurs et les pétales sans nombre de ce tapis éclatant et parfumé.

Les foules agenouillées continuaient cependant de prier, sans rien répondre aux allures de provocation, et elles laissaient tout faire avec une de ces patiences extraordinaires comme Dieu seul peut en donner aux multitudes indignées.

Un soir, le bruit se répand que l'Empereur ou le Ministre a fait demander des prières à Bernadette. M. Dutour pousse un cri de triomphe et se prépare à sauver l'Etat. Trois bonnes femmes qui auraient, paraît-il, tenu ce propos, sont traînées devant la justice, et le Procureur demande qu'on leur applique toute la rigueur de la loi française. Malgré son ire et son éloquence, les juges en relaxèrent deux et ne condamnèrent l'autre qu'à cinq francs d'amende. Le Procureur crie à la faiblesse, maintient son réquisitoire et fait un appel exaspéré ou désespéré devant la Cour impériale de Pau, laquelle, souriant de sa colère, non seulement confirme l'acquittement des deux femmes, mais refuse de maintenir la très-faible condamnation prononcée contre la troisième et la renvoie de toute accusation.

Ce petit fait, si infime en lui-même, ne figure en cette histoire que pour montrer jusqu'à quel point le Parquet était aux agnets, combien il cherchait des délits, des occasions quelconques de sévir, puisqu'il s'acharnait à de telles misères, et qu'il employait son temps à poursuivre jusqu'à de pauvres

et simples femmes, dont la Cour impériale, peu de temps après, devait proclamer solennellement l'innocence.

La population restait calme. Le prétexte de faire de la rigueur au nom de l'ordre ne se présentait pas.

Une nuit, au milieu des ténèbres épaisses, des mains inconnues arrachèrent les tuyaux de la Source miraculeuse et firent se perdre les eaux sous des monceaux informes de pierres, de terre et de sable. Qui avait élevé ce monument ténébreux contre l'œuvre divine ? Quelles mains impies, et lâches dans leur impiété, avaient commis, en se cachant des hommes, une telle profanation ? Nul ne le sait. Mais lorsque le jour se leva et que le sacrilège fut connu, une sourde indignation, comme on avait pu le prévoir, parcourut les nombreuses foules accourues au lieu du scandale, et on vit ce jour-là se mouvoir sur les chemins et dans les rues tout un peuple agité, agité comme la mer qui moutonne, écume et gronde sous le souffle des ouragans. La Police, la Magistrature, les sergents de ville étaient en éveil, épiant, regardant, écoutant, mais ils ne purent constater ni une violence, ni un cri séditieux. L'influence supérieure et divine, qui maintenait dans l'ordre ces multitudes frémissantes, était évidemment invincible.

Qui donc, encore une fois, avait commis cet acte nocturne ? Le Parquet et la Police, malgré leurs actives et bruyantes recherches, ne purent jamais parvenir à le découvrir. Il advint que quelques esprits injustes osèrent soupçonner la Police et le Parquet, bien à tort évidemment, d'avoir, par un tel acte, voulu provoquer des désordres pour avoir l'occasion de sévir.

L'autorité municipale se défendit vivement de toute connivence dans cette indignité. Le soir même, ou le lendemain, le Maire donna ordre de rétablir les tuyaux et de déblayer le sol de la Grotte de tous les amas dont on avait obstrué la Source nouvelle. La politique du Maire était de se dégager *personnellement* de toute attitude tranchée et de maintenir les choses en état. Il était prêt à agir, mais seulement comme subordonné, sur l'injonction expresse du Préfet, sous la responsabilité de ce dernier.

Quelquefois les populations craignant de ne pas être maîtresses de leurs sentiments tumultueux, prenaient des précautions contre elles-mêmes. L'association des tailleurs de pierres, au nombre de quatre ou cinq cents, avait résolu de faire à la Grotte une grande manifestation pacifique, et de s'y rendre processionnellement en chantant des cantiques à l'occasion de leur fête patronale qui se célébrait le jour de l'Ascension et qui tombait cette année là le 13 mai. Toutefois, sentant leurs cœurs frémir en présence des actes de l'Autorité, ils se redoutèrent eux-mêmes et renoncèrent à leur projet. Ils se bornèrent à supprimer ce jour-là, en l'honneur de la Vierge apparue à Lourdes, le bal qu'ils donnaient tous les ans pour clôturer leur fête.

“ — Nous voulons, dirent-ils, qu'aucun désordre, même involontaire, qu'aucune réjouissance mal vue par l'Eglise, n'afflige les yeux de la Vierge qui nous a visités.”

Le Préfet, sentait de plus en plus tout moyen coercitif lui échapper par suite de cette tranquillité surprenante, de cette paix aussi irritante que merveilleuse, qui régnait d'elle-même parmi ces foules innombrables. Pas même un accident matériel. Rien. Il fallait retourner sur ses pas dans la voie suivie jusqu'alors et laisser franchement les populations libres, ou bien en venir purement et simplement à la violence et à la persécution et élever devant ces multitudes, en inventant un prétexte quelconque, des barrières arbitraires. Il fallait reculer ou aller plus avant.

D'autre part, la variété et la soudaineté des guérisons opérées paraissaient à beaucoup de bons esprits assez mal expliquées par les propriétés thérapeutiques et minérales de la Source nouvelle. On contestait la rigueur de la décision scientifique portée par M. Latour de Trie. Un chimiste du pays, M. Thomas Pujo, prétendait que cette eau n'était que de l'eau ordinaire, et qu'elle n'avait par elle-même aucune propriété médicale. Plusieurs professeurs très-compétents de ces contrées confirmaient ces assertions. La Science commençait à déclarer entièrement erronée l'analyse de Trie. Ces rumeurs avaient pris une telle consistance que le Conseil municipal de Lourdes s'en émut. Le Maire ne put, devant le vœu unanime, se refuser à faire faire une seconde étude des eaux de la Source. Sans consulter le préfet, ce qui lui sembla inutile (tant il était personnellement convaincu de l'exactitude des recherches de M. Latour), il fit rendre par le Conseil municipal une délibération l'autorisant à charger un des grands chimistes de notre époque, M. le professeur Filhol, d'une nouvelle et définitive analyse. Le Conseil vota en même temps les fonds nécessaires pour les honoraires du célèbre savant. (*)

(*) L'an 1858, et le 3 juin, le Conseil municipal de la ville de Lourdes s'est réuni au lieu ordinaire de ces séances, sous la présidence de M. A. Lacadé, maire.

Etaient présents : MM. Normande, Capdeviello, adjoints, Claverie, Latapie, Cousté, Duprat, Dupot, Rouy, Rives Jean, Labayle, Gesta, Lepère, Pagès.

M. le Maire, après avoir ouvert la séance, a exposé au conseil les faits suivants :

On a découvert à Lourdes, sur la rive gauche du Gave, une eau que l'on dit avoir des vertus curatives spéciales.

Cette eau a été succinctement analysée par M. Latour, chimiste distingué de ce département, qui lui a reconnu des propriétés telles que la science médicale pourrait peut-être la classer au nombre des eaux qui font la richesse de ce pays.

La Ville a un grand intérêt à connaître les principes qui la constituent ainsi que sa propriété.

Dans ces circonstances, je viens vous demander l'autorisation de la soumettre de nouveau à une analyse.

Le Conseil considérant que la proposition faite par M. le Maire doit être accueillie ;

Considérant que l'analyse à laquelle M. Latour s'est livré constate que cette eau paraît avoir des principes minéraux ;

Considérant qu'ayant déjà l'opinion de M. Latour, l'intérêt bien entendu de la com-

M. Filhol était un homme autorisé dans la science moderne, et son verdict devait évidemment être sans appel.

Qu'allait être son Analyse ? M. le Préfet n'était point assez chimiste pour le savoir. Mais nous croyons, sans grande crainte de nous tromper, qu'il devait être inquiet. Le verdict de l'éminent professeur de chimie à la Faculté de Toulouse pouvait déranger en effet les combinaisons et les plans de M. Massy. Il était urgent de se presser. Là encore, il fallait reculer ou aller plus avant.

Au milieu de ces passions si diverses et de ces multiples calculs, on n'avait point manqué de tenter sur Bernadette de nouvelles épreuves aussi inutiles que les précédentes.

Elle se préparait à faire sa première communion, et elle la fit le 3 juin, jeudi de la Fête-Dieu. C'était le jour même où le Conseil municipal de Lourdes chargeait M. Filhol d'analyser la Source mystérieuse, jaillie naguères sous la main de la Voyante en extase. Dieu entrant dans ce cœur d'enfant et de jeune fille faisait aussi l'analyse d'une onde pure, et nous imaginons qu'il dut admirer et bénir, dans cette âme virginale, la source la plus fraîche et le plus limpide cristal.

Malgré la retraite où elle eût aimé à se cacher et à se recueillir, on continuait à la visiter. Elle était toujours l'enfant innocente et simple dont nous avons essayé de tracer le portrait. Par sa candeur, par son éclatante bonne foi, par son parfum délicat de sainteté paisible, elle charma tous ceux qui l'approchaient.

Un jour, une dame, après s'être entretenue avec elle, voulut, dans un mouvement de vénération enthousiaste assez concevable pour ceux qui ont connu Bernadette, échanger son chapelet de pierres précieuses contre celui de l'enfant :

« — Gardez le vôtre, madame, répondit-elle en montrant son modeste instrument de prières. Voici le mien ; et je ne veux point le changer. Il est pauvre comme moi et convient mieux à mon indigence.

Un ecclésiastique essaie de lui faire accepter une pièce d'argent. Elle refuse, il insiste. Nouveau refus, si formel qu'une plus longue insistance semble inutile. Le prêtre pourtant ne se tient pas pour battu :

—Prenez, dit-il : ce ne sera point pour vous, ce sera pour les pauvres et vous aurez le plaisir de faire l'aumône.

l'analyse mune est de la faire analyser de nouveau par un autre chimiste aussi distingué, afin d'avoir l'opinion de deux hommes spéciaux.

A délibéré que M. le Maire était autorisé à faire faire l'analyse de cette eau par M. Filhol, chimiste à Toulouse, et lui payer ses honoraires au moyen des fonds libres. . .

N'ayant plus rien à soumettre au Conseil, M. le Maire a levé la séance, et les délibérants ont signé. (*Suivent les signatures.*)

Monsieur Filhol, conformément au désir du Conseil municipal, qui a toute confiance dans vos lumières, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien analyser une eau provenant d'une Source, découverte depuis peu dans cette ville. . . (Lettre de M. Lacadé, maire, à M. Filhol. Archives de la mairie de Lourdes, no. 129.)

—Faites-la de vos mains à mon intention, M. l'abbé ; et cela vaudra mieux que si je la faisais moi-même, répondit l'enfant.

La pauvre Bernadette entendait servir Dieu gratuitement, et remplir, sans sortir de sa noble pauvreté, la mission qu'elle avait reçu d'en haut. Et cependant, elle et sa famille manquaient quelquefois de pain.

En ces jours-là, le traitement de M. le Préfet, baron Massy, fut élevé à 25,000 francs (*). M. Jacomet reçut une gratification. Le Ministre des Cultes, dans une lettre qui fut communiquée à plusieurs fonctionnaires, témoignait au Préfet de sa haute satisfaction, et, le louant de tout ce qu'il avait fait jusque-là, il le pressait de prendre des mesures énergiques, et ajoutait qu'il fallait en finir à tout prix avec la Grotte et les miracles de Lourdes (*).

De ce côté-là comme de tous les autres, il fallait reculer ou aller plus avant.

Qu'y avait-il à faire cependant ?

Le plan de l'œuvre divine se déroulait peu à peu avec sa logique admirable et puissante. Mais personne en ce moment, et M. Massy moins que toute autre, n'apercevait, quelque manifeste qu'elle fût, l'invisible main de Dieu qui dirigeait toutes choses. Ce n'est point du milieu de la mêlée qu'on peut juger de l'ordre de bataille. Le malheureux Préfet engagé dans une voie fautive ne voyait en tout ce qui se passait qu'une irritante série d'incidents fâcheux et une inexplicable fatalité. Otez Dieu de certaines questions et vous rencontrez l'inexplicable.

La marche des événements, lente mais irrésistible, renversait successivement toutes les thèses de l'incrédulité et forçait cette misérable philosophie humaine à battre en retraite et à abandonner un à un tous ses retranchements.

Les Apparitions avaient eu lieu. La Libre-Pensée les avait tout d'abord niées absolument, en accusant la Voyante de n'être qu'un instrument, et de se livrer à une supercherie intéressée. Cette thèse n'avait pas tenu devant l'examen de l'enfant, dont la véracité s'imposait.

L'incrédulité, débusquée de cette première position, s'était rabattue sur l'hallucination et le catalepsie.—“ Elle croit voir : elle ne voit pas. Il n'y a rien.”

La Providence cependant avait ramassé des quatre coins de l'horizon ses milliers et ses milliers de témoins autour de l'enfant en extase ; et, le moment venu, elle avait donné à la vérité des récits de Bernadette une

L'Ere Impériale du 13 mai annonce cette nouvelle. Le décret doit dater du commencement du mois.

(*) Cette lettre de M. Rouland dont nous n'avons pu malgré nos efforts, nous procurer le texte, fut communiquée à diverses personnes, et toutes les correspondances que nous avons en main en parlent et la relatent dans les termes mêmes que nous venons d'employer.

attestation solennelle, en faisant jaillir publiquement une Source miraculeuse devant le regard émerveillé des multitudes accourues.

—Il n'y a pas de source, avaient dit les incroyants. C'est un suintement, une flaque d'eau, une mare : tout ce que l'on voudra, tout, excepté une source.

Mais à mesure qu'ils la niaient publiquement et solennellement, la Source grandissait en quelque sorte comme un être vivant, et prenait des proportions prodigieuses. Plus de cent mille litres par jour sortaient de l'étrange rocher.

—C'est le hasard ! c'est une circonstance bizarre, avait balbutié l'incrédulité éperdue et reculant d'heure en heure.

Et voilà que,—les choses suivant leur invincible cours,—les guérisons les plus éclatantes avaient aussitôt attesté de toutes parts le caractère miraculeux de la Source et donné une nouvelle et décisive preuve de la divine réalité de l'Apparition toute-puissante, dont le geste avait fait jaillir cette Fontaine de Vie sous la main d'une simple mortelle.

Le premier mouvement des philosophes avait été de nier les guérisons comme ils avaient nié tout d'abord la sincérité de Bernadette, comme ils avaient nié l'existence de la Source.

Et soudain les guérisons étaient devenues si nombreuses, si notoires, que ce monde ennemi avait été forcé de battre encore en retraite et de les admettre.

—Eh bien ! soit, il y a des guérisons, mais elles sont minérales : la Source a des vertus thérapeutiques, s'était écriée l'incrédulité, en tenant à la main je ne sais quel semblant d'analyse chimique. Et alors les guérisons foudroyantes s'étaient multipliées, absolument inexplicables par une telle hypothèse ; et en même temps, de divers côtés, plusieurs chimistes consciencieux et éclairés s'étaient levés, déclarant hautement que la source de Massabielle n'avait *par elle-même* aucune vertu minérale, que c'était de l'eau ordinaire et que l'analyse tout à fait officielle de M. Latour de Trie, était quelque peu officieuse.

Chassés de la sorte de tous les retranchements où, de défaite en défaite, ils s'étaient réfugiés ; poursuivis par la fulgurante évidence des faits ; écrasés par le poids de leurs aveux ; ne pouvant reprendre ces aveux successifs et forcés, publiquement enregistrés dans leurs propres journaux, qu'avaient à faire les philosophes et les libres-penseurs ? Les Libres-Penseurs et les Philosophes n'avaient qu'à rendre humblement les armes à la Vérité. Ils n'avaient qu'à baisser la tête, à plier les genoux et à croire ; ils n'avaient qu'à faire ce que font, quand le divin froment vient peu à peu remplir leur alvéole, les épis mûrs dont parle l'auteur des *Essais* : " Il est advenu, dit Montaigne, il est advenu aux gents véritablement sçavants ce qui advient aux épics de bled : ils vont s'eslevant et se haulsant la teste droicte et fière tant qu'ils sont vuides ; mais quand ils sont pleins et grossis de grains en leur maturité, ils commencent à s'hum-

lier et baisser les cornes ; pareillement les hommes ayant tout essayé, tout sondé... ont renoncé à leur présomption et reconnu leur condition naturelle. (1.)

Peut-être les philosophes de Lourdes n'avaient-ils pas l'intelligence assez ouverte ou assez forte pour recevoir et appréhender le bon grain de la Vérité. Peut-être l'orgueil les rendait-il inflexibles et rebelles à l'évidence manifeste. Toujours est-il que, sauf l'heureuse exception de quelques-uns qui se convertirent, il ne leur advint point ce qui advient "aux gents véritablement stavants," et qu'ils continuèrent à garder l'attitude "haulte et fière" des épis vides.

Non-seulement leur attitude demeura telle ; mais l'impiété, honteusement pourchassée d'argutie en argutie, de sophisme en sophisme, de mensonge en mensonge, et acculée jusqu'à l'absurde, se démasqua brusquement et montra son vrai visage. Elle passa, voulons-nous dire, du domaine de la discussion et du raisonnement, qu'elle avait tenté d'usurper, dans celui de l'intolérance et des actes violents, qui est le sien propre.

Le baron Massy, parfaitement au courant de l'état des esprits, comprit alors avec sa rare sûreté de coup d'œil que, s'il prenait des mesures arbitraires et recourait franchement à la persécution, il aurait, dans l'exaspération des libres-penseurs, battus à outrance, humiliés et furieux, un appui moral considérable.

De son côté aussi, il avait été vaincu jusque-là dans la lutte analogue, sinon identique, qu'il avait entreprise contre le Surnaturel. Tous ses efforts avaient échoué.

Parti du fond d'une roche déserte et annoncé par la voix d'un enfant, le Surnaturel s'était mis en marche, renversant tous les obstacles, entraînant les foules, et conquérant sur son passage les clameurs enthousiastes, les prières, les cris de reconnaissance et les acclamations de la foi populaire.

Encore une fois, que restait-il à faire ?

Il restait à se roidir contre l'évidence et à faire violence à la multitude,

On était arrivé au mois de juin. La saison des eaux thermales commençait : elle allait amener aux Pyrénées les baigneurs et les touristes de toute l'Europe, et les rendre témoins du scandale que faisait le Surnaturel dans le département administré par le baron Massy. Les instructions de M. Rouland devenaient des plus pressantes et poussaient aux coups d'autorité. Le 6 juin, M. Fould, ministre des Finances, se rendant à sa terre, s'arrêta à Tarbes et conféra longuement avec M. Massy. Le bruit courut que leur conférence avait eu pour sujet les événements de la Grotte.

Le fait d'aller boire à une Source en passant sur les communaux de la Ville n'avait cependant aucun caractère criminel aux yeux de la Loi. Le génie des adversaires de la Superstition devait donc, avant toutes choses, inventer un prétexte. L'arbitraire n'a pas en France droit officiel de cité comme en Russie, comme en Turquie, et il a besoin d'un masque légal.

(1.) Montaigne. *Les Essais*, liv. II, chr. XII.

L'habile Préfet eut à ce sujet une inspiration aussi ingénieuse que simple. Le terrain des Roches Massabielle appartenant à la commune de Lourdes, le Maire, comme administrateur, pouvait défendre d'y entrer sous un motif quelconque ou même sans motifs, de même qu'un propriétaire interdit, quand il lui plaît et à qui il lui plaît, d'entrer sur sa terre et dans sa maison. Une telle défense, publiquement édictée, créait pour chaque visiteur un délit caractérisé, le délit de violation de propriété.

Par cette très-habile mesure on transformait un acte, absolument innocent en lui-même, en un fait délictueux, passible des peines voulues par la Loi.

Tout le plan du baron Massy gravita autour de cette idée.

Ce plan une fois trouvé, le Préfet se décida à agir et à faire du despotisme.

Le lendemain, le Maire de Lourdes reçut l'ordre de prendre l'arrêté suivant :

“ Le MAIRE de la ville de Lourdes,

“ *Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure ;*

“ *Vu les lois du 14, 22 décembre 1789, du 16-24 août 1790, du 19-22 juillet 1791, et celle du 18 juillet 1837, sur l'Administration Municipale ;*

“ *Considérant qu'il importe, dans l'intérêt de la Religion, de mettre un terme aux scènes regrettables, qui se passent à la Grotte de Massabielle, sise à Lourdes, sur la rive gauche du Gave.*

“ *Considérant, d'un autre côté, que le devoir de Maire est de veiller à la santé publique locale ;*

“ *Considérant qu'un grand nombre de ses administrés et de personnes étrangères à la commune viennent puiser de l'eau à une Source de la dite Grotte ;*

“ *Considérant qu'il y a de sérieuses raisons de penser que cette eau contient des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pourraient être faites par la Médecine ; que d'ailleurs la Loi soumet l'exploitation des Sources d'eau minérale à l'autorisation préalable du Gouvernement.*

ARRETÉ :

ARTICLE PREMIER.

“ Il est défendu de prendre de l'eau à la dite Source.

ART. 2.

“ Il est également interdit de passer sur le communal dit “ rive de Massabielle.”

ART. 3.

“ Il sera établi à l'entrée de la Grotte une barrière pour en empêcher l'accès.

“ Des poteaux seront également placés qui porteront ces mots : IL EST DÉFENDU D'ENTRER DANS CETTE PROPRIÉTÉ.

ART. 4.

“ Toute contravention au présent Arrêté sera poursuivie conformément à la Loi.

ART. 5.

“ M. le Commissaire de Police,

“ La Gendarmerie,

“ Les Gardes-Champêtres.

Et les Autorités de la commune,

“ Demeurent chargés de l'exécution du présent Arrêté.

“ Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie. le 8 juin 1858.

“ *Le maire*, A. LACADÉ.

“ Vu et approuvé :

“ *Le préfet*, O. MASSY.”

Ce ne fut pas sans quelque hésitation que M. Lacadé consentit à signer un pareil Arrêté et à se charger de l'exécution d'une semblable mesure. Sa nature un peu incertaine, amie du juste-milieu et se plaisant à nager, comme l'on dit, entre deux eaux, devait s'effrayer d'un acte d'hostilité aussi accentué contre l'étrange puissance qui planait invisiblement sur tous les événements dont la Grotte de Lourdes était le centre. D'un autre côté, comme cela doit toujours être, le Maire aimait ses fonctions. Il lui fallait cependant devenir l'instrument des violences préfectorales ou résigner les honneurs de la mairie, l'alternative était embarrassante pour le premier magistrat de Lourdes. M. Lacadé espéra tout concilier, en demandant, comme condition de sa signature, à M. le préfet Massy, d'insérer en tête de l'Arrêté et comme première phrase : “ *Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure.*”

—De la sorte, disait le Maire, ma responsabilité est entièrement dégagée vis-à-vis du public et vis-à-vis de moi-même. Je n'ai pris aucune initiative, je demeure neutre. Je ne commande pas, j'obéis. Je ne donne pas cet ordre, je le reçois. Je n'édicte pas cette mesure, je l'exécute. Tout pèse sur mon chef immédiat, le Préfet.

De la part d'un soldat et dans un régiment en ligne, un tel raisonnement eût été irréfutable.

Une fois rassuré de la sorte, M. Lacadé veilla à l'exécution de l'Arrêté préfectoral. Il le fit publier à son de trompe et afficher dans toute la Ville. En même temps, sous la protection de la main armée et sous la

direction de Jacomet, des barrières furent élevées autour des Roches Massabielle, de façon à empêcher complètement, à moins d'effraction ou d'escalade, tout accès à la Grotte et à la Source miraculeuse. Des poteaux avec des inscriptions furent plantés çà et là, à tous les points par où on pouvait pénétrer sur le terrain communal qui entourait les Roches vénérées. Ils portaient défense d'entrer sur ce terrain sous peine de poursuites devant les tribunaux. Des Sergents de ville et des Gardes veillaient jour et nuit, se relevant d'heure en heure, et dressant des procès-verbaux contre quiconque franchissait les poteaux pour aller s'agenouiller aux environs de la Grotte.

Il y avait à Lourdes un Juge de Paix. Cet homme se nommait Duprat. Il était aussi acharné contre la Superstition que M. Jacomet, M. Massy, M. Dutour et autres autorités constituées. Ce juge, ne pouvant en de telles circonstances condamner les délinquants qu'à une amende minime, imagina un moyen détourné de rendre l'amende énorme et véritablement redoutable pour les pauvres gens qui, de tous côtés, venaient prier devant la Grotte et demander à la Vierge, celui-ci, le retour d'une santé perdue ; celui-là, la guérison d'un enfant bien-aimé ; un troisième, quelque grâce spirituelle, quelque consolation à une grande douleur.

M. Duprat, agissant au correctionnel, condamnait ces malfaiteurs à cinq francs d'amende. Mais, par une conception digne de son génie, il englobait en un seul jugement tous ceux qui avaient violé la défense préfectorale, soit en faisant partie de la même foule, soit même, paraît-il, en se rendant à la Grotte dans le cours de la même journée. Et il prononçait contre eux tous une condamnation *solidaire* aux dépens. De sorte que, pour peu que cent ou deux cents personnes se rendissent ainsi aux Roches Massabielle, chacune d'elles se trouvait exposée à payer nonseulement pour elle-même, mais pour les autres, c'est-à-dire à verser une somme de 500 à 1,000 francs. Et cependant, comme la condamnation individuelle et principale n'était que de cinq francs, la décision de ce magistrat était sans appel devant un tribunal supérieur et il n'y avait aucun moyen de la faire réformer. Le juge Duprat était tout-puissant, et c'est ainsi qu'il usait de sa toute-puissance. *

* Voici la formule d'un de ces jugements :

Le Tribunal de simple police du canton de Lourdes a rendu le jugement suivant :

Entre M. Jacomet, Commissaire de Police du canton de Lourdes, remplissant les fonctions de Ministère public près ce tribunal, demandeur, comparant en personne d'une part :

Et le sieur D. domicilié à Auch, demoiselle M. C. demeurant à Lectoure, dame B. propriétaire et rentière domiciliée à Bordeaux, etc., etc., défendeurs et défaillants d'autre part ;

En fait

Par exploit de Jean-Baptiste Ader, huissier à Auch, en date du... visé pour timbre et enregistré en *debet* à Auch le même jour, de Jean Escoubart, huissier à Lectoure, le six du même mois, de Alpinier huissier à Bordeaux, en date du... visé pour timbre et enregistré à Bordeaux le six du même mois.

Ont été assignés à comparaître le... 1858, à 10 heures du matin, à l'audience du tri-

Une si brutale intervention du Pouvoir dans la grave question qui s'était posée depuis quelques mois sur les rives du Gave, impliquait de la part des Gouvernants non-seulement la négation de l'événement surnaturel, mais la négation même de sa possibilité. Etant admise en effet, pour un seul instant, la *possibilité* de l'Apparition, les mesures administratives eussent été tout autre, Elles auraient eu pour but l'examen, tandis qu'elles ne tendaient visiblement qu'à l'étouffement de la question.

Il y avait un fait absolument certain : les guérisons. Qu'elles fussent produites par la nature minérale et thérapeutique des eaux, par l'imagination des malades, ou bien en vertu d'une action miraculeuse, ces guérisons

bunale de simple police du canton de Lourdes, Hautes-Pyrénées, pour s'y voir condamner aux peines et amendes portées par la Loi, pour avoir contrevenu le... à l'Arrêté de M. le maire de Lourdes en date du 8 juin 1858, approuvé par M. le préfet des Hautes-Pyrénées, le 11 du même mois, qui interdit l'accès de la Grotte de Massabielle et du terrain contigu, ainsi que cela résulte du procès-verbal dressé par M. le Commissaire de Police du canton de Lourdes en date du 23 août 1858, visé pour timbre et enregistré en *debit* le 26 du même mois, etc.

A l'audience de ce jour, les prévenus ci-dessus dénommés ont été appelés par l'huissier de service. Aucun d'eux n'a répondu ni personne pour eux.

Lecture a été faite par le greffier du procès-verbal du...

M. le Commissaire de Police a conclu à ce qu'il nous plaise, condamner le sieur D., demoiselle M. C., dame B. et D. L., etc., etc., chacun en cinq francs d'amende et solidairement aux dépens.

Attendu qu'il est établi dans le procès-verbal du... que M. le Commissaire de Police étant en surveillance pour l'exécution de l'Arrêté de M. le maire de la ville de Lourdes qui a interdit l'accès de la Grotte de Massabielle et du terrain contigu, il a vu venir vers lui, les susnommés ; qu'à leur arrivée près de lui M. le commissaire de Police leur a donné connaissance de l'Arrêté de M. le maire et leur a fait connaître le poteau sur lequel est écrite la défense de pénétrer sur la propriété communale et d'aller à la Grotte de Massabielle qui s'y trouve située. Que le sieur D. a répondu qu'ils entendaient arriver à la Grotte, qu'ils subiraient les conséquences de la contravention et que la force seule pourrait les empêcher de descendre. Que M. le Commissaire de Police ne voulant pas employer la force a demandé à ces personnes présentes, leurs noms, prénoms et domiciles qu'elles ont déclaré par écrit se nommer...

Attendu que les faits rapportés ci-dessus établissent la contravention prévue et punie par les dispositions de l'art. 471, no. 45 du Code pénal ;

Attendu que l'arrivée sur le communal et devant la Grotte Massabielle des dits prévenus venant ensemble de Lourdes établit que la contravention a été commise conjointement et d'accord entre tous les prévenus ;

Attendu que les prévenus condamnés doivent supporter les dépens :

Attendu qu'il est de principe que les auteurs et complices d'une même contravention doivent être condamnés solidairement aux dépens, ainsi que les personnes civilement responsables ;

Par ces motifs

Nous juge de Paix, jugeant en matière de police, avons condamné et condamnons par défaut et *en dernier ressort*, le sieur D. M. C. domicilié à Auch, M. C. domiciliée à Lectoure, dame B. propriétaire et rentière domiciliée à Bordeaux et D. L. enfant mineur, domicilié à Bagnères-Adour, etc., etc., chacun cinq francs d'amende *et solidairement aux dépens*, en conformité des art. 471 no. 15 du Code pénal, 162 du Code d'instruction criminelle et 156 du décret du 11 juin 811 et 1384 du Code Napoléon.

Duprat, juge de Paix.

étaient manifestes et reconnues officiellement par les incrédules eux-mêmes, lesquels ne pouvant les nier cherchaient seulement à les expliquer d'une façon naturelle.

On comptait par centaines ou par milliers des témoins loyaux et à l'abri de tout soupçon qui disaient avoir été guéris par l'usage des eaux de la Grotte. Il ne s'en rencontrait pas un seul à qui elles eussent été funestes, et qui en eût éprouvé quelque mal. Pourquoi donc ces mesures prohibitives, ces barrières élevées, cette force armée et menaçante, ces persécutions ?—Pourquoi, puisqu'on se permettait de telles mesures, ne pas être logique jusqu'au bout ? Pourquoi ne pas fermer tout pèlerinage où un malade a retrouvé la santé, toute église où un homme en prières a cru recevoir une grâce de Dieu ?

C'est ce qu'on se demandait de toutes parts.

“ Si Bernadette, disaient quelques-uns, avait, sans parler en rien de Visions ou d'Apparitions, découvert purement et simplement une Source minérale possédant de puissantes vertus curatives, quelle autorité assez barbare eût empêché les malades d'aller y boire ? Sous le règne de Néron on ne l'eût osé : sous tous les régimes on voterait une récompense à l'enfant. Mais ici, les malades s'agenouillent avant de prier, et les subalternes à galons de laine, d'argent ou d'or, qui se couchent à plat ventre devant les maîtres, n'aiment pas que l'on se prosterne devant Dieu. Telle est la cause. C'est la prière que l'on poursuit.”

—Mais la superstition ? disaient les libres-penseurs.

—L'Eglise n'est-elle pas là pour y veiller et pour défendre les fidèles contre l'erreur ? Laissez-la agir dans son domaine, et ne transformez pas en concile le conseil de Préfecture, et en Pape infaillible un Préfet ou un Ministre. Quel désordre a été produit ? Aucun. Quel mal a eu lieu qui justifie vos mesures et vos prohibitions ? Aucun. La Source mystérieuse n'a fait que du bien. Laissez les populations croyantes aller y boire, si cela leur plaît. Laissez-leur la liberté de croire, de prier, de guérir ; la liberté de se tourner vers Dieu, et de demander aux puissances d'en haut l'allègement de leurs douleurs. Libres-penseurs, tolérez la libre prière.

Mais ni la philosophie anti-chrétienne, ni le Préfet des Hautes-Pyrénées ne consentaient à tenir compte de ce cri unanime, et les rigueurs suivaient leur cours.

L'intolérance que les ennemis du Christianisme reprochent, si complètement à tort, à l'Eglise catholique, est leur passion dominante. Ils sont essentiellement tyrans et persécuteurs.

LA FILLE DU BANQUIER.

(Voir 15 Octobre 1870, page 742.)

(Suite.)

XIII

OU LES PROJETS DE RODOLPHE MORTAGNE CEMMENCENT A SE DESSINER.

Lorsque nous avons quitté Rodolphe Mortagne, il regagnait, à cheval, son vieux manoir, dont il ne restait plus guère qu'une tour habitable.

La nuit était très-avancée ; mais la lune brillait dans le ciel, et ses rayons argentés répandaient sur les bois une lumière mélancolique.

Rodolphe allait bon train comme s'il eût voulu, par la stupidité de sa course, bannir ses pensées. Mais l'esprit de l'homme est plus agile que le galop d'un cheval.

Malgré lui, des réflexions s'échappaient entrecoupées, de ses lèvres.

—Jaguarita ! murmura-t-il, réellement, voilà un nom bien choisi pour une femme qui possède la grâce et la beauté de la panthère, et qui en a aussi les griffes !

Il s'arrêta, un instant ; et, quand il recommença à parler, sa voix avait perdu un peu de son amertume.

—Que son cœur soit ce qu'il voudra, il m'appartient, il est à moi. Pauvre Jaguarita !

Il y eut une autre pause, puis un autre flux de paroles passionnées.

—J'ai été fou, pire que fou. J'ai été insensé d'amener avec moi cette fille en Europe, et de permettre à ses fiers et indomptables instincts de nourrir l'espoir chimérique qu'elle pût jamais, parce qu'elle est fille d'un roi, lier son existence à la mienne. C'est là ce qu'elle rêve, pourtant, et avec cette pensée que je lui ai laissé sotttement concevoir, elle me témoigne le dévouement d'une esclave. Elle ne voit devant elle qu'une éternité de bonheur. Mais vienne le réveil, et aussitôt sa nature vengeresse prendra le dessus. Confiante et dévouée à l'homme qui l'a sauvée, elle mourrait, oui elle mourrait le sourire sur les lèvres, rien que pour m'épargner un battement de cœur. Mais si elle soupçonnait seulement que ce cœur appartient à une autre, elle plongerait ses mains dans ma poitrine pour l'arracher.

Il frissonna à cette peinture que lui représentait son imagination.

—Bah ! reprit-il, est-il possible que Rodolphe Mortagne, qui a échappé à des milliers de dangers, se laisse effrayer par une femme, et par le souvenir d'une prophétie stupide ? Que disait-elle donc cette vieille chanson

LA FILLE DU BANQUIER.*

(Suite.)

XIII.

Rudolphe se retourna et vit le Javanais Kalu qui se tenait à quelques pas de lui.

Il fit un geste d'impatience, et lui ordonna de se retirer.

— Va, dit-il, va dormir ; j'aurai de la besogne à te donner demain.

Rodolphe traversa ensuite l'appartement, sortit, longea une longue suite de corridors, monta un escalier en spirale, qui conduisait au sommet de la tour de Mortagne, et s'arrêta devant une porte qu'il n'eût que la peine de pousser. Il souleva une draperie, et s'arrêta sur le seuil d'une chambre où brillait une lumière si éclatante, qu'il fut d'abord tout ébloui.

Un cri, qui était à la fois un cri de joie et de surprise, accueillit son arrivée.

XV.

LA PANTHERE NOIRE.

L'appartement dans lequel Rodolphe Mortagne venait de pénétrer avait une apparence des plus extraordinaires.

Des lampes d'albâtre magnifiquement travaillées, et placées aux quatre coins, l'éclairaient d'une lumière en même temps riche et mystérieuse.

Les murailles étaient tendues d'étoffes orientales sur lesquelles étaient brodées de ces scènes comme il s'en passa dans les forêts de Java.

Au centre était une fontaine de marbre blanc, dont les eaux claires et transparentes se jouaient par dessus des globes de lumière ; et des fleurs rares des tropiques, dont elles étaient artistement entourées, formaient comme un parterre enchanté.

Le plancher était recouvert d'une natte fine et délicate, qui devait être d'un grand prix.

Mais tous ces ornements variés et recherchés s'effaçaient devant la grâce et la beauté de la personne qui occupait cet appartement. C'était une jeune femme. Son attitude était étrange : on aurait dit celle d'un sphynx. Ses yeux noirs, remplis de cette lumière sombre et sinistre qui brûle dans le cœur de l'opâle, étaient grands comme le plus beau des fruits de l'amandier, et étaient relevés aux coins. Cette dernière particularité est commune aux Malais et aux autres nations indiennes.

* La page précédente a déjà été publiée dans un autre numéro. Nos Lecteurs sont priés d'excuser ce malentendu regrettable, dont nous nous sommes aperçus trop tard pour pouvoir y remédier.

Son teint était olivâtre ; son visage ovale, et ses traits étaient admirablement beaux.

Ses narines dilatées trahissaient le sang oriental qui coulait dans ses veines ; ses cheveux noirs tombaient en boucles sur ses épaules.

Pour vêtement, elle avait une robe de mousseline indienne, attachée à la ceinture par une torsade tout en or, et bordée d'ornement également en or.

Ses pieds étaient entourés aux chevilles, de bracelets enrichis de diamants.

Quand elle vit entrer Rodolphe Mortagne, avons-nous dit, elle poussa un cri et bondit sur ses pieds.

Il y avait quelque chose de sauvage et dans la soudaineté de ses mouvements et dans l'expression de ses sentiments.

Elle était gracieuse et terrible en même temps, comme la panthère qui s'élance au devant de son compagnon, ou sur la proie qu'elle va dévorer.

—Voilà des semaines, dit-elle dans sa langue natale, que Jaguarita attend celui qui l'a arrachée à la mort, dans l'île de Java, et à qui, en retour, elle a consacré sa vie et son dévouement.

Mortagne répondit avec embarras et avec une froideur qui contrastait singulièrement avec la joie qu'elle avait manifestée à sa vue :

—J'ai eu des affaires, des affaires importantes ; et d'ailleurs, on ne vit pas en France comme à Java ; il y a des devoirs, des usages, des préjugés...

La jeune Indienne laissa ses bras tomber inertes le long de son corps, et regarda fixement son visage impassible.

—Les préjugés, les usages de votre pays, dit-elle, j'ignore quels ils sont, et Jaguarita ne s'en est point préoccupée. Dans son pays, la femme ne sait qu'une chose : s'attacher à celui qui a promis de lui tenir lieu de tout sur la terre. Quand après l'avoir sauvée, vous vous apprêtiez à quitter Java, Jaguarita vous demanda de l'abandonner sur le sable désert. Vous lui avez dit de vivre ; et alors, apportant avec elle toute la fortune de ses pères, elle a fui le pays où elle a failli mourir, et vous a suivi dans votre froide patrie. Vous m'avez parlé un jour des motifs de convenances qui ne permettent pas toujours aux hommes de choisir pour compagne la femme qu'ils préfèrent : les Indiens de Java ne connaissent pas ces subtilités. Jaguarita a compté sur la promesse de celui qui s'est dévoué pour la sauver, et elle attend...

—Et, murmura Mortagne, si en parlant ainsi j'avais été inconsidéré... si j'avais été guidé seulement par le désir de vous arracher d'un pays où vous étiez condamnée à mort, de relever votre courage abattu, et, en un mot, de vous donner la force de vivre ?

Par un mouvement prompt comme l'éclair, elle s'éloigna de lui.

—Vous, être faux ! s'écria-t-elle, les yeux enflammés. Mais alors, que serais-je venue faire dans votre pays glacé ? Il fallait me laisser mourir là-bas... si j'étais certaine que...

Elle s'arrêta, et éleva sa petite main dont les doigts étaient fortement crispés.

—Vous me tueriez, Jaguarita ? dit Rodolphe, d'un air dédaigneux.

—Non, répondit-elle ; mais je la tuerais, elle, celle que vous aimez.

Mortagne ne rit plus ; son front se chargea tout à coup de sombres pensées, et, se jetant sur une pile de coussins, il fit signe à l'Indienne de s'asseoir sur le sofa.

—Et, supposons, dit-il d'un ton dégagé, qu'un fait comme celui dont il était question se réalise, quel sort vous réserveriez-vous, à vous ?

—Celui-ci.

Et entrouvrant les plis de sa robe de mousseline, elle prit un petit flacon de cristal qui était suspendu à son cou par une chaîne d'or.

—Vous êtes folle ! dit Mortagne ; c'est du poison, de l'upas !

—Oui, répliqua-t-elle, un poison que mes compatriotes recueillent au risque de leur vie. C'est la sève de cet arbre sous lequel tout meurt ; son ombre seule tue jusqu'aux serpents les plus venimeux.

—Allons, se dit intérieurement Rodolphe, je me suis fourré là dans un bel embarras !

—Mais qui aurait cru aussi, que cette Javanaise, dont j'avais pensé faire une servante, aurait jamais eu de pareilles prétentions !

—Mais, ajouta-t-il, en voyant Jaguarita qui faisait briller le flacon à la lumière, il y a un remède, à ce poison.

—Oui, répliqua-t-elle, un seul, et vous l'avez là !

Elle indiqua une bague que Mortagne portait à l'un des doigts de la main gauche.

Dans cette bague était enchassée une petite pierre unie et d'un bleu pâle.

C'était le célèbre bezoar, une pierre bien connue dans l'île de Java, comme le seul talisman contre le terrible poison de l'upas.

Pour cela, il suffisait de faire dissoudre cette pierre dans de l'eau.

—C'est le présent que je vous fis, continua Jaguarita, lorsque je montai à bord du navire qui allait vous emporter. Vous m'avez sauvée, vous dis-je alors, vous ne voulez pas me laisser dans cette île où je suis condamnée, je ne vous quitterai plus ; et, fidèle à l'éducation et aux principes que j'ai reçus au milieu du peuple javanais j'ajoutai, en vous montrant ce flacon : “ Le poison est à moi, à vous de garder l'antidote. Si jamais je bois ce poison, ce sera lorsque vous serez présent, et il ne dépendra que de vous que je vive ou que je meure.

Mortagne rit, mais d'un rire forcé. Il voulut lui prendre la main, mais il la laissa retomber, en voyant qu'elle était froide comme la glace.

Il se leva précipitamment.

—Voilà longtemps que vous êtes seule, dit-il, et la solitude est mauvaise conseillère, surtout pour vous, dont l'imagination ne peut concevoir comment et pourquoi un Européen n'est pas libre d'agir comme s'il était dans la Malaisie. Il faudra que je trouve quelqu'un pour vous tenir compagnie.

—J'ai Salek, répliqua l'Indienne brusquement.

Et elle étendit le bras vers un coin éloigné de l'appartement où, au milieu de la demi-obscurité produite par les plis des rideaux, brillaient les yeux d'un animal à moitié caché.

Les prunelles de ses yeux qui étincelaient comme deux émeraudes étaient fixes et immobiles, guettant chaque mouvement, chaque regard de la jeune Javanaise.

—Salek ! dit Mortagne, d'un ton dédaigneux ; c'est au moins, un ami fidèle.

—Salek m'aime, répondit Jaguarita, et voilà pourquoi moi aussi je l'aime.

—Vous devriez la tenir enfermée dans sa cage, dit Rodolphe ; vous ne vous exposeriez pas ainsi à de déplorables accidents.

—Salek me connaît, et ne touchera jamais qu'à ceux que je désignerai à sa vengeance.

Mortagne, qui avait pris dans ses mains la pipe d'ambre que la Javanaise se plaisait à fûmer, la jeta sur le tapis avec colère.

—C'est pire que de la folie ! dit-il ; j'ai beaucoup à faire demain, et j'ai besoin d'avoir l'esprit calme ; je vous reverrai bientôt.

Il traversa l'appartement précipitamment, et, avant qu'elle pût le retenir, il souleva la tapisserie et sortit.

Jaguarita, les bras étendus, resta immobile comme une statue, et les yeux rivés sur l'endroit par où Mortagne avait si soudainement disparu.

Kalu s'est trompé, dit-elle. Il est sincère...

—Il est faux !

Ces trois mots frappèrent son oreille comme le sifflement d'un serpent.

Elle se retourna.

Kalu, l'Indien, était derrière elle.

Il avait les bras croisés sur sa poitrine, et dans le regard qu'il fixait sur elle, brillait un feu sombre et haineux.

Pendant un moment, ces deux êtres étranges se regardèrent en silence.

Jaguarita fut la première qui prit la parole.

—Tu mens ! dit-elle, tu mens ! et cela dans un but égoïste et que je ne connais pas ! Tu hais cette homme. Je le sais, . . je le sens. Avoue que tu le hais, Kalu !

—Je le hais, répondit celui-ci, avec calme.

—Et tu crois en lui ?

Non.

Jaguarita poussa un cri sauvage, et saisissant sur la table près de laquelle elle se tenait debout, une petite dague malaise, elle l'éleva à la hauteur de la poitrine de l'Indien.

—Dis que tu as menti ! cria-t-elle ; rétracte ce blasphème, ou, quoique le même sang coule dans nos veines, quoique nous ayons puisé la vie à la même source, tu vas mourir !

Un seul coup, une seule égratignure, et Kalu était mort.

Cependant il demeura calme et impassible, les yeux toujours fixés sur ceux de Jaguarita.

Un sourire de mépris entr'ouvrit ses lèvres.

—Frappe, dit-il, et frappe au cœur. Mais je te le répète, tu n'as jamais touché le sien.

La dague trembla dans la main de l'Indienne, mais elle ne s'abaissa pas.

—Il est faux ? murmura-t-elle ; tu peux le jurer ? Kalu étendit la main droite.

—Je le jure, dit-il, sur la mémoire de notre mère.

La dague tomba de la main de Jaguarita ; et, par une révolution subite de sentiments, elle cacha son visage avec les plis de sa robe, et sanglota.

Kalu posa la main sur son bras.

—Assieds-toi, Jaguarita ! dit-il ; assieds-toi, et quand tu m'auras écouté, nous songerons aux moyens de nous venger.

—Nous venger ! répéta-t-elle.

Et alors, elle rejeta en arrière ses longs cheveux noirs qui cachaient ses yeux humides de larmes, et redressa fièrement la tête d'un air de défi et de menace.

Il y avait en elle quelque chose du lion du désert qui sent le danger et qui s'apprête à l'affronter.

—J'aime Rodolphe Mortagne, dit-elle, le regard voilé par les pleurs, et quoique le serment que tu viens de prononcer me soit deux fois sacré, je ne puis croire . .

Kalu lui montra les cousins.

—Assieds-toi, dit-il ; écoute, et tu seras son juge.

Jaguarita obéit machinalement.

A mesure que Kalu parlait, son visage devenait d'une pâleur livide. Ses yeux se séchèrent et s'emplirent d'une sombre lumière ; ses narines se dilatèrent, et ses lèvres se serrèrent.

—Son nom ? demanda-t-elle, d'une voix basse et étouffée. Kalu, je veux son nom.

Le Javanais s'approcha d'elle, et lui murmura quelques mots à l'oreille.

Puis, le triomphe du tigre sur les lèvres, il se glissa en un clin d'œil, hors de la chambre.

Jaguarita, la tête cachée dans les coussins, était plongée dans de sombres réflexions, quand une sorte de gémissement attira son attention.

Elle releva la tête, et vit deux yeux ronds et brillants qui étaient fixés sur elle.

C'étaient ces mêmes yeux que Rodolphe Mortagne avait remarqués.

C'étaient ceux d'un animal, et du plus terrible, encore, de son espèce, de la panthère noire de Java.

Petite, mais dorée d'une force énorme, longue de corps, mais souple comme un serpent ; la tête ronde, et la peau rayée, elle était aussi gracieuse qu'elle était dangereuse.

Dangereuse ! oui, mais pas pour Jaguarita.

Elle lui était, à elle, fidèle comme un chien, douce et gentille comme un agneau.

La panthère s'avança timidement vers sa maîtresse, et appuya doucement sa tête contre sa joue.

C'était une chose étrange que de voir cette jeune fille caressant cette panthère, et avec une confiance enfantine qui ajoutait encore à la terreur de cette scène, lui racontant ses chagrins, comme si elle avait eu un cœur pour la comprendre et une intelligence pour sympathiser à ses souffrances.

—Toi aussi, lui disait-elle, toi aussi, tu sauras son nom, Salek, le nom de cette jeune fille blonde, qui est venue se mettre entre Jaguarita et ses espérances d'avenir.

Elle renversa une sorte de petite chaufferette qui était à côté d'elle, et en étala les cendres sur le tapis ; puis, avec le tuyau de sa pipe orientale elle traça des lettres qui formèrent deux mots.

Ces deux mots étaient . . . " Emma."

Elle les montra à la panthère, en frappant ses mains l'une contre l'autre comme pour l'exciter à l'attaque.

Après quoi, se relevant de toute sa hauteur, elle mit son pied nu sur les cendres, et les dispersa jusqu'à ce qu'il ne restât plus trace du nom.

—Le feu est dans mon cerveau ! murmura-t-elle, mais les cendres sont dans mon cœur ! Je suis seule maintenant, seule dans un monde que je ne connais pas, et que j'abhorre !

Elle se laissa retomber sur les coussins, et, tenant dans ses bras la tête de Salek, elle s'abandonna à un désespoir réel.

VII.

DELAGRAVE MESURE LE DANGER QUI LE MENACE ET SE PRÉPARE A LE COMBATTRE.

Henri Delagrave n'était pas homme, une fois averti d'un danger, à négliger les moyens de le détourner, ou du moins d'en sortir victorieusement.

“ Un homme averti en vaut dix ” telle était sa maxime favorite ; et, cette fois, comme toujours, il se mit immédiatement à l'œuvre.

Il commença par faire surveiller attentivement tous les mouvements de l'avocat Mouton, et il ne fut pas long à s'apercevoir de l'intérêt qu'il prenait aux affaires de Mme de Moidrey, et des recherches qu'il faisait sur tout ce qui la concernait.

Une fois sur la trace, et sérieusement alarmé, Delagrave connut bientôt dans toutes ses particularités, l'histoire de l'enfant qu'on avait autrefois recueillie du naufrage, histoire d'ailleurs, que personne n'avait intérêt à cacher.

Il s'était arrangé de façon à se rencontrer avec l'Indienne ; mais il avait acquis la certitude que, quoiqu'elle fût d'une santé robuste, le coup qu'elle avait reçu à la tête l'avait à jamais rendue idiote.

Il n'y avait donc pas à craindre que, de ce côté, on pût découvrir l'identité d'Emma.

Mais l'avocat Mouton était fin, rusé, et, du moment où il s'intéressait à une affaire, on pouvait être sûr qu'il en tirait tout le parti possible.

Après tout, était-il certain que cette jeune fille que les vagues avaient jetée sur les rochers de Saint-Servan fût bien celle que Delagrave avait tant sujet de redouter, et qui, si elle vivait, pouvait mettre en péril, sa fortune, sa tranquillité, et jusqu'à son existence ?

Henri Delagrave ne l'avait jamais vue.

On conçoit que le seuil de de Moidrey était de ceux qu'il lui était défendu de jamais passer. Mme de Moidrey, d'un autre côté, n'avait jamais prononcé son nom, pas même devant l'enfant qu'elle avait adoptée ; et elle témoignait à son égard une telle indifférence qu'on aurait pu croire qu'on l'avait complètement oubliée.

Huit jours après la conversation qui avait eu lieu dans le salon de Delagrave, et que nous avons mentionnée dans un de nos précédents chapitres, il y avait fête au château de Beauchamp, et tout ce qui dans les environs avait un nom ou une qualité de quelque importance s'y trouvait réuni.

Un propriétaire aussi riche que Henri Delagrave n'avait pu être oublié, et il fut avec Mme Delagrave et Varina, le premier à recevoir un invitation.

L'avenue qui conduisait au château, les allées du jardin, les bosquets, étaient splendidement illuminés, et, par les fenêtres ouvertes des salons, sortaient des flots d'harmonie.

Un groupe d'hommes, tous jeunes encore, cherchaient à se frayer doucement un chemin à travers la foule qui encombrait chaque porte, au moment où un orchestre invisible jouait une valse de Strauss, et qu'une multitude de danseurs passaient et repassaient gracieusement emportés par la magie de la musique.

Parmi ceux que nous venons de mentionner, était Henri Delagrave, qui s'appuyait sur le bras du capitaine Dauville.

—Où donc est la merveille dont vous nous avez parlé l'autre jour ? demanda Delagrave au capitaine ?

Est-ce qu'elle est ici ?

—Non, répondit Dauville ; et il adressa, à son tour, quelques mots à son voisin, qui répliqua :

—Ah ! une telle ! vous la trouverez probablement dans l'autre salon.

—Venez ! Et le capitaine, prenant Delagrave par le bras, l'entraîna vers l'appartement qu'on lui avait désigné.

—Ne vous laissez pas surprendre, dit Dauville ; car je vais vous montrer la plus charmante personne qu'il y ait en France, à l'exception de Melle Varina.

—Vraiment ! dit Delagrave, avec ce ricanement qui lui était habituel. J'ai déjà rencontré plus de cinquante ou soixante dames, qui, tant jeunes que vieilles, sont très-probablement considérées comme telles par ceux qui les aiment.

—C'est possible, mais je maintiens mon opinion ; dans un instant vous allez juger par vous-même.

Ils entrèrent dans le second salon, et disons-le, malgré l'empire qu'il avait sur lui-même, Delagrave sentit s'accélérer les battements de son cœur. Il éprouva une vive émotion, comme s'il eût été sur le point de voir accomplir un nouvel événement dans l'histoire déjà si sombre de sa vie.

Ils traversèrent le salon, et pénétrèrent dans une serre située à l'autre extrémité.

Cette serre était remplie d'arbustes des tropiques, de plantes rares et précieuses, dont le feuillage luxuriant et les fleurs aux couleurs diverses formaient comme un paradis terrestre.

Delagrave aperçut celle qu'il cherchait, debout près d'une fontaine, et causant avec Mme de Beauchamp en personne.

—Et bien ! murmura le capitaine à son oreille, pendant que, cachés derrière un treillis de plantes, ils regardaient cette jeune fille dont l'éloge était dans toutes les bouches. Eh bien, qu'est-ce que vous dites, Delagrave ?

Celui-ci ne répondit pas. Ce n'est pas à sa beauté qu'il pensait, en la regardant. Le fait est, pourtant, qu'on n'avait rien exagéré en vantant ses qualités physiques et morales.

Emma Kéradeuc unissait en elle une grâce exquise.

Elle était de taille moyenne, mais de proportions parfaites. Sa figure était délicate, et la fleur du camélia pourrait seule donner une idée de la blancheur et de la fraîcheur de son teint.

Sa petite bouche, quand elle souriait, laissait voir deux rangées de dents blanches comme des perles. Ses yeux, qui avaient cette charmante cou-

leur de la violette qui se cache sous l'herbe, ou qui s'épanouit au bord du ruisseau, étaient pleins d'une innocente candeur, et brillaient parfois d'une gaieté enfantine. Les cils qui les ombrageaient, étaient longs et bruns, contrastant ainsi admirablement avec ses cheveux dorés, qui tombaient en boucles soyeuses sur ses épaules.

Elle était très-simplement habillée ; mais cette simplicité même avait un charme qui ajoutait encore à sa beauté.

Elle portait une robe de crêpe, de nuance tirant sur le bleu, et dont les plis gracieux et légers flottaient autour d'elle comme un nuage. Des bracelets de velours noir ornaient seuls ses poignets ; quant à des ornements en or ou à des bijoux, elle n'en avait aucun.

Mais qu'est-ce donc qui, dans cette figure, dans cet ensemble si parfait, fascinait le regard de Henri Delagrave au point que, oubliant son compagnon, il fronçait les sourcils, et qu'un feu sombre brillait dans ses yeux ?

Malgré la beauté merveilleuse de cette jeune fille, il reconnaissait des traces faibles, mais certaines, cependant, de la figure et des traits de son frère.

“ C'est elle, murmura-t-il, tandis que, après s'être débarrassé du capitaine Dauville, il s'éloignait lentement. Oui, c'est elle ! et ce chien d'avocat est sur la trace.

Il avait traversé, tout en faisant cette réflexion, une partie de la serre, et était arrivé à un endroit plus retiré. Mais il n'avait pas perdu de vue la jeune fille.

Il avait, en marchant, le mouvement lent du tigre, qui glisse à travers les buissons, et qui tourne autour de sa proie.

Soudain il tressaillit.

Derrière les feuilles larges, et en forme d'éventail d'un énorme cactus, à quelques pas de Mme de Beauchamp et de son amie, Delagrave avait reconnu sa fille, Varina.

Sa figure qu'il apercevait distinctement, et dont la teinte était quelque peu olive, était encore plus assombrie par la haine qui crispait ses traits.

Les pupilles de ses larges yeux noirs, et qui se fixaient sur le visage pur et candide d'Emma, semblaient lancer des étincelles électriques. Sa tête était légèrement rejetée en arrière, comme celle du serpent qui s'apprête à frapper ; ses lèvres pleines étaient entr'ouvertes, et il semblait que ses dents blanches grinçaient les unes contre les autres.

Un sourire de mauvais augure crispa les lèvres minces et pâles de Henri Delagrave.

—Varina ne fait pas mentir son sang, je le vois, murmura-t-il ; elle hait déjà celle dont la beauté peut rivaliser avec la sienne. Allons, c'est une vraie nature du midi...

A ce moment, la musique cessa dans le salon, la danse était finie.

Delagrave se dirigea vers la porte de la serre, et tout en dépassant le seuil, il jeta un coup d'œil derrière le cactus.

Varina n'y était plus !

VIII.

UNE TENTATIVE CRIMINELLE.—UN SAUVEUR INATTENDU.

Le lendemain du bal, le temps était lourd, la chaleur était oppressive, et de gros nuages noirs qui s'amasaient dans le ciel, annonçaient un orage.

Henri Delagrave, sérieusement inquiet de savoir que la jeune fille qu'il avait vue chez Mme de Beauchamp était celle dont il détenait l'héritage, était allé jusqu'à Saint-Servan pour s'informer de nouveau de l'état de l'Indienne.

Là, il avait appris avec une sorte d'épouvante que l'avocat Mouton, poussé, soi-disant, par pure humanité, et par amour pour la science, était venu la voir, quelques heures auparavant, en compagnie d'un célèbre médecin, qui avait fait tout exprès le voyage de Paris. Toutefois, il s'était rassuré en sachant que ce fameux docteur avait déclaré qu'il n'y avait aucun espoir de lui voir recouvrer jamais la raison.

Mais l'avocat, ce serpent qui, semblable à la taupe, ne marchait que par des chemins souterrains, et ne démasquait jamais ses batteries que quand il était sûr du succès, ne laissait pas moins de l'inquiéter ; car quelle sécurité pourrait-il avoir tant que sa nièce vivait, du moment que l'avocat connaissait son identité ?

Le nuage qui le menaçait était donc toujours à l'horizon : un jour, une nuit, quelques heures même, pouvaient suffire à détruire le travail de toute une vie, et l'ouragan pouvait se déchaîner subitement dans toute sa fureur sur la tête de l'assassin et du faussaire.

Telles étaient les réflexions que faisait Delagrave tandis que, assis dans sa voiture, il revenait lentement de Saint-Servan.

Il était seul, car sa nature ne lui permettait guère d'avoir des amis ou des compagnons.

Son cheval était jeune, vif, et une main moins ferme que la sienne n'aurait pas eu peu de difficulté à modérer son impatience, d'autant plus que les éclats du tonnerre se succédaient rapidement, ébranlant l'atmosphère, et interrompant ce calme solennel qui précède souvent la tempête.

Delagrave n'avait pas fait une demi-lieue lorsque l'orage éclata avec violence.

Ce fut d'abord un tourbillon de vent qui passa sur la terre, en courbant la tête des grands arbres, tordant leurs branches, et emportant les feuilles qui obscurcèrent l'air.

Quelques gouttes d'eau larges et serrées tombèrent sur le sol desséché ; puis les éclairs déchirèrent les nues et furent accompagnés par un roulement continu du tonnerre.

Le vent cessa aussi soudainement qu'il s'était élevé, mais la pluie tomba à torrents.

Delagrave hésita.

Devait-il retourner en arrière ? non, une tempête pareille était en harmonie avec ses pensées. Il fit prendre le trot à son cheval, et dressant le col de son manteau, il fit face à la tempête avec un sourire de dédain.

Il avait atteint un endroit qui, bordé d'un côté par un bois, s'étendait de l'autre vers la mer, et offrait une surface dure et dépouillée, jusqu'à un point où elle se terminait brusquement par une sorte de précipice.

Tout à coup, Delagrave arrêta son cheval, en laissant échapper un cri de surprise.

Sous l'un des quelques arbres qui s'élevaient sur cette dernière partie du terrain, était une femme.

Elle se tenait arrêtée contre le tronc de l'arbre, la tête penchée sur la poitrine, pour éviter la pluie. Elle portait un châle d'été léger, qu'elle serrait autour d'elle, et un chapeau de paille, de dessus lequel l'eau tombait en ruisseau.

Delagrave vit tout de suite que sa position était des plus dangereuses, car l'électricité se jouait au sommet des plus hautes branches de l'arbre.

Il l'avertit du péril auquel elle s'exposait ainsi ; et à peine s'était-elle éloignée de quelques pas qu'un filet de feu vint frapper l'arbre, et déchira son écorce du sommet à la base.

Delagrave descendit de voiture et s'avança vers la jeune fille qui avait poussé un cri d'effroi.

Mais à peine se fut-il approché d'elle qu'il s'arrêta brusquement, et eut peine à ne pas trahir sa surprise.

C'était Emma Keradeuc !

Sa figure était pâle de frayeur, et ses cheveux humides et détachés s'échappaient en désordre de dessous son chapeau.

Il se fit dans l'esprit de Delagrave une révolution soudaine de sentiments. Il maudit l'avertissement qu'il lui avait donné. Mais il était depuis trop longtemps familier avec le crime pour que l'idée d'en commettre un nouveau lui fit peur.

Il s'avança vers Emma, et affectant le plus grand empressement, il lui adressa la parole.

— Vous venez d'échapper à un grand danger, mademoiselle, lui dit-il, j'espère que vous n'avez éprouvé d'autre mal que la crainte ?

— En effet, j'en suis quitte pour la peur, répliqua Emma, dont le visage reprenait peu à peu ses couleurs. J'avais espéré arriver à la maison avant que l'orage n'éclate ; je revenais de faire une visite à l'un des fermiers de Mme de Moidrey, et elle montra un petit panier qu'elle tenait à la main. Pauvre homme ! il a sa femme et son enfant malades de

—Permettez-moi de vous conduire jusqu'à la porte de votre jardin, dit Delagrave.

Et, comme il n'y avait pas d'hésitation possible, il l'aida à monter dans la voiture.

—Il y a, ajouta-t-il, un grand manteau sous le siège ; je vais le mettre sur vous, il vous garantira de la pluie.

Comme il allait sauter dans la chaise, le cheval, impatient et inquiet, fit un mouvement en avant, qui faillit le renverser ; son fouet lui échappa de la main et tomba à terre.

—Auriez-vous la bonté de tenir les rênes, une seconde ? dit-il.

Il remit les rênes dans les petites mains de la jeune fille, et se baissa pour ramasser son fouet.

Il remarqua alors que, par suite du mouvement qu'avait fait le cheval, celui-ci avait la tête tournée vers un sentier qui formait embranchement avec la route et qui se terminait en droite ligne sur le bord des rochers, d'où l'on descendait sur le rivage par une sorte d'escalier haute d'au moins soixante pieds, et qui était taillé presque à pic dans le roc.

Une pensée, une pensée terrible lui traversa l'esprit avec la vivacité de l'éclair.

Quelque démon devait lui avoir murmuré à l'oreille, quelque démon jaloux de la pureté et de l'innocence de celle qu'il menaçait.

La tête du cheval, que l'orage avait déjà effrayé, était, avons-nous dit, tournée vers le précipice. Un mot, un geste, il prenait sa course et allait se briser par dessus les rochers.

Delagrave, tout en se baissant, avait regardé la jeune fille.

Elle lui répondit par un sourire si plein d'innocence et de douceur que le cœur lui manqua.

“ Je n'ose, se dit-il ; une pareille mort est trop horrible, pour une femme si jeune et si belle.

Il s'était baissé derrière la roue, et sa main serrait son fouet.

Emma Keradec lui parla. Sa voix était harmonieuse ; elle ne dit quelques mots, mais cela suffit pour faire trembler Delagrave, et lui faire prendre une résolution.

—Madame de Moidrey sera inquiète de mon absence, dit-elle ; les veilles lui sont pénibles, et un vieil avocat, retiré des affaires, qui s'est introduit chez nous l'autre jour, sous prétexte qu'il est notre voisin, nous a menacées de revenir encore ce soir, un M. Mouton. Le connaissez-vous ?

—Oui, répondit Delagrave, en serrant le manche de son fouet, et en se penchant derrière la voiture.

C'était sa propre sentence de mort qu'Emma venait de prononcer.

Soudain, Delagrave frappa, avec le bout du fouet, l'une des jambes de derrière du cheval.

L'animal se cabra, et, en même temps, arracha les rênes des mains de la jeune fille ; puis, il s'élança le long du sentier, qui, droit comme une flèche, conduisait au bord du précipice.

Un cri d'épouvante, un cri d'agonie fut tout ce que Delagrave entendit. Il s'était relevé, sa figure était d'une pâleur cadavérique, et tout son corps tremblait comme la feuille qu'agitait le vent, en ce moment.

« C'était le seul moyen, murmura-t-il, sa mort est la garantie de ma sécurité. Il n'y a que le tombeau qui garde bien un secret.

La pluie continuait à tomber à torrents, tandis que les éclats du tonnerre ne cessaient d'ébranler à la fois le ciel et la terre.

La peur semblait avoir donné des ailes au cheval, et il approchait du bord du précipice.

Un autre bruit que celui de l'orage frappa alors les oreilles de la jeune fille, un bruit mystérieux et plein de menaces ; un sourd rugissement, comme celui des lions impatients de dévorer leur proie.

Emma ne connaissait que trop bien ces sons effrayants. C'étaient ceux des vagues en courroux, qui venaient se briser contre les flancs des rochers, à soixante pieds au-dessus.

La jeune fille avait mis ses mains sur ses yeux, afin de ne pas voir la mort qui était devant elle.

Une seconde, et le cheval est au bord du précipice ; une autre encore, et cheval et voiture et tout sont lancés dans l'air.

Emma, dans son agonie, adressa à Dieu une fervente prière.

Il n'y avait plus de secours à attendre de la terre, c'était le ciel qu'elle invoquait.

Tout à coup, une voix, la voix d'un homme, claire et retentissante, sonna à son oreille, dominant un instant le bruit de la tempête et les mugissements des flots.

Tenez-vous ferme ! criaient-ils ; si vous tenez à la vie, tenez ferme !

Instinctivement, Emma avait retiré ses mains de dessus son visage, et s'était cramponnée convulsivement contre le côté de la voiture.

La détonation d'un fusil se fit entendre, le cheval se cabra un moment et tomba mort à quelques pas du précipice.

IX.

UN NOUVEAU PERSONNAGE DONT LE RÔLE SERA CONSIDÉRABLE
DANS NOTRE HISTOIRE.

Emma s'était évanouie.

Un bras puissant la saisit, en même temps qu'une voix mâle lui mur-

murait des paroles d'encouragement, et qu'on l'enlevait de la voiture, qui, seconde après, roula avec fracas du haut des rochers.

—Elle est morte ! dit Delagrave, qui, hors d'haleine. et en proie à la plus vive agitation, s'était hâté d'accourir.

—Fasse Dieu que non ! répliqua l'étranger, qui, un genou à terre, à côté de la jeune fille, cherchait à réchauffer sa main glacée dans les siennes. Il est rare que la peur tue même une personne si jeune et si délicate.

Delagrave expliqua brièvement la cause de l'accident ; et en parlant, il se mordait les lèvres, et frémissait malgré lui.

L'étranger le regarda un moment, d'un œil fixe et étonné. Il ne dit rien, mais, se détournant aussitôt, il recommença à donner tous ses soins à la jeune fille, et chercha à la rappeler à la vie.

Il dénoua les brides de de son chapeau, l'ôta de dessus sa tête, et alors une exclamation involontaire s'échappa de ses lèvres.

Les tresses de ses cheveux tombèrent à profusion autour de son cou et de ses épaules. Il était agenouillé à quelques pas du précipice, son fusil était à côté de lui, et la tête d'Emma reposait sur ses genoux.

Droit derrière lui se tenait Delagrave.

Une horrible pensée traversa soudainement l'esprit de ce dernier.

D'un regard rapide, il mesura la distance qui les séparait du gouffre. Il vit qu'il n'avait qu'à rassembler ses forces, frapper un coup, et que la jeune fille et son sauveur seraient précipités dans les eaux qui bouillonnaient au-dessous d'eux.

Sa résolution fut aussitôt prise.

L'étranger avait toujours les yeux fixés sur la figure d'Emma.

Delagrave affermit bien son pied dans le sol détrempe par la pluie, et il leva le bras. Une seconde de plus et il était délivré de celle dont l'existence était pour lui un sujet perpétuel d'appréhension ; d'ailleurs, sa nature était de celles qui ne connaissent pas le remords.

Il avait levé le bras, disons-nous ; mais avant qu'il pût le laisser tomber, une voix forte et joyeuse retentit à son oreille.

Il tourna vivement la tête, et aperçut à quelque distance de lui, un homme debout dans une petite charrette, et qu'il n'avait pas entendu plus tôt, simplement parce que le gazon avait étouffé le bruit des roues.

La figure du nouveau venu était, à elle seule, une lettre de recommandation pour celui à qui elle appartenait. Un teint bruni par le soleil, des yeux bleus, vifs et souriants, une bouche large, garnie de belles dents bien blanches lui donnaient une expression des plus agréables. Ses cheveux doux et soyeux tombaient autour de ses tempes, en frisant naturellement. Il portait un chapeau ciré, comme on en voit beaucoup dans la basse Normandie, et était enveloppé dans une énorme limousine.

—Holà ! cria-t-il, qu'est-ce qui est arrivé ? Et, sautant de sa voiture avec l'agilité d'un acrobate, il s'approcha du groupe.

Dès que ses regards tombèrent sur la jeune fille, les couleurs abandonnèrent subitement ses joues, et il fut saisi d'une violente agitation.

—Emma ! cria-t-il ; Mademoiselle Emma ! Est-ce qu'elle est morte ? Il s'élança devant l'étranger et Delagrave. “ Si vous aviez osé lui faire du mal, ajouta-t-il, en étendant les bras avec un geste de menace, qui ou quoi que vous soyez, ça m'est égal je vous jeterai par dessus ces rochers.

—Je ne vous demanderai pas quel droit vous avez de prendre un pareil ton, dit l'étranger avec calme.

—Quel droit ! quel droit j'ai de défendre Emma Keradeuc ? Je voudrais bien savoir à qui ce privilège pourrait appartenir plus qu'à Charlot, son frère de lait.

—Il y a eu un accident, dit Delagrave, d'un air hautain ; mais j'espère que mademoiselle en sera quitte pour la peur, comme on dit vulgairement.

Le jeune homme, qu'à ses vêtements l'on devinait être un pêcheur, ne répondit pas. Aidé de l'étranger, il souleva Emma avec la tendresse qu'une mère témoignerait à son enfant, et la transporta dans sa voiture.

—Il y a une chaumière tout près d'ici, dit-il, celle de la bonne Mathieu, je vais l'y conduire.

Voulez-vous m'accompagner, Monsieur, parce que . . .

Sans attendre cette invitation, le jeune étranger s'était déjà placé dans la charrette. Quant à Henri Delagrave, il resta immobile à côté de son cheval.

—Je resterai ici, dit-il, et je vous prierai seulement de m'envoyer du secours, un cheval aussi, si pouvez. Vous me connaissez n'est-ce pas, dit-il à Charlot, du ton de froide autorité qui lui était habituel.

Charlot porta la main à son chapeau, et murmura d'une voix assez haute pour que l'étranger pût l'entendre.

—Oui, Monsieur Delagrave, je vous connais suffisamment, et moins je vous vois tant mieux.

Puis, sans même se détourner, il fouetta son cheval et la charrette ne tarda pas à disparaître.

La figure de Henri Delagrave se contracta d'une façon horrible.

—J'ai joué le coup, dit-il, et j'ai perdu ;—mais la partie n'est pas finie, et quoiqu'il adviene je la gagnerai.

Quand Emma Keradeuc ouvrit les yeux, elle se trouva au centre d'un cercle de figures amies, dans la chaumière de la bonne Mathieu, comme on appelait celle qui lui avait donné asile.

On l'avait placée dans un fauteuil, près d'un bon feu qu'on s'était empressé d'allumer.

La bonne femme se penchait vers elle d'un côté, tandis que Charlot avec sa bonne et franche figure, où on lisait une expression d'inquiétude, se tenait de l'autre.

Une jeune fille d'environ dix-huit ans, dont la figure pâle avait un air singulièrement rêveur, était agenouillée à ses pieds.

Mais ce ne fut, disons-le, sur aucun de ces personnages bien connus que le regard d'Emma s'arrêta le plus longtemps.

Debout, à quelques pas des autres, était un jeune homme, à la voix duquel son cœur s'émut, et qu'elle devina être celui qui lui avait sauvé la vie.

Ce jeune homme était grand, et paraissait être doué d'une puissance musculaire remarquable. Ses traits, comme son corps, avaient une beauté mâle ; son regard, quoique fier, avait parfois, lorsqu'il se fixait sur Emma, par exemple, une douceur charmante.

Sa riche chevelure brune était, sans affectation, rejetée en arrière, et sa bouche, qu'ombrageait une fine moustache, avait une expression souriante qu'elle perdait, cependant, quand il était ému par l'indignation ou la colère ; car, alors, ses lèvres se serraient, et indiquaient chez lui une grande volonté e caractère.

Il avait un costume de chasseur, et, en contemplant Emma Kéradeuc, il s'appuyait nonchalamment sur le canon de son fusil.

—Oui dit-il, en réponse à une observation de Charlot, un moment de plus, et je serais arrivé trop tard—chevel et voiture auraient été lancés pardessus le rocher.

Charlot, faisant un circuit, vint prendre les mains de l'étranger, et les serra dans les siennes avec une force telle que c'est merveille s'il ne les brisa pas.

—Je crois que je vous ai déjà vu, continua Charlot. C'est vous qui êtes descendu à l'auberge du *Lion d'or*. C'est ce matin, seulement, que j'entendais l'aubergiste vous vanter comme étant le meilleur tireur qu'il eut jamais vu, et le plus honnête homme que son toit ait depuis longtemps abrité.

Emma, pendant ce temps, avait repris connaissance. Tous deux s'approchèrent d'elle vivement, et lui demandèrent si elle souffrait de la peur qu'elle avait éprouvée.

Elle les rassura, et, de sa voix douce et musicale, remercia le jeune étranger du service qu'il lui avait rendu.

Ce jeune homme avait traversé bien des dangers, dans maintes circonstances il avait fait preuve d'audace et de sang-froid : pourtant ses joues rougirent comme celles d'une jeune fille.

—Puis-je savoir, dit Emma timidement, quel est le nom de mon sauveur? Ma protectrice, Mme de Moidrey, sera heureuse de le connaître, et moi-même, je désirerais ne jamais l'oublier.

Je me nomme France, dit-il, George France !

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Nous avons commencé à publier l'histoire des

APPARITIONS DE NOTRE-DAME DE LOURDES

dans le numéro du 15 novembre 1870 ; cette publication finira dans le numéro de mars 1871.

Dire qu'en moins d'un an, ce livre est arrivé en France, seulement, à sa *trente-cinquième* édition, c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire, après celui que N. S. Père le Pape, Pie IX, en a bien voulu faire lui-même, dans le Bref dont il a honoré l'Auteur.

Sur les instances de beaucoup de personnes, vivement désireuses de voir ce livre se répandre partout, nous en avons fait tirer autant d'exemplaires, en un beau volume de 250 pages, estimé à 75 centins, que nous avons d'abonnés.

Tout abonné qui, à dater du 1er Janvier jusqu'au 1er Mars 1871, aura payé son abonnement pour 1871, et les arrérages s'il en a, recevra FRANCO en PRIME, un exemplaire de ce magnifique ouvrage, en ajoutant DIX centins pour les frais.

L'Administration de l'*Echo* a fait tirer trois charmantes PHOTOGRAPHIES assez grandes pour figurer convenablement dans son EDITION DE NOTRE DAME DE LOURDES.

La 1^{ère} représente Bernadette à genoux, priant devant les roches Massabielle.

La 2^{de} représente la Ste. Vierge apparaissant à Bernadette, quand elle lui dit : Je suis l'Immaculée Conception.

La 3^{ème} représente la grotte de Lourdes aujourd'hui et la Fontaine.

Ceux qui seront à même de recevoir cette PRIME, que nous sommes heureux d'offrir à nos abonnés, et qui seraient bien aises d'avoir quelque-une de ces photographies, ou même toutes les trois, n'auront qu'à ajouter DIX centins pour chacune d'elles, à leur choix, en nous indiquant celle ou celles qu'ils désirent.

Dans les numéros de l'*Echo* des mois de Février et de Mars, nous publierons les noms des personnes auxquelles on aura remis ou fait expédier la Prime en question.

Nous avons publié une autre édition populaire de NOTRE DAME DE LOURDES, d'où nous avons retranché quelques récits qui ne se rattachent pas immédiatement à ce grand événement.

Janvier 1871.

S O M M A I R E :

I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA :—	
Deuxième Partie :—La Société de Notre-Dame commence à réaliser les religieux desseins des rois de France.	
CHAPITRE XI.—Troisième guerre ; Paix conclue. A la faveur de cette paix, les Iroquois exigent que les Français aillent s'établir à Onnontagué ; ils s'efforcent de détruire les Hurons de l'Île d'Orléans.....	1
II. NOTRE-DAME DE LOURDES ;—(3ème article.)	
LIVRE CINQUIÈME.—Le Ministre Routand.—Prudence de l'Evêque.—Apparition du Lundi de Pâques.—Le cierge.—Les ex-voto.—Henri Busquet.—Tentative de séquestration.—Dépouillement de la Grotte.....	17
LIVRE SIXIÈME.—Nouvelle attitude des incroyants.—L'enfant Lasbareilles :—Denys Bouchet, etc.—Les explications médicales.—Analyse Latour de Trie.—Catherine Latapie-Chouat.—Marianne-Garrot.—Marie Lannoue-Domengé.—Foi, persévérance et tranquillité des multitudes.—Protestation contre l'analyse Latour.—La ville de Lourdes s'adresse à M. Filhol.—Première communion de Bernadette.—Marche irrésistible des événements.—Violences administratives.—Arrêté du 8 juin : interdiction de boire à la Source et d'aller à la Grotte.—Le maire Lacadé.—Le juge Duprat.	38
III. LA FILLE DU BANQUIER :—(Suite.).....	64

—o—

AVIS.

L'Administration de l'*Echo* enverra en PRIME un exemplaire de NOTRE DAME DE LOURDES à tout abonné qui, à dater du 1er Janvier jusqu'au 1er Mars 1871, aura payé son abonnement ainsi que tout arrérage s'il en a. Le Gérant ENVERRA ou REMETTRA cet Ouvrage AUSSITOT après la réception du prix de l'abonnement.

(Voir page précédente.)

••

3. Les Abonnés de Montréal devront payer leur abonnement au Bureau même de l'*Echo*.

L'ECHO

DU

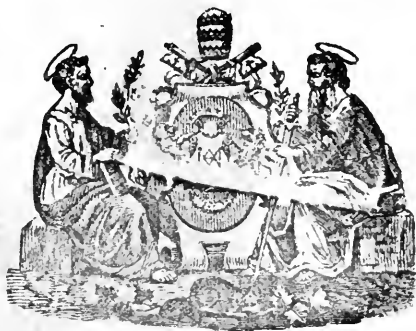
CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL]

~~~~~  
TREIZIEME ANNÉE

NOUVELLE SERIE.—TOME V

—  
No. 2.—Fevrier 1871.  
—



Montreal:

BUREAU, A LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME,  
VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.

1871.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, un magnifique volume in-8°, avec table, de 960 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,..... .. \$1.00

Un an,..... .. \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

---

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en arrière pour leur paiement, de nous le faire parvenir au plus tôt.

---

Tout ce qui concerne l'administration de l'*Echo* doit être adressé *franco* à Mr. JEAN THIBODEAU, gérant.

**JEAN THIBODEAU,**

No. 327, RUE NOTRE-DAME,

Vis-à-vis le Séminaire,

**MONTREAL.**

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE. EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

(*Suite.*)

## CHAPITRE XII.

QUATRIÈME GUERRE DES IROQUOIS DEPUIS 1657  
JUSQU'A 1660.

I.

Nouvelle déclaration de guerre par les Iroquois, dans la mort de Saint-Père  
et autres.

Depuis la paix conclue avec les nations Iroquoises, et après la restitution, qui avait été faite mutuellement, des captifs pris de part et d'autre dans les guerres précédentes, les colons de Villemarie étaient sans défiance à l'égard des Iroquois qui se présentaient chez eux. Le 25 octobre 1657, trente sauvages d'Onnciout, voisins de ceux d'Onnontagué, s'approchèrent des maisons, dans le dessein d'y faire quelque coup ; et plusieurs de cette troupe, étant allés à la Pointe Saint-Charles, entrèrent chez un brave colon, Nicolas Godé, qui y construisait un bâtiment pour son usage, aidé par Jean de Saint-Père, son gendre, et Jacques Noël, leur serviteur. Godé et de Saint-Père les accueillirent gracieusement, les reçurent en amis, leur donnèrent même à manger ; et après une réception si amicale de leur part, et acceptée par ces Iroquois avec des témoignages apparents de reconnaissance, ils étaient loin de penser qu'ils avaient affaire à des assassins. Ils montèrent donc tous trois sur leur maison, qu'ils couvraient alors, et n'ayant aucune défiance, négligèrent de porter sur le toit leurs armes avec eux. Alors ces Iroquois, par une lâche et barbare perfidie, les voyant sans défense, eurent l'insigne cruauté de les mettre en joue et de tirer sur eux leurs arquebuses, dont les décharges les firent tomber du toit, comme on eût pu faire des oiseaux. Bien plus, après un tel coup de valeur, ils n'eurent pas honte d'arracher la peau de la tête à Nicolas Godé et à Jacques Noël, pour en faire trophée dans leur bourgade, et de couper la tête de Jean de Saint-Père, pour conserver, dit-on, par ce moyen, et emporter avec eux sa belle chevelure. Nicolas Godé était âgé.

de soixante-quatorze ans, et Jean de Saint-Père, son gendre, âgé de trente-neuf. Ils furent inhumés le même jour, et tous trois dans le même sépulchre. Saint-Père laissait deux enfants : un fils, qui mourut en bas âge, et une fille, Agathe de Saint-Père, âgée d'environ un an, dont nous aurons plusieurs fois occasion de parler dans la suite. “ Cette perfide rupture nous fut bien fâcheuse, dit M. Dollier de Casson ; car il est difficile de recouvrer des hommes tels que ceux que nous perdîmes, et il est bien affligeant de voir périr, par de si infâmes trahisons, les meilleurs habitants qu'on ait, surtout Jean de Saint-Père, d'un esprit vif, d'une piété sincère et d'un jugement aussi excellent qu'on en ait eu ici.”

## II.

La tête de Saint-Père reproche aux Iroquois leur perfidie.

Aussitôt après cette noire action, les assassins prirent la fuite ; mais si personne ne put alors venger sur eux cette mort si cruelle, le Ciel sembla la leur reprocher par un prodige sensible, proportionné à la grossièreté de leurs esprits et très-propre à les frapper. “ Ce que j'avance, dit M. Dollier, est un dire commun, qui prend son origine dans les récits de ces mêmes assassins. Ils ont assuré que la tête de Saint-Père, qu'ils avaient coupée et qu'ils emportaient avec eux, leur fit quantité de reproches : qu'elle leur disait en fort bon iroquois, quoique, de son vivant, le défunt n'entendit pas cette langue : *Tu nous tues, tu nous fais mille cruautés ; tu veux anéantir les Français dans ce pays ; tu n'en viendras pas à bout. Vous avez beau faire, un jour nous serons vos maîtres et vous nous obéirez.* Les Iroquois disent que cette voix se faisait entendre de temps en temps, le jour et la nuit ; qu'ils en étaient importunés et effrayés ; et que, pour l'empêcher de se faire ouïr, ils mettaient la tête du défunt tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; que même ils la couvraient en mettant quelque chose dessus, sans rien gagner pour cela ; qu'enfin ils écorchèrent la tête et en jetèrent le crâne de dépit, pour se délivrer de ses reproches, et que néanmoins ils ne cessaient pas d'entendre encore la voix du côté où ils mettaient la chevelure. J'ai appris ceci de personnes dignes de foi, entre lesquelles je puis dire que la dernière qui m'en a parlé, et qui assure l'avoir ouï de la propre bouche de ces barbares, est un homme d'une probité très-avérée, et qui comprend aussi bien l'iroquois que je puis entendre le français. Cela étant, j'ai cru devoir rapporter la chose avec ingénuité, et j'estimerai être répréhensible si je la laissais dans l'obscurité du silence. “ La Sœur Bourgeois, qui était alors à Villemarie, rapporte le même prodige : “ Les sauvages, dit-elle, ayant emporté la tête de Saint-Père pour avoir sa belle chevelure, on rapporta, peu de jours après, que cette tête leur parlait. M. Cuillerier, qui, ayant été pris, était dans leur

“ pays, a attesté que cela était vrai ; d'autres ont assuré aussi que la tête “ parlait et que les sauvages l'ont entendue plus d'une fois.”

## III.

M. de Maisonneuve retient prisonniers tous les Iroquois qu'il peut saisir.

Quoique les assassins eussent pris la fuite, on saisit d'abord quelques-uns de leurs compagnons, qu'on amena au Fort. Alors, par un sentiment de charité chrétienne qui ne trouve d'exemple que dans les Saints, Mathurine Godé, veuve de Jean de Saint-Père, et Françoise Gadois, veuve de Nicolas Godé, la digne mère d'une telle fille, apprenant leur arrestation, allèrent prier M. de Maisonneuve pour qu'on ne fit aucun mal aux prisonniers, et leur apportèrent elles-mêmes quelques vivres. A l'occasion de ces meurtres, il fit arrêter et mettre aux fers tous les Iroquois qu'on put saisir dans l'île de Montréal, de quelque nation qu'ils fussent ; et entre autres, un Onnontagué qui y chassait depuis quelque temps et se retirait le plus souvent chez les Français. Interrogés pourquoi ils en avaient usé de la sorte, malgré la paix faite avec eux, ces prisonniers, dit-on, répondirent en se moquant : “ Les Français tiennent entre leurs bras les Hurons et les “ Algonquins ; il ne faut donc pas s'étonner si, en voulant frapper les uns, les coups tombent quelquefois sur les autres.” Cependant, quatre jours après ce meurtre, trois sauvages d'Onneiciout, se présentèrent d'eux-mêmes au Fort pour parler à M. de Maisonneuve, et lui protestèrent qu'ils étaient innocents et très-affligés de l'attentat commis. L'un d'eux, tirant même sept présents, composés de neuf colliers de porcelaine, assura que des sauvages de Gouigwen avaient fait ce méchant coup, et un des présents qu'il offrait fut pour raffermir le mai ébranlé, auprès duquel devaient se tenir les conseils entre les Français et les nations iroquoises. M. de Maisonneuve, en homme sage, reçut les présents, n'ayant pas encore alors assez de lumière sur les sentiments de ces perfides, qui paraissaient fort innocents ; néanmoins, voulant observer de plus près leurs démarches, il les invita à demeurer quelque temps auprès des Français. Mais comme ils se sentaient coupables et qu'ils étaient, disaient-on, camarades des assassins ; voyant, d'ailleurs, qu'un sauvage d'Onnontagué était dans les fers au Fort de Villemarie, ils s'enfuirent durant la nuit. Sur ces entrefaites, quelques Algonquins, qui étaient allés chasser vers les îles de Richelieu, tuèrent un Onnontagué, qu'ils rencontrèrent par hasard avec un autre qui s'échappa de leurs mains. Celui-ci s'étant présenté à Villemarie, M. de Maisonneuve le fit saisir et mettre aux fers comme les autres ; mais, pour ne pas compromettre, par ces arrestations, la vie et la liberté des Pères Jésuites et des Français résidant à Onnontagué, il envoya, dans ce pays, l'un des prisonniers avec des lettres adressées aux missionnaires. Il les informait du massacre qui venait d'avoir lieu à la Pointe Saint-Charles, et les pria de

dire aux anciens du pays qu'il avait arrêté de leurs gens et les détenait sans leur faire aucun mal, désirant de savoir si l'attentat sur les personnes des trois Français de Villemarie n'avait point été commis par leur jeunesse ; qu'en attendant l'éclaircissement de cette affaire, ceux qu'il retenait ainsi seraient traités avec douceur.

## IV.

M. d'Ailleboust ordonne d'arrêter tous les Iroquois qu'on peut saisir.

Immédiatement après le meurtre, M. de Maisonneuve dépêcha un canot pour en donner avis aux Trois-Rivières et à Québec, et informer les Gouverneurs de ces deux postes de la ligne de conduite qu'il allait tenir, et que la prudence demandait des circonstances si alarmantes. Aux Trois-Rivières, on arrêta aussitôt douze Agniers, dont quelques-uns furent envoyés à Québec ; et, le 1<sup>er</sup> novembre, M. d'Ailleboust, qui tenait alors la place de M. de Lauson-Charny, ayant reçu les lettres de M. de Maisonneuve, donna ordre aussi lui-même d'arrêter, dans toutes les habitations Françaises, tous les Iroquois qui s'y présenteraient, quelle que fût leur nation. Le 5 du même mois, il rassembla les Français, ainsi que les Algonquins et les Hurons, pour leur communiquer le dessein qu'il avait d'envoyer à Agnié deux prisonniers de cette nation, afin d'informer les anciens du motif de l'arrestation des autres. Il leur faisait dire qu'on avait tué trois Français à Villemarie, les meurtriers étant au nombre de trente, quoiqu'il n'en eût pas paru autant ; que, les parents des défunts ayant voulu se venger sur les Agniers qui étaient aux Trois-Rivières, on s'y était opposé de la part du Gouverneur général ; mais qu'on avait saisi ces Agniers pour savoir des anciens de leur nation si ce meurtre n'avait pas été commis par leur jeunesse. Cependant, dès que la nouvelle de ces meurtres se fut répandue à Québec, les Français de ce poste craignirent que les cinq nations Iroquoises ne s'unissent ensemble pour ruiner la colonie, et, considérant cet attentat comme une déclaration de guerre, on se mit à faire la garde, afin de n'être pas surpris. Le P. Ragueneau rapporte, en effet, que les sauvages d'Onneiout, revenus dans leur pays, y avaient porté comme en triomphe les chevelures des trois Montréalistes, dans leur bourgade, pour marque de guerre déclarée.

## V.

Ambassadeurs Agniers qui demandent avec insolence la liberté des leurs, détenus dans les fers.

Cependant les lettres envoyées par M. de Maisonneuve à Onnontagué ne furent point remises aux Pères Jésuites. Bien plus, par une déloyauté atroce, le sauvage de cette nation qui en avait été chargé, au lieu de rapporter aux anciens les paroles de ce Gouverneur, leur dit que les Français



venaient de se lier principalement avec les Algonquins pour leur faire la guerre, et que même ils avaient tué son compagnon vers les îles Richelieu. Il n'en fallait pas davantage pour animer les Onnontagués contre les Français résidant dans ce pays ; mais, avant de tomber sur eux, ils voulurent se concerter avec les Agniers. Ceux-ci qui ne pouvaient, non plus que les autres, souffrir la détention de leurs gens, la regardant comme très-injuste, envoyèrent, pour demander leur délivrance, trois ambassadeurs, qui arrivèrent à Québec le 3 janvier 1658, et auxquels M. d'Ailleboust donna audience le 4 du mois suivant. Le plus âgé des trois, tirant neuf colliers de porcelaine, en présenta sept au Gouverneur et les deux autres aux Hurons et aux Algonquins. Dans sa harangue, il protesta ne savoir qui avait commis le meurtre des trois Français à Villemarie, ajoutant que ce pouvait être des sauvages de Sonnotouan, d'Onnontagué ou d'Onneiout, mais que ceux d'Agnié étaient innocents de ce crime. Il demanda donc à M. d'Ailleboust qu'il rompît les fers des Agniers détenus et leur fournît les choses nécessaires pour leur retour. Quant aux Algonquins et aux Hurons, il les interpella sur leurs sentiments à l'égard des Agniers, se promettant bien à lui-même qu'ils ne lui feraient aucun mal dans la maison du Gouverneur : " Cache ta hache et ton couteau, si tu en " as, dit-il ; car tu lui ferais honte en me blessant."

## VI.

Réponse de M. D'Ailleboust aux Ambassadeurs.

M. d'Ailleboust, jugeant qu'il était de son honneur de réprimer l'audace et l'insolence de ces barbares, assembla d'abord les Français et ensuite les Hurons avec les Algonquins, pour arrêter de concert la réponse qu'il voulait leur faire ; et enfin, le 12 février, les ayant tous réunis dans une grande salle, où les trois députés d'Agnié furent introduits, il leur fit interpréter publiquement sa réponse. Il avait eu soin de la mettre par écrit, et l'on va voir qu'elle faisait un singulier contraste avec celle de M. de Lauson-Charny, quelques mois auparavant. " C'est chose étrange " que toi, Agnier, tu me traites comme si j'étais ton captif. Tu me tues ; " moi, qui suis Français, je crie : On m'a tué. Tais-toi, me dis-tu, nous " sommes bons amis, et tu me jettes un collier de porcelaine comme en " me flattant et en te moquant. Sache que le Français tirera raison de " ta perfidie, qui dure depuis si longtemps. Il n'a qu'un mot à te dire, le " voici : Fais satisfaction, ou dis qui a commis le meurtre. Tu sais bien " que ton armée est en campagne, et cependant tu crois m'amuser avec " un collier de porcelaine. Le sang de mes frères crie bien haut ; si bien- " tôt je ne suis apaisé, je tirerai vengeance de leur mort. Tu es si " effronté que tu oses bien redemander quelques haches et quelques hail- " lons qu'on a pris à tes gens ; as-tu rapporté ce que tes compatriotes ont " pillé, ce que vous avez volé, depuis deux ans, dans les maisons Fran-

“ çaises ? Si tu veux la paix, faisons d’abord la guerre. Le Français ne sait ce que c’est que de craindre, quand une fois la guerre est résolue. Tu demandes aux Algonquins et aux Hurons ce qu’ils ont dans le cœur. Ton frère l’Onnontagué a tué les Hurons, et toi, tu venais pour massacrer les Algonquins ; et tu oses leur demander ce qu’ils ont dans le cœur ! Ils souffrent que je te conserve la vie parce qu’ils m’obéissent, et s’ils n’avaient pas du respect pour moi, le collier dont tu leur as fait présent aurait servi de licou pour t’étrangler.” Les députés Agniers, voyant que l’assemblée commençait à se séparer et qu’on ne parlait point de les renvoyer dans leur pays, firent encore deux présents, par l’un desquels ils promirent, si M. d’Ailleboust voulait les laisser aller, de revenir au printemps, en ramenant avec eux le P. Le Moyne, qui était toujours à Agnié, et les meurtriers des trois Montréalistes. On les laissa partir.

## VI.

## Coalition de toutes les nations iroquoises pour détruire les Français.

Pendant qu’à Québec on faisait ces assemblées, on tint à Agnié, au mois de février 1658, un conseil fort secret, où se trouvèrent, en très-petit nombre, des anciens de toutes les nations Iroquoises. On y résolut de faire une guerre implacable aux Français, dès qu’on aurait retiré de leurs mains les prisonniers Iroquois, en commençant par faire main-basse sur les Jésuites et les autres Français résidant près d’Onnontagué ; et on convint que, si M. d’Ailleboust ne relâchait point les captifs, on tuerait une partie des missionnaires et des Français, et qu’on mettrait l’autre dans les liens pour en faire l’échange avec les Iroquois détenus dans les prisons Françaises. En exécution de ce conseil, diverses bandes Iroquoises se mirent en campagne avant la fin du même mois : deux cents Agniers, d’une part, quarante Onneiouts, d’une autre, et quelques troupes d’Onnontagué, prirent les devants, pendant qu’on assemblait le gros de l’armée. Ce fut un trait de providence que les cinquante Onnontagués descendus à Québec pour enlever les derniers restes des Hurons, comme nous l’avons dit déjà, eussent pris le parti de passer l’hiver auprès d’eux, en attendant le retour du printemps ; car cette résolution fut le salut de tous les Français résidant à Onnontagué. “ Ils nous sauvèrent par là la vie sans y penser, dit le P. Ragueneau, parce que leurs compatriotes voulaient attendre leur retour avant d’exercer sur nous ce dernier acte d’hostilité.” De leur côté, les Agniers aussi jugèrent à propos de dissimuler jusqu’à ce que, par le renvoi du P. Le Moyne, qui était chez eux, ils eussent obtenu la délivrance de leurs gens, se proposant de décharger ensuite les premiers coups de leur fureur sur les Français résidant à Onnontagué, et ensuite, sous ombre d’amitié, d’aller fondre sur les habitations Françaises et, après les avoir pillées, d’y mettre tout à feu et à sang.

## VIII.

Les Missionnaires et les Français d'Onnontagué se disposent à s'enfuir secrètement.

Les missionnaires d'Onnontagué, apprenant, par un Iroquois chrétien, le complot qu'on tramait contre eux, en donnèrent avis à Québec et cherchèrent les moyens de s'échapper du pays. C'était d'ailleurs une nécessité pour eux de prendre ce parti; puisque déjà les Français voulaient s'enfuir dans les bois, et que, sur dix soldats dont se composait la garnison, neuf étaient résolus d'abandonner le poste. Ils jugèrent donc tous qu'ils devaient se retirer de compagnie afin d'assurer le succès de leur évasion. La difficulté était de l'effectuer sans en donner connaissance aux Iroquois, le moindre soupçon devant hâter et attirer le malheur qu'ils voulaient fuir. Mais comment sortir du pays, étant dépourvus de canots, de matelots, et ayant d'ailleurs à passer par des précipices où une douzaine d'Iroquois auraient pu défaire aisément toute cette troupe ? Pour suppléer au défaut des canots, on se mit à construire, en cachette et dans le grenier, deux bateaux qui tirassent fort peu d'eau et pussent porter chacun quatorze ou quinze hommes, et la valeur de quinze à seize cents livres pesant. Enfin l'on parvint à se procurer encore quatre canots à l'Algonquine et quatre à l'Iroquoise, qui, avec les deux bateaux, devaient composer la petite flotte. " Il n'était pas aisé de faire l'embarquement sans être aperçus des Iroquois, qui nous obsédaient continuellement, rapporte le P. Ragueneau. Le transport des bateaux, des canots et de tout l'équipage ne pouvait pas se faire sans un grand bruit, et néanmoins, sans le secret, il n'y avait rien à espérer qu'un massacre général de tous tant que nous étions au moment que l'on se fut aperçu que nous eussions la moindre pensée de nous retirer. Pour cela, nous invitâmes tous les sauvages qui étaient proche de nous à un festin solennel, où nous employâmes toute notre industrie et n'épargnâmes ni le son des tambours, ni les instruments de musique, pour les endormir par un charme innocent."

## IX.

Festin à tout manger pour surprendre la vigilance des Iroquois.

Voici comment le raconte la Mère Marie de l'Incarnation. Un jeune Français, adopté par un Iroquois de réputation, feignit d'avoir songé qu'il mourrait si l'on ne faisait *un festin à tout manger*, selon les idées superstitieuses de ces barbares. " Tu ne mourras pas, lui répond son père adoptif; pré-pare-nous donc ce festin, et nous mangerons tout." Les Jésuites lui donnèrent les porcs qu'ils faisaient nourrir et les provisions qu'ils avaient d'outardes, de poissons et autres; tout cela, joint à ce que le jeune Français put se procurer ailleurs, fit la matière de ce festin, qui eut lieu pendant la nuit. Tous les convives se remplirent, en effet, de telle sorte que, n'en pouvant plus, ils conjuraient le jeune homme d'avoir pitié d'eux et de

les envoyer se reposer. Je mourrai donc, répondait-il, et, à ce mot *mourir*, ils continuaient tous de manger malgré eux. En même temps, celui qui présidait au festin faisait jouer les flûtes, les trompettes, les tambours, afin de charmer l'ennui d'un si long repas et d'exciter les convives à danser. Ce jeune homme surtout jouait son jeu avec tant d'adresse et de succès, que chacun voulait contribuer à la joie publique ; c'était à qui jetterait des cris plus perçants, tantôt de guerre, tantôt d'allégresse. Par complaisance pour lui, les sauvages chantaient et dansaient à la Française, tandis que les Français dansaient à la sauvage. Enfin, pour les animer de plus en plus, on distribua des présents à ceux qui jouaient le mieux leur personnage et qui faisaient le plus de bruit, afin d'étouffer par là celui qu'une quarantaine de Français faisaient au dehors dans le transport de tout leur équipage.

## X.

Les Missionnaires et les Français s'enfuient à petit bruit.

L'embarquement s'étant fait de la sorte, le festin finit à point nommé, c'est-à-dire que le jeune Français dit alors à son père adoptif : “ C'en est fait, j'ai pitié de vous ; cessez de manger, je ne mourrai pas. Je vais “ faire jouer d'un doux instrument pour vous exciter au sommeil ; mais ne “ vous levez demain que bien tard, et dormez jusqu'à ce qu'on vienne vous “ éveiller pour les prières.” Après ces paroles, on commença à jouer d'une guitare. Les convives se retirèrent ensuite, et, lorsque les missionnaires et les Français virent qu'ils étaient endormis, sortant alors de la maison par une porte de derrière, ils s'embarquèrent à petit bruit. Heureusement pour eux, il neigea toute cette nuit, 20 mars 1658, ce qui fut cause que, le lendemain, les Iroquois, ne voyant pas de vestiges d'hommes sur la neige, n'eurent pas la pensée d'aller à leur poursuite, ne s'imaginant pas qu'ils eussent pu s'embarquer sur le lac, dans la persuasion où ils étaient qu'ils n'avaient aucun moyen de transport. (\*)

---

(\*) Des sauvages d'Onnontagué, qui furent faits prisonniers dans la suite, rapportèrent que les Français, pour n'être pas poursuivis dans leur fuite, avaient mis sur les murs du Fort construit par eux quantité d'hommes de paille, auxquels ils avaient attaché des bâtons en guise de fusils. Mais que, le lendemain, les Onnontagués, ayant remarqué que ces hommes ne remuaient point et qu'on n'entendait plus le bruit ordinaire, escaladèrent le Fort, pillèrent ce qui était resté, renversèrent les murailles et firent des cris de joie, comme pour la plus signalée victoire qu'ils eussent jamais remportée.

## NOTICE

### SUR LE RÉVÉREND MESSIRE FAILLON (1.)

Quand je considère l'époque présente et que j'y vois tant de talents incontestables, de fécondes inspirations, de pensées généreuses, je tiens que Dieu ne lui doit rien de plus, et qu'il ne lui manque pour être grande à son tour, que le travail, c'est-à-dire la volonté seule.

Il dépend de nous qu'il ne manque pas, si nous savons secouer ces molles habitudes qui nous circonviennent, si nous revenons aux mâles habitudes de nos ancêtres, et que nous ne laissons pas périr leurs exemples.

CZANAM, *Discours sur le Travail.*

Nous allons donner une notice sur le Révérend Messire Faillon, et principalement sur ses œuvres et ses nombreux écrits.

On pourrait nous demander pourquoi nous tentons de mettre au jour les mérites d'un homme qui a cherché si soigneusement l'obscurité et l'éloignement pour tout éclat extérieur.

Le respect dû à sa mémoire, ne devrait-il pas nous porter à honorer l'inclination qu'il a eu pour le silence, en laissant ses qualités dans l'oubli où il a voulu lui-même les ensevelir.

Et d'ailleurs, en essayant de faire connaître cet homme éminent, croyons nous que nous ajouterons quelque gloire au souvenir si profond qu'il a laissé dans le cœur de ses amis ?

Sans doute si nous n'avions en vue que les intérêts d'une vaine renommée, nous aurions dû nous abstenir, mais nous envisageons un but plus noble et plus utile, nous voulons faire connaître cet homme éminent à cause du bien que nous attendons des exemples qu'il a donnés, nous espérons être utile à tous ceux à qui ils seront présentés, tandis que nous sommes certains qu'en rappelant sa mémoire, nous plairons à ceux qui l'ont connu et qu'il ne peut plus consoler par sa présence.

Une autre remarque qu'on pourrait faire c'est que, lorsqu'il s'agit d'un homme dont les vertus ont été si éminentes, il faudrait surtout s'attacher à mettre en lumière sa piété, les exemples, et les œuvres qui ont particulièrement signalé sa vie sacerdotale, mais nous savons que nous pouvons laisser ce soin à des plumes plus autorisées et plus compétentes ; c'est pourquoi nous croyons devoir nous attacher à un point de vue qui a pour nous le double but d'un avantage véritable à atteindre et d'un grand devoir à accomplir.

Nous présenterons donc à tous ceux qui ont l'amour de la Science un modèle de travail auquel on trouverait difficilement, de notre temps, rien de supérieur. D'autre part, l'amour de la patrie qui fut toujours si vif parmi nous, nous oblige par un motif de reconnaissance à montrer les immenses travaux que le Révérend Messire Faillon a accomplis pour sauver de l'oubli les fastes glorieux de notre histoire Canadienne.

---

(1) M. Etienne Michel Faillon, prêtre de St. Sulpice, est décédé à Paris, le 25 octobre 1870.

Arrivé à une époque où les anciennes Congrégations scientifiques et littéraires avaient été anéanties par les fureurs de la Révolution Française, livré à ses seules ressources et ses seuls efforts personnels, M. Faillon a édité à lui seul, plusieurs ouvrages qui auraient pu nécessiter le travail de Communautés entières.

Quand le chantre de l'Iliade veut donner une idée de la force prodigieuse de ses héros, il les représente combattant avec des armes que plusieurs hommes du temps où il écrit, réunis ensemble, auraient eu peine à remuer. C'est à peu près l'inverse qu'il faut dire à propos des travaux de M. Faillon. Et c'est en effet ce que n'hésita pas à prononcer un célèbre érudit de nos jours, Dom Guéranger, abbé de Solesmes, lorsqu'il eut achevé la lecture de l'ouvrage intitulé : *Monuments inédits sur l'apostolat de Ste. Marie Madeleine*. Car il dit alors hautement qu'il n'eut pas fallu moins que le concours de plusieurs de ces anciens géants du travail, des Bénédictins ou Oratoriens, pour accomplir cette tâche. Du reste, pour donner une idée de sa puissance de travail, il nous suffira de faire la simple énumération des principaux ouvrages édités par lui dans un laps de temps relativement restreint.

- |                                                                                                                         |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 1829. Vie de M. Démià, supérieur des Sœurs de St. Charles.                                                              | 1 vol. in 8o    |
| 1830. Vie de M. de Lantages, supérieur du Séminaire du Puy.                                                             | 1 vol. in 12o   |
| 1831. Histoire des Catéchismes de St. Sulpice . . . . .                                                                 | 1 vol. in 12o   |
| 1832. Méthode des Catéchismes. . . . .                                                                                  | 1 vol. in 12o   |
| Coutunier des Catéchismes. . . . .                                                                                      | 1 vol. in 4to   |
| Recueil de Paraboles et de Comparaisons pour les Catéchistes. . . . .                                                   | 2 vol. in 4to   |
| 1835. Explication, d'après les Pères, des Six jours de la <i>Création</i> . . . . .                                     | 1 vol. in folio |
| Un autre travail sur les Pères. . . . .                                                                                 | 1 vol. in folio |
| 1835. Première notice sur Sainte Marie Madeleine. . . . .                                                               | 1 vol. in 12o   |
| 1836. Édition des quelques ouvrages de M. Olier revus et annotés . . . . .                                              | 10 vol. in 18o  |
| 1841. Vie de M. Olier. . . . .                                                                                          | 2 vol. in 8o    |
| 1845. Plusieurs volumes in folio de Documents sur M. Emery, supérieur de St. Sulpice, ouvrage rédigé plus tard. . . . . | 2 vol. in 3o    |
| 1848. Monuments sur l'histoire et l'Apostolat de Ste. Marie Madeleine . . . . .                                         | 2 vol. in 4to   |
| 1854. Vie de la Sœur Bourgeois. . . . .                                                                                 | 2 vol. in 8o    |
| Vie de Mademoiselle Mance. . . . .                                                                                      | 2 vol. in 8o    |
| Vie de Madame d'Youville. . . . .                                                                                       | 1 vol. in 8o    |
| Vie de Mademoiselle Leber. . . . .                                                                                      | 1 vol. in 8o    |
| Notice sur le Séminaire de Baltimore. . . . .                                                                           | 1 vol. in 12o   |
| Retraite pour le Séminaire de Montréal. . . . .                                                                         | 1 vol. in 8o    |

|                                                                       |               |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------|
| Instructions et règlements pour différentes Communautés.....          | 1 vol. in 4to |
| 1865-66. Histoire de la Colonie Française, en Canada.....             | 3 vol. in 4to |
| 1866. Vie de la Très-Sainte Vierge, tirée des écrits de M. Olier..... | 2 vol. in 8o  |
| Vie de St. Joseph, d'après M. Olier.....                              | 2 vol. in 8o  |
| 1868. Histoire des premiers Apôtres de la Gaule.....                  | 2 vol. in 4o  |
| 1870. Nouvelle Histoire de M. Olier.....                              | 3 vol. in 8o  |

Outre ces ouvrages complètement finis, dont quelques-uns inédits, nous devons mentionner encore beaucoup d'autres recueils de matériaux qui ne demandaient plus à l'Auteur qu'un dernier travail de rédaction ; et tous ceux qui ont connu M. Faillon savent avec quelle facilité et quelle rapidité vraiment incroyables, il pouvait l'accomplir. Ce sont entr'autres :

1o. La continuation de l'Histoire du Canada jusqu'à la conquête ; ouvrage pour lequel il avait réuni près de 30 volumes in 4to de documents.

2o. Une histoire des colonies de Montréal dans l'Amérique septentrionale

3o. Une édition complète des Ecrits de M. Olier, qu'il avait réunis, collationnés et annotés, lesquels devaient former environ une vingtaine de volumes in 4o.

4o. Plusieurs autres travaux sur différents sujets de morale et de discipline ecclésiastique, règlements et instructions pour les communautés.

5o. Explication du Pontifical pour les retraites d'ordination qui se font dans les Séminaires de St. Sulpice.

6o. Un certain nombre de sermons et de sujets d'oraison, universellement admirés dans les différents Séminaires où l'Auteur avait été employé ; et qu'elle utilité aurait pour le clergé leur publication complète !

Enfin, nous pouvons mentionner un grand nombre de Lettres ou Mémoires, et une correspondance étendue qui seraient très-avantageusement publiés.

Quand on considère l'étendue de ces travaux, on est étonné, en songeant qu'ils sont l'œuvre d'un seul homme ; mais l'étonnement et l'admiration redoublent lorsqu'on pense aux circonstances qui en accompagnaient la production. M. Faillon n'a presque jamais pu s'y appliquer exclusivement, et le plus souvent il lui fallait les mener de front avec les fonctions les plus impérieuses et les plus absorbantes de professeur ou de directeur dans les séminaires.

Au sortir même de la Solitude, (1) il fut professeur de Théologie et d'Ecriture Sainte pendant 15 ans ; ensuite Directeur de la Solitude, puis Visiteur des Etablissements de la Compagnie en Amérique, pendant sept ans, enfin Procureur Général de St. Sulpice, à Rome.

(1) Maison du Noviciat du Séminaire de St. Sulpice, à Issy, près Paris.

Quand on va visiter les vieux couvents de Solesmes, de Pavie, de Pérouse, de St. François d'Assise, de St. Paul *hors des murs*, de St. Martin de Naples et de l'illustre Mont-Cassin, on admire comment les saints fondateurs d'Ordres savaient choisir des solitudes, fermées à tous les bruits du monde et à toutes les occupations extérieures, parfois sur le haut de montagnes presque inaccessibles, d'autres fois au fond de contrées désertes, ou au loin dans des forêts inexplorées. Et quand on pénètre dans ces pieux asiles du silence, de la prière, et du recueillement, en contemplant ces cloîtres intérieurs, ces corridors à perte de vue, voûtés de pierres, ces cellules, ces sanctuaires isolés, on comprend cette parole de St. Bernard exaltant les délices de la solitude, où l'on trouve, dit-il, l'air plus pur, le ciel plus ouvert et la sainte familiarité de Dieu avec l'âme :

*Aer purior, cœlum apertius, familiarior Deus.*

Mais ces grandes institutions sont hors de notre portée, et encore que nombre d'âmes d'élite s'efforcent, par leurs désirs et leurs prières, d'en amener le retour, il se passera probablement encore bien du temps, avant que les hommes épris des vives et âpres jouissances de l'étude, puissent profiter du secours de ces saints asiles. Combien donc à ceux qui soupirent après la vie intellectuelle, tout en étant obligés de séjourner dans le monde, combien l'étonnant exemple de ce saint et grand travailleur ne peut-il pas être utile, fructueux, salutaire, puisque c'est au milieu des graves occupations, et dans les obligations incessantes de la direction de communautés religieuses, enfin dans tant d'autres différents emplois qu'il a pu élever, jour par jour, ce monument merveilleux, fruit d'une application continue, d'une érudition si vaste et si profonde, montrant si bien ce qu'est la vertu du travail si nécessaire à nos temps, si puissante et si féconde quand elle est soutenue par une volonté ferme, constante et invincible.

\* \*

Monsieur Etienne-Michel Faillon naquit à Tarascon, département des Bouches du Rhône, le 1er mai 1799, la même année et presque le même jour que le vénérable M. de Courson, qu'il devait rencontrer plus tard au noviciat de la Solitude, et, qui devenu Supérieur Général de la Compagnie de Saint-Sulpice, en 1846, trouva dans son ancien confrère, un si sage conseiller et un si utile auxiliaire.

La France sortait des horreurs de la Révolution, mais dans ces pays du Midi, la Religion reprit bientôt son empire. Les familles restées fidèles au milieu de si grandes épreuves bénissaient le retour de la paix, et elles s'empressèrent de témoigner leur reconnaissance envers la divine Providence par un redoublement de zèle pour la foi.

Pour juger de la haute piété des parents de M. Faillon et des soins qu'ils prirent de son âme dès son enfance, il suffisait de l'entendre parler, et de voir avec quelle consolation il aimait à se rappeler la sage direction qu'il en avait reçue.



Il reconnaissait surtout tout ce qu'il devait à sa bonne mère, et dans ce qu'il en rapportait, on voyait comme la source première du caractère particulier de ses sentiments et de sa piété. C'est ainsi qu'en lisant ce qu'il écrivit sur les sentiments de la Très-Sainte Vierge pour les chrétiens, on reconnaît qu'il avait pu étudier les admirables secrets de l'amour maternel dans une âme grande et profondément pénétrée de l'esprit de Dieu.

Nous avons trouvé, entr'autres preuves de ce que sa mère avait été pour lui, le fragment d'une lettre de M. Faillon à l'un de ses confrères :

“ Je fais à la Très-Sainte Vierge pour vous, lui dit-il, la même prière que ma mère lui faisait pour moi-même autrefois, comme je le lisais l'autre jour dans une de ses lettres du 20 décembre 1830.....  
 “ *Toutes les fois que je vais à l'Eglise, je dis un Pater et un Ave à la Très-Sainte Vierge pour qu'elle te tienne toujours par la main et qu'elle ne te laisse jamais à toi-même,*” sur quoi M. Faillon ajoute : “ cette demande me touche beaucoup, et il me semble qu'elle renferme toutes les autres que l'on peut faire puisque, comme dit St. Bernard : *Ipsâ tenente, non corrui, celui que la Très-Sainte Vierge tient comme par la main ne saurait tomber.*” C'est bien en effet une âme élevée en piété qui pouvait s'exprimer ainsi, et dans ce seul mot de la pieuse mère, on peut voir comme le premier germe et même le rapport de ces sentiments, avec toutes les idées que M. Faillon développa plus tard d'une manière si remarquable et si édifiante, sur l'esprit de la dévotion envers Marie.

Comme M. Faillon ne parlait presque jamais de lui-même et de ce qui le concernait, on n'a pu tirer de lui que fort peu de détails sur ce qui se rapporte à ses premières années. Mais quoiqu'il en soit à ce sujet, on peut dire qu'il y eut toujours dans sa personne un témoignage et comme un signe de ce qu'il avait du être dans son enfance et sa jeunesse ; c'est ce qui a été remarqué presque par tous ceux qui ont joui de sa société.

On l'a constamment vu si bon, si uni à Dieu, si excellent, qu'on trouvait en lui comme une jeunesse toujours conservée. C'était une ouverture, une candeur, une amabilité qui semblait refléter les plus belles prérogatives de cet âge, nous dirions presque la candeur et l'ingénuité de l'enfance. Et cette apparence ne se déclarait pas seulement dans ses manières, ses procédés, dans son entretien si doux et si ouvert, dans cette absence de tout intérêt et de toute préoccupation personnelle, enfin dans cette paix continuelle que rien ne pouvait altérer ; mais ce cachet de jeunesse et d'amabilité apparaissait jusque dans les traits de sa figure, si purs et si calmes, et dans ce teint d'une délicatesse enfantine qu'aucune émotion violente ne semblait avoir jamais troublé.

Dès que la paix fut rétablie en France, on sait que, de tous côtés et sur tous les points à la fois, une multitude de saints prêtres, confesseurs de la

Foi, revenus de l'exil ou sortis de prison, voyant avec douleur les ruines faites dans les âmes pendant le triomphe du mal, se mirent à l'œuvre avec un zèle infatigable pour rétablir, sous toutes les formes, les moyens et les foyers d'instruction religieuse. Un document que nous avons sous les yeux nous montre qu'à Tarascon en particulier, ces saints prêtres devaient être fort nombreux, car dans le récit d'une translation solennelle de Reliques qui eut lieu en 1805, on cite les noms de plus de vingt prêtres résidant dans cette ville, tous anciens membres de communautés, Dominicains, Capucins, Bénédictins, etc., dont les maisons avaient été détruites pendant la Révolution.

Le zèle et la science de ces anciens du Sanctuaire ne laissaient rien à désirer. M. Faillon eut donc le bonheur de trouver parmi eux des catéchistes habiles, dévoués, des Instituteurs du premier mérite : et la vaste érudition qui devait plus tard le signaler lui-même, atteste la sage direction qu'il dût recevoir dès que commencèrent à poindre les premières lueurs d'un esprit, du reste magnifiquement doué et avide de connaître.

Enfin on pût voir à quelle école de zèle et de dévouement il avait dû être, lorsque devenu catéchiste à St. Sulpice, il se fit distinguer par une aptitude et des qualités si marquées. Plus tard, nommé Directeur des Catéchismes, son zèle se déploya encore plus librement. Il était plein d'éloquence lorsqu'il expliquait, aux sujets les plus distingués du Séminaire, l'excellence de cet important ministère : il les transportait d'admiration et les pénétrait d'une sainte ardeur lorsqu'il leur représentait les exemples des grands personnages qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, répandirent si infatigablement l'instruction religieuse. Ainsi St. François de Sales, St. Charles Borromée et le grand cardinal Bellarmín qui avaient tout sauvé en s'astreignant à passer la moitié de chaque Dimanche dans leur cathédrale, à catéchiser la jeunesse.

M. Faillon, en enseignant la grande tradition qu'il avait reçue, pendant ses dix années de la Direction des catéchismes, exerça la plus grande influence, non seulement sur tous les catéchismes de Paris, mais encore sur ceux de toute la France, dont beaucoup de ses élèves allèrent occuper les principaux sièges épiscopaux.

Tandis que l'exercice du culte, interrompu par dix années de violence et de compression, reprenait partout avec ardeur, on vit en même temps se renouveler ces démonstrations extérieures de la foi populaire, qui ont un caractère si marqué en Provence. En particulier, on vit reprendre ces pieux pèlerinages, ces concours et ces processions qui ont pour objet principal d'honorer les Sts. Lazare, Marthe, Marie-Madeleine, Marie-Salomé et Jacobé, disciples, hôtes, amis intimes du Sauveur, et honorés en Provence, comme les premiers apôtres du pays.

Dès 1802, on avait recommencé à exposer, chaque année aux jours de leurs fêtes, à la vénération des fidèles les reliques de ces grands Saints,

dans leurs anciens sanctuaires à Tarascon, Aix, Marseille, St. Maximin et à la Sainte-Baume. (1) Le concours et les processions avaient repris avec tant d'empressement qu'à la Sainte-Baume, aux jours principaux de pèlerinage, on compta des dix mille et vingt mille personnes. Cette affluence alla depuis toujours en augmentant ; nous avons sous les yeux un document qui nous montre, qu'au lundi de la Pentecôte 1814, le nombre des pèlerins à la Sainte-Baume s'y éleva à trente mille personnes.

À Aix, on repris ces processions connues sous le nom de *Jeux du Roi René*, et où l'on représentait des scènes de l'Histoire Sainte et de la Conversion de la Provence par ses Saints Apôtres.

À Tarascon, les démonstrations en l'honneur de Ste. Marthe, Sœur de Madeleine, patronne et apôtre de cette ville, n'excitaient pas moins d'attrait : on faisait là chaque année deux grandes processions, l'une le lundi de la Pentecôte, l'autre le 29 juillet, jour de la fête de la Sainte.

À la première de ces solennités, au milieu d'un immense concours, une procession, composée de Gardes, vêtus et armés à l'antique, parcourait la ville avec un cortège de musiciens, de jeunes gens et de jeunes filles, ornés de fleurs ; ils étaient suivis d'un énorme dragon de bois et de carton peint, destiné à représenter un monstre que la *légende* porte avoir infesté autrefois le pays, et que Sainte Marthe aurait enchaîné.

La représentation du monstre, ayant près de vingt pieds de long, portée par une quantité d'hommes cachés à l'intérieur, courait, caracolait en jetant des cris épouvantables, lançant feu et flammes par les naseaux, et se précipitant sur la foule avec une force et une impétuosité si peu ménagée qu'elle renversait des groupes entiers, tandis que, de sa queue fournie d'un mâât de navire et manœuvrée en tous sens de l'intérieur, elle pouvait parfois fouler les bras et les jambes, aux applaudissements de la multitude.

Le 29 juillet, fête de la Sainte, le spectacle changeait. Au milieu du cortège le monstre apparaissait soumis, paisible, et conduit par une jeune fille vêtue à l'antique et représentant la Sainte triomphant du monstre.

Voilà les spectacles que M. Faillon, dans sa jeunesse, vit recommencer avec une vogue toute nouvelle, et qu'il savait raconter avec tant d'intérêt jusque dans leurs plus petits détails ; nous avons cru que nous devions en faire mention dans notre récit, car qui peut dire quelle influence ces démonstrations naïves eurent sur son esprit, et si elles ne contribuèrent pas pour quelque chose à susciter en lui, lorsqu'il fut devenu maître dans la science, la pensée de rechercher s'il était possible de démontrer par les règles de la plus sévère critique la vérité de ces pieuses croyances populaires.

Vers 1812, Mr. Faillon alla faire ses études classiques au Collège d'Avignon, tenu alors par des maîtres graves et instruits, et qui exercèrent une heureuse influence sur une intelligence si bien douée pour apprendre.

Chacun sait qu'Avignon fut au Moyen-Age du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle le séjour des Papes, et que même après leur retour à Rome et jusqu'au siècle dernier, cette ville continua d'être une propriété du St. Siège, aussi bien que tout le Comtat Venaissin dont elle était la capitale. De là, cette physionomie particulière et cette importance qui la distingue entre toutes les villes du Midi de la France et qui en fait comme une ville à part.

(1) Grotte, sur le flanc d'une haute montagne, à quelques lieues de Marseille, célèbre par la retraite et la pénitence de Ste. Marie-Madeleine.

## LIVRE SEPTIEME.

Réserve de l'Evêque.—Murmures des multitudes.—Procès, condamnation et acquittements.—Fermentation populaire.—La saison des eaux.—Le public européen.—Dernière Apparition.—Faits étranges.—Visions illustres.—Analyse définitive du professeur Filhol.—Ordonnance de l'Evêque, constituant une Commission.—Lettre du Ministre des Cultes à l'Evêque de Tarbes.—Réponse de ce dernier.

Le Clergé continuait à ne pas se rendre à la Grotte et à se tenir entièrement en dehors du mouvement. Les ordres de Mgr. Laurence à ce sujet étaient strictement observés dans tout le diocèse.

Les populations, cruellement agitées par les persécutions administratives, se tournaient avec anxiété vers les autorités ecclésiastiques chargées par Dieu de la conduite et de la défense des Fidèles, et elles s'attendaient à voir l'Evêque protester énergiquement contre la violence faite à leur liberté religieuse.

Attente vaine. Monseigneur gardait un silence absolu, et laissait faire le Préfet. Bien plus, M. Massy faisait imprimer dans ses journaux qu'il agissait de concert avec l'autorité ecclésiastique, et, à la stupéfaction générale, l'Evêque ne démentait point une telle assertion. L'âme des peuples était troublée.

Déjà, dès les commencements, la foi ardente des multitudes avait peu compris l'extrême prudence du Clergé. Au point où en étaient les événements, après tant de preuves de la réalité des Apparitions de la Vierge, après le jaillissement de la Source, après tant de guérisons et de miracles, cette réserve excessive de l'Evêque en présence d'un pouvoir persécuteur leur paraissait une inexplicable défection. Le respect qu'on avait pour son caractère ou pour sa personne ne suffisait pas complètement pour contenir l'expression des murmures populaires.

Pourquoi ne passe prononcer sur le fait, alors que les éléments de certitude affluaient de toute part ? Pourquoi au moins ne pas ordonner une enquête, une étude de la question, un examen quelconque pour guider la foi de tous et l'empêcher de s'égarer ? Les événements qui suffisaient pour bouleverser le pouvoir civil et pour soulever d'innombrables populations n'étaient-ils donc pas dignes de l'attention de l'Evêque ? Le silence obstiné du prélat n'autorisait-il pas le Préfet à agir comme il le faisait ? Si l'Apparition était fautive, l'Evêque ne devait-il pas éclairer les Fidèles et arrêter l'erreur à son début ? Si elle était vraie, ne devait-il pas s'opposer à la persécution des croyants et défendre avec courage l'œuvre de Dieu contre la malice des hommes ? Une simple démarche de l'Evêque, une enquête n'eût-elle pas empêché le Préfet d'entrer dans la voie des persécutions où il s'était enfin engagé ? Les Prêtres et l'Evêque étaient-ils donc sourds à tant de prières et de cris de reconnaissance qui s'élevaient des pieds de cette Roche, à jamais célèbre où la Mère du Dieu crucifié avait

posé son pied virginal ? La lettre avait-elle tué l'Esprit ? Etaient-ils comme les prêtres pharasaïques dont parle l'Évangile, aveugles à la splendeur fulgurante de tant de Miracles ? Etaient-ils si occupés à administrer les choses de l'Église et si absorbés par leurs fonctions cléricales, que la main toute-puissante de Dieu, apparaissant hors du temple, fût pour eux un fait inaperçu ou un événement sans importance. Était-ce donc en de telles circonstances, quand Dieu intervenait et quand les persécuteurs s'élevaient, que l'Évêque, comme dans les persécutions, devait marcher le dernier ?

Cette clameur s'élevait du sein des foules et allait grossissant. Le clergé était accusé d'indifférence ou d'hostilité, l'Évêque de timidité et de faiblesse.

Par la logique des événements et la pente naturelle du cœur humain, ce vaste mouvement d'hommes et d'idées, si essentiellement religieux dans son principe, menaçait de devenir anti-ecclésiastique. Les multitudes pleines de la foi envers la Vierge et la Trinité sainte, mais pleines aussi de mécontentement, étaient contre l'abstention si prolongée du Clergé.

Mgr. Laurence continuait cependant de demeurer dans son immobile réserve. Quelles étaient les raisons du prélat pour résister à cette voix du peuple qui est quelquefois la voix du ciel ? Était-ce prudence divine ? Était-ce prudence humaine ? Était-ce sagesse ? Était-ce faiblesse ?

Croire n'est pas facile. Malgré tant de preuves éclatantes, Mgr. Laurence conservait encore des doutes et hésitait à agir. Sa foi très-savante n'allait pas aussi vite que la foi des simples. Dieu qui se montre pour ainsi dire tout d'un coup aux âmes naïves et ignorantes, que les études humaines ne peuvent éclairer, se plaît parfois à imposer une plus longue et plus patiente recherche aux intelligences cultivées et instruites, qui sont capables d'arriver à la vérité par le chemin du travail, de l'examen et de la réflexion. Comme l'apôtre Thomas, refusant de croire aux témoignages des autres Disciples et des saintes Femmes, Mgr. Laurence aurait voulu voir toutes choses de ses yeux et les toucher de ses mains. Esprit précis, plutôt incliné vers la pratique que tourné vers l'idéal, nature essentiellement défiante des exagérations populaires, le Prélat était de ceux qui, par je ne sais quel instinct particulier, se refroidissent devant les sentiments passionnés d'autrui et qui supposent volontiers que l'émotion s'égare et que l'enthousiasme se trompe. Bien que, par moments, il fut vivement frappé de tant d'événements extraordinaires, il craignait tellement d'affirmer légèrement le Surnaturel, qu'il eut peut-être risqué de le méconnaître ou de ne le confesser que trop tard, si la grâce de Dieu n'eût tempéré en lui et renfermé dans les limites d'une juste mesure cette pente native que nous venons d'indiquer.

Non-seulement Mgr. Laurence hésitait à se prononcer, mais il hésitait

même à ordonner une enquête officielle. Evêque catholique, fortement pénétré de la dignité extérieure de l'Eglise, il avait quelque peur de compromettre la gravité de cette mère du genre humain, en l'engageant prématurément dans le solennel examen de tous ces faits singuliers dont il n'avait pas une connaissance personnelle suffisante, et qui pouvaient, après tout, n'avoir pour base que les enfantillages d'une petite bergère et les vaines illusions de pauvres âmes fanatisées.

Assurément, l'Evêque n'eût jamais conseillé les mesures prises par l'autorité civile, et il les désapprouvait vivement. Mais, puisque ce mal était fait, n'était-il pas prudent d'en retirer le bien accidentel qui pouvait en résulter ? N'était-il pas sage,—si par hasard il y avait erreur dans les croyances et les récits populaires,—d'abandonner le prétendu fait surnaturel à lui-même et de le laisser se débattre tout seul contre l'hostile examen et les persécutions de M. Massy, des libres-penseurs et des savants, ligués ensemble pour terrasser la Superstition ? Donc il fallait attendre, et ne point se hâter d'engager avec le Pouvoir civil un conflit peut-être inutile. “ Je déplore comme vous les mesures que l'on prend, ” disait l'Evêque dans son intimité, à ceux qui le pressaient d'intervenir, “ mais, n'étant point chargé de la Police, ni consulté, je ne puis que laisser faire. Chacun répond de ses actes.... Je n'ai été pour rien “ jusqu'ici, ajoutait-il, dans les actes de l'Autorité civile, relativement à “ la Grotte : et je me félicite de m'en tenir là. Plus tard, l'Autorité “ ecclésiastique verra s'il y a quelque chose à faire \*.” Dans cet esprit de prudence et d'expectative, l'Evêque ordonna au Clergé diocésain de prêcher hautement le calme aux populations, et d'employer son influence à les faire se soumettre à l'Arrêté du Préfet. Eviter tout désordre matériel, ne créer aucun embarras nouveau, favoriser même, par respect pour le principe d'Autorité, l'exécution des mesures prises au nom du Pouvoir et voir venir les événements, paraissait à l'Evêque le plus sage de tous les partis.

Telles étaient les pensées de Mgr. Laurence, ainsi qu'elles ressortent, de sa correspondance de cette époque. Telles étaient les considérations qui déterminaient son attitude et qui inspiraient sa conduite.

Peut être, s'il avait eu en ce moment la foi puissante des multitudes eût-il raisonné d'autre sorte. Mais il était bon qu'il raisonnât et qu'il agit ainsi ; il était bon qu'il ne crût pas encore. Et en voici les raisons profondes :

Si Mgr. Laurence, dans sa haute prudence d'Evêque, se plaçait au point de vue d'une erreur possible, Dieu, dans sa clairvoyance infinie, se plaçait au point de vue de la certitude immuable de ses actes et de la vérité de son œuvre. Dieu voulait que cette œuvre subit l'épreuve du

\* Lettre de Mgr. Laurence au Curé de Lourdes, en date du 11 Juin.

temps et s'affirmât elle-même en surmontant, sans être secourue par personne, les douloureuses traverses de la persécution. Or, si l'homme de l'Eglise, si l'Evêque avait cru dès le commencement à la réalité de tant d'Apparitions et de Miracles, eût-il pu résister aux généreux entraînements de son zèle d'apôtre et hésiter un seul instant à intervenir avec énergie contre les persécuteurs des Fidèles, contre les ennemis de l'œuvre divine ? S'il avait eu la foi que la Mère de Dieu était véritablement apparue dans son Diocèse, demandant un temple à sa gloire et guérissant les malades, eût-il pu balancer une seconde entre la volonté de cette Reine éternelle de la Terre et du Ciel et les oppositions misérables de M. Massy, de M. Jacomet ou de M. Rouland ? Non, certes. Avec une telle foi au cœur, l'Evêque comme autrefois saint Ambroise à Milan, ne pouvait que se dresser, la crosse en main et la mitre au front, en face du Pouvoir civil. Publiquement, à la tête des croyants, sans nulle crainte des hommes, il fût allé boire à la Source divine, ployer les genoux devant le rocher béni que la Vierge avait sanctifié en le touchant de ses pieds, et poser, en ces lieux déserts, la première pierre d'un temple magnifique à Marie Immaculée.

Mais en défendant de la sorte l'œuvre de Dieu dans le Présent, le Préfet l'eût infailliblement affaiblie pour l'avenir. L'appui qu'il lui aurait prêté à l'origine l'eût compromise plus tard et rendue suspecte d'émaner, non de Dieu, mais des hommes. Plus l'Evêque se tenait en dehors du mouvement, plus il était rebelle ou même un peu hostile à la foi populaire, et plus l'œuvre surnaturelle montrait sa force en triomphant sans aucune aide extérieure, par elle-même, par sa vérité intrinsèque, par sa puissance propre, et malgré l'animosité ou l'abstention de tout ce qui, en ce monde, porte le nom de Pouvoir.

La Providence avait résolu qu'il en fût ainsi, et que le grand fait de l'Apparition de la Très-Sainte Vierge au dix-neuvième siècle, traversât, comme le Christianisme naissant, les épreuves et les persécutions. Elle voulait que la foi universelle commençât par les petits et les humbles, de façon que là, comme au Royaume du Ciel, les derniers fussent les premiers, et les premiers, les derniers. Il était donc nécessaire, dans la pensée divine, que l'Evêque, bien loin d'avoir l'initiative, fût des plus longs, j'allais dire des plus durs à se rendre, pour ne céder enfin, après tous les autres, qu'à la gravité irrécusable des témoignages et à l'irrésistible évidence des faits.

Et voilà pourquoi Dieu avait, dans ses secrets desseins, placé sur le siège épiscopal du diocèse de Tarbes l'homme éminent et réservé dont nous avons tracé le portrait. Voilà pourquoi il Lui avait plu de ne pas donner tout d'abord à Mgr. Laurence la foi en l'Apparition et de le maintenir dans le doute, malgré tant de faits éclatants. Il entrait dans son céleste plan de confirmer en cette circonstance, dans le Prélat, cet esprit

de temporisation et de prudence qu'il lui avait si largement départi, et de laisser à son épiscopale sagesse ce caractère de longue hésitation et de lenteur extrême, qu'au milieu de l'effervescence générale les multitudes pouvaient ne pas comprendre, mais dont l'avenir devait manifester aux yeux de tous les admirables résultats et la providentielle utilité.

Le peuple avait la vertu de Foi, mais son ardeur impatiente eût voulu pousser le Clergé à une intervention prématurée. L'Evêque avait la vertu de Prudence, mais ses yeux n'étaient point encore ouverts à la vérité de l'œuvre surnaturelle qui s'accomplissait devant lui et qui frappait tous les regards. La sagesse complète et la juste mesure de toutes choses étaient comme toujours en Dieu seul, qui dirigeait les événements, et dont la main toute-puissante faisait servir à son but, et inclinait également à l'ordre immuable de ses desseins la fougue des multitudes et les hésitations du prélat.—Dieu voulait que l'Eglise, dans la personne de l'Evêque, s'abstint de tout rôle actif et que, se tenant constamment en dehors de la lutte, elle n'apparût au moment suprême que pour juger souverainement ce grand débat et proclamer la Vérité.

Moins calmes et moins patientes que l'Evêque, emportées par l'enthousiasme des grandes choses qui se passaient sous leurs yeux, et par l'émouvant spectacle des guérisons miraculeuses qui se multipliaient, les populations, cependant, ne se laissaient nullement arrêter par les mesures violentes de l'Administration.

Les plus intrépides, bravant les tribunaux et leurs amendes, franchissaient les barrières et venaient prier devant la Grotte, après avoir jeté leur nom aux Gardes qui veillaient à l'entrée du terrain communal. Parmi ces Gardes, plusieurs croyaient comme la foule et commençaient, en arrivant, et avant de se mettre en faction, par s'agenouiller à l'entrée du lieu vénéré. Placés entre le morceau de pain que leur donnait leur modeste emploi de Sergent de ville ou de Cantonnier, et la besogne répugnante qu'on leur imposait, ces pauvres gens, dans leur prière à la Mère des indigents et des faibles, rejetaient la responsabilité de la douloureuse consigne qu'ils exécutaient sur les Autorités qui les forçaient d'agir. Malgré cela, ils remplissaient strictement leur tâche et verbalisaient régulièrement contre les délinquants.

Bien que, dans leur zèle impétueux, beaucoup de croyants s'exposassent volontiers au péril pour aller publiquement invoquer la Vierge au lieu de l'Apparition, la jurisprudence de M. Duprat dont l'amende, en apparence de 5 francs, pouvait s'élever, ainsi que nous l'avons expliqué, à des sommes énormes, était faite pour effrayer la multitude. Pour un grand nombre, pour tous ceux du menu peuple, une telle condamnation eût été une ruine complète.

Aussi, la plupart essayaient-ils d'échapper à la rigoureuse surveillance du Pouvoir persécuteur.



Parfois les croyants, respectant les barrières, où stationnaient les Gardes à la frontière du terrain communal, parvenaient à la Grotte par des chemins détournés. Quelqu'un d'entre eux, laissé en arrière, faisait le guet et prévenait, par un signal convenu, de l'arrivée de la Police. Des malades furent ainsi péniblement transportés jusqu'à la Source miraculeuse. L'autorité officielle, informée de ces infractions, doubla les postes, et intercepta tous les sentiers.

On en vit alors, malgré la violence des eaux, traverser le Gave à la nage pour venir prier devant la Grotte et boire à la sainte Fontaine. La nuit favorisait de telles infractions qui se multipliaient de plus en plus, en dépit du bon vouloir et de l'activité des Agents.

L'influence du Clergé était diminuée, presque compromise, par les raisons que nous avons exposées. Malgré les efforts qu'ils faisaient pour se conformer aux injonctions de l'Evêque, les prêtres étaient impuissants à calmer les esprits agités et à faire comprendre que les actes même arbitraires du Pouvoir devaient être respectés. L'ascendant personnel du Curé de Lourdes, si aimé et si vénéré, commençait à échouer devant l'irritation populaire.

L'ordre était menacé par les mesures mêmes qu'on avait prises sous prétexte de le maintenir. Les populations, froissées dans leurs croyances les plus chères, oscillaient entre la soumission et la violence. Si d'un côté on signait dans toutes les maisons de pétitions à l'Empereur pour demander au nom de la liberté de conscience le retrait de l'Arrêté préfectoral, de l'autre, à trois ou quatre reprises, les planches qui fermaient la Grotte furent brisées nuitamment et jetées dans le Gave. Jacomet s'efforça en vain de découvrir les croyants, qui se livraient ainsi à la prière nocturne, avec effraction et bris de clôtures.

Souvent on allait, pour éviter le délit, se prosterner contre les poteaux mêmes, à la limite extérieure du terrain communal. C'était une protestation muette contre les mesures de l'autorité civile, et comme un muet appel au Dieu Tout-Puissant.

Le jour où la Cour de Pau infirma la condamnation prononcée par le tribunal de Lourdes, contre une des trois femmes poursuivies pour d'innocents propos au sujet de la Grotte, et confirma l'acquittement des deux autres, la foule fut énorme aux abords des poteaux. Elle criait victoire. Elle ne put se contenir et franchit la barrière en masses compactes, sans rien répondre aux interpellations et aux cris effarés des agents. La Police, déconcertée par l'échec éprouvé à Pau, et se troublant devant ces milliers d'hommes, recula et laissa passer le torrent. Le lendemain, les ordres et les remontrances du Préfet vinrent reconforter la Police et prescrire une surveillance de plus en plus sévère. On augmenta les forces : on fit entendre aux agents le mot de destitution. La rigueur redoubla.

Des bruits sinistres, absolument faux mais habilement répandus et facile-

ment acceptés par les multitudes, parlaient de prison pour les délinquants. La pénalité réelle ne suffisant pas, on essayait de faire naître dans l'âme des croyants une sorte de terreur par des menaces imaginaires.

<sup>POU</sup> D'une façon ou d'une autre, on parvint à empêcher pendant quelques jours le renouvellement des infractions ouvertes.

Parfois, des malheureux, venus de loin, des infortunés en proie à la paralysie, à la cécité, à quelqu'une de ces tristes infirmités que la médecine abandonne, et que Dieu seul a le secret de guérir, arrivaient chez le Maire, et le suppliaient à mains jointes de leur permettre d'aller chercher une suprême chance de salut à la Source miraculeuse. Le Maire, obstiné dans la consigne préfectorale, et montrant, dans l'exécution des mesures prises, cette énergie de détail par laquelle les natures faibles se trompent elles-mêmes, le Maire refusait, au nom de l'Autorité supérieure, la permission demandée.

Cruauté sans excuse, on verbalisait contre les malades.

Le plus grand nombre allait alors sur la rive droite du Gave, en face de la Grotte. Il y avait là, à certains jours, un peuple innombrable, sur lequel on n'avait aucune prise ; car le terrain que foulaient ces multitudes appartenait à des particuliers, qui croyaient attirer sur eux la bénédiction du ciel en autorisant les pèlerins à venir s'agenouiller dans ces prairies, et à y prier, les yeux tournés vers le lieu des Apparitions et la Fontaine des Miracles.

Durant ce concours prodigieux, la jeune Bernadette, épuisée par son asthme, fatiguée sans doute aussi par tant de visiteurs, qui voulaient la voir et l'entendre, tomba malade.

Dans son vif désir de calmer les esprits et d'éloigner toute cause d'agitation, Monseigneur profita de cette circonstance pour faire conseiller aux parents d'envoyer Bernadette aux eaux de Caunterets qui sont toutes voisines de Lourdes. C'était un moyen de soustraire la Voyante à ces dialogues, à ces interrogations, à ces récits de l'Apparition dont tout le monde était avide et qui entretenaient l'émotion populaire. Les Soubirous, inquiets de l'état de Bernadette et trouvant, de leur côté, que ces perpétuelles visites la brisaient, la confièrent à une tante qui allait elle-même à Caunterets et qui se chargea gratuitement des menues dépenses de ce voyage, d'ailleurs très-peu coûteux à cette époque de l'année où les thermes sont encore presque déserts. Les privilégiés et les riches n'y viennent qu'un peu plus tard et il n'y a guère à Caunterets, pendant le mois de Juin, que quelques pauvres gens de la Montagne. Malade, cherchant le silence et le repos, essayant de se soustraire le plus possible à la curiosité publique, Bernadette y prit les eaux pendant deux ou trois semaines.

A mesure que Juin s'inclinait vers son terme, on entraît cependant dans la grande période des eaux pyrénéennes.

Bernadette était retournée à Lourdes chez ses parents.

De tous côtés arrivaient aux stations thermales des baigneurs, des touristes, des curieux, des voyageurs, des explorateurs, des savants venus des mille chemins de l'Europe. Ces sévères montagnes, solitaires et sauvages durant tout le reste de l'année, se peuplaient peu à peu de tout un monde, appartenant généralement à la haute société des grandes villes. A partir de Juillet, les Pyrénées sont un faubourg de Paris, de Londres, de Rome, de Berlin. Français et étrangers s'y rencontrent aux buvettes, s'y coudoient dans les salons, s'y promènent par les sentiers, y chevauchent de tous côtés, au bord des gaves ruisselants, sur les cîmes abruptes ou sur le tapis fleuri des vallées pleines d'ombre. Ministres fatigués d'agir, députés et sénateurs fatigués d'entendre ou de parler, banquiers, diplomates, commerçants, ecclésiastiques, magistrats, écrivains, gens du monde, viennent faire provision de santé, non-seulement à ces sources illustres, mais encore, et surtout peut-être, à cette atmosphère vive et pure des montagnes, qui donne au sang une activité plus puissante, et à l'esprit je ne sais quoi de plus alerte et de plus délié.

Cette société si variée, ce monde cosmopolite, essentiellement ondoyant et divers, représentait toutes les croyances et toutes les incroyances, toutes les philosophies graves et frivoles, toutes les opinions et tous les systèmes. C'était l'Europe en résumé et en raccourci : l'Europe que, par la suite naturelle des choses et à l'heure voulue, la Providence mettait en présence des événements surnaturels et des miracles qui s'accomplissaient à la porte des Pyrénées. Dieu suivait ses plans éternels. De même qu'autrefois, à Bethléem, il s'était montré aux bergers, bien avant de se montrer aux Rois-Mages ; de même, à Lourdes, il avait d'abord appelé les humbles et les petits, les montagnards et les pauvres ; et c'était seulement après eux-là qu'il convoquait le monde riche et brillant, les souverains de la fortune, de l'intelligence et de l'art, au spectacle de son œuvre.

De Caunterets, de Barèges, de Luz, de Saint-Sauveur, des Eaux-Bonnes, de Bagnères-de-Bigorre, les étrangers accouraient à Lourdes. La ville était sillonnée par des équipages étincelants.

La plupart des pèlerins ou des voyageurs se gardaient bien de respecter les consignes et les barrières. Ils bravaient les procès-verbaux et se rendaient à la Grotte ; les uns, par un sentiment de foi religieuse ; les autres par un vif sentiment de curiosité. Bernadette recevait d'innombrables visites. On voulait voir et on voyait les personnes guéries. Dans tous les salons des eaux thermales, les événements que nous avons racontés étaient l'objet de toutes les conversations. Peu à peu se formait l'opinion publique, non plus l'opinion de ce petit coin de terre de quarante à soixante lieues qui s'étend à la base des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Toulouse ou à Foix, mais l'opinion de la France et de l'Europe, représentées en ce moment au milieu des montagnes par les visiteurs de toutes les classes, de toutes les idées et de tous les pays.

Les violences du baron Massy, aussi vexatoires pour la curiosité des uns que pour la piété des autres, étaient hautement blâmées par tous les partis.

Il était des circonstances où le zèle de la Police et le courage civil de Jacomet lui-même étaient mis à de rudes épreuves. D'illustres personnages violaient la clôture. Grave embarras. Un jour, on arrête brusquement un homme, un étranger aux traits accentués et puissants, qui arrivait vers le poteau avec la visible intention d'aller aux Roches Massabielle.

—On ne passe pas.

—Vous allez voir que l'on passe, répond vivement l'inconnu, en entrant sans se troubler sur le terrain communal et se dirigeant vers le lieu de l'Apparition.

—Votre nom ? Je vous dresse procès-verbal.

—Je me nomme Louis Veillot, répondit l'étranger.

Pendant qu'on verbalisait contre le célèbre écrivain, une dame avait franchi la limite à quelques pas en arrière, et était allée s'agenouiller contre la barrière de planches qui fermait la Grotte. A travers les fissures de cette palissade, elle regardait couler la Source miraculeuse et priait. Que demandait-elle à Dieu ? Son âme se tournait-elle vers le présent ou vers l'avenir ? Priait-elle pour elle-même, ou pour d'autres, qui lui étaient chers et dont la destinée lui était confiée ? Implorait-elle les bénédictions et la protection du Ciel pour une personne ou pour une famille ? Il n'importe.

Cette femme en prières n'avait pas échappé aux yeux vigilants qui représentaient la politique préfectorale, la magistrature et la police.

L'Argus quitte M. Veillot et court vers cette femme à genoux.

—Madame, dit-il, il n'est pas permis de prier ici. Vous êtes prise en flagrant délit ; vous aurez à en répondre devant M. le Juge de Paix, jugeant au correctionnel et en dernier ressort. Au nom de la Loi, je vous dresse procès-verbal. Votre nom ?

—Volontiers, dit la dame : je suis Madame l'Amirale Bruat, Gouvernante de Son Altesse, le Prince Impérial.

Le terrible Jacomet avait plus que personne le sentiment des hiérarchies sociales et le respect des puissances établies. Il ne verbalisa point.

De telles scènes se renouvelaient souvent. Certains procès-verbaux effrayaient les agents du Préfet et eussent probablement effrayé le Préfet lui-même. Chose déplorable : l'Arrêté était violé impunément par les puissants, tandis qu'on sévissait contre les faibles. On avait deux poids et deux mesures.

La question soulevée par les faits surnaturels, par les Apparitions vraies ou fausses de la Vierge, par le jaillissement de la Source, par les miraculeuses guérisons, réelles ou controuvées, ne pouvait cependant, de l'avis de tous, demeurer éternellement en suspens. Il était nécessaire que toutes choses fussent soumises à un examen compétent et sévère. Les

étrangers, qui n'étaient dans ces contrées que pour une saison rapide, qui n'avaient point assisté à l'origine de ces événements extraordinaires et qui n'avaient pu, comme les gens du pays, se former une conviction raisonnée, étaient unanimes, au milieu des récits variés et des appréciations diverses qu'ils entendaient de toutes parts, à s'étonner du silence complet et de l'apparente indifférence de l'Autorité ecclésiastique. Autant on blâmait l'intervention du Pouvoir civil, autant on condamnait l'abstention prolongée du Pouvoir religieux personnifié dans l'Evêque.

Les Libres-Penseurs, interprétant à leur gré les longues hésitations et l'attitude du Prélat, se croyaient sûrs de son verdict. Les amis de M. Massy commençaient à crier bien haut que Mgr. Laurence était d'accord avec le Préfet sur l'appréciation des événements. Ils rejetaient sur l'Evêque toute la responsabilité des mesures violentes qui avaient été prises. "L'Evêque, disaient-ils, pouvait d'une parole arrêter la Superstition. Il n'avait pour cela qu'à porter tout haut son jugement. L'Autorité civile n'a été forcée d'agir qu'à son défaut."

Les croyants, devant l'évidence des faits miraculeux, se considéraient également comme certains d'un jugement solennel en faveur de leur foi.

D'autres, en très-grand nombre parmi les étrangers, n'avaient point de conviction ou de parti arrêté, et demandaient à être tirés de leur incertitude par une enquête définitive. "A quoi sert l'Autorité religieuse, disaient-ils, si ce n'est à juger de pareils débats et à fixer la foi de ceux qui, à cause de la distance, du manque de documents ou de toute autre cause, ne peuvent examiner et décider par eux-mêmes?"

D'incessantes réclamations arrivaient de la sorte à l'Evêché. Au murmure des multitudes se joignait la voix des classes qu'on a coutume d'appeler éclairées, bien que, souvent, les petites lumières de la terre leur fassent perdre de vue la Grande Lumière des Cieux. De toutes parts on demandait une enquête.

Les cures surnaturelles continuaient de se produire. De cent côtés on adressait à l'Evêché les procès-verbaux authentiques de ces guérisons miraculeuses, signées par de nombreux témoins (\*).

(\*) Nous trouvons dans une lettre de M. le Dr. Dozon qui avait suivi de très-près les événements, la liste des diverses maladies chroniques dont il avait constaté l'extraordinaire guérison par l'usage des eaux de la Grotte :

"Céphalagie céphalées ; — Affaiblissement de la vue ; — Amauroses ou gouttes sereines ; — Névralgies chroniques ; — Paralysies partielles ou générales ; — Rhumatismes chroniques ; — Débilités partielles ou générales de l'organisme ; — Débilités de la première enfance. Dans ces circonstances l'action curative de l'eau de la Grotte a été si rapide que beaucoup de personnes, à cause de cela, ont d'abord nié la réalité de pareilles guérisons ; mais bientôt elles ont été forcées de les accepter comme des faits réels, des vérités incontestables.

"Certaines dermatoses ; — Leucorrhées et quelques autres maladies des femmes ; — Maladies chroniques des organes digestifs, engorgements du foie, de la rate.

"Goîtres ; — Surdités qui tiennent à l'affaiblissement du nerf auditif, etc., etc.

Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, Bernadette avait entendu en elle-même la voix qui s'était tue depuis quelques mois et qui l'appelait, non plus aux Roches Massabielle, alors fermées et gardées, mais sur la rive droite du Gave, dans ces prairies où la foule se rassemblait et priait, à l'abri des procès-verbaux et des vexations de la Police. Il était huit heures du soir. A peine l'enfant se fut-elle agenouillée et eut-elle commencé la récitation du chapelet, que la très sainte Mère de Jésus-Christ lui apparut. Le Gave, qui la séparait de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confirmer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit des lèvres divines. A un certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire ou un "Au revoir" très-lointain, ou un adieu suprême. Puis, Elle disparut et rentra dans les lieux. Ce fut la dix-huitième Apparition : ce devait être la dernière.

Dans un sens différent ou opposé, des faits étranges se produisirent, qu'il importe de signaler. A trois ou quatre reprises quelques enfants et quelques femmes prétendirent avoir des Visions comme Bernadette.

Ces Visions étaient-elles vraies ? la Mystique diabolique essayait-elle de se mêler, pour la troubler, à la Mystique divine ? Y avait-il simplement au fond de ces singuliers phénomènes le dérangement d'esprit, l'exaltation ou la perverse espièglerie de quelques méchants enfants ? ou bien fallait-il chercher quelque part, se cachant dans un ombre perfide, certaines mains hostiles qui poussaient ces visionnaires en avant pour discréditer les événements miraculeux de la Grotte ? Nous ne savons.

La multitude, avec ses milliers de regards fixés sur tous les détails, avec ses intuitions et ses besoins de conclure, fut moins réservée que nous dans ses jugements.

L'hypothèse que les soi-disant visionnaires étaient incités par de sourdes manœuvres de la Police prit aussitôt, à tort ou à raison, dans le public devenu fort défiant, une très-sérieuse consistance. Les deux ou trois enfants qui prétendaient avoir des Apparitions mêlaient à leur récit, d'ailleurs assez incohérent, toutes sortes d'extravagances. Ils escaladèrent un jour la barrière en planches qui fermait la Grotte, et, sous prétexte d'offrir leurs services aux pèlerins, de puiser pour eux de l'eau, de faire toucher leurs chapelets à la Roche bénie, ils recevaient et s'approprièrent des offrandes. Détail remarquable, Jacomet, à qui il eût été si facile de les arrêter, ne les inquiétait point. Il affectait tantôt de ne pas s'apercevoir de ces scènes étranges, de ces extases, de ces infractions à l'Arrêté, tantôt d'être absent quand elles se produisaient. De ces surprenantes allures du très-habile et très-perspicace Commissaire, chacun avait conclu à une de ces roueries ténébreuses, dont on croit capable, trop souvent peut-être, les

hommes de la Police et même ceux de l'Administration. " M. le baron Massy, disait-on, voyant l'opinion publique se retirer de lui, et convaincu par l'expérience de l'impossibilité d'arrêter de front les événements à l'aide de la violence, essaye de les déshonorer dans leur principe en fomentant de faux visionnaires, dont il fera ensuite grand bruit dans les journaux et auprès du Gouvernement. *Is fecit cui prodest.*"

Quoi qu'il en fût de la valeur de ces soupçons, très-probablement injustes, de telles scènes pouvaient troubler les esprits. M. le Curé de Lourdes, ému de ces scandales, se hâta de chasser honteusement du catéchisme les enfants visionnaires, en déclarant que si de pareils faits se renouvelaient une seule fois, il saurait faire, lui-même, une enquête sévère et en découvrir les véritables instigateurs.

L'attitude et la menace du Curé produisirent un effet subit et radical. Les prétendues visions cessèrent net, et il n'en fut plus question. Elles n'avaient duré que quatre ou cinq jours.

L'abbé Peyramale instruisit l'Evêché de cet incident. Quand à M. Jacomet, il adressa de son côté aux autorités compétentes un rapport hyperbolique et romanesque dont nous aurons plus tard l'occasion de parler.

Cette audacieuse tentative de l'esprit ennemi, essayant de dénaturer et de déshonorer le mouvement, venait s'ajouter à toutes les raisons péremptoires qui pressaient l'Evêque d'agir. Tout se réunissait pour montrer que le moment d'intervenir était arrivé, et pour mettre l'autorité religieuse en demeure d'examiner et de se prononcer.

Des hommes considérables dans le monde chrétien, tels que Mgr. de Salinis, archevêque d'Auch; Mgr. Thibaut, évêque de Montpellier; Mgr de Garsignies, évêque de Soissons; M. Louis Veillot, rédacteur en chef du journal *l'Univers*; des personnages moins connus, mais d'une haute notabilité, M. de Rességuier, ancien député; M. Vène, Ingénieur en Chef des Mines, Inspecteur Général des eaux thermales de la chaîne des Pyrénées, et un grand nombre de catholiques éminents, se trouvaient alors dans ces contrées. Tous avaient étudié les faits extraordinaires qui font l'objet de cette histoire; tous avaient vu et interrogé Bernadette; tous avaient cru ou inclinaient à croire. On citait un évêque, des plus vénérés, qui n'avait pu contenir son émotion au récit si vivant, si naïf et si éclatant de vérité de la jeune Voyante. En contemplant cette petite enfant sur le front de laquelle l'ineffable Vierge, Mère de Dieu, avait reposé ses regards, le Prélat n'avait point su résister au premier mouvement de son cœur attendri. Il s'était prosterné lui, prince de l'Eglise, devant la majesté de cette humble paysanne.

—Priez pour moi, bénissez-moi et mon troupeau, lui dit-il d'une voix étouffée, et se troublant au point de plier les genoux.

—Relevez-vous, Monseigneur! C'est à vous de bénir cette enfant,

s'écria le Curé de Lourdes, présent à cette scène, et prenant vivement l'Evêque par la main pour l'aider à se remettre debout.

Quelque brusque et rapide qu'eût été le mouvement du prêtre, Bernadette l'avait déjà devancé ; et, toute confuse en son humilité, elle courbait la tête sous la main du Prélat. L'Evêque la bénit, non sans verser des larmes.

L'ensemble des événements, le témoignage de tant d'hommes graves, le spectacle de leur conviction après examen, étaient faits pour frapper vivement l'esprit clair et sagace de l'Evêque de Tarbes. Mgr Laurence jugea que l'heure était venue de parler, et il sortit enfin de son silence. Le 28 juillet, il rendit l'Ordonnance suivante, qui fut connue immédiatement dans tout le diocèse, et qui produisit une immense émotion ; car chacun comprit que la situation extraordinaire dont on était préoccupé depuis si longtemps allait enfin marcher vers sa solution.

ORDONNANCE DE MGR. L'EVEQUE DE TARBES, CONSTITUTIVE D'UNE COMMISSION CHARGÉE DE CONSTATER L'AUTHENTICITE ET LA NATURE DES FAITS QUI SE SONT PRODUITS, DEPUIS ENVIRON SIX MOIS, A L'OCCASION D'UNE APPARITION, VRAIE OU PRETENDUE, DE LA TRES-SAINTE VIERGE DANS UNE GROTTTE, SISE A L'OUEST DE LA VILLE DE LOURDES.

“ Bertrand-Sévère-Laurence, par la Miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Evêque de Tarbes.

“ Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

“ Des faits d'une haute gravité se rattachant à la Religion, qui remuent le diocèse et retentissent au loin, se sont passés à Lourdes depuis le 11 février dernier.

“ Bernadette Soubirous, jeune fille de Lourdes, âgée de quatorze ans, aurait eu des Visions dans la Grotte de Massabielle, située à l'ouest de cette ville ; la Vierge Immaculée lui aurait apparue. Une Fontaine y aurait surgi. L'eau de cette Fontaine, prise en boisson ou en lotions, aurait opéré un grand nombre de guérisons : ces guérisons seraient réputées miraculeuses. Des gens en foule sont venus et viennent encore, soit de notre diocèse, soit des diocèses voisins, demander à cette eau la guérison de leurs maux divers, en invoquant la Vierge Immaculée.

“ L'Autorité civile s'en est émue.

“ De toutes parts, et dès le mois de mars dernier, on demande que l'Autorité ecclésiastique s'explique sur ce pèlerinage improvisé.

“ Nous avons d'abord cru que l'heure n'était pas venue de nous occuper utilement de cette affaire ; que, pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il fallait procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, laisser calmer les esprits, donner le temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée.



“ Trois classes de personnes font appel à notre décision, mais dans des vues différentes :

“ Ce sont d’abord celles qui, se refusant à tout examen, ne voient dans les faits de la Grotte et dans les guérisons attribuées à l’eau de la Fontaine que superstitions, jongleries et moyens de faire des dupes. Il est évident que nous ne pouvons être de leur avis *à priori* et sans un sérieux examen : leurs journaux ont d’abord crié, et bien haut, à la superstition, à la supercherie, à la mauvaise foi ; ils ont affirmé que les faits de la Grotte avaient leurs raisons d’être dans un intérêt sordide, une cupidité coupable, et ont ainsi blessé le sens moral de nos populations chrétiennes. Le parti de tout nier, d’accuser les intentions est le plus facile pour trancher les difficultés, nous en convenons ; mais, outre qu’il est peu loyal, il est déraisonnable et plus propre à irriter les esprits qu’à les convaincre. Nier la possibilité des faits surnaturels, c’est suivre une école surannée, c’est abjurer la Religion chrétienne et se traîner dans l’ornière de la philosophie incrédule du siècle dernier. Nous ne pouvons, nous Catholiques, ni prendre conseil, dans cette circonstance, auprès des personnes qui déniaient à Dieu le pouvoir de faire des exceptions aux lois générales qu’il a établies pour gouverner le monde, l’ouvrage de ses mains, ni entrer en discussion avec elle pour arriver à connaître si tel ou tel fait est surnaturel, attendu que, d’avance, elles proclament que le Surnaturel est impossible. Est-ce à dire que nous repoussons, sur les faits dont il s’agit, une discussion large, sincère, consciencieuse, éclairée par la science et ses progrès ? Non, certes : nous l’appelons, au contraire, de tous nos vœux. Nous voulons que ces faits soient d’abord soumis aux règles sévères de la certitude qu’admet une saine philosophie ; qu’ensuite, pour décider si ces faits sont surnaturels et divins, on appelle à la discussion de ces graves et difficiles questions, des hommes spéciaux et versés dans les sciences de la théologie mystique, de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc., etc. ; enfin, que la Science soit entendue et qu’elle se prononce. Nous désirons avant tout que, pour arriver à la vérité, aucun moyen ne soit omis.

“ Il est une autre classe de personnes qui n’approuvent ni ne blâment les faits que l’on raconte, mais qui suspendent leurs jugements : avant de se prononcer, elles désirent connaître la décision de l’Autorité compétente, et la sollicitent de tous leurs vœux.

“ Il est enfin une troisième classe très-nombreuse et qui a déjà, sur les faits qui nous occupent, des convictions acquises, quoique prématurées. Elle attend avec une vive impatience que l’Evêque diocésain prononce en premier ressort sur cette grave affaire. Bien qu’elle espère de notre part une décision favorable à ses pieux sentiments, nous connaissons assez sa soumission à l’Eglise, pour être assuré qu’elle accueillera notre jugement, quel qu’il soit, dès qu’il lui sera connu.

“ C'est donc pour éclairer la religion et la piété de tant de milliers de  
 “ fidèles, pour répondre à un besoin public, fixer des incertitudes et cal-  
 “ mer les esprits, que nous cédon aujourd'hui aux instances qui se renou-  
 “ vellent depuis longtemps de toutes parts : nous appelons la lumière sur  
 “ des faits qui intéressent au plus haut degré les Fidèles, le culte de  
 “ Marie, la Religion elle-même. Nous avons résolu, à cet effet, d'insti-  
 “ tuer dans le diocèse une Commission permanente pour recueillir et  
 “ constater les faits qui se sont passés ou qui pourraient se produire encore  
 “ dans la Grotte de Lourdes ou à son occasion, pour nous les signaler,  
 “ nous en faire connaître le caractère, et nous fournir ainsi les éléments  
 “ indispensables afin d'arriver à une solution.

“ A CES CAUSES,

“ Le saint nom de Dieu invoqué,

“ Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

“ Art. 1er. Une Commission est instituée dans le diocèse de Tarbes, à  
 “ l'effet de rechercher :

“ 1o. Si des guérisons ont été opérées par l'usage de l'eau de la Grotte  
 “ de Lourdes, soit en boisson, soit en lotions, et si ces guérisons peuvent  
 “ s'expliquer naturellement, ou si elles doivent être attribuées à une cause  
 “ surnaturelle ;

“ 2o. Si les Visions que prétend avoir eues, dans la Grotte, l'enfant  
 “ Bernadette Soubirous sont réelles, et, dans ce cas, si elles peuvent s'ex-  
 “ pliquer naturellement, ou si elles revêtent un caractère surnaturel et  
 “ divin ;

“ 3o. Si l'objet apparu a fait des demandes, manifesté des intentions à  
 “ cette enfant. Si celle-ci a été chargée de les communiquer, à qui ? et  
 “ quelles seraient les demandes ou intentions manifestées ?

“ 4o. Si la Fontaine qui coule aujourd'hui dans la Grotte existait avant  
 “ la Vision que Bernadette Soubirous prétend avoir eue.

“ Art. 2. La Commission ne nous présentera que des faits établis sur  
 “ des preuves solides ; elle nous adressera sur ces faits des rapports cir-  
 “ constanciés contenant son avis.

“ Art. 3. MM. les doyens du diocèse seront les principaux correspon-  
 “ dants de la Commission ; ils sont priés de lui signaler :

“ 1o. Les faits qui se seront produits dans leurs doyennés respectifs ;

“ 2o. Les personnes qui pourraient rendre témoignage sur l'existence  
 “ de ces faits ;

“ 3o. Celles qui, par leur science, pourraient éclairer la Commission ;

“ 4o. Les médecins qui auraient soigné les malades avant leur guéri-  
 “ son.

“ Art. 4. Après renseignements pris, la Commission pourra faire pro-  
 “ céder à des enquêtes. Les témoignages seront reçus sous la foi du ser-

“ ment. Lorsque les enquêtes se feront sur les lieux, deux membres, au moins, de la Commission, s’y transporteront.

“ Art. 5. Nous recommandons avec instance à la Commission d’appeler souvent dans son sein des hommes versés dans les sciences de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc., afin de les entendre discuter les difficultés qui pourraient être de leur ressort à certains points de vue, et de connaître leur avis. La Commission ne doit rien négliger pour s’entourer de lumières et arriver à la vérité, quelle qu’elle soit.

“ Art. 6. La Commission se compose des neuf membres du Chapitre de notre cathédrale, des Supérieurs de nos grand et petit Séminaires, du Supérieur des Missionnaires du diocèse, du Curé de Lourdes et des Professeurs de dogme, de morale et de physique de notre Séminaire. Le Professeur de chimie de notre petit séminaire sera souvent entendu.

“ Art. 7. M. Nogaró, chanoine-archiprêtre, est nommé président de la Commission. MM. les chanoines Tabariés et Soulé sont nommé vice-présidents. La Commission nommera un secrétaire et deux vice-secrétaires pris dans son sein.

“ Art. 8. La Commission commencera ses travaux immédiatement, et se réunira aussi souvent qu’elle le jugera nécessaire.

“ Donné à Tarbes, dans notre Palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 28 juillet 1858.

“ † BERTRAND-Sre, EVEQUE DE TARBES.

“ Par mandement, FOURCADE, *Chanoine-Secrétaire*.

Monseigneur venait à peine de rendre cette Ordonnance qu’une lettre de M. Rouland, ministre des Cultes, arriva à l’Evêché. Son Excellence conjurait Sa Grandeur d’intervenir et d’arrêter le mouvement.

Pour bien comprendre les termes de cette lettre, il faut que nous retournions un peu en arrière.

Que la Police ou l’Administration eussent fomenté les faux visionnaires, ou qu’elles fussent les innocentes victimes du soupçon universel, c’est ce qu’il est impossible de savoir d’une façon exempte de doute.

Donc, quelle que fût la cause ou la main inconnue qui eût poussé deux ou trois gamins de la rue à faire les visionnaires, M. Jacomet, M. Massy et leurs amis s’étaient empressés de grossir à tous les yeux et d’exploiter bruyamment ces enfantillages. Ils s’efforcèrent d’appeler de ce côté l’attention des multitudes et de la détourner des graves événements, tels que les divines extases de Bernadette, le jaillissement de la Source, la guérison des malades, qui avaient captivé la foi populaire. Quand la bataille est perdue sur un point, les grands stratégestes essayent, par quelque démonstration simulée, d’attirer l’ennemi sur un terrain plein d’embûches et miné à l’avance. C’est ce qu’on appelle “ opérer une diversion.”

La brusque disparition des fausses visions et des faux visionnaires devant l'attention en éveil et les clairvoyantes menaces de l'abbé Peyramale déjoua, dès les premiers jours, les espérances conçues par les profonds tacticiens de la Libre-Pensée.

Le bon sens public demeura ferme sur le vrai terrain de la question et ne se laissa pas tromper. Il n'en fut pas de même de la haute raison de M. le ministre Rouland. Voici comment il advint que ce ferme esprit fut égaré.

Tentant contre la triomphante et irrésistible force des choses un effort désespéré, employant les dernières ressources de leur génie à faire sortir à tout prix de ces minimes incidents une suprême chance de résister enfin à la déroute et de reprendre l'offensive, MM. Jacomet et Massy avaient adressé au Ministre des Cultes le plus hyperbolique et le plus fantastique tableau de ces scènes enfantines.

Or, par une illusion assez peu concevable de la part d'un homme d'Etat, ayant passé par la pratique contemporaine, M. Rouland avait une confiance aveugle dans les rapports officiels. La foi ne se perd pas, quoi qu'on en dise, mais elle se déplace. M. Rouland n'avait pas foi en Notre-Dame de Lourdes, s'affirmant par des guérisons et par des miracles, mais il avait foi en M. Massy et en M. Jacomet. Ces deux Messieurs lui firent donc accroire qu'à l'ombre des Roches Massabielle les enfants en étaient venus à remplir l'office de prêtres, que le peuple, représenté par des créatures de mauvaise vie, les couronnait de lauriers ou de fleurs, etc., etc. Ils ne lui dissimulèrent pas l'impuissance des mesures violentes contre le soulèvement des esprits. D'après eux, la force matérielle était vaincue et l'Autorité civile aux abois. L'Autorité religieuse seule pouvait sauver la situation par un acte énergique contre les croyances populaires. Eperdus et peu au courant de ce que c'est que la dignité d'un Evêque chrétien, ils osèrent s'imaginer qu'une pression, venue des hauteurs du Pouvoir, pourrait déterminer Mgr Laurence à condamner les événements et à agir suivant leurs vues. Aussi indiquèrent-ils au Ministre, comme la solution de toutes les difficultés, une intervention directe auprès du Prélat.

Le Ministre, quoiqu'il eût été jadis Procureur-général, ne songea pas à se demander comment, si les rapports qu'il recevait étaient exacts, le Parquet n'avait pas poursuivi, devant les tribunaux, les profanations qu'on lui signalait. L'abstention si étrange de la Magistrature, en présence de ces prétendus désordres, n'éveilla en rien sa défiance.

Acceptant donc avec une candeur plus que ministérielle les romans de la Police et du Préfet, et s'imaginant y voir clair ; se croyant très-théologien et un peu plus qu'Archevêque, parce qu'il était Ministre des Cultes, M. Rouland, du fond de son cabinet, jugea péremptoirement la situation et écrivit à Mgr. Laurence une lettre, digne en tout point de celle qu'il avait, dès l'origine, adressée au Préfet et que nous avons citée plus haut.

Elle était tout imprégnée de la même piété officielle. En la relisant aujourd'hui, à la lumière de l'histoire vraie, on ne peut s'empêcher de sourire tristement de la façon, parfois si monstrueusement grossière, dont les Gouvernants sont quelquefois trompés, nous dirions presque moqués impudemment et bernés par les agents inférieurs de leur administration. Ce n'est point en effet sans une mélancolique ironie de l'esprit que l'on voit la lettre suivante, écrite par ce même Ministre, qui devait, dans un temps plus ou moins prochain, signer l'autorisation d'élever une grande église sur les Roches Massabielle, en mémoire éternelle des Apparitions de la Très-Sainte Vierge Marie.

“ Monseigneur, disait M. Rouland, les nouveaux renseignements que je reçois sur l'affaire de Lourdes me paraissent de nature à attrister profondément tous les hommes sincèrement religieux. Les bénédiction de chapelet par des enfants, ces manifestations dans lesquelles on remarque, aux premiers rangs, des femmes aux mœurs équivoques, ces couronnements de visionnaires, ces cérémonies grotesques, véritable parodie des cérémonies religieuses, ne manqueraient pas de donner libre carrière aux attaques des journaux protestants et de quelques autres feuilles, si l'Autorité centrale n'intervenait pour modérer l'ardeur de leur polémique. Ces scènes scandaleuses n'en déconsidèrent pas moins la Religion, aux yeux des populations, et je crois de mon devoir, Monseigneur, d'appeler de nouveau, sur ces faits, votre plus sérieuse attention . .

“ Ces manifestations regrettables me semblent aussi de nature à faire sortir le Clergé de la réserve dans laquelle il s'est maintenu jusqu'à présent. Je ne puis, du reste, sur ce point, que faire un pressant appel à toute la prudence et à toute la fermeté de Votre Grandeur, en lui demandant *si Elle ne jugera pas à propos de repousser publiquement de semblables profanations.*

“ Agrérez, etc.

“ *Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.*

“ ROULAND.”

ette missive parvint à Mgr. Laurence précisément au moment où il venait de rendre l'Ordonnance que le lecteur connaît, et de constituer une Commission d'enquête sur les événements extraordinaires que la main toute-puissante de Dieu avait suscités.

Bien qu'il dût être singulièrement étonné et indigné devant les contes fantastiques que le bon Ministre donnait gravement comme la vérité même, l'Evêque sut répondre avec mesure à la lettre de son Excellence. Sans se prononcer encore sur le fond même des choses, dont il ne voulait, en sa prudence, prématurer en rien la solution, il rétablit l'exactitude des faits si honteusement travestis. Il exposa avec une grande netteté de franchise la ligne de conduite qu'il avait suivie et fait suivre au Clergé, jus-

qu'à ce que le flot montant des événements l'eût enfin obligé d'intervenir et de nommer une Commission d'enquête. Au ministre qui, sans rien connaître et sans rien étudier, lui disait : " Condamnez," il répondait : " J'examine."

" Monsieur le Ministre, écrivait le Prélat, grand a été mon étonnement en lisant votre dépêche. Je suis, moi aussi, renseigné sur ce qui se passe à Lourdes, et, comme Evêque, hautement intéressé à réprouver tout ce qui est de nature à attrister la Religion et les fidèles. Or, je peux vous affirmer que les scènes dont vous m'entretenez n'ont pas existé telles qu'elles vous ont été signalées, et que, s'il y a eu quelques faits regrettables, ils ont été passagers et qu'il n'en reste plus de traces.

" Les faits auxquels Votre Excellence fait allusion, se seraient passés depuis la fermeture de la Grotte et la première semaine de juillet.—Deux ou trois enfants de Lourdes se mirent à faire les visionnaires et à débiter des extravagances dans les rues. La Grotte étant alors fermée, comme je l'ai dit, ils trouvaient moyen de s'y introduire et offrir leurs services aux visiteurs arrêtés à la barrière, pour faire toucher les chapelets dans l'intérieur de la Grotte et recevoir leurs offrandes pour se les approprier. L'un d'eux, qui se faisait le plus remarquer par ses excentricités, parfois peu sçantes, était attaché à l'église de Lourdes, comme enfant de chœur. M. le Curé l'a vivement réprimandé, chassé du catéchisme et exclu du service de l'Eglise. Ce désordre n'a été que passager, le public n'a vu là que des espiègleries d'enfant, que quelques menaces ont fait bientôt cesser. (1.) Tels sont les faits que des personnes trop zélées ont travesti dans leurs rapports en scènes permanentes.

" Je serais bien aise, monsieur le Ministre, que vous prissiez des renseignements sur ce qui se passe à Lourdes auprès des personnes honorables qui se sont arrêtées dans cette ville, pour voir les lieux par elles-mêmes, entendre les habitants et l'enfant qui aurait eu la Vision, telles que NNgrs. les Evêques de Montpellier et de Soissons, Mgr. l'Archevêque d'Auch. M. Vène, inspecteur des eaux thermales, Mme l'amirale Bruat, M. L. Veuillot, etc., etc.

" Le Clergé, monsieur le Ministre, ne s'est pas maintenu jusqu'à présent dans une réserve complète, à l'occasion des faits de la Grotte. Le Clergé de la ville a été admirable de prudence, n'allant jamais à la

---

(1). Chacun comprendra par quelle raison de haute réserve. Sa Grandeur ne mentionna point ici les soupçons que tout le monde émettait à Lourdes, à Caunterets, à Barèges, à Terbes, partout en un mot, sur l'actiou occulte de l'Administration et de la Police dans ces scènes de faux visionnaires. Il était en effet difficile au Prélat de dire au Ministre ; " Ces prétendus scandales dont vous vous plaignez et que vous grossissez outre mesure au point de tout dénaturer, et de faire du roman pur, c'est vous-même, dans la personne de vos agents, qui les auriez suscités secrètement si l'on en croyait l'unanimité du bruit public."

“ Grotte, pour ne pas accréditer le pèlerinage, favorisant au contraire les  
 “ mesures prises par l’Autorité. Toutefois, il vous a été signalé comme  
 “ favorisant la Superstition. Je n’accuse point le premier magistrat du  
 “ Département, dont les intentions ont toujours été droites ; mais il a eu  
 “ dans cette affaire une confiance exclusive en ses subordonnés. . .

“ Par ma lettre en réponse à M. le Préfet, à la date du 11 avril der-  
 “ nier, lettre qui a été mise sous vos yeux, j’offrais mon loyal concours à  
 “ ce magistrat, pour mener cette affaire à bonne fin. Mais je n’ai pu,  
 “ comme on le désirait, flétrir, du haut de la chaire chrétienne, sans exa-  
 “ men, sans enquête, sans raison avouée, les personnes qui allaient prier à  
 “ la Grotte, ni leur en défendre l’accès, alors surtout qu’aucun désordre  
 “ n’était signalé, bien qu’à certains jours les visiteurs se comptassent par  
 “ milliers. Outre que l’Eglise motive toujours les défenses qu’elle porte,  
 “ et que je n’étais pas suffisamment renseigné, j’avais aussi la certitude  
 “ que, dans ce moment d’exaltation des esprits, ma parole n’aurait pas été  
 “ écoutée.

“ M. le Préfet, étant en conseil de révision à Lourdes, le 4 mai, fit  
 “ enlever par le Commissaire de Police de Lourdes, les objets et emblèmes  
 “ religieux qui étaient dans la Grotte, et dans une allocution qu’il adressa  
 “ aux Maires du canton, il dit qu’il avait pris cette mesure d’accord avec  
 “ l’Evêque diocésain, assertion qui a été répétée, quelques jours plus tard  
 “ par le journal de la Préfecture. Je fus informé de cette mesure par les  
 “ journaux et par M. le Curé de Lourdes. Je me hâtai d’écrire à ce der-  
 “ nier, pour faire respecter les ordres de M. le Préfet ; je ne me suis  
 “ plaint ni alors, ni depuis, de ce que je paraissais être de moitié dans  
 “ une mesure que j’ignorais. Bien que de nombreuses lettres m’aient été  
 “ adressées pour m’engager à réclamer, je me suis abstenu, je n’ai pas  
 “ voulu ajouter aux embarras de la situation.

“ Les objets religieux enlevés de la Grotte, nous pouvions espérer que  
 “ les visites diminueraient peu à peu, et que ce pèlerinage, si inopinément  
 “ improvisé, prendrait fin. Il n’en a pas été ainsi. Le public prétendit, à  
 “ tort ou à raison, que l’eau qui coule dans la Grotte opérât des cures  
 “ merveilleuses : on s’y rendait en foule des départements voisins.

“ Le 8 juin, M. le maire de Lourdes prit un arrêté pour défendre l’ac-  
 “ cès de la Grotte. Les considérants sont pris dans l’intérêt de la Religion  
 “ et de la santé publique. Bien que la Religion eût été mise en avant et  
 “ que l’Evêque n’ait pas été consulté, ce dernier n’a formulé aucune récla-  
 “ mation : il a gardé le silence pour les raisons ci-dessus exposées.

“ Vous voyez, monsieur le Ministre, par ces quelques détails, que la  
 “ réserve du Clergé n’a pas été complète dans cette circonstance. Elle  
 “ n’a été, selon moi, que prudente. Quand je l’ai pu, j’ai prêté mon  
 “ concours aux mesures prises par l’Autorité civile et si elles n’ont  
 “ pas toujours réussi, ce n’est pas à l’Evêque qu’il faut s’en prendre.

“ Aujourd’hui, cédant aux réclamations qui me sont adressées de toutes parts, j’ai cru que le moment était venu de m’occuper utilement de cette affaire. J’ai nommé une Commission, à l’effet de rechercher et de rassembler les éléments nécessaires pour prendre décision, en ce qui me concerne, sur une question qui remue le pays et qui, d’après les renseignements qui m’arrivent, semble intéresser la France entière. J’ai la confiance que les Fidèles la recevront avec soumission, parce qu’ils savent que je n’aurai rien négligé pour arriver à la vérité. Cette Commission fonctionne depuis quelques jours ; je me détermine à rendre mon Ordonnance publique par la voie de l’impression, dans l’espoir qu’elle contribuera à calmer les esprits, en attendant que la décision soit connue. J’aurai l’honneur d’en adresser, sous peu de jours, un exemplaire à Votre Excellence.

“ Je suis, etc.

B. S., évêque de Tarbes.”

Telle fut la lettre de Mgr. Laurence à M. Rouland. Elle était claire, elle était concluante ; il n’y avait rien à y répondre. Le Ministre des Cultes ne répliqua point. Il rentra dans le silence : cela était sage. Peut-être eût-il été plus sage encore de ne pas en sortir.

Au moment où Mgr. Laurence venait, au nom de la Religion, d’ordonner l’examen de ces faits étranges, que l’autorité civile avait condamnés, persécutés et voulu étouffer *à priori*, sans daigner même les étudier et les discuter ; le jour même où partait pour le ministère des Cultes la lettre du Prélat, M. Filhol, l’illustre professeur de chimie de la Faculté de Toulouse, rendait sur l’eau de la Grotte de Lourdes le verdict définitif de

Science. Le consciencieux et très-complet travail du grand chimiste réduisait à néant l’analyse officielle de M. Latour de Trie, ce savant de la Préfecture dont M. le baron Massy avait fait tant de bruit.

“ Je soussigné, disait M. Filhol, je soussigné, Professeur de Chimie à la Faculté des Sciences de Toulouse, Professeur de Pharmacie et de Toxicologie à l’Ecole de Médecine de la même ville, Chevalier de la Légion d’Honneur, certifie avoir analysé une eau provenant d’une Source qui a jailli aux environs de Lourdes....

“ Il résulte de cette Analyse que l’eau de la Grotte de Lourdes a une composition telle qu’on peut la considérer comme une eau potable, analogue à la plupart de celles que l’on rencontre sur les montagnes dont le sol est riche en calcaire..

“ *Les effets extraordinaires qu’on assure avoir obtenus à la suite de l’emploi de cette Eau, ne peuvent pas, au moins dans l’état actuel de la science, être expliqués par la nature des sels dont l’Analyse y décède l’existence. (1.)*

---

(1.) Lettre de M. Filhol au Maire de Lourdes, en envoyant son Analyse en date du 7 Août.



“ Cette Eau ne renferme aucune substance active capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées. Elle peut être buë sans inconvénient. (1.)

“ Toulouse, ce 7 août 1858. *Signé* : FILHOL.”

Ainsi s'écoulait devant l'examen du célèbre chimiste tout l'échafaudage pseudo-scientifique, sur lequel les Libres-Penseurs, les doctes et le Préfet

(1.) Nous donnons en note le détail complet de l'Analyse contenue dans le rapport de M. Filhol.

“ Je certifie, continuait l'éminent chimiste, avoir obtenu les résultats suivants :

PROPRIETES PHYSIQUES ET ORGANOLEPTIQUES DE CETTE EAU.

Cette eau est limpide, incolore, inodore; elle n'a pas de saveur prononcée. Sa densité est à peine supérieure à celle de l'eau distillée.

PROPRIETES CHIMIQUES.

L'eau de la Grotte de Lourdes se comporte comme il suit avec les réactifs :

*Teinture de tournesol rouge.*—Est ramenée au bleu.

*Eau de chaux.*—Le mélange devient laiteux; un excès d'eau de la Grotte redissout le précipité qui s'était formé tout d'abord.

*Eau de savon.*—Est fortement troublée.

*Chlorure de barium.*—Pas d'action apparente.

*Azotate d'argent.*—Très-léger précipité blanc qui se dissout en partie dans l'acide azotique.

*Oxalate d'ammoniaque.*—Précipité blanc.

*Ammoniaque.*—Pas d'action sensible.

Soumise à l'action de la chaleur dans un ballon communiquant avec un appareil propre à recueillir les gaz, cette eau a laissé dégager un gaz, que la potasse absorbait en partie. La portion de gaz que la potasse avait refusé de dissoudre a été en partie absorbée par le phosphore; enfin il est resté un résidu gazeux, jouissant de toutes les propriétés de l'azote.

En même temps qu'elle laissait dégager les gaz dont il vient d'être question, cette eau s'est légèrement troublée, et a abandonné un dépôt d'un blanc légèrement rougeâtre. Traité par l'acide chlorhydrique, ce dépôt s'est dissous en produisant une vive effervescence. J'ai saturé la solution acide par un excès d'ammoniaque; ce réactif a déterminé la précipitation de quelques flocons légers, de couleur rougeâtre, que j'ai isolés avec soin. Ces flocons ayant été lavés à l'eau distillée, je les ai traités par de la potasse caustique; ce réactif ne leur a rien enlevé. J'ai lavé de nouveau ces flocons, et je les ai dissous dans l'acide chlorhydrique; puis j'ai étendu d'eau la solution, et je l'ai soumise à l'action de quelques réactifs, dont je vais indiquer les effets :

*Cyanure jaune de potassin et de fer.*—Précipité bleu.

*Ammoniaque.*—Précipité brun rougeâtre.

*Tannin.*—Précipité noir.

*Sulfocyanure de potassium.*—Couleur rouge de sang.

La liqueur séparée du précipité floconneux, dont je viens de rapporter l'analyse, a fourni avec l'oxalate d'ammoniaque un abondant précipité blanc.

Ayant séparé ce précipité par le filtre, j'ai jeté dans le liquide clair du phosphate d'ammoniaque: ce réactif a déterminé la formation d'un nouveau précipité blanc.

J'ai fait évaporer à siccité cinq litres d'eau; j'ai traité le résidu sec par une très-petite quantité d'eau distillée pour dissoudre les sels solubles. La solution ainsi obtenue ramenait fortement au bleu la teinture de tournesol rouge.

J'ai de nouveau fait évaporer à siccité la solution ainsi obtenue, et j'ai versé sur le résidu de l'alcool que j'ai enflammé. La flamme de l'alcool a présenté une teinte jaune

avaient péniblement construit leur théorie des guérisons extraordinaires. De par la vraie Science, l'eau de la Grotte n'était point minérale, de par la vraie Science, elle n'avait aucune vertu curative. Et cependant elle guérissait. Il ne restait à ceux qui avaient audacieusement mis en avant des explications imaginaires que la confusion de leur tentative, et l'impossibilité de retirer désormais l'aveu public qu'ils avaient fait des guérisons accomplies. Le mensonge ou l'erreur s'étaient pris dans leurs propres filets.

livide, pareille à celle que produisent les sels de soude. J'ai fait dissoudre de nouveau ce résidu dans quelques gouttes d'eau distillée, et j'ai mêlé la solution avec du chlorure de platine; il s'est produit dans le mélange un très-léger précipité jaune serin.

Ayant acidulé par l'acide chlorhydrique deux litres d'eau de la Grotte de Lourdes, j'en ai fait évaporer à siccité; le résidu repris par l'eau acidulée ne s'est dissous qu'en partie. La partie insoluble a présenté tous les caractères de la silice.

J'ai soumis à l'évaporation dix litres de l'eau de la Grotte de Lourdes, dans lesquels j'avais fait dissoudre auparavant du carbonate de potasse très-pur; le résultat de l'évaporation a été épuisé par de l'alcool bouillant; la solution alcoolique a été évaporée à siccité et le résidu chauffé au rouge sombre.

Le produit de cette opération a été dissous, après son refroidissement, dans quelques gouttes d'eau distillée, et mêlé avec un peu de colle d'amidon.

En traitant ce mélange avec précaution par de l'eau chlorée très-étendue, j'ai vu le liquide prendre une teinte bleue.

Soumise à la distillation, l'eau de la Grotte de Lourdes donne un produit distillé très-légalement alcalin.

Il résulte des faits qui précèdent que l'eau de la Grotte de Lourdes tient en dissolution:

- 1° De l'oxygène;
- 2° De l'azote;
- 3° De l'acide carbonique;
- 4° Des carbonates de chaux, de magnésie et une trace de carbonate de fer;
- 5° Un carbonate ou un silicate alcalin, des chlorures de potassium et de sodium;
- 6° Des traces de sulfates de potasse et de soude;
- 7° Des traces d'ammoniaque;
- 8° Des traces d'iode.

L'analyse quantitative de cette eau a été faite par les procédés ordinaires; elle a donné les résultats suivants:

| EAU, 1 KILOGRAMME.                                           |             |
|--------------------------------------------------------------|-------------|
| Acide carbonique - - - - -                                   | 8 centig.   |
| Oxygène - - - - -                                            | 5           |
| Azote - - - - -                                              | 17          |
|                                                              | gr. millig. |
| Ammoniaque - - - - -                                         | traces.     |
| Carbonate de chaux - - - - -                                 | " 006       |
| Carbonate de magnésie - - - - -                              | 0 012       |
| Carbonate de fer - - - - -                                   | traces.     |
| Carbonate de soude - - - - -                                 | id.         |
| Chlorure de sodium - - - - -                                 | 9 008       |
| Chlorure de potassium - - - - -                              | traces.     |
| Silicate de soude et traces de silicate de potasse - - - - - | 0 018       |
| Sulfates de potasse, de soude, traces.                       |             |
| Iode - - - - -                                               | id.         |
| Total - - - - -                                              | 124         |

## LIVRE HUITIEME.

La presse de France et de l'étranger.—Polémique.—Le chef de l'Etat.—Jean-Marie Tambourné ; Marie Massot-Bordenave ; Marie Capdevielle.—Ambassade à Biarritz.—Ordre Impérial.—L'arrêté du 8 Juin est rapporté.

L'ordonnance de l'Evêque constituant une Commission d'examen, et l'analyse de M. Filhol enlevaient à M. le baron Massy, à M. Rouland et à M. Jacomet tout prétexte de continuer la violence, tout prétexte de maintenir autour de la Grotte des prohibitions rigoureuses, des barrières et des Gardes.

Pour justifier l'interdiction du terrain communal, on avait dit : " Considérant qu'il importe, dans l'intérêt de la Religion, de mettre un terme " aux scènes regrettables qui se passent à la Grotte de Massabielle. . . " Or, en déclarant les choses assez graves pour intervenir, et en prenant en main l'examen de tout ce qui importait " à l'intérêt de la Religion, " l'Evêque désarmait le pouvoir civil de ce motif si hautement invoqué.

Pour justifier l'interdiction d'aller boire à la Source jaillie sous les mains de Bernadette en extase, on avait dit : " Considérant que le devoir " du Maire est de veiller à la santé publique ; considérant qu'il y a de " sérieuses raisons de penser que cette eau contient des principes miné- " raux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre " qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pour- " raient être faites par la médecine. . " Or, en déclarant que l'eau n'avait aucun principe minéral, et en établissant qu'elle pouvait être bue sans inconvénient, M. Filhol anéantissait, au nom de la Science et de la médecine, cette prétendue raison de " la santé publique."

Donc, s'il avait allégué ces motifs comme des raisons loyales, et non comme de spécieux prétextes ; s'il avait agi " dans l'intérêt de la Religion et de la santé publique," et non sous l'empire des passions mauvaises et de l'intolérance ; si, en un mot, il avait été sincère et non hypocrite, le pouvoir civil n'avait qu'à lever toutes ses défenses, toutes ses prohibitions, toutes ses barrières : il n'avait qu'à laisser les peuples absolument libres de boire à cette Source, dont la parfaite innocuité était proclamée par la Science ; il n'avait qu'à reconnaître leur droit d'aller s'agenouiller au pied de ces Roches mystérieuses, où désormais l'Eglise veillait.

Il n'en fut pas ainsi.

A cette solution, si clairement indiquée par la logique et par la conscience, il y avait un obstacle puissant : l'Orgueil. L'Orgueil ne se soumet jamais. Il aime mieux se camper audacieusement dans l'illogique, que de s'incliner devant l'autorité de la raison. Furieux, hors de lui-même, absurde, il se dresse contre l'évidence. Il dit : " *Non serviam,*" comme le Satan de l'Ecriture. Il résiste, il refuse de plier, il se roidit,—jusqu'à ce que tout à coup la force survienne et le brise violemment, non sans dédain.

Il restait aux ennemis officiels et officieux de la superstition une dernière arme à employer, une suprême lutte à essayer. Si la bataille semblait définitivement perdue dans les Pyrénées, peut-être pouvait-on reconquérir la position à Paris, et s'emparer, en France et en Europe, de l'opinion publique, avant que le peuple cosmopolite des touristes et des baigneurs, en retournant dans ses foyers, eût répandu partout ses impressions fâcheuses et ses sévères jugements. On le tenta. Une campagne formidable fut organisée par la presse irréligieuse de Paris, de la province et de l'étranger, contre les événements de Lourdes et l'ordonnance de l'Evêque.

Pendant que les généraux de la Libre-Pensée livraient sur ce vaste terrain le combat décisif, le Préfet des Hautes-Pyrénées, comme Kellermann à Valmy, eut pour consigne de maintenir, quoi qu'il advînt, sa ligne d'opération, de ne pas reculer d'une semelle et de ne capituler à aucun prix devant l'ennemi. On connaissait l'intrépidité du baron Massy et on n'ignorait point que ni les arguments, ni la raison, ni les considérations morales, ni le spectacle des miracles les plus éclatants ne triompheraient de sa fermeté invincible. Il tiendrait bon sur son terrain effondré. L'absurde était bien défendu.

Le *Journal des Débats*, le *Siècle*, la *Presse*, l'*Indépendance belge* et plusieurs feuilles étrangères donnèrent à la fois et attaquèrent avec violence. Les plus petits journaux des plus petits pays tinrent à honneur de figurer dans cette levée de boucliers contre le Surnaturel. Nous trouvons, en effet, parmi les lutteurs, jusqu'à une minuscule feuille d'Amsterdam, l'*Amsterdaamsche Courant*.

Les uns, comme la *Presse*, par la plume de M. Guérout, ou le *Siècle*, par celle de MM. Bénard et Jourdan, attaquaient le miracle en principe, déclarant qu'il avait fait son temps, qu'on ne discutait pas avec lui, et que, dans une question déjà jugée *à priori* par les lumières de la philosophie, examiner n'était pas de la dignité du Libre-Examen. " Le miracle, disait " M. Guérout, appartient à une série de civilisation qui est en train de " disparaître. Si Dieu ne change pas, l'idée que les hommes s'en font " change d'époque en époque, suivant le degré de leur moralité et de leurs " lumières. Des peuples ignorants qui ne soupçonnent pas l'importante " harmonie des lois de l'univers voient partout des renversements de ces " lois. Tous les jours, Dieu leur apparaît, leur parle, converse avec eux, " leur envoie ses anges. A mesure que les sociétés s'éclairent, que les " hommes s'instruisent, que les sciences d'observation viennent former " contrepois aux élans de l'imagination, toute cette mythologie s'évanouit. " L'homme n'est pas moins religieux ; il l'est davantage : il l'est autre- " ment. Il ne voit plus face à face les dieux ou les déesses, les anges ou " les démons. Il cherche à déchiffrer la volonté divine écrite dans les lois " du monde. Le miracle, qui, à de certaines époques, a pu être la condi- " tion de la foi et servir d'enveloppe à des vérités profondes, est devenu,

“ de nos jours, l'épouvantail de toute conviction sérieuse.” (1. M. Guéroult déclarait que si on lui annonçait qu'un fait surnaturel, fût-il des plus frappants, s'accomplissait à l'heure même, à côté de chez lui, sur la place de la Concorde, il ne se détournerait même pas pour l'aller voir. Si de “telles aventures, ajoutait-il, peuvent prendre place un instant dans le “ bagage superstitieux des masses ignorantes, elles ne provoquent chez les “ hommes éclairés, chez ceux dont l'opinion devient, avec le temps, celle “ de tout le monde, que la répulsion de la défiance et le sourire du dédain.” (2.)

D'autres journaux s'employaient vaillamment à défigurer les faits. En même temps qu'il attaquait le Miracle en principe, le *Siècle*, malgré l'évidence des choses et l'énorme jaillissement d'une Source de cent et quelques mille litres d'eau par jour, en était encore, en sa qualité de journal avancé, à la thèse arriérée de l'hallucination et du suintement. “ Il nous “ semble difficile, disait doctoralement M. Bénard, que d'une hallucination “ vraie ou fausse, d'une fillette de quatorze ans et d'un *suintement* d'eau “ pure dans une Grotte, on parvienne à faire un Miracle (3).”

Quant aux guérisons miraculeuses, on s'en débarrassait d'un seul mot : “ Les hydropathes aussi prétendent faire les cures les plus brillantes avec “ de l'eau pure, mais ils n'ont pas encore crié sur les toits qu'ils font des “ Miracles (4)

Mais le plus curieux échantillon de la bonne foi de la libre-pensée, ou de sa sagacité d'examen en cette matière, se trouve dans ce journal hollandais que nous avons nommé plus haut, et dont le grave récit fut reproduit par des journaux français. Voici comment cet ami des lumières éclairait le monde et racontait les événements.

“ Une nouvelle manifestation, destinée à réveiller et à alimenter l'ardeur des croyants pour le culte de la sainte Vierge, était imminente. “ Les délibérations des Evêques, sur ce point, ont eu pour résultat la “ préparation du fameux Miracle de Lourdes. On sait que l'Evêque de “ Tarbes a nommé une commission chargée d'enquérir. Les soi-disant “ conclusions du rapport de la Commission, qui se compose d'ecclésiastiques “ et de gens salariés par le Clergé, ont été préparées dès longtemps “ avant la première séance. *La prétendue bergère Bernadette n'est pas “ une paysanne innocente, mais une jeune bourgeoise très-cultivée, très- “ rusée de caractère et qui a passé plusieurs mois dans un cloître de “ nonnes où on lui a soufflé le rôle qu'elle devait jouer. Là, devant un “ petit nombre de compères, on a donné des représentations d'essai, bien “ avant la scène publique.* Comme on le voit, à cette comédie, il ne manquait rien, pas même les répétitions. Si un jour il y a disette de dra-

(1) *Presse* du 31 Août 1858.

(2) *Presse* du 31 Août.

(3) *Siècle* du 30 août 1858.

(4) *Siècle*, *ibid.*

“maturges à Paris, on trouvera dans le Clergé supérieur des personnes qui combleront au mieux cette lacune. Du reste, la presse libérale a tout ridiculisé de fond en comble et il n'est pas impossible que le Clergé, dans son propre intérêt, ne reconnaisse la nécessité d'être prudent. (\*)” Les informations du journalisme n'étaient guère comparables pour l'exactitude qu'à celles qui avaient captivé la foi naïve de Son Excellence M. Rouland. Le public, on le voit, était traité sans plus de respect qu'un Ministre. Ainsi se forme trop souvent l'opinion de ceux que M. Guéroul appelait en son article “les hommes éclairés,” par allusion sans doute à ce torrent de lumières que la presse déverse sur eux.

En dehors des événements eux-mêmes et du Miracle, le centre d'attaque était l'Ordonnance de l'Evêque de Tarbes. La philosophie, au nom de l'infailibilité de ses dogmes, s'indignait contre l'examen, contre l'étude scientifique, contre l'expérience. “Quand un halluciné envoie un mémoire sur le mouvement perpétuel ou sur la quadrature du cercle à l'Académie des Sciences, l'Académie passe à l'ordre du jour sans perdre son temps à contrôler de telles élucubrations. Il n'y a pas plus lieu à enquête quand il s'agit de Miracle : au nom de la raison, la Philosophie passe à l'ordre du jour. Examiner les faits surnaturels, ce serait les admettre comme possibles et renier par là même ses propres principes. En de telles matières, les preuves et les témoignages ne sont rien. On ne discute pas avec l'impossible, on hausse les épaules et tout est dit.” Tel était le thème sur lequel roulait, en mille variations diverses, la polémique ardente et irritée de la presse irréligieuse. Vainement elle s'obstinait à nier ou à dénaturer, elle avait peur de l'examen. Les fausses théories se complaisaient à rester dans les ondes fuyantes et dans les brumes indécises de la spéculation pure. Par je ne sais quel instinct de conservation, elles redoutent la pleine lumière et n'osent descendre d'un pied assuré sur le ferme terrain de la méthode expérimentale. Elles devinent que la défaite les y attend.

Dans cette lutte désespérée contre l'évidence des faits et les droits de la raison, le libéralisme d'épiderme du *Journal des Débats*, s'écaillait et tombait comme un vernis de théâtre, laissant voir, presque sans pudeur, le fond d'intolérance furieuse qui se cache sous les phrases de parade du philosophisme. Le *Journal des Débats* de M. Prévost-Paradol, s'effrayait à l'avance de l'immense portée qu'auraient infailliblement le Rapport de la Commission et le verdict de l'Evêque, et il partait de là pour faire appel au bras séculier et conjurer César de tout arrêter : “Il est évident,” disait-il, “qu'une manifestation éclatante de la Divinité en faveur d'un Culte dépose hautement de sa vérité particulière, de sa supériorité sur tous les autres et de son droit incontestable au gouvernement des âmes. C'est donc un événement de nature à amener des adhésions nombreuses, soit de la part des dissidents, soit de la part des

(\*) *Amsterdaamsche courant*, du 9 septembre 1858.

“incrédules ; en un mot, c'est un instrument de prosélytisme.” Il faisait ressortir en outre l'importance politique du résultat de l'enquête. “ Si cette décision est favorable au Miracle, elle tend jusqu'à un certain point à rompre dans cette partie de la France l'équilibre entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Les ministres d'un Culte en faveur duquel se constatent de tels prodiges sont d'autres personnages que ceux qu'a prévus, organisés et réglementés le Concordat. Ils ont une autre influence sur la population et, en cas de conflit, ils en disposent avec une autre autorité que le Conseil d'Etat et le Préfet. . . ”

“ Nous avons suffisamment constaté,” continuait l'écrivain des *Débats*, l'importance que doit avoir, à divers points de vue, la décision de la Commission épiscopale de Tarbes. Or, il est ici une vérité dont il faut se souvenir et que M. de Morny vient de rappeler avec une juste insistance au conseil général du Puy-de-Dôme. C'est que rien d'important ne peut légalement se faire en France sans l'autorisation préalable de l'Administration. Si l'on ne peut, comme dit fort bien M. de Morny, remuer une pierre ou creuser un puits sans l'aveu de l'Administration, à plus forte raison ne peut-on sans son aveu constater un Miracle et fonder un pèlerinage. Quiconque s'est occupé des affaires religieuses et particulièrement de l'ouverture des temples ou des écoles de communes dissidentes sait parfaitement que l'autorité administrative a, non pas un moyen, mais dix, non pas un article de loi, mais vingt ou trente qui lui confèrent la toute-puissance en ces matières. La réunion de la Commission du diocèse de Tarbes peut être prévenue ou dissoute en cent façons par le Concordat, par le Code pénal, par la loi de 1824, par le décret de février 1852, par l'autorité centrale, par l'autorité municipale, par toutes les autorités imaginables. Bien plus, une fois prise, la décision de cette Commission peut être annullée en fait par l'opposition légale de l'autorité administrative à l'érection d'une chapelle ou au débit de l'eau merveilleuse. La même autorité peut interdire et dissiper tout rassemblement et en poursuivre les auteurs, etc.” Parvenu à ce point, ayant averti César et crié avec éclat son *caveant consules*, l'habile écrivain reprenait, pour la forme, son manteau de libéralisme.—“Où voulons-nous en venir, “ disait-il hypocritement,” en constatant ce droit préventif de l'Administration ? Est-ce pour l'exhorter à s'en servir ? A Dieu ne plaise !” \* Et il rentrait de la sorte, par une porte dérobée, dans les rangs des amis de la liberté.

Dans les départements, les journaux se faisaient l'écho des feuilles parisiennes. La bataille se livrait partout et par tous. Les sergents de lettres, les caporaux, et les simples soldats allaient de l'avant, sur les pas des marcheurs de la Libre-Pensée. A Tarbes, l'*Ere impériale*, inspirée par le Préfet, bourrait son escopette des arguments venus de Paris, et tirait à

\* *Journal des Débats* du 3 sept. 1858, article de M. Prévost-Paradol.

bout portant, tous les deux jours, contre le Surnaturel. Le petit *Lavedan*, lui-même, avait retrouvé quelques brins de poudre, fortement mouillés, il est vrai, par l'eau de la Grotte, et il s'efforçait, aidé, disait-on, par Jacomet, de diriger contre le Miracle son pistolet hebdomadaire qui ratait tous les sept jours.

*L'Univers*, *l'Union*, la plupart des journaux catholiques soutinrent vaillamment le choc universel. De puissants talents se mirent au service de la Vérité, plus puissante encore. La presse chrétienne rétablit la réalité de l'Histoire et dissipa les misérables arguties du fanatisme philosophique.

“ Devant les faits inexplicables auxquels la foi ou la crédulité de la multitude attribue un caractère surnaturel, l'Autorité civile,” disait M. Louis Veillot, “ a tranché, sans information, mais aussi sans succès, par la négative. L'Autorité spirituelle intervient à son tour : c'est son droit et son devoir. Avant de juger, elle informe. Elle institue une Commission, une sorte de tribunal d'enquête pour rechercher les faits, pour les étudier, pour en déterminer le caractère. S'ils sont vrais, et s'ils ont un caractère surnaturel, la Commission le dira. S'ils sont faux, ou s'ils n'ont qu'un caractère naturel, elle le dira de même. Que peuvent désirer de plus nos adversaires ? Veulent-ils que l'Evêque s'abstienne, au risque de méconnaître une grâce que Dieu daignerait accorder à son Diocèse, ou, dans ce second cas, de laisser s'enraciner une superstition ?

“ L'Evêque a dû remarquer l'étrangeté de cette conviction qui s'établit parmi tout un peuple, sur la parole d'une petite fille ignorante et indigente ; il a dû se demander pourquoi ces guérisons, qui se seraient opérées moyennant quelques gouttes d'eau pure, employée soit en lotion, soit en breuvage... Et s'il n'y a pas eu de guérisons, il faut savoir pourquoi l'on a cru qu'il y en avait. Maintenant, supposons que l'eau est pure, comme le disent les chimistes, et que néanmoins les guérisons sont certaines, comme l'affirment jusqu'à présent beaucoup de malades et quelques médecins, nous ne voyons plus du tout la difficulté de reconnaître là du surnaturel et du miraculeux, sauf bien entendu les explications du *Siècle*.”

Le vigoureux polémiste faisait face à tous les ennemis à la fois. Il n'avait qu'à laisser courir sa plume pour renverser cette absurde parti pris de nier le Miracle, et de refuser même l'examen à ces faits éclatants qu'une multitude voyait de ses yeux et acclamait en tombant à genoux. “ Si l'on disait à M. Guérout, qu'au nom du Christ un grand miracle s'accomplit sur la place de la Concorde, il n'irait point voir. Il ferait bien, puisqu'il tient à rester incrédule ; devant un tel spectacle il ne serait pas assuré de trouver une explication physique qui le dispensât d'aller se confesser. Mais il ferait mieux encore de regarder et croire, se rendant au témoignage que Dieu, dans sa miséricorde, voudrait bien lui donner ainsi. Dans tous les cas, il doit comprendre que la foule se



“ soucierait fort peu de son absence, s'inquiéterait fort peu de l'entendre  
 “ déclarer qu'on a vu une chose des plus naturelles, et que tout simple-  
 “ ment la foule est hallucinée. Les choses se passeraient à Paris comme  
 “ à Lourdes : on crierait au miracle, et si c'était en effet un Miracle, le  
 “ Miracle aurait son effet, c'est-à-dire que beaucoup d'hommes qui n'out  
 “ point jusqu'ici *cherché à déchiffrer* la volonté divine, ou qui n'y ont  
 “ point réussi, la connaîtraient et la mettraient en pratique : ils aimeraient  
 “ Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit et leur  
 “ prochain comme eux-mêmes. Tel est le but que Dieu veut atteindre  
 “ par les Miracles. Tant pis pour ceux qui refusent d'en profiter.

“ Ceux-là, disait un ancien, brisent toute la philosophie qui rejettent le  
 “ Supernaturel. Ils la brisent, en effet, et surtout depuis l'avènement du  
 “ Christianisme, parce que, voulant retirer Dieu du monde, ils n'ont plus  
 “ aucune explication du monde, ni de l'humanité. Ce Dieu qu'ils excluent,  
 “ les uns le nient pour s'en débarrasser tout à fait, les autres le relèguent  
 “ dans le vide, inerte et indifférent, n'ayant rien à exiger et n'exigeant  
 “ rien des hommes qu'il abandonne au hasard, après les avoir créés par un  
 “ jeu de sa dédaigneuse puissance. Quelques-uns, le niant et l'affirmant  
 “ tout à la fois, comme s'ils voulaient assouvir leur ingratitude en lui  
 “ faisant une double injure, prétendent le trouver partout, ce qui les dis-  
 “ pense de le reconnaître et de l'adorer nulle part. Cependant, autour  
 “ d'eux, en eux-mêmes, l'humanité crie et confesse Dieu. Ils répondent  
 “ par des sophismes qui les contentent peu, par des sarcasmes dont ils se  
 “ dissimulent mal la mesure, et enfin leur science et leur raison, acculées  
 “ dans l'absurde, se bouchent les yeux et les oreilles. Ils brisent toute  
 “ philosophie... Prenant en pitié la foi des faibles que ces faux docteurs  
 “ abuseraient, Dieu se montre-t-il par un de ces traits inaccoutumés de sa  
 “ puissance, qui ne cesse pas pour cela d'être *une des lois du monde* ? Ils  
 “ nient.—Regardez !—Nous ne voulons pas voir !... David a dit du pé-  
 “ cheur : “ Il s'est promis en son cœur de pécher ; il refuse de comprendre,  
 “ pour ne pas être forcé de bien faire.”

“ Ah ! sans doute, s'écriait ailleurs le logicien indigné, il existe une  
 “ foule malheureuse à qui l'on peut jeter audacieusement toutes les bana-  
 “ lités : mais il existe aussi, même à Lourdes, des lecteurs dont le bon  
 “ sens se redresse et demande ce que deviennent, dans de pareils systèmes,”  
 “ avec de tels partis pris de refus d'examen et de négation *à priori*, “ l'his-  
 “ toire, les faits palpables, la droite et simple raison ? (1.)

“ Quant à empêcher la commission épiscopale de fonctionner, nous dou-  
 “ tons qu'il y ait des lois qui donnent ce pouvoir à l'état ; s'il y en a, la  
 “ sagesse de l'état devrait s'abstenir d'en user. D'une part, rien ne sau-  
 “ rait davantage favoriser la superstition : ” la crédulité populaire s'égare-  
 “ rait alors comme elle voudrait, car “ il n'y a pas de loi qui puisse obliger

(1.) *Univers*, Août et Septembre, *passim*.

“ l'Evêque à prononcer sur un fait qu'il n'a pu connaître et qu'on lui inter-  
 “ dit même de connaître. . . Les ennemis de la superstition n'ont qu'une  
 “ chose à faire, c'est d'instituer eux-mêmes une commission, de faire une  
 “ contre-enquête et de publier le résultat, dans le cas bien entendu où  
 “ l'enquête épiscopale conclurait au miracle. Car si elle conclut que les  
 “ faits sont faux, ou qu'il y a illusion, tout sera dit.”

Avec une réserve véritablement admirable au milieu de l'animation des esprits, la presse catholique se refusa à se prononcer sur le fond même des événements. Elle ne voulut prématurer en rien l'avis de la commission épiscopale. Elle se borna à redresser les calomnies, les fables grossières, les sophismes, à maintenir la grande thèse historique du surnaturel et à revendiquer au nom de la raison, les droits de l'examen et la liberté de la lumière. “ Le fait de Lourdes, disait l'*Univers*, n'est encore ni vérifié ni caractérisé. Il peut y avoir là un miracle, il peut n'y avoir qu'une illusion. C'est la décision de l'Evêque qui tranchera le débat.

“ Pour nous, nous croyons avoir répondu à tout ce qu'on a pu dire de  
 “ sérieux ou seulement de spécieux sur les affaires de Lourdes. Nous en  
 “ resterons là. Il ne convenait pas de laisser la presse entasser autour de  
 “ ces faits tout ce qu'elle peut inventer de mensonges ; il ne conviendrait  
 “ pas de donner la réplique à la fécondité de ses dérisions. Les hommes  
 “ sages apprécieront la sagesse et la bonne foi de l'Eglise, et, comme de  
 “ coutume, après tout ce bruit la vérité se fera dans le monde son noyau  
 “ d'adhérents, *pusillus grex*, qui suffit cependant pour maintenir le règne  
 “ de la vérité dans le monde.” (1.)

On le voit, dans la vaste polémique qui s'agitait sur cette illustre question des miracles au sujet des événements de Lourdes, les deux camps étaient absolument tranchés.

D'un côté les catholiques faisaient appel à un loyal examen ; de l'autre les pseudo-philosophes tremblaient devant la lumière. Les premiers disaient : “ Qu'on ouvre une enquête,” les seconds s'écriaient : “ Qu'on coupe court à tout débat.” Ceux-là avaient pour devise la liberté de conscience ; ceux-ci conjurant César d'opprimer violemment ce mouvement religieux et de l'étouffer, non par la puissance des arguments, mais par la brutalité de la force.

Tout esprit impartial, placé par ses idées ou par sa position en dehors de la mêlée, ne pouvait s'empêcher de voir avec la dernière évidence que la justice, la vérité, la raison étaient du côté des catholiques. Il suffisait pour cela de ne pas être aveuglé par la fureur de la lutte ou par un parti pris absolu.

Bien que, dans la personne d'un Commissaire, d'un Préfet et d'un Ministre, l'Administration eût malheureusement pris en cette grave affaire un rôle des plus passionnés, il existait un homme puissant, qui n'avait agi

(1.) *Univers*, Août et Septembre, *passim*.

en rien et qui se trouvait, quelles que fussent ses idées religieuses, philosophiques et politiques, dans les conditions d'une parfaite impartialité. Que le surnaturel se fût manifesté ou non aux portes de Lourdes, cela était indifférent aux plans de sa pensée et à la marche de ses affaires. Ni son ambition, ni son amour-propre, ni ses doctrines, ni ses antécédents n'étaient engagés en cette question. Quelle est l'intelligence qui, dans de telles conditions, ne soit équitable et ne donne raison à la justice et à la vérité ? On ne viole la Justice et on n'outrage la Vérité, que lorsqu'on croit utile de les fouler aux pieds, en vue de quelque puissant intérêt de fortune, d'ambition ou d'orgueil.

L'homme dont nous parlons s'appelait Napoléon III, et était, d'aventure, Empereur des Français.

Impassible suivant sa coutume, muet comme les sphinx de granit qui veillent aux portes de Thèbes, il suivait la polémique, regardant osciller la bataille et attendant que la conscience publique lui dictât, pour ainsi dire, sa décision.

Pendant que Dieu livrait ainsi son œuvre aux disputes humaines, il ne cessait d'accorder des grâces visibles aux âmes humbles et croyantes qui venaient à la Source miraculeuse implorer la souveraine puissance de la Vierge Marie.

. Un enfant de saint Justin, dans le département du Gers, Jean-Marie Tambourné, était depuis quelques mois absolument infirme de la jambe droite. Il y ressentait des douleurs tellement aiguës qu'elles avaient torturé les membres violemment et que le pied, complètement tourné en dehors par ces crises de souffrance, en était venu à former un angle droit avec l'autre pied. La santé générale avait été promptement altérée et désorganisée par cet état de douleur continuelle qui enlevait à l'enfant le sommeil comme l'appétit. Jean-Marie dépérissait. Ses parents, qui étaient dans une certaine aisance, avaient épuisé pour le guérir tous les traitements indiqués par les médecins du pays. Rien n'avait pu vaincre ce mal invétéré. On avait eu recours aux eaux de Blousson et à des bains médicaux. Tout avait à peu près échoué. Les très-légères améliorations momentanées aboutissaient constamment à des rechutes désastreuses.

Les parents en étaient venus à perdre toute confiance dans les moyens scientifiques. Dégoutés de la médecine, ils tournèrent leurs espérances vers la Mère de Miséricorde qui, disait-on, était apparue aux Roches Massabielle. Le 23 septembre 1858, la femme Tambourné conduisit Jean-Marie à Lourdes par la voiture publique. La distance était longue. Elle est d'environ douze lieues. Arrivée à la ville, la mère, portant dans ses bras son malheureux fils, se rendit à la Grotte. Elle le baigna dans l'eau miraculeuse, priant avec ferveur Celle qui a voulu être nommée dans le Rosaire la "Santé des Infirmes." L'enfant était tombé dans une sorte d'état extatique. Ses yeux étaient grands ouverts, sa bouche demi-béante. Il semblait contempler quelque spectacle inconnu.

— Q'as-tu ? lui dit sa mère.

— Je vois le bon Dieu et la Sainte Vierge, répondit-il.

La pauvre femme, à ces mots, éprouva une commotion profonde en l'intime de son cœur. Une sueur étrange perla sur son visage.

L'enfant était revenu à lui.

— Mère, s'écria-t-il, mon mal est parti. Je ne souffre plus. Je puis marcher. Je me sens fort comme autrefois.

Jean-Marie disait vrai : Jean-Marie était guéri. Il rentra à pied à Lourdes. Il y mangea, il y dormit. En même temps que la douleur et l'infirmité s'en étaient allées, l'appétit et le sommeil étaient revenus. Le lendemain la femme Tambourné retourna baigner encore son fils à la Grotte et fit célébrer dans l'église de Lourdes une messe d'action de grâces. Puis ils repartirent tous deux, non plus en voiture, mais à pied.

Lorsque, après avoir couché en route, ils arrivèrent à Saint-Justin, l'enfant aperçut son père qui se tenait sur la route, regardant sans doute si quelque voiture ne lui ramenait pas les pèlerins. Jean-Marie, le reconnaissant de loin, quitta la main de sa mère et se mit à courir.

Le père, à ce spectacle, manqua défaillir. Mais son enfant bien-aimé était déjà dans ses bras.—Père, s'écriait-il, la Sainte Vierge m'a guéri.

Le bruit de cet événement se répandit bien vite dans le bourg où tout le monde connaissait Jean-Marie. De tous côtés on accourait pour le voir (\*).

La sœur d'un notaire de Tarbes, la demoiselle Jeanne-Marie Massot-

(\*) 28e procès-verbal de la Commission épiscopale.

Voici le rapport des médecins chargés d'examiner cette guérison.

« L'enfant Tambourné, âgé de cinq ans, présentait les symptômes d'une coxalgie au premier degré ; douleurs très-vives au genou, obtuses à la hanche, déviation en dehors de la pointe du pied, claudication d'abord, puis impossibilité de marcher sans provoquer de grandes souffrances. Les fonctions digestives se faisaient mal. Il y avait de l'intolérance pour les aliments et, par suite, grand amaigrissement. Evidemment la maladie, parcourant à grands pas sa première période, menaçait, dans un temps plus ou moins éloigné, la vie de l'enfant, lorsque l'on eut la pensée de le porter à la Grotte de Lourdes, où sa guérison s'opéra instantanément.

« L'affection du jeune Tambourné appartient à la même famille que celle de Busquet, mais elle est plus grave, car le mal a envahi une grande articulation. Les prévisions ont pris déjà un caractère fâcheux aux yeux du médecin qui sait lire dans l'avenir.

« Il est possible sans doute de guérir une coxalgie, par les moyens et par les procédés que possède la Science. Les eaux sulfureuses naturelles ne comptent plus ces sortes de guérisons ; mais, dans aucun cas, il ne leur est arrivé de les opérer avec la rapidité de l'éclair.

« L'instantanéité d'action est tellement en dehors de la force médicatrice, sans l'intermédiaire de laquelle elles ne sauraient guérir, que l'on peut affirmer qu'il y a fait d'un ordre surnaturel dans tous les cas, compliqués de lésion matérielle, où elle s'est maniée. Est-il besoin de rappeler que le jeune Tambourné est arrivé à la Grotte porté par sa mère et que quelques moments après il remontait une pente rapide, marchait et accomplissait le reste de la journée sans éprouver la moindre douleur et avec autant de facilité qu'avant l'invasion de la maladie, etc.

Bordenave, était demeurée, à la suite d'une longue et sérieuse maladie presque entièrement perclue des pieds et des mains. Elle ne marchait qu'avec d'extrêmes difficultés. Quant à ses mains, habituellement gonflées, violacées, endolories, elles lui refusaient à peu près tout service. Ses doigts, recourbés et raidis, ne pouvaient se redresser et étaient en proie à une complète paralysie. Etant allée voir son frère à Tarbes, elle retournait chez elle, à Arras, dans le canton d'Aucun. Elle était seule dans l'intérieur de la diligence. Une gourde de vin que son frère lui avait donnée étant venue à se déboucher et à se renverser, elle ne put ni la relever, ni la reboucher, tant était absolue l'infirmité de ses doigts.

Lourdes était sur sa route. Elle s'y arrêta et se rendit à la Grotte.

A peine eut-elle plongé ses mains dans l'eau miraculeuse qu'elle les sentit revenir instantanément à la vie.

Les doigts s'étaient redressés et avaient retrouvé soudainement leur flexibilité et leur force. Heureuse, au delà peut-être de son espérance, elle plonge ses pieds dans l'eau miraculeuse, et ses pieds guérissent comme ses mains. Elle tombe à genoux. Que dit-elle à la Vierge ? Comment la remercia-t-elle ? De telles prières, de tels élans de reconnaissance se devinent et ne s'écrivent pas.

Puis elle remit ses chaussures et, d'un pas assuré, reprit le chemin de la ville.

Dans la même direction marchait une jeune fille qui revenait du bois et qui portait sur sa tête un énorme fagot. Il faisait chaud et cette pauvre paysanne était couverte de sueur. Epuisée de fatigue, elle s'assit sur une pierre, au bord de la route, en déposant à ses pieds son fardeau, trop lourd pour sa faiblesse. En ce moment Jeanne-Marie Massot passait devant elle, retournant, alerte et radieuse, de la Source divine. Une bonne pensée lui descendit au cœur. Elle s'approcha de la jeune fille.

— Mon enfant, lui dit-elle, le Seigneur vient de m'accorder une insigne faveur. Il m'a guérie : il m'a enlevé mon fardeau. Et à mon tour je veux t'aider et te soulager.

Et, ce disant, Marie Massot prit de ses mains rendues à la vie, le lourd fagot jeté à terre, le posa sur sa tête, et rentra ainsi dans Lourdes d'où, moins d'une heure auparavant, elle était sortie infirme et paralysée. Les prémices de ses forces retrouvées avaient eu un noble emploi, elle avait été consacrées à la charité. " Ce que Dieu vous donne gratuitement, donnez-le vous-même gratuitement " dit quelque part un texte des Saintes Lettres. (\*).

---

(\*) Nous donnons en note le rapport des Médecins chargés d'étudier cette guérison par la Commission épiscopale. Il est remarquable par sa circonspection. Il n'ose conclure au Miracle ; mais une telle réserve, en un cas si frappant cependant, donne, par contre, aux rapports où le Miracle est reconnu une autorité d'autant plus incontestable et d'autant plus forte.

" Mlle Massot-Bordenave (d'Arras), âgée de 53 ans, avait éprouvé au mois de mai

Une femme déjà âgée, Marie Capdeville, du bourg de Livron, dans les environs de Lourdes, avait également été guérie d'une surdité des plus graves, qui commençait à être invétérée. " Il me semble, disait-elle, être dans un autre monde, lorsque j'écoute les cloches de l'église que je n'avais pas entendues depuis trois ans."

Ces guérisons et beaucoup d'autres continuaient d'attester, d'une façon irrécusable, l'intervention directe de Dieu. Dieu manifestait sa puissance en rendant la santé aux malades, et il était évident que, s'il avait permis la persécution, cela était nécessaire à la conduite de ses desseins. Il dépendait de Lui de la faire cesser et, pour cela, d'incliner comme il Lui plaisait la volonté des grands de la terre.

La polémique de la presse au sujet de la Grotte était épuisée. En France et à l'étranger, la conscience publique qui avait été mise à même de juger, non de la réalité des événements surnaturels, mais de l'oppression violente que subissaient, dans un coin de l'Empire, la liberté de croire et le droit d'examiner. Les misérables sophismes du fanatisme anti-chrétien et de l'intolérance, prétendue philosophique, n'avaient pas tenu devant la pesante logique des journaux catholiques. Les *Débats* le *Siècle*, la *Presse* et la vile multitude des feuilles irrégieuses se taisaient, regrettant probablement d'avoir entrepris cette guerre malheureuse et fait un si grand bruit autour de ces faits extraordinaires. Ils n'avaient réussi qu'à propager et à répandre dans tous les pays la renommée de tant de miracles. De l'Italie, de l'Allemagne, de contrées plus lointaines encore, on écrivait à Lourdes pour se faire envoyer quelques gouttes de l'eau sacrée.

Au Ministère des Cultes, M. Rouland s'obstinait à vouloir se mettre en travers de la plus sainte des libertés et à prétendre arrêter la force des choses.

A la Grotte, Jacomet et les Gardes persistaient à veiller jour et nuit, et à traduire les croyants devant les tribunaux. Le juge Duprat condamnait toujours.

Entre un tel Ministre pour le soutenir et de tels agents pour exécuter ses volontés, le buron Massy demeurait bravement dans l'illogique absolu de sa situation et se complaisait dans la toute-puissance de son arbitraire.

1858, une maladie qui ôtait à ses pieds et à ses mains une partie de leur force et de leur mouvement. Les doigts étaient dans la demi-flexion... On était obligé de lui couper le pain. Elle se rendit à pied à la Grotte, se lava les pieds et les mains, et elle en repartit guérie.

" On ne peut disconvenir que toutes les apparences de ce fait militent en faveur de l'intervention d'une cause surnaturelle ; mais, en l'examinant avec attention, on voit qu'il n'est pas à l'abri de quelques objections fondées. Ainsi l'origine du mal remonte à peine à quatre mois ; sa nature est peu sérieuse, c'est une débilité de convalescence, une diminution d'énergie dans les muscles extenseurs et fléchisseurs des doigts et des orteils. Que l'innervation afflue dans ces muscles, sous l'influence d'une forte excitation morale, et à l'instant ils reprendront leurs fonctions. Or n'est-il pas permis en ce cas d'admettre qu'il a pu y avoir exaltation d'imagination par le sentiment religieux, et par l'espérance d'être l'objet d'une faveur miraculeuse ?

De plus en plus exaspéré en se voyant enlever, par l'enquête épiscopale et par l'analyse de M. Filhol, les vains prétextes de Religion et d'ordre public dont il avait, à l'origine, voulu voiler son intolérance, il restait sourd au cri unanime. A toutes les raisons, à l'évidence indéniable, il opposait sa volonté : " Ceci est mon bon plaisir." Il était doux d'être plus fort, lui tout seul, que les multitudes, plus fort que l'Evêque, plus fort que le bon sens, plus fort que les Miracles, plus fort que le Dieu de la Grotte.

*Etiamsi omnes, ego non.*

Ce fut dans ces circonstances que deux personnages, éminents, Mgr. de Salinis, Archevêque d'Auch, et M. de Rességuier, ancien député, se rendirent auprès de l'Empereur, qui se trouvait en ce moment à Biarritz. Napoléon III reçut en même temps de divers côtés des pétitions demandant instamment, et réclamant, en vertu des droits les plus sacrés, le retrait des arbitraires et violentes mesures du baron Massy : " Sire, disait une de ces pétitions, nous ne prétendons décider en rien la " question des Apparitions de la Vierge, bien que, sur la foi de miracles " éclatants, qu'ils disent avoir vus de leurs yeux, presque tous, en ces " pays, croient à la réalité de ces manifestations surnaturelles. Ce qui " est certain, et hors de toute contestation, c'est que cette Source qui a " jailli tout à coup, et que l'on nous ferme malgré l'analyse scientifique " qui en proclame l'innocuité absolue, n'a fait de mal à personne ; ce qui est " certain, c'est que, tout au contraire, un grand nombre déclare y avoir " recouvré la santé. Au nom des droits de la conscience, indépendants " de tout pouvoir humain, laissez les croyants aller y prier, si cela leur " convient. Au nom de la plus simple humanité, laissez les malades aller " y guérir, si telle est leur espérance. Au nom de la liberté des intelli- " gences, laissez les esprits qui demandent la lumière à l'étude et à l'exa- " men, aller y découvrir l'erreur ou y trouver la vérité."

L'Empereur, avons-nous dit plus haut, était désintéressé dans la question, ou plutôt il avait intérêt à ne pas user sa force dans une stérile opposition à la marche des événements. Il avait intérêt à entendre le cri des âmes demandant la liberté de leur foi, le cri des intelligences demandant la liberté d'étudier et de voir. Il avait intérêt à être équitable, et à ne pas froisser, par un arbitraire gratuit et un déni de justice évident, ceux qui croyaient après avoir vu, et ceux qui, ne croyant pas encore, revendiquaient le droit d'examiner publiquement les faits mystérieux qui préoccupaient la France entière.

On a vus quels romans impossibles Rouland avait gravement acceptés comme des vérités incontestables. Les renseignements que son Excellence avait dû donner à l'Empereur n'étaient guère faits pour éclairer ce dernier. La polémique des journaux, bien qu'elle eût triomphalement mis en lumière le droit des uns et l'unique intolérance des autres, n'avait pu lui donner une idée absolument nette de la situation. A Biarritz seulement elle lui apparut tout entière, et il la connut dans tous les détails.

Napoléon III était un monarque peu expansif ; sa pensée se traduisait rarement par la parole. Elle se manifestait par des actes. En apprenant les violences absurdes par lesquelles le Ministre, le Préfet et leurs agents discréditaient à plaisir le Pouvoir, son œil terne s'illumina, dit-on, d'un éclat de froide colère ; il haussa convulsivement les épaules, et le nuage d'un profond mécontentement passa sur son front. Il sonna violemment.

— Portez ceci au télégraphe, dit-il.

C'était une dépêche laconique pour le Préfet de Tarbes, ordonnant de la part de l'empereur, de rapporter à l'instant l'Arrêté sur la Grotte de Lourdes et de laisser libres les populations.

On connaît les théories de la Science sur cette merveilleuse étincelle électrique que les fils de fer, qui sillonnent le monde, transportent d'un pôle à l'autre avec la rapidité de l'éclair. La télégraphie, disent les savants, n'est autre chose que la foudre. Ce jour-là le baron Massy fut de l'avis des savants. Le télégramme impérial, tombant tout à coup sur lui, l'abasourdit brusquement et l'étourdit net, comme eût pu le faire sur sa maison la chute soudaine du tonnerre. Il ne pouvait en croire la réalité. Plus il y pensait et plus il lui semblait impossible de revenir sur ses pas, de se déjuger, de reculer publiquement. Il lui fallait cependant avaler ce breuvage amer, ou donner sa démission et rejeter loin de lui la coupe préfectorale. Fatale alternative. Le cœur des fonctionnaires a parfois de grandes angoisses.

Quand une catastrophe subite tombe sur nous, nous avons quelque peine à l'accepter comme définitive, et nous nous débattons encore, alors que tout est perdu. Le baron Massy n'échappa point à une telle illusion. Il espérait vaguement que l'empereur reviendrait sur sa décision. Dans cette pensée, il prit sur lui de tenir pendant quelques jours la dépêche secrète et de ne pas obéir. Il écrivit à l'Empereur et fit, en outre, intervenir auprès du Souverain le Ministre Rouland, moins publiquement mais aussi complètement atteint que lui-même par l'ordre inattendu venu de Biarritz.

Napoléon III fut aussi insensible aux réclamations du Ministre qu'aux instances et aux supplications du Préfet. Le jugement qu'il avait porté était basé sur l'évidence et il était irrévocable. Toutes ces démarches n'eurent pour résultat que de lui apprendre que le Préfet avait osé méconnaître ses ordres et en différer l'exécution. Une seconde dépêche partit de Biarritz. Elle était conçue en des termes qui ne permettaient ni une observation ni un retard.

Le baron Massy n'avait qu'à choisir entre son orgueil et sa Préfecture. Il fit ce choix douloureux et il fut assez humble pour demeurer Préfet.

Le Chef du Département se résigna donc à obéir. Toutefois, malgré les impératives dépêches du Maître, il essaya encore, non de lutter, ce qui était visiblement impossible, mais de masquer sa retraite et de ne pas rendre les armes publiquement.



Par suite de quelques indiscretions de bureau, peut-être aussi par le récit des personnages qui s'étaient rendus en ambassade auprès de l'Empereur, on savait [déjà] vaguement dans le public le sens des ordres venus de Biarritz. Ils faisaient l'objet de toutes les conversations. Le Préfet ne confirma ni ne démentit ces rumeurs. Il enjoignit à Jacomet et à ses agents de ne plus faire de procès-verbaux et de cesser toute surveillance. Une telle abstention venant à la suite des bruits qui couraient sur les instructions de l'Empereur, devait suffire, suivant lui, pour que les choses reprissent d'elles-mêmes leur cours normal, et pour que l'Arrêté tombât, de fait, en désuétude, sans qu'il fût nécessaire de le rapporter. Il était même probable que les populations, rendues à leur liberté, s'empresseraient d'arracher elles-mêmes et de jeter dans le Gave les poteaux qui portaient défense d'entrer sur le terrain communal et les barrières qui fermaient la Grotte.

M. Massy fut trompé dans ses calculs, assez plausibles d'ailleurs. Malgré l'abstention de la Police, malgré les bruits qui circulaient et qu'aucun personnage officiel ne démentait, peut-être même à cause de tout cela, les populations craignirent quelque piège. Elles continuèrent d'aller prier de l'autre côté du Gave. Les infractions eurent généralement, comme auparavant, un caractère isolé. Nul ne toucha aux poteaux, ni aux barrières. Au lieu de tomber de lui-même, comme l'avait espéré le Préfet, le *statu quo* se maintenait obstinément.

Etant donné le caractère de Napoléon III, et la netteté des expédiés de Biarritz, une pareille situation était périlleuse pour le Préfet. Le baron Massy était trop intelligent pour ne pas le comprendre. A chaque instant, il devait craindre que l'Empereur ne fût instruit tout à coup de la façon dont il essayait de louvoyer. A toute heure sans doute, il tremblait de recevoir quelque missive terrible qui les briserait à jamais.

On était arrivé à la fin de septembre.

Il se trouva que, durant ces perplexités, M. Fould eut encore occasion de venir à Tarbes, et même de passer à Lourdes. Augmenta-t-il, en lui parlant du Maître, la terreur du Préfet? Le baron reçut-il quelque nouveau télégramme plus foudroyant que les deux autres? Nous ne savons. Toujours est-il que le 3 octobre, sous le coup de quelque cause inconnue, M. Massy devint souple comme un roseau foulé sous le pied d'un passant, et que sa raideur arrogante parut faire place à une prostration soudaine et complète.

Le lendemain, au nom de l'Empereur, il donna ordre au maire de Lourdes de rapporter publiquement l'Arrêté et de faire enlever les poteaux et les barrières par Jacomet.

M. Lacadé n'eut pas les hésitations de M. Massy. Une pareille solution le déchargeait du rude fardeau qu'avait fait peser sur lui le complexe désir de ménager le Préfet et les multitudes, les puissances célestes et le pou-

voir humain. Par une illusion assez commune chez les natures indécises, il s'imagina avoir toujours été de l'avis qui prévalait, et il rédigea dans ce sens une proclamation : " Habitants de la ville de Lourdes, le jour tant désiré par nous est enfin arrivé ; nous l'avons conquis par notre sagesse, par notre persévérance, par notre foi, par notre courage. . ." Tel était le sens et le ton de sa proclamation, dont, par malheur, le texte n'est point resté (1).

La proclamation fut lue dans toute la ville au son de la trompette et du tambour. En même temps on affichait sur tous les murs le placard suivant :

" Le Maire de la ville de Lourdes,

" Vu les instructions à lui adressées,

" ARRETE :

" L'Arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté.

" Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 5 octobre 1858.

Le Maire, A. LACADÉ."

Pendant ce temps, Jacomet et les Sergents de ville se rendaient à la Grotte pour enlever les barrières et les poteaux.

La foule y était déjà, et elle grossissait à vue d'œil. Les uns priaient à genoux et, faisant effort pour ne point se laisser distraire par les bruits extérieurs, remerciaient Dieu d'avoir mis fin au scandale et aux persécutions. D'autres se tenaient debout, causant à voix basse, attendant, non sans émotion, ce qui allait se passer. Des femmes en grand nombre égrenaient leurs chapelets. Plusieurs tenaient une gourde à la main, voulant la remplir à l'endroit même où la Source jaillissait. On jetait des fleurs par-dessus les barrières, dans l'intérieur de la Grotte. A ces barrières, nul ne touchait. Il fallait que ceux qui les avaient mises publiquement, en se dressant contre la puissance de Dieu, vinsent les retirer publiquement, en se courbant devant la volonté d'un homme.

Jacomet arriva. Bien que, malgré lui, un certain embarras se décelât dans sa personne un peu frémissante et qu'on devinât, à la pâleur de son visage, une profonde humiliation intérieure, il n'avait point, contrairement à l'attente générale, l'aspect morne d'un vaincu. Escorté de ses agents, armés de haches et de pioches, il s'avavançait le front haut. Par une affectation qui parut singulière, il avait son costume officiel des grandes fêtes. Sa large écharpe tricolore ceignait ses reins, et flottait sur son épée de parade. Il traversa la foule, et vint se placer contre les barrières. Un tumulte vague, un sourd murmure, quelques cris isolés, sortaient de la multitude. Le Commissaire monta sur un fragment de rocher, et fit signe

---

(1) Une grande partie des papiers relatifs à la Grotte de Lourdes fut gardée par la famille Lacadé, au lieu d'être laissée aux Archives de la Mairie. Nous avons fait de vains efforts pour avoir communication de ces précieux documents. La famille Lacadé nous a dit les avoir brûlés.

qu'il voulait parler. Tout le monde écouta : " Mes amis, se serait, dit-on, écrié Jacomet, les barrières que voilà, et que, à mon grand regret, la municipalité avait reçu l'ordre de faire élever, vont tomber. Qui plus que moi a souffert de cet obstacle, dressé à l'encontre de votre piété ? Je suis religieux, moi aussi, mes amis, et je partage vos croyances. Mais le fonctionnaire, comme le soldat, n'a qu'une consigne : c'est le devoir, souvent bien cruel, d'obéir. La responsabilité n'en pèse pas sur lui. Eh bien ! mes amis, lorsque j'ai été témoin de votre calme admirable, de votre respect du Pouvoir, de votre foi persévérante, j'en ai instruit les autorités supérieures. J'ai plaidé votre cause, mes amis. J'ai dit : " Pourquoi veut-on les empêcher de prier à la Grotte, de boire à la Source ? Ce peuple est inoffensif." Et c'est ainsi, mes amis, que toute défense a été levée, et c'est ainsi que M. le Préfet et moi nous avons résolu de renverser à jamais ces barrières, qui vous étaient si pénibles, et qui me l'étaient bien plus encore."

La foule garda un froid silence. Quelques jeunes gens chuchotaient et riaient. Jacomet était visiblement troublé par son insuccès. Il donna ordre à ses agents d'enlever les clôtures. Ce fut fait assez promptement. On fit un tas de ces planches et de ces débris au bord de la Grotte, et la Police les vint chercher plus tard au commencement de la nuit.

Une émotion immense remplissait la ville de Lourdes durant cette après-midi, la multitude allait et venait sur le chemin de la Grotte. Devant les Roches Massabielle, d'innombrables fidèles étaient à genoux. On chantait des cantiques, on récitait les litanies de la Vierge *Virgo potens, ora pro nobis*. On se désaltérait à la Source. Les croyants étaient libres. Dieu avait vaincu.

---

#### LIVRE NEUVIEME.

Le Préfet Massy et le commissaire Jacomet appelés à d'autres fonctions.—L Commission d'enquête.—Sa méthode.—Mme veuve Madeleine Rizan.—Mlle Marie Moreau de Sazenay.—Rapport des médecins.—Rapport de la Commission d'enquête.—Mandement de l'Evêque.—Construction d'une église aux Massabielle. ....

Par suite des événements que nous avons racontés, M. Massy était devenu impossible dans le pays. L'Empereur ne tarda pas à l'envoyer à la première préfecture qui se trouva vacante dans l'Empire. Par une singularité digne de remarque, cette préfecture fut celle de Grenoble. Le baron Massy ne s'éloigna de Notre-Dame de Lourdes, que pour aller à la rencontre de Notre-Dame de la Salette.

Jacomet quitta également la contrée. On le nomma Commissaire de Police dans un autre département. Replacé sur son terrain véritable, il contribua à découvrir avec une rare sagacité les ruses de quelques coquins dangereux qui avaient déjoué les efforts de son prédécesseur, et

es recherches les plus actives du Parquet. Il s'agissait d'un vol considérable, un vol de deux ou trois cent mille francs, commis au préjudice d'une Compagnie de chemin de fer. Ce fut le point de départ de sa fortune dans la Police, qui était sa vraie vocation. Ses aptitudes remarquables, très-justement appréciées par ses chefs, devaient le conduire à un poste fort élevé.

Le Procureur Impérial, M. Dufour, ne tarda point non plus à être appelé à d'autres fonctions. M. Lacadé demeura Maire, et on doit apercevoir encore une fois ou deux sa vague silhouette dans les dernières pages de ce récit.

Bien qu'il eût institué un Tribunal d'enquête dès la fin de juillet, Mgr. Laurence, avant de permettre qu'il entrât en fonctions, avait voulu qu'un certain apaisement se fit de lui-même dans les esprits. "Attendre, pensait-il, ne saurait jamais rien compromettre, quand il s'agit des œuvres de Dieu, qui tient le temps dans sa main." L'événement lui avait donné raison. Après les tumultueux débats de la presse française et les mesures violentes du baron Massy, la Grotte était devenue libre, et on n'avait plus à redouter le scandale de voir un agent de la police arrêter, sur le chemin des Roches Massabielle, la Commission épiscopale allant accomplir son œuvre et étudier, au lieu même de l'Apparition, les traces de la main de Dieu.

Le 17 novembre, la Commission se rendit à Lourdes. Elle interrogea la Voyante. "Bernadette, dit le procès-verbal du secrétaire, se présenta à nous avec une grande modestie, et cependant avec une assurance remarquable. Elle se montra calme, sans embarras, au milieu de cette nombreuse assemblée, en présence d'ecclésiastiques respectables qu'elle n'avait jamais vus, mais dont on lui avait dit la mission."

La jeune fille raconta les Apparitions, les paroles de la Vierge, l'ordre donné par Marie de construire en ce lieu une chapelle à son culte, la naissance soudaine de la Source, le nom de "l'Immaculée-Conception" que la Vision s'était donné à elle-même. Elle exposa, avec la grave certitude d'un témoin assuré de lui-même et l'humble candeur d'une enfant, tout ce qui lui était personnel dans ce drame surnaturel, dont les péripéties se déroulaient depuis bientôt une année. Elle répondit à toutes les questions, et ne laissa aucune obscurité dans l'esprit de ceux qui l'interrogeaient, non plus au nom des hommes, comme Jacomet, le Procureur ou tant d'autres, mais au nom de l'Eglise catholique, l'éternelle épouse de Dieu. Tout ce dont elle rendit témoignage, nos lecteurs le connaissent. Nous avons exposé nous-même ces événements, à leur date, en diverses pages de ce récit.

La Commission visita les Roches Massabielle. Elle vit de ses yeux l'énorme jaillissement de la Source divine. Elle constata, par l'unanime déclaration des hommes de ce pays, que la Source n'existait pas avant

d'avoir surgi miraculeusement aux yeux de la multitude, sous la main de la Voyante en extase.

A Lourdes et hors de Lourdes, elle fit une enquête approfondie sur les guérisons extraordinaires accomplies par l'eau de la Grotte.

Il y avait, en cette délicate étude, deux parts bien distinctes : les faits eux-mêmes et leurs circonstances relevaient du témoignage humain ; l'examen du caractère naturel ou surnaturel de ces faits relevait, en grande partie du moins, de la Médecine. La méthode du tribunal d'enquête s'inspira de cette double pensée.

Parcourant les diocèses de Tarbes, d'Auch et de Bayonne, la Commission appelait devant elle ceux qu'on lui signalait comme ayant été l'objet de ces guérisons singulières. Elle les interrogeait avec un soin minutieux sur tous les détails de leur maladie et de leur retour, subit ou graduel, à lasanté. Elle leur faisait poser, par les hommes de la science humaine, des questions techniques auxquelles des théologiens n'eussent peut-être pas pensé. Elle convoquait, pour contrôler ces déclarations, les parents, les amis, les voisins, tous les témoins des diverses phases de l'événement, ceux qui avaient vu le malade, ceux qui avaient assisté à la guérison, etc., etc.

Une fois parvenue de la sorte à une certitude absolue de l'ensemble et du détail des faits, elle en soumettait l'appréciation à deux médecins éminents et autorisés qu'elle s'était adjoints. Ces médecins étaient M. le docteur Vergès, médecin des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, et M. le docteur Dozous, qui avait déjà étudié pour son propre compte plusieurs de ces étranges incidents.

Chaque médecin consignait dans un rapport à part son appréciation sur la nature de la guérison : tantôt repoussant le Miracle pour attribuer à des causes naturelles la cessation de la maladie, tantôt déclarant le fait entièrement inexplicable autrement que par une action surnaturelle de la puissance divine ; tantôt enfin ne concluant pas, et restant dans le doute, doute plus ou moins incliné vers l'une ou vers l'autre de ces solutions.

Sur ce double élément, la pleine connaissance des faits d'un côté, et les conclusions de la Science de l'autre,—la Commission délibérait et proposait son jugement à l'Evêque avec toutes les pièces du procès.

La Commission n'avait et ne pouvait avoir d'opinion préconçue. Croyant en principe au Surnaturel, que l'on rencontre si souvent dans l'histoire du Monde, elle savait en même temps que rien ne tend à discréditer les vrais miracles venus de Dieu, comme les faux prodiges venus des hommes. Egalement éloignée, soit d'affirmer à l'avance, soit de nier prématurément, n'ayant de parti-pris ni pour le Miracle ni contre lui, elle bornait sa tâche à examiner et ne cherchait que la Vérité. Faisant appel, pour s'éclairer sur les divers faits qu'elle étudiait, à toutes les lumières, à tous les renseignements, à tous les témoignages, elle agissait publiquement. Elle était ouverte aux incroyants comme à ceux qui croyaient. Energiquement

résolue à écarter avec la plus impitoyable sévérité tout ce qui était vague et incertain, et à n'accepter que les faits précis, assurés, incontestables, elle refusait toute déclaration basée sur des on-dit et sur de vaines rumeurs.

A tout témoin se présentant devant elle, elle imposait deux conditions : —la première de ne déposer que de ce qu'il savait personnellement, que de ce qu'il avait vu de ses yeux ; —la seconde, de s'engager à dire toute la vérité et la vérité seule par la solennelle formalité du serment.

Avec de telles précautions, avec une organisation si prudente et si sage, il était impossible à de faux miracles de parvenir à tromper, même un instant, le jugement de la Commission. Cela était impossible surtout, au milieu de tant d'esprits hostiles soulevés contre le Surnaturel et intéressés à combattre et à renverser toute erreur, toute exagération, toute assertion douteuse, tout fait miraculeux mal démontré.

Donc, si de vrais Miracles, incomplètement constatés, devaient de la sorte échapper indubitablement à la sanction de la Commission d'enquête, il était du moins absolument certain qu'aucun prestige menteur ne pourrait, tenir devant la sévérité de son examen et prendre place, dans sa pensée parmi les faits admirables de l'ordre surnaturel et divin.

Quiconque avait, pour contester tel ou tel miracle, non de vagues théories générales, mais des articulations précises et une connaissance personnelle des faits, était publiquement mis en demeure de se présenter. Ne point le faire, c'était passer condamnation et avouer qu'on n'avait rien de formel et de particulier à alléguer et aucune contre-preuve à fournir. L'abstention avait ce sens évident et cette haute portée. Ce n'est pas quand ils sont échauffés par la passion et par l'ardeur d'une longue lutte que les partis se laissent condamner par défaut. Refuser le combat, c'est accepter la défaite.

Pendant plusieurs mois, la Commission épiscopale se transporta de la sorte auprès de ceux que la notoriété publique et quelques renseignements préalables lui désignaient comme ayant été l'objet d'une de ces guérisons étonnantes dont elle avait à déterminer le caractère.

Elle constata un grand nombre de Miracles. Parmi ceux-là, plusieurs ont déjà trouvé place dans le cours de ce récit. Deux d'entre eux étaient tout récents. Ils avaient eu lieu peu de temps après la retraite de l'Arrêté préfectoral et la réouverture de la Grotte. L'un s'était accompli à Nay, l'autre à Tartas. Bien que les deux chrétiennes qui avaient été l'objet de la faveur céleste fussent inconnues l'une de l'autre, un lien mystérieux semblait unir ces événements. Racontons-les successivement, tels que nous les avons nous-mêmes étudiés et écrits sous l'impression des vivants témoignages que nous avons entendus.

Dans cette même ville de Nay, où avait été guéri miraculeusement, quelques mois auparavant, le jeune Henri Busquet, une femme déjà parvenue à la vieillesse, Mme veuve Madeleine Rizan, était sur le point de mourir.

Sa vie, du moins depuis vingt-quatre ou vingt-cinq ans, n'avait été qu'une longue suite de douleurs. Frappée en 1832 par le choléra, elle était demeurée à peu près paralysée de tout le côté gauche : elle boitait et ne parvenait à faire quelques pas dans l'intérieur de la maison, qu'en s'appuyant contre les murs ou contre les meubles. Rarement, deux ou trois fois par an, au plus fort de l'été, pouvait-elle, aidée et presque portée par des bras étrangers, se rendre à l'église de Nay, assez voisine de sa maison, et y entendre la sainte Messe. Il lui était impossible, sans le secours d'autrui, soit de se mettre à genoux, soit de se relever. L'une de ses mains était entièrement atrophiée. Son tempérament général ne s'était guère moins senti que ses membres des suites du terrible fléau. Elle était en proie à de continuel vomissements de sang. L'estomac était hors d'état de supporter les aliments solides. Du jus de viande, des purées, du café avaient suffi cependant à soutenir en elle, dans ces déplorables conditions, la flamme vacillante de la vie. Flamme chétive toutefois, toujours prête à s'éteindre en son foyer mystérieux, et impuissante à réchauffer ce malheureux corps qu'agitait souvent un tremblement glacé. La pauvre femme avait toujours froid. Même au milieu des ardeurs de juillet ou d'août, elle demandait sans cesse à voir le feu pétiller dans l'âtre et faisait approcher de la cheminée son vieux fauteuil de malade.

Depuis seize ou dix-huit mois son état s'était aggravé ; la paralysie du côté gauche était devenue complète ; la même infirmité commençait à envahir la jambe droite. Les membres atrophiés étaient tuméfiés outre mesure, comme le sont parfois ceux des hydripiques.

Mme Rizan avait quitté le vieux fauteuil pour le lit. Elle ne pouvait y faire un seul mouvement, tant elle était infirme, et on était obligé de la retourner de temps en temps et de la changer de position. Elle n'était plus qu'une masse inerte. La sensibilité était perdue tout aussi bien que le mouvement.—Où sont mes jambes ? disait-elle quelquefois quand on venait de la déplacer un peu.

Ses membres s'étaient pour ainsi dire ramassés et repliés sur eux-mêmes. Elle se tenait constamment couchée sur le côté, en forme de Z.

Deux médecins l'avaient successivement soignée. M. le docteur Talamon l'avait depuis longtemps jugée incurable, et, s'il continuait à la voir fréquemment, c'était seulement à titre d'ami. Il refusait de lui ordonner des remèdes, disant que tout traitement, quel qu'il fût, serait fatalement nuisible et que la pharmacie et les médicaments ne pouvaient qu'affaiblir la malade et user encore davantage son organisme déjà si profondément atteint. M. le docteur Subervielle, sur l'insistance de Mme Rizan, avait prescrit quelques ordonnances, rapidement reconnues inutiles, et avait également renoncé à toute espérance.

Si les membres paralysés étaient devenus insensibles, les souffrances que cette infortunée ressentait ailleurs, tantôt à l'estomac ou au ventre, tantôt

à la tête, étaient atroces. La position constante, que son malheureux corps était obligé de garder avait fini par produire une double plaie, l'une au creux de la poitrine, l'autre à l'aîne. Sur le côté, en plusieurs endroits, sa peau était usée par le long frottement du lit, et laissait voir la chair toute dénudée et sanglante. La mort approchait.

Mme Rizan avait deux enfants. Sa fille, nommée Lubine, demeurait avec elle et la soignait avec un dévouement de toutes les heures. Son fils, M. Romain Rizan, était placé à Bordeaux dans une maison de commerce.

Lorsque le dernier espoir fut perdu et que le docteur Subervielle eut déclaré que la malade avait à peine quelques jours à vivre, on manda en toute hâte M. Romain Rizan. Il vint, embrassa sa mère, reçut sa bénédiction et ses suprêmes adieux. Puis, obligé de repartir par suite d'un ordre qui le rappelait, arraché du pied de ce lit de mort par la cruelle tyrannie des affaires, il quitta sa mère avec la poignante certitude de ne plus la revoir.

La mourante avait reçu l'extrême-onction. Son agonie se prolongeait au milieu de souffrances intolérables.

—Mon Dieu ! s'écriait-elle souvent, mettez un terme à tant de douleurs. Accordez-moi, Seigneur, ou de guérir ou de mourir !

Elle fit prier les sœurs de la Croix, à Igon, dont sa belle-sœur était Supérieure, de faire à la très-sainte Vierge une neuvaine pour obtenir de sa puissance ou la guérison ou la mort. La malade témoigna aussi le désir de boire de l'eau de la Grotte. Une voisine, Mme Nessans, qui se rendait à Lourdes, promit de lui en rapporter à son retour.

Depuis quelque temps on la veillait jour et nuit. Le samedi, 16 octobre, une crise violente annonça l'approche définitive du dernier moment. Les crachements de sang furent presque continuels. Une teinte livide se répandit sur ce visage amaigri. Les yeux devinrent vitreux. La malade ne parlait presque plus, sinon pour se plaindre de douleurs aiguës. —Seigneur, répétait-elle souvent, Seigneur que je souffre ! Ne pourrai-je donc pas mourir ?

—Son vœu sera bientôt exaucé, dit le docteur Subervielle en la quittant. Elle mourra dans la nuit ou au plus tard à la naissance du jour. Il n'y a plus d'huile dans la lampe.

De temps en temps la porte s'ouvrait. Des amis, des voisins, des prêtres, M. l'abbé Dupont, M. l'abbé Sanarens, vicaire de Nay, entraient silencieusement et demandaient à voix basse si la mourante vivait encore.

Le soir en la quittant, M. l'abbé André Dupont, son consolateur ne peut retenir ses larmes.

—Avant le jour elle sera morte, dit-il, et je ne la reverrai qu'en Paradis.

La nuit était venue. La solitude s'était faite peu à peu dans la maison.



Agenouillée devant une statue de la Vierge, Lubine priait, sans espérance terrestre. Le silence était profond et n'était interrompu que par la respiration pénible de la malade. Il était près de minuit.

— Ma fille ! dit l'agonisante.

Lubine agenouillée se lève et s'approche du lit :

— Que voulez-vous, ma mère, fit-elle en lui prenant la main.

— Ma chère enfant, — lui dit d'une voix un peu étrange la mourante qui sembla sortir comme d'un songe profond, — va chez notre amie, Mme Nessans, qui a dû rentrer de Lourdes ce soir. Demande-lui un verre d'eau de la Grotte. C'est cette eau qui doit me guérir. La Sainte Vierge le veut.

— Ma bonne mère, répondit Lubine, il est trop tard à ce moment. Je ne puis vous laisser seule, et tout le monde est couché chez Mme Nessans. Mais demain matin, j'irai en chercher dès la première heure.

— Attendons alors.

Et la malade rentra dans son silence.

La nuit se passa et fut longue.

Les joyeuses cloches du dimanche annoncèrent enfin le lever du jour. L'Angelus du matin portait à la Vierge Marie les prières de la terre et célébrait l'éternelle mémoire de sa toute-puissante maternité. Lubine courut chez Mme Nessans, et revint aussitôt portant une bouteille d'eau de la Grotte.

— Tenez, ma mère, buvez ! et que la sainte Vierge vienne à votre secours !

Mme. Rizan porta le verre à ses lèvres et en avala quelques gorgées.

— O ma fille, ma fille, s'écria-t-elle, c'est la Vie que je bois. Il y a la Vie dans cette eau ! Frotte-m'en le visage ! Frotte-m'en le bras ! Frotte-m'en tout le corps !

Toute tremblante et hors d'elle-même, Lubine trempa un linge dans l'eau miraculeuse et lava le visage de sa mère.

— Je me sens guérie, criait celle-ci d'une voix redevenue claire et forte, je me sens guérie !

Lubine, cependant, épongeait à l'aide du linge mouillé les membres paralysés et tuméfiés de la malade. Avec une ivresse de bonheur, mêlée de je ne sais quel frisson d'épouvante, elle voyait l'enflure énorme s'affaïssir et disparaître soudainement sous le mouvement rapide de sa main, et la peau, violemment tendue et luisante, reprendre son aspect naturel. Subitement, pleinement, sans transition, la santé et la vie renaissaient sous ses doigts.

— Il me semble, disait la mère, qu'il sort de moi par tout le corps, comme des boutons brûlants.

C'était sans doute le principe intérieur du mal qui s'enfuyait de ce corps jusque-là si tourmenté par la douleur, et qui le quittait à jamais, sous l'action d'une volonté surhumaine.

Tout cela s'était accompli en un instant. En une minute ou deux, le corps agonisant de Mme Rizan, épongé par sa fille, avait retrouvé la plénitude de ses forces.

—Je suis guérie ! tout à fait guérie, s'écriait la bienheureuse femme. Que la sainte Vierge est bonne ! Qu'elle est puissante !

Puis, après cet élan vers le ciel, les appétits matériels de la terre se firent sentir violemment.

—Lubine, ma chère Lubine, j'ai faim, je veux manger.

—Voulez-vous du café, voulez-vous du vin ou du lait ? balbutia la jeune fille, troublée par la soudaineté, en quelque sorte foudroyante de ce miracle.

—Je veux de la viande et du pain, ma fille, dit la mère. Je n'en ai pas mangé depuis vingt-quatre ans.

Il y avait là quelque viande froide, un peu de vin. Mme Rizan but et mangea.

—Et maintenant, dit-elle, je veux me lever.

—Ce n'est pas possible, ma mère, dit Lubine, hésitant malgré elle à en croire ses yeux, et s'imaginant peut-être que les guérisons venues directement de Dieu étaient soumises, comme les cures ordinaires, aux lenteurs et aux précautions de la convalescence. Elle tremblait de voir ce miracle si inespéré s'évanouir tout à coup.

Mme. Rizan insista et demanda ses vêtements. Ils étaient depuis bien des mois repliés et mis à leur place dans l'armoire d'une pièce voisine. On pensait, hélas ! qu'ils ne serviraient plus. Lubine sortit de la chambre pour aller les chercher. Elle rentra presque aussitôt : mais, arrivée sur le seuil de la porte, elle poussa un grand cri et laissa tomber à terre, tant son saisissement fut grand, la robe qu'elle portait à la main.

Sa mère, durant cette courte absence, avait sauté hors du lit et était allée s'agenouiller devant la cheminée où se trouvait la statue de la Vierge. Elle était là, les mains jointes, remerciant sa toute-puissante libératrice.

Lubine, terrifiée comme devant la résurrection d'un mort, était incapable d'aider sa mère à se vêtir. Celle-ci ramassa sa robe, s'habilla toute seule en un clin d'œil et retomba à genoux aux pieds de l'image sacrée.

Il était environ sept heures du matin. On sortait de la première Messe. Le cri de Lubine fut entendu dans la rue par les groupes qui passaient sous ses fenêtres.

—Pauvre fille ! dit-on, c'est sa mère qui vient d'expirer. Il était impossible qu'elle passât la nuit.

Plusieurs personnes, amies et voisines, entrèrent aussitôt dans la maison pour soutenir et consoler Lubine en cette indicible douleur. Parmi elles, deux Sœurs de Sainte Croix.

—Et bien, ma pauvre enfant, elle est donc morte, votre bonne mère ! Mais vous la reverrez au ciel.

Et elles s'approchèrent de la jeune fille, qu'elles trouvèrent appuyée contre la porte entr'ouverte et le visage bouleversé.

Lubine put à peine leur répondre.

—Ma mère est ressuscitée, fit-elle d'une voix étranglée par une émotion si forte qu'elle ne pouvait la porter sans défaillir.

—Elle délire, pensèrent les Sœurs en pénétrant dans la chambre, suivies des quelques personnes qui montaient avec elles l'escalier.

Lubine avait dit vrai.

Mme. Rizan avait quitté son lit. Elle était habillée et priait, prosternée devant l'image de Marie. Elle se leva et dit :

—Je suis guérie ! Remercions la Sainte Vierge. Tous à genoux !

Le bruit de cet événement extraordinaire se répandit dans la ville de Nay avec la rapidité de l'éclair. Tout ce jour et le lendemain la maison fut pleine de monde. La foule se pressait, émue et recueillie, dans cette chambre où venait de passer un rayon de la toute-puissante bonté de Dieu. Chacun voulait voir Mme. Rizan, toucher son corps rendu à la vie, se convaincre de ses propres yeux, et graver en son souvenir tous les détails de ce drame surnaturel.

M. le docteur Subervielle reconnut sans hésiter le caractère surnaturel et divin de cette guérison extraordinaire.

A Bordeaux cependant, M. Romain Rizan au désespoir attendait avec angoisse la missive fatale qui devait lui annoncer la mort de sa mère.

Ce fut pour lui un coup terrible lorsqu'un matin, la poste lui apporta une lettre dont l'adresse portait l'écriture bien connue de M. l'abbé Dupont.

—J'ai perdu ma pauvre mère, dit-il à un ami qui était venu le visiter.

Et il fondit en larmes sans avoir le courage de briser l'enveloppe.

—Ayez de la force dans le malheur, ayez de la foi, lui disait son ami.

Il rompit enfin le cachet. Les premiers mots qui frappèrent ses yeux furent ceux-ci : “ *Deo gratias ! Alleluia !* Réjouissez-vous, mon cher “ ami. Votre mère est guérie, *complètement* guérie. C'est la Sainte “ Vierge qui lui a rendu miraculeusement la santé.” L'abbé Dupont lui racontait de quelle façon toute divine Mme. Rizan avait trouvé au terme de son agonie, la vie au lieu de la mort.

Quelle joie pour le fils ! quelle joie pour son ami !

Cet ami était employé dans une imprimerie de Bordeaux où se publiait le *Messenger catholique*.

—Donnez-moi cette lettre, dit-il à Romain Rizan, il faut que les œuvres de Dieu soient connues, et que Notre-Dame de Lourdes soit glorifiée.

Moitié de gré, moitié de force, il obtint la lettre. Le *Messenger catholique* la publia quelques jours après.

Quant à l'heureux fils, il repartit presque aussitôt pour Nay. A l'arrivée de la diligence, une femme l'attendait. Elle courut à lui, alerte et

vive, quand il descendit de voiture, et se précipita dans ses bras en pleurant d'attendrissement et de joie.

C'était sa mère.

Dix ans après, l'auteur de ce livre, à la recherche de tous les détails de la vérité, alla refaire lui-même, pour écrire cette histoire, l'enquête qu'avait faite jadis la commission épiscopale. Il visita Mme. Rizan dont il admira la pleine santé et la verte vieillesse. Parvenue aujourd'hui à sa soixante et onzième année, elle n'a aucune des infirmités que l'âge amène avec lui. De tant de maux et de souffrances, il n'est resté aucune trace. Tous ceux qui l'avaient connue jadis, et dont nous entendions le témoignage, étaient encore dans la stupéfaction d'un événement si prodigieux. (1.)

—Mais, dîmes-nous à un ecclésiastique de Nay qui nous servait de guide, la malade était, si je ne me trompe, visitée par un autre médecin du pays, M. le docteur Talamon ?

—C'est un homme fort distingué, répondit notre compagnon. Il allait habituellement chez Mme. Rizan, non plus comme médecin, mais comme voisin et comme ami. Or, à partir de la guérison miraculeuse, il cessa d'y venir, et n'y apparut que huit ou dix mois après.

—Peut-être, reprîmes-nous, voulut-il éviter d'être interpellé, et d'avoir à s'expliquer sur ce fait extraordinaire, qui était sans doute peu d'accord avec ses principes de philosophie médicale ?

—Je ne sais.

—N'importe, je veux le voir.

Nous frappâmes à sa porte.

M. le docteur Talamon est un grand et beau vieillard à la tête intelligente et expressive. Un front remarquable, une couronne de cheveux blancs, un regard ferme qui annonce des idées arrêtées, une bouche mobile sur laquelle se joue fréquemment le sourire du scepticisme : tels sont les traits principaux que l'on remarque en l'abordant.

—Il y a longtemps que cela s'est passé, nous dit-il. A dix ou douze ans de distance, ma mémoire ne se souvient que d'une façon fort vague de ce dont vous me parlez, et dont je ne fus point d'ailleurs le témoin direct. Je ne vis Mme Rizan que plusieurs mois après, et j'ignore dans quelles conditions, par quels agents, par quelle progression lente ou rapide sa guérison s'était accomplie.

---

(1.) "Toutes les circonstances de ce fait, dit le rapport des médecins, portent le sceau du surnaturel. Il est impossible d'échapper à cette conviction lorsque, d'un côté, on considère la chronicité du mal, dont l'origine remonte à 1834; la force de la cause qui l'a engendré, le choléra; le siège de quelques-uns de ses symptômes dans un organe important de la vie, l'estomac; l'inutilité des traitements ordonnés et conduits par un médecin capable, M. Subervielle, l'abaissement progressif des forces, suite inévitable de la dyspepsie et des soustractions faites à l'inervation par des douleurs presque continuelles; et que, d'un autre côté, on met en regard de toutes ces circonstances l'efficacité de l'eau naturelle, employée seulement une fois, et l'instantanéité du résultat obtenu."

## LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

### IX.

UN NOUVEAU PERSONNAGE DONT LE NOM SERA CONSIDÉRABLE DANS  
NOTRE HISTOIRE.

Je suis venu pour faire une visite à Mme de Beauchamp ; mais en voyant que son château était plein de monde, j'ai préféré descendre à l'auberge, et me donner le plaisir de chasser pendant un jour ou deux. Et j'ai raison de m'en féliciter, ajouta-t-il, puisque cela m'a procuré l'occasion de vous rendre un service.

Il allait se mettre à expliquer par quel heureux hasard il avait été amené à grimper sur le rocher, et comment il était arrivé au moment opportun, lorsque la mère Mathieu, voyant que Emma n'était pas assez remise pour écouter ces détails, s'interposa brusquement.

Elle insista pour qu'on laissât Emma seule avec elle et sa fille.

—Après la frayeur qu'elle a eue, la pauvre enfant a besoin de repos, dit-elle ;—l'orage est à peu près passé, et Mathieu ferait bien de se rendre auprès de Mme de Moidrey, pour la rassurer sur le compte de Melle Emma, car elle doit être dans une mortelle inquiétude. Allons, va, ajouta-t-elle, en se tournant vers le jeune pêcheur,—cours au manoir, cela vaudra mieux que de rester ici à bavarder.

Charlot se redressa un moment, avec un air de colère, puis il rit, de bon cœur, en disant avec sa franchise habituelle.

—Vous avez raison, mère Mathieu, Mademoiselle Emma a besoin de tranquillité, et je vais aller au manoir ; mais pour ce qui est de bavarder avec M. Georges France, je resterais toute une journée à le regarder, à l'idée que sans lui nous aurions perdu la perle de Saint-Servan.

Il y avait quelque chose de si loyal et de si sincère dans la façon dont Charlot s'exprimait que Georges lui tendit cordialement la main, ce que le jeune pêcheur considéra comme une honneur dont il fut fier.

Les deux jeunes gens quittèrent la chaumière ensemble, mais non avant que les remerciements d'Emma eussent de nouveau amené la rougeur aux joues de Georges.

“ Elle est bien bonne ! pensa ce dernier après avoir dit adieu à Charlot, qui s'éloigna dans la direction du manoir de Mme de Moidrey. Elle est bien bonne !

Il marcha quelque temps en silence, et les yeux fixés sur le sable.

“Après tout, murmura-t-il, pourquoi éloignerais-je de mon cœur l'image de cette jeune fille, dont l'histoire, de Mme de Beauchamp, ressemble si singulièrement à la mienne ! C'est la mer qui l'a jetée sur la plage hospitalière de Saint-Servan ; et c'est sur la mer, à plus de trente lieues de terre, que je fus trouvé, à l'âge de deux ans, flottant seul dans un bateau, n'ayant au-dessus de moi que le ciel et les vagues sous mes pieds.

C'est ainsi que, perdu dans ses souvenirs, Georges France marchait lentement sans s'apercevoir qu'une autre personne, arrivant par un chemin de traverse, venait de descendre dans la grande route, et n'était plus qu'à quelques pas de lui.

Soudain, il tressaillit en voyant qu'il n'était pas seul.

Le nouveau venu souleva légèrement son chapeau au moment de passer devant Georges.

—Monsieur Mortagne !

—Moi-même. Monsieur Georges France, je crois ?

Georges s'inclina.

—Vous avez fait bonne chasse ?

Rodolphe indiqua d'un signe le fusil que Georges portait passé à son épaule.

—Rien qui vaille, répondit celui-ci, en souriant. Cependant, jamais matinée n'a été mieux employée.

—J'en suis charmé.

Mortagne, qui allait s'éloigner s'arrêta une seconde, et ajouta avec un rire où il semblait y avoir comme un avertissement :

—Prenez garde toujours d'aller chercher le gibier dans les terrains réservés. Les gens, par ici, sont terriblement sévères pour les braconniers.

Ces paroles furent dites avec une bonhomie si apparente que, quoiqu'il y eût quelque chose qui déplût à l'oreille du jeune homme, il était impossible de s'en offenser. Il rit à son tour, dit qu'il n'y avait pas de crainte à concevoir, du moins en ce qui le concernait et se saluant de nouveau mutuellement, ils se séparèrent.

Georges se dirigea vers Saint-Servan, dont on distinguait les clochers au-dessus des arbres, et Rodolphe Mortagne prit par un des nombreux sentiers qui conduisaient à la chambre de la mère Mathieu.

Si le lecteur veut bien, nous prendrons par un chemin plus court, et nous les devancerons.

La mère Mathieu est occupée à ranger dans une pièce du fond, tandis que Emma, assise près de la fenêtre, cause avec Jeanne, la fille unique de la maison.

Nous avons déjà fait allusion à l'expression pensive, rêveuse de la figure de cette jeune fille.

Elle avait une chevelure dorée, d'une extrême finesse, de grands yeux

bleus pleins d'une tristesse sereine, telle qu'on en voit guère que chez les filles mélancoliques du nord, et un regard voilé, comme quelqu'un accoutumé à vivre avec ses pensées, à se nourrir de visions conjurées par un esprit malade. Souvent elle pleurait, et s'il lui avait fallu expliquer la cause de ses larmes, elle aurait été bien embarrassée.

Elle souriait rarement, mais dans son sourire il y avait une douceur infinie, et son regard timide mais profond, quand, par hasard, il rencontrait le vôtre, vous inspirait un sentiment de pitié étrange et vous remuait jusqu'au fond du cœur.

Elle causait avec Emma, avec une vivacité peu ordinaire chez elle, lorsque brusquement elles s'arrêtèrent et frissonnèrent d'une façon singulière.

—Qu'est-ce que tu as, Jeanne ? est-tu malade ?

—Emma posa la main sur le bras de la jeune paysanne.

Celle-ci tremblait de tous ses membres.

—Vous êtes malade. . je vais appeler votre mère.

Emma allait se lever, mais Jeanne l'arrêta avec un geste de supplication.

—Oh ! non, dit-elle. Ma mère est déjà, et avec justice, à bout de patience avec ce qu'elle appelle mes folles imaginations. Ce que j'éprouve est étrange, mais cela se passera, cela se passera.

En parlant, elle leva une des ses mains vaguement, comme pour écarter un brouillard ou un voile qui serait tombé sur sa vue.

—Qu'est-ce que vous sentez ? demanda Emma.

—Je ne saurais dire ; c'est comme si quelqu'un que j'abhorre, et qui, cependant, possède une puissance mystérieuse sur mes actions et sur ma volonté, jetait sur moi un charme contre lequel je me débats, mais en vain ; mon sang se glace dans mes veines, mon cœur se révolte, mais mon esprit succombe.

—Jeanne ! ma pauvre Jeanne, tu rêves !

La jeune fille sourit, mais son sourire était plein de tristesse.

—Je finis par le croire. Il me semble que je suis condamnée à rêver ainsi tout éveillée. Il n'est pas étonnant que ma mère soit parfois ennuyée, fatiguée.

Elle se leva lentement et machinalement, et, poussée par une force irrésistible, s'approcha de la fenêtre.

—Il est là, dit-elle, en se parlant à elle-même plus qu'à Emma ; le terrible pouvoir est là.

Emma, qui s'était levée également, regarda avec effroi l'expression qu'avait prise la figure de la jeune fille, et ses yeux dilatés d'une façon étrange. Elle posa de nouveau sa main sur son bras, mais Jeanne la repoussa et continua à approcher de la fenêtre. Son pas était lent, mais sûr, comme celui de quelqu'un qui marche endormi.

—C'est de la folie, dit Jeanne ; voyez, il n'y a rien là qui puisse nous alarmer.

Et en parlant ainsi, elle tira vivement le rideau.

Elle recula en poussant un cri.

En dehors de la chaumière, à quelques pas de la fenêtre, était un homme. Ses deux mains étaient levées, et il les agitait, comme s'il eût invité quelqu'un à venir vers lui.

Les yeux de cet homme, qu'Emma pouvait apercevoir même de l'endroit où elle se tenait, étaient fixés sur la figure blanche et rigide de la jeune paysanne.

Soudain, il s'aperçut de la présence d'Emma, et son visage prit aussitôt une expression de surprise et d'alarme. Ses gestes cessèrent, et il se retira rapidement, en détournant la tête et en ramenant autour de lui les plis de son large manteau.

Un cri que nous poussa Jeanne détourna l'attention d'Emma, et quand elle le chercha de nouveau il avait disparu.

Mais elle avait reconnu Rodolphe Mortagne.

Jeanne, qui, dès que Rodolphe s'était éloigné, avait tressailli, comme quelqu'un qui s'éveille d'un profond sommeil, montra la fenêtre, et dit d'une voix que la crainte faisait trembler :

—Cet homme terrible, Mademoiselle Emma, je ne le voyais pas, et cependant je savais qu'il était là.

—Mais vous le connaissez ! vous l'avez vu ?

—Jamais auparavant ! mais j'ai peur de lui, ajouta-t-elle avec un frisson, j'ai peur de lui !

—Pourquoi ?

Jeanne, dans la violence de son émotion, était tombée sur ses genoux, et s'était cachée la figure dans les plis de la robe de Emma, qu'elle serrait convulsivement.

—Je le vois encore ! dit-elle. Il est debout, près de la vieille carrière, derrière la maison ! sa main est encore tournée vers moi, et je le vois, je le vois !

—Jeanne ! Jeanne ! cria Emma, en essayant de la relever, vous êtes folle !

—Non ! non ! répondit la jeune paysanne, en levant ses yeux bleus, et en regardant Emma avec une tristesse prophétique. Je ne suis pas folle, Mademoiselle ; mais il y a un danger dans cet homme, un danger pour moi, *pour vous*.

## X.

### LES SOUTERRAINS DE L'ABBAYE DE BEAUCHAMP.

Une nuit de repos avait suffi pour remettre Emma Keradec du choc qu'elle avait éprouvé la veille.

Le fait est qu'elle se ressentait si peu de l'accident dont elle avait failli être victime que, quand elle apparut à une fête donnée, deux jours après,



à l'abbaye de Beauchamp, tout le monde fut unanime à reconnaître qu'elle n'avait jamais paru plus gaie. Avec sa robe blanche, et les fleurs champêtres qu'elle avait dans les cheveux, elle était si charmante, que George France, qui était au nombre des invités, se sentit fier à la pensée que sans lui elle aurait péri d'une mort effroyable.

L'abbaye de Beauchamp était assez célèbre pour qu'on vint la visiter de plusieurs lieues à la ronde. Après avoir formé autrefois un monastère florissant, elle n'était plus guère qu'un monceau de ruines pittoresques et pleines de souvenirs, au milieu desquelles la famille de Beauchamp avait conservé une habitation.

Au sein de l'assemblée réunie dans la circonstance que nous mentionnons, nous nous attacherons particulièrement à un groupe de personnes assises sous le porche d'une ancienne chapelle dont madame de Beauchamp venait justement de raconter la légende.

—Ainsi, on suppose que l'ombre de ce personnage dont vous parlez veille sur les trésors enfouis dans les souterrains ? observa Rodolphe Mortagne, qui, appuyé contre un fragment de muraille, avait écouté attentivement le récit de madame de Beauchamp.

—C'est du moins ce qu'assure la légende, répondit celle-ci ; quoique, — je n'ai pas besoin de vous le dire, — les paysans soient les seuls à y croire. Cependant, il y a une tradition dans notre famille d'après laquelle Hervé de Beauchamp, le dernier prieur, aurait caché une grande partie des richesses de l'église, avant de quitter la France, à l'époque de la Révolution.

—Et est-il jamais revenu ? demanda Martagne.

—Le vaisseau qui l'emportait fit naufrage à quelques lieues de Saint-Malo, et tout ce qu'il contenait à bord fut perdu, y compris mon ancêtre.

—Moi, j'aurais fouillé toutes les ruines, jusqu'aux moindres crévasses, dit le capitaine Danville.

—Oh, on n'y a pas manqué, je vous assure, répliqua madame de Beauchamp en riant.

—Et le résultat, dit Rodolphe Mortagne d'un air dégagé, fut, je suppose, tout à fait nul ?

—Exactement. L'abbé avait évidemment emporté les trésors avec lui, les vases sacrés, les croix, l'argenterie, etc., et si tout cela est quelque part, à présent, c'est au fond de la mer, à quelques lieues des côtes de la Bretagne.

—C'est probable, dit Rodolphe en se levant et en allant avec les autres examiner les ruines.

Mais bientôt il se détacha du groupe et demeura debout, les bras croisés sur sa poitrine et les yeux fixés sur les dalles qui formaient le pavé. Evidemment il était absorbé par des pensées de la plus haute importance :

Il ne tarda pas, toutefois, à être troublé dans sa rêverie.

Une main se posa sur son épaule, et, levant la tête, il reconnut le capitaine Danville.

—Vous ne réussirez pas, lui dit ce dernier en riant.

Mortagne tressaillit.

—Je ne réussirai pas ! que voulez-vous dire ? demanda-t-il.

—J'entends avec mademoiselle Emma Kéradeuc ! répondit le capitaine.

—Et pourquoi non, je vous prie, dit Rodolphe.

—Vous avez un rival. Eh bien, cela n'a pas l'air de vous surprendre.

Mortagne haussa les épaules.

—Où il y a tant à gagner, il doit y avoir beaucoup de compétiteurs, dit-il. Mais vous voulez, sans doute, parler de ce jeune Américain, Georges France, le fils, ai-je entendu dire, d'un riche marchand de coton ?

Le capitaine fit un signe de tête affirmatif. Et, tirant Mortagne de côté, il lui désigna un porche d'où sortirent Emma et Georges France. Ils passèrent tout près de l'endroit où Mortagne et son ami étaient cachés, et la robe d'Emma frôla même les pieds du capitaine.

—Tous deux nous sommes orphelins, disait Georges assez haut pour que Mortagne l'entendit ; tous deux nous ignorons si nos parents sont morts, ou s'ils vivent encore ; tous deux nous avons été arrachés des entrailles de la mer et jetés sur une plage où nous avons trouvé des protecteurs : vous, madame de Moidrey, et moi, un homme excellent, qui ne m'a pas seulement donné son nom, mais encore a fait de moi son héritier. Puis-je donc espérer....

Le reste de la phrase fut perdu pour Mortagne, qui sortit bientôt après pour aller inspecter la partie des ruines par où l'on descendait dans les tombeaux.

A l'entrée de l'un des souterrains conduisant aux tombeaux, et dérobé aux regards par un bouquet épais d'arbustes et de plantes qui s'entremêlaient, était Rodolphe Mortagne, et un autre homme qu'au premier coup d'œil l'on devinait n'être pas au nombre des invités de madame de Beauchamp.

Il était court, puissamment bâti, vêtu de pantalons larges, et d'une jaquette assez grossière. Son visage avait une expression repoussante, tellement il avait le front fuyant, et tant sa mâchoire inférieure était proéminente.

Cet homme se baissa, et regarda à travers les buissons

—Laquelle est-ce ? demanda-t-il à Rodolphe d'une voix rude.

—Là-bas, celle aux cheveux blonds, qui a une robe blanche, et qui est assise sur la colonne.

—Parfait ! répliqua l'individu, qui avait toute l'apparence d'un marin. C'est un oiseau comme je n'en ai pas vu beaucoup, mais soyez tranquille, tranquille, il sera en cage à bord du *Faucon* avant que le soleil se lève de nouveau.

Les buissons, que le misérable avait écarté, se refermèrent, et Rodolphe Mortagne se retira avec son compagnon.

## XI.

## COMMENT MORTAGNE EXÉCUTE UN PROJET QU'IL AVAIT FORMÉ DEPUIS LONGTEMPS.

Au jour avait succédé la nuit ; et la lune brillait au dessus des ruines de l'abbaye de Beauchamp, qu'elle éclairait de ses reflets argentés. Les hiboux, les chauves-souris et autres oiseaux, amis des ténèbres, s'éveillaient de leur sommeil, et commençaient à emplir l'air de leurs cris.

Trois hommes se tenaient debout, près de la chapelle, tandis que quatre chevaux étaient attachés par la bride, à quelques pas d'eux, aux arbustes qui poussaient dans les interstices.

Ces hommes étaient le fils de l'avocat Mouton, Grabuge, le bandit de mer dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, et Kalu, le Javanais.

Ce dernier se tenait un peu à l'écart, les bras croisés, et la tête penchée comme à son habitude ; aucun d'eux ne parlait, et tous étaient sombres comme des démons en train d'exécuter une infernale besogne, et attendant les ordres et la direction de leur chef.

Ils n'eurent pas, d'ailleurs, longtemps à attendre.

Un pas résonna sur le pavé, une ombre glissa le long des murailles, et Rodolphe Mortagne apparut devant eux.

Il était extrêmement agité, avait l'air inquiet, mais sa voix était sèche, brève et pleine d'autorité.

—Etes-vous prêt ? demanda-t-il.

*Etes-vous ?* dit le jeune Mouton, d'un ton d'assez mauvaise humeur ; voilà deux heures que nous sommes ici. Où avez-vous été ?

—Là bas, près de la chaumière. Montez sur cette pile de pierres, et vous l'apercevrez, entre les arbres. Le jeune homme obéit, et grimpa sur une élévation formée par les débris de ce qui avait été autrefois une belle tour, mais qui n'était plus qu'une masse informe recouverte par des plantes et des buissons.

—Voyez-vous ?

Mortagne lui indiqua une petite chaumière blanche qui n'était qu'à quelques centaines de pas de l'abbaye.

Il fit un signe de tête affirmatif, sans parler.

—Je suis resté tout le temps sous sa fenêtre, reprit Rodolphe. Sa chambre est au rez-de-chaussée, et est séparée par une pièce de celle de sa mère.

—Vous lui avez parlé ?

—Non ; mais j'ai agité mes mains ainsi,—et il fit les mêmes gestes que

Emma lui avait vu faire en dehors de la chaumière de la mère Mathieu ;— elle est venue, chaque fois, à la fenêtre.

—Vous a-t-elle vu ?

Elle avait les yeux ouverts, mais certainement elle ne voyait pas. Elle a obéi à ma volonté, plus puissante que la sienne,—voilà tout.

Mouton regarda son compagnon d'un air incrédule.

Une drôle d'idée, dit-il, de demander à quelqu'un qui n'est pas une bête, de croire qu'on puisse voir à travers des murs de pierre ou à travers la terre, et que vous puissiez magnétiser une personne quelconque.

—Je n'ai pas dit une personne quelconque ; au contraire rien n'est plus difficile que d'en trouver une dont la nature soit complètement apte à subir l'influence. Jeanne est justement une de ces natures là.

Mouton allait répliquer, mais son compagnon l'arrêta, en lui demandant brièvement, et avec une certaine hauteur— “ Tout est-il prêt ?

—Tout.

—Alors, vous jugerez par vous-même de la réalité ou de la fausseté du pouvoir que je me vante de posséder.

Soudain, il étendit le bras droit et parla.

—Viens ! dit-il ; par le pouvoir de la volonté qui, t'ayant dominée une fois, doit te dominer toujours, je t'ordonne de venir *ici* !

Mouton tressaillit, car une personne vêtue de blanc et marchant rapidement, apparut dans le sentier, qui conduisait de la chaumière aux ruines de l'abbaye.

—Ne vous avais-je pas dit qu'elle viendrait ? cria Rodolphe, en se tournant vers son compagnon. Elle n'avait pas le choix ; je l'ai appelée, et la voici !

Ils descendirent, et donnèrent l'ordre à Grabuge, qui n'était autre que le capitaine du *faucon blanc*, dont Mortagne s'était assuré les services, de conduire les chevaux derrière l'abbaye, le mettant ainsi dans l'impossibilité de voir ou d'entendre ce qui allait se passer ; puis ils se placèrent contre la chapelle, et attendirent.

La jeune fille glissant toujours avec le même mouvement étrange, passa sous l'arche de la chapelle, et s'arrêta à quelques pas d'eux.

—Elle est somnambule, dit Mouton.

Rodolphe lui saisit le bras avec une main de fer.

—Silence ! murmura-t-il ; voulez-vous donc rompre le charme ?

Il se tourna ensuite vers Jeanne, la fille de la mère Mathieu, que l'on a sans doute reconnue, et étendit la main, en faisant un geste.

—Asseyez-vous, dit-il.

Sans regarder dans la direction de la voix, sans répondre une parole, la jeune fille obéit machinalement et s'assit sur un large fragment de pierre à trois ou quatre pieds du magnétiseur.

Mortagne se tourna vers le fils Mouton.

—Donnez-moi la lanterne, dit-il.

Il promena la lumière en avant, en arrière, sur les yeux de Jeanne. Pas un mouvement, pas même un tremblement des cils ne troubla la calme expression du visage.

—Elle dort ! dit Rodolphe.

—Aussi fort qu'une église, ajouta son compagnon.

Mais ce n'était pas un sommeil ordinaire. Ses grands yeux pâles étaient ouverts et fixes ; la vision semblait être tournée vers l'intérieur, comme si un voile avait été passé entre elle et les objets du dehors.

—Dormez ! dit Mortagne, avec un ton de commandement.

—Je dors, répliqua la jeune fille, en entr'ouvrant à peine les lèvres.

—Ne voyez-vous rien au-dessous de l'endroit sur lequel nous sommes ? demanda Rodolphe, en frappant la terre du pied ?

Il y eut une pause, puis Jeanne répondit ?

—Je vois.

—Quoi ?

—Un tombeau... beaucoup de tombeaux ?

—Que voyez-vous encore ? demanda-t-il.

Il y eut une autre pause, après laquelle elle répondit lentement.

—Rien. Je ne vois rien que les ossements des morts.

—Cherchez.

Il y eut une autre pause, qui, cette fois, fut plus longue que les autres.

Enfin elle poussa un cri aigu.

—Je vois ! s'écria-t-elle ; mais cette vue m'éblouit.

—Qu'est-ce que vous voyez ? demanda Mortagne ; parlez, je le veux !

La figure de la somnambule prit une expression d'étonnement et d'admiration.

—Je vois de l'or, dit-elle, beaucoup d'or, des plats, des coupes, des chandeliers incrustés de pierres précieuses, des croix ornées de diamants ! mais cela m'éblouit... je ne puis regarder davantage !

Landri qui tremblait de tous ses membres, tant son émotion était grande, regarda tour à tour Jeanne et Mortagne : ce dernier était radieux de triomphe.

—A quelle profondeur voyez-vous ces objets ? demanda-t-il.

—Bien bas, bien bas, à vingt, non, à trente pieds au moins !

—Certes ! murmura Landri, douze hommes ne suffiraient pas pour creuser à une pareille profondeur, avant... .

Mortagne lui fit signe de se taire.

—Éveillez-moi ! éveillez-moi ! j'étouffe !

Son visage s'agita un moment, ses mains remuèrent faiblement.

—Le passage ! où est le passage qui mène aux tombeaux ? dit Mortagne, d'un ton de froide autorité.

La somnambule, comme si elle eut été subitement galvanisée, se leva sur ses pieds.

—La pierre, dit-elle, la pierre sur laquelle j'étais assise ! otez-la, il y a un escalier dessous !

Rodolphe appela Kalu qui, semblable à une statue de bronze, se tenait debout et immobile dans l'ombre, complètement indifférent à la scène dont il était témoin.

Grâce aux efforts réunis des trois hommes, la pierre fut déplacée, et ils se mirent à creuser.

En très-peu de temps, ils eurent enlevé une quantité de terre considérable.

Landri poussa un cri.

—Une trappe, dit-il.

Ils eurent beaucoup de difficultés à soulever le bois dont les gonds étaient rouillés par le temps ; mais enfin, ils y parvinrent, et alors ils aperçurent les marches d'un escalier.

Mortagne descendit le premier, en se guidant avec la lumière de la lanterne, et en tenant la somnambule par la main.

Landri et le Javenais les suivaient.

L'escalier, qui était long et étroit, et presque perpendiculaire, les conduisit dans un vaste caveau.

Il était vide !

Tous les regards se tournèrent vers la somnambule.

—Conduisez-moi le long des murailles, dit-elle.

Ils obéirent.

Elle fit, en touchant la surface des pierres avec le bout des doigts, la moitié du tour de la caverne, et s'arrêta :

—Ici, dit-elle, par ici !

Mortagne prit un pic des mains de Kalu, et frappa de toutes ses forces à l'endroit qui lui était désigné.

Kalu lui-même ne put retenir un cri d'étonnement en voyant l'instrument s'enfoncer jusqu'au manche dans la muraille.

Il y avait là une ouverture qu'on avait remplie avec du plâtre.

Cette ouverture conduisait à un autre escalier, plus large que le premier, qui descendait dans les entrailles de la terre, et aboutissait enfin dans une chambre longue, voûtée, de chaque côté de laquelle étaient rangés des tombeaux.

C'était le tombeau funéraire des moines de l'abbaye de Beauchamp.

Au plafond étaient suspendues des lampes, dont la lumière était éteinte depuis de longues années. A un bout était un autel, richement sculpté, supporté par six colonnes de marbre blanc ; mais tous les ornements précieux qui l'avaient autrefois décoré avaient disparu.

Voyez-vous encore le trésor ? demanda Mortagne.

Il se passa quelques minutes avant que la jeune fille répondit.

—Levez la pierre, dit-elle ; puis, jetant un cri de souffrance et d'agonie, elle ajouta :—Je vous en prie, éveillez-moi, ou je meurs !

Ils levèrent la pierre, et telle était leur anxiété qu'ils ne firent seulement pas attention à la prière de la jeune fille.

La tombe aussi était vide ; mais en frappant contre le marbre, ils s'aperçurent qu'ils ne tenaient pas.

Ils l'arrachèrent et ils virent d'autres marches encore !

—Prenez-moi la main, dit-elle enfin, et faites-toucher chacun des tombeaux, l'un après l'autre.

Elle toucha successivement les inscriptions latines qui étaient gravées sur les tombes, et les lut correctement.

Elle s'arrêta devant un mausolée, et lut d'une voix claire et sans hésitation.

*Ici nul ne repose. Celui qui entrera dans cette tombe trouvera le bonheur.* C'était un escalier tournant, dont le premier degré commençait dans la tombe.

Mortagne fut le premier à descendre. Arrivé en bas, il jeta un cri.

L'indien, comme toujours, resta silencieux ; ses yeux seuls trahirent son étonnement.

Ils étaient entrés dans un large caveau, et ils chancelèrent comme des hommes frappés d'un coup de tonnerre.

Devant eux était le trésor décrit par Jeanne, la somnambule.

Rien ne manquait : coupes, vases, lampes, chandeliers, croix enrichies de diamants, coffrets précieux dans lesquels étaient renfermées les reliques des saints.

Le fils de l'avocat tomba à genoux en poussant un cri de joie. Tout ce qu'il y avait de vil et de bas dans sa nature prit le dessus : il rit, il cria ; puis, se relevant, il chancela, en touchant chaque objet tour à tour comme un homme ivre.

La voix de Rodolphe Mortagne le rappela à lui-même.

—Il faut transporter toutes ces richesses à bord du *Faucon-Blanc*, et cela le plus promptement possible, dit Rodolphe. Peut-on se fier à Grabuge ?

Landri regarda autour de lui avec des yeux où brillait l'avarice.

—Je ne me fie à personne, à présent !

—C'est vous qui me l'avez recommandé.

—Oui, oui, je le tiens. . . Je pourrais l'envoyer aux galères, si je voulais ; mais. . .

—Assez ! Il nous faudra lui confier au moins une partie de notre secret ; mais à nous trois, nous pourrons mettre tout cela en paquets et le transporter nous-mêmes en haut. Nous n'aurons pas besoin d'expliquer exactement la nature de notre marchandise.

Un long gémissement partit de la pièce au-dessus.

Landri saisit le bras de Rodolphe Mortagne, et lui murmura avec une expression de visage infernale :

—La fille !

—Eh bien ?

—Elle parlera ! sûrement qu'elle parlera ! Partout où il y a une femme, il n'y a pas de secret !

Mortagne était hardi, et méchant par dessus le marché. Elevé à l'école des aventures les plus étranges, et habitué, comme il l'avait été en Orient, à voir sacrifier sans égards la vie des hommes, il n'avait pas une conscience à s'alarmer d'aucune proposition, quelque dangereuse ou cruelle qu'elle fût.

Cependant, il tressaillit en plongeant ses regards dans les regards de tigre de son interlocuteur et en y lisant sa pensée.

Ce fut en baissant la voix qu'il répondit :

—Les somnambules, en s'éveillant, ne se rappellent rien de ce qui s'est passé pendant leur sommeil.

—En êtes-vous sûr ?

—Très-sûr.

Il s'arrêta comme frappé d'une pensée soudaine ; puis il ajouta d'un ton d'alarme :

—Mais si l'on venait à avoir des soupçons, et que cette jeune fille fut endormie, n'importe par qui, d'un sommeil magnétique, elle pourrait se rappeler ce qu'elle a vu ici.

Landri trembla. Il souffrait du double effet de l'avarice et de la crainte.

—Elle pourrait tout révéler ? dit-il.

—Oui, et sans en avoir l'intention.

Il y eut un long silence, durant lequel l'Indien s'occupait activement à emballer le trésor dans des sacs qu'il avait apportés.

En haut de l'escalier en spirale, au-dessus, continuaient à se faire entendre les gémissements de la pauvre somnambule.

—Le sommeil magnétique, avez-vous dit, hasarda Landry ; si vous ne l'éveillez pas !

—Elle s'éveillera elle-même, dans un temps plus ou moins long, selon le cas.

Le fils de l'avocat s'approcha de son compagnon, et lui dit d'une voix sifflante :

—Laissez-la s'éveiller *ici* !

—Comment cela ?

—Tous les gens du voisinage savent qu'elle marche en dormant ?

—C'est justement cette réputation qui a d'abord fixé mon attention sur elle, répliqua Mortagne.

—Quoi de plus naturel alors pour ses parents et ses amis que de suppo-



ser qu'elle s'est trompée de route, et qu'elle aura péri quelque part, vous me comprenez, Rodolphe ?

Tous deux échangèrent un coup d'œil plein d'une horrible cruauté.

Jeanne était condamnée !

Deux heures environ s'écoulèrent avant que tout le trésor fut transporté en haut, et chaque fois que Mortagne et son compagnon passèrent auprès de la malheureuse somnambule qui, toujours endormie, s'était affaissée sur les marches de l'autel, ils détournèrent les yeux, l'un par un sentiment de compassion, l'autre par un sentiment de crainte.

Ce ne fut qu'au moment de quitter le caveau pour la dernière fois, que Rodolphe Mortagne s'arrêta avec ses deux compagnons sur l'escalier, et dirigea un moment les rayons de la lanterne sur la pauvre fille.

—Un triste sort ! dit-il ; je serais tenté d'en courir les chances, et de la sauver.

—La sauver serait nous perdre ! lui répliqua Landri ; si vous voulez garder le trésor, qui nous a tant coûté à voir, venez !

—Il tira Mortagne par la manche, et celui-ci, tout en soupirant, passa dans la pièce au-dessus, et de là en plein air.

La trappe fut refermée, soigneusement recouverte de terre, et ils replacèrent la grosse pierre à sa place. Tout était comme auparavant, seulement, au lieu du trésor qu'on avait volé, le sombre tombeau renfermait un être vivant.

## XII.

### LE RÉVEIL DANS LE TOMBEAU.

Il serait impossible de dire exactement au bout de combien de temps Jeanne s'éveilla de son long sommeil : mais elle s'éveilla enfin.

Elle ouvrit lentement les yeux, et eut conscience de l'obscurité qui l'enveloppait comme une muraille.

C'était une obscurité qui l'oppressait, qui pesait sur ses paupières ; c'était, en un mot, l'obscurité de la tombe !

Pendant un moment, elle se crut dans la chaumière de sa mère, dans sa chambre, mais cette illusion se dissipa bien vite, car ses mains rencontrèrent le marbre froid des colonnes.

Elle se leva avec difficulté, chercha à pénétrer du regard autour d'elle. Une pensée terrible lui vint soudainement à l'esprit ; elle songea à ce sommeil magnétique auquel elle était sujette, et frissonna à l'idée qu'une des grandes craintes de sa vie était réalisée.

Sans doute, se dit-elle, son état léthargique s'était prolongé plus longtemps qu'à l'ordinaire ; on l'avait crue morte, et on l'avait enterrée vivante !

Elle rassembla ses forces et appela au secours, avec l'énergie du désespoir ; mais les échos seuls de la chapelle souterraine répondirent à ses cris.

Bientôt elle désespéra, et des sanglots convulsifs étouffèrent sa voix.

Elle se laissa tomber à genoux, pressa son front dans ses mains, et pria. Elle pria longtemps et avec ferveur, et l'espérance revint ranimer ses forces et son courage.

Elle ne se sentit plus seule dans cette affreuse obscurité : Dieu était là avec elle.

Alors, elle se releva, le cœur plus fort, et, d'un pas plus assuré, elle fit le tour de sa mystérieuse prison.

Nous ne chercherons pas à peindre les sentiments d'horreur qu'elle éprouva, en découvrant qu'elle était entourée de tombeaux.

—C'est quelque grand caveau, se dit-elle ; mais assurément ce n'est pas pour une personne comme moi qu'on l'a préparé.

Soudain elle poussa un cri et tomba.

C'était un cri de joie, car son pied avait heurté contre la dernière marche de l'escalier de granit. Elle monta vivement les degrés. Mais hélas ! ce ne fut que pour échanger sa prison contre une autre.

En quelques minutes elle se trouva dans la première pièce où elle était entrée avec Mortagne et ses compagnons. Elle recommença à promener ses mains le long des murailles, et, rencontrant l'escalier qui conduisait à la trappe, elle le gravit précipitamment ; mais plusieurs pieds de terre la séparaient du ciel, sans compter l'énorme bloc de granit que ses persécuteurs avaient eu tant de peine à remettre à sa place.

Alors, les mains déchirées par les efforts qu'elle avait faits pour se frayer une issue, et le cœur agité d'une émotion indicible, elle redescendit dans la chambre qu'elle venait de quitter.

Cependant, elle ne s'abandonna pas au désespoir : elle s'appuya contre le mur et réfléchit à ce qu'elle pouvait faire.

Il n'y avait pas deux minutes qu'elle était dans cette position, lorsqu'elle releva vivement la tête.

Elle avait sentie contre sa joue un air froid de l'humidité de la muraille.

Il devait y avoir de l'air, en effet, dans ce tombeau ; autrement, comment aurait-elle pu y vivre si longtemps ? Donc encore, il devait exister quelque ouverture qui communiquait avec le monde extérieur.

Suivant le courant d'air, qui frappait toujours son visage, elle vint toucher le mur opposé. Une partie de ce mur était formé de cailloux mal taillés, retenus ensemble par un ciment, et qui s'étaient, en grande partie, écroulés sous les efforts incessants du temps et de l'humidité. C'était par les interstices ainsi pratiqués que l'air entraît librement.

A force de patience, Jeanne réussit à détacher une des pierres, et elle s'en servit pour agrandir l'ouverture. Mais il s'écoula plus d'une heure avant qu'elle eût obtenu un espace assez large pour passer son corps.

Enfin, elle parvint à se glisser hors de la pièce ; et alors, elle se trouva dans un passage sombre, si étroit, qu'avec le plus léger mouvement des bras, elle en touchait les deux côtés à la fois.

Elle suivit l'espace d'environ un demi-quart de lieue ce passage, qui semblait sans issue, et qui se repliait et s'entremêlait comme un serpent dans les entrailles de la terre.

—En trouverai-je la fin ? se demandait la pauvre Jeanne, en s'arrêtant de temps en temps, épuisée et prête à tomber.

Mais le courant d'air qui continuait à souffler contre sa joue lui donnait espérance et courage, et elle reprenait bravement son chemin en avant.

Soudainement, un bruit frappa son oreille, un bruit faible d'abord et semblable au bourdonnement d'une abeille. Puis, il devint de plus fort, augmentant de volume à chaque pas qu'elle faisait.

Elle joignit les mains dans un élan de joie, car dans ce bruit, il n'y avait pas de mystère pour elle.

C'était la voix de la mer ! le bruit de ses vagues venant se briser contre les sables et les rochers de la baie.

Jeanne accéléra sa course. Elle trouva un angle dans le passage, et, pour la première fois depuis qu'elle était sous la terre, elle aperçut un filet de lumière.

Il scintilla dans l'obscurité comme une étoile. La pauvre fille se précipita vers ce point, l'atteignit, et, encore une fois, l'espérance s'évanouit de son cœur.

Le passage était fermé par un mur de roc solide.

Le filet de lumière était encore là, mais bien haut au-dessus de sa tête, et quand elle éleva avec égarement les mains pour le saisir, elle ne rencontra que la surface du rocher.

Alors le cœur lui manqua.

—Dieu n'a pas exaucé ma prière ! s'écria-t-elle ; et elle ajouta dans l'amertume de son angoisse :—Dieu lui-même m'a abandonnée !

Et, dans l'emportement de son désespoir, elle se jeta avec violence contre le rocher.

Ce fut son salut. Le rocher remua ! oui, elle ne pouvait en douter ; la large masse trembla sous le poids de son corps et de ses mains.

Alors, faisant appel à toute son énergie, elle poussa... Le roc tourna sur un pivot invisible, et un torrent de lumière vint tout à coup éblouir la jeune fille, et la força à reculer dans l'obscurité.

Le passage s'ouvrait sur une crique nue et déserte, à environ un quart de lieue de l'abbaye de Beauchamp, et à quelques pas de la mer, qui brillait, en ce moment, sous les rayons du soleil levant.

Jeanne jeta un cri de joie et s'élança dans le monde de la lumière et de l'air.

Puis, soudainement, mille émotions l'agitèrent ; ses nerfs se détendirent, elle sentit quelque chose de vague dans sa tête, elle chancela et saisit le rocher pour se soutenir.... Une seconde après, elle tomba évanouie sur le sol.

## XIII.

## UNE EXPLICATION ENTRE DELAGRAVE ET SA FEMME.

A son retour chez elle, où elle retourna sans sa fille, qui avait accepté l'invitation que lui avait faite madame de Beauchamp de rester quelques jours dans son manoir, madame Delagrave trouva son mari non-seulement plus sombre que d'habitude, mais encore dans un état de grande agitation.

Pour bien des raisons, Henri avait refusé d'assister à la fête de madame de Beauchamp.

Le danger qui l'environnait était imminent ; car il était évident que l'avocat Mouton avait la persuasion qu'Emma Keradeuc était l'héritière de la fortune du vieil Isaac. Il était presque aussi évident encore que le testament, qu'il avait cru détruit, existait et qu'il était dans les mains de son adversaire.

La première tentative contre la vie d'Emma avait échoué, échoué par suite d'un accident ; une autre pouvait être plus heureuse.

Delagrave n'éprouvait rien qui ressemblât à du repentir. Sa nature n'était que celle du tigre, qui, après s'être précipité d'un bond désespéré, s'il échoue, se tire lentement. Un échec ne faisait que l'exciter ; et, à mesure que les obstacles se dressaient sur son chemin, sa résolution grandissait et s'affermissait.—*A continuer.*

## AVIS.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable ; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juin de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies mentionnées ci-contre. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Evénements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

# NOTRE-DAME DE LOURDES.

---

Nous avons commencé à publier l'histoire des

## APPARITIONS DE NOTRE-DAME DE LOURDES,

dans le numéro du 15 novembre, 1870 ; cette publication finira dans le numéro de mars, 1871.

Dire qu'en moins d'un an, ce livre est arrivé, en France seulement, à sa *trente-cinquième* édition, c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire, après celui que N. S. Père le Pape Pie IX en a bien voulu faire lui-même, dans le Bref dont il a honoré l'Auteur.

Sur les instances de beaucoup de personnes, vivement désireuses de voir ce livre se répandre partout, nous en avons fait tirer autant d'exemplaires, en un beau volume de 250 pages, estimé à 75 centins, que nous avons d'abonnés.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable ; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juin de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies mentionnées ci-contre. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Evénements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

L'Administration de l'*Echo* a fait tirer trois charmantes PHOTOGRAPHIES assez grandes pour figurer convenablement dans son EDITION DE NOTRE DAME DE LOURDES.

La 1ère représente Bernadette à genoux, priant devant les roches Massabielle.

La 2me représente la Ste. Vierge apparaissant à Bernadette, quand elle lui dit : Je suis l'Immaculée Conception.

La 3ème représente la grotte de Lourdes aujourd'hui et la Fontaine.

Ceux qui seront à même de recevoir cette PRIME, que nous sommes heureux d'offrir à nos abonnés, et qui seraient bien aises d'avoir quelque une de ces photographies, ou même tous les trois, n'aurons qu'à ajouter dix centins pour chacune d'elles, à leur choix, en nous indiquant celle ou celles qu'ils désirent.

---

Nous avons publié une autre édition populaire de NOTRE DAME DE LOURDES, d'où nous avons retranché quelques récits qui ne se rattachent pas immédiatement à ce grand événement. Prix 40 centins.

Fevrier 187

SOMMAIRE:

I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA:—  
Deuxième Partie :—La Société de Notre-Dame commence à réaliser les religieux desseins des rois de France.

CHAPITRE XII.—Quatrième guerre des Iroquois depuis 1657 jusqu'à 1660..... 81

I. LE REVEREND MESSIRE FAILLON, prêtre de St. Sulpice..... 89

II. NOTRE-DAME DE LOURDES :—(3ème article.)

LIVRE SEPTIEME.—Réserve de l'Evêque.—Murmures des multitudes.—Procès, condamnation et acquittement.—Fermentation populaire.—La saison des eaux.—Le public enropéen.—Dernière Apparition.—Faits étranges.—Visions illustres.—Analyse définitive du professeur Filhol.—Ordonnance de l'Evêque, constituant une Commission. Lettre du Ministre des Cultes à l'Evêque de Tarbes.—Réponse de ce dernier..... 96

IV. LA FILLE DU BANQUIER :—(Suite.)..... 145

—0—

AVIS.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable ; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juin de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies mentionnées à la page précédente. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition pop laire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Evénements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

(Voir page précédente.)

3. Les Abonnés de Montréal DEVRONT payer leur abonnement au Bureau même de l'*Echo*.

# L'ECHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL

---

TREIZIEME ANNÉE

NOUVELLE SERIE.—TOME V

---

No. 3.—Mars 1871.

---



Montreal:

BUREAU, A LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME,  
VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.

1871.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, un magnifique volume in-8°, avec table, de 960 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois, . . . . . \$1.00

Un an, . . . . . \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

---

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en arrière pour leur payement, de nous le faire parvenir au plus tôt.

---

Tout ce qui concerne l'administration de l'*Echo* doit être adressé *franco* à Mr. JEAN THIBODEAU, gérant.

**JEAN THIBODEAU,**

No. 327, RUE NOTRE-DAME,

Vis-à-vis le Séminaire,

**MONTREAL.**



# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE. EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

## CHAPITRE XII.

QUATRIÈME GUERRE DES IROQUOIS DEPUIS 1657  
JUSQU'À 1660.

XIV.

Les Agniers ramènent le père Le Moyne et demandent la liberté des prisonniers de leur nation.

Les trois députés Agniers, à qui M. D'Ailleboust avait donné audience au mois de février précédent, avaient promis, comme on l'a vu, de ramener au printemps le P. Le Moyne et les assassins des trois Montréalistes ; et, sur la fin du mois de mai, des sauvages de cette nation arrivèrent à Villemarie avec le P. Le Moyne seulement. Depuis peu, M. de Maisonneuve avait fait mettre aux fers deux sauvages Agniers : ceux qui conduisirent le P. Le Moyne, en ayant été avertis, le prièrent de les mettre en liberté, l'assurant que leurs compatriotes n'avaient point rompu la paix avec les colons ; en effet, ils ne s'étaient portés à aucun acte d'hostilité contre eux depuis quatre ans. A la prière de ces Agniers et à celle du P. Le Moyne, M. de Maisonneuve relâcha les deux prisonniers, qui descendirent avec les autres pour se rendre à Québec ; et à leur passage aux Trois-Rivières, le Gouverneur de ce lieu leur adjoignit cinq autres Agniers pour les conduire au Gouverneur général. Lorsque ce convoi fut arrivé à Québec, M. d'Ailleboust convoqua une assemblée de Français, de Hurons et d'Algonquins pour entendre ces nouveaux ambassadeurs. Il répondit que ceux qui avaient amené le P. Le Moyne retourneraient dans leur pays avec quelques prisonniers et avec des présents, pour inviter les anciens à aller trouver le Gouverneur général, afin de conclure une paix universelle entre toutes les nations ; mais qu'en attendant on retiendrait toujours dans les prisons Françaises une partie des Agniers, qu'on traiterait convenablement. Ces députés repartirent pour

leur pays au mois de juin, et ce fut par là que M. d'Ailleboust termina son administration en remplacement de M. d'Argenson, qui enfin arriva à Québec, le 11 juillet 1658, ainsi qu'il a été dit.

## XV.

## Hostilité des Iroquois à Québec.

Mais, comme si la retraite de M. d'Ailleboust eût haussé le cœur aux Iroquois et augmenté leur audace, ils osèrent bien, dès le lendemain 12, tomber sur des femmes Algonquines, à Québec même. M. d'Argenson était sur le point de se mettre à table, lorsqu'on cria : " Aux armes," et qu'on annonce que les Iroquois tuent des Algonquins, dans un lieu si peu éloigné que, des maisons voisines, on entendait les voix des agresseurs et celles des attaqués. Il quitte aussitôt la compagnie et court avec des hommes armés pour donner la chasse aux Iroquois. Ceux-ci avaient déjà tué une femme et pris deux autres femmes Algonquines, avec leurs enfants. Dans cette extrémité, l'une des deux montra tant de résolution et de courage, qu'elle perça de son couteau le ventre d'un de ces Iroquois ; ce qui effraya si fort les autres, qu'ils laissèrent là leurs armes, leurs bagages, leurs femmes et les enfants, et prirent la fuite. Ces deux femmes, ainsi délivrées, apportèrent leur butin aux pieds de M. d'Argenson ; mais l'une d'elles avait été blessée si cruellement, qu'elle mourut quelque temps après. A trois jours de là, le 15 juillet, le nouveau Gouverneur fut encore obligé de courir à l'ennemi ; il n'en trouva que les pistes ; et après six heures de marche, il prit le parti de ramener ses gens à Québec. Ces hostilités étaient journalières, à cause de l'audace des Iroquois, qui semblait aller toujours croissant. La Mère de l'Incarnation, dans une lettre du 24 août suivant, en rapportait un nouvel acte, dont sa communauté fut la victime. " Un grand tourbillon, accompagné d'un coup de tonnerre, dit-elle, ayant renversé la grange de notre métairie, ainsi que notre laboureur, et tué nos bœufs, il ne restait plus en ces lieux-là, éloignés d'un demi-quart de lieue de notre monastère, qu'une petite maison où nos gens de travail avaient coutume de se retirer. Le 22 de ce mois, sur les huit heures du soir, des Iroquois ont appelé, de loin, un jeune homme qui y demeurait seul pour y faire paître nos bœufs, à dessein, comme l'on croit, de l'emmener vif : ce qu'ils avaient fait à l'égard d'un vacher quelques jours auparavant. Ce jeune homme en demeura si effrayé, qu'il quitta la maison pour aller se cacher dans les halliers de la campagne. Etant revenu à soi, il nous est venu dire ce qu'il avait entendu ; et aussitôt nos gens, au nombre de dix, sont partis pour aller défendre la place. Mais ils sont arrivés trop tard, ayant trouvé la maison en feu et nos bœufs dispersés."

## XVI.

M. D'Argenson manque d'hommes pour repousser les Iroquois.

Quoique la colonie Française se multipliât considérablement, et qu'au rapport de cette Religieuse, le pays, quant au nombre des habitants, ne fût plus reconnaissable, il s'en fallait beaucoup, comme on le voit par ces détails, qu'on fût en assurance à Québec, et qu'on pût réduire les ennemis à leur devoir. “ La plupart de nos gens, lit-on dans sa relation de 1659 à 1660, plus accoutumés à manier la houe que l'épée, n'ont pas la résolution du soldat. Il y a quelque temps que M. notre Gouverneur, donnant, en chaloupes, la chasse aux ennemis et se voyant proche du lieu où ils s'étaient retirés, commanda qu'on mit pied à terre : personne ne branla. Il se jette le premier à l'eau jusqu'au ventre : tout le monde le suivit.” M. d'Argenson écrivait lui-même le 5 septembre 1658 : “ Je souhaiterais que nous eussions autant de trêves avec les Iroquois qu'ils nous obligent souvent à les suivre. Le lendemain de mon arrivée, nous les eûmes sur les bras ; et, trois jours après, je partis avec ce qu'il y a d'habitants capables de pareille course, au nombre de soixante. (\*) Il est absolument nécessaire que j'ai sous moi deux personnes à qui je laisse le commandement, lorsque je suis obligé de quitter Québec pour tâcher de joindre les ennemis, et même que je puisse envoyer contre eux lorsqu'ils sont en petit nombre. L'un des deux commanderait en mon absence, et je destine pour cela M. d'Ailleboust des Musseaux ; l'autre serait pour commander dans le Fort. Un appointement de mille livres que je diviserais en deux, suffirait pour cela.

## XVII.

Défricheurs nécessaires pour procurer la sûreté de Québec. Pauvreté du pays.

“ Mais les Iroquois me donneraient peu d'inquiétude, si nous avions, dans le magasin, de quoi fournir à la dépense. Voulez-vous que je vous dise, en un mot, ce qui nous serait absolument nécessaire pour bien établir le pays et l'empêcher de craindre les Iroquois ? Il nous faudrait cent hommes de travail transportés ici et entretenus. C'est le plus grand secours que l'on pût donner à ce pays et le vrai moyen d'appuyer l'Évangile. Un fléau aussi dangereux que la guerre est la pauvreté sans laquelle nous ne serions guère en crainte ; car si nous avions de quoi entretenir quelques hommes, je ferais couper tous les bois les plus proches qui empêchent la communication de plusieurs habitations. Je prévois une grande difficulté à pouvoir subsister dans ce pays, et il m'est difficile d'aller bien loin avec mes appointements. Vous ne pouvez vous

(\*) La relation de cette année 1658 est inexacte en portant à deux cent cinquante le nombre des hommes qui, dans cette circonstance, accompagnèrent M. d'Argenson.

“ imaginer la cherté des vivres, outre la difficulté qu'il y a d'en avoir.  
 “ Les habitants sont dans une extrême pauvreté et tous insolubles aux  
 “ marchands. Cette pauvreté procède, en partie, de l'avisement de la  
 “ traite ; et il faut absolument y remédier, en obligeant de faire la traite  
 “ en commun. ”

## XVIII.

Faiblesse où M. d'Argenson se voit réduit.

Dans cet état de choses, il était difficile à M. d'Argenson d'opposer aux Iroquois une vigoureuse résistance ; il avait cependant, dans ses prisons-vingt et un des plus fameux des Agniers, qui, tous, étaient fort impatients de se voir ainsi à l'étroit, quoiqu'on eût soin de les bien traiter. Ils le prièrent d'envoyer l'un d'eux dans leur pays pour renouer la paix et y ramener les missionnaires ; et il y renvoya, en effet, deux Agniers avec quatre présents. Par l'un de ces présents, il assurait la vie des prisonniers ; par le second, il se plaignait de ce qu'ils n'étaient pas venus au pourparler assigné à Villemarie ; le troisième était pour se plaindre de ce qu'au lieu de renvoyer les prisonniers Français, ils étaient, au contraire, venus en guerre ; enfin, par le quatrième, il leur témoignait que la retraite d'Onnontagué avait été faite sans animosité. C'était tout ce que pouvait M. d'Argenson, dans l'état de faiblesse où se trouvait alors la colonie. Vers ce temps, Villemarie remporta quelque léger avantage sur des Iroquois d'Onnontagué, venus en guerre avec le chef de cette bourgade.

## XIX.

Etat de Villemarie au milieu de ces hostilités.

Seize de ces barbares s'étant mis en embuscade près de Villemarie, on les découvrit, et, après quelques décharges de mousqueterie, on leur dit, pour les attirer, qu'on avait de leurs gens au Fort. La chose était vraie dans un sens ; car, depuis un an, M. de Maisonneuve y retenait prisonnier un Onnontagué et sa femme. Les autres furent assez crédules pour approcher ; on fondit alors sur eux : deux demeurèrent sur la place, et quelques autres furent pris. Le surlendemain, des ambassadeurs de cette même nation arrivèrent à Villemarie, ramenant deux Français ; en échange, M. de Maisonneuve leur rendit l'ancien prisonnier et sa femme, avec une petite fille née en prison, et retint tous les autres. Ces hostilités journalières, qui rendaient la culture des terres pleines de périls, pouvaient exposer les colons à manquer des vivres nécessaires à leur subsistance ; et c'est ce qui serait arrivé l'année 1658, si les prêtres de Saint-Sulpice eussent conduit avec eux, dans leur premier embarquement, un grand nombre d'hommes, comme ils l'avaient d'abord résolu. M. de la Dauver-

sière, qui connaissait mieux que personne les besoins de la colonie, les assura, par un pieux stratagème, qu'ils y trouveraient autant d'hommes qu'ils voudraient en employer au travail, et qu'ils eussent à y porter plutôt des étoffes et des vivres : ce qu'ils firent en effet. La Providence pourvut par là à la conservation de Villemarie, qui se trouvait dans un si pressant besoin de ces choses que, sans cela, dit M. Dollier, il n'y eût pas eu moyen pour elle de subsister. Nonobstant ce secours, arrivé si à propos, elle aurait beaucoup souffert le reste de cette année 1658, si M. d'Argenson, à son arrivée de France, ne l'eût approvisionnée. " M. l'abbé de Queylus pourra vous témoigner, écrivait-il au baron de Fancamp, que je n'ai pas eu plus d'affection pour Québec que pour Montréal, et que j'ai donné à M. d'Ailleboust les hommes et les vivres dont il m'a dit avoir besoin, et qui leur ont été nécessaires."

## XX.

Prisonniers Iroquois qui s'échappent de Villemarie et de Québec.

Nous ignorons les coups qui eurent lieu vers ce temps à Villemarie ; seulement nous apprenons, par le *Journal des Jésuites*, qu'au mois d'octobre il y avait, dans les prisons du Fort, onze prisonniers Onnontagués, et que ceux-ci, craignant le juste châtement que méritait leur trahison, rompirent deux barreaux de fer de leur prison et s'échappèrent tous par la fenêtre, le 19 octobre de cette année 1658. L'année suivante, des Iroquois détenus dans les prisons du château Saint-Louis, à Québec, en firent autant. " Notre Gouverneur est en campagne, écrivait la Mère Marie de l'Incarnation ; ce qui l'a fait sortir est que les Iroquois qu'il tenait prisonniers entre de bons murs, fermés de portes de fer, ayant appris que leur nation avait rompu la paix, et croyant qu'on ne manquerait pas de les brûler tout vifs, ont forcé cette nuit leur prison et sauté les murailles du Fort. La sentinelle, les voyant, a fait le signal pour avertir, et aussitôt l'on a couru après eux ; je ne sais pas encore si on les a pris : car ces gens-là courent comme des cerfs." Dans cette même lettre, elle disait que les Iroquois avaient déjà pris ou tué neuf Français aux Trois-Rivières, en une rencontre où l'on ne les attendait pas et où même on ne croyait pas qu'ils eussent de mauvais desseins, et que depuis on avait tué onze de leurs gens. Aussi, ajoute-t-elle, " les affaires de ce pays sont comme elles étaient avant que les Iroquois eussent fait la paix."

## XXI.

Pendant deux ans et demi Villemarie ne perd qu'un seul homme.

Il est bien étonnant que, la guerre étant ainsi allumée, et les colons de Villemarie, plus exposés que tous les autres aux hostilités et aux surprises des Iroquois, se trouvant dans la nécessité d'en venir fréquemment aux mains avec ces barbares, ils n'aient eu cependant qu'un seul homme de

tué depuis l'assassinat de Jean de Saint-Père et de ses compagnons, arrivé le 25 octobre 1657, jusqu'au 19 avril 1660, c'est-à-dire, dans l'espace de deux ans et demi de continuelles hostilités. Le colon dont nous parlons ici, Sylvestre Vacher, dit Saint-Julien, âgé d'environ trente-sept ans, fut tué par les Iroquois, le 26 octobre 1659, vers le *lac aux Loutres*. On désignait ainsi une étendue d'eau qui se trouvait proche de Villemarie au bas du coteau de Saint-Pierre, fréquemment infesté par les ennemis. Le 23 octobre 1660, M. de Maisonneuve, en exécution du contrat de fondation de l'Hôtel-Dieu, du 8 mars 1650, ayant donné aux pauvres de l'Hôtel-Dieu des terres situées au *lac aux Loutres*, ajoutait qu'elles ne seraient bornées et arpentées que *lorsqu'on pourrait le faire en sûreté des Iroquois*. Cette clause montre avec quelles précautions il veillait à la conservation de la colonie, et que si, pendant deux ans et demi, il ne perdit qu'un seul homme, on doit attribuer cet avantage à sa rare prudence et à sa sage fermeté, qui n'étaient pas moindres que sa valeur et son courage. M. Dollier rapporte, en effet, que, chacun se tenant bien sur ses gardes, on se mit à couvert des embuscades des ennemis.

## XXII.

Ordonnance de M. de Maisonneuve pour la sûreté des colons et du pays.

Voici quels furent les moyens de précaution employés par M. de Maisonneuve dans des circonstances si périlleuses, et il ne sera pas hors de propos de le laisser parler lui-même, en rapportant les ordonnances qu'il crut devoir faire aux colons. Après l'assassinat de Jean de Saint-Père et des autres, et le massacre des Hurons par les Onnontagués, il prescrivit le règlement suivant, le 18 mars 1658 :

“ Paul de Maisonneuve, Gouverneur de l'île de Montréal et des terres qui en dépendent.—Quoiqu'on ait toutes sortes de motifs de se tenir sur ses gardes, dans ce lieu de Villemarie, pour éviter les surprises des Iroquois, surtout depuis le massacre qu'ils ont fait des Hurons-entre les bras des Français, contre la foi publique, et le meurtre de quelques-uns des principaux habitants de ce lieu, le 25 octobre dernier ; néanmoins, par une négligence universelle, les choses en sont venues à ce point, que les ennemis pourraient s'emparer avec beaucoup de facilité de cette habitation, s'il n'y était pourvu par quelque règlement. En conséquence, nous ordonnons ce qui suit :

“ 1o. Chacun tiendra ses armes en état et marchera ordinairement armé, tant pour sa défense particulière que pour donner secours à ceux qui pourraient en avoir besoin.—2o. Nous ordonnons à tous ceux qui n'auraient point d'armes d'en acheter et de s'en fournir suffisamment, ainsi que des munitions, et nous défendons d'en vendre ou d'en traiter aux sauvages alliés, qu'au préalable chacun des colons n'en retienne ce

“ qu’il sera nécessaire pour sa défense.—3o. Pour que tous fassent leur  
 “ travail en sûreté, autant qu’il est possible, les travailleurs se joindront  
 “ plusieurs de compagnie, et ne travailleront que dans des lieux d’où ils  
 “ puissent se retirer facilement en cas de nécessité.—4o. De plus, chacun  
 “ regagnera le lieu de sa demeure tous les soirs, lorsque la cloche du Fort  
 “ sonnera la retraite, et fermera ensuite sa porte. Défense d’aller et de  
 “ venir, de nuit, après la retraite, si ce n’est pour quelque nécessité abso-  
 “ lue qu’on ne pût remettre au lendemain.—5o. Personne, sans notre per-  
 “ mission, n’ira plus loin, à la chasse, que dans l’étendue des champs  
 “ défrichés ; ni à la pêche, sur le fleuve, plus loin que le grand courant.  
 “ —6o. Défense à toutes sortes de personnes de se servir de canots, de  
 “ chaloupes et autres, qui ne leur appartiendraient pas, sans l’express con-  
 “ sentement des propriétaires, si ce n’est en cas de nécessité, pour sauver  
 “ la vie à quelqu’un ou pour empêcher quelque embarcation d’aller à la  
 “ dérive ou de périr.

“ Le présent règlement commencera d’être exécuté, selon sa forme et  
 “ teneur, cinq jours après sa publication. Le tout à peine, envers les con-  
 “ trevenants, de telles punitions que nous jugerons à propos.

“ Fait au Fort de Villemarie, ce dix-huitième jour de mars 1658.

PAUL DE CHOMEDEY.”

#### XXIII.

Autre ordonnance de M. de Maisonneuve, concernant les lieux de chasse.

Le dimanche suivant, 21 de ce mois, le successeur de Jean de Saint-Père dans la charge de greffier, Bénigne Basset, lut et publia cette ordonnance à l’issue de la grand’-Messe. Il l’afficha ensuite, selon la coutume à un poteau placé près de l’église et en remit une copie à Marin Janot, syndic des habitants. Mais, comme les plus sages ordonnances deviennent inutiles si on ne les fait exactement observer, M. de Maisonneuve, ayant appris que quelques particuliers s’autorisaient de la permission qu’il avait donnée à d’autres, comme malgré lui, d’aller à la chasse, pour y aller eux-mêmes, et par là s’exposaient au péril d’être pris ou tués par les Iroquois, i fit un nouveau règlement l’année suivante, par lequel il fut défendu absolument à toutes sortes de personnes, sous peine de punition, d’aller à la chasse ailleurs que dans les lieux désignés par sa précédente ordonnance. Dans les motifs de ce règlement, il fait observer qu’en se mettant ainsi journellement en danger d’être pris, ces particuliers seraient non-seulement la cause de leur perte et du malheur commun de cette colonie, mais qu’ils pourraient empêcher la conclusion de la paix générale, qu’on prétendait faire avec les Iroquois par le moyen de leurs gens détenus dans les prisons, en les obligeant de donner en échange des otages suffisants pour faire avec eux une paix solide.

#### XXIV.

M. de Maisonneuve fait construire la redoute du Côteau Saint-Louis.

Cependant, pour protéger les colons et défendre le pays, M. de Maisonneuve et M. d’Ailleboust, au nom des Associés de Montréal,

frent clover, l'année 1658, un nouveau moulin à vent, qui servit de redoute et qu'ils entourèrent d'abord d'un retranchement de pieux. M. d'Argenson écrivait l'année suivante : " On a commencé une redoute " et fait un moulin sur une petite éminence fort avantageuse pour la " défense de l'habitation, du moins du côté qu'ils appellent le *Côteau* " *Saint-Louis*." C'est ce qui fit appeler ce moulin du nom de *Moulin du Côteau*, pour le distinguer d'un autre déjà établi près du Fort, qu'on désigna dès lors sous les noms de *Moulin du Fort* ou d'*Ancien Moulin*. Cette redoute du Côteau se trouvait dans l'emplacement même qu'occupe aujourd'hui la place Dalhousie; elle fut reconstruite plusieurs fois, munie de pièces d'artillerie, et devint la citadelle de Villemarie, lorsque le Séminaire en eut donné le terrain au Roi.

## XXV.

Pour protéger Villemarie, on construit les maisons fortifiées de Sainte-Marie et de Saint-Gabriel.

Mais un plus grand secours procuré aux travailleurs et au pays par les prêtres de Saint-Sulpice, dès leur arrivée, fut l'établissement de deux maisons destinées à servir de logement et tout ensemble de défense aux hommes qu'ils employèrent à cultiver les terres situées tout autour. N'ayant point succédé encore à la Compagnie de Montréal, ils prirent ces terres à titre de concessions, comme avait déjà fait de son côté M. d'Ailleboust, ainsi qu'il a été dit. " Ces deux terres, Sainte-Marie et Saint-Gabriel, situées aux deux extrémités de cette habitation, dit M. Dollier, " servirent beaucoup à son soutien, à cause du grand nombre d'hommes " que ces Messieurs avaient en l'un et en l'autre de ces deux lieux, qui " étaient alors comme les deux frontières de Montréal. Il est vrai qu'il " leur en avait bien coûté, surtout les deux premières années, les hommes " étant alors très-rares et les vivres à très-haut prix; mais, les années suivantes, ils attirèrent de France quantité d'engagés," qui, y faisant leur résidence ordinaire, tenaient en assurance tout le pays. Ces deux bâtiments avaient été fortifiés, comme pour servir de redoute ou de citadelle; et celui de Sainte-Marie était mieux en état de se défendre qu'aucune autre maison qu'il y eût alors. Aussi aurons-nous à raconter, dans la suite, plusieurs traits de valeur dont il fut le théâtre (\*). L'autre bâtiment fut construit dans une plaine, autrefois inondée par un marais, et qu'on parvint à dessécher. On le mit aussi en état de défense; ce qui fait dire à Grandet, dans sa notice sur M. de Queylus : " Il bâtit en Canada un " *Fort*, auquel il donna le nom de Saint-Gabriel, son patron, afin de se " mettre à couvert des insultes des sauvages."

---

(\*) M. de Queylus, avant son départ du Canada, avait établi les maisons de Saint-Gabriel et de Sainte-Marie. S'il fit construire cette dernière dans un lieu éloigné de plus d'une demi-lieue de Villemarie, et par conséquent si exposé aux pilleries des Iroquois, c'est qu'apparemment il y avait là de grands espaces de terres, défrichées autrefois, probablement par les sauvages du village de *Tutonaguy*, dont parle Jacques Cartier, et qu'on pouvait les remettre en culture plus aisément et avec moins de dépenses; car le village de *Tutonaguy* semble avoir été situé dans le lieu même de Sainte-Marie (aujourd'hui en dehors de la barrière du Pied-du-Courant, puisque, d'après Cartier, ce village était environ à deux lieues au-dessous des Chutes d'eau, appelées ensuite de la *Chinco* qui convient très-bien à la position de Sainte-Marie.



## XXVI.

## Etablissement du Fief Closse pour la défense de Villemarie.

Toujours en vue de favoriser la culture des terres et la sûreté du pays, et aussi pour récompenser le mérite et la bravoure, M. de Maisonneuve, au nom des Associés de Montréal, donna à son Major, Raphaël-Lambert Closse, un fief de cent arpents de terre, à simple hommage et sans justice, situés tout auprès de Villemarie. Il paraît que, pour honorer la vertu et le dévouement du Major, les Associés lui avaient obtenu du Roi des lettres de noblesse ; car, tandis qu'auparavant il avait toujours été simplement qualifié, dans les actes publics, *sergent-major de la garnison*, nous voyons que, dans son contrat de mariage du 24 juillet 1657, on lui donne pour la première fois le titre d'écuyer ; et qu'enfin, le 9 décembre suivant, après l'arrivée de M. de Maisonneuve et celle des prêtres de Saint-Sulpice, il est dit : *noble homme écuyer*, sergent-major au Fort de Villemarie. En devenant possesseur de ce fief, le premier qui ait été accordé dans l'île de Montréal, et qu'il appela de son propre nom, M. Closse quitta le Fort et s'établit sur son fief même, y fit des défrichements considérables, et y bâtit une maison fortifiée, pour se mettre à couvert des Iroquois. Mais, s'y voyant trop isolé pour être secouru en cas d'attaque, il vendit, vers la fin de l'année suivante, à M. Souart, prêtre du séminaire, cinquante arpents de son fief, dont huit labourables à la charrue, et quatorze à la pioche, avec cette clause expresse, que M. Souart y ferait bâtir son logis principal *proche et à la défense* de celui du vendeur, *qui, sans cette condition, n'aurait pas consenti à la vente* (\*).

---

(\*) En faisant cet achat, M. Souart voulut favoriser l'établissement de la famille de Saily. Aussi donna-t-il à madame Anne Bourduceau, épouse de M. Arthur de Saily, ces cinquante arpents de terre, sous la condition d'y bâtir le logement convenu et de payer au séminaire une faible redevance annuelle.

(A continuer.)

## NOTICE

### SUR LE RÉVÉREND MESSIRE FAILLON,

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE.

(Suite).

Pendant le séjour des Papes à Avignon, des églises, des communautés, des Palais furent bâtis en nombre considérable, et devinrent les objets de la munificence pontificale. M. de Falloux, dans un célèbre discours *sur la puissance temporelle des Papes*, a remarqué qu'il est une époque du Moyen-Age restée à Rome, tout-à-fait stérile en monuments, et qui ne s'y trouve représentée par aucune trace notable, à cause, sans doute, de l'absence des Papes résidant alors à Avignon. Mais aussi cette dernière ville a grandement profité de ce que Rome perdit alors, et il en reste encore des signes magnifiques, et des chefs-d'œuvre qui ont fait d'Avignon comme une pieuse relique des siècles de foi, et un souvenir vivant de l'hospitalité donnée au vénérable vicaire de Jésus-Christ.

M. Faillon, dans sa jeunesse, vit ces précieux restes, et ils ne contribuèrent, sans doute, pas peu à former ce goût, qui l'a distingué pour l'art religieux ; il vit aux églises et aux monuments publics des autels, des stalles, des chaires qui sont des chefs-d'œuvre de décoration et de sculpture, des fresques des plus grands maîtres de l'Ecole Italienne du XV<sup>e</sup> siècle, tels que Simon Memmis, Giotto et Giottino si admirés de nos jours, et dont les génies du XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas effacé la gloire.

Il vit aussi ces dix tombeaux des Papes la gloire d'Avignon, admirables de style et d'élégance, et dont on peut dire qu'ils ne sont guère surpassés par les plus beaux du Vatican. Avec les connaissances qu'il avait, il savait apprécier également les constructions civiles et municipales des Papes, l'Hôtel de ville, le Palais Pontifical, qui est un des plus beaux modèles conservés des habitations princières du Moyen-Age ; enfin, cette enceinte de remparts accompagnés de tours, de doubles et triples portes que l'on a magnifiquement réparées dans ces derniers temps, comme l'un des plus beaux restes d'architecture militaire des anciens âges.

Après le départ des Papes, leur Souveraineté temporelle dans Avignon continua son œuvre, et y maintint toujours par ses légats, ses dignitaires ecclésiastiques et politiques, une vie religieuse, scientifique et littéraire dont on retrouvait encore des traces éclatantes, quand les mauvais jours de la Révolution furent écoulés.

C'est à cette Souveraineté des Papes que l'on doit attribuer les goûts sérieux et élevés, qui y ont produit un nombre considérable d'érudits, de théologiens distingués, d'archéologues, d'artistes, et en particu-

lier de quelques-uns des grands peintres de France parmi lesquels : Mignard, Parrocel et toute la famille des Vernet : Antoine, Joseph, Carle et Horace.

C'est aussi à cette influence que l'on peut attribuer la richesse de la Bibliothèque publique et du Musée de la ville, qui furent encore augmentés pendant le séjour de M. Faillon à Avignon, par les dons magnifiques d'un Archéologue Avignonnais, le docteur Calvet, qui laissa en 1812, outre 80,000 volumes, l'une des plus belles collections en médailles, bronzes, vases et verres antiques qui soit en Europe.

M. Faillon séjourna quelques années au Collège de la ville ; et ce furent des années bien employées pour la piété et la vertu, nous en aurons bientôt la preuve. Enfin ce fut là qu'il prit le goût et la bonne tradition des connaissances élevées qui le distinguèrent plus tard. On a pu remarquer que, dans la multitude de notions qu'il possédait, il y en avait qui marquaient le travail du collège même : ainsi une connaissance approfondie des langues classiques, comme il le montra si bien dans ses traductions des anciens auteurs, une véritable érudition des Annales de l'histoire sacrée et profane, et de tout ce qui s'y rapporte, une notion très-étendue et très-profonde sur les antiquités, les médailles et les monuments. Il avait aussi étudié les Arts, et il s'y trouvait d'ailleurs admirablement servi par des dispositions hors ligne, qui le mirent à même, plus tard, de dessiner comme un graveur ou un architecte, et même de mouler comme un habile sculpteur. Or, tous ceux qui ont la plus légère notion de ces arts savent qu'on ne peut y exceller comme il le faisait, à moins d'en avoir une pratique très-avancée dès la jeunesse.

Et ce qui peut d'autant mieux le faire présumer de M. Faillon, c'est qu'il était par excellence l'homme de l'occupation présente. Aussi une fois qu'il fut appliqué à la Théologie ou à l'Écriture Sainte, dans les séminaires, aucun de ceux qui l'ont connu ne peut supposer, que pendant la journée, il se fut réservé un instant, ou même une pensée pour l'initiation à la pratique des Beaux-Arts qui demandent tant d'instant et d'application, même pour ceux qui sont doués des aptitudes les plus remarquables.

C'était en ce moment que l'on réorganisait l'enseignement sur tous les points de la France bouleversée par dix années de tempête. Tous les esprits, effrayés des souvenirs de l'explosion si récente des plus mauvaises passions, sentaient vivement la nécessité d'un enseignement religieux ; même les hommes du nouveau pouvoir, et en particulier celui qui était à leur tête. Napoléon venait de rétablir la Congrégation des Frères, et regrettait l'anéantissement des Congrégations religieuses chargées de l'éducation, tandis qu'il avait complètement interdit la réimpression des mauvais livres qui avaient perdu les générations précédentes. Dans toute la durée de l'empire, on ne laissa réimprimer pas un seul exemplaire des

ouvrages de Voltaire, de Rousseau, et des auteurs impies du XVIII<sup>e</sup> siècle.

“ Tant que l'on n'apprendra pas à l'enfant, disait l'Empereur au Conseil d'Etat, qu'il faut être républicain ou monarchique, catholique et religieux, l'Etat ne formera pas une nation, il reposera sur des bases incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changements ; les Jésuites ont laissé un grand vide. J'aimerais mieux confier l'instruction à des Religieux, que de la laisser telle qu'elle est. L'instruction a toujours été accompagnée d'idées religieuses, et je ne comprends pas l'opposition de quelques gens aux Frères, etc.”

En même temps qu'on interdisait les mauvais auteurs, l'on était si près des ruines qu'ils avaient faites, qu'on n'entretenait dans l'université qu'une médiocre admiration pour le talent dont ils avaient pu revêtir leurs funestes idées.

Voici comment s'exprimait M. de Fontanes, le grand maître de l'Université, dans une de ses principales circulaires :

“ Nous avons vu en France ce qui s'est accompli dans l'antiquité ; chez les Latins, les auteurs du second âge, sauf Tacite, sont inférieurs pour l'art de la composition, les convenances, l'harmonie, les grâces, et ils ont aussi moins de substance, de vigueur, de vraie philosophie et d'originalité que Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live. La France offre les mêmes résultats ; à l'exception de trois ou quatre, vous verrez que Pascal, Fénelon, La Bruyère, Racine, Corneille, La Fontaine, Bossuet ont répandu plus d'idées justes et profondes, que ces écrivains à qui l'on donne l'orgueilleuse dénomination de penseurs, comme si l'on n'avait pas su penser avant eux, avec moins de faste et de recherche. ”

C'est ainsi que l'on comprenait alors l'enseignement, et telle fut la voie dans laquelle M. Faillon se trouva engagé, secondé par des hommes de talent, d'expérience, qui avaient vu les ruines des siècles passés, et qui pensaient que le salut était dans l'éducation et la direction des générations naissantes.

S'il en était ainsi dans les régions officielles, qu'en devait-il être dans ce pays de la Provence, si ferme, si impétueux et si impressionnable ?

La divine Providence avait magnifiquement proportionné les secours au besoin du temps, en suscitant des hommes de génie, de talents de différents genres, doués de qualités variées, il est vrai, mais qui ne s'excluaient pas, se complétaient, et en s'adressant à l'universalité des esprits, leur offraient un enseignement proportionné aux dispositions différentes de ceux qu'ils avaient à ramener aux principes de la vérité.

Les hommes politiques trouvaient de salutaires enseignements dans ce grand publiciste qui savait si bien proclamer la mission providentielle de la France, et montrer par quelles illusions et quelles infidélités elle avait mérité d'être purifiée par de si terribles épreuves, dans toutes les classes dont elle était composée.

Les esprits raisonneurs les plus séduits par le talent trompeur des sophistes du dernier siècle, trouvaient dans l'un des nouveaux apologistes, une puissance de raisonnement et une aptitude pour les matières philosophiques, qui les inclinaient à admettre les principes les plus inflexibles et les plus absolus du respect, que les peuples doivent aux formes de la société et aux bases de la vraie législation.

Un Prédicateur de talent, environné d'un auditoire immense dans la capitale de la France, exerçait une influence qui avait du retentissement dans tout le pays. Il exposait avec dignité et une logique irrésistible, une belle et complète apologie du Christianisme, et il élevait d'une manière suivie, et d'années en années, un puissant faisceau de vérités religieuses, qui présentait la Religion comme la base des connaissances humaines, l'appui des institutions politiques et sociales, et la solution à tous les problèmes qui intéressent l'esprit, le cœur et l'âme de l'homme.

Un autre apologiste d'un genre moins austère, mais aussi plus accessible aux masses, sans s'astreindre autant à la rigueur de la méthode, savait se montrer un puissant écrivain, et un peintre incomparable de la nature et des sentiments de l'âme. Il avait saisi et compris profondément les beautés si longtemps méconnues de la littérature sacrée et de toutes les créations religieuses ; il les exposait avec une force entraînante, et relevée par une magie de style qui créait une langue nouvelle pour des sentiments tout nouveaux ; il démontrait donc d'une manière qui captivait surtout la jeunesse, les magnificences de cette Religion dont les autres établissaient si solidement et si éloquemment les bases inébranlables.

Nous ne pouvons préciser jusqu'à quel point M. Faillon fut mis au courant de ce mouvement, qui entraînait les esprits vers une véritable renovation religieuse et morale ; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'en aucune contrée, l'apparition radieuse de ces génies chrétiens ne fut saluée avec plus de sympathie et d'enthousiasme qu'en ces pays où se passèrent les premières années de son éducation.

Enfin, en voyant M. Faillon, au sortir du collège, songer à entrer dans l'Etat ecclésiastique, on peut conjecturer avec une certaine assurance, que la direction qu'il reçut de ses maîtres ne fut pas très-éloignée de celle qu'il avait trouvée près de sa mère, dans les premiers enseignements de son enfance.

Lorsqu'il sortit du Collège, sa piété était si grande et les marques qu'il en donnait étaient si vives, que sa bonne mère, éclairée par une lumière surnaturelle, comprit que son fils bien aimé était appelé à l'Etat ecclésiastique par une prédisposition très-précise de la divine providence. Elle ne voulut pas, néanmoins, imposer sa manière de voir, et en mère prudente et remplie de l'esprit de discrétion, elle attendit que Dieu eut parlé au cœur du jeune homme.

Aussi, bien que convaincue de la réalité de cette vocation qu'elle re-

gardait comme la plus grande bénédiction du ciel, et comme la plus haute récompense accordée aux soins qu'elle avait prodigués, dès les plus tendres années, à son enfant si noble, si pur, si bien doué de tous les dons de l'intelligence et du cœur, elle se contenta de prier, et de recommander à la bonté infinie, le plus cher de ses vœux.

En fils dévoué et respectueux, M. Faillon, au sortir du collège, ouvrit son cœur à sa mère, et lui parla des divers sentiments qui agitaient son âme. Il lui semblait que Dieu l'appelait à lui, et cependant il ne voyait pas encore assez clairement la disposition divine à son égard, et en conséquence, il déclara à sa mère qu'il se proposait de rester dans le monde, de s'y préparer à un état, tout en cherchant à connaître sa destinée. Sa bonne mère se soumit en silence, persuadée que Dieu ne l'avait pas trompée, et qu'il saurait faire connaître sa volonté, en son temps et à son heure.

M. Faillon employa ces instants à fréquenter deux foyers d'instruction qui, plus tard, lui furent très-utiles, la Bibliothèque de la ville et l'Ecole de dessin du Gouvernement. A la Bibliothèque, il put s'initier aux sources principales des connaissances humaines, et c'est sans doute à cette époque que l'on peut rapporter ces vastes notions qu'il avait sur les grands maîtres de l'histoire religieuse et profane, les historiens de la Gaule édités par les Bénédictins, les ouvrages de Mabillon, les grands auteurs de Numismatique et d'Archéologie, tous ouvrages familiers aux lettrés et aux amateurs éclairés d'Avignon, parmi lesquels il comptait plusieurs de ses anciens professeurs. Enfin, aux Ecoles de dessin du Gouvernement, il put mettre à ses premiers essais et ses premiers efforts, cette perfection qui en firent ce qu'il fut véritablement, un artiste et un homme de métier consommé.

Lorsqu'une année environ fut ainsi écoulée, M. Faillon revint vers sa mère, et lui déclara que ses idées étaient tout-à-fait fixées, qu'il pensait connaître la volonté de Dieu sur lui, et qu'il lui semblait certain qu'il était appelé à l'Etat ecclésiastique. Alors sa mère bénit Dieu, voyant ses propres idées confirmées, et les plus puissants désirs de son cœur comblés. Elle envisageait, il est vrai, avec quelque peine, les séparations que cette destinée si grave allait imposer à son cœur de mère ; mais elle remerciait Dieu du bien qu'il accomplirait par son enfant. Plusieurs années après, elle aimait à s'entretenir de ces années d'épreuves, et elle bénissait toujours Dieu d'avoir accompli ses désirs, en voyant tous les fruits qui accompagnaient le ministère de son fils ; mais elle s'applaudissait de n'avoir pas cherché à prévenir les dispositions de la Providence.

M. Faillon entra au séminaire d'Aix vers 1815, et il commença sous la conduite de pieux Directeurs, cette vie du séminaire qu'il ne devait plus jamais abandonner et dont il pouvait si bien dire :

*Hæc requies mea in sæculum sæculi ;*

*Hic habitabo, quoniam elegi eam.*

Cette vie de retraite, de recueillement convenait bien à son âme ; et

enseignement de la doctrine sainte lui paraissait bien supérieur aux essais de la science et de la philosophie humaines. Nous l'avons entendu plusieurs fois parler du bonheur qu'il avait éprouvé en comparant les notions si hautes et si précises que donnent les maîtres de la Théologie avec les assertions si vagues et parfois si inconsistantes des docteurs, même les mieux intentionnés, de la Philosophie humaine. Quand il était sur ce sujet, il était inépuisable en citations, en comparaisons, en arguments présentés avec une vivacité et une verve qui charmaient presque autant que la solidité de la critique qu'il savait si bien faire goûter.

Enfin, dès les premiers jours, l'esprit du séminaire captiva tellement son cœur qu'il s'y appliqua tout entier, y trouvant constamment un nouvel aliment pour sa foi et sa piété.

Nous avons entendu raconter à un vénérable Directeur de Saint-Sulpice, qui était alors à Aix, les commencements de M. Faillon au Séminaire. On peut dire que par sa piété, son amour des saintes règles, son esprit d'obéissance qui parurent alors, il jeta les premiers bases de cette vie intérieure et de cet esprit ecclésiastique, qui firent l'admiration de tous ceux qui ont connu ce vénérable enfant de M. Olier, soit en France, soit en Amérique.

Toujours simple et calme, recueilli et uni à Dieu, mais accessible en tout temps et à tous, fervent dans les pratiques de piété, il était dévoué au travail, y mettant le plus vif intérêt, sans jamais paraître absorbé ; au contraire, plein d'une douce gaieté, d'une aimable ouverture de cœur avec ses maîtres et ses confrères.

Cela venait de ce que dans ses études, il ne cherchait ni à paraître, ni à profiter aux yeux du public de ce qu'il acquérait chaque jour. Il avait une si grande idée de l'étendue de la science ecclésiastique, qu'il était surtout frappé de ce qui lui manquait pour y arriver ; et il en a toujours été ainsi, ne se reposant jamais sur le passé, mais tendant continuellement à agrandir le cercle de ses connaissances.

Ce goût qu'il avait pour le travail, loin de songer à le mettre en lumière, il ne cherchait qu'à le surnaturaliser en l'offrant à Dieu pour le bien des âmes, et n'y voyait que la loi que Dieu a imposée à l'homme, loi d'épreuve et de souffrance. Embrassant avec bonheur la peine qui accompagne tout labeur sérieux et continu, disposition qu'il a portée jusqu'à l'héroïsme, il se montrait toujours de plus en plus infatigable, même lorsque l'âge et les infirmités lui avaient rendu le repos nécessaire.

Avec ces dispositions il conserva toujours une faible opinion de ce qu'il avait acquis, et cette opinion, il disposait les choses de manière à la faire partager aux autres. M. Faillon n'entraît dans aucune discussion, ne songeait pas à faire dominer ses idées, et il se comportait avec tous ses confrères de manière à laisser, même les moins instruits, libres de penser ce qu'ils jugeraient le plus convenable sur la matière de leur entretien.

Nous l'avons aussi entendu parler de ses premiers temps. Il avait rencontré au séminaire d'Aix, parmi les Directeurs, d'anciens Confesseurs de la Foi, et il garda toujours pour eux une profonde vénération. Ces prêtres, qui avaient passé par les angoisses de la Révolution, avaient senti profondément les malheurs de l'irréligion, et avaient conservé de tristes souvenirs de ces terribles événements. Ils racontaient les persécutions qu'ils avaient eues à supporter, chassés, exilés de leur pays, obligés de quitter l'ancien séminaire d'Aix pour s'en aller sur une terre étrangère ; et entr'autres faits caractéristiques de l'esprit qui les animait, ils racon-

taient, nous dit M. Faillon, que pendant toute la durée de leur voyage, étant réunis au Supérieur que M. Emery leur avait donné, ils pratiquaient la règle comme s'ils avaient été au séminaire. Le supérieur réglait la durée du voyage de chaque jour, les villes où l'on devait s'arrêter, les hôtels où l'on devait séjourner, le temps et le mode du trajet et du repos, sans que jamais un seul des Directeurs songea à faire non seulement aucune observation, mais même aucune suggestion, soit la veille sur ce que l'on ferait le lendemain, soit le matin sur ce qui arriverait dans la journée. C'est ainsi que s'accomplit tout ce voyage, avec la même régularité qu'au séminaire et avec la même indifférence sur tout ce qui pourrait s'y passer.

Avec les goûts qu'il manifestait<sup>\* \* \*</sup> pour l'étude, et les dispositions qu'il montrait pour la science, ses Maîtres pensèrent qu'il devait suivre les grands cours de Théologie ; il fut envoyé à Paris, vers l'année 1818.

Il est resté dans les papiers de M. Faillon un touchant souvenir de ce premier voyage vers Paris. C'est un cahier de dessins qu'il faisait pendant son voyage ; on voit que son goût se révélait, il copiait, chemin faisant, les Eglises qu'il rencontrait et qui le frappaient vivement ; car dans le Midi, malgré le nombre de jolies Eglises, il n'y a rien qui puisse entrer en comparaison avec les immenses et gigantesques cathédrales du Centre et du Nord de la France. Il passa par Vienne, Lyon, Dijon, Auxerre, Sens ; enfin il vit Paris, et il remarqua, comme il le disait ensuite lui-même, qu'au milieu de toutes les créations les plus riches des derniers siècles, il n'y a rien à comparer avec les monuments des Ages de Foi, comme Notre-Dame de Paris, St. Denis, St. Eustache, la Ste. Chapelle, St. Germain des Prés, St. Séverin, St. Germain-l'Auxerrois, St. Leu, St. Merry, tous ces bijoux de l'art chrétien qui devaient être, si souvent plus tard, le but de ses pieux pèlerinages.

Nous avons trouvé, dans le même cahier, des spécimens des études que M. Faillon faisait dans ces lieux de pèlerinages : des esquisses d'arcades, de fenêtres, de portes, de chapiteaux et de piliers ; mais surtout une collection complète de nervures, de profils étudiés avec le plus grand soin. On peut voir combien il avait compris que ce qui caractérise l'architecture religieuse, et ce qui en montre le génie, ce n'est pas tant la forme des arcades ogivales, et des faisceaux de colonnes, que l'étude des profils et le détail de l'ornementation. C'est ce qu'il a ensuite si bien montré en trois chefs-d'œuvre élevés sur ses plans : La Chapelle de la solitude à Issy, près Paris, l'Eglise des Visitandines à Tarascon et la Chapelle du Séminaire de Baltimore.

Nous signalons ce point parce qu'il sert à faire connaître M. Faillon. A l'attrait qu'il avait pour la piété et la science religieuse, il faut joindre l'amour qu'il avait pour la construction ecclésiastique des anciens âges. Il aimait l'église dans la forme inspirée que lui ont donnée les Saints Moines du Moyen-Age. Cette forme parlait à son âme, elle avait un langage qu'il savait comprendre et qui le ravissait : ses proportions élancées, la richesse de sa décoration, l'élégance et la majesté de sa disposition, tout avait un sens pour lui. Quoique les circonstances ne l'eussent pas mis en rapport avec les grands Apologistes du Christianisme de notre siècle, il avait tous leurs sentiments, et il était inspiré de ce souffle de résurrection qui avait animé les défenseurs de l'Eglise, les avait rempli d'indignation contre les barbares démolisseurs des chefs-d'œuvre de la Foi pendant le siècle précédent, et leur avait fait comprendre le génie incomparable des artistes Chrétiens des premiers âges.—(A continuer.)



## NOTRE-DAME DE LOURDES.

(Suite et fin.)

—Mais comment, monsieur le docteur, n'eûtes-vous point la curiosité de vérifier par vous-même le fait extraordinaire que vous apprit immédiatement la rumeur publique, qui fut énorme dans ce pays ?

—Ma foi ! monsieur, me répondit-il, je suis un vieux médecin ; je sais que les lois de la nature ne sont jamais bouleversées ; et, pour vous parler franchement, je ne crois pas à tous ces miracles.

—Ah ! docteur, vous péchez contre la foi, s'écria l'abbé qui m'avait servi d'introducteur.

—Et moi, monsieur le docteur, je ne vous accuse pas d'avoir péché contre la foi, mais je vous accuse d'avoir péché contre la science particulière que vous professez : la Médecine.

—Comment donc, et en quoi ?

—La Médecine n'est pas une science spéculative, c'est une science expérimentale. L'expérience est sa loi. L'observation des faits, voilà son principe premier et fondamental. Si on vous eût dit que Mme Rizan avait été guérie de la sorte en se frottant avec une infusion de telle ou telle plante récemment trouvée dans la montagne, vous n'auriez certainement pas manqué d'aller constater la guérison, examiner la plante et enregistrer une découverte qui vous aurait peut-être parue aussi importante que celle du quinquina au siècle dernier. Il en eût été de même si cette cure sou daine eût été produite par quelque nouvelle source sulfureuse ou alcaline. Mais, ici, on parlait d'une eau jaillie miraculeusement et vous n'avez pas voulu aller voir. Oubliant que vous étiez Médecin, c'est-à-dire le très-humble serviteur des faits, vous avez refusé de regarder, comme les académies des sciences qui nièrent la vapeur sans daigner vérifier, et qui proscrivirent le quinquina au nom de je ne sais quels principes médicaux. En médecine, quand un fait se présente qui contredit un principe accepté, c'est la preuve que le principe est faux. L'expérience est le juge suprême. Et tenez, monsieur le docteur, permettez-moi de vous faire observer que si vous n'aviez pas eu une vague conscience de ce que je vous dis-là, vous n'auriez pas hésité à aller vérifier, et vous vous seriez donné le plaisir de convaincre d'imposture un Miracle qui mettait tout le pays en émoi. Mais c'eût été vous exposer à rendre les armes. Et vous avez été comme ces hommes de parti qui ne veulent pas entendre les raisons de leur adversaire. Vous avez écouté vos préventions philosophiques et vous avez manqué à la loi de Médecine, qui est d'affronter l'étude des faits, quels qu'ils soient, pour en tirer des enseignements. Je vous dis ces choses, docteur, avec d'autant plus de liberté que je sais votre haut mérite, et que je n'ignore point que votre très-grand esprit est capable d'entendre la vérité. Beaucoup de médecins refusent de certifier des faits de cette nature par respect humain, n'osant braver ni le mécontentement de la Faculté, ni les railleries des confrères. Quant à vous, docteur, si votre philosophie vous

a trompé, la crainte des hommes n'a été absolument pour rien dans votre abstention.

—Non, certes, me dit-il. Mais peut-être, en me plaçant au point de vue que vous exprimez, eussé-je mieux fait d'examiner.

Bien longtemps avant les événements de Lourdes, à une époque où Bernadette n'était pas encore au monde, en 1843, dans le courant du mois d'avril, une honorable famille de Tartas, dans les Landes, était dans de sérieuses inquiétudes. Depuis un an environ, Mlle Adèle de Chauton avait épousé M. Moreau de Sazenay, et elle touchait au terme de sa délivrance.

La crise d'une première maternité est toujours redoutable. Les médecins appelés en toute hâte dès les symptômes précurseurs, déclarèrent que l'enfantement serait laborieux, et ils ne dissimulèrent pas la possibilité de quelque péril.

Il n'est personne qui ne sache ou qui ne comprenne les cruelles anxiétés de semblables situations. Les plus poignantes angoisses ne sont point pour la pauvre femme qui gémit sur son lit de douleur et que la souffrance physique absorbe presque tout entière. Elles sont pour l'époux dont le cœur en ce moment est en proie à d'indescriptibles tortures. Le cœur de l'époux qui s'épanouit à l'espérance d'un enfant qui va naître, se trouve soudainement sous la terreur d'une épouse qui peut périr. Il entend des cris déchirants. Comment finira la crise ? Est-ce la joie qui vient, est-ce le malheur ! Qu'est-ce qui va sortir de cette chambre ? Sera-ce la Vie, sera-ce la Mort ? Que faut-il aller chercher ? est-ce un berceau, est-ce un cercueil ? Est-ce hélas ! contraste terrible, est-ce l'un et l'autre, à la fois ? Est-ce même deux cercueils, l'un pour la mère, l'autre pour l'enfant ?

La Science humaine se tait, et n'ose prononcer.

Ces angoisses sont affreuses. Elles doivent l'être surtout pour qui ne s'adresse pas en Dieu la force et la consolation.

Mais M. Moreau était chrétien. Il savait que le fil de nos existences est entre les mains d'un Maître suprême devant lequel on peut toujours en appeler de la décision des docteurs de la Science. Quand l'homme a condamné, le Roi des cieux, comme les souverains de la terre, s'est réservé le droit de grâce.

—La sainte Vierge, pensa le malheureux époux, daignera peut-être écouter ma prière.

Et il s'adressa avec confiance à la mère du Christ.

Le péril qui avait paru tout d'abord si menaçant, s'éloigna peu à peu comme un nuage noir que, dans les hauteurs de l'atmosphère, chassent et dissipent les souffles de l'air. L'horizon s'éclaircit, se rasséréna, et ne tarda pas à devenir rayonnant. Une petite fille venait de naître !

Assurément, cette heureuse délivrance n'avait rien d'extraordinaire. Le mal, quelque alarmant qu'il eût paru à M. Moreau, n'avait jamais été

tel que les médecins eussent absolument désespéré. L'issue favorable de la crise pouvait donc être tout à fait naturelle. Le cœur de l'époux et du père se sentait cependant pénétré de reconnaissance envers la sainte Vierge. Il n'était pas de ces âmes rebelles à la reconnaissance, qui ne demandent pas mieux que de douter du bienfait pour se dispenser de la gratitude.

—Comment allez-vous nommer votre fille ? lui dit-on.

—Elle s'appellera Marie, répondit-il.

—Marie ? Mais c'est le nom le plus commun que nous ayons ici. Toutes les femmes du peuple, toutes les servantes s'appellent Marie. Et puis *Marie Moreau*, c'est peu euphonique. Ces deux M, ces deux R ne se peuvent supporter.

Mille raisons de même valeur furent alléguées. Ce fut un *tolle* général. M. Moreau de Sazenay était un homme très-facile, très-accessible, et habituellement fort déférant aux avis qu'on lui donnait ; mais, en cette circonstance, il brava les bouderies, et sa ténacité fut extraordinaire. Il se souvenait que, dans ses récentes alarmes, il avait invoqué ce nom sacré et que c'était celui de la Reine du ciel.

—Elle s'appellera Marie, je veux qu'elle ait pour patronne la sainte Vierge. Je vous le dis en vérité, ce nom lui portera bonheur.

On s'étonnait autour de lui de son obstination, mais elle ne céda pas plus que celle de Zacharie, quand il voulut, comme le raconte l'Évangile, que son fils s'appelât Jean.

Vainement les obsessions redoublèrent de tous côtés ; il fallut en passer par cette volonté inflexible.

La première-née de cette famille porta donc le nom de Marie.

Le père voulut en outre, que pendant trois ans, elle fût vouée au blanc, la couleur de la Vierge.

Et cela fut fait ainsi.

Plus de seize ans s'étaient écoulés depuis ce que nous venons de raconter. Une deuxième enfant était née, qu'on avait appelée Marthe. Mlle Moreau faisait ses études chez les Dames du Sacré-Cœur de Bordeaux.

Vers le commencement de janvier 1858, elle fut atteinte d'une maladie d'yeux qui la força rapidement d'interrompre tout travail. Elle supposa que c'était quelque coup d'air, qui passerait comme il était venu ; mais ses espérances furent trompées, et son état finit par prendre un caractère tout à fait inquiétant. Le médecin ordinaire de la maison jugea nécessaire d'appeler en consultation un oculiste distingué de Bordeaux, M. Bermont.

Ce n'était point un coup d'air, c'était une amaurose.

—Le mal est très-grave, dit M. Bermont. L'un des deux yeux est tout à fait perdu et l'autre bien malade.

Les parents furent immédiatement avertis. La mère accourut à Bor-

deaux et ramena son enfant pour lui faire suivre, au sein de la famille et avec une sollicitude attentive, le traitement que le médecin oculiste avait ordonné, sinon pour guérir l'œil qui était perdu, du moins pour sauver celui qui restait encore, et qui était déjà assez atteint pour n'apercevoir les objets qu'à travers une brume absolument confuse.

Les médicaments, les bains de mer, tout ce que conseilla la Science fut inutile. Le printemps et l'automne se passèrent en ces vains efforts. Cet état déplorable résistait à tout et s'aggravait lentement. La cécité complète était imminente. M. et Mme Moreau se décidèrent à conduire leur fille à Paris pour consulter nos illustrations médicales.

Comme ils se disposaient en toute hâte à ce voyage, redoutant qu'il ne fût déjà trop tard pour conjurer le malheur qui menaçait leur enfant, le facteur de la poste leur apporta le numéro hebdomadaire d'un petit journal de Bordeaux auquel ils étaient abonnés, le *Messenger catholique*.

C'était dans les premiers jours de novembre.

Or, c'était précisément ce numéro du *Messenger catholique* qui contenait la lettre de M. l'abbé Dupont et le récit de la miraculeuse guérison de Mme veuve Rizan, de Nay, par l'emploi de l'eau de la Grotte.

M. Moreau l'ouvrit machinalement, et ses regards tombèrent sur cette divine histoire. Il pâlit en la lisant.

L'espérance venait de s'éveiller dans l'âme du père désolé, et son esprit ou plutôt son cœur avait eu un trait de lumière.

—Voilà, dit-il, la porte où il faut frapper. Il est évident, ajouta-t-il avec une merveilleuse simplicité dont nous tenons à conserver l'expression textuelle, il est évident que, si la sainte Vierge est apparue à Lourdes, elle a intérêt à y opérer des guérisons miraculeuses, pour constater et prouver la réalité de ces Apparitions. Et cela est vrai surtout dans les commencements, tant que cet événement n'est pas encore universellement accrédité. Hâtons-nous donc ! Là comme partout, ce seront les premiers arrivés qui seront les premiers servis. Ma femme ! ma fille ! c'est à Notre-Dame de Lourdes qu'il se faut adresser.

Les seize ans qui s'étaient écoulés depuis la naissance de sa fille n'avaient point attiédi, on le voit, la foi de M. Moreau.

Une neuvaine fut résolue, à laquelle s'associèrent, dans le voisinage, les compagnes et les amies de la jeune malade. Par une circonstance providentielle, un prêtre de la ville avait en ce moment chez lui une bouteille d'eau de la Grotte, de sorte que la neuvaine fut commencée presque immédiatement.

Les parents, en cas de guérison, firent vœu d'aller en pèlerinage à Lourdes et de vouer pour un an la jeune fille au blanc et au bleu, à ces couleurs de la sainte Vierge qu'elle avait déjà portées pendant trois ans, quand elle était une toute petite enfant, venant d'entrer dans la vie.

La neuvaine commença le lundi soir, 8 novembre.

Faut-il le dire ? la malade ne croyait guère. La mère n'osait espérer. Le père seul avait cette foi tranquille à laquelle les bienfaisantes puissances du ciel ne résistent jamais.

Tous prièrent en commun, dans la chambre de M. Moreau, devant une image de la sainte Vierge. La mère, la jeune malade et sa petite sœur se levèrent successivement pour se retirer et se coucher, mais le père resta à genoux.

Il se crut seul, et sa voix s'éleva avec une ferveur dont l'accent arrêta derrière lui sa famille prête à sortir, sa famille qui nous a fait ce récit, et qui ne peut se souvenir de ce moment solennel sans frissonner encore d'émotion :

— Sainte Vierge, disait le père ; très-sainte Vierge Marie, vous devez guérir ma fille ! Oui, en vérité, *vous le devez*. C'est pour vous une obligation, et vous ne pouvez pas vous y refuser. Songez donc, ô Marie, songez, que c'est malgré tous, que c'est contre tous que j'ai voulu vous choisir pour être sa patronne. Vous devez vous rappeler quelles luttes j'ai eu à soutenir pour lui donner votre nom sacré. Eh bien ! sainte Vierge, pouvez-vous oublier qu'alors je défendais votre nom, votre puissance, votre gloire contre les insistances et les vaines raisons de ceux qui m'entouraient ? Pouvez-vous oublier que je mis publiquement cette enfant sous votre protection, disant et répétant à tous que ce nom, votre nom à vous, sainte Vierge Marie, lui porterait bonheur ?... C'était ma fille, j'en ai fait la vôtre. Pouvez-vous l'oublier ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée par là, sainte Vierge ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée d'honneur,—maintenant que je suis malheureux, maintenant que nous vous prions pour notre fille, pour la vôtre,—à venir à notre secours et à guérir sa maladie ? La laisserez-vous devenir aveugle après la foi que j'ai montrée en vous ?... Non ! non ! c'est impossible, et vous la guérirez !

Tels étaient les sentiments que laissait éclater à voix haute le malheureux père, faisant appel au cœur de la sainte Vierge, la mettant en quelque sorte en demeure, et la sommant de payer sa dette de reconnaissance.

Il était dix heures du soir.

La jeune fille, au moment de se coucher, imbiba d'eau de Lourdes un bandeau de toile et le plaça sur ses yeux, en le nouant derrière la tête.

Son âme était agitée. Sans avoir la foi de M. Moreau, elle se disait qu'après tout la sainte Vierge pourrait bien la guérir ; que, bientôt peut-être, à la fin de la neuvaine, elle aurait retrouvé la lumière. Puis le doute venait, et il lui semblait qu'un Miracle n'était pas fait pour elle. Toutes ces pensées roulant dans son esprit, elle eut grand'peine à s'endormir et ce ne fut que fort tard qu'elle trouva enfin le sommeil.

Le lendemain matin, à son réveil, son premier mouvement, mouvement de vague espérance et d'inquiète curiosité, fut d'enlever le bandeau qui recouvrait ses yeux.

Elle poussa un grand cri.

Tout autour d'elle, la lumière du jour naissant inondait la chambre. Et elle voyait clairement, nettement, distinctement. L'œil malade avait recouvré la santé ; l'œil qui était mort était ressuscité.

—Marthe ! Marthe ! cria-t-elle à sa sœur. J'y vois ! j'y vois ! Je suis guérie !

La jeune Marthe qui couchait dans la même chambre, se jette au bas du lit et accourt. Elle voit les yeux de Marie entièrement débarrassés de leur voile sanglant, ses yeux noirs et brillants, dans lesquels resplendissaient la force et la vie.

Le cœur de la petite fille se tourne vers le père et la mère qui manquaient à cette joie.

—Papa ! maman ! cria-t-elle.

Marie lui fit signe de se taire.

—Attends, attends, dit-elle. Je veux savoir auparavant si je puis lire. Donne-moi un livre.

L'enfant en prit un sur la table de la chambre.

—Tiens, dit-elle.

Marie ouvre le livre et y lit aussitôt, couramment, sans efforts, comme tout le monde. La guérison était complète, radicale, absolue, et la sainte Vierge n'avait pas fait les choses à demi.

Le père et la mère étaient accourus.

—Papa, maman, j'y vois, je lis, je suis guérie !

Comment pourrions-nous peindre cette scène indescriptible ? Chacun la comprend, chacun peut la voir en descendant dans son propre cœur.

La porte de la maison n'était pas encore ouverte. Les fenêtres étaient fermées, et leurs vitres transparentes ne laissaient passer que les premières clartés du matin. Qui donc aurait pu entrer et se mêler à la joie de cette famille retrouvant tout à coup le bonheur ?

Et cependant, ces chrétiens exaucés comprirent qu'ils n'étaient point seuls et qu'un être, puissant et invisible, était en ce moment au milieu d'eux.

Le père et la mère, la petite Marthe, tombèrent à genoux. Marie, encore couchée, joignit les mains et, de ces quatre poitrines oppressées d'émotion et de reconnaissance, sortit comme une action de grâces, le nom de la mère de Dieu :

—O sainte Vierge Marie, ô Notre-Dame de Lourdes . . .

Quelles furent leurs autres paroles ? nous l'ignorons. Quant à leurs sentiments, qui ne les devine, en assistant par la pensée à ce merveilleux événement, à cet éclair de la puissance de Dieu, traversant tout à coup la destinée d'une famille éplorée, et changeant ses douleurs en félicité.

Est-il besoin d'ajouter que, peu de temps après, Mlle Marie Moreau allait avec ses parents remercier Notre-Dame de Lourdes, à la Grotte de

l'Apparition. Elle déposa ses vêtements sur l'autel et reprit, toute heureuse et toute fière de les porter, les couleurs de la Reine des vierges.

M. Moreau, dont auparavant la foi avait été si grande, était dans la stupeur.—Je croyais, disait-il, que ces grâces ne s'accordaient qu'à des saints. Comment se fait-il que de telles faveurs descendent aussi sur de misérables pécheurs comme nous ?

Ces faits ont eu pour témoins toute la population de Tartas, qui prenait part à l'affliction de cette famille, l'une des plus estimées du pays. Chacun dans la ville a vu et peut attester que la maladie, jusque-là si désespérée, avait été guérie soudainement dès le commencement de la neuvaine. La Supérieure du Sacré-Cœur de Bordeaux, les cent cinquante élèves qui étaient les compagnes de Mlle Marie Moreau, les médecins de l'établissement ont constaté et la gravité de son état avant les événements que nous avons racontés, et ensuite sa complète guérison. Elle rentra en effet à Bordeaux, où elle passa encore deux ans pour terminer ses études.

Le médecin oculiste, M. Bermont, ne pouvait revenir de sa surprise en présence de cet événement, si en dehors de la portée de son art. Nous avons vu sa déclaration attestant l'état de la malade et reconnaissant l'impuissance de la Médecine à obtenir une telle guérison “ qui a persisté, “ dit-il, et qui persiste encore. Quant à l'instantanéité de cette guérison, “ telle qu'elle s'est produite, c'est, ajoute-t-il, un fait hors ligne qui sort “ tout à fait des procédés au pouvoir de la science médicale.—En foi “ quoi j'ai signé: *Bermont.*”

Cette déclaration, datée du 8 Février 1859, est déposée à l'évêché de Tarbes avec un grand nombre de lettres et de témoignages des habitants de Tartas, parmi lesquels figure celui du maire de la ville, M. Desbord.

Mlle. Marie porta les couleurs de la Vierge jusqu'au jour de son mariage, qui eut lieu quelques temps après la fin de ses études et sa sortie du Sacré-Cœur. Ce jour-là même, elle se rendit à Lourdes et quitta la robe de la jeune fille pour revêtir celle de l'épouse.

Elle voulait faire don de ce vêtement bleu et blanc à une autre enfant, aimée aussi par la Sainte Vierge, à Bernadette. Ayant la même mère, n'étaient-elles pas un peu sœurs ?

C'est le seul cadeau que Bernadette ait jamais accepté. Elle a porté pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle ait été tout à fait usée, cette robe dont les couleurs rappelaient la bienfaisante toute-puissance de la divine Apparition de la Grotte.

Voilà déjà onze ans que ces événements se sont accomplis. Le bienfait accordé par la très-Sainte Vierge n'a point été retiré : la vue de Mlle. Moreau a continué d'être parfaite : jamais une rechute, jamais une indisposition, même légère. A moins d'un suicide, je veux dire d'un acte d'ingratitude ou d'un abus de grâces, ce que Dieu ressuscite ne meurt plus. *Resurgens, jam non moritur.*

Mlle. Marie Moreau se nomme aujourd'hui Mme. d'Izarn de Villefort ; elle est mère de trois superbes enfants qui ont les plus beaux yeux du monde. Bien que ce soient des garçons, il n'en est pas un seul qui, parmi ses prénoms de baptême, ne porte en tête le nom de Marie.

On comptait par centaines les cures miraculeuses. Il était impossible de tout vérifier. La commission épiscopale en soumit trente à son enquête approfondie. Elle se montra d'une extrême sévérité dans cet examen, et elle n'admit le surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement. Elle repoussa notamment toutes les guérisons qui n'avaient pas eu un caractère à peu près complet d'instantanéité et qui avaient eu lieu progressivement ; toutes celles qui avaient été obtenues, alors que l'on faisait encore usage d'un traitement médical, quelque impuissant qu'il eût été jusque là. " Quoique l'inefficacité des remèdes prescrits par la science eût été suffisamment reconnue, disait dans son rapport le secrétaire de la Commission, on ne pouvait pas en ce cas, rigoureusement et d'une manière exclusive, attribuer la guérison à la vertu surnaturelle de l'eau de la Grotte, simultanément employée."

On avait, en outre, signalé à la Commission, comme ayant un caractère miraculeux, de nombreuses faveurs de l'ordre spirituel, des grâces singulières, des conversions inespérées. Il était difficile de constater juridiquement ces événements qui avaient pour théâtre le fond caché de l'âme humaine et qui échappaient à tout contrôle étranger. Bien que de tels faits, de tels changements de cœur soient parfois plus étonnants et plus merveilleux que le redressement d'un membre ou la cessation d'une maladie physique, la Commission jugea avec raison qu'elle ne devait point les comprendre dans la solennelle et publique enquête dont elle avait été chargée par l'Evêque.

Dans son rapport à Sa Grandeur, la Commission, d'accord avec les médecins, divisait en trois catégories les guérisons qu'elle avait étudiées et dont elle avait relaté soigneusement tous les détails dans ses procès-verbaux, tous signés par les personnes guéries et par de nombreux témoins.

La première catégorie comprenait les cures, quelque frappantes qu'elles fussent, qui étaient susceptibles d'une explication naturelle. Elles étaient au nombre de six. C'étaient celles de Jeanne-Marie Arqué, veuve Crozat, de Blaise Maumus, de l'enfant Laffite, tous trois de Lourdes : de l'enfant Lasbareilles, de Gez ; de Jeanne Crassus, d'Arcizan-Avant ; de Jeanne Pomiès, de Loubajac.

La deuxième catégorie se composait des guérisons au sujet desquelles la Commission inclinait à admettre le surnaturel. De ce nombre Jean Pierre Malou, Jeanne-Marie Daube, épouse Vendôme, Bernarde Soubies et Pauline Bordeaux, de Lourdes ; Jean-Marie Amaré, de Beaucens ; Marcelle Peyrègue, d'Agos ; Jeanne-Marie Massot Bordenave, d'Arras ; Jeanne Gezma, et Auguste Bordes, de Pontacq.



“ La plupart de ces faits, disait l'enquête médicale, présentent presque toutes les conditions voulues pour être admis dans l'ordre surnaturel. On trouvera peut-être qu'en les en excluant nous agissons avec une trop grande réserve, et que nous montrons une conscience trop sévère. Mais loin de nous plaindre de ce reproche, nous nous en félicitons, parce que nous sommes convaincus qu'en pareille matière la sévérité est commandée par la prudence.”

En ces circonstances, il suffisait à la Commission qu'une explication naturelle, même entièrement invraisemblable, fût à la rigueur possible, pour que le miracle ne fût pas déclaré. Elle rangeait alors le fait dans la catégorie que nous venons d'indiquer.

La troisième classe comprenait les guérisons qui présentaient d'une façon évidente et indéniable le caractère surnaturel. Quinze, celles de Blaisette Soupenne, de Benoîte Gazeaux, de Jeanne Crassus, épouse Crozat, de Louis Bourriette, de l'enfant Justin Bouhohorts, de Fabien et Suzanne Baron, de Lourdes ; celles de Mme. veuve Rizan et de Henri Busquet, de Nay ; de Catherine Latapie, de Loubajac ; de Mme. veuve Lanou, de Bordères ; de Marianne Garrot et de Denys Bouchet, de Lamarque ; de Jean-Marie Tambourné, de Saint Justin ; de Mlle. Marie Moreau de Sazenay, de Tartas ; de Paschaline Abbadie, de Rabasteins, furent reconnues comme incontestablement miraculeuses.

“ Les maladies dont les sujets, favorisés de guérisons si subites et si frappantes, subissaient les atteintes, étaient la plupart de nature différente, lisons-nous dans le Rapport de la Commission. Elles affectaient des caractères variés. Elles appartenaient, les unes, à la pathologie interne ; les autres, à la pathologie externe.

“ Cependant, ces affections si diverses ont été guéries par l'emploi d'un seul et même élément, tantôt en lotion, tantôt en boisson, et sur quelques sujets des deux manières à la fois.

“ Or, dans l'ordre naturel et scientifique, outre que chaque remède n'est mis en usage que d'une manière déterminée, il est constant qu'il n'a qu'une vertu spéciale appropriée à telle ou telle maladie, mais inefficace, sinon nuisible, dans tous les autres cas. Ce n'est donc pas par une propriété propre, inhérente à sa composition, que l'eau de Massabielle a pu produire des guérisons si nombreuses, si extraordinaires, si diverses, éteindre soudainement tant de maladies de genre si différent et parfois même si opposé.

“ Alors surtout, ajoutait-on, que la Science a déclaré avec autorité, par l'analyse des maîtres, que cette eau n'avait par elle-même aucun caractère minéral et thérapeutique, et que, chimiquement, elle n'est autre chose que de l'eau pure.”

La Médecine, consultée, n'était point, après le mûr et consciencieux examen de ces guérisons extraordinaires, moins décisive en ses conclusions :

“ En jetant un coup d’œil d’ensemble sur ces guérisons, disait le Rapport médical, on est frappé tout d’abord de la facilité, de la promptitude, de l’instantanéité avec lesquelles ils sortent du sein de leur cause productrice ; de la violation, du bouleversement complet de toutes les méthodes thérapeutiques qui règnent dans leur accomplissement ; des contradictions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la Science, de cette espèce de dédain qui se joue de l’ancienneté, de la profondeur et de la résistance du mal ; du soin caché, mais réel néanmoins, avec lequel toutes les circonstances sont arrangées et combinées, pour montrer qu’il y a, dans la guérison qui s’opère, un événement tout à fait en dehors de l’ordre habituel de la nature. De tels phénomènes dépassent la portée de l’esprit humain. Comment comprendrait-il, en effet, l’op-  
position qui existe :

“ Entre la simplicité du moyen et la grandeur du résultat ?

“ Entre l’unité du remède et la diversité des maladies ?

“ Entre la courte durée de l’application de l’agent curatif et la longueur des traitements indiqués par l’art ou la science ?

“ Entre l’efficacité soudaine du premier et la longue inutilité des seconds ?

“ Entre la chronicité du mal et l’instantanéité de la guérison ?

“ Il y a là certainement une Force contingente, supérieure à celles qui ont été départies à la nature ; étrangère, par conséquent, à l’eau dont elle se sert pour les manifestations de sa puissance.”

Devant tant de faits éclatants, si soigneusement et si publiquement avérés, en présence de l’enquête si consciencieuse, si complète, si approfondie de la Commission, en regard des déclarations et des conclusions si formelles de la Chimie et de la Médecine réunies, l’Evêque ne pouvait qu’être convaincu. Il le fut pleinement.

Toutefois, par cet esprit de prudence extrême que nous avons eu plusieurs fois l’occasion de remarquer dans le courant de ce récit, Mgr. Laurence, avant de prononcer solennellement le verdict épiscopal sur cette grande question, demanda une sanction nouvelle à ces guérisons miraculeuses : la sanction du temps.

Il laissa s’écouler trois années.

Une seconde enquête fut faite alors. Les guérisons que nous avons signalées plus haut comme surnaturelles subsistaient. Nul ne vint ni retirer son premier témoignage, ni contester les faits. Les œuvres de Celui qui règne dans l’éternité n’ont rien à craindre de l’épreuve du temps.

Ce fut après cette surabondante série de démonstrations, de preuves et de certitudes que Mgr. Laurence rendit enfin le jugement qu’on attendait de lui. Le voici dans ses principales dispositions :

*Mandement de Mgr l’Evêque de Tarbes portant jugement sur l’Apparition qui a eu lieu à la Grotte de Lourdes.*

“ BERTRAND-SÉVÈRE LAURENCE, par la Miséricorde Divine et la grâce  
 “ du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Tarbes, Assistant au Trône  
 “ Pontifical, etc.

“ Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en  
 Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

“ A toutes les époques de l'humanité, Nos Bien-Aimés Coopérateurs et  
 “ Nos Très-Chers Frères, de merveilleuses communications se sont établies  
 “ entre le ciel et la terre. Dès l'origine du monde, le Seigneur apparut  
 “ à nos premiers parents pour leur reprocher le crime de leur désobéissance.  
 “ Dans les siècles suivants, nous le voyons converser avec les Patriarches  
 “ et les Prophètes ; et l'Ancien Testament est souvent l'histoire des célestes  
 “ Apparitions dont furent favorisés les enfants d'Israël.

“ Ces divines faveurs ne devaient pas cesser avec la loi mosaïque ; au  
 “ contraire, elles devaient être, sous la loi de grâce, et plus nombreuses,  
 “ et plus éclatantes.

“ Dès le berceau de l'Eglise, dans ces temps de persécution sanglante,  
 “ les chrétiens recevaient la visite de Jésus-Christ ou des Anges, qui  
 “ venaient, tantôt leur révéler les secrets de l'avenir, tantôt les délivrer  
 “ de leurs chaînes, tantôt les fortifier dans les combats. C'est ainsi, selon  
 “ la pensée d'un judicieux écrivain, que Dieu encourageait ces illustres  
 “ confesseurs de la foi, alors que les puissants de la terre réunissaient tous  
 “ leurs efforts pour étouffer dans son germe la doctrine qui devait sauver  
 “ le monde.

“ Ces manifestations surnaturelles ne furent pas le partage exclusif des  
 “ premiers siècles du Christianisme. L'histoire atteste qu'elles se sont  
 “ perpétuées d'âge en âge pour la gloire de la Religion et l'édification des  
 “ Fidèles.

“ Parmi les célestes Apparitions, celles de la Très-Sainte Vierge occu-  
 “ pent une large place, et elles ont été pour le monde une source abon-  
 “ dante de bénédictions. En parcourant l'univers catholique, le voyageur  
 “ rencontre, placés de distance en distance, des temples consacrés à la  
 “ Mère de Dieu ; et plusieurs de ces monuments doivent leur origine à  
 “ l'Apparition de la Reine du ciel. Nous possédons déjà un de ces sanc-  
 “ tuaires bénis, fondé, il y a quatre siècles, à la suite d'une révélation  
 “ faite à une bergère, et où des milliers de pèlerins vont tous les ans  
 “ s'agenouiller devant le trône de la glorieuse Vierge Marie pour implorer  
 “ ses bienfaits. (1)

“ Grâces soient rendues au Tout-Puissant ! dans les trésors infinis de  
 “ ses bontés, il nous réserve une faveur nouvelle. Il veut que, dans le dio-  
 “ cèse de Tarbes, un nouveau sanctuaire soit élevé à la gloire de Marie.  
 “ Et quel est l'instrument dont il va se servir pour nous communiquer ses

---

(1.) Notre-Dame de Garaison.

“ desseins de miséricorde ? C'est encore *ce qu'il y a de plus faible selon le monde* : une enfant de quatorze ans, Bernadette Soubirous, née à Lourdes, d'une famille pauvre, ”

Ici, Sa Grandeur racontait sommairement les Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette. Le lecteur les connaît. Mgr. Laurence discutait ensuite les faits.

“ Tel est en substance, continuait le Prélat, le récit que nous avons recueilli de la bouche de Bernadette, en présence de la Commission, réunie pour l'entendre une seconde fois.

“ Ainsi la jeune fille aurait vu et entendu un être se disant l'Immaculée-Conception, et qui, bien que revêtu d'une forme humaine, n'aurait été ni vu ni entendu par aucun des nombreux spectateurs présents à la scène. Ce serait, par conséquent, un être surnaturel. Que faut-il penser de cet événement ?

“ Vous ne l'ignorez pas, nos Très-Chers Frères, l'Eglise apporte une sage lenteur dans l'appréciation des faits surnaturels : elle demande des preuves certaines, avant de les admettre et de les proclamer divins. Depuis la déchéance originelle, l'homme, surtout en cette matière, est sujet à bien des erreurs. S'il n'est pas égaré par sa raison si débile, il peut être victime des artifices du démon. Qui ne sait que parfois il se transforme en ange de lumière pour nous faire tomber plus facilement dans ses pièges ? (1.) Aussi le Disciple bien-aimé nous recommande-t-il de ne pas croire à tout esprit, mais d'éprouver si les esprits viennent de Dieu. (2.) Cette épreuve, nous l'avons faite, nos Très-Chers Frères L'événement dont nous vous entretenons est, depuis quatre années, l'objet de notre sollicitude ; nous l'avons suivi dans ses phases différentes ; nous nous sommes inspiré auprès de la Commission, composée de prêtres pieux, instruits, expérimentés, qui ont interrogé l'enfant, étudié les faits, tout examiné, tout pesé. Nous avons aussi invoqué l'autorité de la science, et nous sommes demeurés convaincu que l'Apparition est surnaturelle et divine, et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c'est la Très-Sainte Vierge. Notre conviction s'est formée sur le témoignage de Bernadette, mais surtout d'après les faits qui se sont produits, et qui ne peuvent être expliqués que par une intervention divine.

“ Le témoignage de la jeune fille présente toutes les garanties que nous pouvons désirer. Et d'abord, sa sincérité ne saurait être mise en doute. Qui n'admire, en l'approchant, la simplicité, la candeur, la modestie de cette enfant ? Pendant que tout le monde s'entretient des merveilles qui lui ont été révélées, seule, elle garde le silence : elle ne parle que quand on l'interroge ; alors elle raconte tout sans affectation, avec une ingénuité touchante ; et, aux nombreuses questions qu'on lui adresse,

---

(1.) II Cor., cap. xi, v. 14.— (2.) I Ep. Joan., cap. iv, v. 1.

“ elle fait, sans hésiter, des réponses nettes, précises, pleines d'à-propos, “ empreintes d'une forte conviction. Soumises à de rudes épreuves, elle “ n'a jamais été ébranlée par les menaces ; aux offres les plus généreuses, “ elle a répondu par un noble désintéressement. Toujours d'accord avec “ elle-même, elle a, dans les différents interrogatoires qu'on lui a fait subir, “ constamment maintenu ce qu'elle avait déjà dit, sans y rien ajouter, sans “ en rien retrancher. La sincérité de Bernadette est donc incontestable. “ Ajoutons qu'elle est incontestée. Ses contradicteurs, quand elle en a “ eu, lui ont eux-mêmes rendu cet hommage.

“ Mais si Bernadette n'a pas voulu tromper, ne s'est-elle pas trompée “ elle-même ? N'a-t-elle pas cru voir et entendre ce qu'elle n'a point vu “ ni entendu ? N'a-t-elle pas été victime d'une hallucination ?—Comment “ pourrions-nous le croire ? La sagesse de ses réponses révèle dans cette “ enfant un esprit droit, une imagination calme, un bon sens au-dessus de “ son âge. Le sentiment religieux n'a jamais présenté en elle un carac- “ tère d'exaltation ; on n'a constaté dans la jeune fille ni désordre intellec- “ tuel, ni altération de sens, ni bizarrerie de caractère, ni affection morbide, “ qui ait pu la disposer à des créations imaginaires. Elle a vu, non pas “ une fois seulement, mais dix-huit fois ; elle a vu d'abord subitement, “ alors que rien ne pouvait la préparer à l'événement qui s'est accompli ; “ et durant la quinzaine, lorsqu'elle s'attendait à voir tous les jours, elle “ n'a rien vu pendant deux jours, quoiqu'elle se trouvât dans le même “ milieu et dans des circonstances identiques. Et puis, que se passait-il “ pendant les Apparitions ? Il s'opérait une transformation dans Berna- “ dette ; sa physionomie prenait une expression nouvelle, son regard s'en- “ flamrait, elle voyait des choses qu'elle n'avait plus vues, elle entendait “ un langage qu'elle n'avait plus entendu, dont elle ne comprenait pas tou- “ jours le sens, et dont cependant elle conservait le souvenir. Ces circons- “ tances réunies ne permettent pas de croire à une hallucination : la jeune “ fille a donc réellement vu et entendu un être se disant l'Immaculée- “ Conception ; et ce phénomène ne pouvant s'expliquer naturellement, “ nous sommes fondé à croire que l'Apparition est surnaturelle.

“ Le témoignage de Bernadette, déjà important par lui-même, emprunte “ une force toute nouvelle, nous dirons même son complément, des faits “ merveilleux qui se sont accomplis depuis le premier événement. Si l'on “ doit juger l'arbre par ses fruits, nous pouvons dire que l'Apparition “ racontée par la jeune fille est surnaturelle et divine, car elle a produit “ des effets surnaturels et divins. Que s'est-il passé, nos Très-Chers “ Frères ? L'Apparition était à peine connue, que la nouvelle s'en répan- “ dit avec la rapidité de l'éclair ; on savait que Bernadette devait aller “ pendant quinze jours à la Grotte : et voilà que toute la contrée s'ébranle ; “ des flots de peuple se précipitent vers le lieu de l'Apparition : on attend “ avec une religieuse impatience l'heure solennelle ; et pendant que la

“ jeune fille, ravie, hors d'elle-même, est absorbée par l'objet qu'elle contemple, les témoins de ce prodige, émus, attendris, se confondent dans un même sentiment d'admiration et de prière.

“ Les Apparitions ont cessé ; mais le concours continue : les pèlerins venus des contrées lointaines, comme des pays voisins, accourent à la Grotte : on voit s'y presser tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions. Et quel est le sentiment qui pousse ces nombreux visiteurs ? Ah ! ils viennent à la Grotte pour prier et demander quelques faveurs à l'Immaculée Marie. Ils prouvent, par leur attitude recueillie, qu'ils sentent comme un souffle divin qui anime ce rocher devenu à jamais célèbre. Des âmes, déjà chrétiennes, se sont fortifiées dans la vertu ; des hommes, glacés par l'indifférence, ont été ramenés aux pratiques de la Religion ; des pécheurs obstinés se sont réconciliés avec Dieu, après qu'on a eu invoqué en leur faveur Notre-Dame de Lourdes. Ces merveilles de la grâce, qui portent un caractère d'universalité et de durée ne peuvent avoir que Dieu pour auteur. Ne viennent-elles pas, par conséquent, confirmer la vérité de l'Apparition ?

“ Si, des effets produits pour le bien des âmes, nous passons à ceux qui concernent la santé des corps, que de nouveaux prodiges n'avons-nous pas à raconter ?

Nos lecteurs se souviennent du jaillissement de la Source où Bernadette but et se lava, en présence des multitudes. Il serait superflu de répéter ici ces détails.

“ Des malades, reprenait l'Evêque, essayèrent de l'eau de la Grotte, et ce ne fut pas sans succès ; plusieurs, dont les infirmités avaient résisté aux traitements les plus énergiques, recouvrèrent subitement la santé. Ces guérisons extraordinaires eurent un immense retentissement ; le bruit s'en répandit bientôt au loin.

“ Des malades de tous les pays demandaient de l'eau de Massabielle, quand ils ne pouvaient pas se transporter eux-mêmes à la Grotte. Que d'infirmités guéries, que de familles consolées !.. Si nous voulions invoquer leur témoignage, des voix innombrables s'élèveraient pour proclamer, avec l'accent de la reconnaissance, l'efficacité souveraine de l'eau de la Grotte. Nous ne pouvons faire ici l'énumération de toutes les faveurs obtenues ; mais ce que nous devons vous dire, c'est que l'eau de Massabielle a guéri des malades abandonnés et déclarés incurables. Ces guérisons ont été opérées par l'emploi d'une eau privée de toute qualité naturelle curative, au rapport d'habiles chimistes qui en ont fait une rigoureuse analyse. Elles ont été opérées les unes instantanément, les autres après l'usage de cette eau, deux ou trois fois répété, soit en boisson, soit en lotion. En outre, ces guérisons sont permanentes. Quelle est la puissance qui les a produites ? Est-ce la puissance de l'organisme ? La Science, consultée à ce sujet, a répondu négativement. Ces guéri-

“ sons sont donc l'œuvre de Dieu. Or elles se rapportent à l'Apparition ;  
 “ c'est elle qui est le point de départ : c'est elle qui a inspiré la confiance  
 “ des malades : il y a donc une liaison étroite entre les guérisons et l'Appa-  
 “ tion ; l'Apparition est divine, puisque les guérisons portent un cachet  
 “ divin. Mais ce qui vient de Dieu est vérité ! Par conséquent, l'Appa-  
 “ rition se disant l'Immaculée Conception, ce que Bernadette a vu et  
 “ entendu, c'est la TRES-SAINTE VIERGE ! Ecrivons-nous donc : le doigt de  
 “ Dieu est ici ! *Digitus Dei est hic.*

“ Comment ne pas admirer, Nos Très-Chers Frères, l'économie de la  
 “ divine Providence ? A la fin de l'année 1854, l'immortel Pie IX pro-  
 “ clamait le dogme de l'Immaculée Conception. Les échos portèrent jus-  
 “ qu'aux extrémités de la terre les paroles du Pontife ; les cœurs catholi-  
 “ ques tressaillirent d'allégresse, et partout on célébra le glorieux privi-  
 “ lège de Marie par des fêtes dont le souvenir restera à jamais gravé dans  
 “ notre mémoire. Et voilà qu'environ trois ans après, la sainte Vierge,  
 “ apparaissant à une enfant, lui dit : *Je suis l'Immaculée Conception. . .*  
 “ *Je veux qu'on élève ici une chapelle en mon honneur.* Ne semble-t-elle  
 “ pas vouloir consacrer par un monument l'oracle infallible du successeur  
 “ saint Pierre ?

“ Et où veut-elle que ce monument soit érigé ? C'est au pied de nos  
 “ montagnes pyrénéennes, contrée où se réunissent les nombreux étran-  
 “ gers qui, de toutes les parties du monde, viennent demander la santé à nos  
 “ eaux thermales. Ne dirait-on pas qu'elle convie les fidèles de toutes les  
 “ nations à venir l'honorer dans le nouveau temple qui lui sera bâti ?  
 “ Habitants de la ville de Lourdes, réjouissez-vous ? l'auguste Marie dai-  
 “ gne abaisser sur vous ses regards miséricordieux. Elle veut qu'à côté  
 “ de votre cité on lui élève un sanctuaire où elle répandra ses bienfaits.  
 “ Remerciez-la de ce témoignage de prédilection qu'elle vous donne ; et,  
 “ puisqu'elle vous prodigue ses tendresses de mère, montrez-vous ses  
 “ enfants dévoués par l'imitation de ses vertus et votre attachement iné-  
 “ branlable à la Religion.

“ Du reste, nous aimons à le reconnaître, l'Apparition a déjà porté  
 “ parmi vous des fruits abondants de salut. Témoins oculaires des événe-  
 “ ments de la Grotte et de ses heureux résultats, votre confiance a été  
 “ grande, comme a été forte votre conviction. Nous avons admiré votre  
 “ prudence, votre docilité à suivre nos conseils de soumission à l'Autorité  
 “ civile, lorsque, pendant quelques semaines, vous avez dû cesser vos  
 “ visites à la Grotte et refouler dans vos cœurs les sentiments que vous  
 “ avait inspirés le spectacle qui avait si vivement frappé vos yeux pen-  
 “ dant la Quinzaine des Apparitions.

“ Et vous tous, Nos Bien-Aimés Diocésains, ouvrez vos cœurs à l'espé-  
 “ rance ; une ère nouvelle de grâces commence pour vous : vous êtes tous  
 “ appelés à recueillir votre part des bénédictions qui nous sont promises.

“ Dans vos supplications et dans vos cantiques, vous mêlerez désormais le nom de Notre-Dame de Lourdes aux noms bénis de Notre-Dame de Ga-  
raison, de Poeylaün, de Héas et de Piétat.

“ Du haut de ces sacrés sanctuaires, la Vierge Immaculée veillera sur vous, et vous couvrira de sa protection tutélaire. Oui, nos Très-Chers collaborateurs et Nos Très-Chers Frères, si, le cœur plein de confiance, nous tenons les yeux fixés sur cette Étoile de la mer, nous traverserons, sans crainte de naufrage, les tempêtes de la vie, et nous arriverons sains et saufs au port de l'éternel bonheur.

“ A CES CAUSES,

“ Après avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Dignitaires, Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale ;

“ LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

“ Nous fondant sur les règles sagement tracées par Benoit XIV, dans son ouvrage de la Béatification et la Canonisation des saints, pour le discernement des Apparitions vraies ou fausses. (1.)

“ Vu le rapport favorable qui nous a été présenté par la Commission chargée d'informer sur l'Apparition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent ;

“ Vu le témoignage écrit des docteurs-médecins que nous avons consultés au sujet de nombreuses guérisons obtenues à la suite de l'emploi de l'eau de la Grotte ;

“ Considérant d'abord que le fait de l'Apparition envisagé, soit dans la jeune fille qui l'a rapporté, soit surtout dans les effets extraordinaires qu'il a produits, ne saurait être expliqué que par l'intermédiaire d'une cause surnaturelle ;

“ Considérant en second lieu que cette cause ne peut être que divine, puisque les effets produits étant, les uns, des signes sensibles de la grâce, comme la conversion des pécheurs, les autres, des dérogations aux lois de la nature, comme les guérisons miraculeuses, ne peuvent être rapportés qu'à l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature ;

“ Considérant enfin que notre conviction est fortifiée par le concours immense et spontané des fidèles à la Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les premières Apparitions, et dont le but est de demander des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues ;

“ Pour répondre à la légitime impatience de notre vénérable chapitre, du clergé, des laïques de notre diocèse, et de tant d'âmes pieuses qui réclament depuis longtemps de l'autorité ecclésiastique une décision que des motifs de prudence nous ont fait retarder ;

“ Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs de nos collègues dans l'Episcopat et d'un grand nombre de personnages distingués, étrangers au diocèse :

(1.) Liv. III. ch. LI.



“ Après avoir invoqué les lumières du Saint Esprit et l'assistance de la  
 “ Très-Sainte Vierge,

“ AVONS DECLARE ET DECLARONS CE QUI SUIT :

“ Art. 1er. Nous jugeons que l'IMMACULEE MARIE, MERE DE DIEU, a  
 “ réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 Février 1858 et jours  
 “ suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près  
 “ de la ville de Lourdes ; que cette Apparition revêt tous les caractères  
 “ de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

“ Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souve-  
 “ rain-Pontife, qui est chargé de gouverner l'Eglise universelle.

“ Art. 2. Nous autorisons dans notre diocèse le culte de Notre-Dame  
 “ de la Grotte de Lourdes ; mais nous défendons de publier aucune for-  
 “ mule particulière de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion,  
 “ relatif à cet événement, sans notre approbation donnée par écrit.

“ Art. 3. Pour nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, plu-  
 “ sieurs fois exprimée lors de l'Apparition, nous nous proposons de bâtir  
 “ un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des  
 “ Evêques de Tarbes.

“ Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux, deman-  
 “ dera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi  
 “ avons-nous besoin, pour réaliser notre pieux projet, du concours des  
 “ prêtres et des fidèles de notre diocèse, des prêtres et des fidèles de la  
 “ France et de l'Etranger. Nous faisons appel à leur cœur généreux, et  
 “ particulièrement à toutes les personnes pieuses de tous les pays, qui sont  
 “ dévouées au culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. . .

“ Art. 4. Nous nous adressons avec confiance aux établissements des  
 “ deux sexes, consacrés à l'enseignement de la jeunesse, aux congréga-  
 “ tions des enfants de Marie, aux confréries de la Sainte Vierge et aux  
 “ diverses associations pieuses, soit de notre diocèse, soit de la France  
 “ entière. . .

“ Sera notre présent mandement lu et publié dans toutes les églises,  
 “ chapelles et oratoires des séminaires, collèges et hospices de notre dio-  
 “ cèse, le dimanche qui suivra sa réception.

“ Donné à Tarbes, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, notre  
 “ sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 18 Janvier 1862, fête  
 “ de la Chaire de Saint Pierre à Rome.

“ † BERTRAND-Sre, EVEQUE DE TARBES.”

*Par Mandement.*

FOURCADE, *chanoine, secrétaire.*

Au nom de l'évêché, c'est-à-dire au nom de l'Eglise, Mgr. Laurence, acheta à la ville de Lourdes la Grotte, le terrain qui l'entoure et le groupe entier des Roches Massabielle. M. Lacadé était toujours maire. Ce fut lui qui proposa au conseil municipal de céder à l'Eglise, Epouse du Christ,

ces lieux à jamais sacrés où était apparue la Mère de Dieu. Ce fut lui qui en signa la vente définitive.

M. Rouland autorisa cette vente et autorisa aussi la construction d'une église en mémoire éternelle des Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette Soubirous, en mémoire du jaillissement de la Source et des miracles sans nombre qui s'étaient accomplis pour attester la réalité des visions divines.

Tandis que le vaste temple dédié à l'Immaculée Conception sur les roches abruptes de Massabielle s'élevait pierre à pierre au-dessus de ses fondations, Notre-Dame de Lourdes continuait de répandre sur les hommes des miracles et des bienfaits. A Paris, à Bordeaux, en Périgord, en Bretagne, en Anjou, au milieu des campagnes solitaires, au sein des villes populeuses, on invoquait Notre-Dame de Lourdes, et partout Notre-Dame de Lourdes répondait par des signes irrécusables de sa puissance et de sa bonté.

Racontons encore, avant de clore ce récit et de présenter le tableau de ce qui existe aujourd'hui, deux de ces divines histoires. Dans la vie de l'auteur de ce livre, la première forme un épisode qui ne s'effacera jamais son souvenir. Voici cet épisode, tel que nous l'écrivîmes il y a bientôt sept ans.

---

#### LIVRE DIXIEME.

Deux épisodes.

Guérison de M. Lassère, l'auteur de ce livre et celle de M. Jules Lacassagne.

« Pendant toute ma vie j'ai joui d'une vue excellente. Je distinguais les objets à une immense distance ; et, d'autre part, je lisais couramment un livre, quelque rapproché qu'il fût de mes yeux. Des nuits passées à l'étude ne m'avaient jamais fait éprouver la moindre fatigue. J'étais émerveillé, j'étais heureux de la souplesse et de la force de cette vue, si puissante et si nette. Aussi éprouvai-je une grande surprise et un cruel désenchantement lorsque, dans le courant de juin et de juillet 1862, je sentis ma vue s'affaiblir peu à peu, s'appesantir aux travaux du soir et finir graduellement par me refuser tout service, au point que je dus cesser complètement de lire et d'écrire. Si j'essayais de prendre un livre, voilà qu'au bout de trois ou quatre lignes, quelquefois dès le premier regard, j'éprouvais dans la partie supérieure des yeux une telle fatigue qu'il m'était absolument impossible de continuer. Je consultai plusieurs médecins et notamment deux illustres spécialistes, M. Desmares et M. Giraud-Teulon.

Les remèdes qui me furent ordonnés ne me firent à peu près rien. Après un repos assez suivi et un régime ferrugineux, il y eut d'abord une certaine amélioration, et un jour je pus lire et écrire pendant un temps

assez notable, dans l'après-midi ; mais, le lendemain, je me sentis retomber dans le même état. C'est alors que j'essayai des remèdes locaux, de douches d'eau froide sur la prunelle, de ventouses à la nuque, d'un système d'hydrothérapie générale, de lotions alcooliques aux régions voisines de l'œil. Quelquefois, bien rarement, j'éprouvais un soulagement momentané à cette fatigue excessive que je ressentais constamment, mais cela ne durait que quelques instants, et, en somme, mon mal prenait insensiblement cette physionomie chronique qui caractérise les infirmités incurables.

J'avais, sur le conseil des médecins, condamné mes yeux à un repos absolu. Non content de ne sortir qu'en me précautionnant de lunettes bleues, j'avais quitté Paris pour la campagne, et je m'étais retiré chez ma mère, au Coux, sur les bords de la Dordogne. J'avais pris pour secrétaire un enfant qui me lisait les livres que j'avais besoin de consulter, et qui écrivait sous ma dictée.

Septembre était arrivé. Cet état durait depuis environ trois mois et je commençais à m'inquiéter très-sérieusement. J'avais d'immenses tristesses dont je ne parlais à personne. Mes parents et mes amis avaient aussi les mêmes craintes, mais ils ne me les manifestaient point ; nous étions, moi comme eux, eux comme moi, à peu près convaincus que ma vue était perdue, mais chacun de nous essayait de donner un espoir qu'il n'avait pas lui-même et nous nous cachions nos mutuelles alarmes.

J'ai un ami très-intime, un ami de la première enfance, à qui je confie habituellement mes peines et mes joies. Je dictai pour lui à mon secrétaire une lettre dans laquelle je lui parlais de la situation douloureuse où je me trouvais placé et des angoisses que j'éprouvais pour l'avenir.

L'ami dont je parle est protestant et sa femme est également protestante : cette double circonstance est à noter. Par des raisons fort graves, je ne puis le nommer ici en toutes lettres ; nous l'appellerons M. de \*\*\*.

Il me répondit quelques jours après. Sa lettre m'arriva le 15 septembre et elle me surprit étrangement. Je la transcris ici sans y changer un mot :

“ Mon cher ami, me disait-il, tes quelques lignes m'ont fait plaisir ;  
 “ mais, ainsi que je t'ai déjà dit, il me tarde d'en voir *de ton écriture*.  
 “ Ces jours derniers, en revenant de Cauterets, je suis passé à Lourdes  
 “ (près de Tarbes) : j'y ai visité la cé èbre Grotte et j'ai appris des  
 “ choses si merveilleuses en fait de guérisons produites par ses eaux, prin-  
 “ cipalement pour les maladies d'yeux, que je t'engage très-sérieusement  
 “ à en essayer. Si j'étais catholique, croyant, comme toi, et si j'étais  
 “ malade, je n'hésiterais pas à courir cette chance. S'il est vrai que des  
 “ malades ont été subitement guéris, tu peux espérer d'en grossir le  
 “ nombre ; et si cela n'est pas vrai, qu'est-ce que tu risques à en essayer ?  
 “ J'ajoute que j'ai un peu un intérêt personnel à cette expérience. Si elle

“ réussissait, quel fait important pour moi à enregistrer ! Je serais en présence d'un fait miraculeux ou tout au moins d'un événement dont le témoin principal serait hors de toute suspicion.

“ Il paraît, ajoutait mon ami en post-scriptum, qu'il n'est pas nécessaire d'aller à Lourdes même pour prendre cette eau et qu'on peut s'en faire envoyer. Tu n'as qu'à en demander au curé de Lourdes, il t'en expédiera. Il faut préalablement accomplir certaines formalités que je ne saurais guère t'indiquer ; mais le curé de Lourdes te renseignera. Prie-le aussi de t'envoyer une petite brochure du vicaire général de Tarbes, qui relate les faits miraculeux les mieux constatés.”

Cette lettre de mon ami était faite pour m'étonner. C'est un esprit net, positif, mathématique, très-élevé par sa nature, mais en même temps très-peu porté aux illusions de l'enthousiasme ; avec cela, protestant. Un conseil comme celui qu'il me donnait très-sérieusement et avec une vive insistance, un tel conseil venant de lui me jeta dans la stupéfaction.

Je résolus pourtant de ne pas le suivre.

“ Il me semble, lui répondis-je, que je vais aujourd'hui un peu moins mal. Si ce moins mal devient un mieux et si ce mieux se continue, je n'aurai pas besoin de recourir pour cette fois au remède extraordinaire que tu me conseilles, et pour lequel d'ailleurs je n'ai point peut-être la foi nécessaire.”

Il faut qu'ici je confesse, non sans rougir, les secrets motifs de ma résistance.

Quoi que je pusse dire, la foi ne me manquait point ; et, sans savoir ce que c'était que l'eau de Lourdes autrement que par les impertinences de quelques journaux mal pensants, j'avais la certitude morale que là, comme en bien d'autres endroits, la puissance de Dieu pouvait se manifester par des guérisons. Je dis plus : j'avais même comme un pressentiment assuré que si j'essayais de cette eau—jaillie, disait-on, à la suite d'une Apparition de la sainte Vierge,—je serais guéri. Mais je redoutais, je l'avoue, la responsabilité d'une grâce si grande. “ Si la médecine ordinaire te guérit, me disais-je à moi-même, tu seras quitte de tout après avoir payé le Docteur. Tu seras dans les mêmes conditions que tout le monde. Mais si Dieu te guérit par un Miracle, par un effet spécial de sa puissance, par une intervention directe et personnelle, ce sera pour toi une toute autre affaire et tu seras alors obligé d'amender sérieusement ta vie et de devenir un saint. Ces yeux dont tu es si peu le maître, dès que Dieu te les aura en quelque sorte donnés de sa propre main une seconde fois, pourras-tu les laisser, comme tu le fais, s'égarer sur ce qui les séduit, errer sur ce qui peut te troubler ? Après un miracle opéré en ta faveur, Dieu exigera son salaire : et ce salaire sera plus pénible à payer que celui du Médecin. Il te faudra désormais surmonter tel penchant mauvais, acquérir telle vertu, que sais-je encore ? Ah ! cela n'est pas possible !”

Et mon misérable cœur, redoutant sa faiblesse, se refusait à la grâce de Dieu.

Voilà pourquoi, voilà comment je me roidissais contre le conseil de recourir à cette intervention miraculeuse, contre le conseil que la Providence, toujours profonde dans ses voies, m'envoyait par deux protestants, par deux hérétiques en dehors de l'Eglise. Mais je m'agitais vainement : une parole intérieure me disait que la main des hommes serait impuissante à me guérir et que le Maître que j'avais si souvent offensé voulait lui-même me rendre la vie, et, par là, me faisant don d'une vie nouvelle, expérimenter si je la saurais mieux employer.

Mon état demeurerait stationnaire ou même s'aggravait lentement.

Dans les premiers jours d'octobre, je fus obligé de faire un voyage à Paris.

Par une coïncidence toute fortuite, M. de\*\*\* s'y trouvait en ce moment avec sa femme. Ma première visite fut pour eux. Mon ami était descendu chez sa sœur, Mme P., qui habite Paris avec son mari.

—Et vos yeux ? me demanda Mme de \*\*\* dès que j'entrai dans le salon.

Mes yeux sont toujours dans la même situation, et je commence à croire qu'ils sont à jamais perdu.

—Mais pourquoi n'essaies-tu pas du remède que nous t'avons conseillé ? me dit mon ami. Je ne sais quoi me donne l'espérance que tu guérirais.

—Bah ! lui répondis-je, je t'avouerai que, sans nier précisément et sans être hostile, je n'ai pas grand foi en toutes ces eaux et en ces prétendues Apparitions. Tout cela est possible et je n'y répugne point ; mais ne l'ayant point examiné, je ne l'affirme ni ne le conteste : c'est en dehors de moi. En somme, je n'ai pas envie de recourir au moyen que tu me conseilles.

—Tu n'as pas d'objections valables, me répliqua-t-il. D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois à la possibilité de ces choses-là. Eh bien, pourquoi alors ne tenterais-tu point l'expérience ? Qu'est-ce qu'il t'en coûte ? Je te l'ai dit, la chose ne peut te faire de mal, puisque c'est de l'eau naturelle, qui est chimiquement composée comme l'eau ordinaire ; et, puisque tu crois aux miracles et que tu as foi en la religion, n'es-tu pas déjà frappé qu'un tel recours à la Sainte Vierge te soit conseillé, et avec cette insistance, par deux protestants ? Je te le déclare à l'avance, si tu es guéri, ce sera là, contre moi, un terrible argument.

Mme de\*\*\* joignit ses instances à celles de son mari ; M. et Mme P., qui sont tous deux catholiques, insistèrent non moins vivement. J'étais poussé dans mes derniers retranchements.

—Eh bien ! leur dis-je alors, je vais vous avouer toute la vérité et vous ouvrir le fond de mon cœur. La foi ne me manque point, mais j'ai des

défauts, des faiblesses, mille misères, et tout cela tient, hélas ! aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de ma malheureuse nature. Or, un miracle comme celui dont je pourrais être l'objet m'imposerait l'obligation de tout sacrifier et de devenir un saint : ce serait une responsabilité terrible, et je suis si lâche qu'elle me fait peur. Si Dieu me guérit, que va-t-il exiger de moi ? tandis qu'avec un Médecin, j'en serai quitte avec un peu d'argent. C'est odieux, n'est-ce pas ? mais telle est la triste pusillanimité de mon cœur. Vous supposiez ma foi chancelante ? Vous imaginiez que je craignais de voir le miracle ne pas réussir ? Détrompez-vous : j'ai peur qu'il réussisse !

Mes amis cherchèrent à me convaincre que je m'exagérais d'un côté la responsabilité dont je parlais et que je la diminuais de l'autre.

—Tu n'es pas moins obligé maintenant à la vertu que tu ne le serais à la suite de l'événement que nous supposons, me disait M. de \*\*\*. Et d'ailleurs, quand ta guérison se ferait par les mains d'un Médecin, ce n'en serait pas moins une grâce de Dieu, et alors les scrupules auraient les mêmes raisons d'élever la voix contre tes faiblesses ou tes passions.

Tout cela ne me semblait point, parfaitement juste et M. de \*\*\* esprit logique s'il en fut jamais, se rendait probablement compte de ce que son raisonnement avait d'inexact ; mais il voulait, autant que possible, calmer les appréhensions que je ressentais si vivement et me décider à suivre le conseil qu'il me donnait, sauf ensuite à me rappeler lui-même cette grave responsabilité sur laquelle il essayait alors de me rassurer.

Vainement je tentai encore de me débattre contre l'insistance de plus en plus pressante de mon ami, de sa femme et de ses hôtes. Je finis, de guerre lasse, par leur promettre de faire ce qu'ils désiraient.

—Dès que j'aurai un secrétaire, leur dis-je, j'écrirai à Lourdes ; mais je suis arrivé d'aujourd'hui seulement et je n'ai pas eu encore le temps d'en chercher un.

—Mais je t'en servirai ! s'écria mon ami.

—Eh bien soit ! demain nous déjeunerons ensemble au café de Foy. Je te dicterai une lettre après déjeuner.

—Pourquoi pas tout de suite ? me dit-il vivement. Nous gagnons un jour.

Il y avait dans la chambre voisine du papier et de l'ancre. Je lui dictai une lettre pour M. le Curé de Lourdes, et elle fut mise à la poste le soir même.

Le lendemain, M. de \*\*\* vint chez moi.

—Mon bon ami, me dit-il, puisque le sort en est jeté et que tu vas décidément tenter la chose, il faut la faire sérieusement et te mettre dans les conditions requises pour qu'elle réussisse, sans quoi l'expérience serait absolument vaine. Fais les prières nécessaires, va te confesser, mets ton âme dans un état convenable, accomplis les dévotions que ta religion t'ordonne. Tu comprends que ceci est d'une nécessité primordiale.

—Tu as parfaitement raison, lui répondis-je, et je ferai ce que tu me dis. Mais il faut avouer que tu es un singulier protestant. Ces jours-ci tu me prêchais la foi, aujourd'hui tu me prêches les pratiques religieuses. Les rôles sont étrangement intervertis, et qui nous entendrait, toi, le protestant, moi, le catholique, serait fortement étonné ; et, je l'avoue, hélas ! l'impression produite ne serait pas à mon avantage.

—Je suis un homme de science, répliqua de\*\*\* Et je veux tout naturellement que, puisque nous faisons une expérience, nous la fassions dans les conditions voulues. Je raisonne comme si je faisais de la physique ou de la chimie.

Je le déclare, à ma honte, je ne me préparai point comme me le conseillait si judicieusement mon ami. J'étais en ce moment même dans une très-mauvaise disposition d'âme : ma nature était profondément agitée, troublée et inclinée au mal.

Je reconnaissais cependant la nécessité d'aller me jeter aux pieds de Dieu ; mais comme je n'avais point commis de ces fautes matérielles et brutales, contre lesquelles on réagit soudain, je différerais de jour en jour. L'homme est plus rebelle au sacrement pendant la tentation que lorsque la faute commise est venue l'abattre et l'humilier. C'est qu'il est plus difficile de combattre et de résister, que de demander grâce après la défaite. Qui ne l'a éprouvé ?..

Une semaine environ se passa ainsi ; M. et Mme de\*\*\* s'informaient chaque jour si je n'avais point encore de nouvelles de l'eau miraculeuse, et si le Curé de Lourdes ne m'avait point écrit. M. le Curé me répondit enfin, m'annonçant que l'eau de Lourdes avait été mise au chemin de fer et qu'elle ne tarderait point à me parvenir.

Nous attendions ce moment, avec une impatience bien concevable ; mais, le croira-t-on ? la préoccupation était beaucoup moins grande chez moi que chez mes amis protestants.

L'état de mes yeux était toujours le même : impossibilité absolue de lire et d'écrire.

Un matin,—C'était le vendredi 10 octobre 1862,—j'attendais M. de\*\*\* dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal. Nous devions déjeuner ensemble. Comme j'étais en avance au rendez-vous, je regardais çà et là aux boutiques de la galerie, et je lus à la devanture du libraire Dentu deux ou trois affiches de livres nouveaux. Il n'en fallut point davantage pour jeter mes yeux dans une fatigue excessive. J'en étais venu à ne pouvoir pas même arrêter ma vue sur ces gros caractères, sans être saisi aussitôt par une lassitude invincible. Cette petite circonstance me plongea dans une profonde tristesse, en me faisant mesurer une fois de plus toute l'étendue de mon mal.

Dans l'après-midi je dictai trois lettres à M. de\*\*\* ; et, à quatre heures après l'avoir quitté, je rentrai chez moi. Au moment où j'allais monter l'escalier, mon concierge m'appela.

—On a apporté du chemin de fer une petite caisse pour vous, me dit-il.

J'entrai vivement dans la loge. Une petite caisse en bois blanc s'y trouvait en effet, portant d'une part mon adresse, et de l'autre ces mots, destinés sans doute à l'octroi : " Eau naturelle."

C'était l'eau de Lourdes.

J'éprouvai au fond de moi-même une violente émotion ; mais je n'en laissai rien paraître.

—C'est bien, dis-je à mon concierge. Je prendrai cela tout à l'heure. Je vais rentrer sans tarder.

Et je ressortis tout pensif. Je me promenai un instant dans la rue.

La chose devient sérieuse, pensai-je en moi-même. De \*\*\* a raison ; il faut que je me prépare. Dans la situation d'âme où je suis depuis quelque temps, je ne puis, sans m'être purifié, demander à Dieu de faire un miracle en ma faveur. Ce n'est pas avec un cœur encore rempli de misères volontaires que je puis implorer de lui une grâce si grande. Que je tente moi-même de guérir mon âme avant de le supplier de guérir mon corps !

Et, réfléchissant à ces graves considérations, je me dirigeai vers la maison de mon confesseur, M. l'abbé Ferrand de Missol, qui demeure tout à fait dans mon voisinage. J'étais heureusement certain de le rencontrer, car nous étions au vendredi, et c'est ce jour-là qu'il est chez lui.

Il s'y trouvait ; mais beaucoup de personnes l'attendaient déjà dans son antichambre et devaient naturellement le voir avant moi. Quelqu'un de sa famille venait en outre de lui arriver à l'improviste. Sa servante me fit part de tout cela et m'engagea à revenir le soir après son dîner, c'est-à-dire vers sept heures.

Je me résignai à ce parti.

Arrivé à la porte de la rue, je m'arrêtai un instant. Je balançai entre le désir d'aller faire une visite qui me tenait à cœur, et la pensée de rentrer chez moi pour prier. Mon penchant me portait avec une extrême violence du côté de la distraction, tandis qu'une voix grave, une voix qui me semblait faible que parce que j'avais coutume de lui être sourd, une voix profonde et sacrée m'appelait au recueillement.

J'hésitai un long moment, délibérant-en moi-même.

Enfin le bon mouvement l'emporta et je revins vers la rue de Seine.

Je pris chez mon concierge la petite caisse à laquelle était jointe une notice sur les Apparitions de Lourdes, et je gravis rapidement l'escalier.

Arrivé dans mon appartement, je m'agenouillai au bord de mon lit et je priai, tout indigne que je me sentais de tourner mes regards vers le ciel et de parler à Dieu.

Puis je me relevai. J'avais, en entrant, placé sur ma cheminée la petite caisse en bois blanc et la brochure. Je regardais à chaque instant cette



boîte qui contenait l'eau mystérieuse, et il me semblait que dans cette chambre solitaire quelque chose de grand allait se passer. Je redoutais de toucher de mes mains impures à ce bois qui renfermait cette onde s é et, d'un autre côté, je me sentais étrangement tenté de l'ouvrir et de ne pas attendre la confession que je me proposais de faire le soir.

Cette lutte dura quelques instants ; elle se termina par une prière :

—“Où, mon Dieu, m'écriai-je, je suis un misérable pécheur, indigne d'élever la voix vers vous et de toucher un objet que vous avez béni. Mais c'est l'excès même de ma misère qui doit exciter votre compassion. Mon Dieu, je viens à vous et à la Sainte Vierge Marie, plein de foi et d'abandon ; et, du fond de l'abîme, j'élève mes cris vers vous. Ce soir, je confesserai mes fautes à votre ministre, mais ma foi ne peut pas et ne veut pas attendre. Pardonnez-moi, Seigneur, et guérissez-moi. Et vous, Mère de miséricorde, venez au secours de votre malheureux enfant !”

Et, m'étant ainsi reconforté par la prière, j'osai ouvrir la petite caisse dont j'ai parlé. Elle contenait une bouteille pleine d'eau.

J'enlevai le bouchon, je versai de l'eau dans une tasse et je pris dans ma commode une serviette. Ces vulgaires préparatifs, que j'accomplissais avec un soin minutieux, étaient empreints, je m'en souviens encore, d'une secrète solennité qui me frappait moi-même, tandis que j'allais et venais dans ma chambre. Dans cette chambre je n'étais pas seul : il était manifeste qu'il y avait Dieu. La Sainte Vierge, invoquée par moi, y était aussi sans doute.

La foi, une foi ardente et chaude, était venu embraser mon âme.

Quand tout fut achevé, je m'agenouillai de nouveau.

—“O Sainte Vierge Marie, dis-je à haute voix, ayez pitié de moi et guérissez mon aveuglement physique et moral !”

Et en disant ces paroles, le cœur plein de confiance, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette que je venais de tremper dans l'eau de Lourdes. Ce geste que je viens de décrire ne dura pas trente secondes.

Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante ! A peine avais-je touché de cette eau miraculeuse mes yeux et mon front que je me sentis guéri tout à coup, brusquement, sans transition, avec une soudaineté que, dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre.

Etrange contradiction de la nature humaine ! Un instant auparavant, j'en croyais ma foi qui me promettait ma guérison ; et maintenant, je n'en pouvais croire mes sens qui m'assuraient que cette guérison était accomplie !

Non ! je n'en croyais point mes sens. Tellement que, malgré cet effet en quelque sorte foudroyant, je commis la faute de Moïse et je frappai

deux fois le rocher. Je veux dire que, pendant un certain temps encore, je continuai de prier et de mouiller mes yeux et mon front, n'osant point vérifier ma guérison.

Au bout de dix minutes pourtant, la force que je sentais toujours dans mes yeux et l'absence complète de lourdeur dans la vue ne pouvaient plus me laisser aucun doute.

—Je suis guéri ! m'écriai-je.

Et je courus pour prendre un livre quelconque et lire... Je m'arrêtai tout à coup.—Non ! non ! me dis-je en moi-même, ce n'est pas un livre quelconque que je puis prendre en ce moment.

Et j'allai chercher alors sur ma cheminée la notice sur les Apparitions. Certes, ce n'é<sup>ait</sup> que justice.

Je lus cent quatre pages sans m'interrompre et sans éprouver la moindre fatigue ! Vingt minutes auparavant je n'aurais pas pu lire trois lignes.

Et si je m'arrêtai à la page 104, c'est qu'il était cinq heures trente-cinq minutes du soir et qu'à cette heure là, le 10 Octobre, il fait à peu près nuit à Paris. Lorsque je quittai le livre, on allumait déjà le gaz dans les magasins de la rue que j'habite.

Le soir je me confessai et je fis part à l'abbé Ferrand de la grande grâce que la Sainte Vierge venait de me faire. Quoique je ne fusse nullement préparé, ainsi que je l'ai dit, il voulut bien me permettre de communier le lendemain, pour remercier Dieu d'un bienfait si extraordinaire et pour fortifier les résolutions qu'un tel événement devait faire naître en mon cœur.

M. et Mme. de\*\*\*, comme on le pense bien, furent singulièrement remués par cet événement auquel la Providence leur avait fait prendre une part si directe. Quelles réflexions firent-ils ? Quelles pensées vinrent les visiter ? Que se passa-t-il dans le fond de ces deux âmes ? C'est leur secret et le secret de Dieu. Ce que j'en pus savoir, je n'ai point reçu le droit de le dire.

Quoi qu'il en soit, je connaissais la nature de mon ami. Je le laissai réfléchir, mais je ne le pressai point de conclure. Je savais et je sais que Dieu a son heure et qu'il connaît ses voies. Son action était trop visible dans tout ce qui venait d'arriver pour que je ne redoutasse point d'intervenir moi-même, malgré le désir que j'avais et que mes amis n'ignoraient point, de les voir entrer dans la seule Eglise qui contienne Dieu tout entier.

Je regrette de ne pouvoir m'arrêter ici pour contempler un instant dans mon souvenir ces deux êtres, qui me sont chers, recevant par le contre-coup du miracle dont j'avais été l'objet, les premières secousses que donne la Vérité à ceux qu'elle veut conquérir. . . . .

Sept années se sont écoulées depuis ma miraculeuse guérison. Ma vue

est excellente. Ni la lecture, ni le travail ardu, ni les longues veilles ne la fatiguent. Dieu me fasse la grâce de ne la jamais employer qu'au service du bien !”

Autre épisode. Guérison de M. Jules Lacassagne.

Il y a, dans la vie civile, des hommes dont le type accentué ressemble à s'y méprendre à celui du soldat. Bien qu'ils n'aient jamais vécu dans les camps, tous ceux qui les voient passer et qui ne les connaissent pas les prennent inmanquablement pour d'anciens militaires. Ils en ont le port un peu roide, l'allure ferme, l'aspect enrégimenté et aussi la bonhomie cachée. On les rencontre surtout dans ces administrations mixtes comme les douanes, les eaux et forêts, qui, tout en étant purement civiles, empruntent leurs formes hiérarchiques et leur fonctionnement au système adopté pour l'armée. D'un côté, ils ont, comme les hommes de la vie privée, une famille, un intérieur, une existence domestique ; de l'autre, ils sont pliés par mille côtés aux multiples exigences d'une règle toute militaire. Il en résulte ces physionomies singulières dont je parle et que tout le monde connaît.

Donc, si vous avez jamais vu un brave officier de cavalerie vêtu en bourgeois, les cheveux courts, la moustache coupée en brosse et bientôt grisonnante ; si vous avez remarqué, parmi ses énergiques traits, ces plis verticaux et rectilignes qui ne sont pas encore des rides et qui semblent particuliers à ces visages soldatesques ; si vous avez arrêté votre regard sur ces fronts, rebelles au chapeau, qui paraissent faits exprès pour le képi ou le tricorne aux galons d'argent, sur ces yeux fermes et doux qui, le jour, sont habitués à braver le péril et qui, le soir, aiment à s'adoucir dans l'intimité du foyer et à se reposer sur des têtes d'enfants ; si vous vous souvenez de ce type caractéristique, je n'ai pas besoin de vous peindre M. Roger Lacassagne, employé aux douanes de Bordeaux : vous le connaissez comme moi.

Lorsque, il y a bientôt deux ans, j'eus l'honneur de visiter chez lui rue du Chai des Farines, n° 6, à Bordeaux, je fus frappé d'abord par cette aspect sévère et cet abord réservé.

Il me demanda, avec cette politesse un peu brusque des hommes de discipline, quel était l'objet de ma visite.

—Monsieur, lui dis-je, j'ai appris l'histoire de votre voyage à la Grotte de Lourdes, et, dans l'intérêt d'études que je fais en ce moment, je suis venu pour entendre ce récit de votre bouche.

Aux mots “ la Grotte de Lourdes ” ce rude visage s'était épanoui et l'émotion d'un puissant souvenir avait tout à coup attendri ces lignes austères.

—Asseyez-vous, me dit ce brave homme, et pardonnez-moi de vous recevoir dans cette pièce en désordre. Ma famille part aujourd'hui pour Arcachon et vous nous voyez dans tout l'embarras du déménagement.

—Cela ne fait rien. Racontez-moi les événements dont on m'a parlé et que je ne connais que confusément.

—Pour moi, dit-il d'une voix où je sentais des larmes, pour moi, je n'en oublierai de ma vie aucun détail.

—“ Monsieur, reprit-il après un moment de silence, je n'ai que deux fils. Le plus jeune dont j'ai seulement à vous entretenir s'appelle Jules. Il va venir tout à l'heure. Vous verrez comme il est doux, comme il est pur, comme il est bon.”

M. Lacassagne ne me dit pas ce qu'était son affection pour ce plus jeune fils. Mais l'accent de sa voix, qui s'adoucisait en quelque sorte et devenait caressante pour parler de cet enfant, me révélait toute la profondeur de son amour paternel. Je compris que là, dans ce sentiment si tendre et si fort, se concentrait l'âme virile qui s'ouvrait devant moi.

—“ Sa santé, continua-t-il, avait été excellente jusqu'à l'âge de dix ans.

A cette époque survint inopinément, et sans cause physique apparente, une maladie dont je ne mesurai pas tout d'abord la gravité. Le 25 janvier 1865, au moment où nous venions de nous mettre à table pour prendre le repas du soir, Jules se plaignit d'un embarras au gosier qui l'empêchait d'avaler tout aliment solide. Il dut se borner à prendre un peu de potage.

Cet état ayant persisté le lendemain, je fis appeler un des médecins les plus distingués de Toulouse, M. Noguès.

—C'est nerveux, me dit le Docteur, qui me donna l'espoir d'une prochaine guérison.

Peu de jours après en effet l'enfant put manger, et je le croyais tout à fait remis, lorsque la maladie reprit et se continua avec des intermittences plus ou moins régulières jusque vers la fin du mois d'avril. A partir de ce moment, cet état devint stationnaire. Le pauvre enfant en fut réduit à se nourrir exclusivement de liquides, de lait, de jus de viande, de bouillon. Encore le bouillon devait-il être un peu clair, car telle était l'étroitesse de l'orifice qui restait encore dans la gorge qu'il lui était absolument impossible d'avaler, même du tapioca.

Le pauvre petit, réduit à cette misérable alimentation, maigrissait à vue d'œil et dépérissait lentement.

Les médecins,—car ils étaient deux, et dès le commencement j'avais prié une notabilité médicale, M. Roques, de s'adjoindre à M. Noguès ;—les médecins, étonnés de la singularité et de la persistance de cette affection, cherchaient vainement à en pénétrer nettement la nature pour en déterminer le remède.

Un jour, c'était le 10 mai,—j'ai tant souffert, monsieur, et tant pensé à cette malheureuse maladie, que j'ai retenu toutes ces dates ;—un jour, j'aperçois Jules dans le jardin, qui court avec une précipitation inaccoutumée et comme par saccades. Monsieur, je craignais pour lui la moindre agitation.

—Jules, arrête-toi ! lui criai-je en allant vers lui et le saisissant par la main.

Il m'échappa aussitôt :

—Papa, me dit-il, je ne peux pas. Il faut que je cours, c'est plus fort que moi.

Je le pris sur mes genoux, ses jambes s'agitaient convulsivement. Un peu plus tard ce fut la tête qui devint grimaçante et se contorsionna.

Le vrai caractère de la maladie se déclarait enfin. Mon malheureux enfant était atteint d'une chorée. Vous savez sans doute, Monsieur, par quelles crises horribles se traduit ordinairement ce mal extraordinaire..."

—Non, fis-je en l'interrompant. J'ignore même ce que c'est qu'une chorée.

—C'est cette maladie dont on appelle habituellement les accès *la danse de Saint Guy*.

—Bien. Je vois maintenant ce que c'est. Continuez.

—“ Le siège principal du mal était à l'œsophage. Les accidents qui venaient d'éclater, et qui malheureusement se répétèrent désormais à toute heure du jour sans discontinuer, fixèrent dès ce moment les incertitudes de la Médecine.

Cependant, bien qu'elle eût reconnu le mal, elle fut impuissante à le vaincre. Tout au plus, au bout de quinze mois de traitement, put-elle maîtriser les accidents extérieurs tels que l'agitation des jambes et de la tête ; ou plutôt, pour mieux dire et pour exprimer toute ma pensée, ces accidents disparurent d'eux-mêmes sous les seuls efforts de la nature. Quant à ce rétrécissement extrême de la gorge, il était passé à l'état chronique et il résista à tout. Les remèdes de toute sorte, la campagne, les bains de Luchon furent successivement et inutilement employés pendant près de deux ans. Ces divers traitements ne faisaient qu'exaspérer le malade.

Notre dernier essai avait été une saison aux bains de mer. Ma femme avait conduit notre malade à Saint-Jean-de-Luz. Il est inutile de vous dire que, dans l'état où il était, les soins physiques absorbaient tout. Avant toute chose, en effet, nous voulions qu'il vécût. Nous avions dès l'origine suspendu ses études et tout travail lui était interdit : nous le traitions en végétal. Or, il a l'esprit actif, sérieux, et cette privation de tout exercice intellectuel le jetait dans un grand ennui. Le pauvre petit était d'ailleurs honteux de son mal ; il voyait les autres enfants bien portants et il se sentait comme disgracié et maudit : aussi, s'isolait-il..."

Le père, tout remué par ces souvenirs, s'arrêta un instant comme pour maîtriser un sanglot dans la voix.

—“ Il s'isolait, reprit-il. Il était triste. Quand il trouvait quelque livre, il le lisait pour se distraire. A Saint-Jean-de-Luz, il aperçut un jour sur la table d'une dame qui demeurait dans le voisinage, une petite

Notice sur l'Apparition de Lourdes. Il la lut et en fut, paraît-il, profondément frappé. Il dit le soir à sa mère que la sainte Vierge pourrait bien le guérir ; mais elle ne fit aucune attention à ces paroles qu'elle considéra comme un propos d'enfant.

De retour à Bordeaux,—car un peu avant cette époque, j'avais reçu mon changement et nous étions venus habiter ici,—de retour à Bordeaux, l'enfant était absolument dans le même état.

C'était au mois d'août de l'année dernière.

Tant de vains efforts, tant de science dépensée sans résultat par les meilleurs médecins, tant de soins perdus finirent, et certes vous le comprendrez, par nous jeter dans le plus profond abattement. Découragés par l'inutilité de ces diverses tentatives, nous cessâmes toute espèce de remède, laissant agir la nature et nous résignant au mal inévitable qu'il plaisait au Créateur de nous envoyer. Il nous semblait que tant de souffrance avait en quelque sorte redoublé notre amour pour cet enfant. Notre pauvre Jules fut soigné par sa mère et par moi avec une tendresse égale et une sollicitude de toutes les heures. Le chagrin nous a vieilliss l'un et l'autre de bien des années. Tel que vous me voyez, monsieur, je n'ai que quarante-six ans."

Je regardai ce pauvre père ; et, devant ce mâle visage sur lequel la douleur avait laissé ses marques, mon cœur se sentit vivement ému. Je lui pris la main et la lui serrai avec une cordiale sympathie et une profonde commisération.

—“ Cependant, reprit-il, les forces de l'enfant diminuaient visiblement. Depuis deux ans, il n'avait pas pris un seul aliment solide. Ce n'était qu'à grands frais, par une nourriture liquide que tout notre génie s'employait à rendre substantielle, par des soins exceptionnels, que nous avons pu prolonger sa vie aussi longtemps. Il était devenu d'une maigreur effrayante. Sa pâleur était extrême ; il n'y avait plus de sang sous sa peau, on eût dit une statue de cire. Il était visible que la mort s'avavançait à grands pas. Elle était plus que certaine, elle était imminente. Ma foi, monsieur, quelque démontrée que fût pour nous l'impuissance de la Médecine, je ne pus, dans ma douleur, m'empêcher de frapper encore à cette porte. Je n'en connaissais pas d'autre en ce monde.

Je m'adressai au médecin le plus éminent de Bordeaux, à M Gintrac père.

M. Gintrac examina le gosier de l'enfant, le sonda et constata, outre ce rétrécissement extrême qui bouchait presque entièrement le canal alimentaire, des rugosités du plus mauvais signe.

Il hocha la tête et me donna peu d'espoir. Il vit mon anxiété terrible.

—Je ne dis pas qu'il ne puisse guérir, ajouta-t-il : *mais il est bien malade.* Ce furent ses propres paroles.

Il jugea absolument nécessaire d'employer les remèdes locaux : d'abord

des injections, puis le contact d'un linge imbibé d'éther. Mais ce traitement bouleversait mon fils ; devant ces résultats, le chirurgien, M. Sentex, interne de l'hôpital, conseilla lui-même de le cesser.

Dans une de mes visites au docteur Gintrac, je lui fis part d'une idée qui me préoccupait.

—Il me semble, lui dis-je, que si Jules *voulait*, il pourrait avaler. Peut-être cette difficulté ne provient-elle que de la crainte, peut-être n'avalet-il pas aujourd'hui par cela seul qu'il n'a pas avalé hier. Ce serait alors une maladie de son esprit qui ne pourrait être guérie que par un moyen moral.

Le docteur m'enleva cette dernière illusion.

—Vous vous trompez, me dit-il. La maladie est dans les organes qui ne sont que trop réellement et trop profondément attaqués. Je ne me suis pas borné à le regarder, car les yeux peuvent induire en erreur ; mais je l'ai sondé avec un instrument, je l'ai minutieusement palpé avec mes doigts. L'œsophage est couvert de rugosités et le canal est parvenu à un tel rétrécissement qu'il est *matériellement impossible* à l'enfant de prendre un aliment quelconque, sauf les liquides qui se réduisent tout naturellement à la mesure du canal et qui passent par cette espèce de trou d'aiguille qui existe encore. Quelques millimètres de plus dans le gonflement des tissus et le malade serait étouffé. Le début de la maladie, les alternatives de bien et de mal qui l'ont caractérisée, ses interruptions momentanées corroborent d'ailleurs mes observations matérielles. Votre fils ayant été guéri une fois, serait toujours resté guéri si le mal eût été dans l'esprit. Malheureusement ce mal est dans les organes.

Ces observations, qu'on m'avait déjà faites à Toulouse mais dont je m'étais plu à détourner mon esprit, étaient trop concluantes pour ne pas me convaincre. Je rentrai chez moi, la mort dans l'âme.

Que faire encore ? nous nous étions adressés aux plus grands médecins de Toulouse, et de Bordeaux et tout avait été impuissant. L'évidence fatale était devant mes yeux : notre pauvre fils était condamné, et cela sans appel.

Monsieur, de si cruelles convictions entrent difficilement dans le cœur d'un père. J'essayais encore de me tromper ; ma femme et moi nous nous consultions, je pensais à l'hydrothérapie.

Ce fut dans cette situation désespérée et désespérante que Jules dit à sa mère, avec un accent de confiance et de certitude absolue qui la frappa, les paroles suivantes :

—Vois-tu, maman, M. Gintrac ni aucun médecin ne peut rien à ma maladie. C'est la sainte Vierge qui me guérira. Envoie-moi à la Grotte de Lourdes et tu verras que je serai guéri. J'en suis sûr.

Ma femme me rapporta ce propos.

—Il n'y a pas à hésiter ! m'écriai-je, il faut le conduire à Lourdes. Et au plus tôt.

Ce n'est point, Monsieur, que j'eusse la foi. Je ne croyais pas aux Miracles, et je ne considérais pas comme possibles ces interventions extraordinaires de la Divinité. Mais j'étais père, et aucune chance, quelque minime qu'elle fût, ne me semblait méprisable. J'espérais d'ailleurs que, en dehors de ces événements surnaturels qu'il me coûtait d'admettre, cela pourrait produire sur l'enfant un effet moral salutaire. Quant à une guérison complète, vous comprenez, monsieur, que je n'en abordais pas même la pensée.

Nous étions en hiver au commencement de février. La saison était mauvaise et j'en redoutais pour Jules les moindres intempéries. Je voulus attendre un beau jour.

Depuis que, huit mois auparavant, à Saint-Jean-de-Luz, il avait lu la petite Notice, le sentiment qu'il venait de nous exprimer ne l'avait pas quitté. L'ayant manifesté une première fois là-bas, sans qu'on voulût y faire attention, il n'en avait plus reparlé ; mais cette idée était restée en lui y avait travaillé pendant qu'il subissait—avec quelle patience, monsieur, il fallait le voir !—les traitements des médecins.

Cette foi si pleine et si entière était d'autant plus extraordinaire que nous n'avions pas élevé notre enfant dans les habitudes d'une dévotion exagérée. Ma femme accomplissait ses devoirs religieux, mais c'était tout ; et, quant à moi, j'étais, comme je viens de vous le dire, dans des idées philosophiques tout à fait différentes.

Le 12 février, le temps s'annonça comme devant être magnifique. Nous prîmes le train de Tarbes.

Pendant toute la route, l'enfant fut gai, plein d'une foi absolue en sa guérison, d'une foi . . renversante.

—Je guérirai, me disait-il à chaque instant. Tu verras. Bien d'autres ont guéri : pourquoi pas moi ? La sainte Vierge va me guérir.

Et moi, monsieur, j'entretenais, sans la partager, cette confiance que je qualifierais " d'étourdissante," si je ne craignais de manquer de respect à Dieu qui la lui inspirait.

A Tardes, à l'hôtel Dupont où nous descendîmes, on remarqua ce pauvre enfant si pâle, si malingre et en même temps d'un aspect si doux, si charmant. On l'aima rien qu'en le voyant. J'avais dit à l'hôtel le but de notre voyage. Dans les vœux que firent pour nous ces braves gens, il se mêlait comme un heureux pressentiment. Et quand nous partîmes, je vis bien qu'on attendait notre retour avec impatience.

A tout événement et malgré mes doutes, je pris avec moi une petite boîte de biscuits.

Quand nous arrivâmes à la crypte qui est au-dessus de la Grotte, la Messe se disait. Jules pria avec une foi qui était visible sur tous ses traits, avec une ardeur, vraiment céleste. Il était tout transfiguré, ce pauvre ange !



Le prêtre remarqua sa ferveur et, quand il eut quitté l'autel, il ressortit presque aussitôt de la sacristie et s'avança vers nous. Une bonne pensée lui était venue en voyant ce pauvre petit. Il m'en fit part et se retournant vers Jules, encore agenouillé :

— Mon enfant, lui dit-il, voulez-vous que je vous consacre à la sainte Vierge ?

— Oh ! oui, répondit Jules.

Le prêtre procéda aussitôt à cette très-simple cérémonie et récita sur mon fils les formules consacrées.

— Et maintenant, s'écria l'enfant, avec un accent dont la parfaite confiance me frappa, et maintenant, papa, je vais guérir.

Nous descendîmes à la Grotte, Jules s'agenouilla devant la statue de la Vierge et pria. Je le regardais, et je vois encore l'expression de son visage, de son attitude, de ses mains jointes.

Il se leva : nous allâmes devant la fontaine.

Ce moment était terrible.

Il lava son cou et sa poitrine. Puis, il prit le verre et but quelques gorgées de l'eau miraculeuse.

Il était calme, heureux, il était gai, il était rayonnant de confiance.

Pour moi, je tremblais et frémissais à défaillir devant cette épreuve suprême. Mais je contenais, quoique avec peine, mon émotion. Je ne voulais pas lui laisser voir mon doute.

— Essaie maintenant de manger, lui dis-je en lui tendant un biscuit.

Il le prit : et je détournai la tête, ne me sentant pas la force de le regarder. C'était en effet, la vie ou le trépas de mon fils qui allait se décider. Dans cette question, formidable pour le cœur d'un père, je jouais en quelque sorte ma dernière carte. Si j'échouais, mon bien-aimé Jules était mort. L'épreuve était décisive et je ne pouvais affronter ce spectacle.

Je fus bientôt tiré de cette angoisse poignante.

La voix de Jules, une voix joyeuse et douce, me cria : — " Papa ! j'avale, je puis manger, j'en étais sûr, j'avais la foi ! "

Quel coup, monsieur ! Mon enfant, déjà la proie du tombeau, était sauvé, et cela soudainement. Et moi, moi, son père, j'assistais à cette éclatante résurrection.

Et bien ! monsieur, pour ne pas troubler la foi de mon fils, j'eus la force de ne pas paraître étonné.

— Oui, mon Jules, cela était certain et il n'en pouvait être autrement, lui dis-je d'une voix que toute l'énergie de ma volonté parvint à rendre calme.

Et cependant, monsieur, il y avait en moi toute une tempête. Que l'on eût ouvert ma poitrine et on l'eût trouvée toute brûlante, comme si elle eût été pleine de feu.

Nous renouvelâmes l'expérience: Il mangea encore quelques biscuits, non-seulement sans difficulté, mais avec un appétit croissant. Je fus obligé de le modérer.

J'avais besoin de crier mon bonheur, de remercier Dieu.

—Attends-moi, dis-je à Jules, et prie la bonne Vierge. Je monte à la Chapelle.

Et, le laissant un instant agenouillé à la Grotte, je courus annoncer au prêtre cette heureuse nouvelle. J'étais dans une sorte d'égarément. Outre ma félicité, si inattendue et si brusque qu'elle en était terrible, outre le bouleversement de mon cœur, j'éprouvais en mon âme, en mon esprit, un trouble inexprimable. Une révolution se faisait dans mes pensées, confuses, agitées, tumultueuses. Toutes mes idées philosophiques chancelaient ou s'écroulaient en moi-même.

Le prêtre descend en toute hâte et il aperçoit Jules achevant son dernier biscuit. L'Evêque de Tarbes se trouvait précisément ce jour-là à la Chapelle: il voulut voir mon fils. Je lui racontai la cruelle maladie qui venait d'avoir un si heureux terme. Toute le monde caressait l'enfant, tout le monde se réjouissait avec moi.

Moi, cependant, je pensais à la mère et au bonheur qu'elle allait avoir. Avant de rentrer à l'hôtel, je courus au télégraphe. Ma dépêche ne contenait qu'un seul mot: "Guéri!"

A peine était-elle partie que j'eusse voulu la ressaisir: "Peut-être, me disais-je que je, me suis trop hâté. Qui sait s'il n'y aura pas de rechute!"

Je n'osais pas croire au bonheur qui m'arrivait; et, quand j'y croyais, il me semblait qu'il allait m'échapper.

Quant à l'enfant, il était heureux, heureux sans le moindre mélange d'inquiétude. Il était éclatant dans sa joie et dans sa pleine sécurité.

—Tu vois bien, papa, me répétait-il à chaque instant, il n'y avait que la sainte Vierge qui pouvait me guérir. Quand je te le disais, j'en étais sûr.

A l'hôtel il mangea d'un excellent appétit. Je ne pouvais me lasser de le regarder manger.

Il voulut revenir et revint à pied à la Grotte remercier sa libératrice.

—Tu seras bien reconnaissant envers la sainte Vierge? lui dit un prêtre.

D'un geste il montra l'image de la Vierge, puis le Ciel.

—Ah! je ne l'oublierai jamais! s'écria-t-il!

A Tarbes, nous nous arrê tâmes à l'hôtel où nous étions descendus la veille. On nous attendait. On avait (il me semble que je vous l'ai déjà dit) je ne sais quel heureux pressentiment. Ce fut une joie extraordinaire. On se groupait autour de nous pour le voir manger avec un sensible plaisir de tout ce que l'on servait sur la table, lui qui, la veille encore, ne pouvait avaler que quelques cuillerées de liquide. Ce temps me semblait déjà bien loin de moi.

Cette maladie, contre laquelle avait échoué la science des plus habiles médecins et qui venait d'être si miraculeusement guérie, avait duré deux ans et dix-neuf jours.

Nous avions hâte de revoir la mère. Nous prîmes l'express de Bordeaux. L'enfant était rompu de fatigue par le voyage, et je dirais aussi par les émotions, n'était sa paisible et constante sérénité en présence de cette guérison soudaine, qui le comblait d'allégresse mais qui ne l'étonnait pas. Il désira se coucher en arrivant. Il était accablé de sommeil et ne soupa point. Quand elle le vit ainsi appesanti, brisé, refusant de manger, sa mère, qui était mourante de joie avant notre retour, fut saisie par un doute affreux. Elle était désolée. Elle me disait que je l'avais trompée, et j'avais toutes les peines du monde à me faire croire. Quel ne fut pas son bonheur, lorsque, le lendemain, notre Jules, assis à notre table, déjeuna avec nous, et de meilleur appétit que nous-mêmes. C'est alors seulement qu'elle fut tranquille et rassurée."

—Et depuis ce moment, lui demandai-je, n'y a-t-il eu aucune rechute, aucun accident ?

—Non, monsieur, absolument rien. Je ne puis dire que la guérison fit des progrès ou se consolida, attendu qu'elle avait été aussi complète qu'instantanée. La transition d'une maladie si ancienne et si rebelle à cette guérison si entière, si absolue, s'était faite sans la moindre gradation comme sans aucune commotion apparente. Mais la santé générale s'améliora à vue d'œil, sous l'influence d'un régime réparateur, dont il était temps que mon pauvre fils éprouvât les salutaires effets."

—Et les Médecins ? Ont-ils constaté, par une déclaration, l'état antérieur de Jules ? C'était assurément de toute justice.

—Je le pensais comme vous, monsieur, et je pressentis à ce sujet le docteur de Bordeaux qui avait en dernier lieu soigné mon enfant ; mais il se tint dans une réserve qui excluait toute insistance de ma part. Quant au docteur Roques, de Toulouse, à qui j'écrivis aussitôt, il s'empressa de reconnaître hautement le caractère miraculeux du fait qui venait de s'accomplir et qui était tout à fait en dehors de la puissance de la médecine. "En présence de cette guérison si longtemps désirée et si promptement obtenue, me disait-il, comment ne pas quitter l'étroit horizon des explications scientifiques pour ouvrir son âme à la reconnaissance sur un événement si étrange dans lequel la Providence semble obéir à la foi d'un enfant." Il repoussait énergiquement, comme Médecin, les théories, qu'on ne manque pas d'invoquer en pareille circonstance : "stimulation morale, effets de l'imagination, etc." pour proclamer avec franchise dans ce fait "l'action précise, positive, d'une existence supérieure se révélant et s'imposant à la conscience." Telle était, monsieur, l'appréciation de M. Roques, médecin à Toulouse, qui connaissait aussi bien que moi-même

l'état antérieur et la maladie de mon fils. Voici l'original de sa lettre ; elle est datée du 24 février.

Au reste, les faits que je viens de vous raconter étaient d'une notoriété telle, que personne ne s'aviserait de les contester. Il reste surabondamment établi que la science a été radicalement impuissante contre l'étrange maladie dont Jules était atteint. Quant à la cause de la guérison, chacun peut l'apprécier et la juger suivant le point de vue où il se place. Pour moi qui, avant ce fait extraordinaire, ne croyais qu'à des actions purement naturelles, j'ai bien vu qu'il me fallait chercher des explications dans un ordre plus élevé ; et chaque jour je fais remonter ma reconnaissance vers Dieu, qui, en mettant d'une façon inespérée un terme à une longue et cruelle épreuve, m'a saisi par le côté le plus sensible pour me faire incliner vers Lui.

—Je comprends là-dessus votre pensée et votre sentiment, et il me semble, comme à vous, que tel était le plan de Dieu.

Après avoir dit ces mots, je demeurai un long moment silencieux et absorbé dans mes réflexions.

La conversation revint d'elle-même sur l'enfant miraculeusement guéri. Le cœur du père se tournant toujours de ce côté, comme vers le Nord l'aiguille de la boussole.

—Depuis cette époque, me dit-il, il est d'une piété angélique. Vous allez le voir. La noblesse de ses sentiments se lit sur son visage. Il est bien né, sa nature est droite et élevée. Il est incapable d'un mensonge ou d'une bassesse. Mais sa piété a développé au plus haut degré ses qualités natives. Il fait ses études dans une pension voisine, chez M. Conangle, dans la rue du Mirail. Le pauvre enfant a rattrapé bien vite le temps qu'il avait perdu. Il aime l'étude. Il est le premier de sa classe. A la dernière distribution, il a eu le prix d'excellence. Mais avant tout il est le plus sage, le plus doux, le meilleur. Il est notre joie, notre consolation. . .”

En ce moment la porte s'ouvrit et Jules entra avec sa mère dans la pièce où nous nous trouvions. Je lui pris la tête et l'embrassai avec attendrissement. La flamme de la santé rayonne sur son visage. Son front, large et haut, est magnifique ; son attitude a une modestie et une fermeté douce qui inspirent un secret respect. Ses yeux, très-grands et très-vifs, reflètent une intelligence rare, une pureté absolue, une belle âme.

—Vous êtes un heureux père, dis-je à M. Lacassagne.

—Oui, monsieur, bien heureux. Mais nous avons bien souffert, ma femme et moi.

—Ne vous en plaignez pas, lui dis-je en nous éloignant un peu de Jules. Ce chemin de douleur était la voie qui vous conduisait des ténèbres à lumière, de la mort à la vie, de vous-même à Dieu. A Lourdes, la sainte Vierge s'est montrée deux fois la mère des vivants. Elle a donné à votre

filz la vie temporelle, pour vous donner, à vous, la Vie véritable, la Vie qui ne doit point finir.

Je quittai cette famille bénie de Dieu ; et, sous l'impression de ce que j'avais entendu et vu, j'écrivis, le cœur tout ému, ce que je viens de raconter.

---

LIVRE ONZIEME.

Transformation de la Grotte.—Le curé Peyramale.—La statue de la Vierge, l'église et la crypte souterraine.—Inauguration.—Lourdes aujourd'hui.—Les processions, les pèlerinages, les guérisons.—Les morts et les survivants.—La sœur Marie-Bernard.

Retournons à Lourdes.

Le temps avait marché. L'activité humaine s'était mise à l'œuvre.

Les abords de la Grotte, où la Vierge était apparue, avaient changé d'aspect. Sans rien perdre de sa grandeur, ce lieu sauvage et abrupte avait pris une physionomie gracieuse, douce et vivante. Encore inachevée, mais peuplée d'ouvriers en travail, une église superbe, fièrement jetée sur le sommet des Roches Massabielle, s'élevait joyeusement vers le ciel. Le grand tertre escarpé et inculte, par où jadis les pieds montagnards avaient peine à descendre, était revêtu de gazon vert, planté d'arbustes, semé de fleurs. Parmi les dahlias et les roses, parmi les marguerites et les violettes, à l'ombre des acacias et des cytises, un vaste sentier, large comme un chemin, serpentait en lacets sinueux, et allait de l'église à la Grotte.

La Grotte était fermée d'une grille à la façon d'un sanctuaire. A la vouûte était suspendue une lampe d'or. Sous ces roches agrestes, que la Vierge avait foulées de son pied divin, des faisceaux de cierges brûlaient nuit et jour.

Hors de cette enceinte close, la Source miraculeuse alimentait trois forts tuyaux de bronze. Une piscine, cachée aux regards par une petite construction, permettait aux malades de se plonger dans l'onde bénie.

Le ruisseau du moulin de Sâvi avait changé de place. On l'avait repoussé en amont, du côté du Gave. Le Gave lui-même avait reculé pour laisser passer une belle route qui conduisait à ces Roches Massabielle naguère si complètement inconnues, aujourd'hui si illustres. En aval, sur les rives du fleuve, le sol avait été aplani, et formait, sur toute l'étendue d'une longue pelouse, une magnifique promenade bordée d'ormes et de peupliers.

Tous ces changements s'étaient accomplis et s'accomplissaient encore au milieu de l'incessante affluence des croyants. Les gros sous jetés dans la Grotte par la foi populaire, les *ex voto* reconnaissants de tant de malades guéris, de tant de cœurs consolés, de tant d'âmes ressuscitées à la vérité et à la vie, faisaient seuls les frais de ces labeurs gigantesques, dont le

devis général approchait de deux millions de francs.—Quand Dieu, dans sa bonté, daigne appeler les hommes à coopérer directement à quelque'une de ses œuvres, il n'emploie ni soldats, ni garnisaires, ni gendarmes pour lever ses impôts et il n'accepte de la créature de ses mains qu'un concours entièrement volontaire. Le Maître du monde répudie la contrainte, car il est le Dieu des âmes libres ; et il ne consent à recevoir d'autres tributs que les dons spontanés qui lui sont offerts, d'un cœur heureux et avec une pleine indépendance, par ceux dont il est aimé.

Ainsi s'élevait l'église, ainsi se déplaçaient le ruisseau et le fleuve, ainsi se creusaient ou s'aplanissaient les tertres, ainsi se plantaient les arbres, et se traçaient les chemins autour des Roches célèbres où la Mère du Christ s'était manifestée dans sa gloire à des regards mortels.

Encourageant les travailleurs, veillant à toutes choses, suscitant des idées, mettant quelquefois lui-même la main à l'œuvre pour redresser une pierre posée à faux ou un arbre mal planté, rappelant par son ardeur infatigable, par son enthousiasme sacré, les grandes figures d'Esdras ou de Néhémias, occupés, d'après l'ordre de Dieu, à construire les murs de Jérusalem, un homme à haute taille, au front vaste et ferme, semblait être partout à la fois. Sa puissante stature, sa longue robe noire, le signalaient de loin aux regards. On devine son nom. C'était le pasteur de la ville de Lourdes, c'était le curé Peyramale.

A toute heure, il songeait au message que la Très-Sainte Vierge lui avait adressé par l'intermédiaire de la Voyante ; à toute heure il songeait à ces guérisons prodigieuses qui avaient accompagné et suivi la divine Apparition, à ces miracles sans nombre dont il était le témoin quotidien. Il vouait sa vie à exécuter les ordres de la puissante Reine de l'univers et à dresser à sa gloire un monument magnifique. Toute lenteur, tout retard, tout instant perdu lui semblaient témoigner de l'ingratitude des hommes, et son cœur, dévoré du zèle de la maison de Dieu, s'indignait souvent et éclatait en sévères admonitions. Sa foi était absolue et pleine de grandeur. Il avait horreur des misérables étroitesse de la prudence humaine, et il les foudroyait avec le dédain sacré de quelqu'un qui a coutume de voir les choses suivant l'horizon de cette montagne sacrée, du haut de laquelle le Fils de Dieu prêcha le néant de la terre et la réalité du ciel : " N'ayez point d'inquiétude... Cherchez d'abord mon royaume, et tout le reste vous sera donné par surcroît." (1.)

Un jour, en face même de la fontaine miraculeuse, au milieu d'un groupe d'ecclésiastiques et de laïques, l'architecte lui présente le projet, assez gracieux d'ailleurs, d'une charmante petite église à construire au-dessus de la Grotte. Le curé Peyramale y jette les yeux, et le rouge lui monte au

---

(1.) Sermon sur la montagne. En saint Mathieu.

visage. D'un geste brusque, il froisse et déchire le plan et en jette les morceaux dans le Gave.

—Que faites-vous ? s'écrie l'architecte stupéfait.

—Vous le voyez, répond le prêtre, je rougis de ce que la mesquinerie humaine ose offrir à la Mère de mon Dieu, et j'en anéantis l'expression misérable. Ce qu'il faut ici, en mémoire des grands événements qui se sont accomplis, ce n'est pas l'église rétrécie d'un village : c'est un temple de marbre aussi grand que le pourra contenir le sommet des Roches Massabielle, aussi magnifique que le pourra concevoir votre esprit. Allez, monsieur l'architecte, que votre génie ose tout, que rien ne l'arrête et qu'il nous donne un chef-d'œuvre. Et sachez bien que, fussiez-vous Michel-Ange, ce sera encore étrangement indigne de la Vierge apparue ici.

—Mais, monsieur le Curé, observait-on de toutes parts, il faudrait des millions pour réaliser ce que vous dites !

—Celle qui de ce roc stérile a fait jaillir la Source vive saura bien rendre généreux les cœurs des croyants, répliqua le Prêtre. Allez et ne craignez point. Pourquoi tremblez-vous, chrétiens de peu du foi ?

Le temple s'éleva dans les proportions marquées par l'homme de Dieu.

Souvent le curé Peyramale considérant ces divers travaux :

—Quand donc, disait-il, me sera-t-il donné d'assister, au milieu des prêtres et des Fidèles, à la première procession qui viendra inaugurer en ces lieux bénis le culte public de l'Eglise catholique ? Ne devrai-je pas chanter en ce moment mon *Nunc dimittis* et n'expirerai-je point de joie à cette fête ?

Ses yeux se remplissaient de larmes à cette pensée. Jamais désir ne fut, au fond d'une âme, plus ardent et plus caressé que ce vœu innocent d'un cœur tout épris de Dieu.

Parfois, aux heures où il y avait moins de monde aux Roches Massabielle, une petite fille venait s'agenouiller humblement devant le lieu de l'Apparition et boire à la Source. C'était une enfant du peuple, pauvrement vêtue. Rien ne la distinguait du vulgaire, et, à moins que quelqu'un parmi les pèlerins ne la connût ou ne la nommât aux autres, nul ne devinait que ce fût là Bernadette. La privilégiée du Seigneur était rentrée dans l'ombre et le silence. Elle allait toujours à l'école des Sœurs où elle était la plus simple et aurait voulu être la plus effacée. Les visites innombrables, qu'elle y recevait ne troublaient point cette âme paisible, où vivait pour toujours le souvenir du ciel entr'ouvert et l'image de la Vierge incomparable. Bernadette conservait ces choses en son cœur. Les peuples cependant accouraient de toutes parts, les miracles s'accomplissaient et le temple s'élevait. Et Bernadette, de même que le saint curé de Lourdes, attendait comme le plus fortuné des jours, après ceux de la visite divine, celui où elle verrait de ses yeux les Prêtres du vrai Dieu conduire

eux-mêmes les Fidèles, la croix en tête et bannières déployées, à la Roche de l'Apparition.

Malgré le mandement de l'Evêque, l'Eglise, en effet, n'avait encore pris possession, par aucune cérémonie publique, de ces lieux à jamais sacrés. Cette prise de possession eut lieu solennellement le 4 avril 1864, par l'inauguration et la bénédiction d'une superbe statue de la sainte Vierge, qui fut placée, avec toute la pompe usitée en pareil cas, dans cette niche rustique, bordée de plantes sauvages, où la Mère de Dieu était apparue à la fille des hommes. (1)

Le temps était magnifique. Le jeune soleil du printemps s'était levé et s'avavançait dans un dôme d'azur, que ne ternissait aucun nuage.

La ville de Lourdes était pavoisée de fleurs, d'oriflammes, de guirlandes, d'ares de triomphe. A la haute tour de la paroisse, à toutes les chapelles de la cité, à toutes les églises des environs, les bourdons, les cloches et les campanilles sonnaient à toute volée. Des peuples immenses étaient accourus à cette grande fête de la Terre et du Ciel. Une procession, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, se mit en marche pour aller de l'église de Lourdes à la Grotte de l'Apparition. Des troupes, avec toutes les richesses et tout l'état de l'appareil militaire, tenaient la tête. A leur suite, les confréries de Lourdes, les sociétés de Secours mutuels, toutes les Corporations de ces contrées, portant leurs bannières et leur croix ; la Congrégation des Enfants de Marie, dont les traînantes robes avaient l'éclat de la neige ; les Sœurs de Nevers avec leur long voile noir ; les Filles de la Charité, aux grandes coiffes blanches ; les Sœurs de Saint-Joseph enveloppées dans leur manteau sombre ; les ordres religieux d'hommes, les Carmes, les Frères de l'instruction et des écoles chrétiennes, des multitudes prodigieuses de pèlerins, hommes, femmes, enfants, vieillards, cinquante à soixante mille hommes rangés en deux interminables files, serpentaient le long du chemin fleuri qui conduisait aux Roches illustres de Massabielle. D'espace en espace, des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des fanfares, des cantiques, toutes les explosions de l'enthousiasme populaire. Ensuite, fermant ce cortège inouï, s'avavançait solennellement, entouré de quatre cents prêtres en habit de chœur, de ses grands vicaires, des dignitaires et du chapitre de son église cathédrale, très-haut et très-éminemment prélat, Sa Grandeur, Monseigneur Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, la mitre au front, revêtu de son costume pontifical, d'une main bénissant les peuples, de l'autre s'appuyant sur son grand bâton d'or.

---

(1) Cette statue, en beau marbre de Carrare, de grandeur naturelle, fut offerte à la Grotte de Lourdes par deux nobles et pieuses sœurs du diocèse de Lyon, mesdames de Lacour. Elle fut exécutée sur les minutieuses indications de Bernadette, par M. Fabish, l'éminent sculpteur lyonnais. La Vierge est représentée telle que l'a décrite la Voyante, avec un scrupuleux respect des moindres détails et un rare talent d'exécution.



Une émotion indescriptible, une ivresse comme en connaissent seules les multitudes chrétiennes assemblées sous le regard de Dieu, remplissait tous les cœurs. Il était enfin venu, après tant de peines, tant de luttés, tant de traverses, le jour du triomphe solennel. Des larmes de bonheur, d'enthousiasme et d'amour coulaient sur les visages émus de ces peuples, remués par le souffle de Dieu.

Quelle joie indicible devait, au milieu de cette fête universelle, remplir le cœur de Bernadette, marchant sans doute en tête de la Congrégation des enfants de Marie? Quels sentiments d'écrasante félicité devaient inonder l'âme du vénérable Curé de Lourdes, chantant sans doute, à côté de l'Evêque, l'*Hosanna* de la victoire divine? Ayant été tous deux à la peine, le moment était pour eux venu d'être tous deux à la gloire.

Hélas! parmi les Enfants de Marie on cherchait en vain Bernadette; parmi le Clergé qui entourait le prélat on cherchait en vain le Curé Peyramale. Il est des joies trop fortes pour la terre et qui sont réservées pour le Ciel. Ici-bas, Dieu les refuse à ses fils plus chers.

A cette heure où tout était en fête, et où le soleil heureux éclairait le triomphe des fidèles et des croyants, le Curé de Lourdes, atteint d'une maladie que l'on jugeait mortelle, était en proie à d'atroces souffrances physiques. Il était étendu sur son lit de douleur, au chevet duquel veillaient et priaient nuit et jour deux religieuses hospitalières. Il voulut se faire lever pour voir passer le grand cortège, mais les forces lui manquèrent, et il n'eut même pas la vision fugitive de toutes ces splendeurs. A travers les rideaux fermés de sa chambre, le son joyeux des cloches argentines ne lui arrivait que comme un glas funèbre.

Quant à Bernadette, Dieu lui marquait aussi sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la faisant passer par la grande épreuve de la douleur. Tandis que, dominant l'immense procession des Fidèles, Sa Grandeur, Monseigneur Laurence, évêque de Tarbes, allait, au nom de l'Eglise, prendre possession des Roches Massabielle et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui lui était apparue, Bernadette, comme le prêtre éminent dont nous venons de parler, était frappée par la maladie; et la maternelle Providence, redoutant peut-être pour son enfant bien-aimée la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobaît le spectacle de ces fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches, glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, ou ni elle ni les siens n'avaient jamais voulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres, que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son Royaume éternel.

Aujourd'hui, onze ans se sont écoulés depuis les Apparitions de la

Très-Sainte Vierge. Le vaste temple est presque achevé ; il s'élève jusqu'à la naissance des voûtes, et il y a longtemps déjà que l'on célèbre le Saint-Sacrifice à tous les autels de la crypte souterraine. Des Missionnaires diocésains de la maison de Garaison ont été installés par l'Evêque à quelques pas de la Grotte et de l'église pour distribuer aux pèlerins la parole apostolique, les sacrements et le corps du Seigneur.

Les pèlerinages ont pris un développement sans exemple peut-être dans l'univers, car jamais jusqu'à notre époque, ces vastes mouvements de la foi populaire n'avaient eu à leur disposition les tout-puissants moyens de transport inventés par la science moderne. Le chemin de fer des Pyrénées, pour lequel un tracé plus direct et moins coûteux était marqué d'avance entre Tarbes et Pau, a fait un détour pour passer à Lourdes, où il verse incessamment d'innombrables voyageurs, qui viennent, de tous les points de l'horizon, invoquer la Vierge apparue à la Grotte, et demander à la Source miraculeuse la guérison de leurs maux. On y accourt non-seulement des diverses provinces de la France, mais encore de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la Russie, de l'Allemagne. Du fond des lointaines Amériques, de pieux chrétiens se sont levés, et ont franchi les Océans pour se rendre à la Grotte de Lourdes, et s'agenouiller devant ces Roches célèbres, que la Mère de Dieu a sanctifiées en les touchant. Souvent, ceux qui ne peuvent venir, écrivent aux Missionnaires, et demandent qu'on leur fasse parvenir en leur pays un peu de cette eau miraculeuse. Il s'en envoie dans le monde entier.

Bien que Lourdes soit une petite ville, il y a sur la route qui conduit à la Grotte un va-et-vient perpétuel, un mouvement prodigieux d'hommes, de femmes, de prêtres, de voitures, comme dans les rues d'une populeuse cité.

Dès que renaît la belle saison et que le soleil, vainqueur de l'hiver, ouvre au milieu des fleurs les portes d'azur et d'or du printemps, les chrétiens de ces contrées commencent à s'ébranler pour faire le pèlerinage de Massabielle, non plus isolément comme durant les frimas, mais par caravanes immenses. De dix, de douze, de quinze lieues à la ronde, les robustes peuples de la Montagne viennent à pied par troupe de mille ou de deux mille. Ils partent dès la veille au soir et marchent toute la nuit à la lueur des étoiles, comme les pâtres de la Judée allant à la crèche de Bethléem adorer la naissance de l'Enfant-Dieu. Ils descendent des hauts sommets, ils remontent les vallées profondes, ils franchissent les torrents écumeux, ils longent les ruisseaux et les Gaves, en chantant des hymnes à Dieu. Et, sur leur passage, les troupeaux endormis des génisses ou des brébis s'éveillent et font entendre, parmi les cimes désertes, le bruit mélancolique des clochettes sonores. A l'aurore, les pèlerins arrivent à Lourdes. Ils se rangent en procession : il déploient les oriflammes et les bannières pour se rendre à la Grotte. Les hommes en bérêt bleu, chaus-

sés de gros souliers ferrés qu'a couverts de poussière la longue marche de la nuit, s'appuient sur un bâton noueux et portent, pour la plupart, sur leurs épaules les provisions du voyage. Les femmes sont en capulet blanc ou rouge. Quelques-unes sont chargées de doux fardeau d'un enfant. Et ce peuple recueilli s'avance lentement en psalmodiant les litanies de la Vierge.

A Massabielle ils entendent la Messe, ils s'agenouillent à la Table Sainte, ils boivent à la Source miraculeuse. Puis ils s'épandent par groupes de famille ou d'amis, sur les pelouses qui entourent la Grotte, et, déployant sur l'herbe les provisions apportées, ils s'assoient sur le vert tapis des prairies. Et, au bord du Gave, à l'ombre des Roches bénies, ils réalisent en un frugal repas ces agapes fraternelles dont les chrétiens des premiers temps nous ont laissé la tradition. Puis, après avoir reçu une nouvelle bénédiction et s'être agenouillés une dernière fois, ils reprennent le cœur heureux le chemin du retour.

Ainsi viennent à la Grotte les peuples pyrénéens. Mais le concours le plus nombreux n'est point encore celui-là. De soixante à quatre-vingts lieues arivent presque tous les jours d'immenses processions transportées de ces distances énormes sur les ailes rapides de la vapeur. Nous en avons vu venir de Bayonne, de Peyrehorade, de la Teste, d'Arcachon, de Bordeaux. Il en viendra de Paris. Sur la demande des Fidèles, le chemin de fer du Midi organise chaque fois des trains spéciaux, des trains de pèlerinage, consacrés exclusivement à ce vaste et pieux mouvement de la foi catholique. A l'arrivée de ces trains, les cloches de Lourdes sonnent à toute volée. Et, de ces noirs wagons, sortent et se mettent en procession dans la cour du chemin de fer, les jeunes filles habillées de blanc, les femmes, les veuves, les enfants, les hommes mûrs, les vieillards, le Clergé revêtu de ses habits sacrés. Les bannières et les banderolles flottent au vent. On voit passer la croix du Christ, la statue de la Vierge, l'image des Saints. Les chants en l'honneur de Marie éclatent sur toutes les lèvres. L'innombrable procession traverse la ville, qui a, ces jours-là, l'aspect d'une cité sainte, comme Rome ou Jérusalem. A ce spectacle le cœur s'élève, il monte vers Dieu et se sent porté de lui-même à ces hauteurs sublimes où des larmes viennent aux yeux et où l'âme est délicieusement oppressée par la présence sensible du Seigneur Jésus. On croit avoir durant un instant comme une vision du Paradis.

La main du Tout-Puissant ne se fatigue point de répandre au lieu où sa Mère apparut des grâces de toute nature. Les miracles y sont aussi fréquents que jadis. Naguères encore le R. P. Hermann y recouvrait la vue.

Dieu a fait son œuvre.

Dieu a dit au flocon de neige, immobile et perdu sur les pics solitaires :  
 "Tu vas venir de Moi-même à Moi-même. Tu vas venir des inaccessibles

hauteurs de la Montagne aux insondables profondeurs de la Mer." Et il a envoyé son serviteur le Soleil avec ses faisceaux de rayons comme pour ramasser et entraîner avec un balai de diamant cette poussière éclatante qui se change aussitôt en perles limpides. Les gouttes d'eau ruissellent à la frange des neiges; elles roulent sur la croupe des monts; elles bondissent à travers les rochers; elles se brisent parmi les cailloux; elles se réunissent; elles se ramassent, puis elles courent ensemble, tantôt paisibles, tantôt rapides vers l'Océan prodigieux, image saisissante de l'éternel mouvement dans l'éternel repos; et elles arrivent ainsi dans les vallées qu'habite la race d'Adam.

—Nous arrêterons la Goutte d'eau, disent les hommes, aussi orgueilleux qu'à Babel.

Et ils entreprennent de barrer ce faible et tranquille courant qui descend doucement à travers les prairies. Mais le courant se joue des digues de bois, des masses de terre et des amas de cailloux.

—Nous arrêterons la Goutte d'eau, répètent les fous dans leur délire.

Et les voilà qui entassent des roches énormes: ils les joignent ensemble par un ciment invincible. Et cependant, malgré leurs efforts, l'eau s'infiltré et traverse par mille fissures. Mais ils sont nombreux, ils sont Légion, ils sont une troupe plus vaste que les armées de Darius; ils possèdent des forces immenses. Ils bouchent les mille fissures; ils obstruent les crevasses; ils relèvent les pierres tombées; et il vient enfin une heure où le Gave ne passe plus. Le Gave a devant lui un barrage plus haut que les Pyramides, plus épais que les remparts célèbres de Babylone. En deçà de ce mur gigantesque, on voit briller au soleil les cailloux de son lit desséché.

L'orgueil humain pousse des hurrahs et des cris de triomphe.

L'onde pourtant continue de descendre des cimes éternelles où la voix de Dieu a retenti; des millions de gouttes d'eau, arrivant une à une, font halte devant l'obstacle et s'élèvent silencieusement derrière ce mur de granit que des millions d'hommes ont bâti.

—Contemplez, disent ceux-ci, la toute-puissance de notre race. Regardez ce mur titanesque. Portez les yeux vers son faite; admirez son incalculable hauteur. Nous avons vaincu à jamais le courant qui descend des sommets.

En ce moment une mince nappe d'eau franchit le barrage cyclopéen. On accourt. La nappe d'eau a grossi. C'est un fleuve qui tombe, emportant çà et là les plus hautes roches du mur.

—Qu'est cela? s'écrie-t-on de toutes parts dans la cité éperdue.

—C'est la Goutte d'eau qui reprend sa marche et qui passe, la Goutte d'eau à qui Dieu a parlé.

Qu'a fait votre mur babélique? Qu'avez-vous fait avec vos efforts de Titans? Vous avez transformé une onde paisible en formidable cataracte.

Vous avez voulu arrêter la Goutte d'eau : elle reprend son cours avec l'enthousiasme du Niagara.

Qu'elle était humble, cette Goutte d'eau, cette parole d'enfant à qui Dieu avait dit : " Suis ton chemin ! " Qu'elle était petite cette Goutte d'eau, cette bergère brûlant un cierge à la Grotte, cette pauvre femme en prières, offrant un bouquet à la Vierge, ce vieux paysan agenouillé ! Qu'il était fort, qu'il semblait infranchissable et invincible, ce mur énorme auquel travaillèrent, durant huit mois entiers, toutes les forces d'un grand Etat, depuis l'ouvrier jusqu'au contre-maître, depuis l'homme de Police et le Gendarme jusqu'au Préfet et au Ministre !

L'enfant, la bonne femme, le vieux paysan ont repris leur chemin. Seulement ce n'est plus un cierge ou un pauvre bouquet qui témoigne de la foi populaire : c'est un monument magnifique que les fidèles élèvent ; ce sont des millions qu'ils jettent dans les fondements de ce temple, déjà illustre dans la chrétienté. On avait voulu arrêter quelques croyants isolés, maintenant ils viennent en foule, en processions immenses, bannières déployées et chantant des cantiques. Ce sont des pèlerinages inouïs, des peuples entiers qui arrivent, transportés sur les routes de fer par les chariots de feu de la vapeur. Ce n'est plus un petit pays qui croit, c'est l'Europe : c'est le monde chrétien qui accourt de tous les côtés. La Goutte d'eau qu'on a voulu emprisonner est devenu le Niagara.

Dieu a fait son œuvre. Et maintenant comme au septième jour, quand il rentra dans son repos, il a remis aux hommes le soin de profiter de cette œuvre et il leur a laissé la faculté redoutable de la développer ou de la compromettre. Il leur a donné un germe de grâces fécondes, comme il leur a donné un germe de toutes choses, à la charge par eux de le cultiver et de le développer. Ils peuvent le multiplier au centuple s'ils marchent humblement et saintement dans l'ordre du plan divin : ils le peuvent stériliser s'ils refusent d'entrer dans ce plan sacré. Tout bien venu d'en haut, est confié à la liberté humaine comme lui fut confié à l'origine le Paradis terrestre, lequel contenait tous les biens, à la condition de savoir le travailler et le garder, *ut operaretur et custodiret illum*. Prions Dieu que les hommes ne perdent jamais ce que sa Providence a fait pour eux et que, par des idées terrestres, ou des actes anti-évangéliques, ils ne brisent pas, dans leurs mains coupables ou maladroités, le vase des grâces divines, le vase sacré dont ils ont reçu le dépôt.

La plupart des personnages nommés dans le cours de cette longue histoire vivent encore.

Il n'en est que quelques-uns qui ne soient plus de ce monde. Seuls, le préfet Massy, le juge Duprat, le maire Lacadé, le ministre Fould, sont morts.

Plusieurs ont fait des pas en avant dans le chemin de la fortune. M. Rouland a quitté le Ministère des Cultes pour administrer les lingots d'or de la Banque de France. M. Dutour, Procureur Impérial, est devenu

Conseiller à la Cour: M. Jacomet est Commissaire central dans une des plus grandes villes de l'empire.

Bourricette, Croisine Bouhohorts et son fils, Mme Rizan, Henri Busquet, Mlle Moreau de Sazenay, la veuve Crozat, Jules Lacassagne, tous ceux dont nous avons raconté la guérison sont encore pleins de vie, et témoignent par leur santé retrouvée et leurs infirmités disparues, de la toute-puissante miséricorde de l'Apparition de la Grotte.

M. le docteur Dozous continue d'être le médecin le plus éminent de Lourdes. M. le docteur Vergez est médecin des eaux de Barèges et il peut attester aux visiteurs de ces thermes célèbres des miracles qu'il constata jadis. M. Estrade, cet observateur impartial dont nous avons plus d'une fois reproduit les impressions, est Receveur des Contributions Indirectes, à Bordeaux. Il demeure rue Ducau, 14.

Maintenant comme alors, Mgr. Laurence est évêque de Tarbes. L'âge n'a point diminué les facultés du prélat. Tel que nous l'avons dépeint en ce livre, tel il est aujourd'hui. Sa Grandeur possède auprès de la Grotte une maison où elle se retire quelquefois pour méditer, en ces lieux aimés par la Vierge, sur les grands devoirs et les graves responsabilités d'un évêque chrétien qui a reçu en son diocèse une grâce si merveilleuse.

M. l'abbé Peyramale a guéri de la cruelle maladie dont nous parlions plus haut. Il est toujours le vénéré pasteur de cette chrétienne ville de Lourdes où sa personnalité, puissante dans le bien, est à jamais marquée en traits ineffaçables. Longtemps, très-longtemps après lui, alors qu'il sera couché sous les herbes au milieu de la génération qu'il a formée au Seigneur, alors que les successeurs de ses successeurs habiteront en son Presbytère et occuperont à l'église son grand fauteuil de bois, sa pensée sera encore vivante dans l'âme de tous; et quand on dira ces mots: "le Curé de Lourdes," c'est à lui que l'on pensera.

Louise Soubirous, la mère de Bernadette, est morte le 8 décembre 1866, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception. En choisissant cette fête pour arracher la mère aux misères de ce monde, Celle qui avait dit à l'enfant: "Je suis l'Immaculée Conception," semble avoir voulu tempérer, dans le cœur des survivants, l'amertume d'une telle mort et leur montrer, comme un gage certain d'espérance et de bienheureuse résurrection, le souvenir de son Apparition rayonnante.

Tandis que les millions se dirigent vers la Grotte pour faire achever le temple auguste, le père Soubirous est demeuré un pauvre meunier, vivant péniblement du labeur de ses mains. Marie, celle de ses filles qui était avec la Voyante lors de la première Apparition, a épousé un bon paysan, qui est devenu meunier et qui travaille avec son beau-père. L'autre compagne de l'enfant, Jeanne Abbadie, est servante à Bordeaux.

Bernadette n'est plus à Lourdes. On a vu comme elle avait, en maintes circonstances, repoussé les dons enthousiastes et refusé d'ouvrir à la for-

tune qui frappait à l'humble porte de sa maison. Elle rêvait d'autres richesses. "On saura un jour,—avaient, à l'origine, dit les incroyants,—comment elle sera récompensée." Bernadette, en effet, a choisi sa récompense et mis la main sur son trésor. Elle s'est faite Sœur de charité. Elle s'est vouée à soigner dans les hôpitaux les pauvres et les malades recueillis par la pitié publique.

Après avoir vu devant ses yeux la face resplendissante de la Mère du Dieu trois fois saint, que pouvait-elle faire autre chose que de devenir la servante attendrie de ceux dont le Fils de la Vierge a dit : Ce que vous ferez au plus humble de ces petits, c'est à Moi-même que vous le ferez."

C'est chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers que la Voyante a pris le voile. Elle se nomme la sœur *Marie-Bernard*. Nous l'avons vue naguère en son costume de religieuse, à la maison-mère de cette Congrégation. Bien qu'elle ait vingt-cinq ans, sa physionomie a conservé le caractère et la grâce de l'enfance. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas et qui élève l'âme vers les régions du ciel. En sa présence, le cœur se sent remué dans ce qu'il a de meilleur par je ne sais quel sentiment religieux, et on la quitte tout embaumé par le parfum de cette paisible innocence. On comprend que la sainte Vierge l'ait aimée. D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son âme que l'eau d'un torrent ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant.

Dieu la visite encore, non plus par des apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade, et ses tortures sont cruelles. Elle les supporte avec une patience douce et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort : "Je ne mourrai pas encore," dit-elle en souriant.

Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parle des faveurs divines dont elle a été l'objet. Elle fut le témoin de la Vierge. Maintenant qu'elle a rempli son message, elle s'est retirée à l'ombre de la vie religieuse, humble et cherchant à se perdre dans la foule de ses compagnes.

C'est pour elle un chagrin lorsque le monde la vient chercher au sein de sa retraite et que quelque circonstance la force à se produire encore. Elle redoute le bruit et fuit la gloire humaine. Elle repousse loin d'elle tout ce qui peut lui rappeler la célébrité de son nom dans l'univers chrétien. Ensevelie en sa cellule ou absorbée dans le soin des malades, elle ferme son oreille à tous les tumultes de la terre : elle en détourne sa pensée et son cœur pour se recueillir dans la paix de sa solitude ou dans les joies de la

charité. Elle vit dans l'humilité du Seigneur et elle est morte aux vanités d'ici-bas. Ce livre que nous venons d'écrire et qui parle tant de Bernadette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

---



## LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

### UNE EXPLICATION ENTRE DELAGRAVE ET SA FEMME.

Il fallait que Delagrave se débarrassât d'Emma, à tout prix, quoi qu'il risquât !

C'était pour lui une question non-seulement de fortune, de considération, mais d'existence.

Elle ou lui devait mourir !

Delagrave n'était pas un martyr ; au contraire. Tout le froid égoïsme de sa nature se réveilla, et son choix fut bientôt fait.

Mais le testament ! s'il avait pu s'assurer la coopération de l'avocat, et mettre la main sur ce document, peu lui importerait alors que Emma Keradeuc vécût ou mourût.

Après tout, Mouton n'avait pas de preuves que la perle de Saint-Servan fût sa nièce. Ce n'était qu'un soupçon, un soupçon très-prononcé, sans doute, mais qui n'avait rien de certain, rien de défini.

Tous les médecins que l'on avait consultés avaient été unanimes à déclarer que l'Indienne ne recouvrerait jamais la raison.

De ce côté, du moins, il n'y avait donc pas de danger pour le moment.

Il était possible que Mouton eût des correspondants à Java ; mais lui aussi, Delagrave, en avait, et il s'était convaincu que l'avocat n'avait guère de chance d'obtenir des renseignements de la part des habitants de Batavia. Depuis le jour où son frère avait quitté la colonie, bien des changements y étaient survenus, et l'on ne se rappelait de l'ancien marchand que sa réputation de probité et de bienfaisance.

Malgré cela, Delagrave n'en persista pas moins dans sa résolution.

Quelques heures avant le retour de sa femme, un domestique lui avait remis une lettre : elle était de l'avocat Mouton, et était ainsi conçue :

“ Mon cher monsieur Henri, les relations que j'ai eues si longtemps avec votre père, et l'amitié que j'ai toujours conservée pour vous me font hésiter à faire une démarche qui pourrait vous occasionner de l'ennui ; mais à moins que vous ne preniez une décision positive au sujet de la proposition que je vous ai faite, un sentiment impératif de mon devoir me forcera à rendre public le testament que je possède, et aux termes duquel nous sommes chargés, moi et d'autres, d'administrer la propriété en question, jusqu'au jour où il sera prouvé que celle qui en est réellement propriétaire est morte ou vivante. A vos ordres. “ MOUTON.”

Au moment où madame Delagrave rentra, son mari arpentait l'appartement à grands pas ; il s'arrêta près de la table, et lui adressa la parole avec une vivacité inaccoutumée.

— Pourquoi revenez-vous si tard ? Et, sans attendre de réponse, il ajouta : — Où est Varina ?

Sa femme le regarda avec étonnement.

— Elle est restée chez madame de Beauchamp, répliqua-t-elle ; mais votre question m'étonne, d'autant plus que c'est vous qui nous aviez engagées à accepter.

— C'est vrai ! dit-il, c'est vrai ; c'était mon désir que Varina fit connaissance avec la protégée de madame de Moidrey.

— Je comprends, dit l'Italienne lentement ; mais même un semblant d'amitié entre Varina et Emma Keradeuc n'aura qu'une courte durée.

— Pourquoi cela ?

— Vous avez rencontré...

— Le fils du planteur de la Caroline ? oui.

— Il aime Emma Keradeuc et, si je ne me trompe, dans l'affection sincère....

— Eh bien ? en quoi cela peut-il nous toucher ?

— En rien, si ce n'est que j'ai plus d'un motif de croire que Varina ne le voit pas avec indifférence.

— Depuis quand savez-vous cela ? demanda-t-il d'un ton impérieux.

— Depuis quelques heures seulement ; mais, en vérité, Henri, je cherche en vain les motifs de votre colère ?

— Des motifs, j'en ai, et de très-forts qui exigent qu'on mette fin immédiatement à cette folie.

— Certainement, mon ami, certainement. J'ai aussi mes raisons pour que cela n'aille pas plus loin, et je suis persuadée qu'elles seront d'accord avec les vôtres. Ce jeune homme est un enfant sans famille, un enfant trouvé, si je ne me trompe, qui doit sa position à la charité des autres, tandis que le capitaine Dauville...

— Le capitaine Dauville ! Êtes-vous folle ?

— Et pourquoi pas le capitaine Dauville ? dit-elle. Il a de la fortune, une grande fortune. Je serais curieuse de savoir quelle objection vous auriez à faire contre un pareil mariage.

— Ma sécurité ! dit-il. Ne vous détournez pas. La *vôtre* aussi !

— Ma sécurité ?

— Ne nous querellons pas pour des mots, dit-il, qu'il vous suffise de savoir que j'ai d'autres intentions concernant Varina, d'autres plans auxquels il faudra bien qu'elle se plie.

— Et le nom du futur ? demanda l'Italienne.

— Le nom ! fit donc ! demandez-moi quelle est sa fortune. Quand il y a de l'or, beaucoup d'or pour dorer l'écusson, le nom n'est qu'une considération secondaire.

—Vous oubliez, monsieur, à qui vous parlez, dit l'Italienne avec hauteur ; vous oubliez que les Rosati...

—Je n'oublie rien, répliqua Delagrave, en l'interrompant avec rudesse, je sais à qui et de qui je parle. Je parle de la fille de Matteo Cordiani, qui s'est suicidé pour échapper aux galères de Civita Vecchia. Je parle de Varina, à qui j'ai consenti à donner mon nom, parce que je vous aimais et que je voulais obtenir votre main. Je parle de l'enfant du condamné, dont j'ai bien voulu oublier la parenté, et dont je vous propose, en ce moment, d'assurer l'avenir.

Décrire l'effet que ces paroles produisirent sur l'Italienne serait impossible ; la rage et la crainte furent les passions qui dominèrent chez elle ; mais la crainte dompta la rage, et quoique ses joues fussent brûlantes, elle baissa les yeux sous le regard résolu de son mari.

—Vous avez manqué à votre serment, dit-elle. Avant de vous donner ma main aux pieds de l'autel, vous m'aviez juré que le secret que je vous confi alors serait enseveli dans l'oubli.

—C'est vrai ; mais en acceptant Varina pour mon enfant, et en vous épargnant ainsi la honte d'avouer le nom de votre premier mari, il fut entendu que vous me laisseriez le soin de son avenir.

—Mais vous m'avez promis que cet avenir serait brillant.

—Pardonnez-moi ; je vous ai dit qu'elle serait riche, quant au reste, cela dépendra d'elle et non de moi.

—Pour-je vous demander, encore une fois, quelles sont vos intentions à l'égard de Varina ?

Delagrave tira de sa poche une lettre froissée.

—La proposition dont je vous ai parlé, dit-il, n'est pas tout à fait de mon goût, et vous devez bien en soupçonner la nature.

—Mais cette fille, cette Emma Keradeuc, d'où vient l'intérêt que vous semblez lui porter. Elle serait votre fille que vous...

Delagrave arrêta sa femme d'un geste, et, en même temps, il lui tendit la lettre de l'avocat.

—Lisez ! dit-il.

Elle lut la lettre une fois, deux fois, lentement, attentivement.

—Je comprends, murmura-elle, cet homme vous demande la main de Varina pour son fils.

—Il réclame la main de Varina, nous n'avons pas le temps d'être scrupuleux sur les mots, il exige une alliance avec notre famille.

—Et en retour qu'est-ce qu'il donne ? demanda l'Italienne.

—Il me livre le document dont il est détenteur.

—Et sans ce document ?

—Sans ce document, nous serons réduits à la mendicité, pire que cela !

Il s'arrêta un moment, puis ajouta d'une voix concentrée et pleine d'a-mertume :

—Voudriez-vous avoir deux condamnés dans la famille, madame ?

Il se fit un long silence, durant lequel le mari et la femme se regardèrent attentivement l'un l'autre.

L'Italienne fut la première à le rompre.

—Je renouvelle ma question, dit-elle, qui est cette fille que vous semblez tant redouter ?

Delagrave hésita un moment.

—Est-il possible que vous n'ayez pas deviné ?

La couleur abandonna les joues de l'Italienne, et se levant d'un bond, elle saisit convulsivement le bras de son mari.

—Serait-il vrai que Emma Keradeuc soit...

—Ma nièce !

Ce fut Delagrave qui prononça ces derniers mots ; et, en même temps, il attira sa femme près de lui, et lui murmura à l'oreille :

—Du mariage de Varina avec le fils de cet homme dépend son avenir et le nôtre. Que j'ai une fois ce testament dans mes mains, et alors... alors, ce sera à nous de faire nos conditions, à nous de prendre notre revanche !

—Mais Varina ! ma fille... Elle n'aime pas cet homme ?

—Elle ne l'aime pas ! dit Delagrave d'un ton plein d'un tel cynisme que sa femme recula.—Est-ce que l'amour est nécessaire dans le mariage ? Vous aimiez son père, Matteo Cordiani, et cependant...

Pâle comme la mort, et tremblante de tous ses membres, l'Italienne leva les mains avec un geste suppliant.

—Votre serment ! dit-elle ; rappelez-vous votre serment, Henri Delagrave. Puis elle ajouta d'une voix plus basse et plus calme, et où il n'y avait plus trace de sa fierté habituelle :—Arrangez cela comme vous pourrez ; tâchez de persuader Varina, et je me tiendrai pour satisfaite.

#### XIV.

##### UNE EXPÉDITION NOCTURNE.—LA FUITE.—EFFORTS INUTILES.

Le contraste était grand entre les sombres tombeaux de l'abbaye et les appartements tout resplendissants de lumière du château de Beauchamp.

Tandis que la pauvre Jeanne se frayait si difficilement un chemin en meurtrissant ses mains aux aspérités des murailles, Varina Delagrave et Emma Keradeuc étaient assises dans un élégant boudoir que madame de Beauchamp avait mis tout spécialement à leur disposition durant leur séjour chez elle.

Deux chambres à coucher, conduisant l'une dans l'autre, ouvraient sur ce boudoir.

Varina chantait, en s'accompagnant de la harpe.

Soudain, la jeune Italienne cessa de chanter, et, se tournant vers Emma, elle lui demanda brusquement ce qu'elle pensait de Rodolphe Mortagne.

—Je n'oserais dire que je lui aie jamais accordé une pensée, dit Emma, en riant, quoique la vivacité avec laquelle lui était faite cette question la surprit.

—Il est difficile de vous plaire, répliqua Varina; car il n'a d'yeux et d'oreilles que pour vous.

Emma rit de nouveau, d'un rire franc et joyeux.

—Je ne puis l'empêcher de m'admirer, dit-elle. Mais, je puis vous avouer que son admiration n'est pas payée de retour.

—Rodolphe Mortagne est un bel homme, dit Varina.

—C'est possible, répliqua Emma; mais je lui trouve dans le visage quelque chose qui repousse. Dans ses paroles, comme dans son air, il y a je ne sais quoi qui fait frissonner et vous cause une sensation, pareille à celle qu'on éprouverait à la vue d'un serpent au milieu d'un bouquet de fleurs.

—Voulez-vous dire qu'il n'a pas les avantages de M. Jules?

Bientôt les deux filles s'embrassèrent, et passèrent chacune dans la chambre qui lui était destinée.

Celle d'Emma était plus dans l'intérieur de la maison, et les fenêtres donnaient sur une partie solitaire du parc. Elle était entourée d'un balcon.

Cependant, Rodolphe Mortagne, accompagné de trois hommes, ayant jeté une échelle de corde sur le balcon qui était près de la chambre d'Emma, y montèrent doucement et sans bruit; bientôt les persiennes glissèrent silencieusement et tous quatre pénétrèrent dans la chambre d'Emma.

Celle-ci s'éveilla et poussa un cri.

Ce fut le premier et le seul.

En un instant elle fut enveloppée dans les plis d'un manteau que Mortagne avait apporté.

Elle cessa de se débattre. L'attaque avait été si soudaine, si inattendue, qu'elle s'était évanouie.

En sortant du parc, Mortagne trouva un homme à cheval, et qui en tenait trois autres par la bride. Sur un signe de Mortagne, deux de ses compagnons sautèrent en selle, et Emma fut placée devant l'un d'eux, toujours enveloppée dans le manteau.

Le jour avait commencé à poindre, lorsque les cavaliers, qui avaient pris des chemins détournés, arrivèrent à une crique où devait les attendre un bateau.

Ils s'arrêtèrent à l'entrée du sentier qui conduisait au bord de l'eau.

—Je ne vois pas de barque, dit Mortagne en regardant autour de lui; vos hommes sont en retard, capitaine Grabuge.

—Mes hommes ne sont pas si fous que de s'exposer à être vus de tous côtés, répliqua le marin; voyons si cela, et il tira un pistolet de sa poche n'éveillera pas autre chose qu'un écho.

Il tira, et avant que la répercussion eût cessé de retentir dans les rochers, un grand bateau tourna un angle et avança vers la rive, poussé par les efforts de robustes rameurs.

Au même moment, les cavaliers descendirent, et ils étaient déjà près de la baie quand Rodolphe leur fit signe d'arrêter ; lui-même retint son cheval si brusquement que le pauvre animal faillit tomber en arrière.

Une jeune femme vêtue de blanc avait traversé le sentier, à quelques pas seulement devant les chevaux.

— C'est Jeanne ! s'écria Mortagne, avec un regard mêlé de crainte et de surprise. Morte ou vive, ajouta-t-il, il ne faut pas qu'elle nous échappe !

Il piqua les flancs de son cheval, et en une seconde fut auprès de la jeune fille.

Jeanne poussa un cri en sentant sa main se poser sur son épaule, mais elle se retourna et lui fit face.

— Arrière, démon ! cria-t-elle, je vois tout maintenant ! c'est vous, vous seul qui avez été cause de l'agonie que j'ai endurée !

— Vous êtes folle, dit Mortagne, d'un ton sévère, et sans la lâcher.

— Je ne suis pas folle, répliqua-t-elle ; mais je le deviendrai si vous ne renoncez pas au pouvoir cruel que vous exercez sur moi. Laissez-moi aller, continua-t-elle, en se débattant, mais en vain.

A ses cris répondit un autre. Emma Keradeuc avait repris connaissance, et tout le rivage retentissait de ses appels au secours.

— Mettez-lui un baillon ! cria le capitaine Grabuge ; vite, dépêchons-nous.

— Enveloppez-la dans le manteau, dit Mortagne ; mais sur votre vie ! ne lui faites pas de mal.

Ils laissèrent le soin des chevaux à un homme qui se chargeait de les ramener, et tous sautèrent successivement dans la barque qui fila comme un poisson sur les eaux.

— Où est le *Faucon blanc* ? demanda Mortagne au capitaine.

— Au bout de cette ligne de rocher ; une fois sortis de la crique, nous y serons, répondit celui-ci.

Cinq minutes après, ils montèrent à bord du navire, dont les voiles se déployèrent au vent, et ils se lancèrent dans la pleine mer.

La nouvelle de la disparition de Emma Keradeuc se répandit avec la vivacité de l'éclair ; tout le village fut en émoi. C'est qu'aussi, le fait qu'une jeune fille eût été ainsi enlevée était chose inouïe, et on ne pouvait comparer à cet acte d'audace que la disparition qui avait eu lieu, dix-huit ans auparavant, de l'héritier du nom et de la fortune de Moidrey.

Madame de Moidrey était au désespoir. C'était, disait-elle, le troisième grand malheur qui la frappait. Son mari était mort, son fils était, pour elle, pire que mort, et Emma, Emma, son enfant d'adoption, lui était ravie. Que faire ?

L'arracher à tout prix, des mains de Mortagne, dont on connaissait la réputation, voilà l'avis que tout le monde émit à l'unanimité.

Mais comment ? voilà la question à laquelle nul ne savait répondre ; car on ne connaissait même pas quelle direction avait prise le navire.

Puis, le bruit de la mystérieuse disparition de Jeanne vint encore ajou-

ter à l'émotion générale ; mais, pour ce qui concernait cette dernière, on ne tarda pas à admettre une explication qui paraissait assez plausible. On savait qu'elle était somnambule, et on l'avait souvent rencontrée errant endormie, à une distance considérable de sa demeure. On supposa qu'elle était tombée du haut des rochers et qu'elle s'était noyée. On en fut d'autant plus persuadé que, le matin, un douanier trouva flottant au-dessus d'un gouffre, un mouchoir que l'on reconnut lui avoir appartenu.

Deux jours après l'événement que nous venons de raconter, deux jeunes gens étaient assis sur un bateau amarré non loin de la chaumière de la mère Mathieu, et se posaient pour la centième fois cette question : où et comment retrouver Emma Keradeuc ?

L'un de ces jeunes gens était Georges France, et l'autre Charlot, le jeune pêcheur.

—N'ayez pas peur, M. Georges, si elle est sur la terre, nous la retrouverons ; je dis nous ; car puisque vous voulez bien me permettre de vous accompagner dans vos recherches, vous pouvez être sûr que je vous suivrai à travers l'eau et le feu.

—Vous quitteriez votre village, vos filets ? avez-vous réfléchi à tout cela ? demanda Georges.

—Tout cela, dites-vous, répondit Charlot ; mais sachez donc que, pour sauver la perle de Saint-Servan, comme nous l'appelons, je me jetterais du haut des rochers la tête la première.

Charlot, vous aimez mademoiselle Emma, je vois. . .

—Eh bien oui, M. Georges, je l'aime comme une sœur, et je ne suis pas assez fou de croire qu'il puisse exister un autre lien entre elle et moi, quoique, si tous les frères aimaient leurs sœurs comme je l'aime, il y aurait moins de querelles dans les familles.

Il s'arrêta, passa le revers de sa main sur ses yeux, puis continua d'une voix tremblante d'émotion :

—Nous étions compagnons de jeu, quand nous n'étions pas plus grands que cette pierre que voilà là-bas, et qui nous servait de table ; nous courions ensemble sur la baie tant et si longtemps, que le vieux Mathieu, qui est mort le pauvre homme, avait l'habitude de répéter que nous devions connaître la forme de tous les grains de sable qui la couvraient. Nous allions à l'école ensemble, et quand je fus assez fort pour accompagner mon père à la pêche, Emma, mademoiselle Emma, veux-je dire, était toujours la première à accourir au-devant de nous. Les temps sont changés, et elle aussi a changé, mais son cœur est toujours le même. Madame de Moidrey, qui est notre providence à tous, l'a emmenée, un jour, à son manoir, et. . . et vous devinez le reste. Comme je vous le disais, je ne suis pas un fou, et je lui souhaite un bon mari qui l'aime autant que l'aimait le petit Charlot, ce qui n'est pas peu dire, je vous assure.

—Tu es un bon et brave garçon, Charlot, dit Georges, en lui prenant

la main, et en la serrant dans les siennes. Nous chercherons ensemble mademoiselle Kéradeuc, et nous la rendrons à ceux qui l'aiment tant ; tâchons seulement de recueillir un indice, et. . .

—Voici une lettre pour vous, monsieur France, dit soudainement une voix presque à son oreille.

Georges tressaillit, se retourna, et reconnut l'un des garçons de l'auberge où il était descendu.

—Un homme assez étrange, continua le garçon, en tendant la lettre, l'a apportée il y a une heure environ, en recommandant de vous la remettre le plus tôt possible. Sachant que vous étiez par ici, je suis venu.

Georges donna un pourboire au garçon, le renvoya, et déchira l'enveloppe.

A peine eût-il jeté un coup d'œil sur le contenu de la lettre qu'il laissa échapper un cri, puis il lut à haute voix :

“ Si Georges France s'intéresse à Emma Keradeuc, il partira de suite pour l'Angleterre. Le quatrième jour, à dater de celui-ci, sur la place de Trafalgar, quand l'horloge de l'église sonnera minuit, il aura de ses nouvelles. Qu'il soit actif, discret, et celle qu'il cherche lui sera rendue.

“ Quelqu'un qui est aussi sur sa trace. ”

Les deux jeunes gens se regardèrent l'un l'autre, quelques moments, en silence ; leurs regards exprimaient à la fois le doute et l'espérance.

Georges fut le premier à prendre la parole.

—J'irai, dit-il, et je verrai ce que vaut cet avertissement.

—S'il était faux ? répliqua Charlot, avec hésitation.

—Je n'aurais perdu que quelques jours, tandis que je perds tout en restant ici.

—Nous partirons ensemble, dit Charlot.

—Mais, fais bien attention, Charlot, réfléchis.

—J'ai réfléchi. Il peut se faire qu'il y ait du danger, et deux paires de mains, comme deux têtes, valent mieux qu'une.

—Alors, nous quitterons St.-Servan dans quelques heures, dit Georges.

—J'aurai assez de dix minutes pour faire mes préparatifs, répliqua Charlot. Le vieux Benoit se chargera de mon bateau, car il suffira que je dise que je vais à la recherche de mademoiselle Emma, pour que tout le village. . .

Georges posa vivement la main sur le bras de Charlot, et leva un doigt sur ses lèvres.

—Silence ! murmura-t-il, indiquant une chaumière d'où deux personnes venaient de sortir ; on nous entendrait. N'oublie pas que, puisqu'on nous recommande le secret, nul ne doit connaître l'objet de notre voyage.

Les deux personnes que Georges avait désignées, n'étaient autre que Delagrave et l'avocat Mouton.



Henri Delagrave, en passant devant Georges France, salua froidement, et celui-ci lui rendit son salut avec plus de froideur encore.

—Cet homme m'inspire une étrange antipathie, disait Georges en les voyant s'éloigner ; et cette antipathie, je dois le supposer, est sans motif. Il me semble qu'il vient bien souvent à Saint-Servan.

Charlot haussa les épaules.

C'est pour visiter la pauvre Indienne, la vieille bonne de mademoiselle Emma, dit-il.

—Ah ! une Indienne, dites-vous.

—Une pauvre idiote, qui n'a nul souci du présent, et aucun souvenir du passé. Elle a perdu la raison, par suite d'une blessure qu'elle a reçue à la tête, il y a quelque chose comme dix-huit ans.

—Mais comment expliquez-vous l'intérêt que Delagrave lui témoigne ?

Charlot haussa de nouveau les épaules.

—Affaire de curiosité, sans doute. C'est un cas qui a appelé l'attention d'une quantité de médecins ; tous ont été d'avis qu'il n'y avait pas d'espoir.

—Pauvre créature ! dit Georges ; je vais aller la voir, tandis que vous irez avertir vos parents de votre départ.

#### XV.

#### COMMENT GEORGES FRANCE ET SON AMI CHARLOT SONT INTRODUITS AUPRÈS D'UN PERSONNAGE QUI LEUR SEMBLE ÉTRANGE.

Quatre jours se sont écoulés depuis celui où Georges avait reçu la lettre mystérieuse que nous avons mentionnée dans le chapitre précédent.

Minuit venait de sonner aux diverses églises du quartier Saint-Paul, lorsque deux personnes, enveloppées dans des manteaux de couleur sombre, s'approchèrent de la statue élevée sur la place Trafalgar, à Londres, qu'on distinguait clairement aux rayons de la lune.

Arrivées au centre de la place, elles s'arrêtèrent, et regardèrent autour d'elles.

—Il ne paraît pas qu'il y ait ici personne autre que nous, dit le plus petit des deux.

—Un peu de patience, Charlot, dit l'autre. L'heure vient à peine de sonner ; notre mystérieux correspondant n'est peut-être pas encore ici.

—Il y est !

Georges et Charlot, que l'on a sans doute reconnus, tressaillèrent, et se tournèrent vivement du côté d'où venait la voix.

Un homme était sorti de l'ombre projetée par le piédestal de la statue, et se tenaient à quelques pas d'eux.

Il était enveloppé dans un large manteau, dont le bout, selon la mode orientale, était jeté sur l'épaule gauche. Sa figure qu'on distinguait par-

faitement à la clarté de la lune, était à moitié cachée par une barbe et des favoris. Son teint était presque aussi noir que celui d'un Maure, et ses yeux larges et relevés aux coins brillaient d'un éclat étrange.

Georges s'avança vers lui.

—Étes-vous, dit-il, celui qui a écrit la lettre qui nous a amenés ici ?

Je sais ce qu'elle contient, fut-il répondu, d'une façon évasive, et la promesse qu'on vous a faite.

Ils passèrent par un labyrinthe de petites rues ; et, au bout de vingt minutes environ, ils s'arrêtèrent devant une porte cochère. L'étranger regarda prudemment à droite et à gauche, comme s'il eût craint d'être observé ; puis il tira fortement la sonnette.

La porte s'ouvrit sans bruit, et il entra, suivi de près par nos deux jeunes amis.

Une sorte de concierge apparut à une fenêtre, tenant une lampe à la main, et demanda le nom des visiteurs.

—Le docteur Raymond, répondit l'étranger, brièvement ; que cela vous suffise ; vite, donnez-moi une lumière.

Puis, prenant la lampe qu'on lui tendit, et faisant signe à Georges et à Chariot de le suivre, il traversa une petite cour, monta un escalier, et s'arrêta devant une porte, à l'extrémité d'un long corridor.

L'appartement dans lequel ils pénétrèrent était grand et richement meublé ; quoiqu'on fût dans le mois de juin, un bon feu brûlait dans la cheminée, une jeune et jolie petite panthère noire était nonchalamment étendue sur un tapis.

En entendant ouvrir la porte, l'animal se leva, et fit entendre un grognement menaçant. Ses yeux jaunes se dilatèrent, en se fixant sur Georges et son ami, qui reculèrent, . . . on le conçoit sans peine, . . . à la vue de l'hôte étrange qui occupait cet appartement.

Quelques mots prononcés par leur conducteur, dans une langue orientale, suffirent pour calmer l'animal, qui, obéissant à un geste impératif, se retira derrière un rideau qui cachait l'entrée d'une autre pièce.

Leur guide mystérieux, après leur avoir fait signe de s'asseoir, les quitta brusquement, et sortit par la porte par où ils étaient entrés.

—Où sommes-nous ? dit Georges à Charlot, dont les yeux, tout grands ouverts, se fixaient avec inquiétude sur l'endroit où avait disparu la panthère.

—Dans quelque maison du diable, bien sûr, répondit Charlot ; car des chrétiens ne resteraient pas vingt-quatre heures dans un lieu pareil.

—Et Emma Keradeuc, dit Georges, par quelle étrange fatalité sa destinée est-elle liée à de tels mystères ?

On entendit le frôlement d'une robe de soie, la portière se souleva, et une femme s'avança dans la chambre.

C'était . . . et ce n'était pas Jaguarita, tellement elle était différente de ce que nous l'avons vu la première fois.

Elle salua Georges et son ami avec hauteur et avec un geste de la main.

—Vous êtes venus, dit-elle, en se tournant instinctivement vers Georges, qu'elle devinait être supérieur par le rang à Charlot, pour avoir des nouvelles d'une jeune fille qui se nomme Emma Keradeuc.

Il y avait dans sa façon de parler quelque chose qui déplut à Georges France.

—On m'a fait venir ici, répliqua-t-il, sous la promesse . . .

—Je sais . . . je sais, dit-elle, en l'interrompant, avec impatience ; c'est par mes ordres que cette lettre a été écrite. Emma Keradeuc est actuellement en danger.

Georges et Charlot se regardèrent avec anxiété.

—Vous la sauvez ! dit Georges, vivement.

—Je la sauverai !

—Vous êtes son amie ?

—Je la hais ! dit-elle ; mais pas de questions. Qu'il vous suffise de savoir que je consens à vous aider dans vos recherches, la personne que vous désirez retrouver est dans cette ville.

—Elle est prisonnière, continua la Javanaise, . . . elle est soigneusement gardée nuit et jour.

—Nous nous adresserons aux autorités, dit France, et on ne refusera pas de nous aider.

—Répétez cette menace, dit Jaguarita, et elle est à jamais perdue pour vous. Avant que je vous mette sur la trace, il faut que vous juriez sur ce livre, . . . qui est celui de votre foi, . . . que ce qui s'échappera de mes lèvres restera enfermé dans votre cœur. Si Emma Keradeuc peut être sauvée, cela ne doit être que par nous-mêmes.

Elle s'approcha d'une table, et montrant un livre, sans y toucher, . . . un petit livre qui avait été évidemment placé là à dessein, elle dit froidement . . .

—Jurez !

Georges et Charlot firent le serment demandé, et la Javanaise, au bout d'une pause, reprit :

—Il y a plus de difficultés que de danger, dit-elle, car il est absent.

Elle frappa sur un timbre placé sur la table, et s'adressa à Georges :

—Celui qui vous a amené ici vous conduira à la maison où elle est enfermée.

Le docteur Raymond entra.

Jaguarita se tourna vivement vers lui, lui parla quelques instants dans sa langue maternelle, et puis s'approcha de Georges.

*A continuer.*

## CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—L'année 1870.—Bombardement de Paris.—Deux protestations.—Les Volontaires de l'Ouest et M<sup>r</sup> de Charette, leur chef depuis la journée de Patay.

L'année 1870, qui vient de s'abîmer au gouffre éternel, comptera, hélas ! parmi les plus calamiteuses, parmi les plus terribles que la France ait vécues depuis qu'elle existe sous le soleil. L'année 1870 est morte, mais pour vivre à jamais dans le souvenir de l'humanité comme une des dates effroyables où se sont plus ouvertement manifestées la vengeance de Dieu et la férocité de l'homme.

Cette férocité s'est surtout traduite, dans les derniers jours de décembre, par l'ouverture du bombardement de Paris, auquel on finissait par ne plus croire. Cet acte de sauvagerie a provoqué deux protestations solennelles, que lira la postérité. Voici, d'abord, celle qu'a fait entendre le gouvernement de la Défense nationale :

“ Nous dénonçons aux cabinets européens, à l'opinion publique, le traitement que l'armée prussienne ne craint pas d'infliger à la ville de Paris.

“ Voici quatre mois bientôt qu'elle investit cette grande capitale et tient captifs ses 2,400,000 habitants ; elle s'était flattée de les réduire en quelques jours, elle comptait sur la sédition et la défaillance ; ces auxiliaires faisant défaut, elle a appelé la famine à son aide. Ayant surpris l'assiégé privé d'armée de secours, et même de gardes nationales organisées, elle a pu l'entourer à son aise de travaux formidables, hérissés de batteries qui lancent la mort à deux lieues ; retranchée derrière ce rempart, l'armée prussienne a repoussé les offensives de la garnison, puis, elle a commencé à bombarder quelques-uns des forts. Paris est resté ferme.

“ Alors, sans avertissement préalable, l'armée prussienne a dirigé contre la ville les projectiles énormes dont ses redoutables engins lui permettent de l'accabler à deux lieues de distance.

“ Depuis quatre jours cette violence est en cours d'exécution.

“ La nuit dernière plus de deux mille obus ont accablé les quartiers de Montrouge, de Grenelle, d'Antin, de Passy, de Saint-Jacques et de Saint-Germain.

“ Il semble qu'ils aient été dirigés à plaisir sur les hôpitaux, les ambulances, les prisons, les écoles et les églises. Des enfants et des femmes ont été broyés dans leur lit.

“ Au Val-de-Grâce, un malade a été tué sur le coup ; plusieurs autres ont été blessés. Ces victimes inoffensives sont nombreuses, et nul moyen ne leur a été donné de se garantir contre cette agression inattendue.

“ Les lois de la morale la condamnent hautement.

“ Elles qualifient justement de crime la mort donnée hors des nécessités cruelles de la guerre. Or, ces nécessités n'ont jamais excusé le bombardement des édifices privés, le massacre des citoyens paisibles, la destruction des retraites hospitalières. La souffrance et la faiblesse ont toujours trouvé grâce devant la force, et quand elles ne l'ont pas désarmée, elles l'ont déshonorée.

“ Les règles militaires sont conformes à ces grands principes d'humanité.

“ Il est d'usage, dit l'auteur le plus accrédité en pareille matière, que l'assiégé annonce, lorsque cela lui est possible, son intention de bombarder la place, afin que les non-combattants, et spécialement les femmes et les enfants, puissent s'éloigner et pourvoir à leur sûreté. Il peut cependant être nécessaire de surprendre l'ennemi, afin d'enlever

“ rapidement la position, et dans ce cas, la non-dénonciation du bombardement ne constituera pas une violation des lois de la guerre.”

“ Le commentateur de ce texte ajoute :

“ Cet usage se rattache aux lois de la guerre, qui est une lutte entre deux Etats et non entre des particuliers. User d'autant de ménagement que possible envers ces derniers, tel est le caractère distinctif de la guerre civilisée.”

“ Aussi, pour protéger les grands centres de population contre les dangers de la guerre, on les déclare, le plus souvent, villes ouvertes, même s'il s'agit de places fortes. L'humanité exige que les habitants soient prévenus du moment de l'ouverture du feu, toutes les fois que les opérations militaires le permettent. Ici le doute n'est pas possible. Le bombardement infligé à Paris n'est pas le préliminaire d'une action militaire, il est une dévastation froidement méditée, systématiquement accomplie, et n'ayant d'autre but que de jeter l'épouvante dans la population civile, au moyen de l'incendie et du meurtre.

“ C'est à la Prusse qu'était réservée cette inqualifiable entreprise sur la capitale qui lui a tant de fois ouvert ses murs hospitaliers.

“ Le Gouvernement de la Défense nationale proteste hautement, en face du monde civilisé, contre cet acte d'inutile barbarie, et s'associe de cœur aux sentiments de la population indignée, qui, loin de se laisser abattre par cette violence, y puise une nouvelle force pour combattre et repousser la honte de l'invasion étrangère.

“ Signé : GÉNÉRAL TROCHU ; JULES FAVRE ; EMMANUEL ARAGO ; JULES FERRY ; GARNIER-PAGES ; PELLETAN ; E. PICARD et JULES SIMON.

“ Les membres de la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale, établie à Bordeaux, déclarent s'associer à la protestation solennelle contre le bombardement de Paris signée par leurs collègues :

“ AD. CRÉMIEUX ; L. GAMBETTA ; AL. GLAIS-BIZOIN et L. FOURICHON.

“ Bordeaux, le 13 janvier 1871.”

\* \* \*

M. le comte de Chambord n'a pu retenir dans son cœur l'indignation dont l'a fait bondir la conduite du César prussien, et il a poussé ce cri, où se fondent, pour ainsi dire, les voix irritées de tous ses nobles et héroïques ancêtres :

“ Il m'est impossible de me contraindre plus longtemps au silence.

“ J'espérais que la mort de tant de héros tombés sur le champ de bataille, que la résistance énergique d'une capitale résignée à tout pour maintenir l'ennemi en dehors de ses murs, épargnerait à mon pays de nouvelles épreuves ; mais le bombardement de Paris arrache à ma douleur un cri que je ne saurais contenir.

“ Fils des rois chrétiens, qui ont fait la France, je gémissais à la vue de ses désastres. Condamné à ne pouvoir les racheter au prix de ma vie, je prends à témoin les peuples et les rois, et je proteste comme je le puis, à la face de l'Europe, contre la guerre la plus sanglante et la plus lamentable qui fut jamais.

“ Qui parlera au monde, si ce n'est moi, pour la ville de Clovis, de Clotilde et de Geneviève ; pour la ville de Charlemagne, de saint Louis, de Philippe-Auguste et de Henri IV ; pour la ville des sciences, des arts et de la civilisation ?

“ Non ! je ne verrai pas périr la grande cité que chacun de mes aïeux a pu appeler : MA BONNE VILLE DE PARIS.

“ Et, puis que je ne puis rien de plus, ma voix s'élèvera de l'exil pour protester contre les ruines de ma patrie ; elle criera à la terre et au ciel, assurée de rencontrer la sympathie des hommes, en attendant tout de la justice de Dieu,

“ 7 janvier 1871.

“ HENRI. ”

\* \*

Fermons, un instant, les oreilles au bruit de ce sauvage bombardement, abandonnons les Volontaires héroïques de Paris, pour suivre dans leurs luttes les Volontaires héroïques de l'Ouest, les Volontaires de Charette.

Blessé grièvement sur la colline de Patay, le 2 décembre, qu'était devenu l'intrépide colonel ? Était-il tombé aux mains de l'ennemi, et sa légion, corps sans âme, serait-elle condamnée à lui dire : “ Rends-toi, brave Charette, nous avons encore combattu, et tu n'y étais pas ! ” Ce fut, pendant quelques semaines, à Poitiers surtout, où le corps des zouaves pontificaux se reformait, une anxiété, une angoisse indéfinissables.

Un digne lieutenant, M. d'Albiousse, avait pris le commandement, et il l'annonçait dans ces termes admirables à ses compagnons d'armes :

“ Officiers, sous-officiers et soldats,

“ Appelé, pendant l'absence du colonel de Charette, au commandement de la légion, j'éprouve le besoin de me rapprocher de vous pour ne pas être écrasé sous le poids de l'honneur qui m'est fait, et de la responsabilité qui m'incombe.

“ La crise que traverse la légion est terrible ; mais, quelque désastreuse que soit la situation qui nous est faite par l'éloignement de notre illustre chef, et la perte de tant de nos braves camarades tombés sur les collines de Patay, nous ne devons pas nous décourager.

“ La guerre que nous subissons est une guerre d'expiation, et Dieu a déjà choisi parmi nous les victimes les plus nobles et les plus pures. Elevons donc nos cœurs à la hauteur de la mission qui nous est confiée et soyons prêts à tous les sacrifices. Retrempons notre courage dans nos convictions religieuses et plaçons notre espoir dans la divine Sagesse dont les secrets sont impénétrables, mais qui nous fait une loi de l'espérance.

“ C'est par un acte de foi que la France est née sur le champ de bataille de Tolbiac ; c'est par un acte de foi qu'elle sera sauvée ; et tant qu'il y aura dans notre beau pays un christ et une épée, nous aurons le droit d'espérer.

“ Quoi qu'il arrive, avec l'aide de Dieu et pour la patrie, restons ici ce que nous étions à Rome : les dignes fils de la fille aînée de l'Eglise.

“ *Le commandant de la légion,*

“ D'ALBIOUSSE. ”

Or, comme l'année allait finir, un bruit de favorable augure se répand tout à coup, : “ Le colonel est libre ! le colonel revient ! ”—Et il revint, en effet ; et ce fut une scène qu'aucune plume ne saura rendre, la scène qui se passa dans la maison des Pères Jésuites de Poitiers, où étaient casernés les zouaves, quand on vit, de ses yeux, paraître, la main sur une canne et boitant, le chef bien-aimé, le chef qui était perdu et que l'on retrouvait enfin. L'émotion qui s'empara de tous les cœurs est intraduisible. Voici, à peu près, ce que M. de Charette dit à ses soldats, à ses amis, à ses enfants :

“ Messieurs, ah ! je ne puis vous dire la joie que j'éprouve de me retrouver au milieu de vous ; mon premier mot doit être un compliment. Je suis content de vous, je suis fier de commander à des soldats comme vous. Jamais je n'ai vu plus belle manœuvre que celle exécutée à Patay, par notre premier bataillon ; jamais je n'ai vu des hommes marcher plus froidement à la mort, plus courageusement à l'ennemi ; mais tous, il faut le dire, avaient la conscience à l'aise avec Dieu, tous lui avaient offert leur vie pour le salut de notre pays ; notre plus pur sang a arrosé les collines de Patay, comme le disait si bien naguère le commandant d'Albousse, pour notre dette à l'expiation commune.

“ Nous pleurons beaucoup d'amis, mais leur sang ne sera pas perdu, car ces morts seront des protecteurs pour nous.

“ Bientôt, j'espère, je pourrai tous vous réunir ; nous marcherons tous ensemble à l'ennemi, nous saurons tenir haut l'honneur de notre uniforme et notre cri de railllement à tous, est et restera toujours : Dieu et la France ! ”

Le colonel s'empessa de constater publiquement sa rentrée au corps par l'ordre du jour suivant :

“ Officiers, sous-Officiers et soldats,

“ Séparé de vous depuis un mois, je remercie la Providence qui me donne l'indicible joie de me retrouver parmi vous.

“ Plusieurs de nos camarades sont morts.

“ Honneur à ceux qui sont tombés pour la défense de la patrie et ont enrégistré une gloire de plus dans les annales du régiment !

“ Je tiens à remercier M. le commandant d'Albousse de la manière brillante avec laquelle il vous a conduits pendant mon absence. Je le remercie surtout de son ordre du jour, où il a su si bien exprimer les sentiments de dévouement, d'abnégation et de patriotisme qui sont au cœur de chacun de nous.

“ Soldats, de nouveaux périls, de nouvelles gloires nous attendent. Restons à la hauteur de notre mission. Marchons à l'ennemi, forts de passé, fiers du présent, et confiants dans la protection de ceux que nous avons perdus.

“ Que notre cri de ralliement soit toujours :

“ DIEU ET LA FRANCE !

“ Poitiers, le 9 janvier 1871. ”

Peu de jours après, M. de Charette se rendait à Bordeaux, près du ministre de la guerre, qui le saluait général. C'était fort bien ; mais le colonel y mettait une condition : on le laisserait à la tête de ses zouaves ; sinon, il refusait les étoiles, et voulait rester colonel comme devant. De plus, il tenait à aller reformer son corps dans une ville plus rapprochée du théâtre actuel de la guerre. Que pouvait-on refuser à ce héros de Sougy ?—Il rentra donc à Poitiers, et adressa à son bataillon un nouvel ordre du jour :

“ Je viens d'apprendre la belle conduite du 1er bataillon, au combat de Mans.

“ On m'annonce qu'il a été mis à l'ordre du jour.

“ Je n'ai pas encore de nouvelles du 3e ; mais il aura fait brillamment son devoir !

“ Que ce sang répandu pour la défense du pays engendre de nouveaux dévouements, et sachons être à la hauteur des circonstances difficiles dans lesquelles la Providence a placé notre pauvre patrie !

“ Le régiment n'ayant pu, malgré tous mes efforts, être réuni depuis sa formation, je viens enfin d'obtenir du gouvernement l'autorisation voulue.

“ C'est à Rennes que je vais essayer de réunir les glorieux débris de nos bataillons, sûr que ce noble exemple ne peut être que sympathique aux enfants de la valeureuse Bretagne, et qu'il aura un écho dans la France entière.

“ Les dépôts resteront à Poitiers, où le recrutement sera toujours ouvert. Un autre bureau sera établi à Rennes :

“ DIEU ET PATRIE. ”

Alors que le deuxième bataillon se préparait ainsi à entrer en lutte, le premier, comme on l'a vu, se couvrait d'une nouvelle gloire, sous les murs du Mans, pendant ces néfastes journées, où la victoire trahit encore une fois les drapeaux français. Sans les Volontaires de l'Ouest, l'artillerie française était perdue : le général Gougéard, qui cherchait des braves, et voulait s'adresser aux marins et aux chasseurs à pieds, rencontrant le premier de zouaves, les appela à la rescousse, se précipita avec eux sur l'ennemi, et le délogea de la position qu'il avait prise et où il était maître des mitrailleuses et des canons français. “ Vous êtes les premiers soldats du monde ! ” s'écriait ensuite le général, plein d'admiration pour cette poignée de héros sans peur et sans reproche : “ La journée est bien à vous, mes braves ! ” leur disait-il encore, et il faisait mettre le bataillon à l'ordre du jour de l'armée.

Dieu sait à quel prix furent achetés ces exploits !

---

#### NOTRE-DAME DE LOURDES.

Avec le présent numéro nous finissons la publication de Notre-Dame de Lourdes, par M. Lassère. Nos lecteurs seront bien aise de connaître le jugement qu'ont porté Nos Seigneurs les Evêques du Canada, sur cet important ouvrage “ dont on ne saurait trop vanter le mérite, ” nous a fait écrire sa Grandeur Monseigneur de Montréal.

“ *Notre-Dame de Lourdes*, nous écrit Mgr. des Trois-Rivières, est certainement l'un des ouvrages les plus intéressants et les plus utiles de notre temps. Cette lecture ne peut rencontrer d'indifférents. Elle éclaire et fortifie de plus en plus la foi des Fidèles. Les âmes tièdes et chancelantes, les incrédules mêmes ne peuvent lire attentivement cet ouvrage sans se sentir émus, bouleversés, et finalement raffermis et convertis, quand l'endurcissement n'est pas consommé. C'est donc une bonne pensée que vous avez eue de reproduire cet ouvrage dans notre pays, où il ne peut manquer de faire aussi beaucoup de bien. ” . . .

Citons encore en terminant l'appréciation de Monseigneur Jos. Larocque, évêque de Germanicopolis :

“ . . . C'est une œuvre bien favorable à la Religion d'avoir pris le moyen de *populariser* cet inappréciable Volume, parmi les Fidèles. C'est un magnifique drame pour l'intérêt ; c'est une source de joie, et un motif de ferveur dans la foi, pour tout cœur catholique, en même temps que c'est une cause de confusion, pour les libres-penseurs, qui croient pourtant si facilement tant de sottises, et dont la raison se cabre à l'aspect du surnaturel le plus solidement démontré. ”



# NOTRE-DAME DE LOURDES.

Nous avons commencé à publier l'histoire des

## APPARITIONS DE NOTRE-DAME DE LOURDES,

dans le numéro du 15 novembre, 1870 ; cette publication finira dans le numéro de mars, 1871.

Dire qu'en moins d'un an, ce livre est arrivé, en France seulement, à sa *trente-cinquième* édition, c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire, après celui que N. S. Père le Pape Pie IX en a bien voulu faire lui-même, dans le Bref dont il a honoré l'Auteur.

Sur les instances de beaucoup de personnes, vivement désireuses de voir ce livre se répandre partout, nous en avons fait tirer autant d'exemplaires, en un beau volume de 250 pages, estimé à 75 centins, que nous avons d'abonnés.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable ; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juin de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies mentionnées ci-contre. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Événements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

L'Administration de l'*Echo* a fait tirer trois charmantes PHOTOGRAPHIES assez grandes pour figurer convenablement dans son EDITION DE NOTRE DAME DE LOURDES.

La 1ère représente Bernadette à genoux, priant devant les roches Massabielle.

La 2me représente la Ste. Vierge apparaissant à Bernadette, quand elle lui dit : Je suis l'Immaculée Conception.

La 3ème représente la grotte de Lourdes aujourd'hui et la Fontaine.

Ceux qui seront à même de recevoir cette PRIME, que nous sommes heureux d'offrir à nos abonnés, et qui seraient bien aises d'avoir quelque-une de ces photographies, ou même tous les trois, n'aurons qu'à ajouter DIX centins pour chacune d'elles, à leur choix, en nous indiquant celle ou celles qu'ils désirent.

Nous avons publié une autre édition populaire de NOTRE DAME DE LOURDES, d'où nous avons retranché quelques récits qui ne se rattachent pas immédiatement à ce grand événement. Prix 40 centins.

## Mars 1871.

### SOMMAIRE :

|                                                                                                                                                                         |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA :—<br>Deuxième Partie :—La Société de Notre-Dame commence à réaliser les<br>religieux desseins des rois de France.      |      |
| CHAPITRE XII.—Quatrième guerre des Iroquois depuis 1657 jusqu'à 1660.....                                                                                               | 161  |
| I. LE REVEREND MESSIRE FAILLON, prêtre de St. Sulpice.—(Suite.).....                                                                                                    | 170. |
| II. NOTRE-DAME DE LOURDES :—(Suite et fin.).....                                                                                                                        | 177  |
| III. LA FILLE DU BANQUIER :—(Suite.).....                                                                                                                               | 225  |
| IV. CHRONIQUE :—L'année 1870.—Bombardement de Paris.—Deux protesta-<br>tions.—Les Volontaires de l'Ouest et M. de Charette leur chef depuis<br>la journée de Palay..... | 236  |
| V. APPRECIATION DE " NOTRE DAME DE LOURDES, par quelques-uns<br>de nos seigneurs les évêques du Canada.....                                                             | 239  |

—o—

### AVIS.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de *l'Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable ; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juin de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de *l'Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies mentionnées à la page précédente. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de *l'Echo*, moyennant 50 centins.

*L'Édition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Événements arrivés aux Roches-Massabielle; apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de *l'Echo*.

(Voir page précédente.)

••

3. Les Abonnés de Montréal DEVRONT payer leur abonnement au Bureau même de *l'Echo*.

# L'ECHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL

TREIZIEME ANNÉE

NOUVELLE SERIE.—TOME V

No. 4.—Avril 1871.



Montreal:

BUREAU, A LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.

1871.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, un magnifique volume in-8°, avec table, de 960 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois, ..... .. \$1.00

Un an, ..... .. \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

---

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en arrière pour leur paiement, de nous le faire parvenir au plus tôt.

---

Tout ce qui concerne l'administration de l'*Echo* doit être adressé *franco* à Mr. JEAN THIBODEAU, gérant.

**JEAN THIBODEAU,**

No. 327, RUE NOTRE-DAME,

Vis-à-vis le Séminaire,

**MONTREAL.**

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE

## EN CANADA.

---

DEUXIEME PARTIE.

---

### CHAPITRE XII.

QUATRIÈME GUERRE DES IROQUOIS, DE 1657 A 1660.

(Suite.)

XXVII.

Officiers de mérite attachés à la garnison de Villemarie.

En quittant le Fort de Villemarie, sans cesser pourtant de remplir ses fonctions de Major, M. Closse fut remplacé au Fort par M. Zacharie Du Puis, déjà nommé dans cette histoire ; et nous pouvons remarquer ici en passant que, dans la personne de ce dernier et dans celle de M. Closse, la Providence avait donné à M. de Maisonneuve, pour le suppléer, les deux aides que M. d'Argenson regrettait de ne pas avoir à Québec. Depuis la retraite des Français d'Onnontagué, M. Du Puis s'était donné à Villemarie, pour la servir dans la profession des armes ; et M. de Maisonneuve, qui estimait ce gentilhomme pour sa haute piété et sa valeur, l'avait nommé aide-major ; c'est ce qui le fait qualifier, aussi bien que le Major lui-même, *Commandant de l'île de Montréal*. Ainsi, sans le savoir, M. de Maisonneuve prépara, dans la personne de M. Du Puis, un digne successeur de M. Closse, qui peu après périt sur le champ d'honneur, comme nous le raconterons dans la suite. Il s'attacha aussi deux gentilshommes de mérite : Pierre Picoté de Bélestre, qu'il fit l'un des officiers ou des commandants de la garnison, et le brave Adam Dollard, sieur des Ormeaux, qui, malgré sa jeunesse, avait eu déjà en France quelque commandement dans l'armée. Il paraît que, dans son dernier séjour en France, M. de Maisonneuve s'était attaché ce jeune militaire et l'avait déterminé à le suivre à Villemarie, lorsqu'il y conduisit les prêtres de Saint-Sulpice. Du moins, après leur arrivée en Canada, et avant la fin de cette année, voyons-nous Dollard des Ormeaux, âgé de vingt-deux ans, faire partie de la gar-

nison de M. de Maisonneuve, résider avec lui au Fort, et paraître souvent dans les actes comme témoin. En 1660, étant alors âgé de vingt-cinq ans, il est qualifié, dans les actes publics, *Commandant dans la garnison du Fort de Villemarie*; et assurément nul ne mérita jamais mieux ce titre que lui, puisque, par l'intrépidité inouïe de son courage, il rehaussa magnifiquement la gloire de cette colonie, dont il fut, sans contredit, l'un des plus grands héros (\*).

## XXVIII.

Premiers puits à Villemarie creusés pour l'utilité des colons en cas de siège.

Pendant chacun s'attendait à voir toutes les nations Iroquoises s'unir entre elles pour fondre sur Villemarie, et M. de Maisonneuve prenait toutes ses précautions pour repousser vigoureusement leurs attaques. Jusq'au moment il n'y avait eu dans le Fort ni puits ni citerne, la proximité du fleuve St. Laurent et celle de la petite rivière ayant fait négliger cette précaution. Mais, pensant qu'il pourrait y être assiégé et se trouver dans la nécessité d'éteindre des matières combustibles jetées par les Iroquois dans le Fort même, pour en brûler les bâtiments qui étaient de bois, et qu'il mettrait en péril la vie de ses hommes en les envoyant puiser de l'eau au dehors; pour prévenir cet inconvénient il fit creuser et construire, au mois d'octobre 1658, par Jacques Archambault, un puits de cinq pieds de diamètre, au milieu de la cour ou de la place d'Armes du Fort, comme nous le lisons au contrat de ce jour, et c'est, pour l'île de Montréal, le premier puits dont les monuments écrits fassent mention. L'hôpital ayant été transformé en redoute ou en citadelle, comme il a été dit, et les prêtres du séminaire y étant logés, M. de Queylus, qui se trouvait encore à Villemarie, fit construire dans le jardin un puits semblable à celui du Fort, par le même Jacques Archambault; et l'année suivante, trois colons des plus honorables, Charles Le Moyne, Jacques Le Ber, son beau-frère, et Jacques Testard, dont les maisons, voisines de l'hôpital, pouvaient mutuellement se défendre les unes les autres, firent faire un puits pour leur usage, à frais communs, également construit par Archambault. Enfin, comme rien n'était en sûreté aux champs, et que même, au rapport de la Sœur Morin, il n'y avait pas à Villemarie vingt maisons où la vie pût être en assurance, mademoiselle Mance, pour mettre à couvert du feu des Iroquois les récoltes nécessaires à la subsistance de l'hôpital et celles

---

(\*) M. Souart, dans le registre mortuaire de Villemarie, appelle cet officier Adam Daulat, et M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, le nomme Daulac, après M. Dollier de Casson. Nous avons suivi nous-même cette orthographe dans la *Vie de la Sœur Bourgeoys*. Mais, ayant eu occasion de consulter les actes de Basset, nous avons vu que ce notaire écrivait Dollard, ce que fait aussi l'auteur de la Relation de 1660. C'est là la véritable orthographe de ce nom, ainsi que le montre la propre signature de ce brave militaire, qui écrivait constamment *Dollard*, et quelquefois *Des Ormeaux Dollard*.

de plusieurs particuliers, fit construire dans l'intérieur même du Fort, par François Bailly, une grange en pierres de soixante pieds de long sur trente de large : précaution que les religieuses Ursulines de Québec, quoique moins exposées, avaient prise déjà, en faisant reconstruire, après l'accident dont on a parlé, leur grange dans la cour même de leur monastère (\*).

## XXIX.

Armée Iroquoise en campagne pour détruire la colonie.

C'est qu'après l'évasion des Français établis à Onnontagué, les Iroquois de cette bourgade, voyant leur conjuration découverte, avaient envoyé au plus tôt des présents aux nations voisines, afin d'en tirer du secours contre les Français; et, depuis ce temps, on craignait avec raison, à Québec et ailleurs, de voir arriver les cinq nations Iroquoises, pour mettre tout à feu et à sang dans la colonie. L'année suivante, 1659, un Huron, échappé du pays des Iroquois, assura qu'ils préparaient une armée puissante, et cette armée s'était en effet mise en marche au printemps de l'année 1660, on apprit à Québec le 15 mai, par un prisonnier Iroquois, que huit cents de ces barbares s'assemblaient à la Roche-Fendue, proche de Villemarie, et que quatre cents autres devaient aller les y joindre, pour fondre de là tous ensemble sur Québec, au nombre de onze ou douze cents. Il ajouta que leur dessein était d'enlever la tête du Gouverneur général, afin qu'après la mort du chef ils pussent plus facilement venir à bout de tout le reste de la colonie. Qu'enfin, à l'heure qu'il parlait l'armée Iroquoise devait être dans les îles de Richelieu, ou à Villemarie,

---

(\*) Le secours dont Villemarie avait été jusqu'alors pour la colonie Française, en repoussant les Iroquois, les diverses recrues d'hommes que la Compagnie de Montréal y avait envoyées, les grandes dépenses qu'elle y avait faites, qui toutes tournaient au bien général du pays : ces avantages touchèrent la grande Compagnie du Canada; et quoique, en bien des occasions, elle eût été assez peu bienveillante pour les Associés de Montréal, elle sembla, cette année 1659, vouloir réparer tous les torts qu'elle aurait pu se reprocher à leur égard. On a vu qu'en ratifiant et en modifiant, en 1640, la donation de l'île de Montréal que M. de Lauson leur avait faite, elle s'était réservée la tête de l'île, dans l'espérance d'y établir un magasin pour son commerce, et, en outre, cinq arpents de terre sur la montagne pour y construire un Fort. N'ayant jamais été en état de réaliser ces projets, et même, depuis l'année 1645, ayant renoncé au monopole de la traite en faveur des habitants, elle n'avait plus aucun intérêt à conserver cette réserve qui lui était devenue tout à fait inutile. Aussi, sur la demande de M. de Fancamp, s'en démit-elle en faveur des Associés de Montréal, le 21 avril 1659, en ajoutant à ce don un témoignage d'estime et de reconnaissance, le premier qu'elle leur ait donné, et qui précéda de peu d'années la dissolution de cette Compagnie, aussi bien que celle de Montréal, comme il sera dit dans la suite. " La Compagnie de la Nouvelle France, lit-on dans " cet acte, désirant de tout son pouvoir obliger ceux qui peuvent faire travailler au " défrichement des terres, et ayant connaissance du zèle, de la piété, des bonnes inten- " tions et des grandes dépenses que fait la Compagnie de Montréal pour l'augmentation " de la colonie dans cette île, désirant enfin contribuer, autant qu'il nous est possible, " au bon dessein de la dite Compagnie, nous lui avons donné, par ces présentes, le restant " de l'île de Montréal." Par ce même acte, la grande Compagnie céda en propre à M. de Fancamp les cinq arpents de terre qu'elle s'était réservés à la montagne, et celui-ci en fit don au séminaire de St. Sulpice.

ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément l'un ou l'autre de ces postes était assiégé.

## XXX.

Juste terreur que l'armée Iroquoise inspire aux colons des environs de Québec.

Cette nouvelle répandit l'alarme dans Québec, et aussitôt on exposa le Très-Saint-Sacrement dans les églises, on fit des processions et d'autres exercices de piété, pour implorer le secours du Ciel. Cette crainte n'était que trop fondée : “ Car, pour dire vrai, écrivait-on dans la relation  
 “ de cette année, il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre,  
 “ quand ils voudront, toutes nos habitations à feu et à sang. Ce qui  
 “ donne cet avantage à l'ennemi sur nous, c'est que toutes les maisons  
 “ hors de Québec sont sans défense et éloignées les unes des autres, sur  
 “ les rives du Saint-Laurent, dans l'espace de huit ou dix lieues. Il n'y  
 “ a en chacune que deux, trois ou quatre hommes, souvent même qu'un  
 “ seul avec sa femme et quantité d'enfants, qui tous peuvent être enlevés  
 “ ou tués, sans qu'on en sache rien dans la maison la plus voisine. A la  
 “ vérité, Québec est en état de défense ; mais il ne serait plus qu'une  
 “ prison dont on ne pourrait plus sortir en assurance, et où l'on mourrait  
 “ de faim, si la campagne était ruinée.” Aussi, dès qu'on apprit que l'armée Iroquoise était en marche, l'alarme fut si universelle qu'on abandonna, comme en proie à l'ennemi, les maisons de la campagne, et qu'enfin tout le monde se fût cru perdu, si M. d'Argenson n'eût rassuré les esprits par son courage.

## XXXI.

Frayeur des colons de Québec à la nouvelle de l'approche des Iroquois.

M. de Laval eut néanmoins une si grande appréhension que, le 19 mai, il fit ôter le Saint-Sacrement de l'Eglise paroissiale et des chapelles des deux communautés religieuses. Le même prélat et M. d'Argenson rassemblèrent les personnes les plus sages du pays pour prendre conseil ; et parce qu'on disait que les Iroquois, en venant pour massacrer les Français, en voulaient particulièrement aux Religieuses, tous conclurent qu'on ne devrait pas les laisser dans leur monastère durant la nuit. Là-dessus, l'évêque alla intimer lui-même cette résolution aux Ursulines, et leur commanda de le suivre. “ Nous ne fûmes jamais plus surprises,” dit à ce sujet la Mère Marie de l'Incarnation ; “ car nous n'eussions jamais  
 “ pu nous imaginer qu'il y eut sujet de craindre dans une maison aussi  
 “ forte comme la nôtre. Cependant il fallut obéir. Monseigneur en fit  
 “ de mêmes aux Hospitalières. Déjà l'on avait posé deux corps de garde  
 “ aux deux extrémités de notre maison : l'on fit quantité de redoutes ;



“ toutes nos fenêtres étaient garnies à moitié de murailles, avec des meur-  
 “ trières ; d’un bâtiment à l’autre il y avait des ponts de communication :  
 “ en un mot, notre monastère était converti en un Fort, gardé par vingt-  
 “ quatre hommes bien résolus. Quand les habitants nous virent quitter  
 “ une maison aussi forte que la nôtre, ils furent si épouvantés qu’ils cru-  
 “ rent que tout était perdu. Ils abandonnèrent aussi leurs maisons et  
 “ se retirèrent, les uns dans le Fort, les autres chez les Jésuites, d’autres  
 “ chez Monseigneur notre évêque ; les autres chez nous, où nous avions  
 “ six ou sept familles. Le reste se barricada de tous côtés dans la basse  
 “ ville, où l’on posa plusieurs corps de garde.”

## XXXII.

Précautions prises à Québec à l’égard des religieuses.

On avait conduit les Religieuses chez les Jésuites, où chacune des deux communautés fut logée dans des appartements séparés du grand bâtiment de ces Pères ; dans la cour étaient encore cabanées les familles chrétiennes Huronnes et Algonquines : de cette sorte, tous se trouvaient environnés de bonnes murailles et comme dans un Fort. Le lendemain matin, on ramena les Religieuses à leur communauté respective, et l’on en usa de même pendant huit jours, depuis le mercredi 18 mai jusqu’au 26, veille de la Fête-Dieu ; c’est-à-dire, que le soir, une heure avant le coucher du soleil, on les amenait à la maison des Jésuites, et de là on les reconduisait le matin chez elles, quand il était grand jour. Cependant, après qu’on eut fait la visite du monastère des Ursulines, on jugea que ces précautions étaient excessives et que les Religieuses pouvaient y demeurer en sûreté. On continua néanmoins d’y faire la garde, en attendant que l’on eût reçu des nouvelles des Trois-Rivières ou de Villemarie, que l’on croyait assiégées. Des patrouilles circulaient autour des monastères durant la nuit, et à tout moment les sentinelles criaient : “ Qui vive ? ” ce qu’on faisait aussi dans tout Québec ; et cette précaution fut cause que les Iroquois, comme on l’apprit de quelques-uns d’eux après les avoir fait prisonniers, n’osèrent pas mettre le feu aux maisons, voyant que chacun y était sur ses gardes.

## XXXIII.

Perfidie des Hurons renégats. Nouvelles alarmes à Québec.

Une honnête veuve, qui s’était retirée à Québec, sortit de là pour aller à sa terre, située à six lieues au-dessous du côté du Petit-Cap. Comme elle y travaillait avec son gendre, sa fille et quatre enfants, tout à coup huit Hurons renégats, fondant sur eux, les font prisonniers et les mettent de force dans leur canot. M. d’Argenson, informé de cet enlèvement,

envoie aussitôt un parti d'Algonquins et de Français à la poursuite de ces Hurons perfides. On les atteint; on fait sur eux plusieurs décharges, dans l'une desquelles la veuve est blessée à mort. On prend enfin ces Hurons et on les condamne au dernier supplice; mais, avant de mourir, il font un aveu qui renouvelle toutes les craintes des habitants: car, après avoir détesté leur apostasie et donné des marques de conversion, ils témoignent être étonnés de ce que l'armée Iroquoise tarde tant à venir, et ajoutent que, sans doute, elle assiège les Trois-Rivières. Cette déclaration produisit une impression de crainte d'autant plus vive que, jusqu'alors, on n'avait reçu aucune nouvelle d'une chaloupe pleine de soldats que M. d'Argenson avait envoyés à la découverte. Cette chaloupe était sans doute celle qui était partie de Québec, le 17 avril, commandée probablement par Eustache Lambert, et qui reconduisit à Villemarie M. d'Allet, resté tout l'hiver malade à l'hôpital de Québec. On n'avait non plus de nouvelles de deux autres chaloupes parties quelque temps après. Au milieu des anxiétés et des craintes où chacun était, quelques-uns crurent avoir vu l'armée ennemie; le bruit se répandit bientôt qu'elle était proche de Québec, que même on l'avait aperçue; et il n'en fallut pas davantage pour qu'en moins d'une demi-heure chacun fût prêt à se défendre et que tous les postes du monastère des Ursulines fussent de nouveau barricadés.

## XXXIV.

L'armée Iroquoise arrêtée en chemin par dix-sept montréalistes.

Cependant l'armée ennemie, composée de huit cents hommes, ne parut pas, et si, malgré la résolution qu'elle en avait prise, elle ne descendit point à Québec, c'est qu'elle fut arrêtée en chemin par dix-sept colons de Villemarie. Ces braves firent, dans cette occasion, le plus beau fait d'armes dont il soit parlé dans l'histoire moderne, et, par leur courage vraiment héroïque, obligèrent les Iroquois à renoncer à leur plan de campagne et à retourner dans leur pays, après avoir laissé, sur le champ de bataille, un très-grand nombre de leurs guerriers. Ce trait fut écrit, peu de jours après, par la Mère Marie de l'Incarnation, dans l'une de ses lettres, sur le récit d'un lâche Huron qui avait trahi les Français. On en fit aussi le narré dans la relation de cette même année 1660, sur le rapport de trois Hurons perfides qui, s'étant rendus aux Iroquois, étaient parvenus à s'échapper de leurs mains. Mais l'un et l'autre de ces narrés sont incomplets, inexacts, et même fautifs en plusieurs points, comme il arrive quelquefois dans les premiers récits d'événements passés au loin. Les vraies circonstances n'en sont nettement connues qu'avec le temps, qui les éclaircit, leur donne toute certitude et les rend de notoriété publique. C'est ce qui a eu lieu pour le fait d'armes dont nous parlons. Aussi M. Dollier de Casson, dans son *Histoire du Montréal*, en a-t-il recueilli toutes les circonstances pour servir de correctif aux récits fautifs qu'on en avait publiés, et c'est d'après lui que nous allons les exposer dans cette histoire, en joignant à son récit quelques particularités des deux autres qu'il a négligés dans le sien.

(A continuer.)

## MGR. DUPANLOUP SUR LA SITUATION DE LA FRANCE.

*Du devoir des honnêtes gens aux prochaines élections.*

Bordeaux, le 1er Février, 1871.

Mon cher ami,

Oui, vous avez raison, ce qui nous arrive est sans exemple dans notre histoire, et, je l'ajouterai, dans l'histoire d'aucun peuple. Comme vous le dites, dans une telle série de calamités, il est impossible de ne pas sentir la main de Dieu : aussi je vois les plus irréfléchis chercher avec anxiété quels ont pu être ici les desseins de la Providence.

Mais je pense comme vous, au milieu de tant de désastres, une chose du moins est sauvée, c'est l'honneur : l'honneur des armes, l'honneur de Paris, l'honneur de la France. Nos ennemis eux-mêmes ont dû rendre hommage au courage de nos soldats ; Paris, dans sa résistance inattendue, s'est montré héroïque ; et, malgré l'incohérence politique qui trop souvent, hélas ! a déconcerté les meilleures combinaisons, l'attitude de la France, dans cette lutte si ardemment prolongée, et sur tant de points à la fois, par des armées inespérées, nous a ramené, comme me l'écrivait de l'Allemagne même une noble femme, le respect du monde.

Mais enfin, il est vrai de dire, les revers militaires et la rigueur du vainqueur en ce moment nous placent dans une situation qui ne s'est jamais vue. Il s'agit de faire la paix, et voici qu'il va devenir, par suite des complications où nous sommes, presque aussi difficile de faire la paix qu'il l'a été après Sedan de faire la guerre.

Avant tout, il faut élire une assemblée. Et, dans l'état où se trouve le tiers de la France, occupé par l'étranger, on nous donne huit jours pour préparer de telles élections !..

..Ce que cette Assemblée aura à faire en France ? N'entendez-vous pas le cri qui s'échappe de toutes les âmes ! “ Il faut sauver la France ! ” Oui, mais pour sauver la France, savez-vous ce qu'il faut ? Il faut la refaire.

Oh mon ami, notre état politique est triste ; mais notre état moral est religieux. ! Dieu me garde, quand toutes les plaies de ma patrie sont encore saignantes, d'y porter une main rude ? Ne nous raidissons pas toutes fois contre l'évidence ; de tels désastres ne sont pas encore cause, et les causes immédiates ne sont pas celles que nous devons seulement regarder : il faut aller jusque aux causes premières et profondes. Non, ne refusons pas d'avouer ce qu'il est impossible de ne pas voir.

Et regardez où en était cette pauvre France, quand on l'a jetée si imprudemment dans la guerre ? Depuis vingt ans, quel abaissement des

âmes, des caractères, des mœurs ! Et tout à coup quelle impuissance des institutions et des forces sociales ! Au milieu d'une nation pleine de vie, quelle décadence du bas-empire !

Qui aurait jamais cru qu'une nation, que nous, et moi-même, avons si souvent proclamée la première nation du monde, fût sitôt jetée à terre ? Qui n'a été stupéfait de ce désarroi immense après nos premiers révers, et de toute cette machine gouvernementale comme brisée et sans ressort ? De quelles funestes illusions on avait aimé à se bercer ! quelles déceptions cruelles préparaient la flatterie et l'hypocrisie. Ne reculons pas devant les mots vrais ! Car, comme l'écrivait le général Trochu, citant Tacite : *Pessimum inimicorum genus, laudantes !* Qui n'a vu éclater, dès le début de cette funeste campagne, les imperfections, révélées déjà par nos meilleurs généraux, qui minaient notre armée, et ont rendu impuissant son plus grand courage sur les champs de bataille ? Et que de gens, à l'heure qu'il est, ne voient pas encore à quel degré le péril social s'est accru par les doctrines d'impiété et d'immoralité qui nous désolent. La presse, il faut bien qu'elle l'entende, a trop trahi tous ses devoirs. N'est-ce pas à elle que revient en grande partie la démoralisation de l'esprit public ? Qu'a-t-elle fait de la religion et des mœurs ? Qu'a-t-elle fait de ce grand esprit français qu'elle a nourri de tant de licences ! Qu'a-t-elle fait de l'autorité et du respect même dans l'armée ? Un officier supérieur français me disait : " Si l'indiscipline a trop entamé notre armée, la faute en est à cette presse frivole et licenciense qui envahit tout. Dans la plupart des actes d'insubordination, nous retrouvons sur les lèvres du soldat les phrases mêmes de l'article frondeur qu'il a lu la veille."

— " Qu'avez-vous appris au régiment ? demandait-on, en 1820, à un sergent de la vieille garde. — " J'y ai appris le respect. " Certes, tous ne pourraient pas le dire aujourd'hui. La vérité est que le respect de l'autorité a péri chez nous, avec tant d'autres et saintes choses, sans que nous ayons acquis pour cela plus de véritable indépendance de caractère, plus d'horreur du servilisme, et plus de véritable aptitude à la vie libre.

Ah ! quel examen de conscience nous avons tous à faire ? Serions-nous donc un peuple irrémédiablement léger, endormi dans sa frivolité et son insouciance, et que les coups de foudre même ne parviennent pas à réveiller ! Quelles vérités il y aura à dire à la France, quand le temps sera venu !

Le poète romain s'écriait autrefois :

*Altis urbibus*

*Ultimæ stetere causæ*

*Cur funditus perirent !*

Nous aussi, si nous voulions être instruits par nos malheurs, reconnaissons-le, nous avons laissé dans tout le corps social s'envenimer des plaies profondes, et tout est pour ainsi dire à guérir chez nous. Nos ennemis

nous condamnent à ces choses devant eux. Mais qu'ils ne l'oublient pas trop, ils ont, eux aussi, connu le malheur, en 1807 et en 49 ! Et c'est pour eux comme pour d'autres, que Virgile a dit cette grande parole que nous avons bien le droit de leur rappeler en ce moment ;

*Haud ignara mali, miseris succurrere disco !*

Quoi qu'il en soit, voilà donc la haute mission qui va être dévolue à la prochaine assemblée ; elle aura la France à reconstruire ! Elle aura entre les mains, autant du moins que ces grandes choses peuvent être entre les mains des hommes, l'indépendance, l'honneur, le salut du pays, l'avenir de la liberté et de l'autorité, la sort de la société elle-même, la paix de l'Europe et la sécurité du monde, intéressé toujours aux destinées de la France, car cette funeste guerre n'a pas seulement déchainé sur nous les horreurs de l'invasion, elle a rouvert encore l'abîme des révolutions.

Cette Assemblée aura encore à trouver des solutions aux grands problèmes qui depuis si longtemps nous travaillent, à discerner et séparer ce qu'il y a de vrai et de légitime d'avec ce qu'il y a de faux et de mauvais, dans toutes ces idées si fécondes en redoutables malentendus, qui agitent nos temps modernes.

Les deux grandes forces de l'humanité sont l'autorité et la liberté ; l'autorité, force conservatrice ; la liberté, force conquérante ; mais toutes deux forces divines ; nécessaires toutes deux à la grandeur d'un pays et qui devraient, par conséquent, être toujours alliées, jamais en guerre. Elles luttent cependant chez nous l'une contre l'autre. Il y aura à les réconcilier enfin.

Et il y a de plus ces graves et difficiles questions sociales, dont le seul programme a de quoi effrayer les plus forts esprits, mais qui, une fois, posées, ne permettent pas qu'on les écarte.

Devant de si hauts intérêts, et de telles questions, ne répondre ni oui, ni non, ne rien dire, ne rien faire ! Dans une telle crise, en présence de l'étranger qui foule et ravage notre sol et voudrait nous faire déchoir de notre rang dans le monde ; en face de la France humiliée au dehors, menacée au dedans, s'isoler, ne pas agir, professer l'inaction, entraver l'énergie des hommes de bien, en vérité, je n'ai là-dessus qu'un mot à dire : ce serait un crime et une folie. Non, ne le croyez pas, nul n'en sera capable.

Ah ! si profond que soit mon malheur ; la France, n'en doutez pas, est encore la France. Immenses peuvent être encore nos ressources, si on sait les employer, et appliquer toutes les forces vives du pays à l'œuvre de reconstruction qui est à faire. Mais combien il importe de ne pas se tromper sur les conditions, ni sur les instruments d'une telle œuvre !

Sans doute, la future Assemblée peut faillir à sa tâche, et, selon les hommes qui la composeront, perdre la France, ou la sauver. Mais c'est

pour cela précisément qu'il faut tout faire, pour y envoyer des hommes qui soient dignes de leur mission et écarter ceux qui nous conduisaient aux abîmes.

J'entends dire de tous côtés que le grand malheur de l'heure présente, c'est que nous manquons d'hommes, de ces hommes tels que la situation en réclame, autour desquels on se rallie, et on reprend courage. Il n'en faudrait pas beaucoup, peut-être, dans une Assemblée, pour tout sauver ; mais il en faudrait. *Exoriare aliquis!* voilà le cri universel. Mais qui donc ? Est-ce que véritablement la France serait stérile en hommes ? Je ne puis le croire. Nous en avons, mais il faut savoir les trouver. Il y a des régimes qui les écartent, ou qui les étouffent. *Que ce soit au moins le bénéfice de suffrage universel, et une compensation à ses périls*, de les appeler, ces hommes, de les faire surgir, d'aller les prendre là où ils sont : seulement il faut s'en donner la peine, il faut lutter avec conviction pour leur triomphe ; et voilà pourquoi rien ne serait plus déplorable que l'indifférence ou le sommeil de ces honnêtes gens, timides, indécis, qui couvrent parfois la plus inconcevable inertie sous des prétextes trompeurs, et vraiment absurdes.

Je le sais, on s'agrite par le malheur, on devient facilement injuste, on crie vite à la trahison, c'est l'accusation banale et commode sous laquelle on cherche à couvrir sa propre incapacité. On rend les plus valeureux capitaines responsables de l'impossible. L'histoire est pleine de ces injustices et de ces ingratitude. Ah ! si troublés par ces mauvais sentiments, on allait semer la défiance, écarter de l'urne du scrutin ceux qui étaient les premiers au péril, faire la guerre aux hommes qui ont si courageusement fait la guerre pour nous, rien ne serait plus malheureux ! Ce serait le triomphe le plus sûr de passions détestables. On éloignerait ceux qui hier encore, étaient le bras du pays devant l'ennemi, et demeuraient le rempart de la société. Les grands peuples et les grands rois, Rome comme Louis XIV, remerciaient les hommes à qui il n'avait manqué que le succès. Ils honoraient ceux qui avaient, malgré tout, sauvé l'honneur. Imitons ces grands exemples ; que les honnêtes gens se lèvent autour des hommes d'honneur, qu'ils soient unis, qu'ils se groupent autour de ceux qui, debout au milieu de tant de ruines, tiennent toujours haut et ferme leur drapeau.

On craint que les élections soient à la merci des violents. Elles le seront, oui, si les bons se retirent et abdiquent ; mais non, s'ils agissent et s'ils votent. Ne serait-il pas temps enfin, je le demande, que chez nous les gens de bien aient un peu de ce qu'on appelle vigueur, énergie, et virilité politique ?

Que s'il en est qui pensent par ce malheureux système d'inaction, réserver l'avenir, comme on l'a dit quelquefois, ah ! leur dirai-je, l'avenir, à moins d'un miracle de la Providence, il sera ce que les hommes le feront.

*Aide-toi, et le ciel t'aidera!* Cet adage de la vie privée ne s'applique pas moins à la vie politique. Espérez-vous donc sérieusement vous sauver en vous croisant les bras ? ou en comptant, sur je ne sais quelle lotterie des événements ? en plaçant peut-être vos espérances inactives dans l'attente de calamités imprévues ? Des calamités, hélas ! n'en avons-nous pas assez déjà ? Quand la tempête a ravagé vos campagnes, réservez-vous l'avenir en vous abstenant de labourer.

Non, non, l'avenir est à ceux qui agissent, et aux causes pour lesquelles on agit. Les vérités ne se défendent pas toutes seules ; elles résistent, elles vivent, elles triomphent par le grand cœur de ceux qui les aiment et les défendent.

Qu'ils s'abstiennent, ceux qui n'auraient ni convictions, ni croyances, ni une pensée dans l'âme, ni un principe dans le cœur.

Mais si vous croyez à quelque chose, à la patrie, à la famille, au foyer paternel, à la religion, à l'indépendance, à l'humanité, à la liberté, à l'honneur, qui que vous soyez, agissez en homme, en Français, en citoyens.....

Et ce que je dis là, mon cher ami, je le dis à tous, sans exceptions de partis, s'il était vrai qu'il restât encore en France un parti qui ne fut pas la France elle-même.

Mais, vous me permettez de l'ajouter, je le dis particulièrement aux hommes religieux. Oui, je l'avoue, je me sentirais profondément humilié et indigné, si je voyais les hommes religieux mettre en oubli qu'ils ont une patrie, et qu'ils doivent l'aimer du fond de leurs entrailles, d'un amour prêt à tous les sacrifices, et que c'est surtout quand elle est en péril qu'ils doivent se dévouer pour elle. Et depuis quand la religion a-t-elle étouffé le patriotisme ? Comment des chrétiens, des prêtres français verraient-ils d'un œil indifférent les calamités de la France ? Je voudrais au contraire qu'il demeurât bien démontré, une fois de plus, par ce vivant exemple, que la France n'a pas de meilleurs serviteurs que nous, de plus dévoués, de plus fidèles, en ses bons comme en ses mauvais jours.

Et d'ailleurs, la religion n'est-elle pas intéressée ici autant que la patrie ? Et les hommes que vous enverrez ou que vous laisserez arriver à l'Assemblée, n'auront-ils pas à résoudre des questions d'où dépend l'avenir de la religion en France, non moins que le salut de la société !

Resterait une dernière question : pour qui voter ? Mais je me hâte de répondre : c'est ici pour chaque électeur une question de conscience et de confiance. Aucune autre influence ne doit ici guider que celle de son propre et libre jugement. Autant j'ai parlé nettement, péremptoirement sur la nécessité du vote et de la lutte électorale, parce que les intérêts supérieurs de la religion et du patriotisme y sont engagés, autant je refuse

de m'expliquer sur la question de personnes, parce qu'elle ne relève que de la conscience de chacun.

Et c'est pourquoi je m'étonnerais de toutes listes imposées par la violence d'un parti quelconque, et de la résurrection des candidatures officielles. A la place des chambellans et des écuyers, mettre ses partisans, ses créatures, ou dominer les élections par la tyrannie des clubs, et appeler cela le gouvernement du pays par le pays, la représentation nationale ! En vérité, ce serait bien la peine d'avoir crié si fort contre le système, pour recommencer de plus belle.

Donc pas de violence ni d'intrigues, ni de coteries. Mais surtout, ah ! surtout, j'en conjure les hommes d'ordre de mon pays, pas de divisions ! parmi eux pas de listes se combattant l'une l'autre ! Ne regardons que la France. Qui que nous soyons, à l'heure présente, il est évident que nous ne devons plus avoir dans le cœur qu'un seul sentiment ; sur les lèvres un seul cri : il faut sauver la France ! Nommez donc des hommes capables de la sauver ; des hommes d'un grand esprit, d'un grand cœur, d'un grand caractère ; du moins des hommes d'une invincible honnêteté ; courageux, intrépides, désintéressés ; sachant et osant dire la vérité ; ne reculant pas, au besoin, comme le fit naguère M. Thiers, devant une impopularité glorieuse.

Et de tels hommes, je ne crains pas de le dire, prenez-les partout où ils sont, *même parmi nos adversaires* ; car c'est l'heure plus que jamais, je ne saurais trop le répéter, d'oublier les dissentiments, de chercher non ce qui sépare, mais ce qui rapproche.

Essayez de continuer un grand parti vraiment libéral, qui soit le parti de l'ordre, de la vraie liberté, du vrai progrès. Vous tous qui vous sentez capables et qui êtes dignes de former ce grand parti, ou, pour mieux dire, ce faisceau de tous les éléments honnêtes, de toutes les forces vives du pays, voyez-vous les uns les autres, expliquez-vous ensemble, sincèrement, loyalement, comme des gens qui, en définitive, ne cherchent qu'une chose, le bien du pays. Ma vie déjà longue et jetée au milieu de bien des affaires, m'a appris qu'il est toujours bon de traiter avec ses semblables ; que se voir, s'expliquer, s'entendre, est toujours utile ; que les hommes, vus de près, sont bien souvent meilleurs qu'on ne les croyait à distance.

Oh ! qu'il serait nécessaire que tous les bons citoyens comprissent enfin ces choses, et que, s'élevant au-dessus des questions secondaires et des mesquines ambitions, ils s'unissent dans un grand et large sentiment de patriotisme, pour arracher notre patrie aux abîmes où elle peut sombrer, lui donner enfin un gouvernement incontesté, la constituer dans l'ordre, par le respect des principes et de tous les droits ; et afin qu'elle ne soit pas l'éternel jouet des révolutions, concilier l'autorité et la liberté, ces deux grandes puissances, harmoniser les conditions éternelles de la société avec les aspirations légitimes et les besoins des générations nouvelles, et remettre enfin notre pays dans des voies où il puisse retrouver son antique grandeur.

Le moment est suprême, car pour la France en ce moment, devant l'Europe et le monde, il s'agit d'être ou de n'être plus la France.

FELIX.

*évêque d'Orléans.*



## LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

COMMENT GEORGE FRANCE ET SON AMI CHARLOT SONT INTRODUIT  
AUPRES D'UN PERSONAGE QUI LEUR SEMBLE ÉTRANGE.

—Le docteur Raymond, dit Zaguarita à Georges France, vous conduira à la cage où est emprisonnée la colombe. Soyez prudents, et vous réussirez ; mais surtout hâtez-vous. Rappelez-vous votre serment, et adieu !

Georges se disposait à parler, mais elle lui indiqua impérieusement la porte.

Le docteur précéda de nouveau nos amis. Ils descendirent les escaliers, traversèrent la cour, et se retrouvèrent dans la rue, qui était en grande partie bordée de murs. La seule maison importante qu'on aperçut était un vaste bâtiment dont la façade était en pierres de granit. Elle était séparée de la rue par une cour, et ses portes massives semblaient défier les voleurs. Le fait est qu'il aurait fallu une armée pour la prendre d'assaut. Les fenêtres qu'on voyait de la rue étaient fermées par des volets, et étaient évidemment gardées avec soin.

Les trois hommes s'arrêtèrent, en se tenant dans l'ombre, et le docteur Raymond indiqua la maison.

—Voilà, dit-il, c'est une place forte.

En effet, répliqua Georges, à qui l'observation était adressée.

—Mais la ruse est plus puissante que les murs de pierre, continua le docteur, et l'habileté pénètre là où la force ne peut rien. C'est là, en un mot, qu'est renfermée Emma Keradeuc.

—Soyez discrets et silencieux ; vous pourrez encore avoir besoin de moi ! n'ayez pas peur ; je serai près de vous, quoique invisible, à l'heure du danger, et quand vous m'attendrez le moins, vous me trouverez à vos côtés.

Il leur dit adieu d'un geste rapide, et avant que Georges fut revenu de sa surprise, il avait disparu.

Georges France et Charlot se trouvèrent ainsi seuls dans la rue.

Laissant de côté la grande porte, à laquelle on arrivait par un escalier en pierre qu'éclairaient en ce moment les rayons de la lune, ils examinèrent les alentours de la maison. Ils virent plusieurs portes qu'ils essayèrent l'une après l'autre.

Toutes étaient barrées en dedans.

Un profond silence régnait dans l'hôtel.

—Que faire ? dit Georges, en se retirant dans l'ombre.

Parbleu ! briser l'une des portes, répondit Charlot ; le bois est tout pourri !

Georges secoua la tête.

—Nous alarmerions la maison, dit-il, et nous nous perdrons sans la sauver.

—Si seulement il y avait une fenêtre sans volets, fit observer Charlot.

—Regarde . . . en voilà une ! répliqua Georges, en l'interrompant.

Et il indiqua une fenêtre qui était à huit ou dix pieds de terre. Elle était protégée seulement par des barreaux en bois.

—Je vais monter sur tes épaules, Charlot, et ainsi, j'atteindrai aisément jusque là. Il ne sera pas difficile d'arracher les barreaux.

—Mais je ne vois pas comment je pourrai vous suivre, dit Charlot.

—Cela ne serait pas possible ; mais il n'y a pas d'autre chance de succès. Tout en parlant, ils s'étaient approchés de la fenêtre.

—Etes-vous armé ? demanda Charlot.

—Non, par une étourderie impardonnable, j'ai oublié de prendre mes pistolets.

—Prenez les miens, dit Charlot, en lui donnant ses armes, à présent montez, et que le ciel vous protège.

Charlot baissa le dos de façon que Georges pût monter sur ses épaules, et puis, il se releva tout doucement jusqu'à ce que son compagnon pût saisir les barreaux de la fenêtre.

France en prit un, l'arracha, et le passa à Charlot qui le laissa tomber à terre.

Puis un second et un troisième suivirent le premier.

L'ouverture était maintenant assez grande pour que le corps d'un homme put passer, et Georges, au moment où Charlot lui murmura "bonne chance" saisit le bois de la fenêtre, et se hissa dessus.

Une seconde après il avait disparu.

La première partie de sa difficile entreprise était accomplie.

La pièce dans laquelle Georges s'était ainsi introduit sans cérémonie, était, ainsi qu'il s'y était attendu, une sorte de cabinet rempli d'une foule d'objets au milieu desquels il lui fallut marcher avec précaution pour ne rien renverser.

Il rencontra enfin la porte, l'ouvrit et se trouva dans un corridor noir qui conduisait à un escalier.

Il eut le soin d'ôter ses brodequins.

Mais il n'aperçut pas un ombre, tandis que, avec la légèreté d'un chat, il gravissait l'escalier.

Un bruit de voix arrivait bien jusqu'à lui par intervalles, mais il était aisé de voir que ceux qui parlaient étaient dans le bas de la maison.

L'escalier communiquait avec un autre corridor, qui, à son tour, com-

muniquait avec un autre. Cette maison semblait être un vrai labyrinthe de corridors.

A chaque porte, et il y en avait beaucoup, Georges s'arrêta, et appliqua successivement l'oreille et les yeux.

Mais tout était obscurité, et il n'entendit pas le moindre son.

Il s'avancait lentement dans le troisième corridor; lorsque soudainement, à l'autre bout, apparut une lumière qui se dirigeait vers lui.

Saisissant son pistolet d'une main ferme, il se jeta dans une sorte de renfoncement formé par un angle dans le mur, et attendit, le cœur ému.

Deux personnes arrivaient le long du corridor, l'un un anglais, portant une petite lampe, et l'autre une vieille négresse, dont les traits d'ébène contrastaient étrangement avec ses vêtements blancs.

Elle avait sur son bras un plateau sur lequel étaient des provisions. Ils n'étaient plus qu'à quelques pas de l'endroit où se tenait Georges, et ce dernier, sachant qu'il allait être infailliblement découvert, se disposait à s'élançer sur eux, lorsque l'homme et la femme s'arrêtèrent.

L'homme introduisit une clef dans la serrure d'une porte, et dit, en s'adressant à la négresse :

—Allons, dépêches-toi, Cora ; nous avons promis au portier et au cocher d'aller les rejoindre, et d'ailleurs, les fantaisies de ces belles dames m'impatientent. Si elle ne veut ni manger ni boire, il est inutile de vouloir la forcer.

—C'est l'ordre du maître ; il a dit que je devais aller la voir toutes les heures, et tâcher que le chagrin ne la rende pas malade.

—Bon, bon, va vite, tandis que je vais moucher la lampe. A mon avis, toutes les femmes, qu'elles soient noires ou blanches, ne valent pas la peine qu'on se donne pour elles.

La négresse entra avec le plateau, et l'homme, reculant de quelques pas, s'appuya contre le mur, et se mit en train d'arranger la mèche de sa lampe qui, par parenthèse, fumait horriblement.

Il y eut un bruit de voix dans la chambre. La négresse adressa quelques questions, d'un son guttural, et une autre personne lui répondit.

Georges eut peine à retenir un cri de joie.

Cette voix, qu'il venait d'entendre, c'était celle d'Emma.

— Vous ne voulez pas manger, vous ne voulez pas boire, mademoiselle, dit la négresse, . . . pourquoi alors ne vous couchez-vous pas ; . . . pourquoi abîmer ainsi vos yeux à force de pleurer ? que dira notre maître ?

— Votre maître est un misérable, et peu m'importe ce qu'il dira. Allez ! laissez-moi !

La négresse murmura des paroles inintelligibles et revint à la porte. En sortant avec son plateau, elle appela l'homme et lui dit de donner un tour de clef à la serrure.

Ce dernier, qui était tout occupé de sa lampe, répondit qu'elle pouvait

bien attendre un moment, et la vieille femme, curieuse de voir ce qu'il faisait, se pencha vers lui.

Ils tournèrent ainsi le dos à Georges France, durant quelques secondes, mais ces quelques secondes furent suffisantes.

Prompt comme l'éclair, il s'élança en avant, et, silencieux comme un fantôme, glissa dans la chambre sans avoir été aperçu.

Un instant après, l'homme tourna la clef dans la serrure, et la retira, puis, lui et la négresse s'éloignèrent en suivant le corridor.

Les oreilles de Georges ne l'avaient pas trompé.

La voix qu'il avait entendue était bien celle d'Emma, et Emma Kera-deuc se tenait là devant lui. Mais qu'elle était changée !

Ses grands yeux étaient obscurcis par les larmes, et sa chevelure tombait négligemment sur ses tempes.

Elle était assise à une petite table, la tête appuyée sur sa main ; et en voyant entrer Georges, elle avait bondi sur ses pieds.

Mais, par un geste rapide, celui-ci arrêta le cri prêt à s'échapper de ses lèvres.

Elle demeura droite, pâle et immobile, mais la figure illuminée par l'espérance, car son cœur lui disait que c'était pour la sauver qu'il était là.

Ils restèrent ainsi quelques moments en silence, tandis que les pas de la négresse et de son compagnon s'éloignaient dans le corridor.

Lorsque tout bruit eut cessé, Emma, lui dit Georges, je suis venu mettre ma vie à vos pieds ; je suis venu pour vous sauver ou mourir !

Elle le regarda un instant, car son cœur était trop plein pour qu'elle put parler. Son espérance était devenue une réalité, et elle lisait dans ses yeux qu'il la sauverait.

— Georges ! murmura-t-elle, emmenez-moi de cette maison, si vous ne voulez pas que je meure !

— C'est pour cela que je suis venu, répliqua le jeune homme. J'ai juré de vous arracher des griffes de cet homme, et de punir l'audace . . .

— Non, non, dit-elle d'une voix où il y avait un tremblement de crainte ; ne parlez pas de punir. Cet homme est un ennemi dangereux, terrible. Ne le provoquez pas, je vous en supplie, n'allez pas au devant de la mort, car de quoi n'est-il pas capable.

Georges sourit.

— Le nom de Rodolphe Mortagne ne m'épouvante pas, dit-il. Mais avant de nous occuper de lui songeons à sortir d'ici. Vous ne craignez pas de vous fier à moi et . . . il hésita en ajoutant, et à Charlot ?

— Charlot ! s'écria Emma. Ce bon et cher Charlot est ici ?

— Ici, pas exactement, mais tout près. Il fait la garde dans la cour. Il a voulu absolument m'accompagner en Angleterre, et le fait est qu'il était disposé à me suivre jusqu'au bout du monde, du moment qu'il s'agissait de vous chercher.

— Brave et cher Charlot ! répliqua la jeune fille. Je ne saurai jamais assez le remercier. Il est pour moi comme un frère.

Georges France n'était pas tant s'en faillait un égoïste, mais on ne saurait dissimuler qu'en attendant le mot de frère mêlés aux éloges qu'on faisait de Charlot, son cœur se trouva considérablement soulagé, et ce fut d'une voix pleine d'une joyeuse espérance qu'il répondit :

— Oui, Charlot est un bon et noble garçon, et il vous aime sincèrement.

— Je le sais, répondit Emma tranquillement. Nous avons été élevés ensemble, et il me sera toujours cher.

— Moi aussi je serai son ami, dit ce dernier, car moi aussi, je l'aime comme un frère. Puis, changeant aussitôt de ton, il continua : il faut fuir, et fuir tout de suite, car chaque minute que nous passons ici augmente notre danger.

La jeune fille frissonna et regarda autour d'elle avec effroi.

— Oui, vous avez raison, répliqua-t-elle ; la négresse m'a parlé de son retour prochain. Mais quelque chose me dit que j'aurai encore beaucoup à souffrir de cet homme.

— Votre main tremble, vous pâlissez ! dit Georges, parlez ! doutez-vous de mon courage ?

— Je ne doute ni de votre courage ni de votre volonté. Mais cette maison lui appartient, les domestiques sont des créatures à lui, et tout prêts à obéir à ses ordres. Si vous saviez seulement comment il a menacé, et quel mystérieux pouvoir exerce cet homme.

— Emma ! dit Georges ; avez-vous confiance en moi, comme une fille aurait confiance dans l'affection de son père, dans l'honneur éprouvé d'un ami ?

La jeune fille répondit sans hésitation :

— J'ai confiance en vous, Georges, autant qu'on puisse en avoir, vous, et vous seul pouvez me soustraire à cet homme : protégez-moi, défendez-moi ! Dans une terre étrangère, entourée de périls, je n'ai que vous à qui je puisse me fier, et, ajouta-t-elle à voix basse et en levant les yeux, je me fie entièrement à vous !

Soudain, un cri prolongé qui sembla s'élever de terre et passer devant la fenêtre les fit tressaillir.

— C'est le cri de quelque oiseau, dit Georges.

— C'est Charlot ! murmura Emma. Quand nous étions enfants, nous imitions souvent le cri des oiseaux de mer, et cela nous servait de signal lorsque nous errions dans les bois.

— Il nous avertit de quelque danger, dit Georges en s'approchant de la fenêtre et en cherchant à regarder dehors. Je l'ai laissé dans une sorte de jardin, caché au milieu des arbustes et des plantes.

— Il faut alors qu'il soit venu de ce côté de la maison, sur laquelle donne la fenêtre, fit observer Emma.

— C'est vrai, répliqua France, et il nous a reconnus à nos ombres.

Il ouvrit doucement la fenêtre, et regarda dans le jardin.

Une figure sortit aussitôt de l'ombre des arbres, et fit des gestes d'impatience.

La fenêtre était à une trop haute distance de terre pour qu'on pût prudemment échanger des paroles ; mais quand Charlot, car c'était bien lui, vit qu'il était observé, il leur fit signe de se hâter et leur indiqua la base de la maison.

— Il a découvert quelque issue, une porte, peut-être, dit Georges, en se tournant vers la jeune fille.

— Je sais qu'en effet il y en a une presque sous cette fenêtre, répliqua-t-elle ; j'ai souvent vu des personnes entrer et sortir par là. Il y a un escalier à l'extrémité ouest du corridor, et c'est par là, je crois, que la négresse descend à la cuisine.

— Avez-vous un manteau ?

— Oui.

Emma passa dans une pièce voisine, et revint un moment après enveloppée dans un manteau blanc, dont elle rabattit le capuchon sur son visage.

Durant ce temps, Georges avait examiné la serrure de la porte qui, ainsi qu'on se le rappelle, avait été soigneusement fermée par la négresse.

— Si j'avais seulement un couteau, dit-il ; je crois que je parviendrais à pousser le pêne sans bruit.

— Cela suffira-t-il ? demanda la jeune fille.

Georges tressaillit et pâlit en la voyant tirer d'entre les plis de sa robe un poignard d'un très-beau travail.

Tout en tirant le poignard de sa gaine et en regardant la lame, Georges songea au docteur Raymond et aux étranges paroles qu'il avait prononcées. Mais le temps était précieux : il introduisit le bout de la lame dans la serrure et réussit à pousser le pêne.

Un instant après, lui et Emma glissèrent sans bruit le long du corridor : ils trouvèrent l'escalier comme l'avait espéré la jeune fille. Au bas, ils virent plusieurs portes qui donnaient sur un passage, et qu'ils purent distinguer dans l'obscurité.

Résolus à ne s'arrêter que quand ils seraient hors de la maison, ils filèrent lestement devant ces portes, en faisant le moins de bruit possible.

Au bout du passage, ils trouvèrent un autre escalier qui conduisait à une salle voûtée, pavée en pierres, d'un côté de laquelle était une porte barrée.

D'après sa position, il était clair que s'ils avaient chance de s'échapper de cette mystérieuse maison, c'était par là qu'ils devaient tenter.

Cette porte fermée faisait face à une autre qui était ouverte, et de l'intérieur de laquelle sortait un rayon de lumière, c'était une vaste cuisine,

et la réflexion qu'ils voyaient sur la muraille était celle d'un feu de charbon qui brûlait dans la cheminée.

La cuisine était vide.

Ceux qui devaient l'occuper étaient, sans doute, avec le cocher et le portier.

Il n'y avait pas de temps à perdre.

Georges se précipita vers la porte donnant sur le jardin.

Les barres furent enlevées, la clef, qui était restée dans la serrure, tourna sans difficulté, et la barrière qui les séparait de la liberté roula lentement sur ses gonds, ils étaient en face de Charlot ; ils étaient libres !

Libres ?

Il leur restait encore la cour à traverser, la rue à atteindre avant d'être hors de danger.

#### XVI.

##### UNE SURPRISE.—TOUT EST PERDU.

Georges, Charlot et Emma tournèrent la maison, et reprirent le chemin par lequel les deux premiers étaient entrés dans le jardin.

Heureusement la lune était cachée derrière de gros nuages, et l'espace qu'ils avaient à franchir était dans l'ombre.

Charlot passa le premier, pour ouvrir la porte.

Il était suivi de près par Georges et Emma Keradeuc. Celui-ci avait ôté son pardessus et l'avait jeté sur les épaules de la jeune fille, de peur qu'ils ne fussent trahis par son vêtement blanc, si quelqu'un venait à sortir de la maison.

Dans ce pardessus étaient les pistolets de Charlot, que Georges avait oubliés.

Ils atteignirent la porte que Charlot avait entr'ouverte assez pour qu'ils pussent passer ; cela fait, le jeune marin la referma doucement, et les rejoignit dans la rue.

Tous eurent un long soupir de soulagement.

Emma Keradeuc était libre !

Ils marchèrent lentement, Georges soutenant la jeune fille, et Charlot les précédant, à une petite distance, et étant sur le qui-vive.

Ils étaient déjà sortis de la rue, et avaient pénétré dans une autre tortueuse et sombre, quand Emma Keradeuc s'arrêta soudainement, et joignit les mains avec un geste de désespoir.

— Cruelle ! égoïste ! que je suis, s'écria-t-elle ; est-il possible que je n'aie pas eu une pensée pour cette pauvre Jeanne, qui est restée au pouvoir de cet homme.

— Jeanne ! quelle Jeanne ! demanda Georges.

— Pas la fille de la mère Mathieu ? ajouta Charlot, elle est morte.

— Non ! non ! elle est enfermée quelque part dans cette terrible maison.

On lui avait permis de m'accompagner ; mais dès l'instant où j'ai mis le pied là, je ne l'ai plus revue.

Les deux jeunes gens se regardèrent avec étonnement.

Ils se consultèrent rapidement. Retourner sur leurs pas serait une folie. D'ailleurs, ils auraient le temps de réfléchir quand Emma Keradec serait en sûreté.

Ils étaient arrivés presque à la hauteur du pont de Trafalgar, lorsqu'Emma, qui n'avait pour chaussures que de légères pantoufles de satin, trébucha et poussa un cri étouffé de douleur.

— Vous vous êtes fait mal ? demandèrent simultanément Georges et Charlot.

— Non, répondit-elle vivement ; c'est peu de chose ; mon pied a tourné sur une pierre, et la cheville. . .

Elle s'arrêta en étouffant un autre gémissement, et elle serait tombée si Georges ne l'avait soutenu.

— Elle s'est évanouie ! cria ce dernier ; des pieds comme les siens ne sont pas faits pour se briser sur un pavé aussi détestable.

— Plaçons-la sous cette porte, dit Charlot ; elle sera abritée contre le froid qui est assez piquant, tandis que je tâcherai de trouver une voiture.

La porte sous laquelle ils s'arrêtèrent semblait appartenir à l'une de ces vieilles maisons comme il y en avait beaucoup dans le quartier, qui tombaient en ruines, et qui n'étaient plus habitées que par les rats.

Georges, qui était resté près de la jeune fille, tandis que Charlot était à la recherche d'une voiture, entendit soudainement le sabot de chevaux sur le pavé.

— Vite, Charlot, cria-t-il ; la couleur revient à ses joues, et une fois dans la voiture. . .

Avant qu'il eût achevé sa phrase, une main se posa sur son épaule, et une voix sourde lui dit à l'oreille :

— Je suis revenu à temps, et juste à temps, il paraît ; cinq minutes plus tard et l'oiseau était envolé.

Avec un cri, un cri d'étonnement et de rage, Georges bondit sur ses pieds.

Il avait reconnu la voix de Rodolphe Mortagne !

Là, devant lui, en effet, se tenait calme et triomphant l'homme qu'il détestait le plus au monde.

Il y avait sur son visage un sourire moqueur, il avait les bras croisés, et regardait Georges d'un air de dédain.

Près de lui, était un homme à cheval, et qui tenait par la bride celui d'où Mortagne avait sauté à terre.

— Misérable ! cria Georges ; je vous rencontre enfin !

— Enfin ! répéta Mortagne en haussant légèrement les épaules ; fran-



chement, j'ignorais que vous me cherchassiez. C'est un honneur dont je tâcherai de me montrer digne.

— Je vous connais, Rodolphe Mortagne.

— Moi, je sais qu'on vous appelle Georges France ; quant à un autre nom, je ne vous en connais pas encore.

En parlant ainsi, Mortagne, par un mouvement soudain et agile, se plaça entre Georges et Emma Keradeuc.

— Arrière ! infâme ! cria France en saisissant son poignard ; mais, hélas ! ses pistolets étaient dans le pardessus dont il avait entouré notre héroïne.

Mortagne fit entendre un rire sardonique.

— Il paraît, dit-il, que nous allons avoir à nous disputer cette demoiselle ; soit, la fortune de la guerre en décidera.

L'homme à cheval avait fait un mouvement pour s'interposer, et l'on entendit le bruit d'un pistolet qu'on armait.

— Recule un peu, Matteo, et ne fais rien sans mes ordres, dit Mortagne sèchement et d'un ton de commandement. C'est un duel entre deux gentilshommes, et je ne voudrais pas priver ce monsieur de ses chances.

Les yeux animés par la colère, et le poignard levé, Georges s'avança sur son adversaire.

Celui-ci, reculant de quelques pas, prit également son poignard, et roulant son manteau autour de son bras gauche, attendit l'attaque avec calme.

Les deux rivaux étaient maintenant face à face, silencieux et immobiles, le pied avancé, la main prête et l'œil en alerte.

Tous deux étaient ardents au combat, et cependant l'un et l'autre hésitaient à porter le premier coup.

Auprès d'eux, et immobile comme une statue, se tenait à cheval celui que Mortagne avait appelé du nom de Matteo.

D'une main, quoique à moitié cachée, il tenait le canon d'un pistolet ; dans l'autre, il avait la bride du cheval de Rodolphe.

Les deux adversaires se mesurèrent de l'œil, et chacun lut dans le regard de l'autre une inimitié implacable.

Georges fut le premier à commencer l'attaque. Furieux du calme que montrait Mortagne, il se précipita sur lui, mais celui-ci para adroitement le coup, tout en faisant quelques pas en arrière.

— Fou ! murmura-t-il entre ses dents serrées ; crois-tu, avec ton jeu d'enfant, triompher d'un homme dont l'éducation a commencé avec les Italiens, et s'est achevée chez les Malais ?

Toujours reculant, Mortagne demeura sur la défensive, jusqu'au moment où son dos toucha au mur adjacent ; alors, changeant de tactique, il se jeta de côté, se pencha presque à terre, et, comme un tigre des forêts de la

Malaisie, sauta sur son antagoniste, l'entoura de son bras gauche, et leva sa main droite dans laquelle brillait son poignard.

Mais Georges était sur ses gardes, et, par un mouvement également rapide, réussit à parer le coup.

Ce fut à qui des deux saisirait le bras droit de l'autre, et frapperait le coup fatal qui déciderait le combat.

Si Mortagne avait l'avantage par sa science, Georges était plus que son égal en force, et il se défendait avec la plus grande énergie, sans cependant parvenir à percer les plis du manteau qu'on lui opposait.

C'est qu'aussi, nous avons oublié de le dire, la pointe de son poignard s'était cassée en poussant la serrure de la chambre où était enfermée Emma Keradeuc.

— Faut-il tirer, signor ? demanda l'homme à cheval. . . J'entends les roues d'une voiture qui vient par ici !

— Non, répondit Mortagne ; c'est à moi de régler mon compte avec M. Georges France.

— Misérable ! cria ce dernier, ; si l'acier est impuissant, je t'étranglerai !

— L'acier d'un poignard n'est jamais impuissant, répondit Rodolphe, d'un ton moqueur. Il a été trop souvent mon ami pour me faire défaut en ce moment.

En parlant ainsi, il leva la main droite que Georges avait lâchée en voulant le saisir à la gorge.

Il y eut un cri, un cri de triomphe poussé par Mortagne. Les deux combattants se serraient si fort qu'ils roulèrent ensemble sur la terre, qui se rougit d'un flot de sang.

Tous deux étaient tombés, mais un seul se releva.

Ce fut Mortagne !

Il rit de sa façon railleuse, et essuya tranquillement la lame de son poignard à son manteau.

— Qu'en dis-tu, Matteo ? demanda-t-il en s'adressant à son compagnon, qui sauta alors à bas de cheval, un combat est bientôt fini, n'est-il pas vrai ?

— Il aurait pu se terminer moins à votre satisfaction, si son poignard avait été autrement.

Et Matteo lui montra l'arme qu'il avait prise de la main de Georges.

— C'est vrai, la pointe est brisée ; cela a été heureux pour moi, car il ne se défendait pas mal pour un novice.

— Qu'est-ce qu'on va faire de cette carcasse ? demanda Matteo en poussant du pied le corps de Georges France, mais sans chercher à le relever.

— Laissons-le où il est, répondit Mortagne. Il a des amis près d'ici, puisqu'il m'a pris pour l'un d'eux. Mais voilà le bijou qui mérite notre attention, ajouta-t-il en prenant Emma Keradeuc dans ses bras, Aide-moi

à la placer devant moi à cheval, et hâtons-nous ; le jour va paraître, et nous avons du chemin à faire.

Avec l'assistance de Matteo, Rodolphe posa la jeune fille sur son cheval, sauta lui-même en selle, et la soutint en l'entourant de son bras.

— Quel est ce bruit ? dit-il ; quelque voiture qui entre dans la rue !

— C'est la voiture dont je parlais tout à l'heure. Mais bast ! elle va comme une tortue. Nous n'aurions guère sujet de nous presser, si nous n'avions une autre poursuite à craindre.

— A craindre ? Pour plusieurs raisons, je veux éviter cette poursuite, mais je ne la crains pas. Allons, en selle, et vite, sans quoi nous aurions des démêlés avec la police, vous me rejoindrez à la barrière.

Matteo obéit, et tous deux sortirent de la rue, au moment où le fiacre y entrait par l'autre extrémité.

La voiture s'arrêta devant la porte où s'était livré le combat. Charlot sauta à terre, et tomba agenouillé auprès du corps de son ami.

## XVII.

## IL N'EST PAS MORT. — UN SECOURS INATTENDU.

Il serait impossible de trouver des mots pour exprimer le chagrin et la douleur qu'éprouva Charlot, en voyant quel événement terrible s'était passé durant son absence.

Georges France blessé, peut-être dangereusement ; Emma Keradeuc de nouveau prisonnière, car il ne doutait pas que tout cela ne fût l'œuvre des gens de Rodolphe Mortagne.

Il s'était penché sur son ami pour examiner sa blessure, quand le claquement d'un fouet lui fit relever la tête.

Le cocher, après avoir rassemblé les rênes de ses chevaux, s'apprêtait à s'en aller.

Charlot le pria d'arrêter.

— Non, non pas, répliqua l'automédon ; je ne veux rien avoir à faire avec tout cela. Vous pouvez assassiner qui vous voudrez, je m'en inquiète peu, mais vous ne ferez pas un cercueil de ma voiture.

— Mais mon ami va mourir au bout de son sang.

— C'est son affaire.

— Mais je suis étranger dans ce pays.

— C'est votre affaire. La mienne est de veiller sur ma voiture et ma réputation, et je ne souffrirai pas que l'une ou l'autre ait à souffrir pour le service de personne.

La dernière partie de cette réponse fut perdue pour Charlot, car quand il acheva sa phrase il était déjà loin.

— Qu'est-ce que je vais faire ? murmura Charlot en voyant le cocher s'éloigner. A qui demander secours ?

— Au docteur Raymond, dit une voix derrière lui.

Il se retourna et vit penché sur le corps de Georges le docteur noir.

Il avait ouvert le gilet de Georges, et examinait la blessure.

— Le poignard a rencontré une côte, qui, heureusement, a fait dévier le coup qui aurait pu être fatal, dit-il. Votre ami a été insensé d'oser attaquer un homme comme Mortagne, avec une arme pareille.

Il indiqua le poignard brisé qui était aux pieds de Charlot.

— Rodolphe Mortagne ! s'écria ce dernier, impossible.

— Pourquoi cela ?

— Il ne devait pas revenir avant quelques jours ; vous nous l'aviez dit, et j'avais entendu moi-même ses domestiques émettre cet avis.

Le docteur sourit.

— Mortagne est un de ces hommes dont il est toujours difficile de deviner les mouvements, dit-il. Il soupçonnait le danger, et pour lui, soupçonner le danger, c'est courir au devant, et souvent, comme dans ce cas en triompher.

— Vous parlez de cette homme avec bien de la chaleur, dit Charlot quelque peu irrité des éloges qu'il entendait faire.

— Je parle de lui comme il le mérite, répondit le docteur Raymond.

— Vous avez dit qu'il était votre ennemi.

— Je n'ai rien dit de pareil. J'ai dit que j'étais moi, son ennemi, son ennemi amer et implacable. Mais en voilà assez ; je n'ai pas l'habitude qu'on m'interroge. Je suis ici pour vous aider, et je vous aiderai, à mon heure, et à ma manière.

— Mais si mon ami n'est pas immédiatement tiré d'ici, il va mourir, et puis, le jour vient.

— Georges France vivra ; sa blessure n'est pas dangereuse quoique le coup ait été porté par une main qui est généralement sûre. Quand j'ai vu briller ce poignard, j'avoue que j'ai cru votre ami perdu.

Charlot, qui était penché sur Georges, bondit sur ses pieds.

— Vous avez vu ! s'écria-t-il.

Raymond, toujours agenouillé, indiqua une fenêtre voisine.

— J'étais là, dit-il.

— Et vous n'avez pas empêché ce qu'on peut appeler un meurtre ?

— C'eût été une folie de ma part, répliqua le docteur froidement.

— D'avoir sauvé mademoiselle Keradeuc ! continua Charlot, avec indignation :

— Que me fait à moi votre mademoiselle Keradeuc ? Croyez-vous que je tiens le moins de monde à la vie de cet homme que je pourrais laisser mourir à mes pieds, si lui, vous et elle n'étiez tous des instruments dont je me sers pour arriver à un but ?

— Et ce but ? demanda Charlot.

— Il ne me convient pas de vous le faire connaître. Qu'il vous suffise

de savoir qu'en travaillant pour moi, je travaille pour vous. Il faut que la coupe que je porterai à ses lèvres soit pleine, et il la boira jusqu'à la dernière goutte.

Il y eut un moment de silence, puis, désignant Georges, le docteur reprit :

— Ne craignez pas pour la vie de votre ami ; je me chargerai de sa guérison. Je n'aurai qu'à appliquer sur sa blessure le jus de quelques herbes, dont je connais le secret, et avant demain soir, il sera de nouveau sur la route.

— Quelle route ?

— La route qui le conduira auprès de mademoiselle Emma, s'il a assez de courage pour la suivre, et assez de prudence pour échapper aux dangers qu'il rencontrera. Mais nous n'avons pas de temps à perdre : c'est en agissant, plus qu'en parlant qu'on arrive à de grandes choses.

Il fit entendre un coup de sifflet, en se tournant vers la fenêtre de la maison, d'où il avait assisté au duel entre Georges France et Rodolphe Mortagne.

La maison qui était soutenue par d'énormes poutres, était à toute apparence, dans un véritable état de ruines, et menaçait de s'écrouler complètement d'un moment à l'autre.

La porte de cette maison s'ouvrit, et deux hommes en sortirent.

Ils avaient le teint noir même plus que le docteur ; et, à leur costume, on les aurait pris pour des Algériens, ou pour employer une expression plus large pour des Africains.

Ils s'approchèrent du docteur Raymond, en levant les mains et en les portant à la hauteur de leurs fronts, avec un air de profond respect.

— Prenez ce corps, et portez-le dans la maison, dit le docteur en leur parlant dans un langage étranger.

Les hommes obéirent.

Charlot, qui n'était pas absolument sans appréhension au sujet de ce mystérieux docteur, le suivit en se promettant d'avoir bien les yeux ouverts sur ce qui se passerait.

## XVIII.

### LE DEPART. LA SEPARATION

Les Indiens suivirent un étroit corridor, et montèrent un escalier dont les marches craquaient sous leurs pieds. Ils étaient suivis par le docteur Raymond et Charlot.

Arrivés dans une petite pièce assez mesquinement meublée, les Indiens placèrent Georges sur un lit, et, à un signal du docteur, levèrent les mains à leur tête, s'inclinèrent, et quittèrent l'appartement.

Le docteur et Charlot se tenaient debout près du lit ; ce dernier con-

templait avec anxiété le visage de son ami, qui était d'une pâleur de marbre.

— Il a déjà la figure d'un mort, dit-il au médecin ; êtes-vous sûr qu'il ne va pas mourir ?

Le docteur sourit.

— Sa vie est dans mes mains, répliqua-t-il.

— Vous m'avez promis de le sauver ! s'écria Charlot vivement.

— Ne craignez rien, je le sauverai. Bien plus, ne vous ai-je pas promis que demain, avant que le soleil se couche, cet homme que vous voyez étendu là sans force et presque sans vie, sera en selle, et en route pour délivrer mademoiselle Keradeuc ?

Le docteur se pencha vers Georges France, et entrouvrant sa chemise, examina de nouveau la blessure.

— Fiez-vous à moi et tout ira bien, dit-il. Je n'ai aucun intérêt à vous tromper. Si telle avait été mon intention, vous ne seriez pas ici, et votre ami que voilà n'ouvrirait plus jamais les yeux, car si la blessure était petite, le poison était subtil.

— Le poison ! s'écria Charlot, en bondissant sur ses pieds.

Le docteur Raymond sourit en le regardant d'un air moqueur.

— Celui qui veut s'attaquer aux serpents, dit-il, doit prendre garde à leurs morsures, et se pourvoir d'un antidote. Heureusement j'étais là. Veillez bien et soyez patient, je reviendrai bientôt.

La porte se ferma. . . il était parti.

Charlot trempa un linge dans le bol, et, s'asseyant à côté du lit, il baigna les tempes de son ami, avec une adresse presque féminine.

Drôle d'individu que ce médecin, se dit-il, tout en faisant son office de garde-malade ; mais que peut signifier tout ce mystère ? S'il veut réellement du bien à mademoiselle Keradeuc, pourquoi n'est-il pas resté lui-même auprès de Georges et ne m'a-t-il pas indiqué tout de suite le chemin à suivre ? Et penser aussi, que la pauvre Jeanne Mathieu est prisonnière dans cette horrible maison ! Quel bonheur ce sera pour sa vieille mère, qui la croit morte, de la serrer de nouveau dans ses bras !

Le temps s'écoula, et Charlot était encore plongé dans ses réflexions, quand Georges ouvrit lentement les yeux, et regarda autour de lui avec étonnement.

Où suis-je ? murmura-t-il, à voix basse, et comme s'il s'éveillait d'un songe.

Charlot, surpris et embarrassé par cette question inattendue, répondit involontairement :

— Où nous sommes, je n'en sais rien, mais dans la maison d'un ami, je suppose, puisque c'est le docteur noir qui vous a fait transporter ici.

Par un mouvement subit, Georges se souleva sur le coude.

Il avait reconnu la voix de son compagnon.

— Charlot ! Charlot ! dit-il vaguement, comme quelqu'un qui rassemble ses pensées, comment se fait-il que tu sois ici ?

Soudain la mémoire parut lui revenir.

Il poussa un cri, et saisissant Charlot par le bras, il le regarda fixement en face.

— Où est Emma ? demanda-t-il ; qu'est-ce qu'ils en ont fait ? Parle ! Réponds-moi ! Est-elle en sûreté ?

Charlot ne répondit pas.

Que pouvait-il dire ? La vérité pouvait être dangereuse dans l'état de faiblesse où était son ami. Celui-ci vit son hésitation, et en devina la cause.

— Je devine tout ! s'écria-t-il ; elle est retombée en son pouvoir ! ne crains pas de tout me dire, entends-tu ? tout, car il est préférable que tu ne me caches rien . . . l'anxiété, le doute me seraient insupportables.

— Elle n'est perdue que pour un temps, répliqua Charlot, ému par le ton suppliant de son ami. Il a promis de nous mettre sur la trace du misérable, et si seulement vous pouviez rester tranquille pour l'instant, monsieur Georges, demain à pareille heure nous serions en chasse.

— Il . . . qui ? demanda France.

— Le docteur noir . . . le docteur Raymond.

Alors voyant que le danger servait plutôt à irriter sa curiosité qu'à la satisfaire, Charlot lui raconta tout ce qui était arrivé depuis le moment, où, en arrivant avec le fiacre, il l'avait trouvé baignant dans son sang.

Georges l'écouta avec avidité, s'étonnant de l'étrange intérêt que le docteur Raymond semblait prendre à ses mouvements, et de sa mystérieuse réapparition à l'heure où il avait le plus besoin de ses secours.

A son tour, il raconta à Charlot l'arrivée soudaine de Mortagne, le combat qui avait suivi l'incident du poignard brisé, et le reste.

Pendant le docteur Raymond rentra bientôt.

— Est-ce qu'elle serait empoisonnée ? murmura-t-il d'une voix si basse que Charlot ne put l'entendre. Quand Mortagne frappe, il est généralement sûr de son coup. J'agirai comme si elle l'était, à tout hasard.

Il tira de sa poche une petite trousse en cuir, l'ouvrit, et laissa voir à Charlot, qui regardait dedans avec une émotion assez vive, une douzaine de petites bouteilles remplies de diverses couleurs.

Le docteur en choisit une, et donnant la trousse à tenir au jeune marin, il se pencha sur Georges.

— Le sang cesse déjà de couler, dit-il. C'est comme je l'attendais ; mais il est encore temps.

Il ôta le bouchon en cristal de la fiole, et laissa tomber quelques gouttes de son contenu dans la blessure.

Puis il reprit la trousse des mains de Charlot, remit la bouteille à sa place, et tira de l'une de ses poches un morceau de toile qu'il imbiba

soigneusement du contenu d'une autre bouteille. Cela fait, et après avoir appliqué le morceau de toile sur la blessure, le docteur choisit un troisième flacon, ouvrit, non sans quelque difficulté, les dents du malade, et versa dans sa bouche quelques gouttes d'un liquide brillant et clair comme de l'eau.

L'effet fut magique.

La respiration qui était presque entièrement suspendue, redevint visible ; et au bout de quelques minutes la poitrine se souleva avec régularité. La couleur revint aux lèvres et aux joues, et quoique les yeux restâssent encore fermés, il était clair que la mort avait lâché sa proie qui dormait maintenant d'un sommeil réparateur.

Le docteur se tourna vers le jeune marin.

— Mes drogues n'ont pas perdu leur pouvoir, dit-il, la blessure se cicatrise déjà, et dans quelques heures votre ami sera debout.

Charlot allait exprimer toute sa reconnaissance ; mais la froideur du médecin le paralysa.

— Il faut que je vous quitte, dit ce dernier ; mais je reviendrai bientôt, et je vous dirai quel chemin vous devrez prendre. Une fois sur la trace, vous n'aurez plus qu'à la suivre rapidement et avec précaution, car de votre prudence dépendra le résultat.

— Les délais sont dangereux, répliqua Charlot, en songeant à Emma Keradeuc, mais on ne peut les éviter, sans doute.

— Ne bougez pas d'auprès de votre ami avant que je sois de retour, continua le docteur, et jusqu'à ce qu'il s'éveille, ce qui aura lieu dans une heure, baignez-lui le front et les tempes avec la lotion que j'ai versée dans ce bol.

Tout en parlant, il s'approcha de la porte, l'ouvrit, et s'arrêta sur le seuil.

Georges, qui s'était à demi soulevé sur le lit, s'assit tout à fait.

Le docteur noir avait prophétisé vrai, le changement était miraculeux.

— Je n'éprouve pas de douleur, dit-il, seulement une petite faiblesse. Pourquoi ne partirions-nous pas tout de suite ?

Il voulut se lever, mais il chancela aussitôt, et si Charlot ne l'eût retenu dans ses bras, il serait tombé.

— Non, dit le jeune marin, en secouant la tête, il faut attendre le docteur ; si quelqu'un peut vous remettre promptement sur vos jambes, monsieur Georges, c'est lui assurément. Ainsi veuillez donc vous reposer tranquillement jusqu'à son retour, qui ne se fera pas longtemps attendre ; car quelque chose me dit qu'il est tout autant que nous intéressé dans tout cela, quoique par des motifs différents.

Georges suivit le conseil du jeune marin, et celui-ci, pour calmer son impatience, lui raconta l'histoire d'Emma Keradeuc. C'était la première fois qu'il entendait dans ses détails le récit du naufrage, et comment elle avait été sauvée par le chien de M. de Moidrey.



— Je ne crois pas que jamais un chien ait été plus aimé que ne le fut celui-ci par tous les habitants de Saint-Germain, dit-il ; quand il mourut, il y a quelques années, on l'enterra dans cette partie de la propriété de Moidrey qui a vu sur la mer. Tout le monde voulut y assister, et Mlle Emma marchait en tête de la procession. Je m'en souviens comme si c'était hier, quoique je ne fusse qu'un enfant à cette époque. Mlle Emma pleurait à fendre le cœur.

— C'est étrange, répliqua Georges, après plusieurs minutes de réflexion, . . . mais aux souvenirs de mon enfance se mêle aussi l'image d'un noble chien. Ce fait est que c'est le seul souvenir que j'ai conservé des premiers temps de ma vie, celui-là est le visage plein de douceur d'une femme, qui m'embrassait avec amour et tendresse, et que je suppose être ma mère.

— Vous ne l'avez jamais connue ? demanda Charlot.

Jamais ; . . . ni mon père ni ma mère. Ma vie commence au temps où, petit enfant, je fus recueilli dans un bateau, par le capitaine d'un navire américain. Comment je me trouvais là perdu au milieu de l'Atlantique, à des centaines de lieues de tout rivage, . . . c'est un obstacle que, probablement, le temps ne fera que rendre plus obscur.

— Et vous n'avez aucun indice qui puisse vous mettre sur la trace de vos parents ?

— Aucun ; excepté, comme Emma Keradeuc, le souvenir que j'ai d'avoir eu pour compagnon de mes jeux, un gros chien, et cette douce image de femme qui se penchait sur moi en me souriant. Rien n'est clair . . . rien n'est défini . . . une vague confusion de scènes et de figures m'échappent au moment où je veux les saisir.

Longtemps ils continuèrent à parler ainsi. Tout à coup, la porte s'ouvrit sans bruit, et le "docteur noir," comme Charlot l'appelait, glissa dans la chambre.

Après avoir félicité son malade sur son état qu'il trouva sensiblement amélioré, et l'avoir assuré que, avant la fin de la journée sa guérison serait complète, s'il voulait continuer à se laisser guider par lui, le docteur coupa court aux remerciements que Georges s'apprêtait à lui faire.

— Je vous ai déjà dit que c'est pour moi, et nullement par amitié ou affection pour vous, que vous me trouvez être votre ami, dans ces circonstances, dit-il ; je ne mérite pas les remerciements et je n'en désire aucunement.

— Et vous nous aiderez à découvrir la nouvelle prison où ce misérable veut enfermer cette jeune fille ? demanda Georges.

— C'est déjà fait.

— Où est-elle maintenant ? s'écrièrent à la fois les deux jeunes gens.

— Cela, je ne puis vous le dire. Mais elle se rend dans le Devonshire,

près de la mer. Rodolphe Mortagne a acheté là ou loué un vieux château ou une tour, et c'est dans cette tour qu'il la conduit.

—Vous savez comment elle se nomme ?

—La tour du Phare. D'après la description qu'on m'en a faite, elle est située sur un rocher, comme je vous l'ai dit, au bord de la mer.

—Nous allons partir tout de suite, s'écria Georges, qui s'était levé une seconde fois.

—Ce serait une folie. Mortagne a prévu le cas où il serait poursuivi ; mais si ses soupçons étaient éveillés, il changerait sa destination.

—Alors, que conseillez-vous ?

—Reposez-vous aujourd'hui, et vous agirez demain. Je vais préparer une potion que vous prendrez tout à l'heure : cela vous procurera quelques heures de sommeil ; et quand vous vous réveillerez, vous ne vous sentirez plus de votre accident.

Quand vous serez éveillé, continua-t-il, vous pourrez quitter cette maison, et retourner à votre hôtel. Ce timbre, que voici sur la table, vous servira à appeler un domestique, qui vous aidera à vous habiller. Je dois vous dire aussi, qu'il serait inutile de le questionner, attendu qu'il est muet, . . . pour tout le monde, excepté pour moi !

—Et que vais-je faire durant tout ce temps ? demanda Charlot.

—Retournez à votre hôtel, et procurez-vous deux chevaux, capables de supporter la fatigue d'un long voyage. Votre ami vous rejoindra en quelques heures. Ce soir, un messenger vous portera un papier sur lequel vous trouverez soigneusement indiquées les routes que vous aurez à suivre séparément.

—Séparément ! s'écria Charlot, en changeant de visage.

—Il le faut ; les deux chemins sont assurément dangereux, car Mortagne a de l'argent, et il n'en est pas avare. Mais, avec de la prudence un de vous arrivera à la tour du Phare. En voyageant séparément, vous doublez vos chances.

Cette dernière considération triompha de toutes les objections ; et les deux jeunes gens, quoiqu'il leur en coûtât de se séparer, témoignèrent au docteur Raymond leur empressement à suivre ses conseils.

— Et-ce que nous ne vous reverrons pas avant notre départ ? demanda Georges.

—Non. J'ai moi-même un voyage à faire, mais . . . et il rit de son rire sardonique et moqueur . . . au moment où vous m'attendrez le moins, je serai près de vous. Je vous ai déjà prouvé que vous avez un important allié dans le docteur Raymond.

Sa main était sur le bouton de la porte, et il allait sortir aussi soudainement qu'il était entré, quand une question de Charlot l'arrêta.

—Il y a aussi une jeune fille, . . . Jeanne Mathieu, qui est aussi prisonnière de ce Mortagne, dit-il. Elle est dans la maison où nous avons pénétré la nuit dernière.

—Elle y était, répliqua le docteur ; mais elle n'y est plus. Elle accompagne celle que vous me nommez "la perle de Saint-Servan." Avez-vous d'autres questions à m'adresser ?

—Non.

Le docteur ouvrit la porte avec une sorte d'impatience.

—Ce soir, mon message, dit-il ; demain, au lever du jour, vous vous mettez en route.

La porte se referma... il était parti.

## XIX.

### UNE RENCONTRE. — UN SERVICE RENDU N'EST JAMAIS PERDU.

Le soir de ce même jour, George France et Charlot étaient prêts à se mettre en route.

La potion du docteur noir, comme les drogues qu'il lui avait déjà administrées, avait fait des merveilles.

Le message du docteur arriva, avec le papier sur lequel étaient indiquées, comme sur une carte de géographie, les routes que Georges et Charlot devaient prendre chacun séparément.

Au premier rayon de l'aurore, ils sautèrent en selle, et, après avoir échangé une cordiale et affectueuse poignée de main, ils se séparèrent.

Nous laisserons, pour un temps, Charlot suivre sa fortune, et nous raconterons quelques-unes des aventures qui survinrent à notre héros.

Nous ne ferons pas le tableau des contrées qu'il traversa avant d'arriver dans le comté de Devon. Nous dirons seulement que, dans la plupart des auberges dans lesquelles il s'arrêtait le long de la route, il trouvait des traces de celle qu'il cherchait. Dans l'une, ce fut un bout de ruban qu'il reconnut lui avoir appartenu, et qui lui fut remis par la femme de l'auberge.

—On lui avait recommandé, dit-elle, de le donner à un Français de sa tournure, qui devait passer par là, le lendemain, c'est-à-dire ce même jour où elle avait l'honneur de lui parler.

—Qui est-ce qui vous l'a donné ? demanda Georges avec une grande agitation.

—Une personne noire... un *nègre*.

On peut faire remarquer, en passant, que dans le peuple, on appelle *nègre* tous les gens de couleur, sans s'inquiéter des ombres.

—Un homme petit, vif, avec des yeux perçants, une barbe et des moustaches ? demanda Georges.

L'aubergiste secoua la tête.

—Milord se trompe, dit-elle. Il n'avait pas de barbe et pas de moustache. Il était vêtu d'un pantalon et d'un paletot blanc, et il était évidemment au service d'un monsieur très-riche.

—Et avec ce monsieur, y avait-il des dames ? demanda Georges avec anxiété.

—J'ignore qui il avait avec lui, dit-elle vivement. Il y avait quelqu'un dans la voiture, mais ce n'était point mon affaire. Ce que je puis dire, c'est que ce monsieur ne regardait pas à son argent, et payait bien.

—Mais si d'autres se montraient aussi généreux et payaient mieux ?

La femme secoua la tête.

—J'ai promis de vous donner ce ruban, dit-elle, et je l'ai fait ; vous me donnerez pour cela ce que vous voudrez. Ma besogne est de servir à boire et à manger, et non de répondre à des questions.

Georges, après quelques moments de silence, paya avec une libéralité qui fit briller dans les yeux de la femme un àclair de plaisir, et s'apprêta à se remettre en route.

Il allait faire tourner la tête de son cheval, quand l'aubergiste, mue par une impression soudaine, posa la main sur la bride.

—Vous avez une figure qui plaît, lui dit-elle, la main ouverte ; et ce serait une pitié qu'il vous arrivât du mal. Il y avait une dame, et d'une rare beauté, qui m'a fait des signes, mais la voiture était trop bien gardée pour que je pusse lui causer.

—Était-elle bien portante ou souffrante ?

—Elle paraissait assez malheureuse. Est-ce que vous la cherchez ? demanda-t-elle brusquement.

—Pourquoi me demandez-vous cela ?

—Parce que celui-là doit avoir de bons gants qui veut mettre la main dans un panier de serpents. Il y a du danger à courir sur la route.

—Quel danger ?

—Je l'ignore ; mais je suis sûre qu'il y a du danger dans toutes les affaires auxquelles Matteo le borgne est mêlé.

Avant que Georges put lui demander ce que c'était que Matteo le borgne, son mari, un rustre assez repoussant apparut, sur le seuil de la porte et ordonna rudement à sa femme de rentrer.

—Soyez sur vos gardes, dit cette dernière à voix basse à Georges en se retournant.

Les ombres de la nuit commençaient à descendre dans la plaine, lorsque Georges France, qui avait ce jour-là fait une longue route à travers un pays des plus accidentés, vit son cheval se cabrer soudain, avec une violence qui faillit le renverser.

Puis l'animal se tint immobile, la tête en arrière, les yeux dilatés, en tremblant de tous les membres, et montrant tous les signes d'une grande terreur.

(A continuer.)

**LES**  
**ZOUAVES**  
**PONTIFICAUX DU CANADA**

A  
LEURS COMPAGNONS DE FRANCE.

Le dix-neuf février dernier, les Zouaves pontificaux Canadiens s'assemblaient, à Montréal, au nombre de plus de cent-vingt, pour célébrer le troisième anniversaire de leur départ pour Rome, et pour fonder entre eux une société, à laquelle ils donnèrent le nom ' d' *Union Allet,* ' en souvenir du brave colonel de leur Régiment. Dans cette réunion, les Zouaves décidèrent de donner un témoignage public d'admiration et de sympathie à leurs frères d'armes de France, en leur envoyant une adresse et en faisant chanter un *Libera* solenel pour ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille. Ce *Libera* fut, en effet, chanté à Notre Dame, le 14 Mars dernier. Voici comment le *Nouveau Monde* rendit compte de la cérémonie.

DÉMONSTRATION FUNÈBRE.

“ La démonstration d'hier soir à Notre-Dame, en l'honneur des Zouaves pontificaux français décédés, prendra rang parmi les plus belles cérémonies religieuses dont a été témoin ce vaste temple. On ne peut la comparer qu'à celles qui ont vu le départ des zouaves canadiens pour Rome, le 19 février 1868, et leur retour au pays après la prise de la ville éternelle par l'armée du roi-voleur. C'était la même foule qui se pressait dans son enceinte, et le même sentiment religieux qui animait les fidèles.

Rarement nous avons vu plus belles décorations funèbres. En entrant, l'œil était étonné en apercevant au milieu de la grande allée un magnifique catafalque surmonté d'une haute colonne funéraire. Sur le sommet de la colonne reposait sur un socle entouré de drapeaux tricolores, la statue de la France en pleurs. Au dessous on lisait l'inscription suivante : *Sa gloire incomparable a été changée en deuil et en larmes ;* et plus bas ces mots : *La France au Canada.*

Le catafalque était flanqué de quatre autres petites colonnes militaires, sur la base desquelles étaient étalés des faisceaux d'armes et des boulets de

canon. Sur la face extérieure de chacune d'elles se lisaient des versets des Saintes Ecritures appropriés à la circonstance, tels que *Manu quidem pugnantibus, sed Dominum orantes—Quomodo ceciderunt fortes in prolio* ; et ceux-ci : “ Rachel qui pleure ses enfants et qui ne veut point recevoir de consolation parce qu'ils ne sont plus,” “ Alors il y eut un grand deuil parmi le peuple d'Israël et dans tout le pays.” De là le regard se portait sur le maître-autel richement tendu de noir ainsi que les autels latéraux et le tour des jubés.

Nous apprenons que c'est M. Chabert, principal de l'Institution des Beaux-Arts, qui a été chargé du soin des décorations. Il a très-bien exécuté les divers travaux confiés à son talent et le plus grand succès est venu couronner ses efforts.

En avant du catafalque était une pièce réservée aux Zouaves Canadiens. Il y en avait près de 150, la plupart en uniforme, venus de toutes les parties de la province pour rendre un dernier hommage à leurs camarades défunts. Autour de la décoration funèbre étaient rangés sur deux haies 30 Zouaves, l'arme au bras, et à la tête desquels on remarquait la stature carrée du lieutenant Taillefer, qui leur jetait le commandement d'une voix mâle et brève. Ils composaient la garde d'honneur.

Au chœur on distinguait, au milieu d'un grand nombre de prêtres, Monseigneur Bourget, Evêque de Montréal, Mgr. Lynch, Archevêque de Toronto, et Mgr. Pinsonnault, Evêque de Birta. Près de la balustrade se trouvaient les membres du Comité des Zouaves et l'état-major du régiment des Chasseurs-Canadiens et, dans d'autres parties de la nef, les élèves de plusieurs institutions.

Après l'exécution d'une marche militaire, familière aux Zouaves, par la musique des élèves du Collège de Montréal, du *Dies ire* et du *Requiem* de Mozart sur l'orgue, le Rev. M. Colin, prêtre de St. Sulpice, monta en chaire.

L'éloquent Orateur prit pour texte de son oraison funèbre ces paroles tirées du livre de la Sagesse : “ Il les a trouvés dignes de lui et il les a reçus en holocauste.” M. Colin s'est distingué, comme toujours, par la force du raisonnement, de la logique, par la clarté des idées et la beauté de la diction. Il a démontré que ces héros, dont nous déplorons la perte, se sont couverts de gloire en défendant l'œuvre des siècles : en protestant contre la plus sacrilège des spoliations et en mourant pour la grande cause de la liberté et de la patrie. Son invocation à la France a été surtout remarquable ; on voyait frissonner l'auditoire sous l'effet de sa parole ardente, et plus d'une larme est tombée des yeux des fidèles émus.

La musique des Chasseurs a joué ensuite la “ Marche de la Mort ;” puis le Chœur de Notre-Dame, sous l'habile direction du Rév. M. Barbarin, a

chanté avec beaucoup d'effet le *Libera*. Lorsque le temps de l'absoute fut arrivé, le lieutenant Taillefer commanda à la garde d'honneur de présenter les armes, et le clairon fit entendre la sonnerie funèbre usité en pareille circonstance. Alors Mgr. de Birtha fit l'absoute, et Sa Grandeur ayant terminé la cérémonie, la foule s'écoula lentement, emportant un pieux souvenir de cette démonstration bien propre à inspirer de nobles sentiments à notre religieuse population."

## DISCOURS DE M. COLIN. (1)

Invenit illos dignos se... et quasi holocausti  
hostiam accepit illos.

Il les a trouvés dignes de lui... et les a reçus  
en holocauste.

(Sagesse III—6)

MES SEIGNEURS, MES FRERES.—A la vue de ces insignes lugubres, et aux souvenirs déchirants qu'ils nous rappellent, si nous suivions le premier mouvement de notre cœur, nous nous écrierions avec le Roi David, déplorant les malheurs de sa nation : O Israel ! considère l'étendue de tes plaies et la profondeur de tes maux ! Ils sont tombés, tes enfants généreux, ces intrépides guerriers, l'élite de tes armées ! Ils sont tombés sous le fer ennemi ! Mais l'honneur couvre leur dépouille et s'attache à leur mémoire. Plus rapides que les aigles, plus forts que les lions, partout ils répandaient la terreur, partout ils semaient la mort. Jamais leur bras vaillant ne s'est levé en vain ; jamais leur épée redoutable n'a manqué sa victime. Mais le nombre l'a emporté sur le courage. Montagnes de Gelboé, théâtre de ce désastre, que la rosée, que la pluie du ciel vous soient à jamais refusées ; que vos pentes, jadis fertiles, demeurent sans culture et sans moisson, et que la nature, dans sa douleur, lève sa main désolée et vous enveloppe d'un deuil éternel. *Considera, Israel, pro his qui mortui sunt super excelsa tua vulnerati. Inclyti, Israel, super montes tuos interfecti sunt : Quomodo ceciderunt fortes ? . . . . .*

Mais ne ferons-nous entendre, en cette pompe solennelle que de stériles gémissements ? Les cendres magnanimes, que nous vénérons, ne réclament-elles pas d'autres éloges, et la foi, qui nous éclaire, ne peut-elle nous conduire à des sentiments plus élevés ? Ouvrons le Livre des Ecritures, et voyons comment l'Esprit-Saint parle lui-même du trépas des justes et des héros. Dieu, dit-il, les a trouvés dignes de lui et les a reçus

---

(1) Nous devons demander pardon à M. Colin d'avoir osé reproduire son discours. Nos notes ne nous ont pas permis de donner intégralement ce magnifique morceau d'éloquence ; mais nos compagnons de France ne laisseront pas de nous savoir gré de cette analyse et de certains passages que nous avons pu fidèlement recueillir.

en holocauste. Tels sont les deux grands desseins pour lesquels Dieu permet quelquefois, contre tous les calculs de la sagesse humaine, la mort prématurée des justes, qui servent sa cause, la cause du droit de la justice, de la piété. Il les appelle à lui soudainement, quand il lui plaît, d'abord, parce qu'il les trouve dignes de son nom et suffisamment glorifiés, *invenit illos dignos se* ; ensuite, parce qu'il veut en faire les victimes d'agréable odeur, qui paieront pour le salut des autres. *Et quasi, holocausti hostiam*. Double pensée, grande, profonde et consolante, qui se révèle, au flambeau de la foi, en face des cendres bénies de nos jeunes et intrépides héros : une pensée de gloire et une pensée d'espérance ; pensée de gloire pour eux, à cause de la magnanimité de leur courage ; pensée d'espérance pour nous, à cause de la pureté du sang qu'ils ont versé. Résumons tout en deux propositions.

Premièrement, ils ont honoré leur siècle, par l'héroïsme de leur courage, voilà leur gloire.

Deuxièmement, ils ont purifié leur siècle, par le sacrifice de leur sang, voilà notre espérance.

Rendons à leur valeur le digne tribut d'admiration qu'elle mérite, et affermissons-nous dans la confiance et dans la foi, en songeant à la vertu de leur sacrifice.

#### LEUR GLOIRE.

La voix du prophète s'élève à travers les siècles, *justus perit!* Le juste est outragé, insulté, baffoué, conspué, persécuté. Cri de compassion pour la plus auguste des infortunes ; cri d'effroi à la vue des catastrophes qui se précipitent ; cri d'alarme lancé à toutes les puissances de la terre. Mais en vain cette voix puissante retentit aux quatre coins du monde ; tous les pouvoirs se taisent, et partout règne un silence morne et lugubre... *Et non est qui recogitet in corde suo...* Silence criminel et sinistre, qui n'est entrecoupé que par l'horrible cliquetis des armes, et l'effroyable fracas des couronnes qui se brisent et des trônes qui s'écroulent sous les coups du canon.

Autrefois, quand les Papes assiégés en appelaient à la conscience des nations, les plus grands des monarques accouraient aussitôt, pour défendre le patrimoine de St. Pierre. Puis, bénis par la main auguste du Pontife Suprême, ils revenaient se faire aimer des peuples et fondaient des empires.

Aujourd'hui, les princes insoucians ou hostiles se retirent, et les peuples, sans respect, les chassent de leurs états et leur jettent au front les débris de leurs sceptres.

Eh ! quoi ! n'en reste-t-il pas sept mille qui n'ont pas encore courbé le



genou devant l'idole de Baal — la hideuse, impie et dissolvante Révolution !

Soldats du Christ, de la Religion, de la Justice, de la Patrie, vous êtes de ces sept mille. Ceignez vos glaives, enflammez-vous d'ardeur, courez, volez à la défense du Père de vos consciences et de l'héritage de l'Eglise. Vous n'avez point courbé le genou devant l'idole de Baal.

Quant à vous, ô héros, dont nous célébrons le noble trépas, admirables victimes du devoir, qui succombâtes, en dignes fils de l'Eglise, sur la terre ensanglantée de votre patrie, vous avez immortalisé le nom illustre que vous avez dignement porté.

Et trois mots de gloire, semblables à trois rayons d'immortelle splendeur, seront gravés par la main des temps sur la pierre de votre tombe.

Première gloire—Vous avez défendu l'œuvre des siècles.

Deuxième gloire—Vous avez protesté contre le plus sacrilège des forfaits.

Troisième gloire—Vous avez combattu pour la grande cause de la liberté.

Première gloire. Remontons les âges jusqu'au huitième siècle ; et de là, poursuivons quinze siècles plus loin ; nous embrassons dans cette espace à peu près toute l'histoire connue de l'humanité. Que rencontrons-nous sur notre course ? Tout au plus cinq ou six grands noms—vraies figures gigantesques, détachées du plan commun, pour tracer la ligne des temps, et grouper toute l'histoire en quelques périodes. Mais ces noms, à quoi sont-ils attachés ? Aux siècles mêmes qui les emportent—et ces siècles, à leur tour, qui les meut, qui les pousse, qui les dirige, sinon la main souveraine de Celui qui conduit tout d'une manière infallible au dessein qu'il a marqué ? Ainsi tout roule sous la main éternelle de Dieu, et les siècles et les choses, et les princes et les empires.

Or, à quoi se termine ce vaste travail des siècles ? Pourquoi cette succession d'empires qui naissent, et d'empires qui tombent ? De gloires brillantes et de catastrophes désastreuses ? Pourquoi l'Assyrien, qui voit sitôt tomber sa gloire ? Pourquoi le Perse qui lui succède ? Le Grec qui renverse le Perse ? Et le Romain qui absorbe tout dans l'unité du plus vaste des empires ? Pourquoi ? . . . Pour l'Eglise, et pour elle seule.

Au temps marqué, la petite pierre prédite par le Prophète se détache, sans main d'homme, des montagnes éternelles, roule sur leurs flancs et descend jusque dans l'étable ignorée de Bethléem. Là, dans cette patrie de l'humilité, de la pauvreté, de la faiblesse et de la souffrance, elle s'arrête, s'enfonce, s'enracine, croît, grandit, se développe, brise le géant des empires, s'étend encore et commence à se former en un monument colossal—c'est l'Eglise. Apparaît Constantin qui travaille sous l'œil de Dieu à en asseoir les fondements extérieurs, et après lui vient

Charlemagne, qui de sa main chargée de gloire, en cimenté au dehors les indestructibles assises.

Le monument est achevé—solide, vaste, majestueux, éternel, il emplit l'univers. Les siècles ne l'emportent point ; mais, au contraire, il contient et emporte les siècles, et avec eux, tout ce qui s'y rattache—la destinée des empires, le sort des princes et des rois, la fortune des nations, la cause des consciences, le progrès, la dignité, la perfection et le bonheur des peuples. Immuable en elle-même, l'Eglise meut tout dans l'univers. . . .

Telle est l'œuvre des siècles, enfantement gigantesque des pensées éternelles, auquel Dieu fait servir, à leur insu, les princes et toutes leurs vicissitudes, leurs triomphes comme leurs infortunes. Telle est l'œuvre magnifique que les pouvoirs humains semblent ne plus connaître et que vous avez eu l'intelligence royale de comprendre—l'œuvre divine pour laquelle vous avez affronté les périls, bravé les insultes, essuyé les ignominies, sacrifié vos pères, vos mères, vos plus belles espérances, les douceurs du foyer domestique et même votre vie.

Vous étiez vraiment dignes de Dieu. *Invenit illos dignos se.* Voilà votre première gloire.

Deuxième gloire—O cieux épouvantés, détournez votre face ! Terre désolée, couvre-toi d'un voile impénétrable ! De quel immense forfait ne sommes-nous pas les témoins malheureux !

Autrefois, le premier César converti, tout fumant encore de l'encens qu'il brûlait aux idoles, élevait des basiliques au Pontife Suprême, lui donnait des palais, lui livrait Rome et par respect se retirait à Byzance.

Et de nos jours, un prince issu de la race des Saints, vole au Pape son Quirinal, l'emprisonne au Vatican et lui ravit sa Ville Eternelle.

Quand le grand Charlemagne, couronné de plus de vingt victoires, voyait de loin s'approcher vers lui la majesté auguste du Vicaire de Jésus-Christ, sautant de cheval, il tombait à genoux et se courbait avec amour et vénération, lui et toute sa cour, sous la bénédiction du père de son âme.

Et maintenant, un monarque sans nom, jouet ridicule d'une bande méprisable de sauvages démolisseurs, insulte le Pape, brave ses anathèmes et le dépouille de ses Etats.

Et à quel titre, roi impie et sacrilège, portez-vous donc la main sur le patrimoine de St. Pierre—l'héritage de l'Eglise et le trésor de deux cents millions de Catholiques ? Ouvrez, prince, ouvrez le livre de vos propres lois, de ces lois qui sont la force, le nerf, le soutien, la base du trône même qui vous porte. Qu'y a-t-il de plus sacré dans votre code et dans celui de toutes les nations, que la fermeté du contrat ou le droit de la propriété ? Et parmi les contrats, quoi de plus inviolable que le droit de la donation, surtout la donation ayant pour cause la piété et la religion ;—pour motif, les services les plus signalés ;—pour titres, les actes publics les plus

solonnels;—pour confirmation, des édits royaux ou des concordats sans cesse renouvelés—et enfin, pour dernière sanction, l'investiture d'une prescription la plus longue, la plus paisible, la plus authentique, la plus légitime ?

Or, ces biens que vous pillez, ô le plus impie des monarques ! ces Etats que vous confisquez, cette Ville des martyrs que vous profanez, ne sont-ils pas une propriété, la propriété du monde catholique, la propriété des Pontifes Souverains, fondée sur l'inviolabilité d'un semblable contrat revêtu de tant de titres ?

Compulsez les monuments de l'histoire. En sept cent cinquante-cinq, Rome et ses environs ne se trouvaient-ils pas déjà, par une suite de concessions, sous la puissance de St. Pierre, et ne formaient-ils pas sans contestation, depuis des siècles, et peut-être depuis Constantin, le droit inaliénable du Saint-Siège ?

Astolphe, alors le plus terrible des Lombards, ne fut-il pas contraint d'en fournir un témoignage manifeste ?

Pepin, son redoutable vainqueur, qui l'obligea à *restituer* les terres de l'Eglise, n'accrut-il pas ces terres par sa royale munificence ?

Charlemagne, noble héritier de Pepin, ne suivit-il pas des traces si généreuses ?

Et Louis, fils de Charlemagne, ne vint-il pas confirmer encore ce qu'avait établi, avec tant d'autorité et de grandeur, son auguste père, son glorieux aïeul, et la volonté des siècles qui les précédèrent ?

Que dire maintenant du serment fameux par lequel l'illustre Othon, cent ans plus tard, et après lui, Saint Henri, tous deux empereurs d'Allemagne, perpétuèrent l'éclatante tradition du pouvoir temporel des Papes ?

Que dire aussi des Concordats qui se succédèrent, jusqu'à nos jours, entre le Saint-Siège et les diverses Puissances, telles que la France, l'Autriche, l'Espagne, le duché de Milan, la Sardaigne, le Royaume de Naples, le Wurtemberg, et même la Russie ?

Cette longue chaîne, non interrompue, de faits, de décrets, de diplômes, de contrats et de titres, enveloppée et revêtue de toute la force que les lois du genre humain, unies aux lois éternelles, communiquent à une prescription de quinze cents, ou au moins, de douze ou treize cents ans, ne fonde-t-elle pas, en face du tribunal de Dieu, des sociétés, et de la conscience, le droit, le domaine le plus mémorable, le plus indestructible, le plus saint qui soit dans les annales de l'histoire ?

Et c'est sur ce droit, sur ce domaine, monarque sans principes, que vous osez porter votre main lourde d'iniquités ? Ne vous faut-il pas, pour en arriver à cette criante impudence, déchirer à la fois et les pages de votre code, et les traditions et les lois de tous les peuples de l'univers ?

Qu'avez-vous, ô fils dégénéré d'ancêtres trahis, pour justifier devant les siècles accusateurs, votre folle et cupide violence ?

Sera-ce le prétendu vœu de la nation ? Hé ! quoi ! Ne comptez-vous pour rien les réclamations, les dénégations justes, fortes, pressantes de deux cents millions de catholiques ? N'aurez-vous point égard aux condamnations foudroyantes du prince des Apôtres et de Jésus-Christ, votre Dieu ? Tant de protestations et d'anathèmes ne l'emporteront-ils pas dans votre conscience sur les cris sauvages d'une horde avilie ?

Sera-ce même, un récent plébiscite ? Un plébiscite !... Appelez-vous ainsi un acte méprisable, qui n'a rien eu, rien de la liberté dont il est censé l'incorrupible et essentielle expression.—Un acte menteur, frauduleux, dérisoire, sans valeur—quelques votes jetés dans l'urne par une faction soudoyée, ou extorqués à la faiblesse par la vue du sabre et du canon ? Est-ce là un plébiscite ?

Mais fût-il librement émané—ce qui n'est pas—qu'il n'en demeurerait pas moins frappé d'impuissance, à l'effet de détruire un ordre de choses que réclame impérieusement le bien suprême de toute la chrétienté. Ignorez-vous que les lois fondamentales du genre humain, lesquelles partout font céder les causes particulières à la grande cause générale, établissent le peuple des Etats Pontificaux dans une telle dépendance et de telles relations envers l'universalité de la vaste famille catholique, qu'il n'a pas à se choisir, sur les domaines sacrés, où il vit, la forme de son gouvernement ? S'en est-il, du reste, jamais plaint lui-même ? Et ce sort exceptionnel lui venant du droit même des nations, l'Eglise en est-elle blâmable ?

Ne serait-ce pas une criante injustice qu'il fût interdit à la Société, mère de nos destinées, la plus parfaite, la plus étendue, la plus nécessaire parmi les hommes, ses intérêts majeurs et généraux l'exigeant, de suspendre, en paix, dans ses propres terres et là, où réside le centre de son pouvoir, l'exercice de quelques droits politiques, lorsque, pour des fins analogues d'indépendance, mais d'un ordre inférieur, la fière République, qui nous avoisine, suspend, sans réclamation quelconque, les mêmes droits dans la Columbia, où siègent sa Capitale et son Congrès ; enlève l'autonomie propre à cette province enclavée entre deux autres Etats ; la frappe, sans l'avoir consultée, d'une sorte de neutralité, et la soumet, dans l'intérêt commun, à l'administration directe du gouvernement fédéral ?

Le plébiscite du peuple romain est donc nul de droit et de nul effet ; la violence exercée sur les Etats du Saint-Siège, un vol, un scandale, un sacrilège, un attentat à la propriété et à l'ordre public, sans atténuation, sans justification, sans excuse.

Voilà, jeunes et braves guerriers, le crime énorme qui a fait battre vos poitrines de colère, et contre lequel vous vous êtes justement soulevés.—Vous avez protesté contre la grande et ineffable iniquité du XIX siècle.—Vous avez protesté contre des vols audacieux et d'ignobles spoliations ; protesté contre les coupables et sacrilèges envahissements des domaines de

l'Eglise, fruit sacré de la foi des siècles—contre l'oppression de la faiblesse innocente—contre les outrages et les insultes faits à la majesté d'un Pontife, au Vicaire de Jésus-Christ, à un vieillard, à un Pape, à un saint—contre les violences éhontées d'une révolution sans pudeur qui ne se repait que de blasphèmes et de ruines—contre les lâchetés insolentes d'un voleur couronné, qui avilit son nom, souille le trône de ses pères, foule aux pieds la majesté des lois, frappe au cœur la propriété, et compromet la sécurité des familles et des empires.

C'est là, zouaves magnanimes, le second rayon de votre gloire.

Quant à vous, prince impie, craignez de voir tomber sur vous cette sentence formidable de l'Écriture : que jamais on n'a outragé impunément la piété et la religion—*In leges divinas impiè agere, impunè non cedit.* Rappelez-vous, l'histoire nous le démontre, ne l'oubliez pas, rappelez-vous que sous les anathèmes des Papes se cache toujours la glaive des vengeances éternelles, que tôt ou tard il dévore les audacieux qui bravent ces anathèmes. L'avenir vous le prouvera. *Hoc tempus sequens declarabit.* ”

Un jour—et ce sera bientôt peut-être—ce trône, que de vos mains insensées vous ébranlez sur sa bâte, honteux de vos méfaits, las de vous honorer, s'effondrera soudain pour vous ensevelir sous les décombres. *Hoc tempus sequens declarabit.*

Troisième gloire—Entendez-vous, mes frères, la fille de l'orgueil et de la haine, sœur de l'impiété, mère des tempêtes et des ruines ? L'entendez-vous qui, dans le lointain, crie et murmure, menace et s'emporte, gronde et blasphème ; et puis, se jette furieuse sur la Sainte Eglise de Jésus-Christ, comme une louve sur sa proie ?—C'est la Révolution. Et que demande-t-elle avec tant de colère ? La liberté ? Non—mais sa liberté—et pour condition, l'asservissement de l'Eglise.

L'Eglise, fille du Ciel et de l'éternité, demande, elle aussi sa liberté. Ce sont deux causes en lutte, deux pouvoirs aux prises, deux puissances qui se heurtent.—La liberté de l'Eglise,—mouvement sublime dans l'être, affranchissement des vices, brisement des chaînes du sang et de la chair, ruine des passions, ascension magnifique, hardie, vers les splendeurs de la perfection, dans la plénitude du bonheur par le pur amour.

La liberté de la Révolution, au contraire,—mouvement dans le vide et le néant, égarement dans les abîmes, servitude honteuse sous les passions brutales, avilissement sous le joug du lucre et de la matière, transport délirant vers les profondeurs de l'anéantissement moral.

Deux libertés incompatibles, essentiellement hostiles l'une à l'autre. Qui l'emportera ? L'Eglise ou la Révolution ? La Révolution ? Ah ! plutôt les montagnes seront déracinées de leurs bêtes, que la cause souveraine de Dieu ne succombe sous les coups de l'erreur !

Pour enchaîner l'Eglise, qu'avez-vous fait, partisans audacieux de la Révolution ? Vous en avez d'abord appelé à la science, et vous avez été vaincus. La doctrine de l'Eglise, ses dogmes, ses mystères sont trop puissamment enchaînés, et trop resplendissants de lumière pour être entamés ou obscurcis par vos sophismes. Vous en avez ensuite appelé au ridicule et à l'ironie, et vous avez été vaincus. L'Eglise a trop de majesté dans ses institutions, trop de magnificence dans son imposante structure et sa sublime hiérarchie, pour être flétrie par vos sarcasmes. Deux fois vaincus, que faites-vous, de nos jours ? Ah ! c'est ici que se révèlent surtout vos mensonges et vos fourberies.

Après vous être tant de fois emportés avec aigreur contre le recours au bras séculier, vous-mêmes, vous l'employez ce bras séculier contre l'Eglise, et vous le levez maintenant pour en frapper, avec impudence au visage, cette mère de nos âmes et de nos consciences. Or, n'est-ce point par le bras séculier que vous pillez ses monastères, que vous jetez au cachot ses évêques et ses prélats, que vous volez les palais, que vous profanez sa Cité Sainte, que vous la dépouillez de ses Etats, hurlant vos blasphèmes sous les fenêtres du Vatican ?

Ici, l'Orateur a montré l'état d'asservissement où se trouverait l'Eglise, si cet ordre impie de choses devait subsister. Il fit voir que le Souverain Pontife en qui est concentré le pouvoir spirituel de l'Eglise, devenant le vassal de la Révolution et le sujet d'un prince, perdrait par là même, soit au dehors, à l'égard des Pouvoirs étrangers, soit au dedans, dans l'exercice de sa juridiction suprême, l'indépendance qui lui est nécessaire pour la liberté de l'Eglise et celle de nos consciences. Il termina par un apostrophe aux Zouaves, montrant quelle gloire faisait rejaillir sur eux le dévouement avec lequel ils étaient accourus à la défense du Pouvoir Temporel, et comment ils avaient par là même vaillamment combattu pour la grande cause de la vraie liberté, la cause de l'indépendance des âmes.

#### NOTRE ESPERANCE.

L'Orateur appliqua à la France ces paroles du prophète Jérémie : *Vox lamentationis audita est de Sion. . . Quomodo vastati sumus et confusi vehementer ?* Voici qu'on entend de Sion des plaintes et des cris lamentables . . . A quelle désolation ne sommes-nous pas réduits et de quelle confusion ne sommes-nous pas accablés ? *Vae mihi quia defecit anima mea propter interfectos.* Mon âme m'abandonne à cause du carnage de mes enfants.—Tableau rapide des désastres de la France . . . "O Dieu juste et équitable ! s'écria-t-il, pourquoi avez-vous livré en proie la Fille-Ainée de votre Eglise ? . . . Pourquoi avez-vous permis que vos plus vaillants défenseurs soient tombés dans le combat ? *Lupus ad vesperam vastavit eos.*

Ce noble trépas qui les glorifie ne serait-il point pour nous le plus rude

de vos châtiments ? Non, confiance et espoir, le prophète ne nous dit-il pas que toutes les voies de Dieu sont miséricorde ? *Universæ viæ Domini misericordia*. Élevons nos âmes par la foi, au-dessus des vues grossières de la nature ; ne doutons pas que la mort de ceux que nous pleurons, ne soit même pour nous la marque d'un bienfait suprême. *Magni beneficii esse indicium*. Ils ne sont plus, il est vrai ; mais ranimons-nous d'une sainte confiance. Dieu les a acceptés comme des victimes d'agréable odeur pour le salut de leur patrie, et peut-être pour la paix du monde. *Quasi holocausti hostiam accepit eos*.

Quand l'impiété heureuse descendue, comme en nos jours, aux limites du mal, impose sa tyrannie sur les sociétés, tout est perdu, à moins que la vertu à son tour ne s'élève aux limites du bien par le sacrifice du sang. Car il faut alors prendre à la lettre cette sentence de l'épître aux Hébreux : *il n'y a point de rémission sans effusion de sang ; sine sanguinis effusione non fit remissio.*"

C'est pourquoi l'Orateur fit ressortir les espérances qui se rattachaient pour nous aux restes vénérés des jeunes Zouaves, en développant les trois pensées suivantes :

1. L'impiété parmi les peuples, est maintenant descendue aux limites du mal.

2. L'espérance n'est plus que dans la vertu, s'élevant aux limites du bien, par le sacrifice du sang.

3. Nos Héros sont tombés, parce qu'ils étaient choisis pour partager ce sublime sacrifice.

1ère Pensée. " Ils sont venus, mes frères, ces temps impies prédits par les Prophètes, où les morts doivent être troublés dans leur repos, ou arrachés de leur sépulchre. Les ossements des rois seront jetés au vent avec les ossements des princes ; les ossements des prêtres avec ceux des prophètes. *Ejicient ossa regum, ossa principum, ossa sacerdotum et ossa prophetarum de sepulchris suis*. Ils sont apparus ces temps de désolation où, selon le cri de douleur du Texte Sacré, la vérité éternelle s'est écroulée et s'est brisée sur la place publique. *Corruit in plateâ veritas*. Ces jours d'infortune et d'opprobre, où l'empire semble aux mains de la race la plus perverse et de la génération la plus méchante. *Cætus prævaricatorum. . . . de cognatione pessimâ*—race de conspirateurs qui ne rêvent qu'à fouler aux pieds le bonheur des peuples, l'Eglise de Jésus-Christ et les débris des nations—Race dénaturée qui se livre avec une indicible fureur à la plus horrible des destructions, celle de leur âme et de leur conscience, plongeant ses mains parricides jusque dans les profondeurs de son être, pour en déraciner une à une ces glorieuses et impérissables notions qui font la vie et la dignité de la conscience humaine ; notions du droit, du devoir, et du juste ; notions du vrai, du beau, du

grand et de l'honneur—Race abominable qui, après s'être porté la mort dans le sein, se blesse le regard de l'âme, pour s'aveugler elle-même, et s'arrache le cœur, pour n'avoir point à s'élançer vers les biens éternels ; qui ne garde de son cœur que ce qu'il lui faut pour haïr, se révolter contre Dieu, insulter le Pape et blasphémer le Saint, *blasphemaverunt Sanctum*. Race incapable de se contenir dans ses emportements, courant de crime en crime. *de malo ad malum egressi sunt*, et se précipite avec fureur, pour tout abimer et tout détruire avec elle, *usque ad terram humiliata set*.

Ce qui ajoute encore à l'iniquité qui nous alarme, c'est l'étrange et inique complicité des peuples avec les impies qui les abusent. *Impii insidiantes... ad capiendos viros*—Aveuglement inouï, les masses séduites entraînées, fascinées se complaisent dans les mensonges mêmes qui bientôt seront la source des calamités prêtes à fondre sur elles. *Stupor et mirabilia facta sunt in terrâ... Populus meus dilexit talia*.

Mais quelque chose de plus profond encore consomme cette immense iniquité et semble nous ravir tout espoir. C'est l'endurcissement inexprimable du cœur humain, une fois parvenu à ce point extrême de perversité. Alors les natures dépravées non seulement ne savent plus rougir, *Rubescere nescierunt* ; mais de plus, rien ne les touche, rien ne les émeut, rien ne les frappe. Il semble qu'elles aient irrévocablement fermé à Dieu toutes les avenues de leur âme. Prophètes, miracles, monuments immortels de l'Eglise, dogmes sublimes, phalange innombrable de Saints.. tout les éclaire, tout les environne, tout les pénètre.. Les impies ont vu ces choses ; ils les savent, ils les voient encore ; et cependant, ô Cieux ! quelle indomptable résistance ! Leur front s'est endurci plus que le rocher, *Induraverunt faciem suam supra petram*. Et verraient-ils un mort ressusciter sous leurs yeux qu'ils ne se convertiraient pas encore, s'écrie le Sauveur, en gémissant ! *Neque, si quis ex mortuis resurrexerit, credent.*"

Ici, vive expression de douleur et d'abattement... "Quoi ! tout est-il perdu sans retour ? Et ne reste-t-il plus qu'à s'enfuir avec effroi, répétant partout le cri désespérant d'Ezéchiël. *Finis venit, venit finis !* La fin est venue, la fin est venue !"

2eme Pensée. Sentiments de confiance. . Dieu a dans les trésors de son amour des secrets infinis. L'Orateur montra par l'exemple de Jésus-Christ, que la dernière ressource que met entre nos mains la miséricorde éternelle, quand tout paraît compromis, est la prière, mais surtout la prière du sang, l'immolation sur le calvaire.

Jésus-Christ en effet, ayant une fois répandu dans le monde ses enseignements et ses miracles, va s'agenouiller au Jardin de Gethsémani, pour élever vers le ciel sa plus ardente prière, et ne consomme enfin l'œuvre de notre régénération, qu'en faisant boire à la terre impie le sang pur et adorable qu'il verse sur nos crimes.



La terre ainsi rendue sainte et féconde est capable alors de faire germer des vertus jusque là étrangères pour elle...

3eme Pensée—Les justes ont, selon St. Paul, le devoir glorieux de perpétuer et d'achever, en leurs corps mortels, la passion et le sacrifice rénovateur de l'Homme-Dieu. *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ.* C'est à eux de payer pour le salut de l'Eglise ou des nations chrétiennes en péril. *Adimpleo...pro corpore ejus quæ est Ecclesia.*

Appliquant cette parole de l'apôtre aux jeunes victimes, objet de la pompe funèbre, l'Orateur les présenta vaillantes, résolues, intrépides, s'élançant vers Rome, le centre de la Religion, des lumières et des grâces; ranimant leur foi au tombeau des apôtres; retrem pant leur courage sur la cendre des Saints et des héros; épurant leurs consciences et leurs cœurs sous les bénédictions du Vieillard du Vatican; s'exerçant à braver les périls des combats et les terreurs de la mort sur les traces magnanimes et vivifiantes des martyrs, et se préparant eux-mêmes, à leur insu, mais sous l'inspiration d'en haut, à l'immolation la plus sacrée et la plus héroïque. Puis tout étant disposé pour le sacrifice, et le monde penché sur les abîmes, réclamant dans ce danger suprême les victimes les plus pures du royaume le plus catholique.

“ O France, s'écria-t-il, religieuse nation, Fille-ainée de l'Eglise, trop longtemps opprimée par des fils ingrats et avilis, qui outragent ton nom, déshonorent ta grande âme, et répudient ta vie et ton histoire;—France innocente et malheureuse, que profanent depuis plus d'un siècle des blasphèmes, et que déchirent des haines et des crimes ignobles qui n'ont jamais été ni de ta destinée ni de ton génie;—Terre plus illustre encore par la vivacité de ta foi, la vaillance de ton courage et la grandeur de tes œuvres que par la beauté de ton climat et la richesse de tes provinces; Pays immortel de l'honneur, de la piété, de la prière et de toute initiative généreuse;—Sol fécond où se pressent de germer et de s'épanouir les plus saintes entreprises: fondations de charité, bibliothèques catholiques, écoles chrétiennes, conférence de St. Vincent de Paul, associations de toutes sortes;—Refuge hospitalier qui sais pourvoir avec une magnificence royale à toutes les nécessités et à toutes les détresses; qui élève à tes vieillards honorés, à tes malades secourus, à tes veuves, à tes orphelins consolés, ces superbes Hospices et ces splendides Hotels-Dieu, où toutes les infortunes sont servies par les mains les plus pures et les plus héroïques dévouements;—Foyer inépuisable du zèle et de l'apostolat d'où rayonnent en tous sens jusqu'aux extrémités du monde, par les courses, par les fatigues, par le libre exil de tes missionnaires, les bienfaits de la civilisation, les lumières et les espérances infinies de l'Evangile;—Patrie glorieuse de tous les progrès modernes, mais plus jalouse encore de la grandeur morale que des richesses et même que des victoires; patrie magnifique où s'abritent à l'envi et la chasteté du sacerdoce, et les splendeurs de l'épiscopat;—patrie

magnanime, toujours prompte à t'oublier toi-même pour la défense du faible opprimé, toujours ardente à prodiguer ton repos et ta vie pour la cause du droit, et surtout pour celle de Dieu et de la Religion ;—tant d'années vertueuses, tant de mérites éclatants et d'abnégations sublimes ne t'environnent-ils pas d'une protection plus invincible, que ne pourraient faire les armées les plus innombrables, les bronzes les plus terribles et les plus formidables remparts ?

“ O France, tes vertus et tes œuvres veillent sur ta destinée, et Dieu qui les regarde n'a pas encore épuisé pour toi l'Océan de son amour ! Tu ne périras pas ! Mais puisque plus de dix siècles t'ont toujours rencontrée la première aux temps des gloires de l'Eglise, ne faut-il pas qu'aux jours sombres et néfastes de ta vie, on te retrouve la première encore dans les souffrances et au sommet du Calvaire ? Fille des tribulations, rien n'est plus beau que de s'immoler pour la justice ; ne renonce point à ta royale primogéniture ; l'heure du sacrifice a sonné ; grandis plus que jamais ; lève confiante en Dieu ton front impassible au dessus du malheur ; entrouve ton vaste sein ; reçois ces jeunes guerriers, intrépides victimes, qui accourent à ta défense de la Cité des Papes et du tombeau des martyrs. Vois le feu qui étincelle dans leurs vifs regards ; vois la mâle dignité qui se reflète sur leurs traits menaçants ; vois l'ardeur courageuse qui exprime leur ferme et religieuse attitude. Ils ont prié sans rougir au pied des autels de Marie, la Reine des Cieux, la Vierge Immaculée ; ils ont mangé avec foi et amour le pain des forts, qui nourrit les anges ; ils portent vraiment l'ineffaçable empreinte de ton immortelle origine. Ce sont les tiens, les fils bénis de Pie IX, les frères des saints et des héros, ceux en qui circule et bouillonne le plus pur sang de tes veines.

“ Verse, ô France, ce sang régénérateur sur les rives gémissantes de tes fleuves désolés ; abreuves-en tes plaines ravagées et tes larges sillons flétris ! Que les crimes qui, depuis tant d'années, faisaient ta honte et ta douleur soient à jamais lavés, détruits, expiés ! Que les bénédictions célestes rendent à tes travaux leur fécondité accoutumée, à tes familles les douceurs d'une sécurité sans trouble, à tes villages les joies simples et profondes de l'innocence ! Que tes campagnes rajeunies voient reflourir la foi, les mœurs, les vertus, les traditions antiques ! Que tes villes transformées et pacifiées se pressent avec respect sous les voûtes de tes temples et se prosternent avec une ferveur suppliante devant le marbre de tes autels, et l'éclat rayonnant de tes aimables et mystérieux tabernacles ! Que ta face mutilée reflète sa splendeur native ; que ton bras abattu se relève avec une valeur nouvelle ; que ton cœur intact, mais épuré au creuset de l'épreuve, soit comme jadis l'inviolable sanctuaire où habitent la justice, la vérité, l'ordre, la générosité et la magnificence !

“ Grande entre toutes les nations, reprends, reprends, ô France, ton rang, ta couronne, ton épée et demeure à jamais la Fille-Ainée de l'Eglise !

“ O Dieu des armées ! Dieu, Notre Père ! les immenses douleurs de la France que vous aimiez, vous trouveraient-elles inexorable ? Ne verrez-vous point avec pitié les plaies vives qui la déchirent, et les sanglantes blessures qui de toutes parts la meurtrissent ? Ne serez-vous point touché du courage intrépide dont elle étonne l'univers parmi tant de détresses ? N'aurez-vous point pour agréable le sacrifice des plus valeureux de ses enfants ? Contemplez, ô mon Dieu ! le sang pur qui l'inonde et la revivifie. C'est le sang même des braves qui combattirent pour votre gloire.—Écoutez la prière de ce sang ; et si cette voix était encore impuissante à monter seule jusqu'à votre trône, entendez alors le Pontife persécuté qui, du fond de sa prison du Vatican, lève, lui aussi, les mains vers vous et intercède avec instance pour la nation chérie qui jadis l'a sauvé ? Le cri de ce sang, les vœux de ce Pontife, les sanglots de cette France, frappent ensemble à la porte éternelle de votre miséricorde, pourriez-vous ne pas les exaucer ? ”

L'Orateur, après cette pathétique apostrophe à la France et cette fervente prière, mit sur les lèvres du Vicaire de J. C. quelques versets du Psaume *Ad te, Domine, levavi animam meam* : et termina par des paroles pleines de confiance en l'avenir de l'Eglise, de sa Fille-Ainée et du monde entier.”

ADRESSE DES ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS  
A LEURS COMPAGNONS DE FRANCE.

“ Au Colonel Baron de Charette,

A MM. les Officiers des Z. P. Français,

A MM. les Sous-Officiers et Soldats.

“ Nous ne pouvons voir sans un cruel déchirement du cœur, les maux qui affligent la terre de St. Louis, notre mère-patrie. Nous avons suivi les péripéties glorieuses, mais terribles que vous avez traversées. Notre cœur a saigné plus d'une fois au récit de ces terribles batailles ; la douleur nous a accablés à la pensée des grandes infortunes de votre pays. Nous avons senti qu'un lien de plus nous attachait à la France—le glorieux drapeau qui nous avait unis à Rome. Aussi, Chers Frères d'armes, malgré notre douleur profonde, nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de fierté bien légitime, l'orgueil du drapeau.

Soldats de Pie IX, vous n'avez pas dégénéré. Au service de l'Eglise, vous aviez puisé ce courage qui ne connaît que la victoire ou la mort. Il vous appartenait d'offrir à votre patrie le spectacle d'un dévouement plus grand que ses malheurs. Comme toujours, un contre dix, un contre vingt, vous avez affronté l'ennemi. Nos Frères de Castelfidardo ont succombé. Comme eux, vous avez succombé, la face à l'ennemi, l'honneur sauf ; comme eux, vous aurez des vengeurs ; pour vous luira encore le soleil de Mentana. Que de fois, noble Charette, nous avons tremblé pour votre précieuse existence ! Que de fois nous avons senti le regret de ne pouvoir mettre nos poitrines avec celles de vos braves, pour protéger votre vie et donner à nôtre, sous vos yeux, pour vous et la cause !

Et vous tous, nobles Officiers, braves Camarades, vos frères d'armes de la Nouvelle France vous portent sur leurs cœurs, fiers de votre héroïsme, fiers de vos défaites glorieuses, fiers de se dire les amis, les frères des vaincus d'Arthenay, de Patay et d'Yvrée-l'Evêque.

Nous n'oublions pas vos morts ; nous avons prié et fait prier pour eux. Nos pleurs auraient séché à la vue de leur héroïsme, si nous avions pu oublier les nobles familles de ces braves soldats chrétiens ; mais nous compatissons à leur douleur, nous pleurons avec elles. Ah ! séchez vos larmes, Familles éplorées, vous aviez fait le sacrifice de vos fils pour la bonne cause de Rome ; la bonne cause de la France vous les a enlevés. Dieu et la Patrie vous tiendront compte de votre noble résignation et de votre sublime dévouement.

(Suivent les signatures des Z. P. Canadiens.)

Montréal, 15 Mars 1871.

#### UNION ALLET.

“ Les Zouaves Canadiens présents à Montréal pour la démonstration du 14 courant, se sont réunis le lendemain dans la Salle Saint-Jean-Baptiste à l'Institut Canadien-Français et ont procédé, entr'autres choses, à la nomination des officiers de l'Union Allet et à l'adoption de la motion ci-après :

Voici le résultat des élections :

Président—Jos. Taillefer, écr, lieutenant aux Zouaves Pontificaux ; 1er Vice-Président pour Québec, M. le lieutenant Hugh Murray ; 2nd do pour Montréal, M. Gustave A. Drolet ; 3me do pour Trois-Rivières, M. Gédéon Desilet ; Trésorier, M. B. A. T. de Montigny ; Secrétaire, M. F. J. D. Ricard ; Assistants, MM. Alfred Prendergast et Edwin Hurtubise.

Conseillers—MM. Alfred LaRoque, chevalier de Pie IX, P. O. Duprat, N. N. Raymond, C. Vallée, J. P. Marion, Louis Dussault, Josué Pineau, Eugène Varin et N. Hudon dit Beaulieu.

M. l'Aumonier Moreau est de droit membre du Bureau.

Sur proposition de M. A. Laroque, secondé par M. G. A. Drolet, il est résolu à l'unanimité :

Que des remerciements soient votés à sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Toronto, à Nos Seigneurs les évêques de Montréal et de Birta, qui ont bien voulu assister à la démonstration d'hier, aux Messieurs du Séminaire de St. Sulpice, à Messire Rousselot, curé de la paroisse, à M. Colin, prédicateur, à M. Chabert, principal de l'Institution nationale des Beaux Arts, et à M. Laliberté de Québec ; à M. le Colonel d'Orsennens, aux Commandants et Officiers des Chasseurs Canadiens, à M. J. Bte. Labelle, organiste, aux membres de l'Institut Médical, aux Elèves du Collège de Montréal et à la Presse, pour le concours que ces personnes ont donné, les sympathies qu'elles ont témoignées et la part active qu'elles ont prise à la démonstration du 14 courant et que le secrétaire reçoive instruction de communiquer à ces personnes l'expression des vifs sentiments de reconnaissance des membres de l'Union Allet.—*Minerve.*

## NOTRE-DAME DE LOURDES

### ET SES MIRACLES RECENTS.

Mars 1867.—UNE MERE.

Vers la fin du mois d'octobre 1867, j'étais (1) à l'Evêché de Tarbes, où Mgr. Laurence, de sainte et regrettée mémoire, avait bien voulu me donner une bienveillante hospitalité (2).

Le bon Prélat aimait à ramener la conversation, avec les étrangers, sur son sujet de prédilection, et qui absorbait alors une grande part de sa sollicitude. C'était *Notre-Dame de Lourdes*.

Au mois de mai précédent, une cérémonie gracieuse et solennelle avait inauguré la crypte de l'église qui est fondée sur la Grotte. Le saint Sacrifice était désormais tous les jours offert, en ce lieu sanctifié. Aussi les pèlerins, venant de loin, affluaient à Massabielle, et leur reconnaissance pour les bienfaits reçus se manifestait continuellement par des dons, souvent fort importants, et destinés dans leur pensée aux constructions du sanctuaire, qui commençait déjà à s'élever sur la crypte.

Parmi ces derniers dons, il en était un que je puis appeler magnifique ; il consistait en dix billets de banque de mille francs chacun, remis à l'Evêque, le matin même, par une riche dame de Toulouse, en reconnaissance d'un signalé bienfait, dû tout entier à un miracle, opéré par *Notre-Dame de Lourdes*.

Nous demandâmes à sa Grandeur s'il n'y aurait pas indiscretion de notre part, à être édifié sur les détails intimes qui avaient précédé et suivi ce fait merveilleux, et le nom de la personne qui offrait pour nous un certain intérêt, à cause de son origine.

Sa Grandeur ne se fit pas prier et avec une grâce parfaite :—Je ne puis vous livrer ce nom, nous dit-il, dont le secret doit rester entre *Notre-Dame de Lourdes* et moi ; quant au fait, je vais vous le raconter tel que me l'a exposé, ce matin, cette dame généreuse de votre ville.—Ce fait le voici quant au fond, la forme seule nous appartient.

Il y a quelques années, une jeune femme, appartenant par sa naissance à une des meilleures familles de l'aristocratie toulousaine, perdait inopinément son mari, qui la laissait veuve, à la tête d'une très-grosse fortune,

---

(1) C'est M. l'abbé A. M. Filhol, chanoine honoraire de Toulouse, ancien aumônier de la marine impériale, etc., qui a écrit cette narration.

(2) La tombe s'est fermée sur cette noble et grande figure de l'histoire diocésaine de Tarbes. Comme un soldat, martyr de l'obéissance, il est tombé sur la brèche, mourant à Rome pour la Sainte Eglise, sous les yeux de son chef vénéré.

avec un fils encore enfant, sur l'avenir duquel reposaient leurs communes espérances.

L'enfant grandit sous les yeux maternels. La mère se dévoua avec tout son cœur à son éducation morale, et lorsque fut arrivé le moment de s'en séparer et de le confier à des mains étrangères, pour compléter son instruction, elle choisit, de préférence à tout autre, le collège Sainte-Marie, dirigé avec distinction à Toulouse, par les révérends pères Jésuites.

Gaston de X... , c'était son petit nom, se fit remarquer bientôt parmi ses condisciples, par une aptitude exceptionnelle et une charmante vivacité. Son caractère doux et conciliant lui gagna tout d'abord l'affection générale. Les succès classiques couronnèrent ses efforts, et, chaque année, il était heureux d'offrir à sa bonne mère les nombreuses couronnes, qui témoignaient de ses talents et de son application au travail.

Ces jours heureux eurent un terme par le baccalauréat. Gaston de X... fut reçu, avec une excellente mention, et se prépara dès lors, d'après le désir de sa famille, à suivre les cours de l'école de Droit de Toulouse, dont la célébrité ne le cède qu'à celle de Paris.

Ici le milieu changea. Il n'y avait plus, comme au collège, l'œil paternel du maître pour découvrir et éloigner le danger. La liberté relative, les rapports quelque peu défectueux avec des camarades au cœur chaud et à passions vives, mais qui n'avaient pas eu, comme Gaston, le bonheur d'une première éducation toute morale et religieuse, refroidirent insensiblement les premiers élans de sa bonne volonté, et lui firent ardemment désirer le fruit défendu.

Dans une grande ville comme Toulouse, où le très-bon se trouve constamment côte à côte et mêlé avec le très-mauvais ; dans cette ville éminemment religieuse au sommet, fermement croyante encore dans le milieu, trop indifférente ou corrompue dans le bas-fond, un jeune homme, livré seul sur le pavé, avec son cœur de feu, entouré de séductions et de mauvais exemples, entraîné surtout par les paroles ardentes de quelques écervelés qui veulent dépenser en jouissances l'activité qui les dévore ; un jeune homme, dis-je, en de pareilles conditions, doit être bien fort pour résister, surtout lorsque la richesse est dans sa maison. Gaston de X... allait en faire la triste expérience.

Il s'était mis, de bonne heure, en rapport avec quelques jeunes gens, fréquentant les mêmes cours que lui. La similitude de caractère et d'impressions, les prévenances mutuelles et je ne sais quel attrait intime, les attirant l'un à l'autre, avaient étroitement resserré des liens formés, pour ainsi dire, par hasard ; malheureusement pour Gaston, le hasard l'avait mal servi, la rencontre et le choix n'étaient pas bons.

Ceux-ci, en effet, voulant jouir, quand même, de leur indépendance et de leur liberté qu'ils comprenaient avec leurs vingt ans, étudiaient le droit en vivant de travers, et consommaient dans le jeu et les amusements pro-

fanés, un temps précieux qu'ils auraient certainement dû consacrer à un meilleur usage. Peu à peu, ces idées malsaines et ces goûts désorganisateur s'insinuèrent dans l'esprit de Gaston de X... ; elles descendirent dans son cœur pour le gâter et le corrompre, et alors se réalisa pour lui cette terrible vérité de l'Écriture : *corruptio optimi, pessima*, la corruption du bon touche à l'abîme. Il devint joueur effréné et parfait débauché.

Madame de X... qui, tout en laissant à son fils une assez large latitude, avait cependant toujours un œil ouvert sur lui, ne tarda pas à reconnaître l'immensité de son malheur ; et, dès ce jour, commença pour elle cette vie d'agitations et d'angoisses, que le cœur d'une mère comprend facilement.

Gaston, toujours respectueux devant elle, était néanmoins devenu sombre, taciturne et impérieux ; il lui fallait souvent de l'argent. Madame de X..., avec une douceur angélique, remontait cette vive nature ; en des moments d'expansion intime, elle lui ouvrait les trésors de son cœur et lui demandait alors, au milieu de ses caresses, un changement de conduite que son nom honorable et les principes reçus lui faisaient un devoir d'adopter. Le jeune homme, touché par les larmes de la tendresse maternelle, promettait toujours facilement, et oubliait plus facilement encore.

Cependant, la sainte mère ne se décourageait pas. Que de fois seule dans sa chambre muette, elle attendit au coin de son feu, pendant les longues soirées d'hiver, le prodigue qui ne revenait pas. Que de fois elle dévora ses larmes en silence, et que de fois aussi le malheureux enfant, reconnaissant à son retour sur les yeux de sa mère les traces de son chagrin et de sa longue insomnie, avait pris une résolution généreuse, que le contact pervers de ses amis et des habitudes invincibles avaient fait bientôt s'évanouir.

Un matin, c'était sur la fin du mois de février, Gaston rentra plus affaîssé que de coutume ; il avait passé la nuit dans une de ces saturnales inventées par Satan, et que les disciples de Bélial désignent sous le nom de *bal masqué*. Le temps était froid. Le jeune homme, qui s'était agité à cœur joie, éprouva, en sortant, un refroidissement subit, et quelques heures après il se mettait au lit, portant dans sa poitrine tous les symptômes d'une pneumonie très-grave. La fièvre se déclara bientôt avec intensité, et le mal s'aggravant d'heure en heure, un habile médecin, connu dans la maison, fut incontinent appelé.

Madame de X..., menacée d'un nouveau malheur, s'empara, pour ne plus le quitter, du chevet du lit sur lequel gisait son malheureux enfant. Elle étudia la physionomie du docteur au moment où, cherchant les causes, il auscultait le malade. Le froncement du sourcil qui accompagna cette opération délicate chez l'homme de l'art, n'échappa point à ses alarmes.

Gaston était très-malade ; néanmoins, avec les ressources de la science et des soins assidus, intelligents, le docteur promettait la guérison.

Soins et remèdes, on le pense bien, ne furent point négligés en cette

dangereuse occurrence ; mais le mal, rebelle à tous les réactifs et à toutes les sollicitudes, empirait à chaque instant, diminuant ainsi insensiblement les lueurs d'espoir, manifestées avec tant d'assurance par le médecin.

Sur la fin de la semaine, le malade était à toute extrémité. Le docteur, cependant très-expérimenté, après avoir appliqué toutes les prescriptions qui devaient entraver les ravages du mal, crut prudent, afin de rassurer sa conscience, de demander l'avis de confrères non moins éclairés que lui. Une consultation eut lieu, et le résultat de cette conférence, qui fut exprimée devant Madame de X. . au désespoir, apprenait, qu'humainement parlant, tout avait été régulièrement prévu et tenté : il ne restait plus, comme ressource, que la volonté de Dieu.

En cet instant de suprême abandon, une grande et sainte inspiration pénétra dans le cœur de cette mère désolée ; les hommes lui enlèvent sa dernière espérance, mais Dieu lui reste, et c'est de lui qu'elle attend le secours.

Madame de X. . allait tous les ans à Cauterets. Elle était parfaitement renseignée et édifiée sur les Apparitions de la Grotte de Lourdes. Elle ne manquait jamais, à son retour des eaux, de faire une visite à cette Grotte, encore privée de son sanctuaire. Elle avait chaque fois recueilli un peu d'eau qu'elle avait précieusement conservée. Toutes ces pensées, tous ces souvenirs au milieu de ses poignantes alarmes, se heurtaient confusément dans son cœur.

Elle a bientôt pris son parti en présence du danger dont elle redoute l'issue. Deux religieuses partageaient avec elle le soin de veiller sur le malade. Elle leur confia la garde de cet enfant, en leur donnant ses instructions positives ; elle appela sa sœur, arrivée en toute hâte à la nouvelle du malheur qui menaçait la famille entière.—“Je pars tout à l'heure pour Lourdes, lui dit-elle, j'y vais accomplir un vœu que je viens de former. Je vous laisse ce que j'ai de plus cher au monde, mon fils ; remplacez-moi pour quelques heures auprès de lui. Voilà une fiole contenant un peu d'eau ; c'est de l'eau de Lourdes ; faites-en boire à Gaston et priez pour lui.”

Et sans lui donner le temps de discuter cette héroïque tentative, elle embrasse son enfant, le cœur brisé mais confiant, prend à la gare le train qui allait partir et arrive à Lourdes, vers les deux heures du soir.

Madame de X. . traverse la ville jusque sous le portique de la prison qui ouvre le chemin de la grotte. Elle ôta là sa chaussure, et s'avança nus-pieds sur les cailloux de la route qui furent bientôt ensanglantés. Mais la douleur physique n'avait pas d'action sur cette grande douleur morale. Enfin, elle est en présence de la Vierge, elle tombe à genoux devant son image, murmurant, oppressée par les sanglots, cette sublime prière :

“Ma bonne Mère, je sais qu'on ne vous implore jamais en vain. Je



viens de bien loin pour vous demander la vie de mon fils. Vous avez connu des angoisses impossibles, sondez de votre œil compatissant celle qui m'anéantit à vos pieds. Mon enfant se meurt, il a peut-être mérité par ses fautes ce terrible châtement. O Mère de mon Dieu, c'est une mère qui vous demande la résurrection de son fils et le changement de son cœur : c'est un double prodige que vous ne me refuserez pas. Vous lisez dans mon cœur. Ce que j'ai voué, je le tiendrai, quoi qu'il arrive !.. ”

Les larmes, cette consolation des malheureux, coulèrent abondamment de ses paupières ; douces larmes, fécondées par l'amour maternel que le ciel bénissait à l'instant même, et que Marie recueillait avec tendresse pour se montrer grande et miséricordieuse.

Dès lors, je ne sais quelle effusion surnaturelle inonda cette âme désolée, au milieu d'une douce confiance. Sa pensée courait de son fils au trône de Marie : “ Vous me le sauverez, disait-elle, vous me le rendrez pieux et bon, vous serez sa mère aussi, et à nous deux nous le conduirons vers le ciel.”

Le vœu de Madame de X. . . était accompli ; la vapeur, dévorant l'espace, la ramenait trop lentement au gré de ses désirs. Le souvenir de son fils la poursuivait sans cesse ; elle le voyait dans son lit de douleurs, agonisant dans la souffrance. Mais Marie, pensait-elle, veillait sur lui, et son assurance à cet égard était, malgré elle, présentement illimitée.

En ouvrant la porte de son appartement, elle est reçue par sa sœur qui se jette dans ses bras, l'embrassant avec tendresse :—“ Guéri, ma bonne amie, guéri, lui dit-elle, viens le voir, depuis longtemps il t'appelle.”

—“ Mon cœur me l'avait dit, je l'avais pressenti, répondit l'heureuse mère ; ” et elle volait, malgré sa fatigue et ses émotions, vers ce cher enfant qu'elle pressait sur son cœur en le couvrant de caresses. Quelle scène en cet instant de bonheur, qui arrachait des larmes, larmes de paix, puisqu'elles renfermaient une bénédiction ! Le malade était assis sur son lit, les traits rayonnants, bercé par le sourire de sa bonne mère, qui lui disait avec transport : “ Mon cher ami, tu reviens de loin, tu sais qui t'a sauvé, tu ne l'oublieras jamais, je l'espère.”

Le docteur avait fait sa visite dans la matinée, avant l'arrivée de Madame de X. . . Il s'attendait à un dénouement très-prochain ; il passait machinalement, et comprenant presque l'inutilité de sa visite, lorsqu'il trouve la maison remplie de joie.

—Où est Madame X. . . ? demanda-t-il.

—Partie, docteur.

—Partie ! et pour où, grand Dieu ?

—Pour un monde de miracles ; elle est à Lourdes, vous savez.

—A Lourdes ! Et en disant ces mots, le docteur ouvrait de grands yeux étonnés.

—Mais voyez donc le malade.

Le malade n'avait plus de fièvre ; il considérait, en souriant, le brave homme, dont l'étonnement était extrême.

—Qu'est tout ceci, répétait-il sans cesse. Que lui avez-vous donné ?

—Voilà le remède. Et on lui présentait un flacon d'eau naturelle qu'il examinait avec la plus sérieuse attention.

—C'est de l'eau de Lourdes, lui disait-on.

—Bon remède ! fit-il en fronçant les sourcils.

—N'en dites pas trop de mal. Regardez le malade, c'est ce flacon qui l'a guéri, avec la prière de cette belle âme.

En disant ces mots, on montrait le portrait de Madame de X... suspendu aux murs de la chambre.

“ —Dans tous les cas, je n'ai point à en dire du mal, il est en dehors de ma science. C'est, il faut l'avouer, bien incompréhensible. Quant à vous, mon ami, ajouta-t-il en lui tâtant le pouls, vous êtes très-bien, ménagez-vous, car vous l'avez échappé belle. Soyez prudent.”

Il était sorti dans un état de perplexité visible, ruminant en lui-même la soudaineté d'une guérison, qui, pour lui, avait tous les caractères du miracle ; mot qu'il n'acceptait pas pourtant, parce que les médecins ont de la répugnance à le prononcer, même quand ils le croient.

Gaston de X... était guéri, guéri sans convalescence ; mais tout n'était pas encore complètement fini. Une autre guérison, plus importante encore aux yeux de la foi, restait à constater.

Lorsqu'une âme s'est volontairement éloignée des devoirs que la morale impose à tous les hommes, lorsqu'elle s'est laissée dominer par les funestes habitudes du vice et de la dépravation, il y a une extrême difficulté à y laisser arriver une bonne inspiration.

Selon l'expression de nos Livres Saints, satan est dans ce cœur qu'il régit en maître, et, dans la crainte d'en perdre la possession, il se met à la recherche de sept esprits plus pervers que lui, *nequiores se* ; et, à eux tous, ils fixent là leur inébranlable demeure, ils revêtent ce cœur d'une cuirasse impénétrable sur laquelle tous les traits de la grâce sont émoussés ; plus de bonne pensées, plus de douces impulsions. Au milieu de cet infernal cortège, rien, rien ne passe.

Ramener donc au bien par la grâce une âme endurcie en cet état, c'est, si je ne me trompe, un miracle d'autant plus surprenant que pour l'opérer il faut enlever, pour ainsi dire, de force, en la changeant, une volonté librement fixée dans le désordre ; le concours surnaturel n'est pas seul nécessaire ici, il faut encore le concours humain de la volonté qui accepte la grâce divine.

Nous l'avons dit, le jeune homme, de la vie duquel nous racontons une épisode, était réduit alors à ce triste état. Marie lui avait donné, sans lui, la santé du corps, et comme cette bonne Mère ne fait rien à demi, elle allait aussi lui rendre la vie de l'âme, en soumettant sa volonté au repentir et à la pénitence.

Plusieurs jours après les divers incidents que nous venons de décrire, le jeune Gaston de X... , entièrement rétabli, était assis sur un fauteuil auprès de sa mère, par un temps triste et pluvieux : il se penchait machinalement vers l'âtre, attendant les bûches du foyer. Il considérait de temps en temps cette femme admirable à laquelle, il le savait maintenant, il devait deux fois la vie ; et, dans un moment d'expansive tendresse :

—“ Ma bonne mère, dit le jeune homme, je puis bien vous donner ce nom, vous le méritez deux fois.”

—“ Non, mon ami, tu as deux mères : celle qui est au ciel et qui t'a rendu la vie, attend de toi un sacrifice.”

—“ Ce sacrifice est fait, ma mère. Je me suis égaré un instant, mais je suis encore jeune. Je reprendrai, sous vos conseils, la bonne route. Je réparerai ainsi le mal que j'ai pu commettre.”

—“ Heureux enfant, que le ciel te récompense, tu complètes mon bonheur !

—“ Demain, maman, nous irons ensemble trouver le P. . . , votre confesseur. Je suis très-décidé à tenir ferme ; seulement . . . ” Et il hésita. A ce mot “ *seulement* , ” les traits de Madame de X... se contractèrent sous l'impression d'une vive inquiétude : elle craignait une restriction qui allait peut-être reculer encore le moment désiré. Il n'en était rien pourtant : il s'agissait de régler, pour n'y plus penser, quelques dettes d'honneur et la réparation pécuniaire d'une position compromise. Tout fut accordé sans discussion. Madame de X... eût autrefois payé bien cher le retour de l'enfant prodigue.

Gaston de X... tint parole ; une conduite désormais exemplaire a réparé autant que possible les premiers égarements de son adolescence. Il est doux, sage et pieux, mais sa piété n'a rien de sauvage. Il fréquente le monde de la bonne compagnie, où il est aimé et où l'on se plaît à louer son enjouement et ses bonnes qualités. Il s'est associé à la charité maternelle, et il n'est pas rare de le voir pénétrer dans les mansardes du pauvre, pour y porter avec quelque peu d'or, les consolations et les bonnes paroles qui réconfortent le courage.

Voilà l'œuvre de Marie, voilà la récompense de Notre-Dame de Lourdes.

Sur la fin du mois d'octobre 1867, Madame de X... et son fils faisaient une longue halte devant la grotte de Massabielle. Au retour, on s'arrêta à Tarbes pour demander une courte audience à Mgr Laurence, qui avait si largement contribué à la glorification de Notre-Dame de Lourdes. Le Prélat reçut cette noble et intéressante famille avec la plus cordiale affabilité ; on lui raconta tout, et, avant de se retirer, Madame de X... remit entre les mains de l'Evêque, en accomplissement de son vœu fait quelques mois auparavant, aux pieds de la Vierge, un pli cacheté : c'était, en billets de banque, une offrande de dix mille francs, destinés aux travaux de la chapelle ; son nom devait rester caché dans le cœur du Pontife et dans le souvenir de Notre-Dame de Lourdes.

## LE SIEGE DE PARIS

### ET LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

Nous sommes heureux de reproduire trois articles de la presse sur le dévouement des frères des Ecoles chrétiennes. Nous signalons à nos lecteurs les réflexions du *Gaulois* ; elles contiennent un éloge dont la justesse et la portée n'échapperont à personne.

On lit dans *le Gaulois* :

Il n'y a qu'une voix, parmi ceux qui ont assisté aux engagements de ces dernières nuits, sur l'admirable conduite des frères de la Doctrine chrétienne.

Rien ne les arrête ; ils ramassent péniblement les blessés sous la pluie de balles qui ne les étonne ni ne les effraye, comme s'ils accomplissaient un des offices les plus habituels de leur ministère. Ils sont actifs, ils sont dévoués, ils sont probres. Et il paraît que malheureusement on n'en peut dire autant de tous ceux qu'emploient les ambulances...

Sur ces égoïsmes et ces insouciances tranche le dévouement des frères. Je tiens le fait d'un de nos collaborateurs, Armand Gouzien, qui est un des organisateurs les plus actifs des ambulances de la presse, et qui n'a pas quitté, durant ces trois jours, les endroits où l'on se battait. Ce sont des aides merveilleux, ne faisant que juste ce qu'on leur dit, sans faux empressement, sans emphase, et le faisant avec une ponctualité qui n'est jamais en défaut.

Jamais ils ne touchent à un sac, ni à un casque, ni à quoi que ce soit dont le terrain est toujours semé. Gouzien nous contaît qu'il pria l'un d'entre eux, qui n'avait aucune besogne pour le moment, de chercher les journaux allemands qu'il pourrait trouver dans un sac laissé sur le champ de bataille .....

Ils ont cet avantage d'être disciplinés. Ils obéissent sans mot dire. Un journal signalait hier la conduite de certains cochers des ambulances de la presse qui, au lieu de ramener les blessés à Paris, s'amusaient à boire ; ce journal peut être assuré que si l'on parvient à connaître les coupables, ils seront mis à pied et punis avec une extrême sévérité.

On n'a rien à craindre de pareil des frères. Ils ne trouvent aucune besogne au-dessous d'eux, et alors même qu'on les oublie, ils ne se plaignent pas. L'autre jour, on envoie des voitures chercher les frères qui avaient passé la fin de la journée à enterrer les morts. La nuit arrive avant que

le travail soit achevé. Les cochers s'ennuient d'attendre, et filent sans souffler mot, à l'anglaise.

Ces malheureux frères sont revenus à pied, mourant de faim, après une rude poussée de travail, à Joinville-le-Pont et de là à Paris. On n'a su que par hasard leur mésaventure. Aucun d'eux n'en avait ouvert la bouche.

Cette corporation est si souvent accablée d'injures par de faux libres penseurs, que j'ai cru bien agir en publiant ces faits qui sont à leur honneur et dont la vérité est incontestable.—(Fr. SARCEY.)

Voici maintenant l'article du *Figaro* :

#### LES FRÈRES IGNORANTINS.

C'est encore ainsi qu'on les surnomme—après un siècle et demi de dévouement, de travail patient et honnête, d'études sérieuses, de services immenses rendus à toutes les classes de la société,—ces religieux aussi simples qu'instruits, aussi braves qu'intelligents, qui viennent de montrer d'une façon éclatante que le patriotisme et la foi chrétienne, loin d'être incompatibles, peuvent s'allier, au contraire, dans le cœur d'hommes assez solidement trempés pour être à l'occasion des héros ou des martyrs.

Tous ceux qui ont assisté au combat de ces derniers jours les ont vus à l'œuvre et l'ont dit. M. Ch. Sauvestre, de l'*Opinion nationale*, qui n'est pas suspect de partialité pour les religieux, l'a constaté lui-même hier en termes excellents. Les frères des Ecoles chrétiennes se sont admirablement conduits. Le général Trochu, le général Ducrot les ont félicité chaudement de leur zèle et de leur généreuse témérité.

On trouvera donc opportuns quelques renseignements puisés aux meilleures sources, non-seulement sur la conduite qu'ils ont tenue sur le champ de bataille, mais encore sur l'ensemble des dispositions qu'ils ont prises pour rendre à la patrie et à l'humanité des services tout à fait hors ligne.

Le 30 novembre, ils venaient à Champigny au nombre de cent soixante-quinze. Le lendemain et le surlendemain, ils étaient deux cents. Depuis, pour enterrer les morts et prêter encore leur concours pour le transport des blessés des ambulances provisoires aux ambulances définitives, ils sont venus au nombre de trois cent vingt, et cela sans interrompre le service des écoles publiques et des ambulances de Paris, dont nous parlerons tout à l'heure. C'est, du reste, selon les indications de M. Jules Ferry, qui a constaté lui-même le dévouement des frères, que les dispositions nécessaires ont été prises pour que les enfants ne cessent pas de recevoir l'instruction quotidienne dans les nombreux établissements dirigés par les frères.

La direction des ambulances de la presse a transporté les frères de leur maison principale à la place de la Bastille. Le vénérable frère Philippe, leur supérieur, âgé de plus de quatre-vingts ans, les a accompagnés jus-

que-là le premier jour. Mais le digne vieillard, souffrant beaucoup d'une attaque de goutte, n'a pu aller plus loin, et a confié à son assistant, le frère Baudime, le soin de les conduire sur le champ de bataille. Samedi, le frère Philippe a pu aller jusqu'à Vincennes.

De là, les braves frères, lestés d'un pain de deux sous, d'une tablette de chocolat et d'une gourde de vin—dont les blessés ont bu la plus grande partie,—se sont rendus au pas militaire jusqu'à Champigny. En vain a-t-on voulu leur faire comprendre qu'ils devaient rester en arrière des lignes : ils ont marché jusqu'aux premiers rangs de l'armée. Ils se sont littéralement mêlés aux soldats, et sitôt qu'un d'eux tombait, deux frères accouraient et le portaient jusqu'à la voiture la plus proche. Par un hasard providentiel, aucun frère n'a été grièvement blessé. Trois seulement ont reçu de légères atteintes de balles ou d'obus.

Ce sont des frères qui ont relevé le général Renault au moment où il venait de tomber, et qui l'ont porté à la voiture d'ambulance.

Ils avaient pris la fonction la plus humble et la plus périlleuse à la fois, celle de brancardier ! Aucun n'a reculé. Dès que la mitraille cessait de pleuvoir sur un point, ils le quittaient. Ils cherchaient littéralement le danger pour rendre leur présence utile, se disputant la besogne la plus pénible, sans distinction de rang, avec cet admirable sentiment d'égalité qui fait la force de leur ordre.

Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails de chiffres.

Il était d'intérêt public qu'aucune école de Paris ne restât fermée pendant le siège. Mais aussi les frères qui ont continué de faire ce service ont pris double tâche, de façon à laisser libre un plus grand nombre d'entre eux pour les ambulances. Les frères âgés de soixante-dix et quatre-vingts ans, encore valides, ont quitté leur retraite de la rue Oudinot pour reprendre leurs chaires de professeurs.

Ces vingt frères se sont voués exclusivement au service des ambulances de la communauté et à celles de la presse. Et la communauté ne compte en tout, à Paris, que six cents frères.

Aucun service de secours ne leur est payé. Les voitures seules sont aux frais de la société des ambulances.

Ce n'est pas le seul sacrifice d'argent que les frères aient fait à la cause nationale.

Ils ont recueilli dans leur maison de Passy, où ils les nourrissent, cent cinquante vieillards précédemment logés dans les hôpitaux, afin que leurs lits restent à l'assistance publique et à la disposition des blessés.

A Passy encore, ils ont créé une ambulance de cent cinquante lits, admirablement aménagée et entièrement occupée à l'heure qu'il est.

Rue St. Antoine, 112, ils viennent d'ouvrir une autre ambulance de cinquante lits, qui a été littéralement prise d'assaut au retour de Champigny.

Rue Oudinot, à leur institut, ils ont encore établi une ambulance de deux cent dix lits, véritable hôpital, parfaitement aménagé, et où les blessés sont admirablement traités, le tout aux frais des bons frères.

Enfin, dix-sept ambulances de la presse, comprenant cinq cents lits environ, n'ont d'autres infirmiers, d'autres serviteurs que ces dignes religieux.

Si la communauté a quelques réserves, il est certain qu'elles s'épuiseront pendant le siège de Paris. Ce n'est pas de cela que se préoccupent les frères.

Ils ont livré aux blessés leurs dortoirs, leurs réfectoires, leurs salles d'étude. Dans ces vastes locaux, l'air circule librement. Les lits sont espacés, les malades ne sont pas entassés comme dans les hôpitaux. Tout ce que leur établissement contient de salles confortables a été donné.

Les frères se sont réfugiés volontairement dans les recoins de leur maison. Ils ont pris pour eux les privations, les fatigues, la gêne. Aucun sacrifice ne leur a coûté pour leurs chers blessés.

---

La lettre suivante a été adressée au journal *le Français* :

4 décembre 1870.

Je viens d'assister à un spectacle dont je n'oublierai jamais l'impression. Vous connaissez cette presqu'île de Champigny, si charmante l'été, dominée au couchant par les masses sombres du bois de Vincennes, au nord par les hauteurs de Nogent, au midi par celles de Joinville ; les unes et les autres couvertes de villas, de beaux parcs, de rians jardins ! La Marne décrit une courbe baignant des rives chargées d'élégantes habitations ; c'est l'île de Beauté, toute pleine du souvenir d'Agnès Sorel ; l'île aux Loups, si connue des canotiers et des pêcheurs. Eh bien ! figurez-vous toute cette scène couverte de neige, la Marne roulant des eaux noires, et, au milieu, une soixantaine de frères de la Doctrine chrétienne en robe noire, ensevelissant les morts des deux batailles du 30 novembre et du 2 décembre.

J'avais visité dans la matinée du 3 le champ où la rencontre avait eu lieu entre notre armée et celle de l'ennemi : les traces de la lutte, encore toutes fraîches, étaient horribles ; mais il y avait là cependant quelque chose de moins sinistre que l'ensevelissement silencieux d'aujourd'hui sous ce ciel d'hiver. Nos pauvres morts, comme ils sont tombés fièrement ! Les cadavres, tout gisants qu'ils sont, sont encore vaillants : la face de plusieurs a une expression de sombre énergie : les membres des autres, tout roidis, ont des gestes pleins de mouvement et de violence. Les frères ont été admirables devant le feu ; mais c'est ici, au milieu de ce champ solitaire, qu'il faut les voir en face de la mort, calmes, graves, respectueux et doux. Le frère qui commande donne les ordres d'une voix

nette, sans parlage inutile : il fait signe aux voitures d'avancer, il mesure la profondeur de la fosse que les autres frères ont creusée ; il indique comment les corps doivent être disposés ; il met un ordre parfait dans tous les mouvements qui s'exécutent.

Nos soldats morts sont ensevelis dans une immense fosse creusée à quelque distance de la route, au milieu d'un champ. On les couche là dans leur vêtement de combat, mais pieds nus. Les souliers des morts sont toujours enlevés dans la nuit qui suit une bataille par une sorte de maraude funèbre que l'usage tolère. De tous les morts couchés dans la fosse de Champigny, il n'y en a qu'un aux pieds duquel il y a encore une chaussure. C'est un officier. Nous regardons : une des bottes a été traversée par une balle ; on ne l'a point prise, parce qu'elle ne valait rien.

Je suis resté longtemps à regarder ces religieux ensevelissant ces cadavres de soldats. Il n'y a que la religion pour inspirer à des hommes ce respect de la mort. Rien d'horrible comme ce que j'ai vu sur d'autres champs de bataille : des fossoyeurs payés, creusant, à moitié ivres, des fosses, et y jetant les corps avec des paroles grossières, des plaisanteries cyniques. Rien de beau comme ce que j'ai vu hier en avant de Joinville, en arrière de Champigny. Vers cinq heures, quand la sinistre besogne a été achevée, les frères se sont réunis sur la terre noire dont ils venaient de recouvrir les corps, et ils ont récité à demi-voix le *De profundis*. Cet acte de foi, accompli par ces hommes de dévouement sur la tombe de ces héros inconnus, m'a profondément ému.

---

## A PROPOS DU SIEGE DE PARIS.

### I.

M. Vitet, de l'Académie française, adressait à une Revue de Paris, une remarquable lettre dont nous citons les dernières lignes :

“ En attendant et quoi qu'on fasse, je demande à Paris de reprendre au plus vite cette mâle attitude qui, pendant six semaines, lui a fait tant d'honneur. Qu'il se pénètre des paroles d'un accent si noble et si vrai que lui adresse aujourd'hui son gouverneur, son général. “ Confiance et discipline, ” voilà les armes qui, en donnant à l'ennemi de sérieux soucis, prêteront main-forte aux négociateurs, si, comme je le suppose, il s'en trouve encore à Versailles. Laissons là ces idées d'atermoiements, de suspension du siège, d'armistice et d'accommodement ; pensons à la défense et ne pensons qu'à elle.

Ne rêvez plus théâtres réouverts, promenades, voyages, livres correspondances ; ne laissez pas votre imagination savourer ces fruits défendus ; parcourez le rempart, et, du dehors surtout, regardez cette ville à l'aspect si nouveau, si désolé, si nu, si grandiose et si fier. Regardez cet immense



espace qui vous sépare des bastions, puis, en levant la tête, ces longues files horizontales qui vous transportent en idée au fond des grandes landes ou devant les dunes de la mer.

Il y a des gens à qui ce spectacle, ces audacieux travaux et ces canons montrant leur gueule aux échanerures des tertres de gazon, causent une sorte de serrement de cœur ; qui en détournent les yeux, ne pensant qu'aux douleurs et aux larmes dont ils ont devant eux le triste avertissement. Sans me croire insensible, je confesse que, chez moi, le premier mouvement devant ce Paris transfiguré est une sorte de satisfaction intérieure que tout cela soit comme sorti de terre, si promptement, si noblement, sous les yeux et avec le concours de cette population frivole et généreuse. Tout n'est donc pas perdu, puisque de tels élans partent encore de nous ! Aussi, quand il m'arrive de penser que peut-être nos maux auront un terme, et qu'on pourrait encore s'occuper quelque jour des embellissements de Paris, le premier que je rêve est de lui maintenir sa couronne guerrière, ses ponts-levis, ses cavaliers et ses glacis immenses qui l'isolent et lui forment un si beau piédestal. Cette parure lui sied, je veux qu'il la conserve.

Mais savez-vous, mon cher monsieur, ce qui trouble ma confiance, même en contemplant ces remparts à qui nous devons tant ? C'est beaucoup, j'en conviens, d'avoir fait cet effort d'arrêter l'ennemi et de lui opposer de si fortes murailles ; mais pour vaincre, est-ce assez ? Si nous ne comptons que sur nous-mêmes, sur nos bras et sur nos canons, ne sentons-nous pas que c'est bien peu de chose ? Et pour nous assurer un secours autrement puissant, que faisons-nous ? qu'osons-nous faire ? Dieu je le crois, ne veut pas que la France périsse : il l'a tant protégée et sauvée tant de fois, d'une façon si visible, jusqu'à nous délivrer d'envahisseurs non moins tenaces, non moins puissants que ces Prussiens, par le bras d'une jeune fille. Mais nous attendre, nous, à pareille assistance, c'est, vous en conviendrez, le croire bien généreux ! car s'il voulait que dans notre détresse des prières publiques montassent jusqu'à lui et qu'il mît à ce prix sa clémence, notre république française serait hors d'état de les lui offrir. Sa sœur de l'Atlantique faisait plus largement les choses lorsqu'elle aussi subissait la torture d'une guerre qui la dévorait. Si vous jetez les yeux sur cette immense lutte, vous y voyez le jeûne et la prière à la veille de tous les grands combats. Espérons qu'à défaut de ces démonstrations publiques, la ferveur isolée suffit à fléchir Dieu. Celle-là du moins ne manque pas en France, même au milieu de tant d'aveuglements, d'impiétés et d'indifférence : il faut compter sur elle et garder bon espoir.

## II.

Développant le même thème, M. Legouvé disait dans ses dernières conférences :

“Je ne vous dirai pas, comme on le répète trop, que vous êtes sublimes, que vous emportez l’admiration du monde ; non ! Je vous dirai simplement, ce qui est bien plus fort, selon moi, que vous êtes redevenus honnêtes ! Avec l’honnêteté a réparé un mot que je n’ai pas entendu vingt fois en vingt ans sur les boulevards, et que je trouve maintenant sur toutes les bouches ; c’est le mot “devoir.” Vous rencontrez un ami qui revient du rempart, fatigué, blêmi ; vous le plaignez : “ Que voulez-vous, mon cher ? vous répond-il, il faut faire son devoir.” Le vieillard, que son âge exempte du service, vous dit en prenant son vieux fusil : “ Si les Prussiens viennent, je ferai mon devoir.” Et dans cette simple et mâle parole se trouvent tous les sacrifices que vous impose le siège, jusqu’à celui de la vie . . .

Brave et cher Paris ! Je m’étonne toujours d’entendre dire qu’il est triste d’aspect ! Paris triste ! Je ne l’ai jamais trouvé si beau ! Oui, ce Paris cerné, bloqué, bastionné, sans chemins de fer, sans spectacles, sans gaz, et se découronnant par ses propres mains des forêts qui l’environnent, comme une veuve qui coupe sa chevelure en signe de deuil, ce Paris me semble mille fois plus brillant que dans ses plus beaux jours de fête ! . . . que dis-je ? plus brillant même que dans ces incomparables mois de l’exposition universelle, où il donnait une hospitalité si loyale et si cordiale à ceux qui l’égorgeaient aujourd’hui ! Car Paris alors n’exposait que son génie ; aujourd’hui, il expose aux yeux du monde quelque chose qui vaut mille fois plus que toutes les merveilles de l’industrie, de la science et de l’art : son âme !

### III.

Citons encore un extrait d’un article de M. Cochin, Ces quelques lignes respirent une foi virile qui devrait être, aujourd’hui plus que jamais, la lumière et la force de tous les chrétiens :

“ Les chrétiens se laissent aller plus que personne à une certaine manière d’envisager l’histoire ; ils croient volontiers qu’un vainqueur est un justicier chargé de la vindicte d’en haut. Le vainqueur ne manque pas de propager cette croyance qui lui est agréable . . .

Assurément, les chrétiens ont raison de croire que tous les événements sont dirigés par la sagesse céleste ; mais ces événements sont le plus souvent un mélange de justice divine et d’injustice humaine. Humilions-nous dans le secret de nos cœurs sous la main de Dieu qui nous éprouve : redressons-nous fièrement contre les instruments grossiers de ses desseins, pétris du même limon que nous, doués de vices et de vertus comme le reste des hommes. M. de Vendôme, auquel on disait qu’il était vaincu pour les péchés de sa nation et les siens, répondait : “ Est-ce que M. de Marlborough va à la messe ? ” Je reconnais les défauts de M. Rouher, mais je demande à n’être pas forcé de croire aux vertus de M. de Bismark.

Le coup d'Etat du 2 décembre n'est pas une noble action, mais la guerre du Danemark et l'occupation de Francfort ne méritent pas des couronnes d'innocence. Les mœurs de Berlin valent les mœurs de Paris depuis longtemps, et Voltaire préférerait même Berlin. Repoussons donc comme un vain fantôme la croyance à une Némésis germanique, faisons nos actes de contrition devant l'autel d'autres saints.

Si nous voulons nous guérir des idées pieuses sur la mission des peuples choisis pour être les prétendus ministres de la vindicte de Dieu, relisons les pages éloquentes d'un illustre Prussien, Mgr. de Ketteler, évêque de Mayence, qui a précisément protesté, dans son livre si remarquable sur *l'Allemagne après la guerre de 1866* (1), contre les écrivains de son pays qui font de la Prusse une prédestinée, comme nous aimions à le croire de la France. C'est de l'idolâtrie politique. Le Dieu vivant, devant lequel nos têtes doivent s'incliner, plane au-dessus, bien au-dessus de ces combinaisons superstitieuses des vanités nationales, et c'est blasphémer que de le chercher toujours du côté du plus fort.

---

#### LE PIGEON DE LA POSTE.

Nous empruntons à un petit journal de Paris les deux articles suivants que nos Lecteurs ne liront pas sans quelque intérêt.

Les Ballons et les Pigeons sont les deux seuls courriers qui nous restent, au milieu des cruelles épreuves que nous traversons ; les premiers vont porter à nos amis de provinces, à tous les êtres chers dont nous avons été obligés de nous séparer, les nouvelles de Paris assiégé. Les seconds nous reviennent dire ce qui se passe dans les départements que les barbares n'ont pas encore envahis, et les efforts que l'on y tente pour aider au salut du pays, et les énergiques espoirs que l'on y conserve.

Je doute que la colombe, au rameau d'olivier, ait été accueillie à bord de l'arche biblique avec plus de joie, que nous n'en réservons aujourd'hui pour le retour de ces oiseaux voyageurs.

Singulière situation et misérable retour des choses d'ici-bas !

Hier encore nous nous plaignions de ne recevoir de la province que deux ou trois courriers par jour.

Aujourd'hui, nous saluons, de nos acclamations enthousiastes, la communication de ces laconiques dépêches qu'un pigeon rapporte de loin en loin sous son aile.

L'industrie n'avait guère jusqu'ici utilisé le vol rapide et l'instinct merveilleux de ces oiseaux.

Des compagnies d'éleveurs s'étaient instituées en Belgique, et de

---

(1) Traduit par l'abbé Bélet. Chez Gaume et Duprey, rue Cassette.

temps à autre elles engageaient des paris comme pour les courses. Certains pigeons élevés à Liège et transportés à Paris étaient rendus à la liberté, et c'était à qui regagnerait au plus vite le colombier belge.

Sous le premier empire, des joueurs de loterie avaient même employé ces innocents oiseaux au service de leurs manœuvres frauduleuses.

Un de ces industriels éhontés envoyait par ce moyen, de Paris à Bruxelles, au moment même du tirage, la liste des numéros gagnants, et réalisait ainsi des gains énormes.

Seulement, le bonheur constant de ce joueur finit par éveiller l'attention de la police ; on se mit à le surveiller, et au bout de quelque temps il alla expier son méfait au bagne de Toulon.

La rapidité du vol des pigeons est vraiment prodigieuse. L'espace qu'ils peuvent parcourir en une seconde est de vingt-huit mètres, soit mille six cent quatre-vingts mètres en une minute !

C'est, je crois, la plus grande vitesse connue.

Plusieurs faits authentiques confirment ce que nous avançons.

Ainsi, un de ces oiseaux est cité comme ayant franchi, en quarante-huit heures, l'espace compris entre Babylone et Alep, espace qu'un bon marcheur ne parcourrait pas en un mois (1).

“ La grande force de leurs ailes, dit M. Arthur Mangin, leur permet de traverser une étendue de pays en peu de temps.—On en a tué dans les environs de New-York ayant encore le jabot plein de riz, qu'ils ne pouvaient avoir pris que dans la Caroline ou dans la Géorgie.—Or, comme la digestion se fait dans moins de douze heures, il s'ensuit qu'ils devaient avoir parcouru trois à quatre cent milles (cent à cent trente lieues) en six heures environ ; en sorte que leur vol ferait un mille à la minute.

“ A ce compte, un de ces oiseaux, s'il lui en prenait envie, pourrait visiter le continent européen en moins de *trois jours*.

“ Les espèces que l'on emploie de préférence sont le *messenger* et le pigeon *culbutant*.

“ Ce dernier est ainsi dénommé, selon les ornithologistes, parce qu'il a l'habitude de culbuter sur lui-même avant de prendre sa direction.”

Nous n'avons rien à ajouter à ce qui précède, en ce qui touche la vitesse des pigeons, que bon nombre d'expériences ont attestée à plusieurs époques de la façon la plus manifeste.

Mais si la rapidité du vol ne peut être niée chez les *messagers* et les *culbutants*, on s'est toujours étonné à bon droit de l'instinct merveil-

(1) La distance entre Alep et Babylone d'Asie n'est, à vol d'oiseau, que de huit cent kilomètres environ, qui, parcourus en quarante-huit heures, ne supposent qu'une vitesse de seize à dix-sept kilomètres à l'heure. Il existe dans la basse Egypte une ville ancienne qui se nomme aussi Babylone et dont la distance à Alep est d'environ neuf cents kilomètres, ce qui ne donne pas une vitesse de dix-neuf kilomètres à l'heure. Que faut-il croire ? Est-ce à quatre-vingt-dix-neuf kilomètres par heure ou seulement à dix-sept qu'il faut estimer la vitesse du vol des pigeons ?

leux qui leur permet de reconnaître avec certitude le chemin à suivre pour regagner leur colombier, dont le plus souvent ils sont séparés par une distance de plusieurs centaines de lieues.

Quelques auteurs prétendent que l'amour maternel est le seul sentiment qui les guide, et je voudrais pouvoir partager cette opinion.

Mais nous préférons nous ranger à l'avis de Toussenal, qui a écrit de si charmantes études sur ce monde si intéressant.

“ Il n'est pas d'oiseau, dit Toussenal, qui ne reconnaisse à premier tact les quatre points cardinaux de la localité.

“ L'oiseau de France sait, par exemple, d'une façon positive, que le nord souffle le froid, le midi le chaud, l'est le sec, l'ouest l'humide. C'est déjà plus de connaissances météorologiques qu'il ne lui en faut pour diriger sa marche sans le secours du soleil ni des yeux.”

Plus loin, il ajoute :

“ Le pigeon domestique, transporté de Bruxelles à Toulouse dans un panier couvert, n'a pas eu, il est vrai, le loisir de relever de l'œil la carte géographique du parcours, mais il n'était au pouvoir de personne de l'empêcher de sentir, aux chaudes impressions de l'atmosphère, qu'il suivait la route du midi.

“ Rendu à la liberté à Toulouse, il sait déjà que la ligne à suivre pour regagner ses pénates est la ligne du nord. Donc il pique droit dans cette direction, et ne s'arrête que vers ces parages du ciel dont la température moyenne est celle de la zone qu'il habite.

“ S'il ne retrouve pas d'emblée son domicile, c'est qu'il a remonté perpendiculairement à l'équateur et qu'il a trop appuyé sur la gauche ou sur la droite, Bruxelles et Toulouse ou l'autre ville ne se trouvant pas exactement sous le même méridien. En tous cas, il n'a plus besoin que de quelques heures de recherches dans la direction de l'est à l'ouest pour relever ses erreurs ; et c'est ce travail de rectification qui explique la différence que l'on observe entre les heures d'arrivée des différents courriers expédiés.

“ La rencontre des pirates qui croisent dans les hautes régions des nues, et qui s'appelle le faucon, le milan, l'épervier, est la seule cause qui empêche tous les pigeons d'être de retour au port natal à heure fixe.

“ Les bons pigeons messagers font habituellement vingt-cinq à trente lieues par heure. C'est moins vite que certains chemins de fer ; mais on ne peut pas exiger d'un oiseau qui a ses besoins et ses inquiétudes la même régularité et la même rapidité que d'un rail-way inerte et sans passion.

“ Les chiens, qui n'ont jamais prétendu rivaliser avec les navigateurs de l'air, sous le rapport de l'érudition géographique et de la mémoire des yeux, mais qui possèdent en revanche la mémoire du nez, que n'ont pas

les seconds, ne s'y prennent pas autrement que les oiseaux voyageurs pour retrouver leur route."

Instinct et vitesse sont donc expliqués, et l'on comprend maintenant comment les pigeons que chaque ballon emporte avec lui peuvent nous apporter en quelques coups d'aile des nouvelles de nos départements.

Voici du reste le procédé le plus ordinairement employé.

Naguère on attachait par un fil, à la patte ou au cou de l'oiseau, la dépêche que l'on voulait expédier.

Mais il est arrivé à plusieurs reprises que le fil s'est rompu dans le trajet, et que le pigeon est parvenu à destination sans la dépêche attendue.

On a donc renoncé à ce moyen.

Aujourd'hui, on applique simplement un petit carré de papier gommé sur une plume de la queue du pigeon, et il n'y a pas d'exemple que la dépêche ainsi établie ne soit arrivée à bon port.—(*Moniteur.*)

---

### LE DEPART DU BALLON.

Le ballon gonflé, de couleur blanche, semblable à une énorme perle bossuée, de celles qu'on appelle barriques, se déprime et palpète sous le vent, qui est encore d'une violence extrême. Un cercle d'hommes d'équipe, marins, soldats, aérostiers, gens du quartier prêtant leurs bras robustes, se suspendent aux cordages d'amarre et retiennent à terre l'énorme sphère impatiente de prendre son vol, et secouant le poids dont on la surcharge. Un ingénieur mécanicien, auteur de plusieurs belles découvertes, M. F., et un colombophile avec sa cage de pigeon, prennent place dans la nacelle où sont déjà arrimés les sacs de lettres, de journaux et de dépêches. Au cri de "Lâchez tout!" le ballon, libre de ses liens, s'élance, oscille deux ou trois fois, prend le vent, et monte avec une prodigieuse rapidité, comme s'il était aspiré par un tourbillon.

En regardant s'élever et diminuer le globe blanchâtre dans le gris du ciel, ces beaux vers de Victor Hugo, si bien en situation aujourd'hui, nous revenaient à la mémoire :

Audace humaine ! effort du captif ! sainte rage !  
 Effraction enfin, plus forte que la cage !  
 Que faut-il à cet être, atome au large front,  
 Pour vaincre ce qui n'a ni fin, ni bord, ni fond,  
 Pour dompter le vent, trombe, et l'écume, avalanche ?  
 Dans le ciel une toile et sur mer une planche.

Oui, nous disions-nous, l'effraction est plus forte que la cage ; l'ennemi qui a cru nous enfermer dans une tombe muette, nous murer dans un sépulchre, n'a pu mettre de couvercle à son caveau. Notre prison a pour plafond le ciel, et l'on n'investit pas le ciel. La noire fourmière des

envahisseurs ne peut cerner l'azur, et l'homme délivré de l'antique pesanteur a, grâce au ballon, les ailes de l'oiseau. Hardi navigateur, il part sur son frêle esquif d'osier, traversant cette mer plus bleue encore que l'autre quand on a dépassé l'écume de nuages qui bientôt retombe à terre.

Avec l'aéronaute s'envolent aussi nos pensées, nos vœux pour les chers absents, les épanchements de nos cœurs, tout ce qu'il y a de bon, de tendre et de délicat dans l'âme humaine. Sur ce frêle papier, tel qui affecte un sourire stoïque a laissé tomber une larme. Les reverrons-nous jamais, ceux ou celles à qui nous écrivons, ayant le vent pour facteur et le ballon pour boîte aux lettres? Cela dépend du caprice des boulets et du hasard des bombes. . . Quoi de plus navrant qu'une lettre adressée à un mort? Mais éloignons ces idées pénibles, croyons à un sort meilleur et à un avenir plus favorable. . .

Partout dans les airs se croisent les ballons intrépides, passant plus haut que les balles des Prussiens et se moquant de leurs projectiles. Voici les aréoscaphes de Nadar, de Dartois et d'Yon; voilà les ballons de Godard et ceux de Wilfrid de Fonvielle qui partent de différents points, poussés par le vent en dehors du cercle qui nous enferme. Ils vont dire à nos provinces que le cœur de Paris bat toujours, et que la France, en accourant sous nos murs, nous trouvera bien vivants et résolus, un peu maigris et faméliques peut-être, mais elle nous apportera des provisions; ils diront aussi à tous les faibles bien-aimés, dont il a fallu se séparer pour cette terrible épreuve, que nous ne les oublions pas et que le jour de la réunion approche.—(Extrait du *Journal officiel*.)

---

### ANNONCE

FAITE AU PRÔNE DE TOUTES LES EGLISES DE MONTRÉAL, POUR ENCOURAGER LA COLLECTE QUI DOIT SE FAIRE EN FAVEUR DES BLESSÉS FRANÇAIS, ETC.

Vous connaissez, déjà, N. T. C. F. qu'il doit se faire prochainement une collecte générale, dans tous les quartiers de cette ville, en faveur des veuves et des orphelins que la terrible guerre entre la France et la Prusse a réduits à une affreuse misère. Cette collecte a aussi pour objet le soulagement des milliers de blessés qui gémissent dans les hôpitaux et les ambulances. Enfin, elle doit pourvoir, autant que possible, aux pressants besoins d'une multitude de pauvres, qui sont en proie à toutes les horreurs d'une affreuse famine, qu'a occasionnée cette guerre désastreuse.

Cette collecte a été décrétée dans une nombreuse assemblée, présidée par nos premiers Magistrats, et composée des principaux citoyens de toute origine et dénomination religieuse, et doit se faire sous la direction d'un comité, chargé de solliciter l'obole du pauvre aussi bien que l'offrande du

riche. Les glorieux témoignages rendus au courage héroïque, mais malheureux de notre ancienne mère-patrie et les vives sympathies qui se sont manifestées, dans cette grande assemblée, pour les infortunés de la France, si dignes de notre intérêt, par la grandeur de leurs maux et l'héroïsme de leur dévouement, sont assurément de nature à nous faire redoubler d'efforts, pour aller au secours de tant de si grandes misères.

Aussi, les motifs qui doivent nous exciter à répondre généreusement à cet appel sont des plus pressants. Il s'agit en effet de porter secours à la France qui s'imposa autrefois tant de sacrifices, pour établir nos pères dans ce beau pays, et qui l'a doté de magnifiques Institutions dont nous recueillons les précieux avantages, pour la propagation de la foi, la diffusion de l'éducation, et la prospérité des œuvres qui assurent le bonheur d'un pays.

D'ailleurs, cette belle France qui nous tend les bras, dans ces temps mauvais, a toujours marché dans les jours de sa prospérité, à la tête de toutes les œuvres de zèle et de bienfaisance. Elle n'a cessé de faire couler, dans le sein de notre Père commun, des fleuves de charité, et lui a prodigué les marques les plus frappantes de la piété filiale qui doit caractériser la fille aînée de l'Eglise. Du levant au couchant, et partout où il y a eu des misères à secourir, on a toujours vu la France la première à l'œuvre, pour soulager les malheureux, sans distinction aucune entre les fidèles ou les infidèles, entre les peuples barbares et les nations civilisées.

Aussi ses hommes apostoliques et ses héroïques religieuses font-ils entendre leurs voix dans toutes les contrées de l'univers, et y répandent-ils, avec le flambeau de la foi, les bienfaits de la civilisation et les pratiques des vertus héroïques qui méritent la palme du martyre.

Il ne faut pas s'en étonner ; car rien de plus admirable que les institutions de tous genres qui naissent chaque jour de son sein, pour abriter et soulager toutes les souffrances, depuis le tendre enfant qui gît dans le berceau, jusqu'au vieillard décrépît qui descend dans la tombe.

Nous vous faisons, N. T. C. F., jeter ce coup d'œil rapide sur les œuvres innombrables et merveilleuses qui sans cesse surgissent en France,



## NOTICE SUR M. FAILLON,

PRÊTRE DE ST. SULPICE.

(*Suite.*)

M. Faillon entra à St. Sulpice vers 1820, et il trouva parmi les directeurs, les élèves et les amis de cette Maison, une réunion d'âmes d'élite, qui pouvaient lui être si utiles, et lui donner de puissants enseignements pour la piété et pour la science ecclésiastique.

Il fut témoin, pendant son premier séjour au Séminaire, de quelques-unes de ces vocations extraordinaires qui devaient avoir une si grande influence sur le progrès de la religion en France. Ainsi, c'est vers ce temps que Mr. le duc de Rohan-Chabot, colonel des Gardes du Roi, réservé aux plus hautes fonctions de la diplomatie et de la politique, quitta le monde pour aller chercher, dans St. Sulpice, la consolation à une grande douleur. On sait qu'avant d'être appelé au Siège Archépiscopal de Besançon, il exerça à Paris un ministère actif, près de la jeunesse, où il fit le plus grand bien, et eut une part considérable à l'entrée de M. de Ravignan et de M. Lacordaire dans l'état Ecclésiastique.

Ce fut aussi, pendant ces années, que M. de Ravignan, avocat général à la Cour de Paris, quitta les rangs de la Magistrature, et vint à St. Sulpice où il affermit sa vocation pour la Compagnie de Jésus. Il en est de même pour M. Lacordaire qui entra au Séminaire de Paris peu après le passage de M. de Ravignan, précédé par de grands succès qui en pouvaient faire présager d'autres bien plus glorieux dans le saint Etat qu'il allait embrasser.

Enfin Mgr. Dupanloup, dont on doit la vocation aux catéchismes de St. Sulpice, ainsi qu'il l'a si bien raconté lui-même, et qui devait être plus tard un si brillant auxiliaire des premiers travaux de M. Faillon dans les Catéchismes, comme nous le verrons bientôt.

Rien n'était plus propre à frapper l'esprit de M. Faillon que la composition des Supérieurs et Directeurs du Séminaire à cette époque : M. Duclaux, M. Garnier, M. de St. Félix, M. Boyer, M. Mollevaut, M. Gosselin, M. Carrière, M. Hamon. Les quatre premiers avaient été confesseurs de la Foi pendant la révolution, contemporains et disciples de M. Emery, dont son esprit admirable était vivant dans leur cœur et dans toutes leurs actions.

Quant aux autres Directeurs, M. Mollevaut, M. Gosselin, M. Carrière, M. Hamon, on peut dire qu'ils avaient déjà toute l'estime et la considération dont ils ont joui, à juste titre, jusqu'aux derniers jours de leur longue existence.

Les anciens élèves venaient continuellement au Séminaire pour se pénétrer de plus en plus de l'esprit de piété de leur vénérés Directeurs, et les élèves avaient beaucoup à gagner à ces pieuses visites.

C'étaient Mgr. de Frayssinous, Mgr. de Quelen, M. l'abbé de Rohan-Chabot, M. Borderies, vicaire général de Paris, M. de Forbin Janson, depuis Evêque de Nancy, M. de Rauzan et M. Levasseur, MM. de Salinis et de Scorbiac, fondateurs de communautés et prédicateurs éminents; de plus Mgr. Mathieu, depuis Cardinal Archevêque de Besançon, M. Feutrier, depuis Evêque de Beauvais, et bien d'autres.

Enfin parmi les séminaristes, on distinguait dès lors des sujets qui ont rendu les services les plus signalés à l'Eglise: Mgr. Dupuch, depuis Evêque d'Alger, M. Olivier, depuis Evêque d'Evreux, Mgr. d'Arcimoles, Archevêque d'Aix, M. Chalandon son successeur à Aix, M. Du Pont des Loges, Evêque actuel de Metz, M. Pététot qui a rétabli l'ordre des Oratoriens, M. de Charbonnel, depuis Evêque de Toronto, etc., etc.

Ce qui toucha le plus M. Faillon dans cette réunion si édifiante et si remarquable, fut ce qui se rapportait à la piété, au recueillement, à l'esprit de dévouement au service de l'Eglise et au bien des âmes. Il ne trouva sans doute à Paris autre chose que ce qu'il avait vu à Aix; mais dans une réunion plus nombreuse d'âmes animées d'un même sentiment, son cœur fut impressionné d'une émotion encore plus profonde.

Tous ces esprits éminents, oublieux d'eux-mêmes, sans chercher à préjuger les fonctions qu'ils auraient à remplir plus tard, ne songeaient qu'à profiter de leur séjour au Séminaire, pour avancer dans la vertu, n'envisageant que les devoirs impérieux du sacerdoce redoutable auquel ils aspiraient. Ceux qui ont parcouru les biographies de P. du Ravignan, du P. Lacordaire, et les souvenirs intimes de Mgr. Dupanloup peuvent avoir une idée de ce qu'était alors la vie du Séminaire, et des grands enseignements que recevaient les élèves du sanctuaire.

Nous aimons à rappeler cette parole de M. Mollevaut, annonçant aux Séminaristes d'Issy, le départ de M. de Ravignan pour le noviciat des Jésuites :

“ Messieurs, j'ai à vous faire les adieux de M. de Ravignan, il avait soif d'obéissance, il est allé se rassasier chez les R.R. P.P. Jésuites.”

Nous pouvons aussi mentionner cette réflexion du P. Lacordaire à l'un de ses amis, qui se destinait au sacerdoce, mais qui ne pouvait se plier aux obligations de la vie du Séminaire, “ Mon cher ami, croyez-moi, celui qui n'aura pas voulu passer par le Séminaire, n'aura jamais l'esprit ecclésiastique.”

Enfin tout le but de ces cœurs généreux était l'union à Dieu, l'étude, l'avancement dans la vertu.—Ceux que l'on considérait le plus dans la maison n'étaient pas ceux qui étaient distingués par la fortune, les familles haut placées, ni même les grands talents; mais principalement ceux qui

s'attachaient le plus ardemment à l'acquisition des vertus sacerdotales. Ainsi au milieu de toutes ces illustrations, celui que l'on remarquait le plus, était un humble séminariste venu de province, consumé par une maladie qui devait bientôt l'emporter, mais qui, en quelques mois, a laissé un souvenir qui ne s'effacera jamais du Séminaire de Paris, c'était Calixte Frèze dont on a écrit une vie si édifiante.

M. Faillon continua ses cours avec zèle, il profita des enseignements de M. Carrière, de M. Boyer, de M. Hamon, et enfin il étudia assidument les travaux de M. Garnier sur l'Écriture Sainte.

A cette époque de renouvellement des études ecclésiastiques, on s'occupait beaucoup des Pères. M. l'abbé Guillon en faisait l'objet de ses leçons à la Sorbonne, et donnait des traductions et des explications qui attiraient l'attention. Des Sociétés ecclésiastiques publiaient des extraits des Pères pour les ecclésiastiques, et même des traductions pour les laïques qui pouvaient devenir, pour leur piété, un aliment aussi substantiel que celui que l'on trouve en bien de publications modernes.

Enfin, celui qui se faisait le plus remarquer était M. Villemain qui, vers ce temps, donnait ces leçons remarquables sur les Pères du IV<sup>e</sup> siècle, qui depuis ont été résumées et réunies en un volume si bien écrit et si plein d'intérêt.

M. Faillon, enfermé dans sa retraite et dans le cercle de ses occupations, n'était peut-être pas au courant de ce mouvement extérieur ; mais il pouvait trouver encore plus pour des études approfondies, dans la méthode rigoureuse que lui donnaient les maîtres savants qui l'entouraient, dont plusieurs étaient élèves et dépositaires des traditions de l'ancienne Sorbonne.

Comme il était encore très-jeune, après avoir terminé son cours élémentaire, il profita laborieusement des années qui le séparaient du sacerdoce ; il suivait les grands cours, lisait les Pères et les théologiens, et enfin ayant été chargé d'aider le Bibliothécaire de la maison, à ranger et à classer tous les livres conservés et acquis par M. Emery pendant la révolution, il prit dès lors les éléments d'une connaissance qui put tant lui servir plus tard, et qu'il développa si largement en parcourant les grandes bibliothèques publiques de la Capitale. Il connaissait ainsi les auteurs ecclésiastiques de chaque siècle, les historiens, les théologiens, les auteurs mystiques et enfin les biographies particulières des Saints.

C'est à cette époque que M. Faillon fut appelé à l'œuvre des Catéchismes de la Paroisse, et d'après le compte-rendu qui nous est donné *Dans les souvenirs intimes* de Mgr. Dupanloup, on peut juger de quel crédit jouissait M. Faillon, puisqu'il fut mis dès le commencement à la tête de cette œuvre, où travaillaient les plus éminents sujets du Séminaire.

M. Faillon en 1828 était chef du Catéchisme de première communion des

demoiselles ; et à la fin de l'année, il fut chef du catéchisme de préparation immédiate à la première communion. L'année suivante il devint chef de la Persévérance des demoiselles, ayant sous sa direction des séminaristes du premier mérite dont Mgr. Dupanloup nous a conservé les noms :

M. Jacquemet, depuis Evêque de Nantes, M. Pététot, des Oratoriens, M. Dupuch, M. de la Hailandière depuis Evêque missionnaire, M. Des Garets depuis chanoine de Lyon célèbre par la publication d'un remarquable pamphlet contre l'Université, et enfin Mgr. Dupanloup lui-même. Nous pouvons, pour donner une idée de cette œuvre, rapporter les paroles mêmes *des souvenirs intimes* : “ En 1823, dit Mgr. Dupanloup, je quittai le catéchisme des garçons, et on m'envoya à la Persévérance des filles dont M. Faillon fut le chef, j'étais là avec M. Dupuch, M. Pététot, M. Boniver, M. de la Hailandière.

“ Dans cet admirable catéchisme, on comptait quatre ou cinq cents jeunes personnes de toute condition, qui persévéraient à y venir après leur première communion, pour s'instruire plus à fond de notre sainte religion, pendant deux, trois, quatre, huit et dix ans, et même généralement jusqu'à l'époque où elles entraient dans le monde, et se mariaient, ou le quittaient pour se faire religieuses.”

Ces occupations extérieures ne faisaient pas perdre à M. Faillon le but principal du Séminaire ; on admirait déjà ses aptitudes remarquables pour la science, mais on avait surtout à reconnaître ses progrès dans la vertu, et sa ferme application aux obligations ecclésiastiques.

Tous ceux qui l'ont connu alors, étaient édifiés de son recueillement et de cet esprit de foi, qui animait ses actions et ses rapports avec ses maîtres et ses confrères. C'était sa piété que l'on avait le plus à admirer en lui ; il apparaissait dans les exercices, comme s'il n'avait pas d'autre occupation que le soin de la sanctification de son âme ; il sortait de l'oraison si pénétré du sentiment des grandeurs et de la présence de Dieu, qu'il en restait accompagné ensuite tout le jour. C'est ce que l'on apercevait même dans sa conversation, tandis que, en lisant ses écrits, on voit si clairement une âme inclinée à s'édifier de tout, à remonter à Dieu comme la cause première de chaque chose, et à reconnaître ses lumières, sa providence et sa conduite en chaque événement.

Sans prétendre expliquer le secret de ses aptitudes si remarquables, on peut conjecturer que cette grande disposition du recueillement, de l'union à Dieu, de la séparation des choses extérieures, a eu beaucoup d'influence sur la faculté qui l'a surtout distingué, et qui a été comme la source de ses autres qualités intellectuelles. Cette faculté, c'est le don d'attention et d'application qu'il a porté au suprême degré. Quand il était occupé d'une étude, il semblait qu'il n'y eut pour lui rien autre chose au monde ; il y rapportait complètement ses pensées avec une force, une intensité, une continuité et une persistance, dont on ne peut se faire d'idée qu'à moins d'en avoir été témoin.

Bien différent de ces tempéraments ordinaires d'étude, qui réclament impérieusement la nécessité de se reposer d'un travail soutenu, au moins par un changement salubre d'occupation, lorsque M. Faillon avait commencé une œuvre, il ne connaissait plus de relâche, la poursuivait dans ses détails, l'approfondissait jusque dans ses dernières limites. Et là où d'autres esprits se seraient arrêtés, épuisés, et comme rebutés par les épreuves insurmontables de la monotonie, il continuait avec un nouvel attrait et avec un nouveau courage, trouvant son repos dans l'esprit de foi qui l'animait, et enfin dans la jouissance qu'il avait de voir s'élargir, et s'illuminer de plus en plus devant lui, l'horizon qu'il poursuivait de ses recherches.

Voici l'une des paroles qu'il aimait à répéter et qui, sans qu'il y mit la moindre prétention, donnait l'idée de la force extraordinaire qui caractérisait son esprit :

— " Quand vous travaillez à quelque chose, disait-il à un ecclésiastique, il faut laisser de côté non-seulement toute autre occupation, mais même toute distraction. Ainsi il faut bien se garder de lire assidûment les nouvelles du jour, parce que la tête est d'une dimension très-limitée et très-restreinte, et qu'il ne lui faut pas beaucoup de chose pour l'occuper et la remplir. C'est comme un vase où vous voudriez mettre une liqueur ; vous prendriez bien soin d'abord, de le vider complètement de tout ce qui pourrait y occuper quelque place."

Cette application qui le rendait bientôt maître d'un sujet, ne lui faisait pas oublier les faiblesses et les imperfections de l'intelligence ; aussi il lisait presque toujours la plume à la main, et il n'abandonnait pas un ouvrage sans en conserver la substance par des analyses, des notes et même des extraits, pour ce qui lui semblait devoir lui servir plus tard.

De là une mémoire extraordinaire de ce qu'il avait lu ; il semblait n'avoir rien oublié, et ce qu'il avait mis une fois sur le papier, était comme gravé en même temps dans sa tête. M. Mollevaut, Supérieur de la Solitude, qui avait connu dans le monde bien des hommes d'un grand talent et d'une grande science, disait " qu'il n'en avait pas rencontré de plus remarquable en ce genre." Il ajoutait " que sa tête était comme un casier où tout était non-seulement conservé, mais ordonné comme en une multitude de tiroirs, où il pouvait recourir suivant les besoins de ses travaux," et dont on avait d'ailleurs un échantillon remarquable, dans ses conversations et dans les moments d'abandon de la récréation.

On sait que cette puissance de mémoire, quand elle ne fait pas obstruction, et qu'elle obéit à la volonté, a été le propre des plus grands esprits. Et comme l'a très-bien dit un célèbre publiciste : " Plus le casier est plein, plus les tiroirs sont nombreux et séparés par des cloisons minces, mais impénétrables et prêtes à se mouvoir indépendamment les unes des autres, plus on peut dire que la tête est bien organisée."

Cette puissance était même poussée si loin que, lorsqu'un professeur, pour exposer une doctrine, avait besoin de quelques textes des Pères de l'Eglise, il pouvait recourir à M. Faillon, qui lui disait après un instant de recollection : " Vous trouverez ce qu'il vous faut dans tels et tels auteurs, à tel volume, et quelquefois même à tel endroit du volume, sans presque jamais courir risque de se tromper. Mgr. Baudry, mort évêque de Périgueux, professeur du grand cours pendant plusieurs années, à St. Sulpice, a rapporté plusieurs fois que lorsqu'il étudiait quelque nouveau Traité, ou qu'il était en recherche d'arguments, il trouvait toujours M. Faillon inépuisable sur chaque sujet, et comme au courant de toutes les branches qu'il semblait n'avoir jamais eu occasion d'étudier.

Mgr. de Charbonnel, ancien évêque de Toronto, nous a raconté qu'ayant été invité, dans le cours de ses fonctions, à prononcer le discours d'inauguration d'une grande Université qui, depuis ce temps, a rendu de si grands services en Amérique, il vit M. Faillon à son passage à Montréal et lui exprima le regret d'avoir accepté cet honneur, ne sachant ce qu'il avait à dire sur un sujet si nouveau pour lui. Aussitôt M. Faillon se mit à lui raconter de point en point tout ce qui se rapporte à la fondation et à l'œuvre des Universités dans l'Eglise, lui citant les dates, les noms des principaux fondateurs, l'encouragement des Souverains Pontifes, les services rendus par les différentes Universités, et l'immense influence qu'elles ont eu sur le progrès des lettres et des sciences en Europe, avec autant de précision et d'abondance que s'il venait d'en faire l'objet de ses études.

M. Faillon n'était ainsi jamais pris au dépourvu ; et au sujet de cette application extraordinaire, on peut citer deux mots aimables, comme il savait en trouver dans les charmes de cette conversation calme, gaie et si remplie de traits, de citations, de récits naturellement amenés.

On lui reprochait un jour de passer trop de temps à l'étude, et de compromettre par là sa santé, par des journées entières de travail. On a remarqué, lui disait-on, que vous avez donné jusqu'à quinze heures à vos occupations studieuses :

" Quinze heures, dit-il, ah ! sans doute bien moins ; mais quand cela serait, ce n'est pas abuser, ce n'est pas travailler comme ceux qui ne vivent que pour l'étude. Ainsi M. \*\*\* de l'Institut ne prend jamais de repos dans la journée, et se donne à peine le temps de dîner ; et quand il étouffe dans sa chambre, il ouvre un guichet sur son jardin, et après avoir pris l'air quelques minutes, il se remet aussitôt à l'œuvre. Voilà ce qu'on appelle travailler ; mais nous ici, avec les différents exercices de la maison, il n'y a aucun danger que nous dépassions jamais la mesure de nos forces. "

Dans une autre circonstance, un ecclésiastique du clergé de Paris le voyant, dans sa chambre, entouré de la collection bénédictine des Pères, et

plongé dans une lecture assidue, lui disait qu'il ne comprenait pas qu'il put ainsi parcourir ces immenses volumes, sans être épuisé. M. Faillon reprit en souriant : " mais, mon cher ami, c'est une idée que l'on se fait, car dans le monde, vous lisez vous aussi continuellement des *in folios* ;" et comme son interlocuteur se récriait : — " mais sans doute, ajouta-t-il, ne lisez-vous pas le journal, or n'est-ce pas un *in folio* ? "

Pour compléter ce que nous venons de dire sur la mémoire et la force d'application de M. Faillon à l'étude, nous devons ajouter que grâce à cette faculté si puissante de mémoire, il avait à un haut point l'esprit d'ordre et de méthode. Il avait tout tellement présent qu'il savait co-ordonner, réunir et disposer tous les faits qu'il possédait ; les comparant et en voyant aussitôt la suite, l'importance et l'enchaînement, de telle sorte que quand il écrivait ou qu'il dictait, il voyait aussitôt comment il devait ordonner son sujet, le diviser, poser ses principes, les développer, puis en tirer les conséquences. C'est pour cela qu'il rédigeait avec une si grande facilité, et en même temps avec une si grande précision, qu'il avait à peine besoin de revoir sa première rédaction, et qu'elle avait, dès le premier jet, toute la perfection qu'il voulait y mettre.

Il écrivait de ce grand style, large, simple et plein de force qui comporte peu d'ornements et dont la grande beauté, comme dans les bons écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, est dans la suite et la continuité de la trame. C'est là le vrai style de l'historien qui ne doit pas occuper son lecteur par la multiplicité des détails, mais qui doit le conduire fortement et puissamment à son but.

Du reste, sa santé se prêtait très-bien à suivre des inclinations si marquées pour l'étude. Il se levait chaque jour sans peine, à 3 heures  $\frac{1}{2}$  du matin, faisait ses exercices de piété, et ensuite se mettait à l'étude qu'il n'interrompait pas avant midi, ayant renoncé à déjeuner pour avoir plus de temps et n'en ressentant aucune fatigue. Ce ne fut que plus tard, et l'âge étant arrivé, que le médecin lui prescrivit de se remettre à l'obligation de prendre quelque nourriture dans la matinée.

Nous ne terminerons pas la première période de cette vie si laborieuse, sans citer un trait assez caractéristique de ses dispositions. Quand il se trouvait encore au Séminaire de Paris, ayant été ordonné prêtre, continuant ses études et cherchant à connaître les dispositions de Dieu à son égard, il fut prié un jour d'aller remplacer le prêtre desservant de la Chapelle des Carmes, près du Séminaire de St. Sulpice. Il s'y rendit ponctuellement, dit la Ste Messe à l'heure fixée, et comme il se disposait à partir après son action de grâces, le sacristain vint lui dire qu'une bonne dame habituée de la chapelle, et se confessant ordinairement au chapelain, demandait à se confesser ; il se hâta de se rendre au confessionnal où il lui fallut passer un temps assez considérable, pour qu'en sortant de là il vit avec effroi qu'il était près de midi. Ce retard le fit beaucoup réfléchir, et il apprécia

davantage l'attrait qui le portait vers la Compagnie de Saint Sulpice, où il pourrait suivre plus aisément ses goûts pour les études ecclésiastiques, et se dévouer tout entier à l'œuvre de M. Olier qui lui paraissait tous les jours plus admirable. Son Directeur ne put que le confirmer dans ces dispositions; et c'est ainsi qu'il entra à la Solitude, dans l'année 1825. Nous avons rapporté le jugement de M. Mollevaut sur ses facultés pour l'étude; tout le monde sait combien il avait été frappé des qualités encore plus précieuses qui caractérisaient sa foi et son esprit ecclésiastique.

(A continuer.)

---

## L'INSTITUTION

### DES JEUNES AVEUGLE DU CANADA.

MONSIEUR LE REDACTEUR.—Presque toutes nos feuilles publiques de Montréal, ayant gardé le silence le plus absolu sur la soirée annuelle, donnée en faveur de L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES DU CANADA, vous me permettrez, je l'espère, de recourir à votre Revue pour faire connaître au public quelque chose des détails de la soirée du 22 Mars dernier, dont j'ai ci-dessus indiqué l'objet.

Je n'ai pas besoin de vous parler de l'intérêt que mérite L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES; vous le sentez comme moi. Ce que j'aime mieux vous faire connaître, c'est que le nombre des personnes qui comprennent l'importance de cette Œuvre, va s'augmentant chaque année; la dernière soirée en fait foi. Le vaste préau des Sœurs Grises de la rue Ste. Catherine n'a pu contenir, malgré qu'on y eut ajouté le passage et la salle voisine, qu'une partie de la foule empressée de venir constater l'excellence du mode d'éducation et d'instruction employé pour nos chers petits Aveugles. Plus de 200 personnes furent forcées de se retirer faute de places; et cependant le prix d'entrée était d'un écu.

Grâce à ma diligence, je me trouvai très-convenablement installé, et peut-être plus à l'aise pour éprouver de douces émotions que je ne le suis maintenant pour vous les transmettre: je vais essayer toutefois.

La soirée commença par un morceau de musique, ouverture obligée de toute soirée. Deux Aveugles installées au piano, un Aveugle armé du violon furent les artistes de ce début. A plusieurs reprises dans la soirée, ces mêmes artistes, ces mêmes musiciens parurent; et nous avons pu, sans être musicien nous-même, constater avec quelle précision les divers morceaux furent exécutés. Il est donc bien certain qu'elles sont tout particulièrement organisées pour l'harmonie, les têtes et les mains de nos Aveugles, puisque de si beaux succès sont venus couronner un travail de



quelques mois à peine. Que l'éducation se développe et se prolonge, et nous verrons sortir de L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES peut-être plus d'un Létondal !

Quatre jeunes Aveugles nous rendirent ensuite, aussi bien que possible, une petite scène composée exprès pour la circonstance, et toute pleine de sentiments de reconnaissance pour les bienfaiteurs, de dévouement pour le Pape et l'Eglise, et de tendre sympathie pour la France. On devina sans peine que la plume qui avait écrit cette petite pièce avait été inspirée par le cœur de l'Orateur qui, ce soir là même, nous parla en termes si énergiques, si brûlants et si vrais de l'Eglise, de la France, de la France surtout, si malheureuse et si éprouvée.

Cet Orateur fut le Rév. M. Martineau, de St. Sulpice. L'espérance de l'entendre n'avait pas été pour peu de chose dans l'empressement de l'auditoire, et l'auditoire se trouva satisfait au-delà de toute expression. L'imagination de l'Orateur, toujours fraîche et brillante, nous transporta, au début, sur le bord de la mer. Là, deux femmes nous apparaissent, assises sur le rivage. Des traits évidents de famille, nous disent que c'est la mère et la fille. La fille, le coude appuyé sur le genou de la mère et supportant sur sa main le bras de celle qui lui donna le jour. Puis les flots se déroulent à nos regards... ; puis deux navires surgissent du sein des ondes ; ils grandissent en approchant ; ils voguent côte à côte, et on les regarde passer avec des yeux jaloux. Les deux femmes les montrent de la main et sourient d'espérance et d'amour... Puis un point noir au ciel ; et ce point grandit... c'est la tempête... Et la tempête éclate... Et le navire plus petit, qui porte à sa poupe le nom de France, jette ses amarres au navire plus grand qui s'appelle l'Eglise... Et les deux femmes se mettent à trembler... Puis la tempête redouble de rage ; les amarres se brisent et le navire plus grand est capturé, et son vieux pilote est chargé de chaîne... Et pendant que le navire plus petit est entraîné par la vague de plus en plus furieuse, le vieux pilote du premier navire lui jette un dernier regard, un dernier mot d'amour, une bénédiction dernière... Et bientôt tout espoir s'évanouit... Un grand bruit se fait entendre... Le mat du navire France est brisé ; son flanc même est entamé... et les deux femmes se couvrent de deuil... La mère, en regardant le ciel, dépose au front de sa fille un baiser et lui dit ce mot suprême : espère... Et la vision s'évanouit... L'allégorie était frappante, et l'Orateur n'eut qu'à en développer les diverses parties. Il s'arrêta surtout à la France : son cœur avait besoin de se soulager à cause des insultes dont cette France avait été l'objet. Sa parole extraordinairement passionnée captiva son auditoire. Il montra la vie au cœur de la France ; la vie véritable, la vie de la vertu et la propagande du bien. La vie dans son Episcopat, certainement un des premiers du monde, la vie dans ces cinquante mille Prêtres employés au ministère des paroisses ; la vie dans ces

Communautés et assemblées de prêtres et de religieux, voués à l'étude, à la prière et à l'instruction ; la vie dans ces milliers de Frères des écoles : la vie dans ces cinquante mille Religieuses appliquées au soulagement des infirmités humaines ; la vie dans ces essaims cachés de pieuses Filles livrées à la contemplation, à la prière, à la mortification ; la vie dans ces hommes, ces femmes, ces jeunes gens qui se sont donnés eux-mêmes, et en si grand nombre, à toutes les bonnes œuvres, au sein même de ce Paris que l'on a si maudit. La vie ruisselant partout dans la France, et par la France se répandant jusqu'aux extrémités du monde, par les missionnaires Français, les bons livres Français, le journalisme Français, l'imagerie française. Non, la France n'est pas morte ! Non, la France n'est pas pourrie, comme on le dit, s'est écrié l'Orateur ; et il avait droit de le dire. S'il y a beaucoup de mal, il y a encore plus de bien.

D'où vient donc alors le malheur présent ? De la lutte éternelle du mal contre le bien. Cette guerre a deux champs de bataille, Rome, où le protestantisme favorise la chute du Pape ; la France, où le protestantisme veut écraser la Fille-Aînée de l'Eglise *idiotifiée*, dit-il, *dans le catholicisme et par le catholicisme*. L'Eglise et la France sont donc unies dans cette épreuve, et c'est ce qui donne l'espérance au cœur de l'enfant de la France. En attendant, a dit l'Orateur, que des jours meilleurs lui reviennent, respect à la France ; et si l'on ne veut pas partager son deuil, que du moins on n'insulte pas à sa douleur ! La révolution au sein de la France n'est qu'une phase dernière de la lutte du mal. Si la France n'avait pas de glorieuses destinées à remplir, le génie infernal ne la poursuivrait pas ainsi au dehors et au dedans... Peut-être cependant doit-elle mourir ! Mais son sang ne sera pas versé inutilement... Les larmes de Pie IX sauveront l'Italie ; le sang de l'Irlande obtiendra grâce à l'Angleterre ; le sang de la Pologne convertira la Russie ; et si le sang de la France est nécessaire au salut de l'Allemagne, nous mourrons heureux de venger notre mort par un bienfait !

Ce sont les principales idées de l'Orateur, dont la parole fut souvent couverte d'applaudissements.

Le reste de la soirée fut rempli par des exercices aussi intéressants que variés. Nos chères petites Aveugles distribuèrent elles-mêmes, dans la salle, des échantillons nombreux et parfaitement exécutés de leur savoir-faire en tout genre. Une foule d'objets en perles, confectionnés avec le meilleur goût et achetés avec empressement ; un plus grand nombre encore de petites feuilles de papier, espèces de charmantes devises, écrites de la main même des Aveugles en trois genres d'écriture différents ; des phrases de musiques copiées par elles, etc. ; toutes choses infiniment étonnantes et mettant tout le monde à même de juger des progrès des enfants, et de l'excellent système d'instruction que l'on a adopté pour l'Institution naissante. Deux charmantes histoires furent aussi lues par deux petites Aveugles ; et il nous fut un spectacle sans pareil de voir ces deux petites

lectrices, promenant au-dessus de l'assemblée leurs grands yeux éteints, pendant que, l'une de la main gauche, l'autre de la main droite, suivaient rapidement les caractères sur la feuille du cahier, et nous faisaient une lecture aussi suivie et aussi intelligente que nous l'aurions pu faire avec nos deux yeux. Le piano fit plus d'une fois retentir ses notes argentines à travers toutes ces variations, et une jeune demoiselle de quatorze ans, élève de M. Letondal, nous fit juger du service que pourraient un jour rendre nos Aveugles en devenant, comme on le peut espérer, maîtres et maîtresses de musique, après avoir profité des leçons qui sont aujourd'hui données avec tant de dévouement. Plusieurs chœurs furent exécutés par des voix argentines, avec autant de précision que d'entrain ; et enfin, nous pûmes rapporter aux absents des petites pièces de poésie qui nous furent distribuées à l'entrée de la salle, générosité que l'obligeance de M. Perreault, imprimeur, permit aux bonnes Sœurs Grises de nous faire. Ces petites pièces seront un souvenir précieux, et nos vœux les plus sincères seront toujours pour la prospérité d'une Institution si utile et si digne de la sympathie de tous les cœurs chrétiens.

LA PRIERE DE L'EGLISE.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>L'Eglise en deuil, courbant son front de<br/>                 Dans le saint lieu, [reine<br/>                 Epanché ainsi sa prière et sa peine<br/>                 Devant son Dieu :<br/>                 " Maître clément, calmez votre colère<br/>                 Malgré mes maux,<br/>                 Vous qu'on a vu prier sur le calvaire<br/>                 Pour vos bourreaux !<br/>                 2.<br/>                 " Pour éloigner de l'aveugle Sodome<br/>                 Votre courroux,<br/>                 Vous ne vouliez qu'un seul juste, un seul<br/>                 Digne de vous ; [homme<br/>                 Mais votre sang a féconlé la terre,<br/>                 Dieu des vertus !<br/>                 J'entends partout retentir la prière<br/>                 De mille élus !<br/>                 3.<br/>                 " Dans mes déserts il est encor des anges,<br/>                 Comme autrefois :<br/>                 Vers vous, la nuit, de leurs saintes phalan-<br/>                 Monte la voix. [ges</p> | <p>Aux bords lointains, semant dans la tris-<br/>                 Dans les soupirs, [tesse,<br/>                 J'ai des héros, comme dans ma jeunesse,<br/>                 J'ai des martyrs !<br/>                 4.<br/>                 " Voyez mes fils au successeur de Pierr<sup>6</sup><br/>                 Offrir encor,<br/>                 Avec leur cœur, leur bras, leur vie entière,<br/>                 Et tout leur or !<br/>                 Vous qui rendez ma détresse féconde,<br/>                 Daignez, Seigneur,<br/>                 Pour tant d'amour accorder au vieux monde<br/>                 Paix et bonheur !<br/>                 5.<br/>                 " Ne voyez plus dans mes enfants rebelles<br/>                 Mes ennemis :<br/>                 Ramenez-les au plus tôt sous mes ailes,<br/>                 Enfants soumis,<br/>                 Et si jamais vous lancez votre foudre<br/>                 Sur mes pécheurs,<br/>                 En les frappant ne réduisez en poudre<br/>                 Que leurs erreurs !"</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

LA BARQUE DE SAINT PIERRE.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Le flot monte houleux, la tempête s'élève,<br/>                 La barque du pêcheur<br/>                 Menace de s'ouvrir sur les rocs de la grève,<br/>                 Et vous dormez, Seigneur !<br/>                 Refrain :—En paix sur la Barque de Pierre,<br/>                 Voguez malgré l'onde en cour-<br/>                 [roux<br/>                 Avec le Maître du tonnerre,<br/>                 Faibles chrétiens, que craignez-<br/>                 [vous ?<br/>                 2.<br/>                 Le vol de l'alcyon, le cri de la mouette,<br/>                 Présagent un malheur !<br/>                 Et vous, comme l'enfant dans sa molle cou-<br/>                 Vous dormez, ô Seigneur ! [chette,</p> | <p>3.<br/>                 J'entends siffler plaintif le grand-mât qui<br/>                 [chanchelle :<br/>                 Comme il penche ; ô douleur !<br/>                 Nous sombrons !... Par pitié, secourez la<br/>                 Eveillez-vous, Seigneur ! [nacelle !<br/>                 4.<br/>                 Il s'éveille... ; il commande à la mer mu-<br/>                 Et la vague en fureur [gissante ;<br/>                 Etend comme un miroir son onde obéissante<br/>                 Gloire à vous, ô Seigneur !</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## LA SAINTE VIERGE PROTECTRICE DE L'EGLISE.

Au-dessus du camp de l'Eglise,  
 J'ai vu, dans tout l'éclat royal,  
 Sur un nuage d'or assise,  
 Une femme au front virginal ;  
 Tout prêts à déployer leurs ailes,  
 Les purs Esprits formant sa cour  
 Ecoutaient, messagers fidèles,  
 La voix de la Reine d'amour.

*Refrain* :— C'est la Reine de la patrie,  
 C'est la mère de l'Eternel !  
 Son nom est la Vierge Marie ;  
 Gloire à la Vierge d'Israël !

2.

Elle disait à ses archanges  
 Ces mots qui ravirent leur cœur :  
 " Descendez, sublimes phalanges,  
 Et consolez mon serviteur.  
 J'ai vu ses pleurs et sa tendresse ;  
 Ses cris ont pénétré les cieux :  
 Des jours de gloire et d'allégresse  
 Vont de nouveau luire à ses yeux.

3.

" Jeune, il m'appelait sa patronne,  
 Vieillard, il a vengé mon nom ;

Et c'est à lui que ma couronne  
 Doit son plus splendide fleuron.  
 Qu'il ne redoute point l'orage :  
 La main qui brisa le dragon  
 S'apprête à dissiper la rage  
 Des fiers ennemis de Sion.

4.

" Doux souvenir ! dès sa naissance,  
 Sion s'appuyait sur mon bras ;  
 Aux jours de son adolescence  
 Je l'assistai dans ses combats.  
 Quand la ruse et l'hypocrisie  
 Allaient séduire ses enfants,  
 Je sus confondre l'hérésie  
 Et les vains complots des méchants.

5.

" Courage ! Eglise militante !  
 Bientôt paraîtra mon secours :  
 Celle qui vainquit à Lépante  
 Est forte comme aux anciens jours !  
 J'ai vu tes pleurs et ta détresse ;  
 Tes cris ont pénétré les cieux :  
 Des jours de gloire et d'allégresse  
 Vont de nouveau luire à tes yeux !

## L'EGLISE INVINCIBLE.

Cèdre des monts, la hache infatigable  
 Depuis longtemps frappe mon tronc noueux !  
 Donjon du Christ, la vague formidable  
 Ecume en vain sur mes flancs orageux !  
 Envolez-vous sur vos vaisseaux rapides,  
 Vous, autrefois mes gardiens intrépides :  
 Dieu seul, Dieu seul va soutenir mon bras,  
 Mais avec Dieu l'Eglise ne craint pas !

2.

Pourquoi ce bruit et ces flots de poussière ;  
 Que faites-vous, enfants séditieux ?  
 Prétendez-vous obscurcir ma lumière ?  
 Le soleil luit malgré vous dans les cieux !  
 Malgré les cris de la révolte immonde,

Jusques au soir j'éclairerai le monde :  
 Tremblez pourtant ! Vers des cieux moins  
 Je puis partir ; mais je ne m'éteins pas ! [ingrats

3.

En m'enlevant quelques lambeaux de terre,  
 En abreuvant mon ministre de fiel,  
 Prétendez-vous triompher d'une Mère,  
 Et détrôner cette fille du ciel ?  
 Dans les périls a vieilli ma jeunesse,  
 Dans les périls verdira ma vieillesse ;  
 Et quand mou chef meurt au sein des combats,  
 L'homme seul meurt : l'Eglise ne meurt pas !

## AVIS.

Nous avons préparé, pour la présente *Livraison*, une longue compilation sur le SACRE de Monseigneur ELZEAR TASCHEREAU, sur la DÉMONSTRATION en faveur du Pape, faite d'abord à Québec, ensuite à Montréal, à St. Hyacinthe, aux Trois-Rivières, etc., etc. Le manque d'espace nous a forcé à en renvoyer la publication au mois prochain.

Celui qui réunirait en deux pamphlets ce qui se rapporte à ces deux événements, serait, ce nous semble, bien inspiré.

# NOTRE-DAME DE LOURDES.

Nous avons commencé à publier l'histoire des

## APPARITIONS DE NOTRE-DAME DE LOURDES,

dans le numéro du 15 novembre, 1870 ; cette publication finira dans le numéro de mars, 1871.

Dire qu'en moins d'un an, ce livre est arrivé, en France seulement, à sa *trente-cinquième* édition, c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire, après celui que N. S. Père le Pape Pie IX en a bien voulu faire lui-même, dans le Bref dont il a honoré l'Autcur.

Sur les instances de beaucoup de personnes, vivement désireuses de voir ce livre se répandre partout, nous en avons fait tirer autant d'exemplaires, en un beau volume de 250 pages, estimé à 75 centins, que nous avons d'abonnés.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable ; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juin de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies mentionnées ci-contre. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Événements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

L'Administration de l'*Echo* a fait tirer trois charmantes PHOTOGRAPHIES assez grandes pour figurer convenablement dans son EDITION DE NOTRE DAME DE LOURDES.

La 1ère représente Bernadette à genoux, priant devant les roches Massabielle.

La 2me représente la Ste. Vierge apparaissant à Bernadette, quand elle lui dit : Je suis l'Immaculée Conception.

La 3ème représente la grotte de Lourdes aujourd'hui et la Fontaine.

Ceux qui seront à même de recevoir cette PRIME, que nous sommes heureux d'offrir à nos abonnés, et qui seraient bien aises d'avoir quel-  
qu'une de ces photographies, ou même tous les trois, n'aurons qu'à ajouter DIX centins pour chacune d'elles, à leur choix, en nous indiquant celle ou celles qu'ils désirent.

---

Nous avons publié une autre édition populaire de NOTRE DAME DE LOURDES, d'où nous avons retranché quelques récits qui ne se rattachent pas immédiatement à ce grand événement. Prix 40 centins.

Avril 1871.

SOMMAIRE :

I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA:—  
Deuxième Partie :—La Société de Notre-Dame commence à réaliser les religieux desseins des rois de France.

CHAPITRE XII.—Quatrième guerre des Iroquois, de 1657 à 1660..... 241

II. MGR. DUPANLOUP SUR LA SITUATION DE LA FRANCE :—Du devoir des honnêtes gens aux prochaines élections..... 247

III. LA FILLE DU BANQUIER :—(Suite.)..... 253

IV. LES ZOUAVES PONTIFICAUX DU CANADA, à leurs compagnons de France.—Discours de M. Colin, prêtre de St. Sulpice..... 273

V. NOTRE-DAME DE LOURDES, et ses miracles récents.—Une Mère..... 289

VI. LE SIEGE DE PARIS ET LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES. 296

VII. A PROPOS DU SIEGE DE PARIS :—M. Vitet, M. Légouvé, M. Cochia... 300

VIII. LE PIGEON DE LA POSTE..... 303

IX. LE DEPART DU BALLON..... 306

X. ANNONCE, faite au prône de toutes les Eglises de Montréal, pour encourager la collecte qui doit se faire en faveur des blessés français, etc... 307

XI. NOTICE SUR M. FAILLON, prêtre de St. Sulpice.—(Suite.)..... 300

XII. L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES DU CANADA..... 316

POESIES :—La Prière de l'Eglise.—La Barque de St. Pierre.—La Ste. Vierge protectrice de l'Eglise.—L'Eglise invincible..... 319

—o—

AVIS.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le payement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable ; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juin de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies mentionnées à la page précédente. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Evénements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

(Voir page précédente.)

3. Les Abonnés de Montréal DEVRONT payer leur abonnement au Bureau même de l'*Echo*.

# L'ECHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL

TREIZIEME ANNEE

NOUVELLE SERIE.—TOME V

No. 5.—Mai 1871.



Montreal:

BUREAU, A LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE

1871.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, un magnifique volume in-8°, avec table, de 960 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois, . . . . . \$1.00  
Un an, . . . . . \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

---

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en arrière pour leur payement, de nous le faire parvenir au plus tôt.

---

Tout ce qui concerne l'administration de l'*Echo* doit être adressé franco à Mr. JEAN THIBODEAU, gérant.

**JEAN THIBODEAU,**

No. 327. RUE NOTRE-DAME,

Vis-à-vis le Séminaire,

**MONTREAL.**



# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE

## EN CANADA.

---

### DEUXIEME PARTIE.

(Suite.)

### CHAPITRE XIII.

#### FAIT D'ARMES DU LONG-SAULT ET SES SUITES, DE 1660 A 1661.

##### I.

Résolution héroïque de Dollard et de ses compagnons d'armes.

Jusqu'alors les colons de Villemarie s'étaient contentés de repousser les attaques des Iroquois, et de leur donner la chasse dans les lieux voisins des maisons où ils avaient coutume de se tenir en embuscade. Mais ces barbares ayant mis en marche une grande armée et pris la résolution de détruire tout ce qu'il y avait de Français en Canada, il était à craindre que les Montréalistes ne succombassent enfin sous le grand nombre des ennemis, quelque vigoureuse défense qu'ils pussent opposer à leurs attaques. Dans cette extrémité si alarmante, un homme de cœur, s'il en fut jamais, Dollard des Ormeaux, ce jeune commandant de la garnison dont on a parlé, conçut, au mois d'avril 1660, le généreux dessein d'aller, avec un petit nombre de colons, à la rencontre de cette armée, de se battre jusqu'au dernier souffle, sans accepter de quartier, et, en vendant ainsi leur vie le plus cher qu'ils pourraient, d'inspirer de l'épouvante aux Iroquois par une résolution si audacieuse et une mort si héroïque. Il propose donc à seize jeunes colons de les conduire pour ce dessein, en parti de guerre, au-dessus de l'île de Montréal, ce que personne n'avait osé tenter encore, et tous promettent de le suivre si le Gouverneur approuve leur résolution. Dollard la soumet aussitôt à M. de Maisonneuve, qui, connaissant le courage et l'intrépidité de ce jeune militaire, y donne volontiers son approbation ; mais comme l'un des seize s'était désisté de sa promesse, les autres, pour n'être empêchés par aucune considération d'aller affronter généreusement la mort, font chacun leur testament s'approchent religieusement, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et, en

présence des saints autels, s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.

## II.

L'empressement de Dollard à partir sauve la colonie et plusieurs braves.

Le brave Major Closse, l'intrépide Charles Le Moyne et le courageux Picoté de Bélestre, informés d'une si noble et si audacieuse résolution, s'offrent pour être eux-mêmes de l'entreprise, en demandant qu'elle soit différée jusqu'après leurs semences, qu'ils se disposaient de faire alors. Mais Dollard, brûlant d'ardeur d'aller attaquer l'ennemi, et étant bien aise d'avoir le commandement de ce parti, afin de se distinguer par des coups de valeur qui lui servissent pour dissiper quelques difficultés qu'il avait eues, disait-on, en France, pressa le plus qu'il put le départ. La suite montra bientôt que cette apparente précipitation ne fut pas sans quelque dessein de la divine Providence, qui, par là, voulait sauver tout le Canada. Si Dollard eût différé le départ jusqu'après le temps des semences, cinq cents Iroquois, qui allèrent aux îles de Richelieu pour y attendre trois cents des leurs, qui devaient descendre par l'Outaouais, fussent allés tomber sur les Trois-Rivières et sur Québec; tandis que le départ précipité de ces braves les arrêta et sauva la colonie. Il rendit de plus à Villemarie un service inappréciable, en lui conservant trois de ses plus fermes appuis : le Major Closse, Charles Le Moyne et M. de Bélestre, qui, selon toutes les apparences, eussent péri eux-mêmes s'ils se fussent joints aux autres, sans que leur mort eût rien ajouté aux avantages que la perte des dix-sept braves procura au pays.

## III.

Dollard perd trois de ses compagnons d'armes, qui sont remplacés par trois autres.

Dollard et les siens partent donc, résolus à tout événement; et, à peine sur leurs canots, ils entendent un cri d'alarme dans une petite île voisine de Villemarie, qui semble avoir été l'île Saint-Paul. Trouvant si près l'occasion qu'il allait chercher au loin, Dollard fond sur les Iroquois et les pousse avec tant de vigueur, qu'infailliblement il les aurait tous pris, si ces barbares n'eussent promptement abandonné leurs canots avec leurs bagages pour se sauver dans les bois. Cette action eut lieu le 19 avril 1660, et fit perdre à Dollard trois de ses compagnons, dont les noms méritent de trouver place dans cette histoire. Ce furent Nicolas Duval, serviteur au Fort, qui périt par le feu des Iroquois; Blaise Juillet, dit Avignon, habitant et père de famille, qui laissa quatre enfants en bas âge; enfin Mathurin Soulard, charpentier du Fort; ces deux derniers, qui n'étaient pas accoutumés à la navigation du canot, se noyèrent dans l'attaque.

Dollard, n'ayant pu saisir les Iroquois, à qui les bois servirent de retraite, s'empara de leurs dépouilles, spécialement d'un excellent canot qui le servit avantageusement dans son expédition. Il retourna cependant à Villemarie avec les siens, sans doute pour assister au service funèbre de Nicolas Duval, qu'on inhuma le lendemain, 20 avril, et à celui des deux autres braves dont les corps n'avaient pas encore été retrouvés. Loin de refroidir le courage des colons de Villemarie, ce premier échec sembla, au contraire, n'avoir servi qu'à le rendre plus ardent ; du moins, le volontaire qui s'était joint d'abord à Dollard, et avait ensuite rétracté sa parole, se joignit alors à lui, résolu de périr, comme aussi deux autres, qui complétèrent ainsi le nombre de dix-sept, comme auparavant. Déterminés qu'ils étaient à mourir en combattant pour la religion et le pays, ils firent, avant de partir, un adieu général à leurs amis et à tous les colons, comme ne devant plus les revoir dans ce monde, et s'embarquèrent de nouveau avec une grande quantité de munitions de guerre, pleins de cœur et d'intrépidité.

## IV.

Dollard cantonne sa petite troupe dans un réduit de pieux.

Mais, n'étant pas accoutumés à la conduite du canot, ils éprouvèrent mille difficultés dans leur marche et furent arrêtés huit jours au bout de l'île de Montréal, dans un endroit très-rapide qu'ils avaient à traverser. Enfin le courage suppléant dans eux à l'expérience, ils passèrent outre, et arrivèrent, le 1er de mai, au pied du Long-Saut, sur la rivière des Outaouais, à huit ou dix lieues au-dessus de l'île de Montréal et au-dessous du Saut dit *de la Chaudière*. Là, trouvant par hasard un petit retranchement, construit l'automne précédent par des Algonquins, Dollard y cantonna sa petite troupe. Ce réduit n'était point flanqué ; il n'avait, pour toute défense, que de méchants pieux, déjà en mauvais état, et, se trouvait même commandé par un coteau voisin. Quoique ce faible retranchement, qui en méritait à peine le nom, fût moins assuré que la moindre des maisons de villages de France, Dollard résolut de s'y arrêter et d'y attendre les Iroquois, comme dans un passage où il en viendrait infailliblement aux mains avec eux, au retour de leurs chasses. Mais ce qui rendit ce réduit plus incommode encore, ce fût l'arrivée d'un parti de Hurons et d'Algonquins, venus de Villemarie, demandant à Dollard de les admettre dans sa troupe.

## V.

Quatre algonquins et quarante hurons se joignent à Dollard.

Quarante Hurons, l'élite de ce qui restait de cette nation à Québec étaient partis de ce lieu sur la fin de l'hiver, sous la conduite d'un capitaine nommé Anahotaha, pour tomber sur les Iroquois, lorsque ceux-ci revien-

draient de leur chasse. Ils passèrent par les Trois-Rivières ; et là un capitaine Algonquin, nommé Mitiwemeg, ayant eu avec l'autre un défi sur la valeur, ils se donnèrent rendez-vous à Villemarie, afin de montrer, dans ce lieu où les combats étaient fréquents, quel serait celui des deux qui aurait le plus de bravoure. Mitiwemeg s'y rendit, accompagné de trois Algonquins, et Anahotaha de trente-neuf Hurons, lui faisant le quarantième. A peine arrivés dans ce lieu, ils apprirent des Français (dont un des principaux défauts, dit M. Dollier de Casson, c'est de trop parler) que dix-sept colons étaient allés en guerre au-dessus de l'île de Montréal. Ces sauvages, jaloux d'avoir été ainsi prévenus par des Français, et étonnés de la hardiesse de ce petit nombre, demandent à M. de Maisonneuve une lettre pour Dollard, afin d'être admis dans son parti, et de pouvoir ensuite faire tous ensemble quelque grande entreprise, M. de Maisonneuve, qui se défiait de leur bravoure, fit tout ce qu'il put pour les empêcher d'aller rejoindre les siens, aimant mieux n'avoir en campagne qu'un petit nombre de combattants, tous braves et résolus, qu'une troupe plus considérable, où ils seraient mêlés avec des hommes dont il suspectait le courage. Les sauvages firent, néanmoins, tant d'instances, que, pressé par leurs importunités, il se rendit jusqu'à un certain point à leur demande, et écrivit à Dollard, en lui laissant la liberté de les recevoir, sans néanmoins l'y engager. Il l'avertissait, au contraire, de ne pas trop compter sur ces auxiliaires, et d'agir comme s'il n'avait avec lui que des Français. Les sauvages l'ayant rejoint, Dollard les reçut, et ils entrèrent dans le réduit, pour attendre, avec les autres, l'arrivée des Iroquois.

## VI.

## Dollard attaque et défait les Iroquois.

Après un assez court séjour dans ce lieu, ceux qui allaient à la découverte virent descendre deux canots chargés d'ennemis. C'était l'avant-garde d'un corps d'armée iroquoise, composée de trois cents hommes, qui allaient se joindre à cinq cent autres aux îles Richelieu, pour attaquer tous ensemble les Trois-Rivières et Québec. Ils ne doutaient pas, eu égard à leur nombre, d'emporter sans difficulté ces deux postes et se proposaient d'attaquer ensuite Villemarie et de la harceler avec tant de confiance et d'opiniâtreté, qu'elle ne pût résister à leurs forces réunies. Ceux que Dollard avait envoyés à la découverte lui ayant donné avis de l'approche de ces deux canots, il conduisit aussitôt ses gens à leur rencontre, et les poste au lieu qui lui semblait le plus propre au débarquement. Ce fut précisément l'endroit où ces Iroquois avant-coureurs vinrent mettre pied à terre ; et, à l'instant, on fit sur eux une décharge des plus meurtrières, mais avec trop de précipitation, pour qu'il ne restât pas un seul de ces barbares. Quelques-uns, qui n'avaient pas été atteints,

se jettent aussitôt dans les bois, et vont en toute hâte avertir l'armée. " Nous avons été défaits au petit Fort, qui est ici tout proche, disent-ils, " et il y a là un parti de Français et de sauvages." Sur ce rapport, les Iroquois concluent que c'était un convoi qui montait au pays des Hurons, et, jugeant qu'ils en viendraient aisément à bout, ils font leurs approches vers le réduit.

## VII.

Dollard fortifie à la hâte son réduit.

Dollard et les siens, qui étaient en prière lorsque l'ennemi se présenta, se retirèrent aussitôt dans le retranchement, sans avoir le loisir d'emporter avec eux leurs chaudières, qu'ils avaient mises sur le feu pour préparer à manger. Après des huées et des décharges de part et d'autre, un capitaine Onnontagué s'avance sans armes jusqu'à la portée de la voix pour demander quelles gens étaient dans ce Fort et ce qu'ils venaient faire. On lui répond que ce sont des Français, des Hurons et des Algonquins, au nombre de cent hommes, qui viennent au devant des *Nez-Perchés* — " Attendez, réplique la capitaine, que nous tenions conseil entre nous, " puis je viendrai vous revoir ; et, de votre part, ne faites aucun acte, " d'hostilité, de crainte que vous troubliez les bonnes paroles que nous " portons aux Français de Villemarie.—Retirez-vous donc à l'autre bord " de la rivière, dirent alors les Français, tandis que nous parlementerons " de notre part." Ils désiraient cet éloignement de l'ennemi pour avoir la liberté de couper des pieux, afin de fortifier leur palissade. Mais, au lieu d'aller camper de l'autre côté, les Iroquois commencèrent à dresser un retranchement vis-à-vis du réduit ; et, de leur côté, les Français, durant ce temps, se mirent à fortifier le plus qu'ils purent, mettant des branches d'arbres entre les pieux de leur réduit, et remplissant le tout de pierres et de terre à hauteur d'homme, de telle sorte, néanmoins, qu'il y eût des meurtrières tout autour, et qu'on pût placer trois fusilliers à chacune.

## VIII.

Les Iroquois, battus, cessent leurs attaques et envoient chercher des renforts.

L'ouvrage n'était pas encore achevé, que l'ennemi vint à l'assaut. Les assiégés le repoussent vaillamment, tuent et blessent un grand nombre d'hommes sans en perdre eux-mêmes un seul. Les Iroquois reviennent à diverses reprises et sont toujours battus avec perte des leurs, et même à leur très-grande confusion. Ce qui surtout les irritait et excitait en eux le dépit et la fureur, c'était de voir que les Français osassent bien en leur présence, couper les têtes des Iroquois restés sur la place et en border le haut des pieux de leur réduit ; et que, malgré les transports de rage et

de furie où les jetait un spectacle si humiliant, ils ne pussent en tirer vengeance dans aucune de leurs attaques. Durant ce temps, ils brisèrent les canots des Français, ainsi que ceux des Algonquins et des Hurons, et en firent des torches pour brûler la palissade ; mais les décharges des assiégés étaient si fréquentes, qu'il ne leur fut jamais possible d'approcher du retranchement. Ils jugèrent alors qu'ils ne viendraient pas à bout de forcer le réduit tant qu'ils ne seraient pas en plus grand nombre, et députèrent un canot pour appeler promptement à leur aide les cinq cents Iroquois qui les attendaient aux îles Richelieu. Le canot étant donc parti, ils ne firent plus d'attaque, et se contentèrent de bloquer le réduit, se tenant hors de la portée des mousquets ou à couvert derrière les arbres.

## IX.

Lâcheté des Hurons, qui passent à l'ennemi ; leur perfidie.

Dans ce retranchement, il n'y avait point d'eau ; et la soif, qui pressait les assiégés, les incommodait beaucoup plus que le feu des Iroquois. Cette disette était même si extrême, qu'ils ne pouvaient plus avaler la farine dont ils s'étaient pourvus pour subsister. Enfin, à force de creuser, ils parvinrent à trouver un petit filet d'eau bourbeuse, mais tout à fait insuffisante pour les désaltérer. Aussi, de temps en temps, faisaient-ils des sorties par-dessus les pieux pour aller, à la faveur de quantité de fusiliers qui repoussaient l'ennemi, chercher de l'eau à la rivière, éloignée de deux cents pas du Fort ; ce qui pourtant ne leur fournissait pas le moyen de se désaltérer : parce qu'ayant perdu leurs chaudières, ils ne portaient que de petits vases qui ne pouvaient suffire à la nécessité de tous. Les Iroquois, témoins de cette nécessité pressante, en prirent occasion de crier, de loin, aux Hurons qu'ils eussent à se rendre, s'ils ne voulaient pas mourir de soif dans ce trou avec les Français, et qu'on les recevrait à bonne composition. Ils ajoutaient que, s'ils refusaient de se livrer à l'ennemi, ils n'échapperaient pas à la mort, attendu qu'un renfort de cinq cents Iroquois allait se mettre en marche, et que, dès leur arrivée, le réduit serait pris et tous les assiégés massacrés. Ces discours effrayèrent tellement les lâches Hurons que tous, à l'exception du brave Anahotaha, sautent par-dessus la palissade, qui d'un côté, qui de l'autre, ou sortent à la dérobée par la porte et vont se livrer aux Iroquois, à qui ils apprennent qu'il n'y a dans le Fort que dix-sept Français, quatre Algonquins et leur propre capitaine. Quelle douleur pour ces braves de se voir ainsi abandonnés et trahis, et surtout quel désolant spectacle pour Anahotaha ! Aussi dit-on que, dans sa juste indignation, voyant son propre neveu, appelé *la Mouche*, s'enfuir comme ses compatriotes, il déchargea un pistolet sur lui pour le tuer, mais qu'il le manqua.

## X.

Malgré l'arrivée du renfort Iroquois, Dollard repousse toutes les attaques.

Nonobstant une défection si propre à abattre le cœur des vingt-deux autres, ils demeurèrent fermes dans la résolution de se défendre jusqu'à la mort, sans être ébranlés par l'arrivée des cinq cent Iroquois, qui parurent enfin le cinquième jour, et qui, par les cris et les hurlements qu'ils poussèrent, auraient dû intimider les cœurs les plus audacieux du monde. Ces nouveaux ennemis, formant avec les autres un gros de huit cent hommes, commencèrent, dès leur arrivée, à donner avec furie sur le réduit, mais ne livrèrent aucun assaut qu'ils ne fussent contraints de se retirer, et toujours avec de grandes pertes. Ils attaquèrent les Français durant trois jours d'heure en heure, tantôt marchant tous ensemble à l'assaut, tantôt envoyant contre eux une partie de leur armée. Aussitôt que les Français avaient repoussé l'ennemi, ils se mettaient incontinent à genoux, et ne se relevaient que pour le repousser encore, employant ainsi à la prière le peu de temps qu'ils avaient entre chaque attaque. Ils n'avaient en effet que deux fonctions, qu'ils faisaient succéder l'une à l'autre : l'ennemi faisait-il trêve, ils tombaient à genoux ; revenait-il à l'attaque, ils étaient debout les armes à la main. Enfin les Iroquois, ne pouvant les forcer malgré tant d'attaques, abattirent sur le réduit plusieurs arbres, dont la chute occasionna un grand désordre sans ébranler néanmoins les assiégés dans la résolution où ils étaient de combattre jusqu'au dernier vivant.

## XI.

Sur le point de lever le siège, les Iroquois résolus de vaincre ou de périr au pied du réduit.

Une résistance si persévérante et une confiance si inouïe firent croire enfin aux Iroquois que les Français étaient en bien plus grand nombre que ne l'avaient assuré les Hurons transfuges ; aussi mettaient-ils souvent en délibération entre eux s'il ne serait pas plus expédient de lever que de continuer un siège si meurtrier, qui leur enlevait tant de monde. La défection des Hurons leur fit cependant espérer que les autres pourraient se rendre si on parlementait avec eux. Quelques députés s'approchèrent donc du réduit ; mais les Français, tous résolus à mourir, font sur eux une décharge inopinée, qui tue les uns et met les autres en fuite. Enfin, le quatrième jour, une partie des Iroquois étant résolus d'abandonner le siège et de se retirer dans leur pays, les autres leur représentent avec chaleur que, si les Français n'étaient réellement que dix-sept, ce serait une honte éternelle pour toutes les nations Iroquoises d'avoir vu massacrer tant de leurs guerriers par si peu de gens, sans en tirer vengeance ; et cette considération fut cause qu'on interrogea de nouveau les transfuges pour s'as-

surer de la vérité. Ces perfides ayant affirmé de nouveau que les Français n'étaient en effet que dix-sept, et n'avaient plus avec eux qu'un seul Huron et quatre Algonquins, à cette déclaration, les Iroquois, résolurent de périr tous au pied du réduit, ou de l'emporter de vive force.

## XII.

Les Iroquois attaquent de nouveau le réduit.

Mais, pour en venir là, il fallait qu'un grand nombre d'entre eux consentissent à faire de leur corps un rempart aux autres, en recevant les premiers les vigoureuses et meurtrières décharges des assiégés. Comme chez ces nations sauvages chaque individu, étant libre et indépendant, ne pouvait, dans ces occasions, être contraint par les chefs à se dévouer pour les autres, on procéda incontinent à une cérémonie usitée chez eux pour avoir des victimes volontaires. C'était de jeter par terre de petites buches, et tous ceux qui en enlevaient quelqu'une s'engageaient par là à marcher les premiers et à affronter le péril. Les plus intrépides d'entre eux et les plus braves, ayant donc levé les buches, se mirent en devoir de monter les premiers à l'assaut, sans négliger pourtant les précautions ordinaires aux barbares ; car ils se firent auparavant des mantelets de trois bûches, liées les unes à côté des autres, qui les couvraient depuis le haut de la tête jusqu'au-dessus du genou. Ils s'avancèrent ainsi, tête baissée, suivis partout le reste des Iroquois, résolus d'emporter le Fort à tout prix.

## XIII.

Courage invincible de Dollard et des siens. Leur mort héroïque.

Dollard et les siens, trouvant alors l'occasion qu'ils ambitionnaient de vendre chèrement leur vie, se mettent à faire de vives décharges de gros mousquetons pour abattre le plus d'Iroquois qu'ils pourraient ; et malgré l'activité de ce feu, l'ennemi qui avait toujours de nouveaux assaillants pour remplacer les blessés et les morts, ne laisse pas d'avancer toujours, gagne enfin la palissade et occupe lui-même les meurtrières. Dans ce moment le lâche et perfide *La Mouche* aperçoit son oncle, le brave Anahontaha, et lui crie de se rendre pour conserver sa vie : " J'ai donné ma parole aux Français, répond Anahontaha, je mourrai avec eux." Pour mettre fin aux décharges qu'on ne cesse de faire sur eux, les Iroquois s'efforcent de passer par-dessus la palissade ou d'en arracher les pieux ; et les Français, armés de la hache et du sabre, se jettent incontinent sur tous ceux qui paraissent, et leur disputent vigoureusement le terrain. Dans cette extrémité, Dollard charge promptement un gros mousqueton jusqu'à l'embouchure, et y met une fusée, afin de lui faire faire long feu et de le jeter, sans danger pour les siens, en guise de grenade, au milieu des ennemis. Il le lance aussitôt, mais une branche d'un arbre abattu sur le réduit arrête inopinément ce projectile, et le fait retomber dans le réduit même, où il éclate à l'instant et tue et estropie plusieurs Français. Un accident si désastreux pour ceux-ci, qui les affaiblit beaucoup en diminuant leur nombre, releva le courage des Iroquois. A l'instant ils font brèche de toutes parts, et néanmoins chacun des assiégés qui restait de-



bout, comme s'il eût eu un cœur de lion, se précipite sur les assaillants, et se défend à coups d'épée et de pistolet avec une ardeur de courage et d'intrépidité qui étonne ces barbares. Il était impossible qu'un si petit nombre de braves pût résister longtemps à une telle multitude : c'était une nécessité pour eux de tomber enfin dans un si affreux carnage, et le brave Dollard fut tué. La mort de ce héros, au lieu d'ébranler le courage des autres, sembla les avoir rendus plus audacieux et plus intrépides ; car chacun d'eux enviait une mort si glorieuse plutôt qu'il ne l'appréhendait. Arrachait-on un pieu de la palissade, incontinent l'un de ces braves sautait à la place le sabre ou la hache à la main, tuant et massacrant tout ce qu'il rencontrait, jusqu'à ce qu'il fut tué lui-même. Enfin, presque tous ces braves étant tombés sous les coups, les Iroquois renversent la porte du Fort, et y entrent en foule, et alors le peu de Français qui restaient encore, fondant sur eux l'épée d'une main et le couteau de l'autre, se mettent à frapper de toutes parts avec une telle furie, que l'ennemi perdit la pensée de faire des prisonniers, afin de tuer au plus vite ce petit nombre de braves qui, en mourant, les menaçait d'une destruction générale s'ils ne se hâtaient de les exterminer : ce qu'ils firent par une grêle de coups de mousquets, qui renversa ces invincibles athlètes sur une multitude d'Iroquois qu'ils avaient terrassés avant de mourir.

## XIV.

Fureur cruelle des Iroquois après cette action.

Voyant enfin tous les Français étendus par terre, les Iroquois coururent incontinent sur eux pour savoir s'il y en avait quelques-uns qui n'eussent pas expiré encore et qu'ils pussent guérir, afin d'en faire ensuite les tristes sujets de leurs tortures. Ils eurent beau tourner et retourner tous ces corps, ils n'en trouvèrent qu'un seul qui fut en état d'être traité, et trois autres, comme nous l'apprend M. de Belmont, qui étaient sur le point de rendre le dernier souffle, et qu'ils jetèrent incontinent dans le feu, sans avoir pourtant la cruelle jouissance de les voir souffrir, car ils expirèrent aussitôt. Quant à celui qui pouvait être médicamenté, et rendu ensuite capable de souffrances, on ne saurait dire les raffinements qu'ils inventèrent pour assouvir sur lui leur cruauté, ni exprimer la patience héroïque qu'il fit paraître dans ses tourments : patience si inouïe, qu'elle transportait de rage ses bourreaux mêmes, voyant qu'elle surpassait leur barbarie, qui ne pouvait rien inventer d'assez inhumain dont il ne triomphât. N'ayant pu se venger de la mort des leurs sur aucun autre Français, ils déchargèrent enfin leur fureur sur les perfides Hurons qui s'étaient lâchement rendus à eux ; et, malgré la parole qu'ils leur avaient donnée de leur conserver la vie, ils les distribuèrent à leurs bourgs, où l'on en fit de furieuses et horribles grillades. Le brave chef Huron, le fidèle et invincible Anahontaha, et les quatre Algonquins s'acquirent la même gloire que les dix-sept Montréalistes. Ils combattirent et moururent avec le même courage ; et comme ils étaient tous Chrétiens, et s'étaient sans doute disposés aussi saintement que les Français à cette glorieuse mort, ils durent recevoir la même couronne.

(A continuer.)

## LA FILLE DU BANQUIER.

### XIX.

UNE RENCONTRE. UN SERVICE RENDU N'EST JAMAIS PERDU.

(Suite.)

Comprenant que le sagace animal avait reconnu la présence d'un danger qui n'était pas encore visible pour lui, Georges prit son pistolet, l'arma, et se penchant sur sa selle, chercha à pénétrer l'obscurité de la route.

A quelques pas en avant, il aperçut quelque chose de sombre, qui était couché au milieu de la route, mais qui s'avavançait lentement de son côté.

Supposant que c'était un énorme chien, il cria bien fort, et en même temps éperonna son cheval ; mais celui-ci sans bouger d'un pas trembla avec un redoublement de violence.

Georges cria de nouveau, et leva son pistolet.

Au premier mouvement de son bras, l'animal se dressa, les yeux brillants comme deux balles de feu et prêt à s'élancer.

C'était un loup ; au même instant, un bruit qu'il entendit dans le fourré à sa droite, lui ayant fait tourner la tête, le jeune homme aperçut une multitude de ces animaux, qui sont d'ailleurs en si grand nombre dans le pays qu'il traversait.

Georges ne prit pas le temps de réfléchir.

Il visa celui des loups qui avait osé lui barrer le passage, tira, et l'envoya rouler dix pas en arrière.

Puis, au milieu des centaines de hurlements, il enfonça les éperons dans les flancs de son cheval qui partit comme une flèche.

Tout à coup, Georges entendit des cris ; au secours ! Ces cris paraient d'un bouquet d'arbres qui se trouvait à dix ou douze pas de la route.

Que faire ? lancer son cheval par dessus le fossé était chose impossible ; descendre et l'attacher serait le condamner à être la proie des loups.

Un autre cri plus fort et plus désespéré que les autres le décida. Il sauta à terre, jeta la bride sur le cou de son cheval, et le lâcha.

Il doit y avoir un village près d'ici, se dit-il ; son instinct l'y conduira et je le retrouverai.

Le cheval ne se sentit pas plutôt en liberté qu'il s'élança dans l'espace ; et George France, en se retournant, vit les loups qui se précipitèrent à sa poursuite.

Le jeune homme courut vers le fourré, et s'arrêta muet et effrayé devant le spectacle qui frappa ses regards.

Perchée sur l'une des basses branches d'un arbre, à une petite distance de terre, était une jeune fille que Georges jugea être âgée de seize à dix-huit ans. Au-dessous d'elle, bondissant et hurlant de rage étaient deux loups. A chaque bond, ils touchaient de leurs museaux la pauvre jeune fille qui était prête à s'évanouir de frayeur.

Un petit panier était renversé à terre.

Le plus petit des loups s'enfuit à la vue du jeune homme ; mais l'autre s'élança sur lui, et un combat acharné, dont nous ne décrirons pas toutes les péripéties, s'engagea entre l'homme et la bête.

Après une lutte qui dura cinq minutes en réalité, mais une heure pour Georges, l'animal tombe la tête brisée d'un coup de canon de pistolet que lui asséna notre héros.

Le monstre se débattit un moment dans des convulsions, et puis resta immobile sur l'herbe. Georges était pâle et à bout de respiration : ses nerfs se détendirent soudainement ; il chancela, et serait tombé près de son ennemi vaincu, si la jeune fille ne s'était pas élancée près de lui.

—Etes-vous blessé ? lui demanda-t-elle, d'une voix douce, et qui tremblait encore de crainte. Oh ! vous êtes plein de sang ! s'écria-t-elle, en indiquant l'écume ensanglantée dont le loup en mourant, avait couvert ses mains et ses vêtements.

—C'est son sang, répliqua Georges, en souriant.

—Je vous dois la vie, dit-elle ; sans vous j'étais perdue, car je me sentais évanouir de terreur. Mais n'attendons pas que les autres loups arrivent, attirés qu'ils seront par le cadavre de leur compagnon. Le village est de l'autre côté de la lande, à un mille à peu près.

—Le village où vous demeurez ?

—Non, Monsieur ; mon chemin suit une direction différente, et je serai obligée de vous quitter après avoir traversé la lande.

—Permettez-moi de vous accompagner chez vous . . .

La jeune fille qui se baissait pour prendre son panier, se releva vivement, et répliqua d'un ton qui parut à Georges être plein d'alarme . . .

—Non ! non ! pour rien au monde ! puis, s'arrêtant tout à coup elle ajouta : il y a une grande auberge dans le village, où vous serez beaucoup mieux.

—Comme vous voudrez, dit Georges, ce que je voulais, surtout, c'était de vous voir hors de danger.

La jeune fille le regarda et murmura :

—Je ne suis pas ingrate, monsieur . . . non, je ne suis pas ingrate.

Il y avait quelque chose dans le ton de sa voix de si vrai et de si triste que Georges en fut vivement frappé.

Cette jeune paysanne était un de ces types de force et de beauté féminine comme on en trouve dans les campagnes éloignées de l'influence énervante des villes. Ses cheveux étaient noirs comme de l'ébène, ainsi que ses sourcils qui contrastaient avec la blancheur de son teint et les couleurs roses de ses joues.

Elle avait un air modeste et presque timide, mais on devinait autour de ses lèvres qu'elle serait capable de fermeté si les circonstances l'exigeaient. Ses manières étaient simples, et il semblait qu'il y avait en elle une sorte de contrainte.

— Nous devons nous séparer ici, dit-elle brusquement, en s'arrêtant. Le village est là-bas. Vous pouvez distinguer la tour de l'église, entre les arbres.

— J'aurais voulu vous accompagner jusqu'à votre demeure, répliqua Georges ; mais je n'insisterai pas, de crainte d'être indiscret, ou de vous déplaire.

— Me déplaire ! oh ! monsieur, comment pouvez-vous penser cela ? ce n'est pas moi, mais les autres ! Elles s'interrompit soudainement, comme si elle eut craint d'en trop dire. Adieu, Monsieur, ajouta-t-elle, je penserai toujours à vous dans mes prières.

Il y avait des larmes dans ses yeux ; mais l'obscurité empêcha Georges de les voir.

— Ne nous séparons pas ainsi, dit-il gaiement. Je ne désire pas pénétrer vos secrets, croyez-moi ; mais je voudrais du moins connaître le nom de celle à qui j'ai été assez heureux pour rendre un service.

Elle hésita un moment, un moment seulement, et répondit : Betty.

— Un nom charmant, dit Georges, avec un accent de bonté, et j'aurai du plaisir à me le rappeler ; mais je ne dois pas vous retenir plus longtemps, car la nuit vient, et votre mère . . .

— Je n'ai pas de mère ! Bonsoir, Monsieur, bonsoir ! et que Dieu vous préserve de tout danger.

Elle se détourna et s'éloigna rapidement dans une direction opposée au village. Une minute après, elle avait disparu dans les ombres de la nuit.

Au moment où Georges arrivait à l'extrémité de la lande, le son d'une voix qui appelait frappa ses oreilles. Il y répondit, et au bout de quelques secondes, il rencontra un cavalier qui tenait un cheval par la bride.

Georges reconnut avec joie que ce cheval était le sien. L'étranger lui dit qu'il l'avait trouvé galopant sur la lande, et que craignant qu'il ne fut arrivé quelque accident à son maître, il était revenu sur ses pas, en criant pour appeler son attention.

Quelques mots de Georges expliquèrent ce qui était arrivé. L'étranger l'écouta attentivement, et puis s'offrit à le conduire à l'auberge du village.

## XX.

## UN CONSEIL D'AMI.—LE SERPENT SOUS LES FEUILLES.

Le premier soin de Georges France, en arrivant à sa destination, fut de s'assurer que son cheval que l'on plaça dans l'écurie, à côté de celui de l'étranger, avait bien tout ce qui lui était nécessaire.

Puis il rentra dans l'auberge. En attendant le souper que l'on était en train de préparer on lui servit pour lui et son compagnon, une bouteille de bière.

Ce dernier, qui était d'un caractère assez social, accepta sans se faire prier, l'invitation que lui avait faite Georges de s'asseoir en face de lui ; et la bouteille n'était pas encore vidée qu'il avait fait de grands progrès dans son estime, car il ne pouvait se dissimuler que ses premières impressions étaient loin d'être favorables.

Cet inconnu n'avait certainement pas ce qu'on appelle une figure prévenante. Il était au-dessous de la taille moyenne, très-muscleux, et cependant n'était pas mal fait. Les traits, pris séparément, étaient tous bien, mais dans leur ensemble, ils avaient une expression désagréable, une expression tout à la fois arrogante et servile.

Ses yeux, noirs et pénétrants, avaient un éclat sinistre, même lorsque sa bouche grimaçait un sourire. Ses cheveux noirs, son teint olivâtre et son accent firent supposer à Georges qu'il était Italien.

—Vous n'êtes pas de ce côté-ci des Alpes ? dit notre héros, à un moment où la conversation languissait.

—En effet, je suis de Naples, . . . mon nom est Pescara, Andrea Pescara, à votre service.

Ils continuèrent à causer sur différents sujets, et l'étranger, comme pour faire le pendant de l'aventure que Georges avait eue dans le bois, raconta plusieurs traits d'audace dont il était le héros.

—Vous paraissez bien connaître cette partie de l'Angleterre, fit observer Georges.

—Je n'y suis qu'en passant, répliqua Pescara, en haussant les épaules, mouvement qui lui était habituel. Je séjourne avec un vieil ami, au château qui est tout près, le château noir. Le connaissez-vous ?

Tout en faisant cette question, il regarda furtivement Georges France qui ne s'en douta pas, et répondit en remplissant son verre :

—Vous oubliez que je vous ai dit que je n'étais jamais venu en Angleterre.

Georges s'arrêta, jeta un coup d'œil sur son compagnon, dont la figure sombre brillait en ce moment de bonne humeur, et lui dit de façon à n'être entendu que de lui :

—Avez-vous entendu parler d'un endroit qu'on nomme la tour du phare, et qui serait par là, dans le voisinage ?

—J'ai mieux fait que d'en entendre parler, je l'ai vue. Elle est à environ quinze milles d'ici. Il secoua la tête. La tour a une mauvaise réputation.

—Pourquoi ?

—On prétend qu'elle sert de lieu de rendez-vous à des pirates, des contrebandiers, et le reste. J'espère que ce n'est pas là que vous avez affaire. Si on en croit les on dit, ce ne serait pas un endroit sûr.

—Un homme averti est fort, répliqua Georges en riant et en se levant ; mais je vois qu'on va bientôt servir le souper, et je veux auparavant aller donner un autre coup d'œil à mon cheval. J'ai habitude de veiller moi-même à ce qu'il ne manque de rien.

—Une excellente habitude, et que je prendrai, dit l'étranger, le temps de finir mon verre, et je vous rejoins.

Dès que Georges eut dépassé le seuil de la porte, il s'opéra un grand changement sur la figure du signor Andrea Pescara.

Il fit signe d'approcher à une sorte de grossier paysan, qui faisait semblant de dormir dans un coin.

Celui-ci traversa la chambre avec une activité qu'on ne lui aurait pas soupçonnée.

—Baisse-toi, que je puisse te parler tout bas, lui dit Pescara. Tu as vu l'individu qui vient de sortir... C'est notre homme. File par la porte de derrière, et court au château ; dit à Harry de tout préparer.

Le paysan fit signe qu'il avait compris, et Pescara, se frottant les mains, se disposa à aller rejoindre Georges.

Mais nous le devancerons de quelques minutes.

Georges n'était pas plutôt entré dans la cour qu'une personne qui évidemment le guettait, lui posa la main sur le bras. Il avait été, depuis le commencement de son voyage, habitué à tant de surprises de toutes sortes, qu'il avait cessé de s'étonner.

—Si monsieur veut venir par ici, lui dit la personne qui l'avait abordé, et qui n'était que l'une des servantes de l'auberge, j'ai un message pour vous.

Georges la suivit, et dès que celle-ci crut que personne ne pouvait les voir, tira de sa poche un papier roulé, et le lui tendit ; et aussitôt elle s'éloigna sans attendre de questions.

Georges entra dans l'écurie où était allumée une lanterne, et voici ce qu'il lut : *votre route est pleine de danger ; de tous côtés le péril vous entoure, ne vous arrêtez nulle part avant d'atteindre le village de Morton,*

*à quinze milles de celui-ci. Là vous trouverez un ami. Hâtez-vous ! Hâtez-vous ! Détruisez ce billet.*

Georges lut et relut cette note qui, il n'en pouvait douter, lui avait été apportée par quelque mystérieux agent du docteur noir.

Il en fixa les mots dans sa mémoire, et brûla ensuite le papier à la lumière de la lanterne. Il en jetait les cendres à terre lorsqu'une main se posa sur son épaule, et que le signor Pescara lui dit :

— Venez, mon camarade, le souper est sur la table, et l'aubergiste s'impatiente.

— Je suis désolé, mais il faut que je fasse donner à manger à mon cheval, et que je me remette en route.

Pescara ouvrit de grands yeux, fronça les sourcils, et parut très étonné.

— Vous êtes maître de vos actions, dit-il, en haussant les épaules ; mais le chemin qui mène à la tour du phare n'est pas sûr, et . . .

— Et je suis bien armé, répliqua Georges, en l'interrompant, mais qui vous avait dit que c'était là ma destination ?

— Je l'ai deviné naturellement, d'après les questions que vous m'avez faites.

Il changea de ton, et prit un air de franche bonhomie.

— Votre résolution me contrarie, dit-il ; car je ne peux ni boire ni manger seul. Aussi, je vais faire atteler mon cheval et partir. Dans une heure je serai au château de mon ami, où je trouverai bonne chère et joyeuse compagnie.

L'aubergiste entra à ce moment, il se tourna vers lui.

— Une mesure d'avoine à mon cheval, et autant à celui de Monsieur, dit-il, et ne vous trompez pas sur la quantité ; et puis sellez-les vite.

— Est-ce que monsieur part ce soir ? demanda l'aubergiste, en se hâtant d'obéir.

— Nous partons tout de suite, répondit Pescara, qui avait retrouvé toute sa bonne humeur. Allons, donnez-moi cette mesure : qui paie bien doit être bien servi, n'oubliez jamais cela.

Il remplit la mesure jusqu'aux bords, et en versa le contenu dans l'auge où mangeait son cheval.

— Si vous le permettez, dit-il, en s'adressant à Georges, je ferai le même pour le vôtre. L'Angleterre ne vaut pas mieux que le reste du monde, et l'honnêteté n'a pas toujours sa place dans une écurie.

— Je vous remercie, répondit Georges qui était charmé de ses manières obligeantes. Pendant ce temps je vais aller régler mon compte ; dans quelques minutes je suis de retour.

En parlant ainsi, il quitta l'écurie.

Le signor Andréa Pescara porta la mesure d'avoine à la stalle où était

attaché le cheval de Georges France, mais avant de la vider, il regarda soigneusement autour de lui.

Il était seul à l'exception de l'aubergiste qui lui tournait le dos et était occupé à préparer les selles.

Certain de n'être pas observé, l'Italien vida d'abord la mesure d'avoine dans l'auge, puis tirant de sa poche un petit flacon, il en répandit le contenu, une sorte de poudre fine, sur la nourriture qu'il venait de placer dans le mangeoire.

Il avait à peine remis le flacon dans sa poche que Georges rentra. Il n'avait pas été, comme il l'avait dit, régler son compte, mais charger ses pistolets.

Une demi heure après, les deux cavaliers étaient en route.

La nuit était claire, et la lune inondait le ciel de sa lumière argentée.

Ils marchèrent quelques temps en silence, car Georges pensait à Emma Keradeuc, et l'Italien avait ses raisons pour ne pas ouvrir la conversation.

—A combien est la tour du phare du village de Morton ? demanda Georges soudainement.

—Un mille environ. Mais vous n'arriverez pas à Morton, ce soir.

—Pourquoi cela ?

—Le chemin, si on peut appeler cela un chemin, est rude, et votre cheval a l'air d'être déjà bien fatigué.

Il n'y avait pas à aller contre cette assertion, car Georges avait déjà été obligé d'avoir recours à son fouet pour ne pas se laisser distancer par son compagnon.

—Il n'est sans doute pas encore remis de la frayeur que lui ont causée les loups, continua l'Italien. Etes-vous sûr qu'il n'a pas été blessé ? Il est fâcheux dans tous les cas, que vous ne lui ayez pas laissé un peu de repos.

—Impossible, répliqua Georges. Il faut que je sois à Morton ce soir. Ils arrivèrent à un embranchement de trois routes.

—Nous allons nous séparer ici, dit l'Italien. Le château noir est là haut sur la coline ; son nom lui vient d'une plantation de sapins qui l'entourent.

—Et la route de Morton ? demanda Georges,

—Celle à gauche ; mais je vous répète que vous n'y arriverez pas ce soir... votre cheval.

Il s'arrêta et laissa échapper un cri d'alarme parfaitement simulé.

—Prenez garde, monsieur ! prenez garde, dit-il, voilà qu'il tombe.

Georges chercha à retenir son cheval, qui tremblait de tous ses membres, avec des mouvements convulsifs.



—Il a certainement reçu quelque blessure interne, nous ferons bien de descendre. En parlant ainsi, il sauta à terre, et s'approcha du cheval de Georges, avec l'intention apparente de saisir la bride.

Georges de plus en plus surpris et alarmé se disposait à quitter sa selle quand son cheval s'affaissa, et tomba sur le côté en entraînant son cavalier. Il se débattit un moment avec violence, une écume épaisse lui sortit par la bouche et les narines, une convulsion effrayante agita ses membres, et puis tout mouvement cessa.

—L'Italien avait aidé Georges à se relever.

Au même instant on aperçut des lumières qui descendaient de la colline sur le flanc de laquelle était bâti le château noir.

—Vous n'arriverez pas à Morton aujourd'hui, dit Pescara avec un accent de triomphe à Georges qui se penchait avec une sorte de désespoir sur le cadavre de son cheval.

## XXI.

## LE CHATEAU NOIR.—UN VERRE DE VIN.

—Si monsieur veut accepter l'hospitalité de mon pauvre château, il y sera le bienvenu ; ce n'est plus guère qu'une maison en ruines, il est vrai, mais une nuit est bientôt passée.

Celui qui parlait ainsi, après avoir examiné le cheval qui n'était plus qu'un cadavre, se tourna vers notre héros, occupé à causer avec l'Italien, Andréa Pescara.

—Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de me procurer un autre cheval ? demanda Georges.

—Ce soir ? Impossible ! J'ai certainement de bons chevaux, mais ils sont tous en route, et ils ne rentreront pas avant demain matin. Je m'empresserai alors d'en mettre un,—le meilleur,—à votre disposition.

—Acceptez l'offre de mon ami, murmura l'Italien ; il n'y a pas moyen de continuer votre route, ce soir.

Georges hésita.

Il éprouvait un vague sentiment de répugnance à passer la nuit sous le toit de M. Schmitt.

Mais il ne voulut pas s'arrêter à ces idées qui lui semblaient n'avoir aucun fondement sérieux, et répondit :

—J'accepte, monsieur, votre hospitalité, et je vous remercie de la bienveillance que vous me témoignez.

—Je ne désire pas de remerciements, répliqua Schmitt. Mais le temps passe. Cette route conduit par le bois de sapins au château ; ne vous inquiétez pas de votre cheval ; mes gens que voilà se chargeront d'apporter la selle et le harnais.

—Mais mes pistolets ? dit Georges.

—Vous avez raison, parfaitement raison ! murmura Pescara ; non pas

que je croie que vous pourriez en avoir besoin tant que vous serez sous la protection de mon ami ; mais ces paysans sont aussi stupides qu'ils sont curieux, et ils abîment tout ce qu'ils touchent.

Georges prit ses pistolets ; et, précédés de Schmitt qui portait une torche enflammée, ils suivirent une longue avenue bordée de sapins, et arrivèrent aux portes du château.

Les paysans auxquels Pescara avait fait allusion restèrent groupés autour du cheval.

Ce château vers lequel il se dirigeait n'avait certes rien d'agréable dans son aspect. C'était un vaste et lourd bâtiment, grossier dans son architecture, avec des fenêtres irrégulièrement percées, et flanqué de quatre tours.

Une grande portion du château semblait être ce que Schmitt l'avait appelé : une ruine.

Georges fut de nouveau assailli de sinistres pressentiments ; mais il était trop tard pour retourner en arrière.

Schmitt était déjà entré dans la cour, et, debout sur le seuil de sa demeure, il attendait notre héros.

Ce dernier sentit un frisson lui courir sur le corps. Mais ce fut l'affaire d'un instant, car il était brave, et le sang afflua de nouveau vite à son cœur.

—Si je suis dans un guet-apens, se dit-il, ce ne serait que maladresse de témoigner de la défiance. Le mieux est d'avoir les yeux ouverts, et de choisir mon heure. Dans tous les cas ils n'auront pas facilement raison de moi, je le leur promets.

Il traversa la cour et approcha de Schmitt. Il était suivi de près par l'Italien ; mais il put cependant tirer ses pistolets des fontes, et les glisser dans sa poche sans être aperçu.

Tout en parlant, Schmitt suivit un étroit corridor, traversa une sorte d'antichambre, dont l'atmosphère était si chargée d'humidité que les chandelles manquèrent de s'éteindre, et ouvrit une large porte.

—Entrez, Monsieur ! dit-il ; voilà la grande salle du château noir ; je veux dire que cette pièce remplace la grande salle, qui aujourd'hui tombe en ruines.

Au fond était une énorme cheminée ressemblant à une caverne, et dans laquelle brûlait des troncs et des branches de sapin, dont la lueur rougeâtre prêtait une apparence fantastique aux objets environnants.

Schmitt posa les chandeliers sur la table, et approcha une chaise du feu.

—Asseyez-vous, dit-il, en se tournant vers Georges, qui regardait curieusement autour de lui. Dans cette vieille maison humide, les nuits sont toujours fraîches, et, même en été, un peu de feu fait du bien.

Il jeta une brassée de bois sur les charbons, et les flammes pétillèrent en s'élevant jusqu'à une hauteur de plusieurs pieds.

Georges prit la chaise qui lui était si poliment offerte, tandis que Andréa Pescara se jetait sans façon sur un banc.

Schmitt se tourna vers une vieille femme qui, aidée de John, l'homme à tout faire, préparait la table pour le souper.

—Où est ma nièce ? demanda-t-il.

—Dans sa chambre. Elle était là il n'y a que quelques minutes ; mais elle est partie en entendant sonner.

—Allez lui dire qu'un étranger, un Français, nous a fait l'honneur d'accepter notre hospitalité pour une nuit. Je désire qu'elle descende immédiatement.

La vieille servante jeta un coup d'œil sur Georges, qui causait avec l'Italien, murmura quelques mots à voix basse, et quitta l'appartement.

John, l'homme à tout faire, continua à dresser la table :

Après avoir étendu une nappe sur une partie de sa longueur, il arrangea des assiettes, des bouteilles et des verres pour quatre personnes, plaça les chandeliers au centre, et puis se retira pour reparaitre immédiatement suivi par la vieille femme. Tous deux portaient des plats de viande, résultat de la chasse du jour.

—Nous n'avons pas été très-heureux aujourd'hui, en fait de gibier, dit Schmitt ; mais j'espère que demain...—Ah ! voici ma nièce, et mon estomac demande que nous nous mettions à table.

Georges, qui s'était levé, se tourna vers une porte qui venait de s'ouvrir.

Il était curieux de voir quelle sorte de personne était la nièce de son hôte.

Une jeune fille entra.

Georges tressaillit et ne put réprimer un cri d'étonnement.

C'était la jeune fille de l'aventure aux loups.

Elle n'était évidemment pas préparée à rencontrer notre héros. Lorsque ses regards tombèrent sur lui, elle aussi tressaillit ; sa figure se couvrit d'une vive rougeur, et puis devint d'une extrême pâleur.

Schmitt et l'Italien se regardèrent l'un et l'autre avec surprise.

—Vous vous connaissez ? murmura le premier, où avez-vous rencontré monsieur ? ajouta-t-il, en se tournant brusquement vers la jeune fille.

—Dans le bois d'Yon, répondit-elle. Sans monsieur j'aurais été dévorée par les loups.

Le visage de Schmitt s'assombrit un moment, et ses sourcils se contractèrent.

Il allait témoigner sa colère à sa nièce, quand l'Italien, avec son accent insinuant, prit la parole.

—Allons, dit-il, en frappant joyeusement sur l'épaule de Schmitt, l'hospitalité est toujours un plaisir pour mon ami, mais à présent elle est un devoir pour lui. A table, et n'oubliez pas de nous donner une bouteille de votre tokay, afin que nous puissions boire à la santé du sauveur de votre nièce.

Au mot de tokay, Georges crut remarquer une expression d'effroi passer dans les yeux de la jeune fille, et un frisson lui courir sur le corps.

—Je n'oublierai pas le tokay, soyez-en sûr, répliqua Schmitt, avec une grimace qu'il voulait faire passer pour un sourire ; et je veux que ce soit notre petite amie qui emplisse elle-même le verre de monsieur.

Cette fois Georges ne put s'y tromper. La figure de la jeune fille était livide, même ses lèvres avaient perdu leurs couleurs.

Elle trembla visiblement.

—Soupçons, soupçons ! cria Pescara, qui avait aussi observé l'émotion de la jeune fille.

—Soupçons, répéta Schmitt. Et ils se placèrent à table.

Georges mangea peu : toute son attention était absorbée par l'agitation nerveuse de la jeune fille, qui s'était assise à sa droite.

—Vous paraissez n'être pas bien, lui dit-il, avec bonté ; je crains que la peur que vous avez éprouvée tantôt ne vous ai fait du mal.

—Non, c'est-à-dire si, monsieur, répliqua-t-elle, avec hésitation.

Son oncle et l'Italien dressèrent vivement la tête.

—Que parlez-vous de craintes ! dit ce dernier, en riant. Vous n'avez rien à redouter des loups derrière ces murailles, ma belle enfant.

Le château noir n'est pas le bois d'Yon.

—Si vous êtes malade, retirez-vous dans votre chambre, dit Schmitt, sèchement ; monsieur vous excusera.

—Bien assurément, dit Georges, qui était effrayé de la pâleur de la pauvre fille.

Celle-ci secoua la tête, et répondit avec fermeté :

—Merci, je resterai ; je suis mieux, beaucoup mieux, à présent.

De fait, les couleurs commençaient à revenir à ses joues, quoique Georges remarquât que sa main tremblait encore, et qu'elle touchât à peine aux viandes qu'on lui avait servies.

Le souper tirait à sa fin.

Le repas était bon ; les viandes étaient tendres et bien cuites ; le vin était passable.

Schmitt se montrait grossièrement hospitalier ; l'Italien était cynique en voulant être amusant.

Georges commençait à se reprocher ses soupçons.

Soudain Schmitt frappa du poing sur la table.

—John ? cria-t-il.

Le domestique apparut.

— Apportez une bouteille de tokay. Il ne m'en reste que six, ajouta-t-il en se tournant vers Georges, mais c'est du vin comme vous n'en avez jamais, j'en suis sûr, goûté de pareil.

Georges voulut s'opposer à ce qu'on débouchât pour lui une bouteille d'un vin si précieux.

— Allons donc, dit Schmitt, nous boirons au vainqueur du loup.

La jeune fille tint constamment les yeux fixés sur son assiette. Elle mangeait lentement et en silence, comme si elle eût été sourde et muette.

Schmitt se leva, un peu étourdi par le vin qu'il avait déjà bu, et s'approcha du valet pour lui donner des ordres.

L'Italien se tourna légèrement sur son siège, et suivit avec des yeux où brillait la colère, les pas incertains de son ami.

A ce moment, prompte comme l'éclair, le jeune fille se pencha, et ses lèvres touchèrent presque l'oreille de Georges.

Ses yeux, son visage avaient une terrible éloquence, son immobilité avait disparu !

« *Si vous tenez à votre vie, ne buvez pas du vin qu'ils vont vous offrir !* »

L'Italien ne s'était détourné qu'un moment, mais ce moment avait suffi. Lorsqu'il reporta ses regards sur Georges et la jeune fille, l'un avait la tête légèrement inclinée, et semblait examiner les chandeliers, l'autre comme d'habitude, avait les yeux sur son assiette.

Schmitt avait repris son siège, lorsque le domestique John revint avec une bouteille. Il la posa devant son maître, qui la déboucha avec ostentation.

— Où sont les verres ? demanda ce dernier.

John en plaça trois sur la table.

— Cela ! cria Schmitt, en se levant avec une colère stimulée. Crois-tu donc, imbécile, que nous allons boire un vin royal dans de pareils gobelets ?

Et, la bouteille à la main, il repoussa sa chaise, et alla ouvrir une sorte de buffet, d'où il tira trois grands verres de Venise magnifiquement taillés.

Le dos tourné à la table et à Georges, il emplit les verres, et les rapporta sur un petit plateau. Il les posa en ligne devant lui, sans cesser un moment de vanter la qualité du vin.

A cet instant, et juste comme il allait passer à Georges celui qui était le plus près de lui, la porte s'ouvrit, et l'un des hommes qu'ils avaient laissés en bas de la colline apparut sur le seuil.

Il portait la selle et le harnais du cheval de Georges.

Schmitt lui dit, d'un air de colère de mettre tout cela dans un coin, et le renvoya.

L'Italien se contenta de jeter un regard de côté, car son profil resta vers les trois verres.

Et cependant, quoiqu'il ne les eût pas perdu de vue, du moins Georges le croyait-il, la jeune fille, par un mouvement rapide, renversa l'ordre dans lequel ils étaient placés, mettant celui qui était près de Georges aux lieu et place de celui qui était devant l'Italien.

Pescara, pourtant, ne l'avait pas vue. Georges ne revenait pas de sa surprise.

Schmitt expliqua bientôt le mystère.

—Allons ! dit-il en poussant vers Georges le verre qui avait été substitué à celui qui lui avait été destiné, et en tendant l'autre à son ami, à la santé du vainqueur du loup ! honte à celui qui en laissera une goutte au fond de son verre.

La jeune fille prit la coupe, et la présenta à Georges avec un sourire plein de confiance.

—Buvez ! monsieur, lui dit-elle.

Georges prit le verre sans crainte, et répliqua en le portant à ses lèvres :

—Je bois à votre santé, mademoiselle ; puissiez-vous être aussi heureuse que, j'en suis sûr, vous êtes bonne.

Il replaça le verre vide sur la table, et vit que les deux autres avaient également vidé chacun le leur.

Bravo ! cria Schmitt, dont la langue semblait se délier de plus en plus. Voilà ce qui s'appelle rendre justice à mon vin. Son effet est magique ; regardez Matteo ! Il s'arrêta brusquement, et se reprenant, continua :— Je voulais dire Andréa, mon bon ami Andréa, regardez-le, son œil commence déjà à briller comme un diamant.

Son œil ! le cœur de Georges battit violemment. Il se rappela l'avertissement qui lui avait été donné. “ Il y a du danger partout où est Matteo le Borgne.”

Etait-ce donc là l'homme auquel ces paroles faisaient allusion ?

Pas un regard, pas un geste ne trahit le soupçon que notre héros venait de concevoir ; il vit le péril auquel il était exposé, et résolut de l'affronter hardiment et avec calme.

—Je n'avais pas remarqué que le signor Pescara avait perdu un œil, dit-il, en regardant l'Italien en face.

—C'est assez facile à voir, répliqua Pescara, en haussant les épaules. Un accident qui m'est arrivé à Naples m'a privé de l'œil gauche.

Le changement des verres se trouva ainsi expliqué, et Georges comprit comment la jeune fille n'avait pas été observée.

—Qu'est-ce que vous pensez de mon vin, monsieur ? demanda Schmitt.

“ Georges se donna l'air d'un connaisseur qui s'apprêtait à donner son opinion.

Il pinça les lèvres, fit claquer sa langue contre son palais, et dit :

—Faut-il parler franchement ?

—Certainement.

— Eh bien, il y a un goût, je ne sais trop comment appeler cela, dans votre vin, qui, malgré son mérite incontestable, ne me plaît pas.

— Vous m'étonnez ! pouvez-vous me décrire ce goût ?

— Une espèce d'amertume, une sorte d'arrière-goût qui s'attache au palais et que la délicieuse saveur du vin, quand il touche les lèvres, rend encore plus sensible.

C'est le goût du laudanum, se dit le digne Mr. Schmitt, mais il dit de bon cœur et ajouta en se tournant du côté de son ami l'Italien :— Je crains que monsieur ne connaisse pas bien le tokay ; avez-vous découvert rien de pareil au fond de votre verre, Andréa ?

L'Italien répondit lourdement, pour quelqu'un qui tout à l'heure s'était montré si plein de vivacité, que le vin était bon, et qu'il ne lui trouvait pas de défaut.

A ce moment, la jeune fille laissa tomber son mouchoir.

Pendant que Georges se baissait pour le relever, elle aussi se pencha, et lui murmura à l'oreille :

—Feignez d'avoir envie de dormir ; retirez-vous dans votre chambre.

La figure de la jeune fille s'éclairait, le Français était sur ses gardes, sa parole avait été comprise.

Georges, décidé à arriver sans retard à une conclusion, agit immédiatement selon les indications qui venaient de lui être données. Simulant une lourdeur qu'il essayait vainement de combattre, après avoir répondu vaguement à une ou deux questions qui lui étaient adressées par Schmitt, il se leva en chancelant, bailla longuement, et demanda à son hôte la permission de se retirer.

—J'ai fait une journée fatigante, dit-il, et la nuit, si je ne me trompe, est déjà bien avancée. J'ai la tête lourde, et mes yeux se ferment malgré moi. Avec votre autorisation, je vais aller dormir une heure ou deux, d'autant qu'il faut que je parte de bonne heure demain.

Schmitt, loin de faire aucune objection, se leva promptement.

L'Italien, toutefois, resta assis : les faux symptômes dont Georges se plaignait devenaient des réalités pour lui.

Mais le danger n'était pas encore passé pour Georges ; le pire était encore à venir.

Schmitt, qui était passablement étourdi par la quantité de liquide qu'il avait absorbé durant la soirée, ne s'aperçut pas de l'état de son compagnon. Après avoir invité sa nièce à se retirer, il prit l'un des chandeliers, et fit signe à Georges de le suivre.

—Le lit de monsieur est-il prêt ? demanda-t-il à la vieille servante, en passant.

—Il y a une heure que c'est fait, répondit celle-ci.

—Bien!

Avec la permission de monsieur, je le conduirai à sa chambre, dit Schmitt; je lui ai déjà dit combien notre maison est pauvre, et il m'ex-cusera de n'avoir pas de domestique à mettre à ses ordres.

Ainsi disant, Schmitt précéda notre héros, qui, connaissant maintenant l'imminence du danger qu'il courait, ne perdit pas de vue son hôte si hospitalier, et tint constamment la main sur ses pistolets.

La porte ne s'était pas plutôt refermée sur eux qu'une autre porte s'ouvrit, et que John entra dans la salle à manger.

Il fit un signe à la vieille servante, s'approcha de l'Italien, et lui posa la main sur le bras.

—Ils sont tous ici, dit-il, Martin, Bertram et les autres. Je leur ai dit de ne pas entrer avant que le Français soit bien endormi dans sa chambre, ai-je eu raison?

L'Italien ne répondit pas.

Il dormait d'un lourd sommeil. Il avait avalé la potion destinée à Georges, et d'ici quelques heures, tous les tonnerres du ciel ne l'auraient pas réveillé.

—John et la vieille femme se regardèrent avec surprise.

—C'est la première fois, dit John, que je vois Matteo le borgne inactif, quand il y a de la besogne à faire.

—Il faut qu'il se soit trompé de verre, dit l'autre, en faisant une grimace.

—Où est le maître?

—A conduire le français dans sa chambre à coucher. En moins d'un quart d'heure il sera dans les bras de Morphée.

—Il lui faudra plus de temps que cela pour se réveiller. Ceux qui couchent dans le château ne se lèvent jamais de bonne heure.

—Silence, pas si haut, voilà le maître.

Au moment où John achevait ces mots, Schmitt rentrait dans l'appartement, mais sans lumière.

## XXII.

### COMMENT NOTRE HÉROS FIT FACE AU DANGER, ET VIT UN PORTRAIT DESCENDRE DE SON CADRE.

Bientôt Schmitt ouvrit une porte, et, avec son air de courtoisie habituelle, invita Georges à entrer dans la chambre qu'on lui avait préparée.

Cette pièce était vaste, on ne peut moins confortable et très-antique. Les murailles étaient couvertes d'une boiserie en chêne noir, à laquelle pendaient encore des fragments de tapisserie que le vent agitait lugubrement.



Plusieurs grands portraits de famille occupaient les panneaux du mur mais la peinture avait été tellement effacée par le temps, qu'il aurait été bien difficile de distinguer aucun des traits.

— Cette chambre, comme vous le devinez, n'est que bien rarement habitée, dit Schmitt, en levant la lumière de façon à mieux éclairer les objets. Mon père, Dieu ait son âme, en avait fait sa chambre à coucher, et depuis sa mort, elle ne s'est ouverte que pour les hôtes qu'on a voulu honorer, comme vous. Mais je vois que le sommeil vous gagne, je ne veux pas vous retenir plus longtemps. J'ai donné des ordres pour qu'on vous éveille de bonne heure demain. Bonne nuit !

En achevant ces derniers mots, il salua, et, avec une grimace triomphante, quitta l'appartement.

La serrure, lorsqu'il referma la porte, fit un léger clic.

Georges attendit que le bruit de ses pas se fût éloigné dans le corridor.

Puis, il approcha vivement de la porte, et essaya de l'ouvrir.

Elle était barrée en dehors ! Tous ses efforts furent inutiles.

Il n'y avait plus le moindre doute à avoir ; c'est à sa vie que les misérables en voulaient.

— Allons, la trame a été bien ourdie, se dit-il, en arpentant l'appartement avec agitation. Je vois tout maintenant. C'est cet infernal Italien, Matteo le borgne, qui, durant mon absence de l'écurie, a empoisonné mon cheval.

Il s'arrêta et se frappa le front avec la main.

— S'imaginent-ils donc que je vais me laisser égorger comme un lièvre pris dans un piège ? Non, non ! Ils me tiennent, c'est vrai, mais je vendrai cher ma vie.

Puis il pensa à Emma Keradec, à Emma en péril, qui l'appelait à son secours.

Ses yeux se fixèrent sur une porte située près de la tête du lit.

La clef était dans la serrure. Il la tourna, et se trouva dans un petit cabinet.

Il était complètement sans meubles et sans issue.

Il était éclairé par une petite fenêtre, qui avait vue sur les derrières du château noir.

Au dessous était un jardin, bordé par une mare d'eau stagnante.

Cette mare était traversée par un pont, et s'étendait, de l'autre côté, jusqu'à une plantation de sapins.

Soudainement des formes humaines se détachèrent de l'ombre du bois, et s'approchèrent du pont.

Georges compta dix hommes en tout.

Un seul apparut dans le jardin immédiatement au dessous de lui.

C'était le pauvre et honnête M. Schmitt.

## CONSÉCRATION

### DE MGR. ELZEAR ALEXANDRE TASCHEREAU

LE 19 MARS 1871. (1)

La nomination de Mgr. Taschereau au Siège Archiépiscopal de Québec a été saluée, par tous les Catholiques de ce pays, comme un heureux événement pour l'Eglise du Canada. Tous s'accordent à dire que la succession difficile de Mgr. Baillargeon ne pouvait être confiée à une personne plus digne que l'éminent Directeur de l'Université-Laval, dont la sainteté, la science, les services rendus à la religion sont connus de tous. Mgr. Taschereau a été nommé sur la demande expresse qu'en a faite Mgr. Baillargeon, alors qu'il était mourant, au Souverain-Pontife; et Pie IX n'a pas cru devoir se refuser à sa pressante sollicitation, bien que l'on doive d'ordinaire choisir le Métropolitain d'une Province, parmi l'un des évêques alors siégeants. Avant sa mort, Mgr. Baillargeon appela auprès de lui M. Taschereau et l'informa qu'il allait le désigner comme son successeur. Ce dernier voulut refuser cette haute charge de confiance; mais Mgr. Baillargeon insista, et lui fit entendre que c'était là son dernier vœu, et qu'il en réclamait l'acceptation de la part de son si dévoué co-opérateur à l'œuvre du Seigneur.

M. Taschereau dut se rendre aux désirs de l'illustre mourant, et le Souverain-Pontife, en envoyant les Bulles d'Archevêque à celui qu'il avait désigné, a montré hautement sa déférence pour l'éminent défunt, dont il appréciait les belles vertus et l'éminente qualité, à leur juste mérite. Le vœu de Mgr. Baillargeon est aujourd'hui réalisé, et le successeur de son choix a été consacré aujourd'hui par l'une des plus imposantes cérémonies religieuses qui se soient vues en ce pays. Mgr. Taschereau est à présent métropolitain de cette Province; et son passé nous autorise à espérer belle qu'il jettera un nouveau reflet de gloire, de nouveaux arômes de vertu sur le trône épiscopal illustré par les Laval et les Plessis.

Les solennités de l'Eglise catholique, lorsqu'elles sont célébrées dans toute la grandeur qui leur est propre, ont quelque chose qui frappe d'admiration les plus indifférents spectateurs; mais c'est surtout dans le Sacre d'un Evêque, que l'Eglise déploie cette pompe de souvenirs qui laissent des impressions indicibles dans le cœur chrétien.

Si l'Eglise gravite autour du Vatican, qui est à Rome; sa force d'expansion ou de conservation repose dans les Evêques de l'Univers.

---

(1) Extrait de la *Minerve* du 20 Mars 1871.

Ce sont les généraux actifs qui mènent les fidèles aux combats du Seigneur. Rome gouverne, et le corps des évêques lutte pour la défense de ce gouvernement ecclésiastique universel. Ils combattent dans la plaine, tandis que le nouveau Moïse, suspendu entre l'homme et la divinité, prie sur la Montagne. Ils supportent tout le poids du jour ; ils entretiennent le feu sacré de la foi ; c'est leur souffle qui le ravive dans l'âtre endormi du cœur indifférent. Ce sont eux qui font sur la terre la police de Dieu. Le mot évêque, en effet, ne signifie rien autre chose qu'inspecteur et gardien. *L'Episcopus* était, chez les Athéniens, un magistrat qui parcourait les villes de l'Attique, pour reprimer les abus et rendre la justice. Dans la primitive Eglise, les évêques furent, pendant des siècles, les premiers et suprêmes dignitaires de la hiérarchie ecclésiastique. On les appelait *Pontifes, Papes, Dieux terrestres, Anges des églises, Juges des églises; etc.*

La prééminence des évêques est de droit divin, et c'est dans ce sens que St. Ignace, disciple de St. Pierre, écrivait aux Magnésiens : " Je vous exhorte à vous conduire en toutes choses, avec cet esprit de concorde qui vient de Dieu, regardant l'Evêque comme tenant au milieu de vos assemblées la place de Dieu même. " C'est encore dans ce sens, que l'Eglise primitive nous a transmis la coutume de nous prosterner devant l'évêque pour avoir sa bénédiction. Ce sont les premiers chrétiens qui élevèrent un trône à l'évêque dans l'église.

Ces divers attributs de l'évêque ont, de tous temps, inspiré un respect sans bornes pour cette dignité. Les fidèles leur portent un dévouement qui n'est égalé que par leur amour. Aussi, tout ce qui concerne l'évêque touche aux fidèles mêmes.

La consécration épiscopale de Mgr. Taschereau avait ce point de remarquable que, pas moins de neuf prélats rehaussaient de leur présence l'éclat de la fête. On y remarquait Sa Grâce, John J. Lynch, Archevêque de Toronto ; Mgr. I. Bourget, év. de Montréal ; Mgr. Jos. Eug. Guigues, év. d'Ottawa ; Mgr. E. J. Horan, év. de Kingston ; Mgr. John Farrel, év. de Hamilton ; Mgr. L. F. Lafèche, év. des Trois-Rivières ; Mgr. A. LaRocque, év. de St. Hyacinthe ; Mgr. J. Langevin, év. de Rimouski, et Mgr. de Goësbriand, év. de Burlington, dans l'Etat du Vermont.

Un nombreux clergé se pressait dans le chœur, et on notait surtout la présence de prêtres blanchis par l'âge, et venant attester par leur présence tout leur dévouement à l'égard du successeur de Mgr. Baillargeon.

Des sièges avaient été placés au bas de la balustrade ; ils étaient occupés par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Belleau, leurs Honneurs les Juges Caron, Monck, Taschereau, Doucet et McGuire ; M. Gauthier, Consul français, l'hon. M. Thibaudeau, conseiller législatif, les Représentants de la presse et autres.

Tout le Corps Universitaire était présent, ainsi que MM. les Professeurs de l'Ecole Normale-Laval, les Officiers des troupes régulières et de la milice et un grand nombre d'autres personnages distingués. Parmi les membres du Clergé de l'Archidiocèse, on comptait plus de 110 prêtres ; un grand nombre étaient accourus des diocèses de Montréal, des Trois-Rivières, de Rimouski, quelques-uns des diocèses de St. Hyacinthe, d'Ottawa, de Toronto, de Hamilton et de London.

L'église était magnifiquement bien décorée ; des drapeaux multicolores s'enroulaient dans les parties ornementées du chœur et on remarquait, directement au dessus du Maître Autel, près du plafond, les armes papales entourées des drapeaux pontificaux, français et anglais.

M. Ernest Gagnon présidait à l'Orgue, et il a su tirer admirablement profit des brillantes harmonies de l'instrument sacré. La seizième messe d'Haydn a été chantée par le chœur de l'Union Musicale, avec un succès fort rare. Les nombreuses beautés de cette messe où l'auteur y a introduit tant de nuances et de variétés, ont été, on ne peut mieux, mises en relief par plusieurs des voix les mieux exercées de Québec.

Sa Grandeur Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, officiait comme évêque consécrateur, assisté de M. le Grand Vicaire Cazeau, du Révd. M. Buteau, Supr. du Collège Ste Anne la Pocatière, et du Révd M. Lagacé, Principal de l'Ecole Normale-Laval.

L'archevêque Elu avait pour assistants, Mgr Horan et Mgr LaRocque. Voici quel a été le cérémonial :

Les cérémonies du Sacre sont nombreuses, et agissent plus encore sur le cœur que sur l'imagination, parce qu'elle y évoque tous les anciens souvenirs des âges héroïques du Christianisme. La cérémonie du Sacre ne peut avoir lieu qu'un dimanche, ou un jour de fête. Il faut, dans l'église, diverses décorations particulières ; les chandeliers sont comptés, les nappes sont disposées d'une certaine manière ; il faut des tapis au pied de l'autel. Il faut deux autels, l'un maître autel, pour le célébrant, l'autre latéral, pour le nouvel élu. L'autel latéral doit porter huit cierges d'une livre chaque. On doit y déposer huit serviettes de toile fine, d'une dimension spécifiée. Il faut mettre dans le chœur deux pains, l'un doré et l'autre argenté, et deux barils de vin, l'un aussi doré et l'autre argenté.

Les évêques ont dû se préparer à la cérémonie par le jeûne, la veille. Le célébrant met ses vêtements épiscopaux dans le chœur, savoir : sandales, amict, aube, cordon, croix pectorale, étole, tunique, dalmatique, gants, planette, mitre, anneau pontifical, crosse, etc. Les évêques assistant l'élu sont en rochet.

Une partie des cérémonies sont fondées sur les anciennes traditions de l'Eglise.

Le costume des évêques, dans la haute antiquité, n'était autre que

celui des apôtres eux-mêmes, c'est-à-dire un vêtement commun composé de la tunique et du *pallium*. Dès l'époque où les vêtements ecclésiastiques furent établis, on voit, en général, les Evêques Latins vêtus de la planète ou *casula*, et les Grecs de la dalmatique.

Les évêques sont représentés soit bénissant, soit priant, les bras tendus ; parce que leurs deux principales occupations sont de prier assidument pour eux-mêmes et pour le peuple, et de faire descendre sur les fidèles les faveurs célestes par leurs bénédictions. Ils paraissent aussi, dans les anciennes peintures et dans les mosaïques, avec le livre de l'Evangile à la main gauche, parce que les évêques sont chargés de garder ce précieux dépôt dans toute sa pureté, et d'en distribuer au peuple l'aliment sacré. C'est pour ce motif que, de toute antiquité, ce livre divin est placé sur la tête de l'évêque pendant son ordination. " Un évêque tenant dans sa main l'évangile, dit St. Cyprien, on peut le tuer, on ne le vaincra pas. "

*Insignes des Evêques.*—1° La *Mitre*. Chez les Romains, le mot *mitra* désignait la coiffure des femmes, et *mitella* celle des vierges, et ces noms furent adoptés même par les chrétiens dans la même acception. La coiffure des rois indiens s'appelait aussi mitre, c'était peut-être celle qui portait le même nom chez les Juifs, et dont se servaient leurs prêtres dans les fonctions sacrées. Dans les premiers siècles, la mitre des évêques n'était guère qu'une sorte de bandelette, ou une lame étroite de métal liée autour de la tête, à peu près semblable à cette lame d'or que portait à sa coiffure le grand prêtre de l'ancienne loi, et sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Sanctitas Domino*. St. Jean l'Evangéliste, au rapport de Polycrate, ornaît ainsi son front d'une feuille d'or. Il paraît évident que telle doit être l'origine de la mitre épiscopale.

Jusqu'au sixième siècle, elle s'écarta peu de cette primitive simplicité, ainsi que l'attestent les monuments. Ce fut à cette époque que Jean Cappadox, évêque de Constantinople, commença à ajouter à la mitre des ornements, composés de broderies et de saintes images peintes ou brodées. Les Latins imitèrent bientôt cet exemple, et il est aisé de suivre la transformation de la mitre, soit dans les mosaïques, soit dans les mitres anciennes que conservent les trésors des églises. On peut voir, par une planche de Macri, qu'elle était encore fort basse au douzième siècle ; ce n'était guère alors qu'une espèce de couronne, échancrée à la partie supérieure en forme de croissant, et rappelant tout à fait ce que Théophile Raynaud dit de la coiffure des prêtres du paganisme : *Mitra episcopalis, bicornis, et paululo curvamine superne bians, respondet pileo cornuio priscorum sacerdotum ethnicorum*. Les deux fanons, qui pendent derrière la mitre, ne sont autre chose que les cordons qui servaient à tenir autour de la tête cette coiffure dans son état primitif. La coiffure des trois jeunes Hébreux

dans la fournaise, qui est elle-même une espèce de mitre, est presque toujours munie de ces bandelettes.

La mitre était un attribut tellement propre aux évêques qu'ils juraient par elle ; que le mot *corona*, par lequel elle était désignée, signifiait souvent l'épiscopat lui-même, et que le collège de l'évêque s'appelait *Socius coronæ*.

2° *Les Sandales*. Ce n'est guère qu'au neuvième siècle que les écrivains ecclésiastiques les placent parmi les insignes des évêques. Une mosaïque de Saint-Vital de Ravenne, représentant la procession qui eut lieu lors de la consécration de cette basilique, en 547, par l'évêque S. Maximien, peut fournir la matière d'une étude intéressante sur les chaussures, tant des laïques que des clercs à cette époque. L'évêque y porte des *souliers noirs*.

3° *Les Gants, chiroteæ*, sont mentionnés pour la première fois, au douzième siècle, par Innocent III.

4° *L'Anneau Episcopal* remonte, au moins, au quatrième siècle pour l'Occident. On pense que les Evêques d'Orient n'en adoptèrent jamais l'usage.

L'anneau que portent les Evêques est le signe de leur alliance avec leur église, alliance contractée par l'élection, ratifiée par la confirmation ou institution du Souverain Pontife, consommée par la consécration de l'élu.

A la cérémonie du Sacre de l'évêque, on bénit l'anneau, et on le lui met au quatrième doigt de la main droite.

Les anneaux (épiscopaux) ne doivent pas être mis à la main gauche, mais toujours à la main droite, comme plus digne, puisque c'est elle qui distribue les saintes bénédictions. C'est pour cela que, à la consécration, soit des Souverains Pontifes, soit des autres évêques, on met l'anneau à leur main droite.

L'Anneau a toujours été regardé comme l'un des articles les plus essentiels de la dignité épiscopale ; témoin la fameuse querelle des *Investitures* par la crosse et l'anneau, qui agita si fort l'Eglise et l'Empire au moyen âge, principalement sous le règne de l'Empereur Henri IV et le pontificat de S. Grégoire VII.

L'Anneau épiscopal doit être d'or et orné d'une pierre précieuse, sans entaille ni figure quelconque. L'or avertit l'évêque de l'obligation où il est de reproduire en sa personne les qualités de ce précieux métal : sa ductilité, en se montrant toujours doux et miséricordieux envers tous ; sa pureté, par l'intégrité de sa doctrine et de ses mœurs ; son éclat, par la splendeur de ses œuvres et de sa réputation ; son poids, par la gravité de sa tenue et de sa vie ; sa valeur, de même que l'or est le plus précieux des métaux, ainsi l'évêque doit se montrer le plus parfait des chrétiens.

L'usage le plus vulgaire de l'Anneau épiscopal, celui qui lui est commun avec tous les autres, est de sceller les lettres, comme on le voit par l'exemple de St. Augustin, et d'imprimer aux actes de leur autorité le sceau de l'authenticité, ainsi que le prouvent les instructions données par Clovis aux évêques du premier concile d'Orléans. Mais il y a eu, en outre, de tout temps, une destination spéciale et sacrée. Dans la cérémonie de la consécration des autels, l'Evêque appose son sceau sur la petite boîte de Reliques qu'on place sous la table consacrée. Dès la plus haute antiquité il a servi à sceller les Reliquaires.

On comprend que, eu égard à tous ces saints usages auxquels il est affecté, l'Anneau des évêques ait dû être, dans tous les temps, l'objet d'une grande vénération. C'est ce sentiment de pieux respect qui, sans doute, a fait naître la coutume de le donner à baiser aux clercs dans certaines parties de la liturgie, et aux simples fidèles en diverses circonstances, notamment avant la réception de la sainte Eucharistie.

5° *Le Baton Pastoral* est d'une origine fort ancienne. Sans nous arrêter à l'opinion qui voudrait le faire remonter aux Apôtres, nous citerons celle de Baronius qui, d'après les plus solides autorités, dit que les évêques s'en servaient certainement au quatrième siècle.

Primitivement le Bâton Pastoral était de bois de cyprès le plus communément ; il y en eût d'or et d'ivoire. Plus tard, et dès le commencement du sixième siècle, on eut des crosses ornées d'or, et enfin des crosses d'or ou d'argent massif. Nous en avons la preuve dans le testament de St. Rémi, rapporté dans l'histoire de Flodoard, où il est fait mention d'une crosse d'argent façonnée.

On a donné au bâton pastoral plusieurs noms : celui de *pedum*, parce qu'il ressemble à la houlette du berger qui est recourbée pour ramener et saisir les brebis ; celui de *ferula*, du verbe *ferio* " je frappe " parce que le pasteur doit quelquefois user de sévérité envers ses ouailles. Le Pape, non plus que les cardinaux évêques à Rome, ne se sert pas de la crosse.

6° *La Croix Pastorale*.—Les évêques portent une croix suspendue sur la poitrine. Cet usage a pu dériver de la coutume qu'avaient primitivement les évêques d'avoir sur eux un reliquaire renfermant des ossements de saints, et plus tard du Bois de la vraie Croix. Le reliquaire prit peu à peu la forme d'une croix.

Quant aux cérémonies du Sacre, elles respirent toutes une poésie, qui charme ceux qui les observent attentivement et, en cela, nous pouvons dire qu'aujourd'hui les fidèles étaient tout yeux pour ne pas manquer un seul des détails.

Le nouvel élu est arrivé dans le chœur, à la suite du célébrant, sans vêtements sacerdotaux. Il est allé les prendre à l'autel latéral.

Une première cérémonie qui ne manque pas d'intérêt, c'est la lecture

du Bref Pontifical, et la prestation du serment par le nouvel Elu. Pour satisfaire à ces formalités, le célébrant fait mettre son siège sur les degrés de l'autel ; l'élu s'assit dans le chœur en face de lui, et les deux évêques assistants se placent de chaque côté de l'élu en faisant face, l'un à son côté droit, l'autre son côté gauche.

L'élu a prêté alors le serment suivant :

Moi, Elzéar-Alexandre Taschereau, nommé Archevêque de Québec, je serai de ce jour et à l'avenir, fidèle et obéissant au bienheureux apôtre Pierre, à Notre Maître le Pape Pie IX et à ses successeurs canoniquement intronisés. Je ne prendrai part, ni de fait, ni de consentement, à tout projet qui pourrait leur faire perdre la vie ou quelques membres, ou surprendre leur bonne foi, ou leur faire violence ou leur porter injure de quelque manière que ce soit. Je ne découvrirai à personne, si je sais qu'il en résultera quelques inconvénients, tout ce que, lui et ses nonces me confieront. Je défendrai la papauté romaine et le royaume de St. Pierre, contre tous ses détracteurs. Je recevrai avec honneur les légats du St.

Père et je les aiderai dans leurs besoins. Je m'engage à conserver, défendre, augmenter et promouvoir les droits, les privilèges et l'autorité de la Sainte Eglise Romaine et les décisions de notre Seigneur le Pape et de ses successeurs. Je ne participerai en aucune manière à des menées contre Notre Saint Seigneur, ou l'Eglise Romaine, au détriment et au préjudice de leurs droits, honneur, lois et pouvoir. Et si je découvre l'existence de telles menées, je ferai tout en mon pouvoir pour les empêcher, et, en autant que possible, j'en avertirai Notre Seigneur ou une personne qui pourra le lui faire savoir. J'observerai de toutes mes forces les décrets, décisions, réserves, dispositions et mandements apostoliques des Saints Pontifes, et je les ferai observer par les autres. Je combattrai en autant que possible, les hérétiques, schismatiques et rebelles à Notre Seigneur ou à ses successeurs. Je me rendrai aux synodes, quand j'y serai appelé, à moins que je sois soumis à des empêchements canoniques. Je me rendrai personnellement, tous les dix ans, *ad Limina apostolorum*, et je rendrai compte à Notre Seigneur ou à ses successeurs de ma gestion pastorale et de tout ce qui concerne l'état de mon église, la discipline du clergé et des fidèles, en un mot, touchant le salut des âmes qui m'ont été confiés. Je recevrai avec soumission les mandements apostoliques et je les exécuterai avec fidélité. Si je suis empêché par des raisons légitimes, je le ferai exécuter par un délégué ayant des pouvoirs spéciaux à cet effet, du sein de mon chapitre, ou par d'autres élevés en dignité, ou autres personnes qualifiées, ou à défaut de ceux-ci, par un prêtre séculier, dont la piété sera connue. En même temps, je communiquerai mes raisons avec pièces justificatives au Cardinal de la Sainte Eglise catholique, président au Conseil de la Sacrée Congrégation. Je ne vendrai pas, ne donnerai, n'aliénerai



ou n'hypothéquerais de quelque manière que ce soit, les possessions relevant de ma mense, même du consentement de mon chapitre, avant d'avoir consulté le Pontife Romain. Et si je me rends coupable de quelque aliénation, je me sou mets aux peines encourues par le S. Siège.

Alors commence l'examen de l'élu. Le consacrant lui pose plusieurs questions :

D.—Voulez-vous, vous qui entendez les Saintes Ecritures, les enseigner au peuple, de parole et d'exemple ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous observer, enseigner et conserver les traditions des Pères orthodoxes et les Constitutions du Saint-Siège ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous jurer obéissance et soumission à St. Pierre, qui a reçu le pouvoir de lier et de délier, et à Son Représentant, Pie IX, etc ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous vous éloigner de tout mal et tout faire tourner au bien, en autant que vous le pourrez ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous pratiquer la chasteté et la sobriété, avec le secours de Dieu ?

R.—Je le veux.

R.—Voulez-vous ne vous occuper que des choses du Ciel et demeurer étranger aux transactions de la terre et à ses lucres honteux, autant que la faible humanité pourra vous le permettre ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous être affable et miséricordieux pour les pauvres, les voyageurs et tous les indigents ?

R.—Je le veux.

Le célébrant lui fait définir sa profession de foi, qui est une formule des dogmes sacrés. Puis, on célèbre une partie de la messe jusqu'au premier évangile, l'élu étant retourné à son autel, où on lui a mis les sandales, la croix pectorale et l'étole, et où il dit la même partie de messe que le célébrant.

Les évêques officiants et l'élu reprennent alors leur place primitive devant le Maître-Autel, et le célébrant indique à l'élu les devoirs de l'épiscopat, qui consistent à *juger, interpréter, consacrer, ordonner, faire les offrandes, baptiser et confirmer.*

Ici, se présente une des cérémonies les plus touchantes. On entonne les litanies des saints, cette prière de toute la terre à tout le ciel, et l'élu, priant comme dans les temps primitifs, s'étend sur la dure, la face contre terre. Cette attitude, profondément humiliante, indiquant le néant de l'homme devant la Majesté de Dieu dont l'élu va être le représentant, produit une vive impression dans les cœurs des fidèles et fait comprendre

comment l'Eglise apprend à ses enfants à dompter les mouvements d'un amour-propre absurde.

Le célébrant bénit l'élu à trois reprises différentes et lui met alors l'Evangile sur la tête en disant : *Recevez le Saint-Esprit*. Aussitôt, il l'oint du Saint Chrême et lui enveloppe la tête dans une banderole de toile fine, tandis que l'on chante : " C'est comme le parfum répandu sur la tête, " qui est descendu dans la barbe, dans la barbe d'Aaron, qui est tombé " sur le bord de ses vêtements, etc." Le célébrant lui pose alors une seconde bandelette autour du cou et lui met le Saint Chrême sur les mains. Puis il bénit le bâton pastoral et le lui donne en disant : " Recevez le " bâton du Pasteur, afin que vous soyez tendrement sévère en corrigeant " le vice, que vous vous fassiez obéir sans colère, que vous flattiez les " esprits en favorisant la vertu, sans négliger la censure dans une sévérité " tranquille."

Il bénit pareillement l'anneau, le lui donne en ajoutant quelques paroles, et il lui présente ensuite le livre des évangiles fermé en disant : " Recevez l'évangile, et allez prêcher au peuple qui vous est confié, etc.

Le consacré retourne à son autel, se lave la tête et les mains, se passe le peigne d'ivoire sur les cheveux, et, sur les deux autels, l'on continue séparément la messe jusqu'à l'offertoire inclusivement.

Le consacré revient ensuite à sa première place et offre au célébrant deux cierges allumés de quatre livres, un pain doré et un pain argenté, un baril de vin doré et un baril de vin argenté, et la messe se continue sur un seul autel jusqu'à la bénédiction.

Ici, le célébrant bénit la mitre et la lui met sur la tête en disant qu'il lui met le casque du combat, qui va le rendre terrible aux adversaires de la vérité. Il bénit également les gants, l'anneau et les lui livre.

Soudain une clameur de triomphe s'élève dans l'enceinte sacrée : on dirait une voix mystérieuse qui se dégage à la fois des poitrines des colonnades, des joyeuses guirlandes du fond des murs émus. L'autel sourit sous sa parure élégante, les riches décorations du temple tressaillent ; la voûte semble s'entrouvrir pour livrer passage à ces accents d'une sainte allégresse ; un limpide courant d'harmonie, reliant la terre aux parvis célestes, semble porter au pied du Très-Haut la vive reconnaissance d'un peuple qui a vaincu. C'est le *Te Deum*, accords graves et accents joyeux, chant du cœur et prière de l'âme, élan spontané de gratitude et cri brûlant d'amour, harmonie céleste de l'Eglise et parole de Dieu, c'est le *Te Deum* qui parcourt les échos de l'enceinte sacrée, et qui s'élève chargé de l'harmonieuse piété des fidèles. Fils de l'Eglise, enfants de Dieu, réjouissez-vous et chantez : un guerrier redoutable vient d'être armé chevalier de Dieu. L'Eglise lui a remis une armure impénétrable, et a ceint son front du casque étincelant des combats. Il sera le chef d'une église,

il sera le foyer d'où s'échappera la charité et l'amour, en rayonnements divins. A lui la force, à lui la science, à lui la vertu, à lui les armes qui triomphent.

C'est le délégué d'un Dieu : l'église vient de lui conférer, dans un pieux et brûlant baiser de paix, les plus nobles prérogatives que l'humanité puisse espérer. Le salut est entre ses mains pour qu'il le répande et le prodigue partout autour de lui.

Le voilà l'élu de Dieu, beau de zèle et d'ardeur, défiant cet ennemi qui s'appelle *Légion* ; le voilà muni de la plénitude des prérogatives sacerdotales. Son âme porte l'empreinte toute fraîche de cette visite divine, de ce caractère surnaturel, de cet investiture de pouvoirs extraordinaires. La grâce céleste rayonne de tout son être. Heureux ceux qui profiteront des prémices de ces libéralités sacrées ! Aussi, le nouvel évêque sort du sanctuaire, parcourt la nef, traverse la foule et répand à pleines mains ces précieuses bénédictions dont l'Eglise vient de lui confier le dépôt.

La croix pectorale qui a été donnée à l'Archevêque, est un ouvrage vraiment artistique exécuté par M. Cyrille Duquet de Québec.

L'escarboucle qui est placée au centre est fort jolie. Il y a une perle blanche à chacune des extrémités de la croix. La croix et la chaîne sont en or massif, qui provient des mines de la Chaudière. L'anneau pastoral est un fort beau présent du digne frère de l'Archevêque, M. le Juge Taschereau.

Presqu'à la fin de la solennité, Mgr. Langevin monta en chaire et prononça un magnifique sermon, dont voici l'analyse, et auquel il ne pût donner beaucoup de développement vu la longueur de la cérémonie.

Mgr. de Rimouski prend pour texte ces paroles des Saintes Ecritures : " Dieu ne laisse pas dans l'affliction la veuve et l'orphelin." Mgr. dit que depuis plusieurs mois, la population de ce Diocèse pleurait l'illustre Archevêque qui est allé, là-haut, cueillir la Couronne décernée à ses vertus. De nombreux enfants demandèrent au Seigneur d'avoir pitié d'eux et de mettre terme au veuvage de l'Eglise. Le vœu a été rempli et, aujourd'hui, ils ont à fêter l'élévation à l'épiscopat du distingué Coopérateur de Monseigneur Baillargeon, depuis longtemps Recteur de l'Université-Laval, cette Institution d'éducation qui est la première du pays et qui a rendu tant de services, ainsi que le Souverain-Pontife a bien voulu le rappeler dans ses bulles. Aussi Eglise de Québec, réjouis-toi, revêts-toi de tes ornements de fête qui puissent répondre à l'allégresse de tes enfants ; mets à ton digne évêque les sandales, l'étole et la croix pastorale ; mets une mitre sur sa tête, un sceptre pastoral à ses mains ; réjouis-toi car ton Pasteur a été choisi, entre les plus dignes, pour lui succéder par celui qui t'a si long-

temps édifiée par ses vertus. Je ne crois pas commettre une indiscretion en rapportant ici les paroles qu'il m'adressait quelques jours avant sa mort : " Je le sais, me disait-il, ma tâche est finie. Je vais employer les quelques jours qui me restent à prier le Seigneur, qu'il me donne un successeur selon son cœur, et à lui offrir les douleurs de ma maladie pour que son administration ait de bons résultats. Ce Successeur est aujourd'hui élu, et son épiscopat s'ouvre sous les meilleurs auspices. Il commence avec cette belle fête de Saint-Joseph, le patron du pays, au milieu des plus imposantes cérémonies, et en présence d'une affluence considérable du clergé et de laïques. Depuis le Représentant de Notre Souveraine ; depuis l'homme d'Etat jusqu'au plus humble artisan, tous ont voulu venir s'agenouiller dans ce temple du Seigneur, pour implorer les bénédictions divines sur cette Eglise métropolitaine et sur son Prélat. Et toute cette pompe enfin ne donne-t-elle pas une idée de la dignité, dont vient d'être revêtu notre nouvel Archevêque ? Le mot évêque veut dire surveillant épiscopal. Un évêque est la sentinelle, nommée pour veiller au salut de la société, et il doit jeter le cri d'alarme à l'heure du danger. C'est en même temps un serviteur sage et fidèle, établi par le Seigneur comme le gardien vigilant de sa maison. Le siège élevé qu'il occupe au-dessus des autres est une marque, dit St. Ambroise, qu'il a été promu à la charge éminemment importante de veiller sur les besoins de son Diocèse. L'évêque est aussi appelé grand prêtre, parce qu'il reçoit la plénitude du sacerdoce. Les Saints Pères disent que l'épiscopat est l'ordre le plus élevé dans l'Eglise, parce que cela le constitue chef et lui remet des pouvoirs étendus. Les membres du clergé voient en lui un supérieur, et ils se serrent auprès de lui comme les enfants près de leur mère ; ils l'aiment, le respectent et se souviennent lors de la consécration de l'obéissance filiale qu'ils ont eu pour ses prédécesseurs.

Le peuple subit l'influence de ses pasteurs ; il se sent pénétré d'un attachement sincère à l'égard de son évêque, et tous, prêtres et laïques, se laissent guider par celui qui est nommé à leur direction spirituelle. Les saintes lettres et le droit canon décernent à l'évêque le titre de pontife. Comme Moïse, il prie sur la montagne pendant que le peuple combat dans la plaine ; il a le pouvoir de donner les saints ordres, de consacrer des évêques, de célébrer le sacrifice de la messe, de pardonner et de diriger. C'est un pouvoir sublime que Dieu lui a confié. Il a encore un autre titre, c'est un pasteur. Notre Seigneur a confié à un seul la direction de son troupeau, *unum ovile, unus pastor*. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un chef est préposé à la garde de chaque troupeau particulier, et c'est ce qu'explique fort bien le Concile du Vatican. Comme premier pasteur du diocèse, il est obligé de conduire son troupeau, de le nourrir de la doctrine vivifiante de la foi, de le détourner des paturages empoisonnés de l'erreur. Voilà pourquoi il porte la houlette, pour éloigner non-seulement les loups

ravisseurs, mais encore les brebis qui voudraient s'éloigner du bercail : il doit sonder et guérir les maladies de l'âme, panser les blessures du cœur, et allier une grande mansuétude à une non moins grande pureté de discipline, joindre en un mot la sévérité à la douceur, tel que l'ont fait tous ces grands évêques dont le nom est resté.

L'évêque doit être l'ange de son église : suivant l'expression de l'apocalypse, c'est l'envoyé de Dieu, chargé par le roi des rois de le représenter vis-à-vis du peuple, et de contribuer à son œuvre sur la terre. C'est pourquoi on place l'Évangile sur les épaules de l'évêque, et on lui remet le livre des évangiles en lui disant : "allez prêcher l'Évangile au peuple confié à vos soins." L'évêque a le droit de confirmer et de juger, il est le gardien de la doctrine dans son diocèse, il doit enseigner la foi au peuple, le détourner de l'erreur et interpréter la loi de Dieu. Pieux fidèles, dites-nous le bonheur que vous ressentez d'être au pied de votre nouveau pasteur, et de l'acclamer ! Et vous, membres de ce clergé si respectable, dites-nous aussi le bonheur que vous avez goûté en approchant, pour la première fois, de sa personne sacrée, et en baisant pour la première fois son anneau pastoral ! Réjouissez-vous en ce jour que le Seigneur a fait : *Dies quem fecit Dominus*. Et vous, digne Archevêque de l'autre Province, permettez-moi de vous remercier de votre présence à une solennité que vous présidez si dignement ! Et vous, Mgr. l'Archevêque, je n'ose vous féliciter, car, comme ancien enfant de Québec, je connais trop les sentiments de foi qui vous animent ! Permettez-moi, cependant de dire combien je suis heureux de vous voir assis au trône, où vous a appelé la confiance du Souverain Pontife et de vos Suffragants, et qui a été sanctifié et rendu illustre par les Laval, les Plessis, les Briand et les Hubert, ainsi que par les Signaï, les Turgeon et par les Baillargeon, dont la génération actuelle admire les vertus. Si je l'osais, Monseigneur, j'ajouterais, ah oui ! nous le sentons, nous en avons la ferme conviction, que vous ferez observer les Saints-Canons et la discipline ecclésiastique ; que vous servirez d'exemple par votre travail, comme par vos vertus, et que par votre volonté énergique, vous ferez revivre les temps d'union, de foi, de subordination hiérarchique. Mais je m'arrête, et ce en me faisant l'interprète du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, pour vous souhaiter, sous la protection de St. Joseph et de la Sainte-Vierge, prospérité et longue vie.

Après la cérémonie de la consécration de l'Archevêque, le dîner fut servi aux membres du clergé dans la grande salle du Séminaire. Le repas terminé, Mgr. l'Archevêque Taschereau remercia le Séminaire de sa généreuse hospitalité, ainsi que du magnifique don de la chaîne en or qu'il lui a présenté. Ses paroles furent des plus agréables.

Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, prononça aussi un discours dans

lequel il fit ressortir combien l'église du Haut-Canada était redevable à celle de Québec. Ses paroles furent fort spirituelles et très-applaudies, il insista en termes très-affectueux sur la nécessité de l'union.

Les convives se rendirent ensuite dans la salle de récréation des écoliers du Séminaire, laquelle avait été décorée pour la circonstance. Ils furent reçus au son de la musique, et l'adresse suivante fut présentée à Mgr. l'Archevêque

---

*Adresse des Elèves du Petit Séminaire.*

Monseigneur,—Les élèves du Petit Séminaire de Québec ne sauraient dissimuler la part toute spéciale qu'ils ont prise à la joie unanime, que votre élévation au Trône Archiepiscopal a fait naître au sein de toute la Puissance du Canada.

Vous avez été, tour à tour, Élève distingué de la Maison où nous avons le bonheur d'étudier nous-mêmes; l'un de ses Professeurs durant seize années; puis, Préfet des Etudes, et enfin, notre Supérieur pendant plus de sept ans.

N'était-ce pas comme l'Ainé illustre de notre famille, qui était appelé, par la voix du Souverain-Pontife, au poste le plus élevé de notre Hiérarchie Ecclésiastique? Comment ne pas nous réjouir en voyant ainsi notre estime recevoir de la plus Haute Autorité, qui soit sur la terre, comme une consécration solennelle!

Nos prévisions, s'il nous est permis de le dire, venaient d'être réalisées. Bien des fois, Monseigneur, nous nous étions dit, en famille, ce que le public redisait bien haut. Tant d'élévation dans les idées; une si grande droiture d'intentions; des connaissances si variées et si étendues; tant de bonté dans vos rapports avec vos subalternes; toutes ces qualités de l'esprit et du cœur devaient attirer l'attention sérieuse du Premier Pasteur de l'Archidiocèse, et vous faire gravir, un jour, les degrés d'un trône où nos vœux vous avaient déjà placé.

Pourtant, Monseigneur, oserions-nous, nous aussi, vous l'avouer aujourd'hui? A nos premiers sentiments d'allégresse est venu un instant se joindre une idée passagère d'inquiétude. Aurions-nous une place aussi large dans cette âme que vont occuper toutes les églises, toutes les œuvres et, pour ainsi dire, toutes les personnes d'un immense Diocèse?

Mais bientôt nous nous sommes rassurés. Déjà, depuis que Dieu vous a séparé de nous, vous êtes venu nous donner de nouvelles preuves de votre attachement. Dieu vous a communiqué, Monseigneur, une admirable puissance d'aimer, et d'agir. Comme une flamme ardente saisit les

aliments nouveaux qu'on lui présente, sans abandonner ceux que dévrait déjà son activité ; ainsi votre charité s'étendra à tout sans délaisser les objets de ses premières affections. Nul de ceux que vous avez si longtemps appelés vos enfants, ne perdra ce beau titre. Vous serez tout à tous, Monseigneur, sans cesser d'être à nous, nous en avons la douce espérance.

Et nous, Monseigneur, en retour de tant de bonté, nous ne nous lasserons, comme vous nous l'avez si ardemment demandé, nous ne nous lasserons de prier pour votre auguste personne. Nos vœux les plus sincères accompagneront partout vos pas. Dieu ne pourra se dispenser d'écouter nos voix, parce que la reconnaissance et l'affection les élèveront jusqu'à son trône.

*Réponse de Monseigneur.*

Messieurs et chers Enfants,—J'avais naguère un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués ; nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher. J'aimais à m'y promener ; j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses, que le retour de l'année scolaire faisait éclore, et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction.

Un matin, que je me garderai bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout à coup : Votre jardin s'est agrandi, il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une Province !

Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai à lui. C'est là que la Divine Providence me plaça jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucres bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui ombragera toute une Province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits.

Je vois, mes chers Enfants, par votre adresse, que mes vœux ont été exaucés, et que toujours vous voulez être ma consolation par votre affection, mon espérance par votre piété, ma joie par votre application à l'étude. Dieu soit béni, qui donne à son pauvre serviteur une telle faveur ! Dans la position qui m'est faite, j'ai besoin d'un grand nombre de coopérateurs pleins de science et de piété ; la mort moissonne, chaque jour, dans les rangs du clergé, il faut que de nombreuses vocations remplissent les vides. C'est sur vous, mes chers Enfants, que je compte pour cela. Ce n'est pas en vain que la Providence vous donne tant de moyens de vous instruire solidement, et de vous perfectionner de jour en jour dans la piété. Elle a sur vous des desseins que vous tiendrez à honneur et à bonheur de réaliser par votre obéissance, par votre sagesse, par votre diligence ; mais surtout

par cette piété qui a les promesses de la vie présente et de la vie future, j'en ai une ferme confiance appuyée sur une expérience de bien des années.

D'autres mains vont cultiver désormais mon cher petit jardin, mais ce sont d'autres moi-même, et tout ce que vous leur témoignerez de confiance, d'attachement, d'obéissance et de piété filiale, réjouira mon cœur et fortifiera mon espérance.

---

*Adresse de la Société Saint Jean-Baptiste.*

Monseigneur,—Permettez à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec d'approcher de Votre Grandeur, et de vous présenter ses plus sincères félicitations sur votre élévation au poste éminent où vient de vous appeler le Souverain-Pontife.

Depuis longtemps déjà vos hautes qualités, vos vertus, votre dévouement, vos longs et constants efforts en faveur du développement et du progrès des vieilles et illustres Institutions qui font l'honneur et la gloire du pays, vous désignaient d'une manière toute particulière à porter, un jour, le lourd fardeau de l'Archiépiscopat Canadien.

Votre nomination est donc une cause de joie et de bonheur pour tous les Catholiques.

La Société Saint-Jean-Baptiste est la personnification de la Nationalité Canadienne-Française. Elle représente les deux caractères qui distinguent essentiellement le Peuple Canadien : Sa Foi et sa Langue. Elle a donc pour mission d'affirmer, en tout et partout, l'attachement inébranlable de notre race aux croyances et à la langue de ses frères, et d'exprimer hautement son approbation de tout ce qui peut tendre à fortifier et à faire croître la foi catholique.

Elle se rappelle avec bonheur, qu'après les jours sombres de la conquête, lorsque les Institutions et l'existence même de la Nationalité Canadienne-Française semblaient menacée d'une ruine inévitable, le Peuple Canadien réuni tout entier sous la glorieuse et éternelle bannière catholique, sut, en repoussant victorieusement toutes les attaques, y trouver la force et le salut.

Elle est persuadée que, seule, cette fidélité aux mêmes croyances permettra au Peuple Canadien de se maintenir comme nationalité distincte, de garder intact tout ce qu'il représente ici, tout ce qui fait son orgueil et sa force, et de passer sans inquiétude et sans dangers, par ces jours d'épreuve et de deuil que la Providence, dans ses vues toutes divines, envoie quelquefois aux nations comme aux individus.

Aussi la Société est-elle heureuse de voir appelé à un poste aussi éminent, que celui que vous allez occuper dans la hiérarchie catholique, un Prêtre si digne, et si capable par ses rares et admirables qualités de con-



tinuer avec fruit l'œuvre de tant de vénérables Prélats, et d'assurer le progrès de la foi catholique dans le pays.

La Société Saint-Jean-Baptiste forme les vœux les plus sincères et les plus ardents pour que la Divine Providence, en vous donnant longue vie, bénisse constamment vos dévoués et apostoliques efforts.

P. J. O. CHAUVEAU, Président, de la S. St. J. Bapt.,

C. J. LAFRANCE, S. Arch. de la S. St. J. Bapt.

*Réponse de Monseigneur.*

Messieurs,—Je vois, par votre adresse, que la grande et salutaire pensée qui a présidé à la fondation de la Société Saint-Jean Baptiste, s'est conservée toute entière parmi vous et qu'elle vivifie, comme au premier jour, cette patriotique Institution. Ça été la gloire de notre Nationalité, que d'avoir cherché, dans la Religion catholique, ce qui ne se trouve pas ailleurs, l'unité, et, par conséquent, la force. Comme vous le dites avec tant de justesse, notre histoire est là pour l'attester. Soyons toujours assez sages pour ne pas nous écarter de cette voie. Que le passé nous soit une leçon pour l'avenir.

La Religion Catholique n'est pas une pure affaire de sentiments, de préceptes et de dogmes. Elle se trouve, pour ainsi dire, incarnée dans la Sainte Eglise, qui est une société organisée, ayant son chef et ses membres, ayant une hiérarchie qui embrasse tout, depuis le Souverain Pontife jusqu'à l'enfant dont le front est encore humide des eaux sacrées du baptême. Dans cette hiérarchie, il y a ceux qui commandent au nom de Dieu. Le commandement est confié aux uns, non pour leur utilité, mais pour le bien de tous ceux qui obéissent, afin que tous ensemble, ils parviennent à leur fin dernière.

Donc, Messieurs, lorsqu'un peuple presse ses rangs autour de son clergé, il entre dans les desseins adorables du divin Fondateur de l'Eglise, et se met par conséquent dans les conditions les plus favorables, pour profiter de tout ce qu'il y a dans notre Sainte Religion, d'unité, de force, de lumière et de vitalité temporelle aussi bien que spirituelle.

Je comprends donc qu'en venant aujourd'hui saluer le chef de notre hiérarchie Canadienne, c'est moins à l'individu qu'à l'Institution elle-même que vous avez voulu rendre hommage. Les nobles et patriotiques, et surtout les religieux sentiments contenus dans votre adresse, me le prouvent évidemment. Car aux yeux de Dieu et aux yeux de l'histoire, il n'y a de véritablement grand, de véritablement fort et salutaire pour un peuple, que les Institutions par lesquelles il commence, il manifeste, il conserve, il augmente sa vie propre. Les individus ne font que passer, et s'il plaît à la divine Providence de s'en servir comme d'instruments pour exécuter ses desseins adorables, à elle seule doit revenir toute gloire et toute reconnaissance.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de vous remercier des vœux ardents que vous faites pour que cette divine Providence bénissent mes humbles efforts. Je dois vous remercier aussi, au nom de notre Mère, la Sainte Eglise, dont vous vous montrez, aujourd'hui comme toujours, les enfants dévoués ; au nom de notre commune et chère Patrie, au bonheur de laquelle vous contribuez si efficacement par votre attachement à notre sainte Religion."

—

*Adresse de l'Institut-Canadien.*

Monseigneur,—En ce jour où Votre Grâce prend possession du Siège Archiépiscope de Québec, l'Institut-Canadien demande la permission de lui présenter, au nom de la jeunesse de cette ville, ses hommages les plus respectueux.

L'Institut-Canadien a eu l'honneur de voir, en tête du Tableau de ses Membres, le nom du vénérable Prélat dont nous pleurons encore la perte.

Votre Grâce veut bien permettre que son nom soit aussi inscrit sur le tableau ; c'est donc pour l'Institut un devoir d'en exprimer sa reconnaissance et de témoigner à Votre Grâce tout le prix qu'il attache à cette faveur.

L'Institut-Canadien s'est donné la mission de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos Ancêtres, et de contribuer ainsi au maintien de notre Nationalité ; mais il n'oubliera jamais qu'il n'atteindra ce noble but qu'à la condition de répandre parmi la jeunesse le goût des saines et solides lectures, de lui faire apprécier les chefs-d'œuvre de la littérature française, et de rendre ses efforts et ses aspirations conformes aux renseignements de la doctrine catholique. A ce point, l'Institut méritera d'être regardé comme une œuvre vraiment nationale ; à ce prix aussi, il aura, nous aimons à l'espérer, l'approbation de Votre Grâce.

“ Que Votre Grâce veuille bien accepter nos félicitations les plus empressées, à l'occasion de son élévation à la haute dignité d'Archevêque de Québec. Qu'elle veuille bien croire à la sincérité des vœux que nous adressons au Ciel, afin qu'il daigne lui accorder une longue et heureuse carrière, pour l'avantage et la prospérité de l'Eglise du Canada.

THEOPHILE LEDROIT, Président,  
 HECTOR FABRE, } Vices-Présidents,  
 JEAN BLANCHET, }  
 J. F. BELLEAU, Secrétaire-Arch.,  
 SAM. BENOIT, Trésorier.

*Réponse de Monseigneur.*

Messieurs,—Je vous remercie bien cordialement pour votre bienveil-

lante adresse. J'espère fermement que le Ciel exaucera vos vœux, et qu'avec son concours, il me sera donné de contribuer, dans la faible mesure de mes forces, au bonheur de mes concitoyens.

L'Institut Canadien de Québec sera toujours fidèle à sa mission patriotique de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos Ancêtres, s'il prend toujours pour règle les grandes et nobles idées des écrivains religieux qui l'ont immortalisée par leurs écrits. Une langue n'a de prix que comme expression de ce que ressent le cœur. Périclisse plutôt la nôtre, Messieurs, que de devenir le véhicule de l'impiété ou de cette littérature immorale qui annonce et péepare la déchéance d'un peuple ! Loin de nous ces lectures légères dont le moindre inconvénient est de consumer inutilement un temps toujours précieux, surtout dans notre siècle, où toutes choses marchent si rapidement, que celui qui perd une seule heure de la journée se trouve déjà bien en arrière ! De plus, l'on s'accoutume avec une effrayante facilité à ces frivolités qui dégènèrent en passion, et ne laissent plus de liberté ni de vigueur à l'esprit pour se donner aux études sérieuses.

La Religion qui connaît si bien le cœur de l'homme, parce qu'elle est inspirée par celui qui a créé ce cœur, la Religion nous dit tous les jours : "*Sursùm corda*, en haut les cœurs ! " Sans doute, il faut bien que l'homme touche continuellement la terre par quelqu'endroit, il faut qu'il regarde de temps en temps où il met les pieds, il faut qu'il s'occupe des intérêts matériels, il faut que son esprit embrasse les mille choses qui l'entourent et l'affectent dans sa partie sensible ; mais, au milieu de tout cela, l'âme ne doit pas oublier sa sublime nature et son immortelle destinée. Elle doit donc repousser avec force tout ce qui peut tendre même de loin à la corrompre et à la dégrader, et, au contraire, elle doit se porter à tout ce qui peut l'élever, la purifier, la rendre plus énergique.

Une Société comme la vôtre, Messieurs, peut exercer une immense influence, pour le mal comme pour le bien. Tout dépendra des livres que vous aurez dans votre Bibliothèque, et des Journaux que vous aurez sur vos tables de lecture. Aucune raison ne peut justifier ce qui est mauvais ; et le prétexte qu'il faut connaître le mal comme le bien, est précisément celui qu'allégua Satan pour notre premier père, et vous savez quel désastre en a été la suite. Donc, Messieurs, pour être fidèle à votre programme, vous veillerez sur tout ce qui doit être offert en lecture à vos membres, avec la sollicitude qu'une mère qui aime son enfant, met à écarter de lui non-seulement ce qui peut le faire mourir, mais même ce qui peut simple- lui causer une légère blessure.

De cette manière, l'Institut Canadien de Québec sera une œuvre chère à la Religion, bénie du Ciel, bénie aussi par les générations futures auxquelles il aura puissamment contribué à conserver intact l'inestimable

héritage d'une foi pure et d'une saine morale, sans lesquelles il est impossible à un peuple d'être véritablement heureux.

*Adresse des Membres du Clergé présent à la Cérémonie  
du Sacre de Mgr. Taschereau.*

Monseigneur,—Le Clergé de votre Diocèse saisit avec empressement la première occasion favorable qui se présente, depuis que le Saint-Père vous a élevé à la haute dignité d'Archevêque de Québec, pour vous offrir l'hommage de son respect, l'assurance de son entière et filiale soumission.

Accoutumés que nous sommes, Monseigneur, à trouver dans le Chef du Diocèse, autant un Père qu'un Supérieur, c'est avec une joie bien douce que nous voyons réunies, dans votre personne, toutes les qualités que ces deux titres comportent. L'illustre et saint Prélat qui vous a précédé sur ce Siège Métropolitain, et qui a laissé au milieu de nous une mémoire si vénérée, en vous désignant au Souverain-Pontife comme le successeur de son choix et l'homme de son cœur, est allé au devant des désirs et des espérances de tous les catholiques de la Province Ecclésiastique. La voix de votre Clergé, veuillez le croire, Monseigneur, n'est pas la moins forte ni la moins émue dans ce concert d'éloges, de souhaits et de bénédictions, qui s'est élevée de toutes parts à la nouvelle de votre nomination au Siège Archevêiscopal, et qui depuis n'a cessé de retentir dans tout le pays.

La confiance inébranlable que vous inspirez à tous, nous avons des raisons plus spéciales encore de la ressentir, parce que mieux que personne nous connaissons les vertus, la science, la rare capacité que vous avez déployées, comme Supérieur du Séminaire de Québec, comme Recteur de l'Université-Laval, comme Vicaire-Général de votre illustre Prédécesseur, comme son Théologien au Concile du Vatican. Aussi, sommes-nous intimement convaincus et persuadés que vous gouvernerez le Diocèse de Québec, avec cette sagesse qui vous distingue, et dont vous avez donné des preuves si éclatantes dans les charges multiples et importantes qui vous ont été confiées par le passé.

Nous savons toutefois, Monseigneur, que les fonctions que vous aurez à remplir emportent avec elles une responsabilité bien grande. La charge pastorale dont nous connaissons, en partie du moins, les graves sollicitudes, nous met à même de juger des labeurs, des fatigues et des inquiétudes qui vous attendent, dans l'exercice de ce haut et redoutable ministère auquel vous avez été appelé. Il est une chose cependant que, d'avance, nous pouvons vous offrir, comme un encouragement qui vous est dû à tous les titres, comme une consolation anticipée pour les nombreuses difficultés que vous rencontrerez nécessairement dans l'accomplissement des devoirs de

l'épiscopat. Cette chose, Monseigneur, c'est la soumission filiale de votre Clergé, c'est notre désir sincère et ardent de vous donner, dans tout ce que vous entreprendrez pour le bien de l'immense troupeau dont vous aurez désormais la conduite, cette coopération fidèle, active, empressée, sans laquelle le bien ne saurait s'accomplir d'une manière sûre et efficace.

Nous nous ferons donc un devoir de vous alléger, autant qu'il nous sera possible, le fardeau si lourd qui vous est imposé, en nous unissant étroitement à vous, comme à notre Chef et à notre guide ; en joignant nos efforts aux vôtres pour le plus grand bien des âmes, pour le succès de votre ministère et du nôtre, convaincus, du reste, que cette union, cette harmonie, cette entente parfaite entre le premier Pasteur et son clergé, sont le moyen le plus propre à conserver aux ministres de la Religion la bienfaisante influence dont ils ont joui jusqu'ici, et qui a tant contribué à faire de notre pays un des plus heureux du monde.

Nous terminons, Monseigneur, cette faible expression des sentiments qui animent tous vos prêtres, en souhaitant que le Souverain Pasteur des âmes, qui vient de vous associer plus spécialement à son divin ministère, vous remplisse de force, de lumière et de courage, pour travailler avec fruit au salut de votre troupeau, demandant à Dieu qu'il bénisse vos efforts, qu'il couronne de succès tous les travaux que votre sollicitude pastorale vous fera entreprendre pour le bien de votre Diocèse, la gloire et le triomphe de son Eglise.

*Réponse de Monseigneur.*

Messieurs,—Toutes les adresses que j'ai reçues ont été pour moi une consolation et un encouragement, parce qu'en me prouvant l'union et la concorde des esprits et des cœurs, elles faisaient briller à mes yeux des rayons d'espérance. C'est ce qui me fait attacher une importance toute particulière à celle que vous venez de me présenter. En effet, le concours que vous me promettez est, par la nature même des choses, le plus direct et le plus efficace de tous et, par conséquent, le plus capable de calmer les craintes que m'inspire la redoutable responsabilité, dont je me vois chargé.

Appelés comme vous l'êtes, Messieurs, par vos fonctions, à exercer sur chaque fidèle de ce vaste Diocèse, l'action que je ne pourrais sans miracle exercer par moi-même, vous êtes les représentants immédiats du premier pasteur du Diocèse ; ou, pour mieux dire, vous êtes comme d'autres moi-même auprès de ces âmes confiées à nous tous ensemble, mais à divers titres.

Jugez par là de quel prix doivent paraître à mes yeux ces sentiments d'union et de bonne volonté que renferme votre adresse. Sans doute, je

les connaissais déjà de longue main, mais dans ce jour solennel où les émotions laissent à peine à mon pauvre cœur la liberté de battre, vos bonnes paroles me fortifient et m'encouragent.

Le Divin Pasteur de toutes les âmes nous enseigne que si nous voulons être de bons pasteurs, nous devons, à son exemple, donner notre vie pour nos brebis. Consacrons donc à nos ouailles tous les instants de cette vie périssable que la main de Dieu départit, à chacun de nous, dans une mesure plus ou moins longue, mais toujours déterminée avec sagesse et suavité. Voilà la pensée commune qui nous unira dans ce travail de chaque jour, de chaque instant, auquel nous devons nous livrer, pour répondre aux desseins de celui qui nous a appelés pour être ses coopérateurs et les dispensateurs de ses mystères. Ces âmes que Jésus-Christ confie à notre vigilance commune, et à notre sollicitude, nous devons les aimer afin que la charité enflamme et anime notre zèle ; c'est pour elles que nous devons prier, étudier, évangéliser, nous consumer chaque jour.

Si parfois nous sentons nos bras comme défaillir à cause de l'inutilité apparente de nos travaux, soutenons-nous mutuellement comme des frères, et encourageons-nous par de bonnes paroles, de conseils d'amis et par l'exemple d'une vertu qui persévère en dépit de tous les obstacles. Quand le succès paraîtra correspondre à nos efforts, souvenons-nous qu'il est l'ouvrage de la grâce divine, et que nous devons toujours dire, comme le recommande le Divin Maître : " Nous ne sommes que des serviteurs inutiles. "

Nous avons à cultiver tous ensemble le champ du Père de la terre. C'est maintenant le temps du travail et des sueurs ; un jour, *Venientes venient cum exultatione portantes manipulos suos*. Alors la joie sera proportionnée à l'abondance de la moisson, et la moisson elle-même sera d'autant plus belle que nous y aurons mis plus de concorde et de bonne volonté. Nous sommes dispersés sur toute la surface de ce vaste Diocèse ; mais, aux yeux du Père de famille pour qui nous travaillons, le temps et l'espace ne sont rien. Nous sommes toujours sous son regard et dans sa main ; son cœur adorable doit être notre refuge commun dans nos peines, notre repos dans nos fatigues, notre conseil dans nos doutes, et la fontaine intarissable où nous devons chaque jour puiser par la méditation, la force et la lumière dont nous avons besoin. Le fardeau ainsi partagé avec Jésus, et avec nos confrères dans le sacerdoce, deviendra moins lourd ; le travail sera plus proportionné à notre faiblesse ; il aura même ses jouissances, car étant réunis par la charité dans ce sanctuaire béni, nous chanterons chaque jour le cantique de l'allégresse : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* "

(1) Voici les cadeaux qui ont été faits à Mgr. Archevêque :

*D'hon. Juge J. T. Taschereau, frère de Mgr.*—Anneau splendide : améthyste entourée de 24 diamants.—*Séminaire.*—Chaîne d'or, et trois aubes superbes.—*Hôtel-Dieu.*—Croix pectorale en or, ornée de pierreries.—*Ursulines.*—Mosette en velours violet, avec boutons et galons d'or.—*Hôpital-Général.*—Sandales en satin blanc, ornées de pierreries.—*Congrégation Notre-Dame.*—Soutane en drap violet, avec manches et collet en velours rouge, et une paire de gants blancs très-riches.—*Dames de Jésus-Marie.*—Un coussin ou carreau en damas de soie rouge, avec broderies en or aux initiales de Mgr. l'Archevêque.—*Bon-Pasteur.*—Rochet en dentelles des plus magnifiques.—*Sœurs de la Charité.*—Une superbe barrette en velours violet, et un rochet en broderies des plus riches.

## LA NATION PRUSSIENNE.

La circulaire qu'on va lire fut adressée par le représentant du ministre des affaires étrangères à Tours, M. de Chandordy, à tous les agents diplomatiques de la France.

Elle montre combien la France désirait faire la paix avec la Prusse, et le refus constant que celle-ci lui a opposé.

Tours, 29 novembre 1870.

Monsieur, depuis deux mois environ, l'Europe épouvantée ne peut comprendre la prolongation d'une guerre sans exemple, et qui est devenue aussi inutile que désastreuse. Les ruines qui en sont la conséquence s'étendent sur le monde entier, et l'on se demande quelle peut être la cause d'une telle lutte et quel en est le but.

Le 18 septembre dernier, M. Jules Favre, vice-président du gouvernement de la défense nationale et ministre des affaires étrangères, se rendit à Ferrières pour demander la paix au roi de Prusse. On sait la hauteur avec laquelle on s'est expliqué avec lui. Les Puissances neutres ayant fait comprendre depuis qu'un armistice militaire était le seul terrain sur lequel il fallait se placer, pour arriver ensuite à une pacification, le comte de Bismarck s'y montra d'abord favorable, et des pourparlers s'ouvrirent à Versailles. M. Thiers consentit à y aller pour négocier sur cette base. Vous avez appris quel refus déguisé la Prusse lui a opposé ! On doit reconnaître cependant que les deux plénipotentiaires français ne pouvaient être mieux choisis pour inspirer confiance au quartier général prussien, et mener à fin la triste et délicate mission dont ils avaient si noblement pris la responsabilité. La sincérité de leur amour pour la paix n'était pas douteuse. M. de Bismarck savait bien que leur parole avait pour garant le pays tout entier. L'un et l'autre pourtant ont été écartés, et le cours funeste de la guerre n'a pu être suspendu.

Que veut donc la Prusse ? Le souverain auquel il avait été annoncé qu'on fait exclusivement la guerre est tombé et son gouvernement avec lui. Il ne reste aujourd'hui que des citoyens en arme, ceux-là même que le roi Guillaume déclarait ne vouloir pas attaquer, et un gouvernement où siègent des hommes qui tiennent à honneur de s'être opposés de toutes leurs forces à l'entreprise, qui devait couvrir de ruines le sol de notre patrie.

Que faut-il croire ? Serait-il vrai que nos ennemis veuillent réellement

nous détruire ? La Prusse n'a plus maintenant devant elle que la France ; c'est donc à la France même, à la nation armée pour défendre son existence que la Prusse a déclaré cette nouvelle guerre d'extermination, qu'elle poursuit comme un défi jeté au monde contre la justice, le droit et la civilisation.

C'est au nom de ces trois grands principes modernes, outrageusement violés contre nous, que nous en appelons à la conscience de l'humanité, avec la confiance que, malgré tant de malheurs, notre devoir imprescriptible est de sauvegarder la morale internationale. Est-il juste, en effet, quand le but d'une guerre est atteint, que Dieu vous a donné des succès inespérés, que vous avez détruit les armées de votre ennemi, que cet ennemi lui-même est renversé, de continuer la guerre pour le seul résultat d'anéantir, ou forcer à se rendre par le feu ou la faim une grande capitale, toute pleine des richesses des arts, des sciences et de l'industrie ? Y a-t-il un droit quelconque qui permette à un peuple d'en détruire un autre, et de vouloir l'effacer ? Prétendre à ce but, ce n'est plus qu'un acte sauvage, qui nous reporte à l'époque des invasions barbares. La civilisation n'est-elle pas méconnue complètement, lorsqu'en se couvrant des nécessités de la guerre, on incendie, on ravage, on pille la propriété privée, avec les circonstances les plus cruelles ? Il faut que ces actes soient connus : nous savons les conséquences de la victoire, et les nécessités qu'entraînent d'aussi vastes opérations stratégiques. Nous n'insisterons pas sur ces réquisitions démesurées en nature et en argent, non plus que sur cette espèce de marchandage militaire, qui consiste à imposer les contribuables au delà de toutes leurs ressources. Nous laissons l'Europe juger à quel point ces excès furent coupables ; mais on ne s'est pas contenté d'écraser ainsi les villes et les villages, on a fait main basse sur la propriété privée des citoyens.

Après avoir subi les plus dures exigences, les familles ont dû livrer leur argenterie et leurs bijoux. Tout ce qui était précieux a été saisi par l'ennemi, et entassé dans ses sacs et ses chariots. Des effets d'habillement enlevés dans les maisons et dérobés chez les marchands, des objets de toute sorte, des pendules, des montres ont été trouvés sur les prisonniers tombés entre nos mains. On s'est fait livrer et l'on a pris au besoin aux particuliers de l'argent. Tel propriétaire, arrêté dans son château, a été condamné à payer une rançon personnelle de 80,000 francs ; tel autre s'est vu dérober les châles, les fourrures, les dentelles, les robes de soie de sa femme. Partout les caves ont été vidées, les vins empaquetés, chargés sur des voitures et emportés ailleurs, et, pour punir une ville de l'acte d'un citoyen, coupable uniquement de s'être levé contre les envahisseurs, des officiers supérieurs ont ordonné le pillage et l'incendie, abusant pour cette exécution sauvage de l'implacable discipline imposée à leurs



troupes. Toute maison où un franc-tireur a été abrité et nourri est incendiée. Voilà pour la propriété.

La vie humaine n'a pas été respectée davantage. Alors que la nation entière est appelée aux armes, on a fusillé impitoyablement, non-seulement des paysans soulevés contre l'étranger, mais encore des soldats pourvus de commissions et revêtus d'uniformes légalisés. On a condamné à mort ceux qui tentaient de franchir les lignes prussiennes, même pour leurs affaires privées. L'intimidation est devenue un moyen de guerre. On a voulu frapper de terreur les populations, et paralyser en elles tout élan patriotique. Et c'est ce calcul qui a conduit les États-Majors prussiens à un procédé unique dans l'histoire, le bombardement des villes ouvertes. Le fait de lancer sur une ville des projectiles explosibles et incendiaires, n'est considéré comme légitime que dans des circonstances extrêmes et strictement déterminées. Mais dans ces cas mêmes, il était d'un usage constant d'avertir les habitants, et jamais l'idée n'était entrée jusqu'à présent dans aucun esprit, que cet épouvantable moyen de guerre pût être employé d'une manière préventive. Incendier les maisons, massacrer de loin les vieillards et les femmes, attaquer pour ainsi dire les plus défenseurs dans l'existence de leurs familles, les atteindre dans les sentiments les plus profonds de l'humanité, pour qu'ils viennent ensuite s'abaisser devant le vainqueur, et solliciter les humiliations de la nation ennemie, c'est un raffinement de violence calculée qui touche à la torture.

On a été plus loin cependant, et se prévalant, par un sophisme sans nom, de ces cruautés mêmes, on s'en fait une arme. On a osé prétendre que toute ville qui se défend est une place de guerre, et que, puisqu'on la bombarde, on a ensuite le droit de la traiter en forteresse prise d'assaut. On y met le feu après avoir inondé de pétrole les portes et les boiseries des maisons. Si on a épargné le pillage, on n'en exploite pas moins contre la cité la guerre qu'elle doit payer, en se laissant rançonner à merci. Et même, lorsqu'une ville ouverte ne se défend pas, on a pratiqué le système du bombardement sans explication préalable, et avoué que c'était le moyen de la traiter comme si elle s'était défendue et qu'elle eût été prise d'assaut. Il ne restait plus, pour compléter ce code barbare, qu'à rétablir la pratique des otages. La Prusse l'a fait. Elle a établi partout un système de responsabilités indirectes qui, parmi tant de faits iniques, restera comme le trait le plus caractéristique de sa conduite à notre égard.

Pour garantir la sûreté de ses transports et la tranquillité de ses campements, elle a imaginé de punir toute atteinte portée à ses soldats ou à ses convois, par l'emprisonnement, l'exil ou même la mort d'un des notables du pays. L'honorabilité de ces hommes est devenue un danger pour

eux. Ils ont à répondre, sur leur fortune et sur leur vie, d'actes qu'ils ne pouvaient prévenir ni réprimer, et qui d'ailleurs n'était que l'exercice légitime du droit de défense. Elle a amené quarante otages parmi les habitants nobles des villes de Dijon, Gray et Vesoul, sous prétexte que nous ne mettons pas en liberté quarante capitaines de navires faits prisonniers selon la loi de la guerre. Mais ces mesures, de quelques brutalités qu'elles fussent accompagnées dans l'application, laissent au moins intacte la dignité de ceux qui avaient à les subir. Il devait être donné à la Prusse de joindre l'outrage à l'oppression. On a exigé de malheureux paysans entraînés par force, retenus sous menaces de mort, de travailler à fortifier les ouvrages ennemis, et à agir contre les défenseurs de leur propre pays. On a vu des magistrats, dont l'âge aurait inspiré le respect aux cœurs les plus endurcis, exposés, sur les machines des chemins de fer, à toutes les rigueurs de la mauvaise saison et aux insultes des soldats.

Les sanctuaires, les églises ont été profanés et matériellement souillés. Les prêtres ont été frappés, les femmes maltraitées, heureuses encore lorsqu'elles n'ont pas eu à subir de plus cruels traitements.

Il semble qu'à cette limite il ne reste plus, dans ce qu'on appelait jusqu'ici du plus beau nom, le droit des gens, aucun article qui n'ait été violé outrageusement par la Prusse. Les actes ont-ils jamais à ce point démenti les paroles ?

Tels sont les faits. La responsabilité en pèse tout entière sur le gouvernement prussien. Rien ne les a provoqués, et aucun d'eux ne porte la marque de ces violences désordonnées, auxquelles cèdent parfois les armées en campagne. Il faut qu'on le sache bien, ils sont le résultat d'un système réfléchi, dont les états-majors ont poursuivi l'application avec une rigueur scientifique. Ces arrestations arbitraires ont été décrétées au quartier général, ces cruautés résolues comme un moyen d'intimidation, ces réquisitions étudiées d'avance, ces incendies allumés froidement avec des ingrédients chimiques soigneusement apportés, ces bombardements contre des habitants inoffensifs ordonnés. Tout a donc été voulu et prémédité. C'est le caractère propre aux horreurs qui font de cette guerre la honte de notre siècle.

La Prusse a non-seulement mécomu les lois les plus sacrées de l'humanité, elle a manqué à ses engagements personnels. Elle s'honorait de mener un peuple en armes à une guerre nationale. Elle prenait le monde civilisé à témoin de son bon droit ! Elle conduit maintenant à une guerre d'extermination ses troupes transformées en hordes de pillards ; elle n'a profité de la civilisation moderne que pour perfectionner l'art de la destruction. Et comme conséquence de cette campagne, elle annonce à l'Europe l'anéantissement de Paris, de ses monuments, de ses trésors, et la vaste curée à laquelle elle a convié l'Allemagne.

Voilà, monsieur, ce que je désire que vous sachiez. Nous ne parlons ici qu'à la suite d'enquêtes irrécusables ; s'il faut produire des exemples, ils ne nous manqueront pas, et vous pourrez juger par les documents joints à cette circulaire. Vous entretiendrez de ces faits les membres du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Ces appréciations ne sont pas destinées à eux seuls, et vous pourrez les présenter librement à tous. Il est utile qu'au moment où s'accomplissent de pareils actes, chacun puisse prendre la responsabilité de sa conduite, aussi bien les gouvernements qui doivent agir que les peuples qui doivent signaler ces faits à l'indignation de leurs gouvernements.

Recevez, etc.

Pour le ministre des affaires étrangères.

*Le délégué, CHAUDORDY.*

Nous reproduisons pour l'édification de nos lecteurs, la prière suivante qui a été distribuée à Rome, à milliers d'exemplaires, et qui a été traduite en plusieurs langues ; elle exprime les sentiments de tout le monde catholique sur la situation actuelle de Rome et du St. Père.

#### PRIERE

AU NOUVEAU PROTECTEUR DE L'ÉGLISE, ST. JOSEPH.

Très-glorieux patriarche, St. Joseph, une voix qui a bien plus d'autorité que celle, qui un jour partit d'un trône égyptien, a dit, il y peu de temps, à la grande famille chrétienne de recourir à Vous dans ses besoins : *Allez à Joseph : Ite ad Joseph.* La voilà donc cette grande famille, dont la protection vous a été confiée ; nous voici tous aux pieds de votre trône céleste pour implorer miséricorde dans les maux si graves, qui maintenant nous affligent. Comme les Frères de l'ancien Joseph, nous venons auprès de vous humiliés et confus de nos fautes, qui ont appelé sur notre tête la colère du ciel ; mais au milieu de nous, il y a beaucoup de Benjamin, innocents, qui souffrent et pleurent sans l'avoir mérité. Ce qui nous touche plus vivement, c'est notre Père vénéré, le pieux et doux Jacob, qui se plaint avec douceur que les dernières années de sa vie sont remplies d'amertume. Prenez pitié de ses cheveux blancs, et faites qu'il ne ferme point les yeux du sommeil des justes, avant d'avoir vu se lever pour toute sa famille une ère de paix et de salut. C'est, ô grand Saint, la première grâce que nous vous demandons, après que vous avez été proclamé notre Protecteur : Pourrez-vous rejeter notre prière ? Pour nous, au contraire, nous espérons que le second Joseph se montrera encore plus compatissant que le premier, et avec cette confiance nous répétons tous ensemble :

St. Joseph, priez pour nous.

Cette prière ayant été présentée au St. Père, il écrivit de sa propre main les paroles suivantes.

Die 23 feb. 1871. *Filii carissimi, ite ad Joseph, et Ipse intercedet pro nobis in angustiis nostris.* Pius PP. IX.

23 fév. 1871. Fils bien-aimés, allez à Joseph, et lui-même priera pour nous dans nos épreuves.

## PROTESTATION CONTRE L'ENVAHISSEMENT DES ETATS DU SAINT SIEGE. (1)

Le 5 mars 1871 eut lieu, à l'Université Laval, la grande démonstration des Canadiens-français catholiques de Québec en faveur du Pape, et dont nous donnons plus loin le compte-rendu officiel. Convoqués par Sa Grâce, l'Archevêque élu de Québec, plus de deux mille cinq cent citoyens de la ville s'étaient fait un devoir de se rendre à cette assemblée, pour protester contre l'envahissement des Etats du Saint-Siège, par Victor Emmanuel et témoigner hautement de leur attachement au Chef de l'Eglise, dépouillé de son patrimoine.

Il appartenait à la plus haute Autorité religieuse de la Province de Québec de prendre l'initiative, et à la première Institution Universitaire du Canada d'être le théâtre de ce noble mouvement de sympathie universelle, qui a agité les populations catholiques de tous les pays du monde.

Enfants de la France, descendants de ces pieux colons qui sont venus planter la croix du Christ sur les rives du Saint-Laurent, nous ne pouvions demeurer muets et insensibles spectateurs des malheurs qui frappent le Chef de notre Eglise. Chrétiens, nous ne pouvions voir avec indifférence un roi parjure et révolutionnaire oser, au mépris du précepte divin qui défend de prendre le bien d'autrui, porter une main sacrilège sur les Etats du Saint Père, et enlever au Successeur de Pierre le patrimoine que la France lui avait donné. Catholiques du Canada, nous sentions le besoin de nous unir aux 200 millions de catholiques qui pensent comme nous que, sans être libre et indépendant, le Chef de notre Foi ne peut pas bien diriger la barque de l'Eglise. Sujets Britanniques, jouissant des privilèges d'institutions éminemment justes et libres, nous devons protester contre l'acte de spoliation commis par le Roi Emmanuel. Membres d'une société civilisée et enfants de la grande famille humaine, nous avons compris que si pareille violation du droit était permise, ce principe de la force devant dominer la justice, sape par la base l'existence de la société.

Le nombre immense de citoyens qui composaient l'assemblée, les résolutions qui y ont été proposées, les chaleureux discours qui les ont appuyées, et l'enthousiasme avec lequel elles ont été adoptées sont un grand et beau témoignage de notre attachement au Saint Père, et une éclatante protestation contre la violation de ses droits sacrés.

\* \*

Voici la requête que les catholiques du diocèse de Québec adressent à Sa Majesté :

*“ A Sa Très-Excellente Majesté la Reine :*

*“ Nous, les soussignés, sujets Catholiques de Votre Majesté, dans le*

---

(1) *Journal de Québec.*

Diocèse de Québec, Province de Québec, Puissance du Canada, approchons respectueusement de votre Trône, pour vous assurer de notre profond et sincère attachement à votre Couronne, ainsi qu'à l'Empire Britannique, dont les destinées vous sont confiées. Nous demandons en même temps la permission d'exposer humblement à Votre Majesté :

“ 1. Que comme Chrétiens, nous protestons contre l'usurpation des Etats-Pontificaux par le Roi Victor-Emmanuel, parce que c'est la violation directe et évidente du précepte divin, qui défend de convoiter et de prendre le bien d'autrui.

“ 2. Que comme Catholiques, nous protestons, avec les deux cents millions de nos coreligionnaires répandus dans l'univers, contre cette atteinte à notre liberté religieuse, dans la personne du Chef de notre Religion, qui a besoin de liberté et d'indépendance, pour pouvoir remplir efficacement la mission que nous croyons lui avoir été confiée par Jésus-Christ.

“ 3. Que comme Sujets Britanniques, nous protestons encore contre cet acte de spoliation violente, exécuté sous des circonstances si iniques, et d'après un principe tellement contraire aux lois fondamentales de toute société constituée, que le Gouvernement s'empresserait de poursuivre comme coupable de haute trahison, tout citoyen qui voudrait l'invoquer à l'égard de Votre Majesté.

“ 4. Que comme Membres d'une société civilisée, nous protestons contre cet attentat au droit sacré de la propriété, sans laquelle aucune société ne peut ni se maintenir, ni prospérer.

“ 5. Que comme Membres de la famille humaine, nous protestons contre cette violation du droit des gens ; violation qui détruit dans leur essence tous traités entre peuples et peuples, et anéantit toute sécurité, en posant la force pour règle suprême du droit.

“ En conséquence, nous prions humblement Votre Majesté d'intervenir au nom de la justice, de la liberté, de la propriété, de l'ordre et du droit des gens, auprès des Puissances de l'Europe, afin de faire restituer au Pape la souveraineté de Rome et des Provinces, dont il a été violemment et injustement dépouillé.

“ Et vos suppliants ne cesseront de prier.

“ Province de Québec, mars 1871.”

\* \* \*

DISCOURS DE MGR. TASCHEREAU, ARCHEVEQUE ELU DE QUEBEC.

Messieurs,

Rien de nouveau sous le soleil (1), s'écriait, il y a trois mille ans, le plus sage des hommes. *Nihil sub sole novum.* Et quand vous voyez

(1) Eccl., I. 10.

quelque chose qui vous paraît extraordinaire, continue-t-il, ne vous hâtez pas de dire que c'est la première fois qu'elle arrive dans le monde, car soyez sûr qu'elle a déjà existé dans les siècles précédents. . . . *Jam enim præcessit in sæculis quæ fuerunt ante nos.*

Je ne m'arrêterai pas à vous prouver que ces révolutions qui bouleversent tout dans notre siècle, et qui nous font quelquefois pâlir de crainte, ont déjà affligé l'humanité.

Ce qu'il nous importe, ce soir, de bien faire ressortir, c'est l'iniquité, je dirai plutôt, la monstruosité du principe qui a été invoqué pour pallier et justifier, dans le cas de l'invasion de Rome par les Piémontais, la violation de la propriété, la violation de la liberté religieuse, la violation de tout ce qui peut être cher à l'homme de cœur, de tout ce qui peut être un gage de sécurité parmi les hommes.

Or, Messieurs, en cela même il n'y a rien de nouveau ; cette iniquité, cette monstruosité a été dévoilée à la face du soleil, il y a aussi trois mille ans, par le même sage inspiré de Dieu qui a dit : *Rien de nouveau sous le soleil.*

En ces temps là, comme toujours, il y avait lutte du mal contre le bien la cité de Bélial faisait la guerre à la cité de Dieu ; la force voulait se poser à la place du droit.

Ecoutez le langage que tenaient, il y a trois mille ans, les Mazzini, les Garibaldi, les Cavour, les Victor-Emmanuel de ces temps-là. En vérité on croirait assister à un conseil d'Etat, tenu à Florence ou à Turin. Le texte est un peu long, Messieurs, mais il jettera, je l'espère, une telle clarté sur le but et le caractère de notre assemblée, que vous me pardonneriez facilement de vous l'avoir répété. Puisque nous sommes assemblés pour protester contre une grande iniquité, il est important que le monstre que nous voulons combattre soit mis devant vos yeux, tel qu'il est, tel qu'il a été dépeint par un auteur inspiré. C'est du livre de la Sagesse que je l'emprunte (2) :

“ Les méchants se sont donc exhortés mutuellement. . . Nous sommes “ les plus forts, notre force sera donc la loi de la justice, *sit fortitudo nostra lex justitiæ*, car ce qui est faible n'est bon à rien.”

Remarquez bien, Messieurs, cet étrange principe : *Notre force sera la loi de la justice.* Ah ! malheur au monde, malheur à nous, si ce principe venait à prévaloir. Donc il est de notre intérêt comme de notre devoir, de protester contre ce principe subversif de toute morale, de toute justice, de toute sécurité. Que serions-nous devenus, nous pauvre petit Peuple Canadien, si cette unique supériorité de la force contre la justice avait obtenu droit de cité ? Que deviendrions-nous encore, s'il venait jamais à prévaloir dans les conseils de l'Empire Britannique ? Non, Messieurs, nous

ne pouvons, nous ne devons, nous ne voudrions jamais consentir à laisser inscrire au code des nations civilisées cet affreux principe, que la force est tout, que le droit n'est rien, que la faiblesse ne peut être protégée par le bon droit.

Mais continuons d'écouter l'histoire prophétique de notre temps, écrite il y a trente siècles : " Faisons donc tomber le juste dans nos pièges, parce qu'il nous incommode, parcequ'il est contraire à notre manière de vie, parcequ'il nous reproche continuellement nos violements de la loi de Dieu, parcequ'il nous déshonore en décriant les fautes dont nous nous rendons coupables. Il assure qu'il a la science de Dieu... : il se fait le censeur de nos pensées. *Sa vue nous est devenue insupportable, parceque sa vie n'est pas semblable à celle des autres.*"

Rien ne manque à ce tableau. Vous voyez les pièges tendus à Pie IX ; vous entendez les reproches, qu'on lui adresse : il est *incommode*, parce qu'il censure nos pensées, nos principes ; qu'il se récrie contre nos usurpations ; qu'il publie des *Syllabus* où il dévoile nos fausses maximes, condamne nos erreurs, stigmatise nos injustices. "*Sa vue nous est insupportable, parceque sa vie n'est pas semblable à celle des autres...* Il ne pressure point ses peuples par des impôts, il ne consacre point ses trésors à enrichir ses enfants, il ne fait jamais de guerre injuste. Son langage ignore la flatterie ; il n'a jamais pactisé avec l'erreur quelque puissante qu'elle soit ; il dit la vérité à tous sans déguisement, aux rois comme aux peuples ; son plaisir et son bonheur sont la prière, la bénédiction, l'aumône, le dévouement au bien spirituel et temporel de son peuple.

Oh ! assurément, sa vie n'est pas semblable à celle des autres ! et voilà pourquoi sa vue est devenue insupportable. Mais continuons d'écouter l'Auteur sacré.

" Il nous considère comme des gens qui ne s'occupent que de bagatelles ; il s'abstient de notre manière de vie, comme d'une chose impure ; il préfère, à toutes choses, se préparer à mourir de la mort des justes. Il se glorifie d'avoir Dieu pour père. Voyons si ses paroles sont véritables, éprouvons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa fin. Car s'il est véritablement fils de Dieu, Dieu prendra sa défense et il le délivrera des mains de ses ennemis. Abreuvons-le d'outrages et de tourments, afin que nous reconnaissons sa douceur et sa patience."

Reconnaissez-vous dans Pie IX cet homme juste qui, tous les jours de sa vie, oublie qu'il est Souverain pour se souvenir qu'il est mortel et qu'il rendra compte de son administration au souverain juge des vivants et des morts ? Il se glorifie d'avoir Dieu pour père, et devant ce titre glorieux s'effacent toutes les majestés humaines. Ah ! vous voulez connaître si ses paroles sont véritables ! Pour cela, vous l'avez déjà mis à l'épreuve ; déjà il a mangé le pain de l'exil ; en ce moment, vous le tenez prisonnier

dans son propre palais, en attendant le jour où peut-être vous en ferez un martyr. Voyez quelle est sa patience, sa douceur ! Voyez aussi quelle est sa force et comme il continue de protester contre l'iniquité, de condamner toute violence, toute violation de la loi divine ! Ses ennemis eux-mêmes rendent hommage à sa vertu, à son courage, à sa magnanimité.

*“ Hæc cogitaverunt et erraverunt ; excœcavit enim illos malitia eorum. ”*  
 “ Les méchants ont eu ces pensées pleines de folie, ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements, parce que leur propre malice les a aveuglés.”

Donc, Messieurs, au jugement infaillible de Dieu, le langage de l'impiété n'est que folie, erreur, aveuglement, qui aboutira, comme toutes les folies, au désordre d'abord, puis au néant, pour rendre plus éclatant le triomphe de la vérité et de la justice.

Mais gardons-nous de croire qu'en présence d'une telle promesse, il nous soit permis de nous croiser les bras ; et d'attendre qu'elle se réalise sans que nous ayons à nous en occuper. Dieu, sans doute, n'a pas besoin de l'intervention des causes secondes pour arriver à ses fins ; son bras est assez long et assez puissant pour atteindre les majestés les plus hautes et les plus fortes en apparence. Mais dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce, sa sagesse infinie se plaît à employer pour agents les volontés libres des hommes. Notre devoir à nous, créatures de Dieu, est de seconder ses desseins admirables, et de nous montrer les dociles instruments de sa volonté. Quand donc l'iniquité vient à déborder sur la terre, notre devoir est de nous y opposer de toutes nos forces, de protester contre elle et d'opposer au langage de l'injustice, les protestations de la vérité.

Cela a été bien compris par nos frères d'Europe et d'Amérique, qui ont tenu des assemblées dans le genre de celle devant laquelle j'ai l'honneur de parler. L'injustice a cru se laver de toute tache, au moyen d'un plébiscite obtenu par la baïonnette, par la trahison, par des promesses séduisantes, par le vote d'étrangers et de scélérats délivrés la veille de leur prison. Ne convient-il pas que la justice, que la vérité, que la loi divine, que le droit des gens, aient aussi leur plébiscite ! . . . . .  
 Leur plébiscite où se fasse entendre la voix de l'univers entier, protestant avec liberté contre le triomphe insolent de l'injustice, qui veut tout changer dans l'ordre moral, et appeler bien ce qui est essentiellement mal, et rejeter comme vieilleries inutiles toute loi divine et humaine !

Car, remarquons-le bien, Messieurs, il ne s'agit pas seulement de la personne de Pie IX. De nos jours, nous avons vu tomber trop de rois et d'empereurs, pour que la chute d'un autre souverain nous étonne et nous émeuve. Il y a, dans la circonstance présente, une autre question qui ne saurait être amoindrie jusqu'aux proportions d'une personne ou d'un Etat.

Je ne crains pas de le dire, Messieurs, parceque je sens que vous le



voyez comme moi ; la question présente est vaste comme le monde entier ; elle est immortelle comme la justice, comme la vérité, comme la liberté par excellence, la liberté des âmes ;

Ce qui est menacé, emprisonné aujourd'hui dans la personne de cet auguste Vieillard de quatre-vingts ans, qui, peut-être demain, descendra dans la tombe comme le plus humble des mortels, ce qui est menacé et emprisonné, dis-je, c'est la Papauté qui ne vieillit point, qui ne meurt point, . . . la Papauté qui, à nos yeux et aux yeux de nos deux cents millions de coreligionnaires répandus dans le monde entier, est le centre de notre religion, l'instrument et l'interprète infailible des révélations divines. . . . La Papauté instituée de Dieu pour maintenir l'unité entre tous les parties de ce vaste corps de l'Eglise catholique, dont nous sommes les enfants. . . . La papauté enfin que nous chérissons d'autant plus que nos ennemis mettent plus d'acharnement à la détruire, parce que nous comprenons qu'avec elle finiraient notre unité, notre sécurité, notre liberté religieuse, c'est-à-dire, notre liberté la plus intime, celle sans laquelle toutes les autres libertés seraient illusoires et dangereuses ; en un mot, notre liberté de conscience catholique et chrétienne.

La question pour nous est de savoir quelle indépendance est nécessaire au Pape, pour exercer efficacement son autorité spirituelle sur nous et sur nos coreligionnaires, répandus dans le monde entier. Faut-il qu'il soit Souverain de Rome, et d'une étendue de territoire assez considérable pour qu'il ne soit pas à la merci de ses voisins, assez restreint pour n'inspirer de l'ombrage à personne ?

La Providence a dit : *oui*, car jusqu'ici elle a ainsi réglé les choses.

L'Eglise a dit : *oui* par la bouche de ses pontifes et de ses évêques.

Les hommes d'Etat, en France, en Allemagne, en Angleterre même, ont dit : *oui*.

Nos frères des Etats-Unis, d'Irlande, d'Angleterre, de France, de Belgique, d'Allemagne, ont dit : *oui*, dans des assemblées nombreuses semblables à la nôtre.

Il s'agit pour nous de décider si nous dirons : *non*, avec Mazzini et Garibaldi ; ou si nous dirons : *oui*, avec la Providence, *oui* avec l'Eglise, *oui* avec les hommes d'Etat les plus célèbres, *oui* avec toute l'univers catholique.

\* \* \*

Son Honneur le Maire de Québec Pierre Garneau, se leva ensuite, et en proposant la première résolution, il l'appuya des quelques réflexions suivantes :

Monseigneur,

Messieurs,

“ J'ai l'honneur de proposer la première résolution, et je dois dire que je

suis convaincu de l'opportunité de cette manifestation qui réunit, dans cette magnifique enceinte, l'élite de la population catholique française de Québec.

Comme premier magistrat, je suis heureux de pouvoir affirmer que les sentiments, exprimés dans cette résolution, sont également partagés par la population britannique de notre ville, et qu'ainsi tous les citoyens de Québec n'ont qu'une voix, pour protester énergiquement contre la spoliation injuste des Etats Pontificaux par le Roi d'Italie."

Nous espérons pouvoir enrichir l'ECHO des discours vraiment remarquables prononcés par M. A. Plamondon, M. le Dr. Larue, M. Lucien Turcotte ; mais l'espace nous force à y renoncer.

\* \* \*

Le lendemain de cette importante protestation à Mars, les anciens élèves de l'Université-Laval se rendirent à l'Archevêché, et M. R. Allayn proposa l'adresse suivante :

*" A Sa Grandeur Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,*

" Les anciens élèves de l'Université-Laval, actuellement présents à Québec, sont heureux de féliciter Votre Grandeur sur son élévation au Trône archiepiscopal de cette province.

" Le rôle considérable que Votre Grandeur a joué dans l'Eglise du Canada, la piété, la modération, le zèle, le talent de Votre Grandeur, toute une carrière noblement et saintement parcourue, étaient comme autant de recommandations auprès de notre Saint-Père le Pape en faveur de l'ex-Recteur de l'Université-Laval.

" Aussi cette élévation a-t-elle été partout approuvée, dans les hautes sphères officielles, par l'épiscopat, le clergé et les fidèles de cette province. L'opinion publique exprimée par les journaux de toutes les nuances politiques ou religieuses, a acclamé avec joie cette reconnaissance insigne des mérites et des vertus de Votre Grandeur.

" Mais c'est le devoir des anciens élèves de l'Université-Laval, de s'unir dans une démonstration respectueuse et reconnaissante pour exprimer leurs plus sincères félicitations à celui qui a été le digne successeur de M. l'abbé Louis Jacques Casault.

" Votre Grandeur voudra bien leur permettre de profiter de cette heureuse, circonstance pour protester hautement de leur dévouement à une Institution qu'elle a dirigée, pendant plusieurs années, avec autant de succès que d'habileté.

" Les services signalés que l'Université-Laval a rendus, les sages principes qu'elle n'a cessé de propager, lui ont acquis l'estime et l'approbation de tous les hommes éclairés du pays, et la mettent au-dessus de toutes les attaques.

" En terminant, nous faisons des vœux pour que votre Grandeur soit longtemps conservée à l'Eglise du Canada."

Réponse de Mgr. Taschereau a répondu en ces termes :

“ A Messieurs les Anciens Elèves de l'Université-Laval,

“ Messieurs,

“ Il y a dans votre adresse des choses qui me surprennent, et une chose qui ne me surprend point.

“ Ce qui ne me surprend point, c'est la bonté de votre cœur qui me tient si grand compte du peu que j'ai essayé de faire pour vous.

“ La pensée qui a présidé à la fondation de l'Université-Laval, a été de former de bons citoyens et des chrétiens sincères : ces deux qualités, bien loin de s'exclure, sont au contraire inséparables. Celui, en effet, qui aime sa patrie, aime tout ce qui peut contribuer à sa gloire et à sa prospérité. Il aime, par conséquent, la Religion qui est le sanctuaire du respect et de la véritable autorité, la source de l'ordre moral et le plus ferme appui des principes sans lesquels la société chancelle et s'écroule nécessairement.

“ Cette pensée n'est pas demeurée stérile. L'Université-Laval est heureuse et fière de compter parmi ses anciens élèves tant d'hommes qui se distinguent par leur foi, comme par leur science, dans les différentes carrières qu'elle a ouvertes devant eux. C'est une belle couronne qu'elle peut montrer avec orgueil à ses amis ; c'est un rempart qui la protégera contre ses ennemis ; ce sont des témoins qu'elle pourra invoquer devant ses juges.

“ Pour ce qui me regarde personnellement, ce m'est une consolation et un encouragement de penser que mes relations avec cette Institution ne se trouvent point rompues. Je deviens le *Visiteur* de cette *Alma Mater* à laquelle vous conserverez toujours attachement et reconnaissance.

“ Cela me fait espérer que dans l'accomplissement de devoirs si multipliés et divers de ma charge pastorale, je pourrai toujours compter sur le concours efficace de ceux qui me témoignent aujourd'hui tant d'affection et de dévouement, et qui, par la position honorable qu'ils occupent dans la société, peuvent m'être d'un si grand secours.

---

### DEMONSTRATION EN FAVEUR DU PAPE, A MONTREAL.

Le 15 mai dernier une foule considérable encomrait la belle et magnifique salle du Cabinet de Lecture, qui est à peine terminée et qui va devenir un centre fort convenable pour nos réunions religieuses, nationales ou littéraires. Cette multitude voulait s'associer au mouvement que l'on remarque aujourd'hui parmi tout le monde catholique, et nécessité par le dépouillement odieux des domaines du Chef de l'Eglise. C'était tout à la fois une affirmation de notre dévouement au Saint-Père, une protes-

tation contre l'envahissement des Etats Pontificaux, et un appel au gouvernement britannique, pour qu'il intervienne en faveur de la restauration du pouvoir temporel du Pape, dont le maintien a été regardé, par ses hommes d'état les plus illustres, comme indispensable au maintien de la stabilité des trônes et de l'équilibre européen.

Leurs Grandeurs Nos Seigneurs Bourget et Pinsonnault étaient présents, ainsi que le Rév. M. Baile, Supérieur du Séminaire, plusieurs prêtres du Séminaire et membres du clergé, ainsi que bon nombre de citoyens distingués.

La salle était bien décorée ; on remarquait au fond de la scène un étendard pontifical, protégeant dans ses plis le drapeau tricolore, puis on avait eu la bonne idée de placer le long de la galerie qui entoure et domine la salle, les magnifiques étendards représentant les écussons de nos anciennes familles canadiennes, et que nous devons à M. l'abbé Verreau.

Après un morceau de musique sacrée, bien exécutée par un chœur dirigé par le Révd. M. Barbarin, Sa Grandeur Mgr. de Montréal fut prié d'adresser la parole à la nombreuse assistance, avide d'entendre notre vénéré Prélat. Monseigneur dit que, relevant à peine d'une infirmité qui l'avait retenu plusieurs jours à se chambre, il n'avait pu accepter l'invitation de faire un discours tel que le comporte une pareille circonstance. Dans les quelques paroles qu'il adressa, Mgr. exprima le regret que les Princes de la terre aient cessé de se faire les protecteurs de l'Eglise, titres qui ont rendu si grands Constantin et Charlemagne ; et affirma que la conséquence de leur conduite est que leur autorité n'est plus respectée, et qu'ils sont les premières victimes des mauvais principes qu'ils ont laissé sanctionner par leur abstention. Monseigneur rendit hommage à la foi du Canada, et au dévouement qu'il n'a cessé de professer en faveur du Pape, et dont le mouvement des Zouaves est le plus éloquent témoignage.

M. C. S. Cherrier prend ensuite la parole et prononce un fort remarquable discours, qui a été fréquemment applaudi. Il dit que le mouvement que l'on remarque aujourd'hui parmi le monde catholique rappelle ces fameuses époques où, à la voix d'un Pierre l'Ermite ou d'un St. Bernard, toute l'Europe s'ébranlait pour voler à la défense du Saint-Sépulchre. Sans doute les circonstances sont bien différentes, mais c'est le même esprit qui agite le monde catholique, et ce mouvement aura un retentissement égal dans l'histoire. Nous protestons contre un Roi, enfant de l'Eglise, qui déchire le sein de sa mère, et dont l'astuce rappelle les anciens Souverains de Constantinople. Nous désirons protéger l'ancien tombeau de St. Pierre. Ce n'est pas la conquête du royaume de Jérusalem que nous voulons faire, mais nous voulons contribuer au rétablissement d'un trône, dont le maintien est garanti par les traités les plus

solemnels, et qui repose sur des siècles d'existence. après avoir pris sa source dans le libre consentement d'un peuple.

Il est vrai que nous n'avons pas d'armées à commander, pour opérer ce résultat par la force ; mais quand il a fallu l'impôt du sang, on sait que les catholiques n'ont pas reculé devant ce devoir, et ce que nos jeunes compatriotes ont fait, le prouve fortement. Nous devons recourir à la force morale, et user de toute l'influence des catholiques auprès des Puissances européennes, pour qu'elles interviennent en faveur de l'Auguste Chef Catholique, que l'on a dépouillé du patrimoine de l'Eglise, au grand mépris de tous les principes reconnus entre les nations civilisées.

Après avoir signalé les raisons de l'opportunité de la présentation d'une requête auprès du gouvernement britannique, l'Orateur termine par d'éloquentes paroles pleines du plus chaud dévouement pour le Saint-Siège.

Sa Grandeur Mgr. Pinsonnault parle ensuite avec un succès qui se traduit par de véritables salves d'applaudissements. Mgr. constate la déchéance des Puissances catholiques en Europe, qui après avoir jaloué l'influence du Saint-Siège, et avoir permis la propagation des principes les plus dangereux pour leur propre autorité, sont aujourd'hui gouvernées par des francs-maçons ou des libres-penseurs. C'est pourquoi ces Pouvoirs ont assisté en froids spectateurs au démembrement des états pontificaux ; et l'empire d'Allemagne, autrefois le Saint-Empire, est à la merci maintenant d'un ministre protestant, qui se refuse à rien faire pour le rétablissement du trône pontifical.

Mgr. insiste sur l'importance de nous associer fortement à ce mouvement de protestation contre la spoliation du Saint-Siège, et de faire signer la requête, qui devra être présentée au gouvernement britannique, par les centaines de milles personnes en Canada, si cela est possible. Isolée, notre voix n'aurait peut-être pas grande influence, mais en se mêlant à celle de tous les autres sujets britanniques catholiques, elle pourra peut-être influencer les autorités anglaises, pour qu'elles prennent l'initiative d'une intervention en faveur du Chef de deux cents millions de catholiques.

M. l'abbé Rousselot regrette que plusieurs citoyens qui avaient promis d'adresser la parole ne soient pas présents à la séance.

M. le Supérieur du Séminaire s'associe à toutes ces éloquentes protestations contre l'envahissement du domaine pontifical, et se réjouit de l'imposante manifestation qui a eu lieu ce soir.

Que ne pouvons-nous recueillir ici tous les discours éloquentes, toutes les belles paroles, prononcés à cette occasion dans les diverses assemblées tenues à Montréal, à St. Hyacinthe, aux Trois-Rivières, à Sorel et presque dans chaque paroisse du Bas-Canada ! Puisse ce vœu se réaliser bientôt ! Ce serait un vrai et beau monument de notre dévouement au Saint-Siège, ajouté à tant d'autres.

## NOTICE SUR M. FAILLON,

PRÊTRE DE ST. SULPICE.

(Suite.)

M. Faillon étant entré à la Solitude, s'appliqua à se pénétrer de plus en plus des obligations de la haute vocation à laquelle il aspirait, l'éducation des Elèves du Sanctuaire.

Il trouva là ces règlements et ce dépôt de traditions, si indispensables pour ceux qui doivent former le cœur des Prêtres dans l'intérieur des Séminaires ; et enfin, ce qui fut pour lui d'un avantage incomparable, il rencontra dans le Supérieur, M. Mollevaut, un homme tout pénétré de l'esprit de Foi, des grandes traditions de l'Eglise et des vertus ecclésiastiques.

Rappelons, au moins en quelques mots, quelle est l'œuvre de la Solitude. Cette œuvre n'est autre que la mise en pratique, et en exécution de l'un des vœux les plus pressants du St. Concile de Trente, exprimé avec tant de force dans la Session XXIII, et rapporté au Chapitre 18<sup>e</sup> des Decrets. Le St. Concile témoigne qu'il est urgent de fonder des Etablissements spéciaux pour élever des prêtres ; et cette Institution, nous dit Rohrbacher, est jugée dès lors si salutaire que les Prélats s'écrièrent de toutes parts : *Qu'ils se croiraient dédommagés de leurs travaux, quand ils ne tireraient pas d'autre fruit du Concile.*

Or, à la Solitude, on prépare ceux qui sont destinés à être les Directeurs de ces Etablissements spéciaux, ou Séminaires ; et on cherche à leur donner les principes et les vertus si nécessaires à ceux qui doivent donner l'exemple et la direction aux Pasteurs des âmes.

Ces principes sont renfermés, dans les Pères, les Auteurs Ecclésiastiques, et principalement Ceux qui se sont attachés à mettre en exécution les Décrets du St. Concile, tels que St. Charles Borromée, l'Archevêque de Brague, les RR.PP. Jésuites, les Oratoriens à Rome et en France, les Rapporteurs des Assemblées du Clergé, et enfin les premiers Fondateurs des Séminaires en France.

Outre ce dépôt d'œuvres spirituelles, de traditions ecclésiastiques, ces règles et ces méthodes, fruit de l'expérience de près de deux siècles, et si bien adaptées à préparer à la direction et au gouvernement des âmes, M. Faillon trouva dans le Supérieur, M. Mollevaut, le plus excellent modèle et interprète de la perfection ecclésiastique. Et ce secours fut si grand sur lui, comme sur tant d'âmes, que nous ne pouvons continuer ces détails, sans nous arrêter à faire connaître les vertus de ce Serviteur de

Dieu, qui eut une si grande influence sur la réorganisation et l'esprit de la Solitude et sur ceux qui y sejournerent.—Cette influence était telle que malgré tous les efforts que Mr. Mollevaut faisait pour se retrancher strictement dans ses obligations de Supérieur de la Solitude, il attirait continuellement à lui un concours de prêtres, d'ecclésiastiques qui semblaient ne pouvoir se passer de ses avis et de ses conseils.

Renfermé dans cette Solitude, située à deux lieux de Paris, et en dehors de toutes les grandes voies de communication, il se voyait cependant continuellement assailli par les lettres et même les visites.

Cardinaux, Archevêques, Evêques, Prêtres, Missionnaires des contrées les plus lointaines vinrent, pendant trente ans, frapper à la porte de sa retraite, honorant celui qui y habitait comme un père, un conseiller plein de lumière et un vrai serviteur de Dieu.

“ Si quelque chose de notre temps, dit un vénérable curé de Paris, peut donner une idée de ce qu'on lit dans les histoires des Saints, du concours des peuples et du clergé autour de la cellule d'un saint Antoine, d'un saint Hilarion, d'un saint Pacôme, c'est le concours assidu d'hommes de toute condition et fonction dans l'Eglise, qui gravissaient la montagne de Mr. Mollevaut, s'en allaient là chercher un mot qui était toujours un oracle, et qui ne sortaient de sa cellule que tout imprégnés de cette atmosphère où rayonnaient la science, la piété et la lumière.”

Pour bien comprendre cet homme si aimé et si recherché, il faut savoir comment il avait appris à connaître les choses, et les honneurs de ce monde qu'il semblait fuir avec si grand soin.

Né vers 1770, il avait 18 ans au moment où éclata la Révolution, et il partait de Nancy, sa ville natale, pour accompagner son père, qui avait été élu par sa Province, membre de la Convention. Là, il se trouva déjà en rapport avec des hommes éminents, tels que Fourcroy et Fontanes (1) qui, connaissant les principes religieux et royalistes de son père, cherchaient avec lui à sauver le pays des plus grands malheurs.

Mais à vingt ans, il fut soldat à l'armée de Sambre, et Meuse, pendant quelques années, jusqu'au moment où les amis de son père le firent nommer attaché à l'Etat Major de l'armée d'Italie, ou plutôt Secrétaire de l'Intendant-Général de la Lombardie. Là, il rencontra plusieurs personnages devenus célèbres plus tard, parmi lesquels Bonaparte qui l'employa plus d'une fois comme son secrétaire.

Dans ces incidents de la vie militaire où les dangers étaient continuels, et plus à redouter de la part des Agents du gouvernement que de l'ennemi

(1) M. Mollevaut avait vu, chez son père, les Girondins dont il estimait le talent, mais dont il blâmait les principes; chez M. de Fontanes il avait pu rencontrer toutes les illustrations littéraires de l'époque.

lui-même. Mr. Mollevaut acquit ces qualités de force, de fermeté, d'énergie, de mépris de toute satisfaction personnelle que la Religion sanctifia en lui, et qui en firent plus tard comme un Solitaire des déserts, ou un chrétien des premiers siècles de l'Eglise.

Après avoir été appelé, par M. de Fontanes au sein de l'Université, comme Recteur d'Académie, il préféra l'enseignement à l'administration, et obtint d'être nommé Professeur de Rhétorique au Collège de Nancy. Il songea alors à quitter le monde *qui lui faisait pitié*, comme il le disait si bien lui-même, et enfin entra au Séminaire de St. Sulpice à Paris pour suivre les cours de Théologie. Vers la fin de ses études théologiques, il demanda à entrer dans la Compagnie et fut admis au noviciat. En sortant de la Solitude, il fut chargé de professer le dogme au Séminaire de Paris, et bientôt après, c'est-à-dire en 1818, il fut choisi lui-même pour être Supérieur de la Solitude, qu'il a dirigé près de trente ans.

Nous pourrions parler de la sévérité de sa vie : Sa journée commençait à quatre heures, et elle était toute entière consacrée à la prière, à la direction, et à des pénitences effrayantes.

Entre les exercices de la Solitude, il se livrait à un travail incessant ; il correspondait avec le monde entier, et recevait chaque jour des quantités de lettres. Or, il n'en recevait pas une seule qu'elle ne fut répondue dans les vingt-quatre heures.

On voyait en ce saint homme l'ensemble de toutes les qualités, acquises dans le cours d'une existence si variée et si éprouvée : régularité administrative, mortification et dureté de vie d'un vieux militaire, mépris de la mort comme il convenait à un proscrit de la *Terreur*, horreur du monde comme doit l'éprouver quiconque l'a vu de près, amour des choses du ciel d'un nouveau converti.—Il a conservé les vertus de la ferveur et du premier élan jusqu'à la fin. Mais quelle influence n'avait-il pas comme guide et maître des âmes ! Ceci mérite une mémoire éternelle, et ici encore quelques lignes.

M. Mollevaut, avec toute sa science comme littérateur, linguiste, et théologien mystique, savait qu'il avait surtout à former et éclairer les âmes, et c'était à ce devoir qu'il s'était appliqué entièrement et avec une telle efficacité, que tous ceux qui l'avaient abordé une fois ne pouvaient plus se passer de ses conseils ; ils en racontaient de si grandes merveilles qu'ils ne pouvaient tarir ; de là cette affluence considérable.

“ La foule se pressait chez Mr. Mollevaut comme les solliciteurs chez un ministre. Evêques, prêtres, missionnaires, comme nous l'avons dit, affluaient sans cesse. Tous venant consulter l'homme de Dieu qui, par la sagesse de ses réponses, la grandeur de ses exemples, l'énergie de sa parole et la pénétration de son esprit, semblait révéler à chacun le dernier mot de Dieu sur une âme.”



Vers lui s'empresaient M. de Ravignan, et le R. P. Couturier, Supérieur de la Trappe ; NN. SS. de Frayssinous, ministre, le Cardinal prince de Rohan, et son successeur au siège de Besançon Mgr. Mathieu, Mgr. de Forbin-Janson ; Mgr. Bruté, de St. Palais, Pellerin ; Mgr. Dupanloup, NN. SS. de Luçon, d'Arras. pour s'éclairer de la prudence et des conseils de ce grand serviteur de Dieu.

Mais aussi quelle manière de diriger !

Ici, nous allons citer un membre éminent du clergé, curé de Paris, et longtemps assistant de Mgr. Dupanloup au petit Séminaire de la capitale ; ce témoignage a une double importance, à cause de la source nullement suspecte de partialité ; et de plus, parce qu'en faisant le récit de ce que pratiquait M. Mollevaut, il nous donne la sainte et sage direction inspirée par le pieux Fondateur même du Séminaire, M. Olier.

“ Votre tour était-il venu ? Vous étiez reçu avec des égards infinis. “ Quelle que fut la modestie de votre situation, vous pouviez librement lui “ ouvrir votre cœur. Vous causiez avec un ami, un vieil ami, un homme “ qui n'avait au monde aucune affaire plus chère, plus pressée, plus impor- “ tante que la vôtre, et qui par la simplicité, le naturel, l'abandon, le “ dévouement de son accueil, vous avait bientôt convaincu que vous n'aviez “ pas à craindre d'être indiscret. Là, rien de serré, d'officiel, de pom- “ peux, ou de doux, à faux. Là, point de mystérieuse réserve, de préoc- “ cupation personnelle, d'idée empesée de sa supériorité : c'était votre “ homme, votre ami, votre confident. Là, rien dans la pose, la réponse, “ le silence, le geste, ou le regard : rien qui vint vous dire au beau mi- “ lieu d'un trouble, d'un aveu, d'une hésitation : Hâtez-vous, mon “ temps a un meilleur emploi. Près de ce grand cœur, la ferveur à “ ses débuts, la générosité et ses élans, le scrupule et ses souffrances, “ l'indécision et ses doutes, le souvenir et ses larmes, le découragement et “ sa plainte, l'aigreur et son murmure, la fatigue et son soupir, l'injustice “ sentie et son contre-coup, pouvaient s'épancher dans la mansuétude, la “ miséricorde. Une ingénieuse originalité trouvait à votre adresse, ou le “ suave langage, ou le trait le plus incisif, ou la pensée la plus élevée, ou “ le mot le plus pittoresque pour tout réparer, tout consoler, tout diriger. “ Que les esprits, dit-on quelquefois, sont difficiles à conduire ! M. Molle- “ vant avait su inspirer le désir, le goût d'être conduit.

“ Ce n'est pas toujours la confiance qui manque à la direction ; on a vu “ quelquefois la direction manquer à la confiance. Jamais M. Mollevaut “ n'eut cet air capable et infailible, cette intime conviction qu'on n'avait “ rien à lui apprendre, qu'on rencontre quelquefois dans des personnages “ vertueux du reste, mais qui du haut de la demeure qu'ils ont bâtie à “ l'estime d'eux-mêmes, froissent l'âme délicate ou fière.

“ Quelle grâce remarquable pour l'apaisement des orages du cœur, plus

“ fécond en tempêtes que les Océans redoutés ! Pour combien a-t-il prononcé un *quos ego* définitif ! il savait faire renaître la douce joie et la confiance, l'encouragement dans le cœur blessé, abattu, etc.”

Nous avons rapporté les paroles de M. Mollevaut à l'égard de M. de Ravignan ; citons-en quelques autres assez caractéristiques.

Mgr. Borderies, Evêque de Versailles, et qui avait depuis la révolution évangélisé Paris, et, un des premiers, rétablit l'enseignement religieux pour la jeunesse, voulut que M. Mollevaut le disposât à la mort ; et celui-ci, rentrant dans sa retraite après avoir rempli ce ministère, disait :

“ J'ai vu mourir bien des petits séminaristes : c'est bien pieux, c'est bien gentil, ça meurt comme des Anges, mais cette mort-là, c'est héroïque.” (1)

Quand Mgr. de Frayssinous, Evêque d'Hermopolis, fut nommé ministre des cultes et grand maître de l'Université : “ Eh bien, Monseigneur, lui dit M. Mollevaut, vous voilà avec deux heures d'oraison par jour : une heure comme évêque, une heure comme ministre, ça n'est pas trop.”

Mgr. Dupanloup prêchait dans une grande paroisse de Paris, il attirait une immense affluence ; il racontait, avec ce style qui lui est propre, les grands faits de la création, le péché originel, le Déluge et la dispersion des peuples, et jamais peut-être il ne s'est élevé plus haut, aussi ravissait-il ses auditeurs.

On racontait à Mr. Mollevaut les succès de son ancien élève : “ Vous ne m'étonnez pas, reprit-il, Dupanloup est venu me trouver, il m'a dit il y a un mois, qu'il ne savait quel sujet prendre ; qu'il avait tout épuisé en dix années continuelles de prédication, et qu'il fallait parler à un auditoire habitué aux plus grands talents, etc, etc. Je lui ai dit : Mon cher, je sais ce qu'il vous faut ; vous voulez instruire et intéresser votre auditoire, eh bien ! prenez Lhomond et vous verrez. Et en effet, ajoutait M. Mollevaut avec l'air le plus solennel, il a pris Lhomond et il fait... Merveilles !! (2) ”

Dans ses entretiens, il était plein de saillies, de traits piquants. Il disait à de jeunes séminaristes qui se préparaient pour les Missions Etrangères : “ Pour être missionnaires, souvenez-vous, mes amis, qu'il faut être disposé à trois détachements absolus : il ne faut pas que les pieds tiennent à la terre, ni les mains à l'argent, ni la tête aux épaules.”

A des élèves de talent qui avaient quelque peine à se soumettre aux exigences du Séminaire :

(1) Mgr. Borderies était un confesseur de la foi pendant la révolution, un homme d'une vertu et d'une gravité antiques. Lorsque M. Lacordaire lui apprit ses desseins d'entrer au Séminaire : “ Mon cher, lui dit-il, sachez que pour être un bon prêtre, il faut avant tout, être un bon chrétien, et que pour être un bon chrétien il faut, avant tout, être un honnête homme.

(2) Lhomond est l'auteur d'un abrégé de l'histoire de la Religion qui est un chef-d'œuvre, et qui est destiné aux petites écoles.

“ Mes amis, ne remettez pas à vous corriger de vos défauts de caractère, surtout lorsque vous ne serez plus au Séminaire, et que vous serez privés des sages conseils de vos Directeurs.”

“ Quand j'ai les paroles de la foi, je n'ai pas besoin de me demander si je sens, si je goûte, si je m'attendris ; je sais par la foi que Dieu m'est présent, et tout est fini par là. ”

“ Avec de la bonté, on est au niveau de l'univers.

“ Si vous n'avez pas d'expérience, étudiez la vertu de douceur et vous serez le maître des cœurs.”

“ Il faut retenir toute sa vie qu'on n'exerce la douceur, qu'avec ceux qui n'en ont pas. ”

“ On ne pratique la douceur qu'à ses dépens. ”

Nous avons étendu ces citations, parce qu'elles se trouvent disséminées en bien des documents qu'il est difficile de réunir quand on peut en avoir besoin ; et d'ailleurs, elles ne peuvent qu'édifier et donner une idée de la direction que M. Faillon trouva à la Solitude.

Il y rencontra aussi des âmes grandes, élevées et généreuses qui ne furent pas sans quelque influence sur sa piété, ses goûts, et l'attrait qu'il suivit plus tard de travailler pour des contrées lointaines, unies à St. Sulpice par des liens si chers.

A la Solitude, M. l'abbé Faillon trouva Mr. Baile, M. Billaudèle, M. Quiblier qui devaient être tous trois Supérieurs du Séminaire de Villemarie ; M. Larkin qui a élevé au collège de Montréal bon nombre de prêtres et de citoyens distingués ; enfin M. Eccleston, du Maryland, récemment converti du Protestantisme qui fut longtemps Supérieur du collège de St. Charles près Baltimore, comme prêtre de St. Sulpice, et qui ensuite fut Archevêque de Baltimore, enfin Mgr. de Charbonnel, si connu à Montréal.

Le Canada se trouva donc souvent dans la pensée de M. Faillon, bien avant qu'il en eut fait l'objet de ses travaux. Il resta une année à la Solitude, d'où il fut envoyé comme professeur avec M. de Charbonnel au grand Séminaire de Lyon.

(A continuer.)

---

#### L'ANNUAIRE DE VILLEMARIE.

Nos remerciements et nos félicitations bien sincères à M. Huget Latour pour la deuxième livraison de l'*Annuaire de Villemarie*.

Cette livraison renferme l'histoire de la paroisse de St. Eustache et de la Pointe-aux-Trembles.

## NOTRE-DAME DE LOURDES ET SES MIRACLES RECENTS.

L'ENFANT DE MARIE, OU FRANÇOISE PAILHÈS. (1)

*Le 10 Mai 1868.*—Françoise Pailhès, née à Maquens, village situé tout près de Carcassonne, Département de l'Aude, en France, appartenait à une famille de braves et honnêtes travailleurs.

Ce village, riche en manufactures de laine et de drap, fournissait à ces établissements tout le personnel nécessaire au travail des machines.

Françoise était entrée dans un de ces ateliers, à l'âge de 14 ans, peu de temps après sa première communion. Sa conduite, toujours des plus régulière, son application constante, lui avaient gagné l'estime et l'affection de ses patrons, et lui avaient mérité d'être admise dans la Congrégation des Enfants de Marie.

Cependant vers la fin de 1864, après plusieurs années d'un travail assidu et pénible, sa santé se trouva profondément altérée. Elle se traîna malade jusqu'à Noël 1866, où elle dut abandonner l'atelier et garder le lit.

Le mal avait son siège principal dans le cœur. C'était un rhumatisme chronique, qui lui causait d'atroces tortures et de fréquentes convulsions. Incapable de prendre aucune nourriture solide, les liquides seuls la sustentaient.

Aux approches du mois de Mai 1867, la maladie se modifia, et présenta des symptômes plus alarmants encore. Tout faisait pressentir une fin prochaine. M. le Curé de la paroisse, prêtre plein de zèle et de dévouement pour ses malades, visitait souvent Françoise Pailhès dont la piété et la parfaite résignation l'édifiaient beaucoup. Aussi se plaisait-il à la recommander aux prières de ses pieuses compagnes de la Congrégation de Marie qu'il avait lui-même établie. Voyant enfin approcher le jour qui allait leur enlever ce modèle de douceur, de modestie et de patience, et n'ayant plus d'espérance que dans la puissance de la Très Sainte Vierge, il adresse, un Dimanche, aux jeunes Congréganistes ces paroles : " Mes enfants, puisque la divine Providence semble vouloir nous enlever votre pieuse et fervente compagne, Françoise Pailhès, qui n'a cessé d'édifier toute la paroisse, et de répandre la bonne odeur de Jésus-Christ parmi vous, je viens vous exhorter à recourir à la puissante intercession de votre Sainte Patronne, et de lui demander quelque chose de grand. "

Cette parole, lancée par l'inspiration de la grâce, produisit dans tous les

---

(1) Ce miracle, ainsi que celui publié dans le numéro d'Avril, n'est pas relaté dans l'ouvrage de M. Lassère, que nous avons reproduit dans cette Revue.

cœurs des Congréganistes une douce sensation et une vive confiance qui durent être très-agréables à Celle qui est appelée le *Salut des Infirmes*. Dès ce moment en effet, on vit naître dans l'âme de Françoise, le plus ferme espoir de sa guérison, malgré la gravité de son mal et la visible décomposition de tout son organisme. Et dans le plus intime de son être, elle entretenait avec Marie une merveilleuse confiance, ne cessant de lui dire d'une voix presque éteinte : " O Marie, conçue sans péché, priez pour moi qui ai recours à vous ! " tandis qu'elle s'efforçait de montrer un sourire de bienveillance pour ses visiteurs, et leur demandait un souvenir, une prière auprès de la bonne Mère du Ciel.

Le Mois consacré à Marie avait réjoui tous les cœurs ; et la plus grande peine qui oppressait celui de la pieuse malade, était de ne pouvoir suivre, au milieu de ses compagnes, les exercices qui se faisaient tous les soirs, en l'honneur de Marie, dans son église paroissiale.

Son ingénieuse piété lui fit trouver un moyen de satisfaire un peu sa dévotion. Elle désira qu'on fixa une tablette au mur qui était en face de son lit, pour y placer une statue de la Sainte Vierge, en recommandant à ses parents de vouloir bien l'embaumer des fleurs les plus suaves du jardin. Ce fut dans ce modeste oratoire que, chaque soir, toute la famille, avant d'aller prendre son repos, faisait monter ses supplications les plus ardentes vers le trône de Marie, pour obtenir la guérison de la chère malade. Mais c'était là surtout que Françoise, les yeux fixés vers l'image de sa bonne Mère, ne se lassait de lui envoyer ses plus tendres aspirations, annonçant sans détour, à tous ceux qui la visitaient, son doux espoir, hélas ! bien futile à en juger par les apparences ; car les convulsions, loin de s'apaiser, augmentaient en fréquence et en intensité.

Cependant l'heure de la divine Providence allait sonner, et les instruments choisis pour être les messagers de ses bienfaits furent deux Sœurs de charité de St. Vincent de Paul, chargées de visiter les malades dans les environs de la ville de Carcassonne. Sœur Thérèse, bien connue à Maquens partait de l'établissement de Carcassonne, suivie d'une de ses compagnes, pour se rendre auprès de Françoise. Cette visite la coubla de joie, et toujours pleine de confiance en la Reine des Anges, elle s'efforça de l'inspirer aussi à Sœur Thérèse, en l'assurant de sa guérison prochaine. Celle-ci, tout en admirant au fond de son cœur une foi si vive et si encourageante, ne pouvait y croire, tant la mort de Françoise lui paraissait imminente.

Toutefois voulant bien encourager cette confiance, qu'elle était loin de partager, Sœur Thérèse, qui, l'année précédente, avait eu le bonheur de prier à la Grotte de Lourdes, se met à raconter aux personnes qui entouraient la malade, ce qu'elle avait vu et appris des événements de la Grotte de Massabielle. " Il y a là, ajoute-t-elle, en se tournant vers la malade, une fontaine miraculeuse. L'eau qui en provient a déjà opéré un grand nombre de miracles. J'en ai un peu chez nous, il faudra en essayer, mon enfant ; à mon prochain voyage, je vous promets d'en apporter. "

— " Oh ! oui, ma chère Sœur, envoyez-moi bien vite de cette eau... elle me guérira. "

La Sœur promet et se retire, bien persuadée qu'elles ne se verraient plus jamais sur la terre.

Dès ce moment, toutes les pensées et les affections de la malade se portèrent invinciblement vers Notre-Dame de Lourdes.—“ Oh ! ” disait-elle de temps en temps d'une voix presque éteinte, “ et cette eau quand donc l'aurai-je ? ” Et dans une espèce d'impatience, elle appelait de ses vœux les plus ardents le lendemain ; mais le lendemain s'écoula et l'eau n'arriva point.

Cependant le travail intérieur de la maladie s'opérait avec une recrudescence vraiment effrayante. Il se manifestait par des crises plus fréquentes encore, et par une faiblesse générale. Enfin une douce et lente agonie ayant suivi toutes ces diverses péripéties du mal, on jugea à propos de lui donner les derniers sacrements de l'Eglise, que François reçut avec la plus grande ferveur.

Peu après cet acte suprême, elle parla de Lourdes, et s'évanouit en prononçant ce nom. L'assistance la crut morte : cependant elle revint peu à peu, en murmurant d'une voix suffoquée : Lourdes !... Lourdes !... Deux jours se passèrent ainsi, dans des alternatives de mort momentanée, et de résurrections toujours plus fragiles. On eut dit les soubresauts d'une lampe qui s'éteint, et qui se ranime sous la faible impulsion du peu d'huile qui l'alimente.

Le jeudi, 9 Mai, le Docteur Pinaud qui donnait ses soins à la malade, arrivait de Carcassonne, cédant à de pressantes instances, et tout en déclarant l'inutilité de sa visite, vu la désorganisation de tous les traits de François.

Il essaya, mais en vain, de faire avaler quelques gouttes de liquide. Sans se rebuter, il s'aide d'un instrument ; mais encore peine inutile ! Il n'y a plus d'espoir, dit-il tout bas à la personne qui était près de lui.

Ce même jour, deux jeunes personnes, amies de François, devant se rendre à Carcassonne, avaient voulu, avant leur départ, embrasser une dernière fois la chère malade. Celle-ci acceptant leur visite comme un message du Ciel, rassemble tout ce qui lui reste de force pour leur dire : — “ Oh ! dites bien à Sœur Thérèse de m'envoyer bien vite l'eau de Lourdes... elle me guérira... pressez-vous, je l'attends...”

Elle attendit, en effet, avec confiance ; mais Marie qui allait abaisser sur la pieuse congréganiste ses regards compatissants, tenait, avant tout, de bien faire constater par les hommes de l'art, et la gravité du mal et l'abandon de la malade par la médecine, en déclarant sa mort prochaine et irrévocable.

Cette journée parut bien longue à François ; enfin sur le soir, on lui apporta l'eau tant désirée. Ce fait si petit et si simple en apparence, produisit sur son esprit une telle révolution, qu'elle se manifesta par une émotion indicible, au moment où elle reçut dans ses mains la précieuse fiole qui contenait sa guérison. Les voisins, qu'avait fortement impressionné la foi si vive de la malade, se rendent en foule auprès d'elle, attendant avec anxiété le moment solennel de l'épreuve. François, après avoir reçu ce flacon, le presse doucement sur son cœur... fait le signe de la croix, fixe amoureusement l'image de Marie en invoquant l'Immaculée Conception ; et le porte en tremblant à ses lèvres... Quelques gouttes ont coulé dans sa bouche... mais, oh ! Ciel, elles retombent aussitôt,

malgré les efforts qu'elle fait pour avaler l'eau miraculeuse. La gorge était obstruée. " Je ne puis pas, avaler " et en murmurant ces mots, elle s'affaissa toute haletante, mais non découragée.

En ce moment, un léger frémissement parcourt l'assistance, et on se regarde avec stupéfaction. Le miracle attendu n'avait pas eu lieu. C'est fini, se dit-on tout bas, Françoise va mourir : et l'on se rend à l'église pour réciter les prières des agonisants.

Néanmoins toujours confiante au milieu du désespoir général, l'agonisante pressait la bienheureuse fiole entre ses doigts ; et apercevant des larmes dans les yeux d'un de ses frères, qui était accouru auprès de sa sœur bien aimée : " Oh ! ne pleure pas, lui dit-elle d'une voix presque éteinte, je ne veux pas que tu pleures, la Sainte Vierge me guérira avec cette eau ! "

Une confiance aussi invincible devait bientôt faire violence au Ciel.

Le 10 Mai, c'était un vendredi, son état avait empiré ; tant d'émotions, tant de crises avaient totalement abattu ses forces, et dès le matin, on s'attendait à la voir rendre sa belle âme à Dieu.

Le père désolé ne s'était pas présenté à l'usine, voulant recevoir le dernier soupir de sa fille chérie, et lui fermer lui-même les yeux.

Enfin, vers deux heures après-midi, une crise se manifesta de nouveau ; elle devait être la dernière. " Je n'en puis plus, je vais mourir... je veux voir mes frères ! "

Vers les quatre heures, M. le curé vint la visiter ; la voix de la malade était suffoquée, haletante. " En voyant son vénérable pasteur : M. le curé, lui dit-elle péniblement, je brûle !., je brûle !.. Ah ! Si je pouvais boire de cette eau !.. M. le curé, vous devriez me guérir... "

— " Pauvre enfant, je ne le puis pas moi, il n'y a que le bon Dieu qui puisse le faire. Eh bien, je vais à l'église prier pour vous. Et vous aussi, chère enfant, augmentez bien votre confiance en Marie, offrez-lui vos douleurs, et priez-la de tout votre cœur. "

Le prêtre se retire, le cœur navré, pensant bien ne plus entendre cette voix.

La sœur du vénérable pasteur avait souvent partagé avec la mère de Françoise le soin de la veiller. Etant venue à sortir, elle s'était arrêtée un instant à la porte de la maison voisine, lorsqu'elle entend une voix vibrante qui l'appelle. Croyant le terme fatal arrivé, elle accourt pour consoler la pauvre mère... Oh ! Mademoiselle Marguerite, vite, vite, montez, Françoise a bu !.. A peine était-elle arrivée sur le haut de l'escalier qu'elle entend l'agonisante lui crier d'une voix sonore ; " Guérie, Mlle Marguerite, guérie ! " Et en entrant, elle la voit assise sur le lit.

— " Oui, guérie ! bien guérie ! c'est l'eau miraculeuse de notre Dame de Lourdes, c'est la Sainte Vierge... Courez vite le dire à M. le curé. "

Que s'était-il donc passé pendant les quelques minutes de l'absence de la sœur de M. le Curé ? Le voici : Françoise, dévorée par les ardeurs de la fièvre, avait demandé à boire.

— " Tiens, mon enfant, lui dit sa pauvre mère, tout éplorée, prends cette tisane. "

— " Oh ! ma bonne mère, ne pleurez donc pas, je veux de l'eau de Lourdes... La Sainte Vierge doit me guérir... "

La mère obéit aveuglément ; elle remplit une cueillerée à café de l'eau

désirée, et soulève la tête de sa chère fille. Celle-ci fait un suprême effort ; l'eau pénètre... Soudain, ce corps épuisé sent courir une nouvelle vie dans tous ses membres, et se relève comme sous une commotion électrique.

—“ Ma mère, je suis guérie !... encore de l'eau, s'il vous plaît, je veux la boire toute. ” Et, d'un seul trait, elle vide le petit flacon. En même temps ses membres raffermis s'étaient redressés. donnant à tous ses traits une énergie vitale, dont la vue avait électrisé l'heureuse mère. Un cri perçant lui échappa aussitôt, et c'est alors qu'arrivait, toute bouleversée, Mademoiselle Marguerite, la compagne fidèle de ses angoisses.

Le père et M. le Curé, avertis immédiatement, accourent en toute hâte, et ne peuvent se lasser de regarder avec le plus grand étonnement, cette enfant tout à l'heure expirante et maintenant forte et ressuscitée.

—Oh ! M. le Curé,... oh ! mon père,... c'est Notre Dame de Lourdes qui m'a guérie ! oh ! je dois bien l'aimer ! remerciez-la pour moi, et demandez-lui que je l'aime bien toute ma vie !...

Bientôt tous dans la plus profonde admiration, tombent à genoux devant l'image de la Ste. Vierge... Que se passait-il dans leurs cœurs, nous ne chercherons pas à le deviner ?

Le bonheur, qui rentrait si inopinément dans cette pauvre demeure, n'était pas complet. Il y manquait, pour le partager, les frères de Françoise, travaillant à l'usine, et pensant toujours au triste dénouement qu'ils attendaient. La seule vue du père qui avait voulu leur annoncer lui-même la bonne nouvelle, produisit dans leur cœur le coup le plus poignant, malgré la trace d'allégresse qui se lisait sur le front du vieillard. Tout est donc fini, s'écrient-ils les larmes aux yeux. en le voyant ! Adieu donc chère sœur ! Non, mes enfants. tout n'est pas fini ; tout est sauvé ; Françoise est guérie ; votre sœur est sauvée, répliqua le père ivre de joie et pleurant lui-même de bonheur. Allons, vite, mes enfants, venez voir vous-même le prodige qui nous a rendu l'ange de notre foyer, et remercier ensemble la Sainte Vierge qui a fait ce miracle, malgré notre indignité.

Le bruit d'une guérison si extraordinaire fut bientôt répandue dans toute la paroisse. Partout, ce ne fut qu'un cri d'étonnement et d'admiration. A la sortie du travail, hommes, femmes, tous veulent se rendre chez la malade ; tous veulent contempler l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes. Françoise montrait à tous, avec un visage rayonnant de joie, la précieuse fiole qui avait contenu l'eau de la Grotte. “ Voilà, mes amis, leur disait-elle, voilà ce qui m'a guérie. C'est l'eau de Notre-Dame de Lourdes. ” Et dans sa reconnaissance enfantine, éprouvant déjà le besoin d'exercer les premières ferveurs de son apostolat : “ Oh ! ce n'est pas pour moi seule, que ce miracle s'est opéré, c'est aussi pour vous, mes amis. Quant à moi, je ne pourrai jamais assez aimer la Sainte Vierge ; mais vous aussi, il faut que vous l'aimiez de tout votre cœur. ”

La Sœur Thérèse ayant appris à Carcassonne le merveilleux résultat de l'eau des Roches Mallabieulle, s'empressa, le lundi suivant, de se rendre auprès de Françoise Paillès. La première personne qui courut à sa rencontre, en montant l'escalier de la maison naguère si triste, fut Françoise elle-même qui se jeta dans les bras de la Sœur, en lui exprimant, avec des larmes de tendresse, tous les intimes sentiments qui absorbaient ses pensées.

Huit jours se sont écoulés. Françoise complètement rétablie, était elle-



même sur la route qui conduit à Carcassonne, dans le but de faire une visite au docteur Pinaud, et de lui offrir ses remerciements sincères pour les soins qu'il lui avait donnés pendant sa longue maladie.

Le Docteur savait déjà cette guérison, par la rumeur publique, et était étrangement étonné. Qu'est-ce donc que cette eau de Lourdes, avait-il dit un jour à sa vieille mère ? . . . En vérité, elle fait des miracles . . . Mais bah ! une crise reviendra sans tarder, et miracle et miraculée déguerpiron t en même temps."

— "Ainsi donc, reprit la mère, si la guérison persiste, tu croiras ?"

— "Ah ! pour le coup, oui, je croirais."

Et maintenant, cette jeune personne, la miraculée et le miracle sont devant lui. M. Pinaud la considère avec la plus intéressante sollicitude, l'examine scrupuleusement au point de vue de son art : il ausculte avec soin le travail des pounons. Enfin après cet examen qui fut assez long : — "Vraiment, s'écrie-t-il, Françoise, vous n'avez pas le moindre mal. Vous êtes parfaitement guérie ; seulement soignez-vous bien."

Les forces de Françoise Pailhès étant revenues avec la santé, elle n'avait pas retardé à rentrer à son atelier, pour y reprendre son travail et ses habitudes de bonne conduite. Cependant il lui restait un dernier acte de reconnaissance à accomplir. Elle l'avait promis, et cette pensée portait une telle satisfaction de bonheur, qu'il n'y avait plus pour l'exécuter qu'une question de temps et d'argent. Voir la Grotte de Lourdes, s'agenouiller devant cette pierre sanctifiée par le contact de Marie ; boire à longs traits et se laver à cette Fontaine de grâce, dont l'eau, comme autrefois celle de Siloé, lui avait rendu la vie prié ; devant ce célèbre rocher, dans ce magnifique sanctuaire fièrement jeté sur le sommet des Roches Massabielle, ce n'était point un rêve, mais une réalité qu'elle espérait posséder bientôt.

Elle travailla donc avec une nouvelle ardeur, réservant chaque semaine, sur le fruit de son travail quelque petite épargne, qui, avec le temps et l'assistance de ses bons frères lui permirent d'entreprendre le cher pèlerinage. Elle partit donc, le cœur léger et content ; et le 29 avril 1868, près d'un an après sa guérison, elle foulait la terre bénie des Roches Massabielle.

Durant le voyage, toute sa pensée fut pour sa Bienfaitrice ; mais son amour et sa reconnaissance redoublèrent encore, quand elle put se prosterner devant la Grotte, où l'Immaculée Conception avait apparu à Bernadette.

Après qu'elle eut longtemps prié, remercié le *Salut des Infirmes* ; sa visite fut pour les Missionnaires, gardiens dévoués du Sanctuaire. Elle leur raconta naïvement les faits accomplis en elle, par Celle que toutes les générations bénissent et béniront à jamais. Et lorsqu'on lui demanda ses impressions devant la Grotte, ses yeux se remplirent de larmes, et elle s'écria : " Oh ! mon Révérend Père, j'ai cru voir le Ciel ! " . . .

Le second dimanche du mois de Mai 1868, ramenait Françoise à l'heureuse date de sa guérison. Elle était ce jour là, au milieu de ses pieuses compagnes, enfants de Marie. Elles avaient voulu célébrer ensemble par les actes les plus touchants de la piété chrétienne, cet anniversaire qui leur rappelait la grande grâce, envoyée par Notre-Dame de Lourdes à une Congréganiste de la paroisse de Maquens.

## LE MOIS DE MARIE

A NOTRE-DAME DE VILLEMARIE.

Le printemps nous a souri cette année un peu plus tôt que d'ordinaire, et bien que ce sourire ait été jusqu'à ce jour assez passablement terne et inégal, il ne nous en a pas moins ramené le Mois délicieux qui porte le doux nom de Marie. Depuis bien longtemps déjà cette période, bénie de l'Année Chrétienne, réveille et ranime d'une manière toute spéciale la filiale dévotion envers la Mère de Dieu ; mais il nous semble que le spectacle que nous avons, chaque soir, sous les yeux, depuis le premier jour de Mai, prouve un réveil plus complet, une ferveur plus intense dans le cœur de nos Catholiques de Villemarie. Au fait, jamais pareil concours ne s'est rencontré, dans notre existence, pour exciter notre piété et soutenir notre culte envers la Reine du Ciel et de la terre : Les calamités de toutes sortes se sont, pour ainsi dire, données rendez-vous : Les maux les plus effrayants et de la persistance la plus enracinée sont venus s'abattre sur le monde. L'Eglise est dans l'humiliation et dans le deuil ; le Pontife Romain, si digne d'un meilleur sort, est dans la captivité et dans les larmes. On prodigue à ce noble et saint Vieillard des insultes, dont le souvenir seul des humiliations du Fils de Dieu peut lui rendre l'amertume supportable.

Le crime déhonté, et fier de ses succès, se promène le front haut et le blasphème à la bouche. Les amis du bien, les protecteurs nés de l'Eglise ; la Nation, soutien de la Foi, est réduite à pleurer sur ses blessures profondes et si nombreuses, bien loin de pouvoir guérir celles de l'Eglise, ou du moins lui épargner de nouveaux coups. La désolation est partout dans l'univers catholique ! Oh ! comme nous avons besoin d'une main qui nous soutienne et nous guérisse ! Ce sera la vôtre, Vierge si puissante et si riche en miséricorde ! C'est ce que répondent, par leur empressement et leur attitude recueillie, les milliers, nous dirions presque les milliers et les milliers de fidèles que les Exercices du Mois de Marie réunissent, chaque soir, à Notre-Dame de Montréal. Attirés d'abord par M. l'abbé Daniel, ils sont aujourd'hui sous l'influence toujours si aimée de la parole du Révd M. Martineau, qui leur explique les Litanies de la Ste. Vierge, afin de leur faire trouver plus de charmes, s'il est possible, dans cette prière si spécialement autorisée par l'Eglise, et enrichie par elle de si nombreuses indulgences. Les instructions simples, mais touchantes, confirmées et embellies par les traits les plus saisissants, ont déjà ému bien des âmes. Un de leurs effets les plus caractéristiques a été celui d'ouvrir largement les cœurs et les bourses à une souscription pieuse, dont le produit est destiné à offrir, à la fin du Mois de Marie, un magnifique Cœur en Vermeil à la Vierge bénie. Ce Cœur dont on veut, autant que possible, faire un chef-d'œuvre, renfermera tous les noms des personnes qui viendront, à cette fin, donner leur aumône, et qui suivent à Notre-Dame les Exercices du Mois de Mai. Comme l'auditoire va toujours s'augmentant, tout porte à croire que le succès sera complet, et que la cérémonie de clôture sera

une des plus douces et des plus belles que nous ayons vues. Nous en donnerons tous les détails dans notre prochaine causerie. En attendant, prions, et que nos cœurs chaque soir devancent le Cœur d'or aux pieds de la Trésorière divine des grâces célestes. Demandons la paix que le fils de Marie a promise au monde, et les consolations dont ont si grand besoin tous les enfants de Dieu.

### LARMES SUR FLEURS.

ELEGIE.

Moi, dans un long cercueil étendue, insensible,  
Mortel ! quoi, je mourrais !... non, c'est impossible.

[Mme Anaïs Ségalas.]

Resplendissant sous sa couronne  
De rayons aux mille couleurs,  
Le Mois aimé de la Madone  
Se berçait dans son lit de fleurs.

Un mal profond, inexorable,  
Déchirait et brûlait son cœur.  
— La mort parfois est implacable  
Pour la jeune fille et la fleur !—

Ses ailes roses sur la plaine  
Epanaient les plus doux trésors,  
Et sous son ineffable haleine  
S'exhalaient d'enivrants accords.

Auprès de la blanche fenêtre  
Dorée aux rayons du soleil,  
Elle avait vu l'aube apparaître  
Au bord de l'horizon vermeil.

Le ciel était plein de lumière,  
Les vallons étaient pleins d'amours ;  
Et du bocage à la chaumière  
Tout renaissait sous les beaux jours.

Ses yeux bientôt dans la prairie  
Suivraient ses riçues cœurs  
Qui, déjà, tressaient pour Marie  
La couronne aux riches couleurs !

Le Mois de Mai, c'est l'Espérance  
Qui sourit sous son mantau vert ;  
C'est Dieu qui rend à l'indigence  
L'air plus doux, le pain moins amer. .

Alors son cœur fondit en larmes,  
La douleur oppressa son sein...  
Et la pauvre mère en larmes,  
Tremblante, lui saisit la main :

Légères comme l'hirondelle  
Revenue avec le printemps,  
Les vierges du hameau fidèle  
Dès l'aube parcouraient les champs.

— Qu'as-tu, mon enfant, lui dit-elle,  
" Oh ! réponds-moi ! ne pleure pas !  
" Ta tristesse, hélas ! est cruelle !  
" Ne pleure plus : tu guériras !

Et bouquets, couronnes, guirlandes,  
Trésors des plus suaves fleurs,  
Ornaient, gracieuses offrandes,  
L'autel chéri de tous les cœurs !

— Mère ! c'est le Mois de Marie !  
Répondit la mourante enfant,  
" Et je ne puis à la prairie  
" Cueillir un bouquet odorant !

Puis, lorsque la cloche bénie  
Sonnait le moment solennel  
Où, dans une extase infinie,  
La prière s'élève au ciel ;

" Pourtant pour la douce Madone,  
" Je voudrais, encore une fois,  
" Offrir une fraîche couronne  
" De blanches fleurs, comme autrefois !"

Effleurant les dalles antiques,  
Les jeunes vierges, à genoux,  
Entonnaient les vieux cantiques  
Où l'*Ave Maria* si doux !

A peine elle achève ; sa mère,  
La confiant à Dieu tout bas,  
Dans une fervente prière,  
Vers le vallon conduisit ses pas.

Oh ! sans doute, inclinant la tête,  
Marie, au sein de ses splendeurs,  
Contemplant la touchante fête,  
Et bénissait vierges et fleurs !... .

Bientôt une moisson brillante  
Parfume le pieux logis ;  
Et l'enfant presse souriante,  
Avec amour roses et lis.

Seule au fond d'une humble chaumière,  
Une pâle enfant de seize ans,  
Aux yeux éplorés de sa mère,  
Se sentait mourir au printemps !

Puis, contemplant ces fleurs chéries  
Eblouissantes de fraîcheur,  
Dans ces paroles attendries  
Exhale les vœux de son cœur :

" Oh! venez, mes sœurs bien-aimées!  
 " Venez; voici mon dernier jour!  
 " Qu'à vos senteurs si parfumées  
 " Je mêle un dernier chant d'amour!

" Vous avez du ciel en partage  
 " Reçu la grâce et la beauté;  
 " L'aurore, qui fut sans nuage,  
 " Protégea voire chasteté;

" Déjà la campagne ravie  
 " Sans doute admirait vos attraits;  
 " Déjà la brise recueillie  
 " Vous confiait ses doux secrets!

" Déjà l'abeille avec délices,  
 " Butinant l'arôme du miel.  
 " Pénétrait vos riants calices  
 " Imprégnés des rayons du ciel!

" Et tout bas vous pleurez, peut-être,  
 " D'avoir perdu ce si beau jour,  
 " Dont le soleil qui vous vit naître  
 " Vous verra mourir sans retour!

" Oh! s'il est vrai, séchez vos larmes,  
 " Mes blanches fleurs, consolez-vous!  
 " Je sais un lieu rempli de charmes  
 " Où vous attend un sort plus doux.

" Là-bas, à l'antique chapelle,  
 " Entendez-vous ces chants joyeux?  
 " C'est l'autel saint qui vous appelle,  
 " L'autel de la Reine des cieux.

" Lis des cieux, va, ta corolle  
 " Si suave dans sa blancheur,  
 " De l'innocence est le symbole:  
 " Sois l'hommage de ma caudeur!

" Reine des champs, aimable rose,  
 " A Marie offre ton encens:  
 " Dis-lui qu'à ses pieds je dépose  
 " Tous les parfums de mon printemps!

" Et toi, ma fleur la plus chérie,  
 " Myosotis, pour moi, tout bas,  
 " Pour prière dis à Marie:  
 " O Vierge ne l'oubliez pas!

" Allez, ô mes fleurs graciennes,  
 " Portez là-bas mon souvenir!  
 " Ouvrez vos corolles soyeuses  
 " Pour chanter, prier et bénir!

" Et si la Vierge Immaculée  
 " — La fleur peut-être voit le ciel! —  
 " Déployant son aile étoilée,  
 " S'inclinait sur vous à l'autel,

" De la jeune fille à sa mère  
 " Atrachée à ses premiers ans,  
 " Portez-lui dans une prière:  
 " Les rêves à peine naissants!

" Dites lui, s'il faut que je meure,  
 " Qu'à ses pieds je voudrais mourir,  
 " Et que jusqu'à ma dernière heure,  
 " Je veux l'aimer et la bénir! . . ."

Et l'enfant, sublime des charmes  
 De l'innocence et des douleurs,  
 Baigne de virginales larmes  
 Les trois mystérieuses fleurs!

Soudain une brise odorante  
 Pénétra sous le chaume obscur,  
 Une clarté resplendissante  
 Inonda l'enfant au front pur.

Puis les larmes s'évanouirent  
 Sur le bouquet frais et vermeil;  
 Les yeux de l'enfant s'assoupirent,  
 Clos par un bienfaisant sommeil.

Alors elle eut un rêve étrange:  
 Marie au ciel lui souriait,  
 Et du doigt lui montrait un ange  
 Qu'à ses côtés elle envoyait.

Et comme un beau lis qui s'incline  
 Sous un zéphyr éolien,  
 L'ange penché sur sa poitrine  
 A son souffle mêlait le sien.

Ce souffle était un frais dictame (1)  
 Qui soudain chassa la douleur;  
 La souffrance s'enfuit de l'âme:  
 La vie était rendue au cœur! . . .

Et l'ange dont le front rayonne  
 Comme une étoile au firmament:  
 " Jamais la Vierge n'abandonne  
 " Dit-il, qui l'adore ardemment!

" Enfant, ton âme a la croyance  
 " Et l'amour, céleste trésor!  
 " Rends: Marie en sa clémence  
 " A ta mère te laisse encor!"

Trois jours après, l'enfant heureuse,  
 Près de sa mère, au saint autel,  
 Dans une prière pieuse  
 Bénissait la Reine du ciel.

Amour, innocence, prière,  
 Vous êtes l'ineffable encens  
 Qui de la Vierge tutélaire  
 Nous ouvre les bras tout-puissants!

(1) Plante fort usitée en médecine.

## A LA VENERABLE MERE MARGUERITE BOURGEOIS.

Cette petite poésie a été admirablement débitée, dans une des plus charmantes séances que nous aient encore données les Elèves de la Congrégation de N. D. Rien n'a manqué à cette délicieuse fête! Le choix aussi heureux que possible des diverses parties a été parfaitement secondé par l'exécution. Naturel, prononciation, émotion surtout vivement rendue et vivement ressentie, rien n'a fait défaut, pour produire les plus douces impressions. La scène chinoise a été applaudie et arrosée de larmes, et la petite pièce qui suit, composée par un Poète dont les vers ont été plus d'une fois goûtés dans notre Revue, a trouvé, dans deux magnifiques tableaux, une splendide interprétation. Nos remerciements pour cette belle séance; nos encouragements pour l'avenir, et nos souhaits à la belle œuvre de la Canonisation de la Mère Bourgeois, pour laquelle nous avons été si heureux d'offrir notre obole!

Voyez-vous, balance sur la vague profonde.  
Ce navire voguant vers de lointains climats?  
Toutes voiles dehors, il quitte l'Ancien Monde,  
Et porte au Mont-Réal des colons, des soldats.  
Mais, parmi les héros que conduit MATSONNETTE,  
Fière de partager et l'exil et l'épreuve,  
Une femme apparaît; héroïne de choix!  
Femme au cœur généreux, comme en produit la France;  
De notre Canada l'amour et l'espérance!  
C'était Marguerite Bourgeois!!!

Océan, sois plus doux en faveur de cet ange!  
Abaissez-vous, ô flots, trop souvent courroucés!  
Et vous, soyez sans peur, soldats de la phalange;  
Vous avez Marguerite et ses soins empres-és!  
Au front Dieu la marqua, dès le jour du baptême;  
La vertu l'accompagne; et Marie elle-même,  
Lui montrant Montréal, lui promit son secours!  
Allez donc jeune Fille; affrontez les outrages!  
Allez, sans sou ni maille, au devant des orages!  
Avec vous Dieu sera toujours!!!

Avec vous Dieu sera pendant la longue route  
Qu'il vous faut parcourir, jusqu'au bord de la mer;  
Avec vous Dieu sera pour écarter le doute,  
Souillant votre vertu de son venin amer!  
Avec vous Dieu sera pendant la traversée,  
Quand, durant deux longs mois, sans en être lassée,  
Il vous faudra soigner soldats et matelots.  
Avec vous Dieu sera, quand votre âme ravie,  
Dira son *Te Deum*, près de Villemarie,  
Après avoir vaincu les flots!

Voici de Montréal la campagne sauvage,  
 Voici son large fleuve et sa sombre forêt!!!  
 Marguerite Bourgeois, mettez-vous à l'ouvrage....  
 Depuis longtemps déjà votre cœur est tout prêt!  
 La voici l'héroïne... Elle entame la lutte:  
 Rien n'arrête son zèle et rien ne la rebute...  
 Une étable.... Donnez.... Elle en fait son palais!  
 Et vous, petits enfants, venez, à cette crèche!  
 C'est là, qu'après Jésus, Marguerite vous prêche  
 D'être à votre Dieu pour jamais!

Par trois fois l'Océan revit notre héroïne,  
 Allant chercher secours en son pays natal;  
 Et ce beau dévouement sauva de la ruine,  
 Tous les pauvres colons du naissant Mont-Réal!  
 Vous qui gravez les noms au temple de Mémoire,  
 Ecrivez Marguerite aux fastes de l'histoire:  
 Son souvenir doit vivre à jamais dans nos cœurs.  
 Qu'on la proclame enfin *Mère de la Patrie!*  
 Que son image brille en sa Villemarie,  
 Et qu'on la couronne de fleurs!

Nous brûlons notre encens à d'ignobles statues:  
 Des plâtres étrangers nos jardins sont couverts:  
 De brillants magasins embellissent nos rues..  
 Nos Héros où sont-ils??? *Nos Squares sont déserts!!!*  
 Elevez, aussi beau que son cœur le mérite,  
 Un monument de gloire à notre Marguerite!  
 Et, si ce que j'ai dit n'est pas encore assez,  
 Ajoutez cinquante ans consacrés à vos filles,  
 Et ses Sœurs, en son nom, rendant à nos familles  
 Les services que vous savez!

Et si, malgré cela, notre main se repose,  
 Si pour nos vrais amis nous n'avons qu'un tombeau!  
 Ce que nous n'osons pas, la Religion l'ose..  
 Je vois se préparer un monument plus beau!  
 Du fond de ce sépulchre, où Dieu la fit descendre,  
 Bien souvent ses vertus ont fait parler sa cendre!  
 Miraculeuse voix! Langage solennel!!!  
 Et le *Vicillard Sacré*, qui règne sur l'Eglise,  
 A dit: "A ses vertus la couronne est promise  
 "Préparez-lui donc un autel!"

Un autel! un autel! c'est bien la récompense  
 Digne de tant d'amour du prochain et de Dieu  
 Un autel magnifique, où la reconnaissance,  
 Puisse venir chanter, chaque jour au Saint lieu!  
 Mais, pour que cet autel soit digne de sa gloire,  
 Faites de vos trésors l'offrande méritoire!  
 Pour les amis de Dieu donnez vos riches dons!  
 L'aumône est un argent qu'on prête avec usure;  
 Et dans le sein de Dieu, qui nous rend *sans mesure*,  
 Un jour nous le retrouverons!!!

## L'INSTITUT

### DES ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS.

*Monsieur le Directeur de L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial,—*

L'Institut des Artisans Canadiens-Français a tenu, le 26 Avril dernier, sa dernière séance publique. La Salle de l'Union St. Joseph brillamment illuminée, n'avait, ce soir là, qu'un défaut, celui d'être trop petite. Une assistance distinguée et plus nombreuse que jamais s'y était donné rendez-vous. L'intérêt que mérite et que s'est concilié cette belle Institution, et puis aussi le désir d'entendre causer le R. M. Martineau, prêtre de St. Sulpice, avaient attiré cette multitude bienveillante et avide d'encourager le bien.

Vers huit heures, sur l'invitation de M. le Président de l'Institut des Artisans-Canadiens-Français, M. Martineau prit la parole et commença cette causerie que nous avons entendue, et qui nous a tenus tous, sous le charme, jusqu'à neuf heures passées. S'inspirant du voisinage de la Fête de la Ste. Famille, fête qu'il a bien justement appelée nationale pour nous, M. Martineau nous a dit qu'il voulait nous parler de la FAMILLE ; et, abordant aussitôt ce vaste et beau sujet, il a distingué trois Familles, demandant de notre part des devoirs de trois sortes ; ou plutôt les mêmes devoirs sous trois noms différents.

La Famille Catholique, la première et la plus noble, tant à cause de la dignité de son Chef qu'à cause du nombre de ses enfants, eut la première place.

Dans les circonstances si graves et si tristes où nous nous trouvons, a dit l'Orateur, le sentiment qui doit se trouver au cœur des 250,000,000 d'enfants de la Famille Catholique, est un sentiment de sympathie : non pas cette sympathie superficielle qui commence par un *hélas !* et qui finit par le plaisir ; mais cette sympathie vraie, cette sympathie du cœur, cette sympathie efficace qui dirige la vie et inspire le dévouement. Et cette sympathie, nous la devons, Catholiques, à notre Dieu, parceque on l'abreuve d'outrages. Et ici, le R. M. Martineau nous a lu quelques détails sacrilèges des orgies révoltantes par lesquelles l'Italie a inauguré sa prise de possession de Rome. Il nous a montré la princesse, femme du prince Humbert et le fameux Darnin, ministre de la Prusse, battant des mains et se pâmant de rire, en recevant les prétendues bénédictions d'un infâme qui singeait le Pape, sous les fenêtres mêmes de l'Auguste Pie IX. Il faut des sympathies sincères pour contre-poids à ces affronts !

Il faut des sympathies de notre part, parceque nous avons devant les yeux d'illustres exemples... Le premier ministre de la République de l'Equateur, envoyant à Victor-Emmanuel une protestation pleine d'une foi indignée et fervente, nous montre un chemin que nous ne pouvons pas ne pas suivre.

Nous devons des sympathies sincères, à cause de la noblesse même de Dieu. Qui les mérita jamais mieux que Pie IX ! N'a-t-il pas à son front toutes les gloires et toutes les bontés ! Attendez quelques semaines encore... Par tout le monde catholique, en dépit du malheur des temps, je vois une agitation empressée. On prépare la fête du 16 Juin prochain, jour à jamais mémorable, jour unique dans l'histoire de la Papauté, jour

où la famille de Pie IX pourra chanter à son Père : *Tu as vu les années de Pierre!* Cette journée sera, en effet, le vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Pie IX, et la gloire unique d'atteindre le chiffre des années de Pierre semble réservée au 259<sup>me</sup> Successeur du premier Pape. Sympathie donc la plus sincère, et la plus vraie, et la plus efficace à ce Père que Dieu garde comme la prunelle de ses yeux!

Sympathie encore, parceque les intérêts les plus graves de la famille sont en jeu. On en veut évidemment au Catholicisme. Le Protestantisme, les Sociétés secrètes font leurs suprêmes efforts... Serrons-nous autour de notre Père, et aidons-lui à combattre afin de partager sa victoire!!!

Cette première partie de la causerie a été applaudie, comme elle devait l'être par une Institution aussi catholique que celle des Artisans-Canadiens-Français.

L'Orateur, s'étant étendu avec une visible complaisance sur ce premier point, a dû passer assez rapidement sur les deux autres. Cependant il nous a dit de bonnes vérités sur la Famille Nationale pour laquelle il a demandé l'Union... L'Union plus que jamais nécessaire; parceque plus que jamais on travaille à former et à irriter les parties. L'Union plus que jamais nécessaire, parceque nous nous voyons plus que jamais dominés par ceux qui sont unis... A côté de nous une famille d'origine, autre que la nôtre, est venu s'implanter sur notre terre: elle a grandi par l'Union; et quand je vois ces fêtes nationales et les nôtres, je crie plus fort que jamais: *Soyons unis, ou nous sommes effacés!*

La Famille Domestique demande le sacrifice... Sacrifice du caractère, des affaires, des plaisirs de la part du Père... Sacrifice du caractère, des inclinations, de la langue, de la part de la Mère... Sacrifice de la part des enfants, pour que le respect et l'obéissance soient toujours en honneur! L'Orateur a cité là de tristes exemples dont il a été lui-même témoin parmi nous.

Enfin, pour reposer, a-t-il dit, son auditoire, mais bien plutôt pour graver par l'émotion ces enseignements dans nos cœurs, M. Martineau a terminé sa causerie par un de ces traits qui arrachent les pleurs et auxquels notre éminent Causeur sait toujours donner tant de charmes.

Les applaudissements, qui appuyèrent les paroles de remerciement que M. le Président adressa à M. Martineau, furent une belle preuve du bonheur que cette causerie avait procuré à tous.

Sur l'invitation de M. le Président, MM. Chapleau, Dorion, David, Fraser de Barry et Beaubien adressèrent successivement à l'assemblée des paroles très-heureuses et très-sympathiques. M. Dorion s'inscrivit, séance tenante, au nombre des souscripteurs et protecteurs de l'Institut. Son exemple a dû être suivi. nous n'en doutons pas, par bien d'autres citoyens, surtout après que M.M. Bondrias et Boivin eurent expliqué de nouveau le but de l'Association, et prouvé, par les chiffres, les magnifiques résultats obtenus jusqu'à ce jour. Que toutes les Institutions de Montréal aient l'énergie et la persévérance de l'Institut des Artisans Canadiens-Français, et la prépondérance sera bien vite acquise, sur toute la ligne, à la famille du sol, à la Population Canadienne Française. Ce sont nos vœux les plus ardents!

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.



# NOTRE-DAME DE LOURDES,

OFFERT EN PRIME AUX ABONNÉS DE L'ECHO.

Dire qu'en moins d'un an, ce livre est arrivé, en France seulement, à sa *trente-cinquième* édition, c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire, après celui que N. S. Père le Pape Pie IX en a bien voulu faire lui-même, dans le Bref dont il a honoré l'Auteur.

Sur les instances de beaucoup de personnes, vivement désireuses de voir ce livre se répandre partout, nous en avons fait tirer autant d'exemplaires, en un beau volume de 250 pages, estimé à 75 centins, que nous avons d'abonnés.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juillet de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, broché.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Evénements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

L'Administration de l'*Echo* a fait tirer trois charmantes PHOTOGRAPHIES assez grandes pour figurer convenablement dans son EDITION DE NOTRE DAME DE LOURDES.

La 1ère représente Bernadette à genoux, priant devant les roches Massabielle.

La 2me représente la Ste. Vierge apparaissant à Bernadette, quand elle lui dit: Je suis l'Immaculée Conception.

La 3ème représente la grotte de Lourdes aujourd'hui et la Fontaine.

Ceux qui seront à même de recevoir cette PRIME, que nous sommes heureux d'offrir à nos abonnés, et qui seraient bien aises d'avoir laquelle-une de ces photographies, ou même tous les trois, n'aurons qu'à ajouter DIX centins pour chacune d'elles, à leur choix, en nous indiquant celle ou celles qu'ils désirent.

---

Nous avons publié une autre édition populaire de NOTRE DAME DE LOURDES, d'où nous avons retranché quelques récits qui ne se rattachent pas immédiatement à ce grand événement. Prix 40 centins.

Avril 1871.

S O M M A I R E :

|                                                                                                     |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA:—<br>CHAPITRE XIII.—Fait d'armes du Long-Sault..... | 321 |
| II. LA FILLE DU BANQUIER:—(Suite).....                                                              | 330 |
| III. CONSECRATION DE MGR. E. A. TASCHEREAU.....                                                     | 346 |
| Cérémonial.....                                                                                     | 348 |
| Analyse du discours de Mgr. Langevin.....                                                           | 355 |
| Adresse des Elèves du Petit Séminaire et Réponse.....                                               | 358 |
| “ de la Société St. Jean-Baptiste et Réponse.....                                                   | 360 |
| “ de l'Institut-Canadien et Réponse.....                                                            | 362 |
| “ du Clergé de l'Archidiocèse et Réponse.....                                                       | 364 |
| “ des Anciens Elèves de l'Université-Laval et Réponse.....                                          | 378 |
| IV. LA PRUSSE.....                                                                                  | 367 |
| V. PRIERE au nouveau Procureur de l'Eglise, St Joseph.....                                          | 371 |
| V. PROTESTATION contre l'envahissement du St. Siège (à Québec).....                                 | 372 |
| Discours de Mr. Taschereau.....                                                                     | 273 |
| Quelques paroles de M. Garneau, Maire de Québec.....                                                | 377 |
| VII. PROTESTATION (à Montréal).....                                                                 | 379 |
| VII. NOTICE SUR M. FAILLON, prêtre de St. Sulpice.—(Suite).....                                     | 382 |
| IX. NOTRE-DAME DE LOURDES, et ses miracles récents: l'Enfant de Marie..                             | 388 |
| X. LE MOIS DE MARIE à Notre Dame de Villemarie.— Poésie: Larmes sur<br>Fleurs (Elégie.) .....       | 394 |
| XI. A LA VENERABLE MERE MARGUERITE BOURGEOIS—(Poésie).....                                          | 387 |
| XII. L'INSTITUT DES ARTISANS-CANADIENS-FRANÇAIS.....                                                | 399 |
| XIII. L'ANNUAIRE DE VILLEMARIE.....                                                                 | 387 |

# L'ECHO

DU

## CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL

TREIZIEME ANNÉE

NOUVELLE SERIE.—TOME V

No. 6.—Juin 1871.



Montreal:

BUREAU, A LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME,  
VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, un magnifique volume in-8°, avec table, de 960 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

|                |        |
|----------------|--------|
| Six mois,..... | \$1.00 |
| Un an,.....    | \$2.00 |

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

---

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en arrière pour leur paiement, de nous le faire parvenir au plus tôt.

---

Tout ce qui concerne l'administration de l'*Echo* doit être adressé *franco* à Mr. JEAN THIBODEAU, gérant.

**JEAN THIBODEAU,**

No. 227, RUE NOTRE-DAME,

Vis-à-vis le Séminaire,

**MONTREAL.**

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE -EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

## CHAPITRE XIII.

FAIT D'ARMES DU LONG-SAULT ET SES SUITES,  
DE 1660 A 1661.

(Suite.)

XV.

Relations fautive de ce combat faites par des Hurons transfuges.

Parmi les Hurons qui s'étaient livrés aux Iroquois, cinq s'échappèrent de leurs mains et allèrent porter ces nouvelles à Villemarie, sans oser avouer alors qu'ils eussent trahi les Français. Ils usèrent aussi de la même dissimulation dans les récits qu'ils firent à Quebec, où cependant ils avouèrent qu'une partie des Hurons s'étaient livrés aux Iroquois. L'un des fugitifs, nommé Louis, arrivé à Villemarie le 3<sup>e</sup> de Juin, ce Huron, que M. Dollier de Casson "*dit avoir été bon chrétien, mais peu soldat,*" raconta à sa manière cette action au P. Chaumont, qui en fit la matière d'une lettre, d'après laquelle vingt-quatre Hurons seulement auraient trahi les Français ; et ce fut de cette lettre que se servit la Mère Marie de l'Incarnation le 25 juin, dans le narré qu'elle a composé de cette action mémorable. Le P. Lallemant, d'après un récit plus sincère que lui firent trois ou quatre Hurons fugitifs, a néanmoins porté le nombre des traîtres à une trentaine ; mais il suppose qu'après l'action il demeura dans le réduit quatre Hurons en vie, auxquels il donne de grandes louanges, les mêmes sans doute qui lui avaient fait ce récit infidèle pour couvrir leur honteuse lâcheté (\*). " Sans la trahison

(\*) M. D'Argenson, également trompé par eux, écrivait, le 4 juillet suivant, "que trente Hurons avaient trahi, et que six ou sept avait vendu chèrement leur vie." On voit encore ici que les trois ou quatre Hurons qui n'avaient pas péri se vantaient à Québec d'être demeurés fidèles ; car, en supposant que six ou sept avaient vendu chèrement leur vie, et que trente seulement s'étaient livrés à l'ennemi, il devait, d'après leur calcul, en rester encore trois ou quatre pour compléter le nombre de quarante. Ces trois ou quatre étaient ces mêmes fugitifs, qui prétendaient, aussi bien que Louis, avoir été pris par les Iroquois, quoiqu'il soit certain que ceux-ci, en se précipitant en foule dans le réduit, perdirent la pensée de faire des prisonniers, et massacrèrent tout ce qui pouvait s'y trouver encore de Français et de sauvages.

“ des Hurons, qui se rangèrent aux ennemis, écrivait M. d'Argenson, “ peut-être que les Français n'auraient pas été défaits, du moins sitôt. ” Nous devons cependant remarquer ici que cette lâche conduite des Hurons devint plus avantageuse à tout le Canada que n'aurait pu l'être la conservation des dix-sept braves. Ce furent, comme on l'a vu, ces Hurons transfuges qui allèrent apprendre à l'ennemi que les Français n'étaient que dix-sept ; ce que les Iroquois ne soupçonnaient pas et refusèrent d'abord de croire. Ils auraient donc ignoré le petit nombre de Français sans la défection des Hurons, et probablement ne se seraient pas désistés si vite de leur plan de campagne pour détruire la colonie, comme ils le firent après cette action, ainsi que nous allons le voir.

## XVI.

Les Iroquois, épouvantés, reprennent le chemin de leurs bourgades.

On ignore le nombre des Iroquois qui périrent dans cette action. Le Huron Louis, dont on a parlé, assurait cependant qu'ils avaient été tués en si grand nombre, que les assaillants se servaient des corps des morts comme de marchepied ou d'échelle pour passer par-dessus la palissade ; et, au rapport de M. de Belmont, un sauvage Iroquois, nommé Taondesoven, attesta, malgré le soin de ces barbares à cacher leurs pertes, qu'un tiers de leur armée avait péri dans l'affaire du Long-Saut. Au moins est-il certain que le nombre des morts fut très-considérable, et même si excessif, que les Iroquois, épouvantés d'une défense si meurtrière pour eux de la part de dix-sept Français, abandonnèrent leur entreprise. Après ce sanglant combat, ayant sous les yeux le spectacle lugubre de tant de cadavres étendus, ils firent entre eux ce raisonnement, dont tous demeurèrent d'accord : “ Si dix-sept Français, n'ayant pour toute défense qu'un misérable réduit qu'ils ont trouvé là par hasard, ont tué un si grand nombre “ de nos guerriers, comment serions-nous donc traités par eux si nous “ allions les attaquer dans des maisons de pierre, disposées pour se défendre, et où des hommes de pareil courage se seraient réunis ? Ce “ serait une folie à nous, nous y péririons tous. Retirons-nous donc et “ reprenons le chemin de nos bourgades. ” Telle fut, en effet, la conclusion qu'ils tirèrent et qu'ils exécutèrent immédiatement.

## ! XVII.

Ces dix-sept braves sauvèrent le Canada par leur mort.

Ainsi le dévouement héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons d'armes sauva, dans cette circonstance, le Canada tout entier, et justifia de plus en plus l'assurance que les Associés de Montréal avaient eue dès le commencement, et qu'en 1643 ils ne craignirent pas de rendre

publique dans les *Véritables motifs*, qu'une des fins de l'établissement de Villemarie était de procurer par ce poste, à Québec, une protection puissante et une sorte de rempart contre les Iroquois. " On peut dire, ajoute M. Dollier de Casson, que ce grand combat a sauvé le pays, qui sans cela était perdu, suivant la créance commune. Ce qui me fait dire que, quand l'établissement de Montréal n'aurait eu que cet avantage d'avoir sauvé le pays dans cette rencontre, et de lui avoir servi de victime publique en la personne de ces dix-sept enfants, il doit être tenu pour considérable à toute la postérité, si jamais le Canada devient quelque chose, puisqu'il l'a ainsi sauvé dans cette occasion, sans parler des autres rencontres semblables." M. de Belmont dit aussi, dans son *Histoire du Canada* : " Les ennemis furent effrayés de cette résistance et se retirèrent ; sans cela, tout était perdu." Ce jugement, si honorable aux colons de Villemarie, n'était pas particulier à ceux-ci ; c'était, ainsi que le dit M. Dollier, *la créance commune* ; et les monuments montrent, en effet, qu'il n'y eut jamais, sur ce point, aucune sorte de partage parmi les Canadiens. " Nous nous sommes vus à la veille que tout était perdu, écrivait de Québec la Mère Marie de l'Incarnation, et cela serait arrivé si l'armée Iroquoise, qui venait ici et nous eût trouvés sans défense, n'eût rencontré dix-sept Français et quelques sauvages chrétiens. C'est une chose admirable de voir la Providence et les conduites de Dieu sur ce pays, qui sont tout à fait au-dessus des conceptions humaines. Lorsque nous devions être détruits, ceux qui étaient partis pour prendre des Iroquois ont été pris eux-mêmes et immolés pour tout le pays. Il est certain que, sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource." Le gouverneur général, M. d'Argenson, dans les lettres qu'il écrivit peu après cet événement, tenait le même langage. " Ce printemps, les Iroquois, dit-il, avaient fait une armée de sept cents hommes pour descendre à Québec et venir ravager nos côtes, mais l'ordre de Dieu a détourné cet orage, et dix-sept Français de Montréal, quatre Algonquins et quelques Hurons ont été les victimes. Ils ont résisté huit jours aux ennemis, et au milieu de quelques picux." Enfin, les Pères Jésuites, dans leur Relation de cette année, quoique assez mal informés alors de plusieurs particularités de cette action, dont ils attribuent, en très-grande partie, la gloire à ces Hurons, dans l'ignorance où l'on était encore de leur lâche conduite, n'ont pu s'empêcher d'avouer que le Canada était perdu sans la vigoureuse résistance des colons de Villemarie. " Il faut donner ici la gloire à ces dix-sept Français de Montréal et honorer leur cendre d'un éloge, qui leur est dû avec justice et que nous ne pouvons leur refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

## XVIII.

Dans les histoires des Grecs et des Romains, rien n'est comparable à l'action de ces braves.

Ils méritent avec d'autant plus de justice les hommages de notre admiration et de notre reconnaissance, que le motif de leur dévouement a été plus noble, plus sublime, plus pur. Dans toute l'histoire profane, on ne trouve rien de plus audacieux, de plus magnanime, que cette résolution de nos dix-sept braves, conçue avec tant de courage et soutenue jusqu'à la fin avec tant de constance et d'intrépidité. On voit, il est vrai, chez les Grecs et chez les Romains, des hommes se sacrifier pour leur patrie ; mais quand on connaît jusqu'où l'amour de la gloire profane les portait à des actions éclatantes, dans l'espérance de se survivre à eux-mêmes après leur mort, on n'est pas surpris que cette passion ait pu leur faire mépriser la vie. En mourant pour leur pays, ils étaient [assurés] que des orateurs loueraient leurs actions de courage dans des tribunes ; que des poètes les chanteraient dans leurs vers ; que des acteurs les donneraient en scène au public, sur les théâtres ; que des sculpteurs les immortaliseraient dans les chefs-d'œuvre de leur art. Cette passion tyrannique de la gloire, qui dominait et tenait asservies toutes les autres passions, qu'était-elle autre chose qu'un monstre qui dévorait tous les autres monstres opposés à son empire ? Et si ces mêmes hommes eussent été assurés qu'après leur mort on ne parlerait plus d'eux dans le monde, que leurs actions tomberaient, avec leur mémoire et leur nom, dans un oubli éternel, eussent-ils jamais eu la pensée de sacrifier ainsi leur propre vie ?

## XIX.

Les dix-sept braves ont sacrifié leur vie par les motifs purs de la foi.

Il faut à l'homme raisonnable des motifs d'intérêt personnel pour le déterminer au sacrifice de lui-même, et ce dévouement pur et désintéressé, dont nous voyons tant d'exemples dans les martyrs, ne peut être inspiré que par la certitude inébranlable des espérances de la Foi. Ce fut ce motif qui détermina Dollard et ses compagnons d'armes à la résolution inouïe de se battre jusqu'au dernier soupir ; et si, avant leur départ pour le combat, tous ces braves eurent soin de se purifier de leurs moindres souillures par le sacrement de Pénitence et de se nourrir du Pain des forts, en s'engageant encore, par un serment solennel, à n'accepter aucun quartier, c'était pour avoir une plus grande assurance de recevoir, de Celui à la gloire duquel ils voulaient se sacrifier ainsi, la récompense qu'il a promise à ses serviteurs fidèles. C'était là toute leur ambition, et elle se manifesta jusque dans les dispositions testamentaires qu'ils avaient faites avant d'aller au combat. Nous avons sous les yeux le testament d'un de ces héros.



chrétiens, dicté par lui-même au notaire public de Villemarie, la veille même du départ, 18 avril 1660. Il y déclare que : “ Désirant aller en parti de guerre, avec le sieur Dollard, pour courir sur les Iroquois, et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de sa personne dans ce voyage, il institue, en cas qu’il vienne à périr, un héritier universel de tous ses biens, à la charge seulement *de faire célébrer, dans la paroisse de Villemarie, quatre grand’s-messes et d’autres pour le repos de son âme.*” Voilà tout ce que ces braves se proposaient en se sacrifiant ainsi. “ M. Dollard, dit la Sœur Bourgeoys, assembla seize ou dix-sept hommes des plus généreux pour aller attaquer les sauvages et à dessein d’y donner leur vie, si c’était la volonté de Dieu ; mais ils furent trahis et tous tués.” L’intrépide Major Closse, avons-nous dit, eût voulu se joindre à eux ; c’était pareillement pour trouver sûrement, dans cette rencontre, le bonheur de mourir pour Dieu et pour l’établissement de son Eglise, unique motif qui l’avait attiré lui-même en Canada. Quelques-uns lui ayant un jour représenté qu’il exposait trop sa vie, en courant, selon sa coutume, partout où il y avait quelque danger, il leur fit cette réponse, bien digne d’un héros et d’un martyr chrétien : “ Messieurs, je ne suis venu ici qu’afin de mourir pour Dieu, en le servant dans la profession des armes ; et si j’étais assuré de ne pas y donner ma vie pour lui, je quitterais ce pays et irais servir le Turc, afin de n’être pas privé de cette gloire.”

## XX.

Dans la mort des dix-sept braves, nul motif humain.

Quel autre motif pouvait inspirer tant de résolution et de courage à ces héros chrétiens, alors que le pays, encore dans son enfance, ne leur offrait aucune perspective de fortune ni d’avancement personnel, comme le montrait assez l’exemple de tous ceux qui jusqu’alors s’étaient exposés ou sacrifiés pour l’établir ? Eloignés de douze cents lieues de leur patrie, perdus au-delà de l’Océan, dans des pays inhabités, ils étaient assurés que leur mémoire périrait avec eux, qu’aucun historien ne raconterait leurs actions, et que même les *Relations de la Nouvelle France* ne les nommeraient pas, comme il était arrivé jusqu’alors à leurs concitoyens. Aussi les noms de ces dix-sept braves sont-ils restés dans l’oubli, à l’exception de celui de Dollard, que la relation de 1660 nomme comme en passant ; et même, ce qu’on a peine à comprendre, l’historien de la Nouvelle-France, le P. de Charlevoix, quoiqu’il n’eût pas pour but d’écrire l’histoire des missions des Révérends Pères Jésuites, n’a pas non plus nommé ces braves ni mentionné la célèbre action du Long-Saut, qui est, sans contredit, le plus beau fait d’armes de toute l’histoire Canadienne. Nous faisons ici ces remarques pour montrer la pureté des motifs qui animaient

ces dix-sept braves ; mais nous ne pensons pas diminuer la gloire qu'ils se sont acquise devant Dieu, si nous tirons aujourd'hui de l'oubli des noms si glorieux et si dignes de notre admiration, et si nous formons le vœu de voir élever un jour, dans la cité de Villemarie, un monument splendide qui rappelle d'âge en âge, avec les noms de ces braves, l'héroïque action du Long-Saut.

Leurs noms, recueillis par M. Souart, curé de la paroisse, furent insérés, avant la fin de l'année 1660, au registre mortuaire, le seul monument qui nous les ait conservés ; et c'est de là que, après plus de deux siècles, nous les publions pour la première fois :

Adam Dollard (sieur des Ormeaux), commandant, âgé de 25 ans.

Jacques Brassier, âgé de 25 ans (parti de France avec M. de Maison-neuve en 1653).

Jean Tavernier, dit La Hochetière, armurier, âgé de 28 ans (venu aussi de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Nicolas Tillemont, serrurier, âgé de 25 ans.

Laurent Hébert, dit La Rivière, âgé de 27 ans.

Anolié de Lestres, chauxfournier, âgé de 31 ans.

Nicolas Josselin, âgé de 25 ans. (Il était de Solesmes, arrondissement de la Flèche, et avait suivi M. de Maisonneuve en 1653.)

Robert Jurée, âgé de 24 ans.

Jacques Boisseau, dit Cognac, âgé de 23 ans.

Louis Martin, âgé de 21 ans.

Christophe Augier, dit Desjardins, âgé de 26 ans.

Etienne Robin, dit Desforges, âgé de 27 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Jean Valets, âgé de 27 ans (de la paroisse de Teillé, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve en 1653).

René Doussin (sieur de Sainte-Cécile), soldat de la garnison, âgé de 30 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Jean Lecomte, âgé de 26 ans (de la paroisse de Chemiré, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve en 1653).

Simon Grenet, âgé de 25 ans.

François Crusson, dit Pilote, âgé de 24 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve) (\*).

---

(\*) Le Huron appelé Louis, échappé précipitamment des mains des Iroquois, mêla au récit qu'il fit à Villemarie, le 3 juin 1660, diverses conjectures que, plus tard, on reconnut être contraires à la vérité. Ainsi il assurait que, parmi les dix-sept Français, treize étaient morts en combattant et que les quatre autres avaient été emmenés captifs au pays des Iroquois. Pareillement, la même nouvelle fut portée à Villemarie par quatre autres Hurons fugitifs, en ajoutant de plus que les quatre Français avaient été brûlés cruellement. Enfin, l'on annonça que l'un de ces quatre, nommé Robert Jurée, s'était sauvé chez les Hollandais et était retourné en France ; et tous ces récits furent relatés

A ces dix-sept héros chrétiens, on doit joindre le brave Anahontaha, chef des Hurons, comme aussi Metiwemeg, capitaine Algonquin, avec les trois autres braves de sa nation, qui tous demeurèrent fidèles et moururent au champ d'honneur ; enfin les trois Français qui périrent dès le début de l'expédition, Nicolas du Val, Mathurin Soulard et Blaise Juillet (\*).

## XXII.

Inventaire des biens mobiliers de plusieurs des dix-sept braves.

D'après M. de Belmont, l'affaire du Long-Saut eut lieu le 21 mai, qui, cette année 1660, fut le vendredi, dans l'octave de la Pentecôte, et cette date nous paraît être bien fondée (\*\*). Le 25 du même mois, la nouvelle de la mort de ces braves étant déjà arrivée à Villemarie, M. de Maisonneuve, comme chargé de la justice par les seigneurs de Montréal, fit procéder à l'inventaire des défunts. Ce jour-là on inventoria celles de Jacques Boisseau, dit Cognac, restées en dépôt chez Fiacre Ducharme, dit La Fontaine. Le lendemain, on fit l'inventaire de celles de Jean Valets, trouvées en la maison de Jean Pichard, à la pointe Saint-Charles, et celui des effets mobiliers de René Doussin, sieur de Sainte-Cécile, soldat de la garnison, demeurant au Fort de Villemarie. Parmi ces actes, on trouve aussi l'inventaire des hardes et des meubles du brave Dollard des Ormeaux, restés au Fort en la garde de M. Picoté de Bélestre. On les

---

par M. Souart sur les registres des sépultures. Mais des informations plus exactes apprirent ensuite que, des quatre Français qui n'étaient pas morts en combattant, trois, étant déjà sur le point d'expirer lorsque les Iroquois entrèrent dans le réduit, furent brûlés au lieu même du combat. Aussi M. Dollier de Casson, qui avait sous les yeux le registre mortuaire de Villemarie, a-t-il eu soin, dans son *Histoire de Montréal*, de donner, de toutes ces circonstances controuvées, le correctif que la vérité rendait nécessaire, et M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, a-t-il réduit ce correctif à sa plus exacte précision, à l'aide des relations qu'il eut longtemps avec les Iroquois, dont il possédait la langue. "Les dix-sept, dit-il, furent tués, hors quatre, dont trois moururent d'abord, et "le quatrième fut brûlé."

(\*) Blaise Juillet, dit Avignon, laissa d'Anne-Antoinette de Liercourt, sa veuve, quatre enfants mineurs : deux filles, dont la plus âgée avait neuf ans, et deux garçons, dont le plus jeune avait deux ans, auxquels M. de Maisonneuve donna pour tuteur Hugues Picart, dit la Fortune, qui épousa leur mère, et pour curateur Lambert Closse, major de l'île de Montréal.

(\*\*) M. Dollier de Casson l'a fixée au 26 ou au 27 mai, sans doute d'après le registre mortuaire où M. Souart a écrit la déclaration du Huron Louis, faite le 3 juin, et d'après laquelle il semble que le combat aurait eu lieu huit jours auparavant, c'est-à-dire, le 26 ou le 27 mai. Mais cette date est évidemment fautive, puisque nous trouvons, au greffe de Villemarie, l'inventaire des biens du défunt Jean Valets, l'un des dix-sept, fait juridiquement le 26 mai 1660, et même celui de défunt Jacques Boisseau, autre de ces dix-sept braves, daté du 25 mai 1660 ; ces dates peuvent donc justifier celle que M. de Belmont assigne au combat définitif du Long-Saut, lorsqu'il dit qu'il eut lieu le 21.

vendit à l'enchère, aussi bien que ceux des autres, et nous remarquerons que les acquéreurs de la dépouille de Dollard furent Toussaint Hunault, Jacques Beauchamp, Nicolas Hubert dit Lacroix, Gilles Loson, Jean Gervaise, Laurent Archambault, et Pierre Raguideau, sieur de Saint-Germain. Ce dernier, qui était caporal dans la garnison de Villemarie, voulut avoir pour sa part le baudrier de ce brave. Par ces inventaires et d'autres semblables, on voit que chacun était fourni de raquettes, alors nécessaires pour aller en campagne l'hiver, et que les habitants ou les citoyens avaient un certain nombre de rabats de toile pour leur usage, conformément à la coutume suivie en France depuis longtemps.

## XXIII.

M. de Maisonneuve se fortifie et écrit aux Trois-Rivières et à Québec le dessein des Iroquois.

L'un des Hurons échappés du Long-Saut, Louis, dont on a parlé, avait fait entendre à M. de Maisonneuve, le 3 juin 1660, que les Iroquois étaient en si grand nombre, qu'ils allaient prendre tout le pays, et que, comme il l'avait entendu de leur propre bouche, leur dessein était de revenir à l'automne de la même année ou au printemps suivant. M. de Maisonneuve profita de cet avis pour mettre Villemarie en état de les repousser aussitôt qu'ils viendraient à paraître ; et, indépendamment du Fort, il fit garder tous ses meilleurs postes ; l'Hôtel-Dieu, le moulin du coteau, les redoutes écartées, Saint-Gabriel, et surtout Sainte-Marie. Ce dernier étant le plus fort et pouvant opposer aux ennemis plus de résistance qu'aucun autre, il donna aux prêtres du séminaire M. de Bélestre, pour commander à tous les hommes qu'ils y entretenaient ; et après avoir ainsi sagement réglé et ordonné toutes choses, il dépêcha incontinent aux Trois-Rivières et à Québec. Il y annonçait la nouvelle de l'action du Long-Saut, et donnait avis du dessein que les Iroquois avaient arrêté entre eux, de revenir pour attaquer la colonie. Ces lettres arrivèrent à Québec le 8 de juin, vers l'heure de minuit, et furent apportées par les chaloupes que M. d'Argenson avait envoyées, dont on était en peine, qui amenèrent deux Hurons échappés des mains des Iroquois.

## XXIV.

A Québec on cesse la garde. On chante le *Te Deum*.

Lorsqu'on eut appris qu'après la mort des dix-sept Français l'ennemi s'était retiré en son pays, cette nouvelle fit cesser la garde partout, excepté dans les Forts, et chacun commença à respirer ; car depuis cinq semaines on n'avait aucun repos à Québec, ni la nuit, ni le jour, tant pour se fortifier que pour faire la garde. “ Enfin nous fûmes heureux d'être

“ délivrés de ce fardeau, dit la Mère Marie de l'Incarnation, et l'on  
 “ chanta le *Te Deum* dans toutes les églises.” “ Il y a près de cinq mois,  
 “ ajoutait-elle le 17 septembre suivant, qu'il se fait tous les jours un Salut  
 “ solennel, où le Saint-Sacrement est exposé, afin qu'il plaise à Dieu de  
 “ protéger le pays. . Cet orage est passé, lorsque l'on croyait tout perdu.  
 “ Vous voyez comme Dieu, par sa sagesse infinie, rétablit les affaires,  
 “ alors qu'on les croit entièrement désespérées. C'est là sa conduite  
 “ ordinaire sur ce pays, et elle fait que les plus éclairés s'y confessent  
 “ aveugles.”

## XXV.

Convoi de pelleteries très-utile à la colonie dans ces circonstances.

Une autre attention non moins remarquable de la Providence fut l'arrivée de soixante canots Outawais, à Villemarie, le 19 août. Ils étaient conduits par trois cents sauvages de cette nation, qui apportèrent pour deux cent mille francs de pelleteries, dont ils laissèrent le quart à Villemarie, et portèrent le reste aux Trois-Rivières, où ils arrivèrent le 24, et d'où ils repartirent trois jours après. “ Cette bénédiction du Ciel, dit encore la même Religieuse, est arrivée lorsque ces Messieurs (qui soutiennent la colonie par le trafic) voulaient quitter le pays, ne croyant pas (qu'à cause de la guerre) il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, il nous eût fallu quitter avec eux. Car, sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de subsister ici. Le pays peut bien se passer de la France pour vivre (en temps de paix), mais il en dépend entièrement pour le vêtement, pour les outils, pour le vin, pour l'eau-de-vie, et pour une infinité de petites commodités, et tout cela ne nous est apporté que par le moyen du trafic ; en sorte que l'arrivée de ces canots Outawais, chargés de castors, relève nos marchands de leurs pertes passées, et accommode la plupart des habitants.”

## XXVI.

Ordre aux habitants de la campagne de se renfermer dans des réduits communs.

Mais comme on tenait pour certain que les Iroquois reviendraient à l'automne de cette année 1860 ou au printemps de l'année suivante, on se fortifia de plus en plus à Québec. Pour préserver de la mort les habitants de la campagne, M. d'Argenson prit même alors le parti de faire construire des réduits, ou villages fermés, en obligeant chaque chef de famille d'y bâtir une maison pour s'y retirer avec les siens, menaçant même de livrer aux flammes les maisons de tous ceux qui refuseraient d'obéir : et quelque sévère que parût être cette mesure, elle était impérieusement commandée par les circonstances, pour mettre à couvert la vie des particuliers

qui demeuraient à l'écart. Il ordonna ainsi la construction de neuf ou dix réduits, qui par ce moyen devaient être bien peuplés et en état de se défendre, et voulut enfin que tous contribuassent à y faire des granges communes, pour assurer le fruit des récoltes. Toutefois ces précautions, qui protégeaient la vie des particuliers, ne pouvaient les garantir de la famine, si les Iroquois ravageaient les moissons en paraissant à l'automne, comme ils l'avaient résolu, ou si, venant au printemps, ils empêchaient les semences ; car le Canada n'était pas en état de mettre en campagne assez d'hommes pour les repousser. Comme donc on craignait qu'ils ne revinssent cette année avant le temps des récoltes, et ne ravageassent les moissons, M. d'Argenson jugea nécessaire d'envoyer chercher des farines en France. " Nous sommes plus en guerre que jamais, et encore plus dans la famine, écrivait-il le 4 juillet 1660. Je renvoie ce vaisseau promptement, parce qu'il n'a pas de vivres pour son équipage, et qu'ainsi il diminue nos provisions tous les jours, mais particulièrement pour l'obliger à retourner, cette année, chargé de farines. Nous n'avons plus de blé ou fort peu, et il y a trois mois à attendre la récolte, que nous sommes en grand danger de ne pas faire, si les Iroquois exécutent ce qu'ils ont résolu pour ravager nos côtes."

## XXVII.

M. de Maisonneuve fait saisir des Iroquois, et arrête par là l'armée de ces barbares.

Ils auraient en effet exécuté ce dessein, si la Providence ne l'eut empêché par un événement qu'elle ménagea, et aussi par la rare prudence et le courage de M. de Maisonneuve. Au commencement du mois d'août de cette année 1660, seize Iroquois d'Oisguen parurent à Villemarie ; mais, voyant que chacun y était sur ses gardes, quatre de ces barbares se détachèrent des autres, et feignirent de vouloir parlementer. Se confiant en la bonté ordinaire des Français, ils se présentèrent à M. de Maisonneuve, en lui demandant qu'il fût permis de descendre à Québec, afin de parler à M. d'Argenson. Ils avaient dessein, disaient-ils, de lui déclarer, de la part de leurs bourgs, que la guerre s'étant rallumée entre les Français et les Iroquois, ceux d'Oisguen prétendaient garder la neutralité, dont ils assuraient avoir toujours fait profession, ajoutant même qu'ils n'étaient jamais venus en guerre vers les habitations Françaises ; et qu'enfin, pour plus grande marque de leur fidélité, ils voulaient demander au Gouverneur général le P. Ménard, qui avait été en mission chez eux pendant le séjour des Français à Onnontagué. M. de Maisonneuve vit aussitôt leur jeu, et les regardant plutôt comme des espions que comme des ambassadeurs, dont ils n'avaient pas, en effet, les marques ordinaires chez ces peuples, il crut que Dieu les lui mettait entre les mains pour en tirer deux avantages : le premier, de pouvoir faire la

récolte avec quelque assurance pendant qu'ils seraient détenus en prison ; le second, de délivrer les Français captifs chez les Iroquois, par l'échange qu'on en ferait avec ceux qu'il allait prendre. Il permit donc aux quatre prétendus députés de descendre à Québec, et les y fit conduire, dans le bac de Montréal, sous une bonne escorte qui accompagnait madame d'Ailleboust et le P. Ménard lui-même. Arrivés à Québec, ces sauvages se donnèrent comme envoyés de leur nation, pour porter des colliers au P. Ménard, leur ancien pasteur, et le ramener dans leur pays : ce qui d'abord mit les Jésuites et le Gouverneur dans une position fort embarrassante. Mais les nouvelles que sans doute ils reçurent peu après de Villemarie durent le tirer de cette pénible situation ; car, après le départ des quatre Oi8guens pour Québec, M. de Maisonneuve fit saisir adroitement les douze autres, qui s'étaient postés dans une île proche de Villemarie ; et, les ayant renfermés dans le Fort, il en renvoya deux ou trois dans leur pays, pour déclarer aux anciens que, s'ils voulaient recouvrer leurs compatriotes, ils eussent à renvoyer les Français qu'ils tenaient captifs depuis plusieurs années. Cependant les Iroquois, comme ils l'avaient projeté, vinrent, durant l'automne de cette année 1660, au nombre d'environ six cents, pour ravager les moissons. Mais ils s'abstinrent de tout acte d'hostilité, dès qu'ils eurent appris qu'il y avait à Villemarie tous ces Oi8guens détenus dans les fers, et résolurent de les tirer de là par ruse.

## XXVIII.

Dessein des Iroquois contre Villemarie. Ils retournent dans leur pays.

Leur dessein était de paraître en petit nombre devant le Fort avec un pavillon blanc, qui était le signe ordinaire de la paix, pour feindre par là d'aller la demander eux-mêmes. Ils espéraient que les ecclésiastiques du lieu, voyant ce signe, ne manqueraient pas d'aller à leur rencontre avec quelques Français ; que, par ce stratagème, ils prendraient les uns et les autres afin de les échanger ensuite avec leurs prisonniers, et que, l'échange une fois faite, ils se jetteraient sur les colons, enlèveraient les enfants et les femmes pour les emmener dans leurs bourgs, et extermineraient ensuite tous les hommes ; car le dessein des Iroquois était de rester seuls maîtres du Canada, afin d'y vivre sans crainte d'aucun ennemi et d'avoir le monopole des fourrures pour les vendre aux Hollandais établis dans leur voisinage. Ce n'est pas qu'ils aimassent les Hollandais ; ils leur faisaient même mille indignités que les Français n'auraient jamais pu souffrir ; mais ils avaient besoin d'eux pour se procurer, par leur moyen, les fournitures d'Europe qui leur étaient nécessaires. Toutefois, l'armée dont nous parlons prit brusquement la résolution, sans avoir rien tenté contre Villemarie, de retourner sur ses pas, et cela à l'occasion d'un accident fortuit

qu'elle regarda comme un mauvais augure de l'issue qu'aurait cette campagne. Ces Iroquois se divertissaient en poussant à l'eau un cerf ou une vache sauvage, lorsqu'il arriva que l'un d'eux, qui voulait tirer sur la bête, tira sur le chef de l'armée et le tua. Ces barbares, fort adonnés à la superstition, conclurent de là, selon leur préjugé commun en pareille rencontre, que la guerre qu'ils allaient entreprendre leur serait funeste ; et il n'en fallut pas d'avantage pour les décider à ne pas poursuivre leur expédition et à retourner dans leur pays. Dieu détourna ainsi le malheur qu'on avait craint pour la récolte pendante, et les moissons se firent en paix. " C'est une grande faveur de la Providence pour ce pays, écrivait M. d'Argenson, le 4 novembre suivant, que les ennemis nous aient donné du repos pour nos récoltes ; car s'ils nous avaient molestés, la famine aurait été inévitable, et je crois même qu'on sera obligé de faire venir des farines de France par les vaisseaux, parce que je doute que nous en ayons assez pour passer l'année. "

## XXIX:

Nécessité d'envoyer des troupes de France pour détruire les Iroquois.

Après tant d'hostilités, tant de trahisons, tant de ruptures de paix de la part des Iroquois, les Français, informés du dessein qu'ils avaient conçu d'éteindre la colonie, furent remplis de tant d'indignation, qu'ils demeurèrent convaincus de la nécessité de détruire ces barbares. Aux Trois-Rivières et à Québec, quand on en prenait quelques-uns, on les mettait ordinairement entre les mains des Algonquins, qui les traitaient alors comme les Iroquois les traitaient eux-mêmes lors qu'ils étaient pris, c'est-à-dire, qu'ils les faisaient périr par le feu. Ces exécutions barbares et cruelles devaient inspirer naturellement de l'horreur aux Français, surtout au commencement, et M. de Laval, en arrivant en Canada, ne put s'empêcher de les improver comme excessives ; mais, l'année suivante, 1660, il changea entièrement de sentiment, et tomba d'accord avec toutes les personnes sages du pays qu'il fallait " ou exterminer les Iroquois, ou voir tomber la colonie. " Aussi M. d'Argenson, voyant que le dessein de ces barbares n'avait été que différé par l'affaire du Long-Saut, adressa immédiatement après cette action un mémoire à la Cour, pour montrer la nécessité d'envoyer des troupes, si l'on voulait, par le moyen d'une colonie établir la Foi catholique dans le Canada. " Il n'y a que cette colonie, dit-il, qui soit dans la Communion de la sainte Eglise. Dans tous les autres endroits (de l'Amérique septentrionale, habités par des Européens) règne la doctrine d'Angleterre ou celle de Hollande, autant différente qu'il y a de sujets qui l'embrassent. La religion catholique a tout son appui dans la colonie Française, et si la colonie est en péril, la religion court le même hasard. Il faut n'avoir point vu la situation de nos habitations Françaises, répandues le long du fleuve Saint-Laurent,



“ pour ignorer le danger qu’elles courent, soit par la famine, si les ennemis brûlent les blés et tuent les bestiaux, ce que nous ne pourrions pas présentement empêcher ; soit par l’armée des Iroquois, si elle se répand dans les campagnes, comme c’était son dessein, ce printemps. Elle était de sept cents hommes et s’est contentée de la défaite de dix-sept Français (et de celle de quelques sauvages), et par là a été détournée d’enlever et de brûler plusieurs habitations, tellement écartées les unes des autres qu’elles ne doivent pas attendre de secours. Les missions ayant une dépendance entière de la colonie, il ne faut pas espérer qu’elles subsistent après ces désolations. ”

## XXX.

Projet d’aller attaquer les Iroquois. Lettres et ambassade au roi.

Ce Gouverneur faisait remarquer que les Agniers étaient ceux qu’il fallait aller attaquer les premiers, dans leurs bourgades, comme étant les plus insolents de tous les Iroquois et les principaux moteurs de la guerre contre les Français, ajoutant qu’Agnié se composait de quatre villages, dont deux fortifiés par des Hollandais, qui même leur avaient donné une pièce de canon. Proposant ensuite son plan de guerre, il dit que le Canada ne pouvait mettre en campagne plus de cent hommes ; d’où il conclut que le roi devait envoyer des troupes, des vivres et des munitions : que ces troupes devaient être commandées par trois capitaines, l’un à l’avant-garde, l’autre à l’arrière-garde, le troisième au corps de bataille : qu’enfin l’attaque ne pouvait se faire l’hiver, que les Français périraient tous par le froid. L’ancienne France jouissait alors de la paix, à l’occasion du traité qu’elle venait de conclure avec l’Espagne, après une guerre de vingt-cinq ans, et du mariage du Roi avec l’Infante : et cette heureuse conjoncture faisait espérer l’arrivée d’un prompt secours. De leur côté, les Pères Jésuites en montrèrent aussi la nécessité dans la relation de cette année 1660 : “ Que la France, y lit-on, dise seulement : “ Je le veux, ” et avec ce mot elle ouvre le Ciel à une infinité de sauvages ; elle donne la vie à cette colonie, elle se conserve sa nouvelle France et s’acquiert une gloire digne d’un royaume très-chrétien. Saint Louis a autrefois planté les fleurs de lis dans le sein du Croissant ; ce ne sera pas aujourd’hui une conquête moins glorieuse de faire d’une terre infidèle une terre sainte, que de retirer la Terre-Sainte des mains des infidèles. Encore une fois, que la France veuille détruire l’Iroquois, il sera détruit. Deux régiments de braves soldats l’auraient bientôt terrassé. ” Comme on était donc convaincu que, si l’on n’allait humilier ces barbares, ils perdraient le pays en obligeant tous les Français à l’abandonner, après en avoir tué autant qu’il leur serait possible, on jugea qu’il fallait employer des moyens plus efficaces que de simples écrits pour obtenir ce secours, devenu absolument nécessaire, et l’on députa le Père Le Jeune, qui partit avant la fin de cette année. Dans l’espérance où l’on était de voir arriver bientôt des troupes Françaises, on construisit un grand nombre de petits bateaux propres à porter chacun quinze ou vingt hommes, afin que tout se trouvât prêt quand le moment de l’expédition serait venu ; mais il était éloigné encore. L’épître adressée au Roi par le Père le Jeune, qu’on voit en tête de la relation de l’année suivante, ne produisit pas alors l’effet qu’on s’en était promis, et la guerre se prolongea encore pendant cinq ans.

## LA FILLE DU BANQUIER.

COMMENT GEORGES FIT FACE AU DANGER, ET VIT UN PORTRAIT DESCENDRE DE SON CADRE.

(Suite.)

M Schmitt fit entendre un coup de sifflet aigu et prolongé. Les individus qui étaient près de la mare répondirent au signal en traversant le pont sans hésitation.

Ils se réunirent autour de leur maître, et, après une conversation animée, à en juger par leurs gestes, ils se glissèrent du côté du château et disparurent dans l'ombre.

Georges sentit son cœur cesser de battre.

Le moment de l'attaque était proche ; les assassins se mettaient à la besogne.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre.

Georges rentra dans la chambre à coucher. La grandeur du péril lui avait rendu toute sa résolution. Son regard était calme, son pas assuré, et il était prêt à lutter jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Il examina ses pistolets.

Tous deux étaient déchargés.

Il s'expliqua alors aisément l'empressement que Mattéo le borgne avait mis à les prendre et à les porter.

Il les rechargea soigneusement.

À peine avait-il fini qu'il saisit un bruit de pas dans le corridor. Ils s'arrêtèrent à la porte.

—C'est ce misérable Schmitt, pensa Georges ; il vient se convaincre que je suis bien endormi.

Georges éteignit sa lumière, et se tint immobile dans l'ombre du lit.

Pas le moindre bruit. Le silence était si grand qu'il entendait les pulsations de son cœur.

Les pas s'éloignèrent tout doucement.

—Ils vont revenir dans une minute, se dit Georges.

Faisant un demi tour de façon à faire face à la porte, mais en ayant soin, en même temps, de se tenir dans l'ombre, Georges France, un pistolet dans chaque main, attendit l'approche des assassins.

Ce ne fut pas long.

Plusieurs pas s'avançaient dans le corridor, toujours avec précaution.

Une clef tourna doucement dans la serrure, mais la porte, hermétiquement fermée par les meubles que Georges avait empilés contre, refusa de s'ouvrir.

Il y eut alors une consultation en dehors. Il se fit un bruit de voix parlant bas, et puis on essaya de nouveau la porte ; mais cette fois, plus fortement que la première.

—Qui est là ? demanda Georges, en feignant de s'éveiller en sursaut.

—C'est moi, répondit le maître du château noir. J'ai un message pour vous, de la part de ceux que vous cherchez.

—Passez-le moi par dessous la porte, répliqua Georges. D'ailleurs, je n'ouvre à personne, à une pareille heure de la nuit.

—Je voudrais vous parler en particulier.

—Ah ! vraiment ! Pourquoi, alors, avez-vous amené si nombreuse compagnie ?

—Ouvrez la porte ! cria Schmitt, qui vit que tout subterfuge était inutile. Ouvrez la porte, ou je la brise.

—Essayez seulement, et je tire !

Il y eut une nouvelle consultation en dehors.

Georges s'approcha tout près et entendit l'un des hommes dire :

—Ses pistolets ne lui serviroient à rien, j'ai vu Matteo en ôter la charge.

—Bon, répliqua Schmitt ; c'est sa peau qui sera percée, et non la nôtre. Allons, êtes-vous prêts !

—Quand vous voudrez, répondirent plusieurs voix.

Georges recula vers le lit, et levant son pistolet, visa la porte.

—Tonnerres ! voulez-vous ouvrir ? cria Schmitt.

—Non ! répondit France, avec calme.

—En ce cas, donnons de l'épaule, mes amis, dit Schmitt, et bien ensemble.

Ils firent alors un violent effort ; plusieurs meubles roulèrent, et la porte, quoique toute en chêne, trembla sur ses gonds et s'entrebailla.

Au même instant Georges tira par l'ouverture.

La détonation de son pistolet fut suivie par la chute d'un corps, et il entendit un gémissement.

Il y eut un moment de grande confusion, de jurements, de malédictions ; et puis on traîna quelque chose sur le plancher.

Quant à Georges, il resta droit au milieu de la chambre, le bras levé, et son second pistolet dirigé vers la porte.

Ce dernier coup tiré, toute lutte était désormais inutile, il était à la merci de ses ennemis. Mais il était déterminé à se défendre jusqu'à l'extrémité.

Un autre effort contre la porte la brisa en partie ; mais les meubles résistèrent encore.

Georges tira son second.

Il fut suivi du même résultat que le premier.

Les regards du jeune homme se reportèrent alors involontairement sur

un tableau, peint sur l'un des nombreux panneaux de la muraille. Soudain, il tressaillit, en voyant paraître dans le cadre, la figure de la jeune fille qu'il avait sauvée la veille.

## XXIII.

POURQUOI BETTY CONSENTIT A NE PAS RETOURNER DANS LE CHATEAU NOIR..

Elle était pâle comme la mort, et tremblait de tous ses membres.

Georges, un peu revenu de sa surprise, allait parler ; mais elle leva vite le doigt à sa lèvre, pour lui faire signe de garder le silence.

Le bruit en dehors de la porte avait recommencé avec une nouvelle violence.

Les bandits s'étaient décidés à recourir à de nouveaux moyens d'attaque.

— Apportez une poutre d'en bas, cria une voix que Georges reconnut être celle du propriétaire du château ; et tenez-vous un peu à l'écart, le plancher est couvert de sang et glissant.

Georges, qui s'était avancé près du tableau, restait indécis, une main posée sur le cadre.

— Vite ! vite ! monsieur, murmura la jeune fille d'une voix brisée ; suivez-moi, et vous êtes sauvé !

Elle recula un peu dans le passage pour faire place à Georges.

D'un bond il fut à côté d'elle.

Elle toucha un ressort, le panneau tourna de nouveau sur ses gonds, et le portrait reprit sa place.

Georges France se trouva dans un corridor long et excessivement étroit, habilement taillé dans l'épaisseur de la muraille.

La jeune fille passa rapidement, en tenant une petite lampe de façon à éclairer son compagnon.

— Hâtez-vous ! hâtez-vous ! dit-elle ; mais marchez doucement, bien doucement.

Ils n'étaient pas encore loin lorsqu'elle s'arrêta, baissa la tête et leva le doigt.

— Ecoutez ! murmura-t-elle.

— C'est le craquement de la porte ! répliqua Georges ; ils entrent dans la chambre.

La jeune fille frissonna.

— Une minute de plus, et je serais arrivée trop tard ! dit-elle.

Elle se mit presque à courir, et traversa le passage, suivie de près par Georges.

Ils avaient atteint une sorte d'escalier, qui descendait brusquement à travers l'épaisseur d'un autre mur, quand un bruit sourd et prolongé retentit dans le corridor, semblable à un tonnerre lointain.

Les bandits venaient de renverser les meubles que Georges avait accumulés contre la porte.

— Sans doute ils connaissent ce passage, dit le jeune homme en descendant l'escalier.

— Ce secret n'est connu que de moi, répliqua la jeune fille. Je l'ai découvert par accident, en époussetant les tableaux. Mon oncle n'occupe le château que depuis quelques semaines.

— Quelques semaines ! dit Georges ; il en parlait comme d'une propriété de sa famille.

— Sa famille ! dit la jeune fille avec amertume ; elle se composait de pauvres mais honnêtes gens, qui, s'ils vivaient, rougiraient du meunier du Pelham.

— Du meunier ?

— C'était le métier de mon oncle, avant qu'il fit la connaissance de Matteo le borgne. Le moulin n'est qu'à une demie lieue d'ici.

Tout en causant ainsi à voix basse, Georges et la jeune paysanne avaient traversé plusieurs passages et avaient descendu des escaliers qui, dans leur impatience, leur avaient paru innombrables.

Ils se trouvèrent alors dans une série de galeries souterraines, sombres et humides.

Après les avoir traversées avec précaution et sans bruit, ils atteignirent une sorte de porte basse, formée de madriers et couverte de gros clous.

Cette porte donnait accès à une petite tour, ou plutôt à un monceau de ruines, de l'autre côté de la pièce d'eau, où Georges avait vu les hommes passer, de la fenêtre de la chambre.

Au moment où ils sortirent du sombre et étroit passage et mirent le pied dans les ruines, la jeune fille éteignit la lampe.

— Une lumière nous trahirait tout de suite, dit-elle ; il y a des hommes qui veillent dans le jardin, et près du pont. Ils ne croiront jamais que nous ayons pu passer la pièce d'eau sans avoir été aperçus.

Elle se glissa vers une ouverture pratiquée dans les ruines, et qui avait vue sur le château.

— Regardez, dit-elle.

Georges se pencha en avant, et regarda dans la direction qu'elle lui indiquait.

La lune éclairait de ses rayons la partie du château où était située la chambre à coucher qu'il venait de quitter.

Une fenêtre, celle de la petite antichambre, était ouverte. Georges se rappela qu'il avait oublié de la refermer.

Cet oubli de sa part était un incident heureux.

Georges vit tout à coup un groupe d'hommes, parmi lesquels il reconnut

le meunier, s'assembler à la hâte sous la fenêtre, et commencer un examen attentif non-seulement des buissons, mais aussi du terrain.

—Ils s'imaginent, dit la jeune fille, que vous vous êtes échappé par la fenêtre et que vous êtes caché dans le jardin. Une heure de marche rapide vous mettra à l'abri de leur poursuite ; le jardin est grand, et ils chercheront longtemps.

Ils sortirent des ruines avec précaution, et se plongèrent dans le bois de sapins.

Ils n'avaient fait que quelques pas lorsque la jeune fille demanda à Georges à quel endroit il désirait se rendre.

—Au village de Merton, répondit-il.

Elle tressaillit et parut vivement alarmée.

—Ce serait, répliqua-t-elle, vous exposer à un danger aussi grand que celui auquel vous venez d'échapper.

—Pourquoi cela ?

—Ce village est près du moulin de Pelham, et sert d'asile à tous les misérables qui fréquentent cette partie de la côte. Vous feriez prudemment de l'éviter.

—Je ne le puis. Je suis venu exprès de Londres, pour trouver un endroit qui est de l'autre côté.

—Quel endroit ?

—La tour du phare.

La jeune fille leva les mains vers le ciel.

—De pire en pire ! dit-elle. La tour appartient à Matteo. Elle est en ce moment occupée par des étrangers, et parmi eux sont deux dames, deux Françaises, je crois.

Le cœur de Georges battit violemment.

—Ces dames, les avez-vous vues ? demanda-t-il.

—Oui ; elles se sont arrêtées au château pour prendre des rafraîchissements, elles paraissaient très-tristes ; mais ni mon oncle ni Matteo n'ont voulu me permettre de les approcher.

—Avez-vous entendu prononcer leurs noms !

—Oui, j'ai entendu appeler l'une d'elles, celle aux cheveux d'or, Emma.

—Emma ! et on les conduisait à la tour du phare !

Georges joignit ses mains tremblantes, et se détourna pour cacher son émotion.

Je la retrouve. Enfin ! murmura-t-il.

Ils avaient quitté le bois depuis quelque temps et étaient entrés dans une espèce de marais dont les hautes herbes les cachaient presque entièrement.

Betty s'arrêta brusquement.

—Marchez toujours dans la direction où le vent souffle actuellement, dit-elle ; au bout d'une demi-lieue vous apercevrez un sentier battu, suivez-le, il passe par un autre bois et aboutit à la jonction de trois routes. Prenez celui qui est à droite, il conduit à Merton. Je vous ai dit le danger que vous courez... et... et... adieu ! monsieur, lui dit-elle, les yeux pleins de larmes.

—Nous ne devons pas nous quitter ainsi, dit Georges doucement.

—Je ne puis plus vous être d'aucun service, répliqua-t-elle.

—Mais vous n'allez pas retourner au château ?

—Pour le moment, ... si.

—Parmi ces mirérables ?

Elle soupira.

—Au nom du ciel ! dit Georges, au nom de ces parents dont vous pleurez la perte ! je vous supplie de consentir à ce que je vais vous proposer.

—Parlez ! Monsieur ; je suis sûre que vous ne direz rien que d'honorable.

—Je vous demanderai de m'accompagner à Merton, et d'y demeurer cachée jusqu'à ce que j'aie exécuté le projet qui m'amène ici. Cela fait, je vous jure que je prendrai soin de votre avenir, et que vous n'aurez plus rien à redouter de votre oncle. Répondez, voulez-vous m'accompagner !

—Eh bien, oui, j'irai avec vous, dit-elle, à une condition.

—Parlez ! s'il est en mon pouvoir de vous l'accorder, c'est fait. Je vous engage la parole d'un homme qui n'a jamais trahi la confiance qu'on lui a donnée.

—Je voudrais être au service de la dame aux cheveux d'or.

Georges promit, promit d'autant plus volontiers que, Emma, une fois délivrée de ses persécuteurs, il était sûr que la pauvre enfant ne manquerait ni d'amis ni d'asile.

## XXIV.

## LE DOCTEUR NOIR REPARAIT.

Georges et sa compagne avaient presque traversé le second bois, lorsque l'idée du danger revint à son esprit.

—N'est-il pas étrange que nous ne soyons pas poursuivis ? dit-il.

—Mon oncle a perdu trop de temps à fouiller le jardin, répliqua la jeune paysanne. Quand il aura la certitude que vous avez échappé, il ne fera pas un pas de plus sans les ordres de l'Italien, Matteo, dont il est l'esclave en toutes choses.

—Et Matteo dort encore, vous croyez ?

—Il ne s'éveillera pas avant plusieurs heures d'ici. Je l'ai entendu parler à mon oncle de l'effet que devait produire la drogue qu'il vous destinait, et cela pendant qu'il la préparait.

Ils avaient quitté le sentier, et étaient entrés dans l'espace découvert, où les trois chemins mentionnés par la jeune fille formaient embranchement. Une large croix en pierre marquait leur jonction.

— Quel chemin devons-nous prendre ? demanda Georges.

— Elle avait levé la main pour indiquer la direction, quand elle recula en jetant un cri.

— Un homme s'était dressé soudainement au pied de la croix, et s'avança vers eux au milieu de la route.

Vous prendrez le chemin à gauche, Monsieur Georges France, dit-il ; celui à droite serait impossible, car il est soigneusement gardé et une souris n'entrerait pas à Merton, inaperçue, dit le docteur Narjal, car c'était lui. Assurément, ajouta-t-il, vous courez de grands dangers dans ce village, et, pour cette raison, je vous conduirai dans une hutte près de la baie, qui est habitée par une vieille femme et sa fille, dont le père et le frère sont en mer. Vous resterez là caché jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles.

— Pourquoi ce délai ? demanda Georges avec impatience.

Parce que la ruse réussira où la force ne servirait à rien. La tour est bien gardée, trop bien gardée pour qu'on approche impunément pendant le jour.

— A quelle distance est cette chaumière de la tour ?

— Un demi-quart de lieue ; vous la verrez des fenêtres. Mais nous perdons du temps. Ce chemin conduit à la baie, et il faut que vous soyez rendu avant la chute du jour.

Ce disant, le docteur partit par un étroit sentier, qui serpentait à travers des bruyères, et descendit brusquement sur le rivage.

## XXIX.

### COMMENT GEORGES FRANCE PÉNÉTRA DANS LA TOUR DU PHARE.

La baie de Merton est l'un des endroits les plus désolés qu'on puisse rencontrer sur la côte d'Angleterre.

Des rochers gigantesques, que la mer a taillé en des milliers de formes fantastiques, dominant les vagues qui rugissent et écument à leur base.

Sur une portion de rocher qui s'avance au loin dans la mer et forme un des points du demi-cercle de la baie, s'élevait une construction aussi solitaire qu'elle était singulière, connue depuis le temps de son érection, c'est-à-dire depuis des siècles, sous le nom de la *tour du phare*.

Le toit, qui était plat et pavé de pierres, était surmonté d'une cage en fer.

C'est dans cette cage qu'on mettait le feu à des morceaux de bois, dont la lueur, grâce à l'élévation de la tour, se voyait de très-loin en mer.



Une chaîne de rochers, presque infranchissables à marée haute, reliait la tour avec la terre ferme.

Les habitants du village et de la baie de Merton avaient été dernièrement surpris de voir arriver Matteo, l'Italien borgne, devenu propriétaire de la tour, et plusieurs individus au visage noir, portant des turbans, des vêtements flottants, et escortant une voiture fermée qui renfermait deux dames.

Ces deux dames étaient, comme on l'a déjà deviné, Emma Keradec et son amie, que Mortagne avait envoyées dans la tour en attendant qu'il pût leur faire quitter l'Europe.

La pièce dans laquelle on les avait renfermées était bien petite, et communiquait avec deux autres, servant de chambres à coucher aux deux jeunes filles.

Une lampe de bronze était suspendue par une chaîne au plafond, et éclairait l'appartement. La fenêtre, taillée dans l'épaisseur du mur, avait vue, sur la mer, qui, de ce côté de la tour, battait perpétuellement sa base de granit.

Le seul moyen d'atteindre à cette fenêtre du dehors était de monter sur les rochers du côté de la terre, et en se tenant aux projections.

—Mais c'était une tentative que le plus hardi aurait hésité à faire ;

C'est à cette fenêtre que Emma Keradec était assise.

A ses pieds était assise Jeanne, tenant une de ses mains, et ses grands yeux rivés sur son doux visage.

—Prenez courage, dit-elle en rompant un long silence : je sens, je suis sûre que Georges France n'est pas mort.

Emma secoua la tête.

—S'il était mort, je l'aurais su, reprit Jeanne.

—Toi ! Et pour la première fois depuis de longues minutes, Emma détacha ses yeux de sur la mer et le ciel, pour les porter sur son amie. Comment, Jeanne, dis-moi comment ?

Voyez-vous, mademoiselle, dans mes songes je vois les morts.

—Il ne faut pas avoir de pareilles pensées, Jeanne, dit Emma, avec bonté, de telles visions ne sont que le produit d'une imagination surexcitée.

—Je voudrais pouvoir vous croire, répliqua Jeanne, tristement ; mais je ne puis... je n'ose pas. J'ai vu ma mère ce matin à côté de mon lit, aussi clairement que je vous vois, mademoiselle. Elle avait le même sourire sur son visage, le même air aimable dans ses yeux, que quand j'étais près d'elle, mais en la regardant, j'ai vu autour d'elle comme un drap mortuaire, ma mère est morte.

(A continuer.)

## NOTRE-DAME DE LOURDES

ET

# SES MIRACLES RECENTS.

---

### PRÉFACE.\*

Lorsque des événements extraordinaires ont vivement préoccupé l'opinion publique, il se rencontre toujours des esprits observateurs, qui, après les premiers élans d'enthousiasme passés, sont naturellement entraînés à les étudier dans leurs causes, pour rechercher les liens qui les unissent et décrire les diverses phases qui en ont accompagné ou suivi la libre effusion.

Les merveilleux phénomènes qui s'accomplissent à Lourdes, depuis plus de treize ans, ont provoqué et provoquent encore dans les foules une sensation profonde.

La polémique ardente, qui dès le commencement, en a accueilli les prodigieux résultats, dans la presse libérale et les journaux catholiques, fit bientôt connaître, au monde entier, le prestige d'un nouveau nom dans la langue religieuse : celui de *Notre-Dame de Lourdes*.

Le calme s'est aujourd'hui établi sur tous ces irritants débats, parmi les organes du libre examen ; mais les masses chrétiennes ont accepté, par les plus imposantes manifestations, la sublime réalité de ces faits extraordinaires. Un Livre très-remarquable s'est produit, qui en retrace les multiples péripéties, en un style énergique, peignant des tableaux ravissants, dans lesquels l'intérêt palpite sous la plume convaincue et convaincante de M. Henri Lasserre. Cet ouvrage qui a déjà accompli un très-grand bien, a été publié dans l'*Echo du Cabinet de Lecture paroissial de Montreal* ; et ensuite tiré à part dans un beau volume de plus de 240 pages, même format de l'*Echo*. Et nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos Lecteurs que, dans chaque *Livraison*, nous mettrons sous leurs yeux, quelques-uns des nombreux événements les plus marquants, arrivés ou qui arriveront par l'intercession de NOTRE-DAME DE LOURDES. Nous dirons aussi quelque chose des nombreux et édifiants pèlerinages que des populations entières font à la Grotte célèbre.

“ Le fait éclatant de l'histoire actuelle de Notre-Dame de Lourdes,

---

\* Cette Préface ainsi que le Prologue, sera en tête du second Volume que nous publierons sur Notre Dame de Lourdes.

lisons-nous dans le tome 3me. des *Annales*, le fait dont le retentissement domine ici tous les autres bruits, c'est l'extension des grands pèlerinages. De proche en proche, le mouvement a gagné tout le Midi de la France, et arrache, pour un jour, les populations à leurs foyers. Toulouse a vu ses paroisses s'y transporter une à une. Les Diocèses d'Auch, d'Agen, de Bayonne, de Bordeaux, de Carcassonne, de Montauban, etc, s'y précipitent de toutes parts. L'attraction de la Grotte, dans la direction des chemins de fer, devient irrésistible. Il y a une ardente émulation entre les paroisses. Le seul bruit d'un pèlerinage en fait éclore de nouveaux. Aujourd'hui, la Compagnie des chemins de fer du Midi ne peut suffire aux demandes, et les trains spéciaux pour Lourdes créent un surcroît très-pénible de fatigue pour tous les agents."

Quant à l'authenticité de tout ce que nous raconterons, nous osons en répondre. Rien, en effet, ne paraîtra, dans notre Revue, que sur des témoignages bien certains, et tirés, ou des *Annales* mêmes qui se publient par les RR. PP. Missionnaires de l'Immaculée Conception avec l'approbation de Mgr. l'Evêque de Tarbes, ou d'autres *Ouvrages* approuvés par quelque Evêque.

Toutefois, nous devons ajouter que, nonobstant l'appréciation de chacun, l'Eglise seule, même dans les cas les plus évidents, a le droit d'imposer la foi au Miracle. Aussi, notre prétention n'a été et ne sera jamais de le déclarer. Les Décrets formels du Saint-Siège se réservent cette décision ; et nous tenons à consigner ici notre entière soumission à son autorité suprême, qui sera toujours la règle invariable de notre foi.

Le lecteur est donc à l'aise, en cette circonstance. A lui de saisir, dans ces guérisons, l'action surnaturelle, en comprenant la gravité du mal, l'inutilité des réactifs employés pour le combattre, la soudaineté de la révulsion (1) et la simplicité des moyens qui l'opèrent. A lui de reconnaître et d'adorer la toute puissance de Dieu, qui suspend les lois scientifiques pour faire des miracles, au nom et en l'honneur de Marie qu'il veut voir glorifier à Lourdes, d'un culte spécial en sa plus admirable prérogative.

—Marie a, de tout temps, servi de médiatrice entre Dieu et l'homme coupable. Et à ce sujet, dit M. l'abbé Filhol, en terminant la Préface qui est en tête de son livre, il se présente à ma mémoire un souvenir qui date de loin, et que nos lecteurs nous pardonneront de consigner ici, quoiqu'il ne se rapporte pas directement au vocable de Lourdes.

"C'était en 1854, le 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge, après la bataille de Tractir, en avant de Sébastopol. Dix à douze mille Français

(1) *Révulsifs* ou *Dérivatifs*.—On entend par ces deux noms les divers moyens que l'art emploie pour attirer le sang et les humeurs vers une partie du corps plus ou moins éloignée de la partie malade, dans le but de favoriser la guérison.

et Piémontais, avaient soutenu le choc de l'armée russe, forte au moins de cinquante mille hommes. Le poste était heureusement solide ; il fut vaillamment défendu et la victoire nous resta. Mais à quel prix ! Je me trouvais, vers le soir, sur ce champ de carnage, cherchant, parmi les survivants, les blessés plus gravement atteints, pour leur offrir, à cette heure suprême, les consolations et les espérances de notre Foi. Tout prêt d'un monceau de cadavres, où la lutte avait été la plus acharnée, gisait un malheureux zouave, ses deux jambes broyées par un boulet, laissant échapper de sourds gémissements. On sonda ses horribles blessures, l'amputation était nécessaire.

“ Je m'approchai bientôt et je lui dis : “ Pensez au Bon Dieu, mon ami ; ”—à ces mots, le soldat lève sur moi un regard presque éteint. —“ Le Bon Dieu, me dit-il en balbutiant, il y a longtemps, Monsieur le Curé, que je ne lui parle plus.—“ Tant pis, mon ami ; mais si vous ne lui parlez plus, il vous parle, lui, par ma voix, et il vous adresse un de ses prêtres pour accepter votre repentir. Souvenez-vous de votre première communion.” Cette pensée produisit instantanément la plus salutaire impression sur ce mâle visage.—“ O ma pauvre mère, s'écria-t-il, presque sans souffle. ”

“ Sa mère, qu'il appelait à ce moment, était une brave et sainte femme qui s'était efforcée de l'élever dans les sentiments chrétiens.

“ Appelé par la loi, il était venu sur ce sol inhospitalier de Crimée sacrifier sa vie pour son pays. Il fit en partant une promesse à sa mère, et il l'avait religieusement tenue : c'était de ne jamais oublier sa prière. Il adopta, dans ce but, une formule on ne peut plus brève, qui consistait à dire, deux fois par jour : “ Sainte Vierge Marie, priez pour moi ; ” il n'y avait jamais manqué. A cette heure de la mort, Marie mettait dans son cœur des dispositions excellentes, et elle apparaissait par le ministère d'un prêtre qui laissait tomber sur cette tête les paroles de pardon. Dieu les aura ratifiées, sans doute, parce que, dans la balance de sa justice, la miséricorde l'emporte toujours, lorsque le pécheur se présente à lui avec le repentir sincère excité par une étincelle d'amour.

“ Quelques heures après, le pauvre soldat mourait, consolé par la Religion, au milieu d'atroces souffrances, pendant que les chirurgiens s'acharnaient sur ses membres épuisés.”

Pieux lecteur, vous avez peut-être pressenti la main de la Mère de Miséricorde en ce triste épisode. Eh bien ! vous la retrouverez encore sous la plus lumineuse évidence, dans les récits que nous aurons à vous raconter.

## PROLOGUE.

Les œuvres de Dieu portent toujours avec elles le visible cachet de sa sagesse infinie et de sa toute puissance.

Dieu n'a pas besoin, pour les manifester aux hommes, des séduisants moyens qui attirent ordinairement ici-bas l'attention de la foule. La fragilité et la faiblesse des instruments qu'il emploie, lui suffisent toujours pour atteindre ses fins : c'est-à-dire, sa plus grande gloire et le salut de l'humanité.

Ainsi, lorsque Dieu veut donner à son peuple de prédilection, un guide sûr et un maître bienveillant, pour l'arracher à la servitude, et le conduire à la terre de promesse, il prend un homme obscur qu'il investit de sa puissance par le don du Miracle ; et Pharaon s'abaisse devant les prodiges que Moïse opère, et le peuple d'Israël est sauvé.

Ainsi, lorsque Dieu a décidé de promulguer sur la terre la nouvelle Loi de grâce, il va chercher au bord d'un étang inconnu douze pauvres pêcheurs, ignorants et grossiers dans l'art de bien dire. Il les transforme par son divin Esprit ; et ces hommes ainsi régénérés, dépositaires de sa puissance, commandent aux éléments qui obéissent, reconnaissant à leur voix les envoyés du Maître ; et le monde étonné, cédant devant la force du Miracle, accepte, après la lutte, la Loi du salut qu'ils ont enseignée.

Les œuvres humaines appellent à leur secours la science, la force et la richesse. Les œuvres de Dieu s'accomplissent presque toujours par l'intermédiaire des ignorants, des faibles et des déshérités. Et ces trois éléments, l'ignorance, la faiblesse et la misère, qui excitent partout la répulsion et le mépris, deviennent dans le creuset divin des instruments de puissance, d'où sortent les héros.

Il est vrai que satan ne laisse pas, sans contestation, attaquer son empire. Il leur déclare une guerre d'extermination. Et il compte, pour la terminer à son avantage, sur ses habiles soldats, qui se nomment de nos jours : Esprits-forts, Libres-Penseurs, Francs-maçons, Solidaires et Philosophes.

Leur arme défensive, c'est la négation *à priori*, c. à. d. *avant tout* ; et leurs manœuvres pour l'attaque, ce sont la calomnie, le persiflage et la persécution.

Les hommes qui appartiennent à cette armée, nombreuse il faut bien le reconnaître, ne peuvent paisiblement entendre prononcer un mot ; c'est celui de *Miracle*.

Ce mot les irrite ou les fait sourire. Ils vous regardent avec une certaine pitié, si vous avez le courage de le leur jeter à la face : “ Pauvre cervelle, semblent-ils vous dire, vous en êtes encore là. Assez : le Miracle n'est plus de notre siècle. C'était bon pour nos vieux pères : aujourd'hui la science en a fait justice, et ses progrès incessants nous en diront bien d'autres ! ”

Mais, si je ne m'abuse, la science et ses progrès incontestables, n'ont rien à faire dans cette question. Il s'agit d'une chose dont le mot miracle donne l'idée. Or, le miracle, c'est un fait visible qui a le caractère inhérent à sa nature de fait, et en vertu duquel il ne lui est point permis d'échapper à nos sens.

Et nos sens, comme ceux de nos pères, ont la facilité de percevoir la réalité de l'existence d'un fait sensible, c'est-à-dire, pouvant être vu, touché, discuté, soit en lui-même, soit en les agents ou moyens avec lesquels il s'est produit.

Quoi qu'il en soit, au reste, de la répugnance au Miracle, chez les hommes dont je parle, répugnance qui trouverait peut-être son explication dans *l'oubli volontaire de quelque loi du Décalogue*, c'est leur affaire. Et, malgré leurs dires, il n'en est pas moins certain que, de nos jours, comme du temps de nos Ancêtres, la vue du Miracle attire l'assentiment des foules ; et, toutes les fois qu'il leur apparaît avec ses lettres de créance, elles se prosternent devant le messager divin, et disent : Je crois, Seigneur, car vous êtes le seul Maître de toutes choses.

Un fait religieux, d'une prodigieuse importance, s'est accompli, de nos jours. L'instrument désigné pour le faire connaître au monde, a été choisi au fond d'une montagne, au milieu de l'ignorance, de la faiblesse et de la pauvreté.

L'incrédulité a accueilli sa parole par le persiflage et l'injure ; mais l'enfant, ignorante et méprisée, a produit ses lettres de créance, le *Miracle*. Les savants ont fini par se taire. A leur tour, les puissants et les forts se sont retirés, vaincus dans la lutte ; et la multitude, frappée par les prodiges qui se sont accomplis, est accourue des quatre coins du monde sur un rocher désert. Elle a bâti un monument commémoratif, avec le granit et le marbre, jetant à profusion son or ; et elle s'est prosternée dans sa foi, en disant : Je crois, Seigneur, car vous êtes le seul Seigneur et le seul Maître de toutes choses.

Nous avons raconté, en reproduisant l'ouvrage de M. Henri Lassèrre, les gloires, les luttes et les péripéties de l'œuvre admirable des Roches Massabielle, où le surnaturel et le miracle se rencontrent pas à pas, et où la main de Dieu se montre avec la dernière évidence.

Désormais nous choisirons, ainsi que nous l'avons dit dans la Préface, les traits, les guérisons, les faveurs de tout genre, les plus propres à intéresser nos Lecteurs, en laissant dans leurs cœurs une touchante émotion.

## III.

## GUERISON D'UNE MIGRAINE. (1)

Au moment où, le 30 mai 1870, les nombreux pèlerins d'Agen arrivaient devant la Grotte, une femme de cette ville, venue la veille, s'écartait pour laisser à d'autres la place où elle priait depuis quelque temps déjà. Si elle n'avait écouté que son cœur, elle aurait crié à ses compatriotes que la Vierge venait de l'exaucer tout-à-l'heure, et leur aurait demandé de la bénir pour elle. L'Agenaise s'en alla exhiler silencieusement sa reconnaissance et jouir de son bonheur. La foule se pressa, ne se doutant point que le pèlerinage avait déjà reçu dans une précieuse bénédiction, le gage des grâces qu'elle sollicitait. C'est seulement le 16 août suivant, à une nouvelle visite de cette personne à la Grotte, et depuis par un écrit du 1er septembre, que nous avons connu nous-même ce fait qui nous semble digne d'être raconté en détail.

“ Anne Rousse a trente-deux ans. Depuis sa septième année, elle endurait des maux de tête périodiques. Assez faibles et rares d'abord, ils s'accrurent avec l'âge ; à vingt ans, quand elle se maria, la migraine se faisait sentir toutes les trois ou quatre semaines, pendant quatre jours avec une grande violence. Quelque temps après, les fatigues de la maternité, la perte d'un enfant, d'autres douleurs de famille éprouvèrent cruellement et à la fois son âme et son corps. La migraine devint insupportable. Tous les quinze jours, la crise se renouvelait et alors, la tête dévorée et tous les membres en proie à une lassitude invincible, la malade restait clouée dans son lit sans mouvement. De longs évanouissements suspendaient de temps à autre la vie, son corps se glaçait. Impossible, tant que durait la souffrance, de donner le moindre soin au ménage ; elle était incapable d'une pensée. Il fallait écarter d'elle ses enfants, leur présence l'exaspérait. Et pourtant Dieu sait comme elle aime ses deux petites filles ! Cela durait plusieurs jours.

Par moments, la douleur du cerveau s'exaltait, il lui semblait qu'elle allait entrer dans la folie.—Dieu seul et moi, nous disait-elle, nous savons ce que j'ai pu souffrir. Comment ne mourais-je pas ? Je puis dire que

---

(1) *Extrait textuellement des Annales de Notre-Dame de Lourdes.*—T. III. 30 avril 1870.—Page 110.

chaque fois j'étais à l'agonie. Le désespoir venait, j'avais peur de moi, j'avais besoin d'en finir avec la vie. Oh ! sans la bonne Vierge Marie !..

La crise passée, il lui restait une fatigue habituelle, et elle était obligée à tout instant d'interrompre son travail pour s'asseoir. Un autre mal s'ajouta à la migraine. Le cœur se trouva atteint, des palpitations se déclarèrent et les difficultés de la respiration rendirent la langueur plus pénible encore.

Tel était le mal. Et on n'y pouvait opposer ni remède ni espérance. La médecine avait épuisé ses médicaments et renonçait à de nouveaux essais.—Ne vous fatiguez pas ; évitez tout chagrin, toute contrariété ; l'irritation aggraverait encore la maladie . . C'était depuis longtemps l'unique prescription qu'on sût faire. Anne Rousse ne croyait pas guérir.

Elle avait beaucoup prié, toujours en vain. Cependant sa confiance en Dieu ne l'abandonnait pas. Désormais certaine que les moyens humains ne lui réussiraient pas, elle avait accepté son sort avec un courage que la foi soutenait contre les défaillances de la nature. Elle se livrait en paix à la Providence, elle et sa famille, et ne demandait plus, dans sa prière, la guérison, mais seulement le bonheur des siens.

Le pèlerinage de Lourdes s'organisait à Agen pour le mois d'Avril. Le curé de sa paroisse l'engage à prendre un billet et à aller demander sa guérison aux pieds de la Vierge-Immaculée.—Si faible et si souffrante, répondit-elle, comment arriverais-je à bout de ce long voyage ? Puis, il y a trop à faire en moi. La Sainte Vierge aurait à me changer des pieds à la tête. Elle le pourrait bien, je le sais, mais je n'attends plus rien.

Elle résista. Depuis son enfance, Anne avait fréquenté les Sœurs de la Miséricorde. Ces bonnes religieuses la recevaient toujours avec amitié et avaient maintes fois prié pour sa guérison. Le pèlerinage se trouva retardé jusqu'au 30 mai. Les sœurs pressèrent vivement notre malade d'en profiter et d'aller chercher sa santé à la Fontaine de Lourdes. Elle dit que la Sainte Vierge ne lui permettait pas d'espérer. Elle avait fait le pèlerinage de Verdélais, et en était revenue plus souffrante. Sa décision était bien prise ; elle ne voulait point aller à Lourdes mourir loin de chez elle.

Mais le soir même une attaque de migraine, la plus douloureuse peut-être qui eût rongé sa pauvre tête, la saisit tout-à-coup. Elle était folle de douleur ; il lui semblait mourir.

N'était-ce pas la réponse à ses résistances contre l'invitation que la Sainte Vierge lui adressait par la voix des religieuses ? N'était-ce pas un appel de sa bonté qui voulait la forcer par l'excès de la souffrance à chercher une grâce préparée ?

Haletante et n'en pouvant plus, Anne se disait : Oh ! si Dieu me fait



vivre encore, j'irai à Lourdes, j'irai... ou il ne me reste que de mourir.

La crise s'apaisa enfin. Dès qu'elle fut un peu maîtresse de ses pensées, elle se mit en face de sa situation.

Tout souffrait autour d'elle. La mère, dans un ménage d'ouvriers surtout, est l'âme du bien-être. Elle manquait le plus souvent et ne pouvait presque rien. La vie de son intérieur était triste et comme paralysée.

Deux soucis se faisaient sentir plus cuisants à son cœur. Ses deux jeunes filles grandissent. Mère et chrétienne avant tout, elle voudrait les élever pour la vertu et la piété. C'est son devoir aimé, ce serait sa souveraine joie, elle ne voudrait vivre que pour accomplir cette vocation. Or, souvent il lui est même impossible de supporter la présence de ces chers enfants... Que deviendra leur âme.

Son mari, brave ouvrier marbrier, ne vit que de chagrins. Excellent chrétien autrefois, il a cessé de l'être. Dans les premières années de ces longues épreuves, il conserva son courage ; il priait, il envisageait avec l'espérance chrétienne l'avenir de la famille. Mais ensuite, se voyant comme repoussé de Dieu, il se découragea peu à peu et maintenant, abattu et irrité par la désorganisation du ménage, par les douleurs de sa femme, par la difficulté d'élever à lui seul les enfants, il a tout abandonné, il ne prie pas, ne se confesse plus, ne va point à la messe, il ne travaille qu'avec colère. Cette âme se perd...

Sous l'impression de la crise terrible qu'elle vient de subir, ces pensées habituelles deviennent plus pressantes. Anne se dit :—Je suis mère et épouse ; c'est à moi de sauver ces âmes, et ce n'est pas assez de me résigner. Il faut que je guérisse, il faut que j'aille à Lourdes !

Un sentiment qu'elle n'avait jamais éprouvé à ce degré remplit son cœur : une confiance profonde et ferme. Elle le sent, Marie la guérira.

Elle appelle son mari, et lui dit avec décision qu'elle veut aller à Lourdes et qu'il doit absolument l'accompagner. L'ouvrier s'irrite et laisse éclater l'amertume qui, depuis longtemps, s'accumulait silencieusement dans son cœur.—Elle n'ira pas à Lourdes, il s'y oppose entièrement. Il ne croit pas à cette histoire d'Apparitions ; et d'ailleurs il a certes assez longtemps prié Dieu, il ne priera plus. Qu'ont-ils à faire que de dévorer leur malheur ?

Sa femme parvient à le calmer. Mais il traite de folie un tel voyage en cet état de souffrance. Anne priait en son cœur et parlait de sa voix la plus douce. Elle assure qu'elle retournera guérie.

La grâce l'emporte, le voyage est décidé. Anne demande à partir la veille du pèlerinage d'Agen, pour pouvoir prier plus longuement et avec plus de recueillement et de liberté.

Le 29 mai, ils voyageaient tous deux vers Lourdes. " Oh ! écrit Anne Rousse, qu'il me tardait d'approcher de Celle qui allait mettre fin à mes

maux que rien n'avait pu soulager ! Il était près de neuf heures du soir quand ils arrivèrent en ville. Anne désirait ardemment aller de suite à la Grotte ; il était trop tard. Le roulis du wagon avait fatigué sa tête. La migraine se déclare. Elle s'inquiète, son mari s'assombrit et murmure. Anne recueille toute sa foi et dit d'une voix qui ne veut pas laisser de doute :—Mon ami, confiance ! demain matin je serai guérie !

Or, le lendemain, quand ce fut l'heure de partir, la migraine conservait sa violence et la pauvre malade, lasse et brisée, était travaillée par des vomissements très-pénibles. Dans un effort vaillant, elle se lève et prend le chemin de la Grotte. A sa grande joie et à la surprise du mari, sa marche est facile. Ce qu'elle attend semble commencer.

Ils entrent dans la Chapelle. Ce fut pour la pieuse femme un moment de bonheur ineffable. Son cœur s'ouvre et se dilate doucement. Après le premier instant toute occupé à cette effusion de son âme, elle offre sa prière à la Vierge sainte. Cette prière généreuse montre à quelle grandeur de dévouement la dévotion catholique peut faire monter l'âme d'une femme du peuple. Elle demande de guérir, mais non point pour elle-même ; pour ses deux enfants, afin de pouvoir les élever dans la piété, et les préparer à la vocation que Dieu leur donnera ; pour son mari à qui elle veut être une aide dévouée, non un fardeau, et dont à tout prix l'âme doit revenir à Dieu. Dans cette demande de sa propre guérison, elle s'oubliait elle-même. Et si bien qu'elle mit une mesure aux grâces de la Vierge.—*Guérir, dit-elle, non, je ne veux pas entièrement guérir. Je veux souffrir encore et toujours. Marie, laissez-moi ma migraine, seulement diminuez-la assez pour que je puisse accomplir en souffrant tous mes devoirs d'épouse et de mère. Que je souffre, mais que mes enfants et mon mari ne souffrent point !*

Anne était à genoux sur le bitume. Une messe commence, elle l'entend sans remuer, absorbée dans sa prière et le bonheur que la Vierge verse en son cœur. Une seconde messe est célébrée immédiatement ; elle y assiste dans la même position. Pour la troisième fois un prêtre monte à l'autel et cette femme si débile reste pendant cette messe encore, toujours à genoux, sans lassitude et sans douleur. Elle était là depuis environ deux heures ; pour son âme, ce ne fut que la durée d'un moment.

Je me sentais guérir, disait-elle, et je sentais aussi que la grâce de l'espérance m'était accordée pour mon mari.

En sortant, l'ouvrier était tout changé, son visage et sa voix montraient au dehors l'apaisement de l'âme.—Mais pourquoi donc, dit-il, es-tu restée si longtemps à genoux ? cela doit te faire mal.—Oh ! répondit sa femme, je n'en ai pas senti la moindre fatigue... je guéris, mon cher ami, je guéris.—Oh ! mon Dieu, si c'était vrai ! répondit le mari, mais enfin, je ne serai pas venu pour rien ; cette chapelle m'a fait du bien, je me sens plus fort, j'aurai en tout cas plus de patience à supporter notre malheur.

Ils descendaient vers la Grotte en s'entretenant. Là, les joies de la chapelle se renouvelèrent dans le cœur d'Anne Rousse. Elle abandonna son infirmité, sa vie, ses enfants, son mari à la Vierge-Immaculée, la pria d'achever son œuvre. Puis elle but l'eau miraculeuse et en lava son front. Sa prière continuait, quand arrivèrent les pèlerins d'Agen. Elle se leva pour faire place, mais son infirmité resta là... Le corps libre de toute douleur, l'âme pleine de joie et d'assurance, elle revint à Agen. Une de ses premières visites fut pour les Sœurs de la miséricorde, elle leur fit part de son bonheur et de la certitude de son espérance. Les devoirs du ménage furent accomplis quelques temps sans crise, et seulement avec un reste de faiblesse.

Un jour, Anne se présente chez les bonnes filles de Saint-Vincent.—  
Mes Sœurs, j'ai la migraine !

Les Religieuses s'attristent.—Vous n'êtes donc point exaucée ?—Oh ! mes Sœurs, exaucée et pleinement exaucée, et je ne puis vous dire mon bonheur.—Mais la migraine !—J'attendais ce signe. La Sainte Vierge m'a donné tout ce que je demandais : je l'ai priée seulement de calmer mon mal assez pour que je puisse vaquer à tous mes devoirs. La migraine a commencé ce matin. Sans Notre-Dame de Lourdes, je serais dans mon lit, agonisante pour plusieurs jours. Et me voilà. Je souffre légèrement, c'est vrai, mais j'ai fait mon ménage, rien n'a manqué à mon mari ni à mes enfants, j'ai pu aller en ville, pour mes affaires et ce qui était plus impossible encore, j'ai pu réciter à genoux mon chapelet tout entier. Je vous dis que je suis sauvée et que c'est un miracle, un grand miracle, j'en suis assurée maintenant : je ne me reconnais pas.

Les bonnes Sœurs de la Miséricorde firent avec Anne une neuvaine d'actions de grâces. Depuis ce temps, toute la famille Rousse vit heureuse de la nouvelle vie que la mère trouva, le 30 mai, à Notre-Dame de Lourdes. Voilà cinq mois qu'elle n'a point dû garder le lit et que ses périodiques douleurs admirablement mitigées, après dix ans de tortures, lui permettent l'accomplissement de ses devoirs de mère, plus chers à cette pieuse femme que l'existence même.

Anne Rousse avait promis un pèlerinage de reconnaissance. Son cœur ne lui en laissa pas attendre l'époque trop éloignée. Elle vint pour l'Assomption avec son mari et une de ses filles. Le marbrier était redevenu chrétien en son âme et dans les habitudes de sa vie, l'espérance lui avait redonné du cœur à l'ouvrage. Il lui restait l'acte le plus nécessaire de sa réconciliation, c'était une dette sacrée ; il la paya à N. D. de Lourdes. Après en avoir été éloigné dix ans par le malheur et la colère, il s'essayait, le jour de l'Assomption, à la Sainte Table, retrouvait son Dieu dans les joies de la famille que la Vierge lui avait rendues. Sa femme nageait dans le bonheur. Nous passions le lendemain une demi-heure avec les trois pèlerins, et nous pouvons dire que nous avons vu des heureux.

M. le curé de Sainte-Foi d'Agen et les Sœurs de la Miséricorde nous ont attesté la réalité des grâces accordées à Mme Anne Rousse.

## LE SIEGE DE PARIS ET LA CHARITE CATHOLIQUE.

### LE CLERGÉ ET LES RELIGIEUX.

Nous réunissons sous ce titre quelques documents qui constatent le dévouement du Clergé et des Religieux pendant la guerre... Les esprits les plus prévenus se convaincront ainsi, que sans porter les armes, on peut affronter les dangers les plus sérieux et s'y conduire en brave.

—Lettre de Mgr. l'évêque d'Angers au Supérieur du Grand Séminaire :

“ Nous sommes arrivés à l'un de ces moments solennels dans la vie d'un peuple, où le salut de la patrie exige un effort suprême de tous ses enfants. Jusqu'ici, grâce à Dieu, le clergé s'est montré à la hauteur des circonstances difficiles que nous traversons : il est à son poste, sur les champs de batailles et dans les ambulances, recueillant les blessés sous le feu de l'ennemi, et leur prodiguant, avec les secours de son ministère, toutes les ressources de la charité chrétienne. Mais le devoir a grandi avec le péril : les dévouements ordinaires ne suffisent pas à la situation qui nous est faite par des capitulations désastreuses, et par les prétentions exorbitantes d'un ennemi qui semble vouloir se mettre au ban de la civilisation. Il faut que la nation se lève toute entière, pour repousser loin d'elle la honte et le déshonneur ; or, c'est au clergé à donner l'exemple, autant qu'il est en lui.

“ Sous l'empire d'une législation protectrice des droits et des intérêts de la religion, les Élèves du Sanctuaire ont joui jusqu'à présent du privilège d'exemption militaire. Mais en face de la patrie humiliée et meurtrie, je n'hésite pas à croire que nos braves Séminaristes sont tout prêts à renoncer d'eux-mêmes au bénéfice de la loi, jusqu'à ce que l'étranger soit chassé du territoire français. C'est pourquoi, voulant concilier le respect des saints canons avec le devoir qui incombe à chacun, de contribuer selon ses forces à la défense nationale, je vous charge, monsieur le supérieur, de veiller à l'exécution des mesures que je viens de prendre.

Ceux d'entre les élèves du séminaire qui sont engagés dans les rangs de la cléricature se tiendront à notre disposition, pour servir d'infirmiers dans les corps de troupes régulières ou auxiliaires. Quant aux autres, qui ne trouveraient pas d'empêchement dans l'état de leur santé ou dans la faiblesse de leur complexion, je vous prie de leur faire savoir, de ma part, que je les verrai avec grand plaisir s'engager dans la garde mobile, ou dans la garde nationale mobilisée, ou dans les légions de MM. Catho-

lineau et de Charette. Déjà une trentaine d'entre eux ont devancé mon appel, et je les en félicite. Ou ils tomberont martyrs de la patrie, et ils auront rendu à la religion le plus signalé des services ; ou ils reviendront au Séminaire avec l'auréole du dévouement, et le sacerdoce ne comptera pas de membres plus fortifiés par l'épreuve du sacrifice, ni plus honorés de la confiance des peuples. Et quoi qu'il puisse arriver, nous aurons fait tout ce qui dépendait de nous pour le salut de la France, notre mère à tous.

† CHARLES-ÉMILE, évêque d'Angers."

\* \* \*

On écrivait de Nantes : Ici chacun fait ce qu'il peut : les femmes travaillent, nos Etablissements religieux soignent les blessés, nos prêtres partent comme aumôniers avec les Volontaires des gardes mobilisées, nos Séminaristes comme infirmiers dans l'ambulance de Nantes, et un grand nombre de Séminaristes, non attachés dans les Ordres, se sont engagés dans l'armée de Charette : "Allez, leur a dit leur évêque, après avoir sauvé votre pays, si vous en revenez, vous n'en ferez plus tard que de meilleurs prêtres."

\* \* \*

Touchant épisode de l'immigration dans Paris des populations de la banlieue.

Une des portes de Paris était littéralement assiégée par les habitants des campagnes voisines qui allaient se réfugier dans cette ville. Il y avait plus de deux mille voitures de toutes sortes qui avaient passé la nuit dans la plaine de Saint-Denis, attendant, pour entrer, que les ponts-levis fussent baissés.

"A six heures du matin, chacun reprend sa place dans la file, et une fois dans Paris, on voit la scène touchante que voici :

"Un vieux prêtre, assis dans une charrette, prodigue des soins à un pauvre vieillard couché à côté de lui sur un matelas.

"Un habitant, conduisant une voiture remplie de pommes de terre, l'interpelle avec respect :

"—Comment ! vous voilà, Monsieur le Curé ?

"—Tous mes paroissiens sont partis, je tâche de les rattraper.

"—Et vous avez amené le père Gervais, le paralytique ? reprend l'habitant d'un air étonné.

"—Fallait-il l'abandonner ? répond simplement le bon Curé."

\* \* \*

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

"Il est convenu dans un certain monde, dit un journal de Paris, le *Figaro*, qu'il faut chasser les Frères des Ecoles pour en extirper l'igno-

rance, et y mettre à leurs places des Instituteurs laïques pour faire progresser l'instruction.

“ Les chiffres vont répondre.

“ On sait qu'à Paris, il y a à peu près le même nombre d'élèves dans chaque genre d'écoles, 40,000 chez les *Laiques* et 41,000 chez les *Frères*.

“ Or, dans les concours annuels entre les élèves de *toutes* les écoles pour les bourses aux écoles Turgot et Chaptal, depuis 1848 jusqu'en 1870, sur 767 bourses accordées, 654 ont été obtenues par les Elèves des Frères, 113 par ceux des Instituteurs Laïques.

“ On a dit, il est vrai, des Frères, ce qu'on a dit également des collèges de Paris qui avaient le plus de prix au concours général, qu'ils *chauffaient* leurs élèves privilégiés pour les bourses. L'Académie, pour s'assurer si ce grief était fondé, a établi en 1869 de nouveaux examens après lesquels est délivré un *certificat d'études* à tous les élèves méritants. En 1869, les élèves des Frères ont obtenu 274 certificats, ceux des Instituteurs Laïques 175. En 1870, les premiers en ont obtenu 461, les seconds 231.

Si l'on ajoute que l'enseignement des Frères ne coûte que 539,000 francs pour 548 maîtres, tandis que l'enseignement laïque coûte 966,000 francs pour 337 maîtres, on comprend l'avantage financier et pédagogique qu'il y a à satisfaire d'urgence. Ainsi chaque Frère coûte à Paris 985 francs ; et chaque maître laïque coûte 2866 francs, ou en piastre chaque frère coûte \$90.83 et chaque maître laïque \$280.66.

#### *Les Frères des écoles chrétiennes et les morts sous la neige.*

Après la bataille de Champigny et de Noisy, une suspension d'armes fut réglée sur le plateau de Villiers, entre M. de la Grangerie et un capitaine Wurtembourgeois pour procéder à l'enterrement des morts, depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

Le convoi, garni des Frères des Ecoles Chrétiennes aux sombres costumes, avec les fourgons chargés de pioches et les sacs de chaux vive, traverse la route qui mène de Vincennes à Champigny. La neige était tombée en abondance pendant la nuit, une neige sèche et fine qui se glissait partout, garnissait tous les coins noirs, élargissait l'horizon et aveuglait le regard.

Arrivé à la Fourche, le capitaine Sarvey disposait ses escouades pour l'enlèvement des derniers cadavres ; on déblaya les fosses comblées par la neige de la nuit, et on reprit courageusement l'œuvre interrompue de deux premiers jours. Les morts commencèrent bientôt à arriver par charretées. On procéda à la vérification des numéros matricules à défaut

d'indications plus précises ; chaque rangée, aussitôt après avoir été reconnue, allait prendre sa place à côté des autres.

Ce pâle linçeuil qui recouvrait le sol, ces arbres décharnés qui étendaient leurs bras vers le ciel, ces trous béants où les cadavres roidis et blêmes dormaient de l'éternel sommeil sur un lit de chaux—neige sur neige,—ces ombres noires qui se profilaient violemment sur le fond blanc, tout dans cette nature et dans ce mouvement concourait à une mise en scène extraordinaire, impossible à oublier pour le petit nombre de ceux qui l'ont vue.

Les Frères poursuivaient en silence leur triste mission ; ces Fossoyeurs chrétiens et résignés avaient quelque chose de surnaturel. Les officiers Prussiens eux-mêmes s'en montrèrent frappés : “ — Nous n'avons rien vu jusqu'ici de pareil ! disait l'un d'eux.

“ — A l'exception des Sœurs Grises, reprit un de ses collègues.”

“ — C'est vrai ; voilà d'admirables exemples pour notre population allemande démoralisée.”

On avait beau se hâter, il restait encore des cadavres au bord des fossés ; cinq heures approchaient, les pelles retentissaient sur la terre avec un bruit sourd, la fatigue des Frères devenait extrême.

Il fallait encore un vigoureux effort, on le donna. Les fourgons rentrèrent un à un et se rangèrent le long de la route, le sol fut nivelé, les Frères rentrèrent leurs outils, baissèrent leurs manches retroussées depuis le matin, reprirent leur sombre chapeau, rejetèrent leur sacs sur leurs épaules et remontèrent un à un, lentement, dans les voitures profondes.

Une bénédiction suprême tomba sur ces déplorables, humbles et héroïques victimes de la guerre.

On dit que nous sommes dans un siècle sans foi : les deux tiers de ces pauvres gens portaient des scapulaires et des médailles.

—“ LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, dit l'*Opinion Nationale*, venus mercredi et vendredi soir sur le champ de bataille, au nombre d'une centaine, ont vaillamment aidé à relever et à transporter les blessés ; ils se sont employés avec beaucoup d'ordre. J'ai remarqué un frère à cheveux blancs qui, modestement et simplement, faisait de la besogne comme quatre ; on relayait pour le transport des brancards ; lui, infatigable, allait jusqu'au bout. Et cependant, malgré les drapeaux de l'Intercoloniale, il fallait franchir à découvert sous le feu un assez long espace. “ Voilà un bel et bon exemple ! ces choses là ne se louent pas, on les raconte ; cela suffit.”

On lit dans le *Soir* : C'est un devoir pour nous de rendre justice au zèle des religieuses pour nos malades, et particulièrement au courageux dévouement avec lequel les Frères des Ecoles Chrétiennes vont ramasser les blessés jusque sous les balles ennemies, rivalisant de stoïcisme avec le personnel admirable des médecins et des volontaires des ambulances.

“ Un des grands sujets de conversation parmi les soldats, c'est la conduite des frères. Ces hommes noirs, qui, calmes, stoïques, marchent au milieu des balles, portant les blessés, remplissent nos soldats d'admiration. Il faut dire que ces deux cents frères ont donné l'exemple d'un courage réel. Plus de dix fois nos généraux ont dû les forcer à attendre que la fusillade fut finie, pour aller relever les blessés.

“ Ainsi l'Institut des frères a fourni deux cents infirmiers dont la robe noire se montre partout au mépris du danger. Rendons hommage à leur bravoure. ”

La presse, du reste, ajoute une petite Revue, est unanime à faire l'éloge des bons Frères, qui se vangent si noblement des injures et qui opposent au cri de la haine le spectacle de leur charité.

#### *Un Episode de la prise de Drancy.*

“ A un certain moment de l'action, la fusillade paraissait suspendue de part et d'autre ; une longue file de Frères brancardiers se porta en avant, sous la protection du drapeau de Genève. Aussitôt les Prussiens ouvrent le feu, et comme au Bourget, tirent sur les ambulances. Ce jour là encore, le mot d'ordre de l'ennemi était *trahison*. Le Frère qui dirigeait l'escouade, homme de cœur et de résolution, renvoie son monde et, malgré l'accueil fait à son drapeau, continue sa marche jusqu'aux lignes ennemies. Dès qu'il est à portée de voix, il fait à ces barbares les reproches les plus vifs sur leur infâme conduite, ajoutant qu'ils déshonoraient leur cause en méprisant ainsi les traités les plus sacrés. Ceux-ci de balbutier des excuses : “ Nous voulions simplement tirer en l'air, nous sommes pleins de respect pour vos ambulances, pleins d'égards pour vos blessés, etc.” L'intrépide Frère, après avoir déchargé son indignation, part aussitôt pour rejoindre les siens sans écouter la réplique.

#### LES BRETONS.

“ L'aumônier du bataillon d'Ile et Vilaine accompagnait ses intrépides mobiles pendant l'engagement de Châtillon, et, tout en ramassant et consolant les blessés, n'épargnait aux combattants ni les encouragements, ni les conseils, ni les indications. On eût dit un officier de plus, moins les armes.

“ Cette bravoure est en quelque sorte traditionnelle chez les prêtres bre-



tons, et nous rappelle ce curé de Maine et Loire qui, pendant la bataille de Chollet, chargeait les fusils de ceux qui tombaient et les passait à ceux qui restaient debout.

“—Eh bien ! l'abbé, lui dit d'Elbéc, et les canons de l'Eglise ?”

“—Monsieur le Marquis, répond le vaillant curé, les canons de l'Eglise nous défendent de tirer, mais non pas de charger.”

—La *Liberté* ajoute un épisode navrant de la bataille du 29 novembre : “Un prêtre que l'on retrouve toujours aux postes les plus périlleux, s'occupait à panser un blessé en avant de Créteil, pendant l'attaque de Montmédy. Tout à coup un obus enlève la tête de l'infortuné soldat, et du même coup meurtrit la main du charitable prêtre qui l'assistait.”

—Les aumôniers bretons, raconte une Revue, ne se contentent pas de relever les blessés sur le champ de bataille, ils accompagnent leurs jeunes gens au feu, les encouragent à faire leur devoir.

“M. l'abbé du Marhallac, qui a relevé le capitaine de Goës Briand, (le frère de Mgr. de Burlington,) a eu son chapeau transpercé par une balle et sa soutane trouée de six coups de feu.

“M. du Marhallac appartient à une illustre famille bretonne. Après avoir occupé une position éminente dans la magistrature, il entra au Séminaire et embrassa l'état ecclésiastique.

—On lit dans la *France* : “Appelé à visiter à l'ambulance du Louvre un malade à qui on avait pratiqué la veille une grave opération, j'ai pu voir avec quelle remarquable intelligence et avec quelle sollicitude le service est organisé. Ce sont les Sœurs de l'Espérance qui font le service d'infirmières, et qui là, comme partout où elles passent, en ces temps de misères profondes, éclairent la nuit sombre d'un rayon doux comme leur nom.

“J'ai surtout été touché des tendres soins que ces braves mobiles bretons se prodiguent les uns aux autres ; de l'ordre parfait qui règne dans les salles et de cet air de famille qu'on y respire. J'ai vu entre autres, deux mobiles du Morbihan qui visitaient un de leurs camarades gravement malade, et je n'oublierai jamais avec quelle émotion, quels regards humides de larmes ils se consolait, et recevaient ses dernières recommandations pour ceux qu'il a laissés au pays et qu'il ne doit plus revoir. Malgré moi, je me rappelais les vers de mon pauvre Brizeux, le poète des genêts et de la lande embaumée, un Breton, lui aussi, qui ne voulait pas mourir à Paris :

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,  
Le devant de la porte où l'on jouait jadis,  
L'église où tout enfant, d'une voix douce et claire,  
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère ;  
Et la petite école, où traînant chaque pas  
Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas !

Car une fois perdu parmi ces capitales,  
Cet immense Paris aux tourmentes fatales,  
Repos, douce gaité, tout s'y vient engloutir,  
Et vous le maudissez sans en pouvoir sortir.

J'ai reconnu là les enfants de la vieille Bretagne, patrie des cœurs chrétiens, des cœurs vaillants, des courages indomptés, patrie de du Guesclin et de du Guay-Trouin, "terre de granit recouverte de genêts," et j'ai compris comment ces héros de vingt ans combattirent et tombèrent à Châtillon, sous les balles prussiennes, au cri de la vieille devise bretonne, de la devise de Trochu le vaillant : "Avec l'aide de Dieu, pour la patrie."

*Quatre lignes du Comte de Quatrebarbes.*

"J'ai dans ce moment un neveu tué et deux autres grièvement blessés ; ONZE sont sur le champ de bataille ; DEUX sont morts pour la Papauté. Que Dieu bénisse ces chers enfants et les récompense de leur admirable dévouement !"

Cela vaut mieux que tous les éloges.

*Admirable trait de dévouement d'un médecin.*

"A l'ambulance du Grand-Hôtel, un blessé venait de tomber en syncope à la suite d'une hémorragie. Ne le voyant pas revenir à lui, le chirurgien, M. Maurice Reynaud, qui l'assistait n'hésite pas. Il ouvre sa propre veine, se tire du sang et le transfuse dans la veine du mourant, qui reprend ses forces.

Cette action du Docteur est aussi belle que l'action du soldat au feu, et sa blessure est aussi noble. De tels faits ajoutent à la profonde reconnaissance que Paris doit au corps médical.

— "Une petite caravane, composée de quinze hommes environ, conduite par M. l'abbé Valée, vicaire de Meudon, s'était rendue dans la plaine de Trivaux, pour donner la sépulture aux français tués. Lorsque ces braves gens arrivèrent sur le chemin de Trivaux à Villebon, une vive fusillade, partant de plusieurs points de la forêt à la fois, les met en complète déroute.

"L'abbé Valée, se dévouant au salut de tous, s'élance au milieu du chemin, en agitant d'une main fébrile le drapeau des ambulances.

"Les feux cessèrent, et un officier prussien s'avance à cheval et demande à M. l'abbé ce qu'il faisait dans le bois.

"Nous venons, répond le prêtre, pour enterrer nos morts."

"Cette besogne, réplique durement l'officier, nous regarde ; retirez-vous et promptement, il n'est que temps."

"En se remettant en route, la pieuse caravane s'aperçut qu'un homme manquait.

*Messe de Noël.*

Lettre d'un volontaire de marche, pendant qu'il était aux avant-postes de Vitry : "Je me rappellerai toute ma vie la nuit de Noël, nuit vrai-

ment solennelle, passée en grande garde en avant de Vitry. Il gélait à 10 degrés Rhéaumur, le vin même se congelait dans nos bidons ; mais nous n'y pensions guère ; nous étions tout au devoir militaire, avec l'âme inondée de souvenirs, des émotions, des graves pensées que réveille le jour de Noël passé loin de ceux qu'on chérit et de la patrie en deuil !

“ En descendant de notre grand'garde de 24 heures, nous avons eu la messe dite par le P. Ch. Perraud qui nous suit et partage toutes nos fatigues comme aumônier. Pauvre petite église de Vitry ! pauvre village abandonné ! Les fidèles de la paroisse étaient remplacés par des mobiles et des gardes nationaux. La messe était servie par deux gardes en capote grise et en ceinturon. Le Noël d'Adam et l'*Adeste fideles* ont été chantés dans le chœur par des gardes nationaux. Ce n'était pas la messe militaire que j'ai entendue souvent. C'était la messe des patriotes. On était sérieux, recueilli, soumis aux décrets sévères de Dieu ; on priait pour la France.

#### *Trait de dévouement.*

Quarante-sept Sœurs de charité avaient été envoyées au grand Hôpital de Bicêtre (à Paris) pour soigner les varioleux qui y étaient hospitalisés. Onze ! succombèrent au hideux fléau. On en demanda onze pour les remplacer. Il s'en présenta immédiatement trente deux ! et l'on dû tirer au sort.

#### *Testament d'un Zouave Pontifical Breton.*

Pour la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur du corps des zouaves pontificaux qui compte tant de nobles cœurs, d'âmes privilégiées, nous transcrivons le testament trouvé dans les papiers d'un Capitaine qui, après avoir donné dix ans de vie à la défense de l'Eglise, a versé son sang pour la France, dans les combats sous les murs du Mans.

La vie de ce vaillant soldat de l'Eglise peut se résumer en trois mots : *Bravoure, abnégation, humilité.*

“ *In nomine Patris, et filii et Spiritus Sancti. Amen.*

“ Moi, M. de B., après y avoir longtemps réfléchi, et en présence de ma madone de *Vico varo*, en qui j'ai toute ma confiance, je déclare que je désire toujours être soumis à la sainte volonté de Dieu.

“ Je veux 1o. que toutes les Indulgences que je pourrai gagner soient appliquées aux âmes du Purgatoire.—2o. Que tous les mérites que je pourrai avoir leur soient également appliqués.—3o. Que toutes les prières, ou messes que l'on pourra faire dire pour moi, avant ou après ma mort, servent aussi à leur soulagement.

“ Espérant de la bonté divine que ces âmes, pour lesquelles je me dévoue complètement, me serviront à leur tour de médiatrices auprès de Dieu et de sa sainte Mère, pour m'épargner les longues souffrances que m'auront méritées mes péchés, je désire néanmoins que ceux qui ouvriront ce papier, après ma mort, fassent célébrer toutes les messes qu'ils auraient fait dire sans cela.

“ En foi de quoi je signe ce papier après en avoir donné connaissance à mon confesseur seul.

“ Fait à Frascati, à la suite de mes réflexions, lors de la mort de Madame de Charette, ce 27 janvier 1865.”

## NOTICE SUR LE DIOCESE DE CHATHAM, N. B.,

ET

SUR L'INSTITUT DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST. JOSEPH.

Nous nous faisons un bonheur de publier dans l'*Echo* la Notice suivante, adressée au Rév. Messire J. Toupin, prêtre de St. Sulpice, par la Révérende Sœur Davignon, fondatrice et supérieure de l'Hôtel-Dieu de Chatham. Ce petit aperçu sur le diocèse de Chatham en général, et en particulier sur les deux fondations établies par les Sœurs Hospitalières de Montréal, à Tracadie et à Chatham, et auxquelles M. l'abbé Toupin n'a pas été tout à fait étranger, mérite d'être conservé et ne manquera pas certainement d'intéresser nos lecteurs.

Le Diocèse de Chatham comprend la partie septentrionale du Nouveau-Brunswick, qui fut détachée du Diocèse de St. Jean en 1860. A cette époque, on n'y comptait que sept prêtres pour la desserte de plus de trente Missions. Ce nombre est aujourd'hui augmenté de deux tiers, grâce au zèle de Mgr. J. Rogers.

Mgr. Jacques Rogers est né à Mount-Charles, Co. Donegal, Prov. d'Ulster, en Irlande, le 2 juillet 1826. Ses parents émigrèrent à la Nouvelle-Ecosse, lorsqu'il n'avait que cinq ans. (1)

A la fin de son cours théologique au Grand Séminaire de Montréal il fut ordonné prêtre par Mgr. Walsh, à Halifax, le 2 juillet 1851. Neuf ans après, Mgr. l'Archevêque Connolly, le consacra premier Evêque du nouveau Diocèse de Chatham, le 15 août 1860, à Charlottetown, en même temps que Mgr. McIntyre, fut sacré Evêque de cette dernière ville. (*Ile du Prince Edouard.*)

Le 22 du même mois, Mgr. Rogers fut installé dans la Cathédrale de son pauvre Diocèse. C'était tout simplement la modeste église paroissiale, construite en bois, ainsi que le petit presbytère qui devint à son tour, le palais épiscopal. Celui-ci est une bâtisse de 36 pieds de longueur sur 25 de largeur. Le premier soin de Sa Grandeur fut de visiter le vaste Diocèse confié à ses soins, de s'informer des besoins de chaque localité et de réformer les abus qui avaient pu s'introduire parmi ses ouailles.

Outre quelques tribus de sauvages Malécites et Micmacs, les catholiques de cette contrée sont au nombre d'environ 35,000, d'origine Acadienne et Irlandaise, et forment en grande partie la classe ouvrière.

---

(1) Cette notice n'est point une biographie de Mgr. de Chatham, ni un exposé des œuvres qu'il a entreprises pour le bien de son diocèse ; elle ne contient que quelques mots propres à faire apprécier la générosité du zélé Prélat.—NOTE DE L'EDITEUR.

On compte ici à peu près 20,000 protestants, Anglais et Ecossais de nation, appartenant aux différentes sectes séparées de l'Eglise. Ils possèdent quatre chapelles, dans la seule petite ville de Chatham, et autant à New-Castle, de l'autre côté du fleuve Miramichi à 3 milles de distance. Les catholiques n'avaient là pour chapelle que la maison d'école où le Missionnaire allait célébrer le Saint-Sacrifice de la Messe de temps à autre. Mgr. Rogers y fit bientôt jeter les fondations d'une église dont les travaux interrompus, durant un certain nombre d'années, ont été repris, en 1870, avec une nouvelle activité.

Il serait trop long de raconter les peines incroyables, que ce digne Pasteur se donna pour procurer les secours de notre sainte religion, à une multitude d'âmes qui en étaient si souvent privées. Il fit construire des églises dans plusieurs missions, y ouvrit des écoles pour l'éducation de la jeunesse, et fonda des couvents dans les villages plus considérables.

Vu le petit nombre de ses prêtres, Monseigneur dut se charger particulièrement de la desserte de plusieurs missions, ce qui l'obligea de voyager bien souvent, jour et nuit, comme un simple missionnaire. Que de fois, pendant ses longues et pénibles courses, Sa Grandeur n'a-t-elle pas songé aux moyens de multiplier les ouvriers évangéliques, dans ces régions où se rencontraient tant de cœurs avides de la parole du salut, et si bien disposés à la recevoir ! Mais les moments de la Providence n'étaient pas encore venus, et Monseigneur a dû semer dans les larmes ce qu'il commence déjà de moissonner dans la joie de son cœur.

On ne peut se faire une juste idée des fatigues et des travaux des Missionnaires dans cette partie du Nouveau-Brunswick, avant l'arrivée de notre digne Evêque. Bien que leur nombre soit considérablement augmenté depuis, il leur est ordinaire de parcourir de 30, 40 milles et plus, en toute saison, pour assister un malade ou pour célébrer la Sainte-Messe, tantôt dans une mission, tantôt dans une autre. Et que de fois, en certains lieux, le pauvre prêtre est-il obligé de conférer le Baptême, à l'issue du Saint-Sacrifice, et de confesser ensuite jusqu'à une heure avancée de l'après midi ; après quoi, il peut à la hâte, prendre sa frugale réfection (consistant parfois de pain et de melasse ou autres mets aussi splendides) pour se remettre au confessional jusqu'à dix, onze heures, et quelquefois jusqu'à minuit.

Nous avons eu l'honneur de soigner, l'hiver dernier, le premier prêtre natif du Nouveau-Brunswick. Epuisé par les travaux non interrompus des six missions dont il était chargé, il venait se reposer de ses fatigues à l'Hôtel-Dieu. Comme nous plaignions un peu sa position, il nous répliqua vivement : " Non, non, Mes Sœurs ne me plaignez pas, je ne fais rien auprès de ce que font tant d'autres " ! Puis, nous racontant la touchante histoire d'un missionnaire qui mourut martyr de la charité et du

dévouement, il ajouta : “ Voilà ce qui s'appelle faire quelque chose pour Dieu. ”

Il y a quelque temps, l'un de ces Révérends Messieurs fut appelé pour administrer les derniers sacrements à une vieille sauvagesse de la paroisse de Bartibogue. Les alentours de la cabane, éloignée du chemin public, étaient tellement encombrés de neige que le bon Père ne savait comment y parvenir. Alors trois Indiens s'offrirent pour le traîner. L'un d'eux se plaça en avant du traîneau qu'il tirait au moyen d'une corde, tandis que les autres le poussaient. De cette sorte ils arrivèrent auprès de la malade, couchée sur la terre et enveloppée d'un lambeau de couverture. A côté d'elle, on avait placé un morceau de bois, en guise d'autel et une chandelle fichée sur une bouteille. Tout cet appareil était le trône où devait reposer le Roi des rois, avant que de se faire le Viatique de la pauvre enfant des bois.

Puisque nous sommes à parler des Sauvages, nous nous permettrons d'en dire encore quelque chose en passant. Ceux dont nous parlons sont remarquables par leur esprit de foi et leur attachement à notre sainte Religion. Quelqu'un d'entr'eux est-il malade, les autres se mettent en mouvement pour lui procurer les Sacrements, et sitôt que le Prêtre arrive au campement, tous le suivent jusqu'à l'entrée de la cabane du malade.

Les habitations des Indiens du Nouveau-Brunswick sont comme ailleurs, semblables pour la forme, aux Wigwams ou cabanes d'écorces décrites dans les Relations des premiers Missionnaires du Canada. Nous avons eu occasion de les visiter, lors de notre arrivée à Chatham. La vue de ces pauvres Sauvages, hommes, femmes, enfants, assis nonchalamment par terre et *fumant la pipe*, nous reporta tout naturellement à l'époque où nos premières Mères arrivèrent de France en Canada, pour fonder l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Plus de deux siècles se sont écoulés depuis ce temps-là, et nos Indiens ont conservé leurs habitudes de vie nomade, tout en perdant leur férocité sous la douce influence du Christianisme. Ils chantent et dansent encore, au son monotone du *Bouchecajou*, (espèce de tambour en écorce), non plus toutefois devant les crânes dépouillés de leurs prisonniers, mais autour d'un certain nombre de petites cuvettes, remplies d'une épaisse bouillie ou ragoût, composé de farine, d'eau, de melasse et d'huile d'esturgeon.

C'est le prix de la danse, et le sauvage fortuné qui l'emporte se fait un honneur d'en régaler tous les danseurs. Entre autres coutumes sauvages, ils conservent celle de décharger leurs fusils au-dessus de leurs wigwams, lorsqu'il y meurt quelqu'un et de faire retentir, autour du cadavre, leurs chants de guerre, entremêlés de pieux cantiques.

Voilà une trop longue digression de notre sujet ; nous nous hâtons de le reprendre.

Le principal objet de la sollicitude de Mgr. Rogers au retour de sa première visite pastorale, fut de procurer à la jeunesse, l'avantage d'une éducation religieuse, si nécessaire dans un pays mixte pour affermir dans la foi les générations qui en sont l'espoir.

Pour parvenir à son but, ce digne Pasteur établit les Catéchismes du Dimanche, fit ouvrir des écoles gratuites, afin de former, au plus tôt, de bons maîtres pour les enfants, *objets constants de sa prédilection*.

Préoccupé du grand dessein de former ensuite de bons prêtres, pour tant de paroisses qui en étaient privées, Mgr. conçut le projet d'un Collège et d'un Séminaire pour sa Ville Episcopale. Malgré toutes les difficultés d'une telle entreprise, il ne balança pas longtemps et se confiant en la Providence, son refuge ordinaire, il parvint à réunir quelques jeunes ecclésiastiques dans sa propre résidence. Tout en étudiant sous la direction de Sa Grandeur, ils instruisaient, à leur tour, une centaine d'élèves dont quelques-uns firent bientôt partie de ce Séminaire naissant, qui déjà a fourni plusieurs prêtres au Diocèse. Ces Messieurs vont finir leurs Etudes théologiques au Grand Séminaire de St. Sulpice de Montréal, avant leur ordination.

Cependant la maison dont nous avons parlé ne suffisait plus, pour le nombre toujours croissant des Etudiants, Mgr. se proposa de bâtir l'Evêché actuel, lequel sert aussi de Séminaire et de Collège, en attendant que l'on ait les moyens de faire construire une Eglise Cathédrale. L'intention de Sa Grandeur est de convertir alors la vieille Eglise en un Collège, et de donner pour résidence aux professeurs l'ancien Evêché.

La nouvelle construction fut commencée et achevée en l'année 1862; les Etudiants y entrèrent le jour de la fête de St. Michel qui fut choisi pour leur patron.

Voilà, une faible idée du bien qu'opère dans ce pays le zèle de notre vénérable Evêque, sans autre ressource que sa confiance inébranlable en la Divine Providence qui, certes, ne lui fait pas défaut, disposant si bien les cœurs de ses Diocésains qu'ils sacrifient avec joie leur temps, leurs forces et leurs petits moyens pécuniaires pour aider leur bien-aimé Pasteur. Une personne de confiance nous disait dernièrement: " Je ne crois pas qu'il y ait à Chatham un seul catholique, qui ne soit prêt à retrancher quelque chose de sa table afin de pouvoir offrir sa petite contribution à Monseigneur." Belle preuve de l'affection filiale et du dévouement de ce bon peuple envers son Evêque! Il faut le dire, en passant, il serait difficile de rencontrer une foi plus vive, une piété plus sincère ni des mœurs plus pures, que parmi nos bons catholiques du Nouveau Brunswick. Ils poussent jusqu'à la vénération l'estime et le respect pour le clergé et pour l'état religieux. Que de fois ces braves gens nous ont couvertes de confusion en se jetant à genoux, comme des enfants, pour solliciter avec *importunité* la bénédiction des religieuses!

Que dire de leur respect pour notre vénérable Prélat ! Toutefois, il cède encore à l'amour et à la confiance qu'ils ont pour lui, et dont ils sont bien payés de retour ; car Monseigneur connaît et chérit ses ouailles comme un Père et un vrai Pasteur.

Laissant de côté une foule de détails intéressants sur ce Diocèse en général, nous raconterons simplement les faits qui se rattachent aux deux fondations de notre Institut de St. Joseph qui y sont établies depuis l'année 1868.

Lors de sa première visite pastorale, en 1860, Mgr. Rogers eut occasion de voir en détail le Lazaret des Lépreux, à Tracadie, et fut extrêmement touché du triste spectacle que lui offrit cette portion infortunée de son troupeau.

Relégués d'abord dans l'île de Sheldrake, située un peu au-dessous de Chatham, les Lépreux retournèrent ensuite à Tracadie, leur pays natal, sur la demande que firent, au gouvernement, quelques membres du clergé et autres personnes de considération, touchées de pitié, à la vue de tant de misère et d'abandon.

On leur bâtit un hôpital, à peu de distance de l'église de Tracadie, et on les y enferma, leur défendant toute communication au dehors, excepté avec le médecin chargé de les visiter, et le Rév. Mr. Gauvreau, curé de Tracadie, qui, pendant 15 ans, leur a prodigué, seul, les soins de son infatigable charité, en qualité de chapelain.

Ils avaient aussi à leur disposition, un cuisinier et une blanchisseuse.

Malgré tout ce que l'on put faire pour adoucir leur position, ces malheureux, au nombre de 20 à 30, arrachés à leurs familles, couverts de plaies infectes et si souvent abandonnés à eux-mêmes, avec la triste perspective de ne sortir de cette espèce de prison, que par une mort encore plus triste, se livraient quelquefois à des accès de fureur et de désespoir qui réclamaient toute la prudence et la charité du vénérable Chapelain pour les apaiser. Encore ne pouvait-il les visiter aussi souvent qu'il l'eût désiré, étant chargé de la desserte de plusieurs paroisses. C'est ce qui le faisait gémir depuis longtemps, et demander dans ses prières journalières qu'il plut à Dieu de lui envoyer du secours. Il exposa sa pénible situation à Mgr. Rogers qui y compatit vivement, et songea dès lors à lui procurer des Sœurs de Charité ; mais ses devoirs multipliés d'une part, et de l'autre, la nécessité de l'intervention du gouvernement civil dans cette affaire, en retardèrent l'exécution de plusieurs années. A son départ pour Rome, en 1866, Sa Grandeur confia la poursuite de ce projet au Rév. Mr. Paquette, son Grand Vicaire. Celui-ci, après plusieurs demandes infructueuses dans différentes Communautés, s'adressa à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Deux de nos Sœurs (1) furent aussitôt déléguées pour aller prendre connaissance de l'Hôpital des Lépreux de Tracadie.

(1) La Rév. Sœur Pagé, supérieure actuelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal et la Rév. Sœur Davignon, supérieure actuelle de l'Hôtel-Dieu de Chatham. (Note de l'Ed.)



Le rapport qu'elles firent à leur retour, loin d'effrayer les esprits, ne fit qu'enflammer le courage des Religieuses. Déjà la fondation paraissait résolue, lorsque mille difficultés surgirent et la retardèrent de plusieurs mois.

Mgr Rogers, arrivant de Rome sur ces entrefaites, hésita lui-même s'il devait établir des Religieuses cloîtrées dans un village aussi pauvre et aussi isolé que Tracadie, sans assurance d'y être maintenues par le gouvernement. Enfin, ne voulant pas priver plus longtemps les pauvres Lépreux de leurs Hospitalières, ce digne Pasteur fit triompher la charité sans préjudice de la prudence, en offrant à notre Communauté, une seconde fondation dans sa ville Episcopale, afin que si jamais la maison de Tracadie venait à tomber, les Religieuses trouvassent un asile sûr dans celle de Chatham que Sa Grandeur s'engageait à maintenir.

Les choses étant ainsi conclues, six des Sœurs Hospitalières de Montréal furent envoyées pour commencer la fondation de Tracadie. (1) Elles s'embarquèrent le 12 septembre 1868, et essuyèrent sur mer une tempête si violente que le capitaine avoua n'en avoir pas vue de semblable depuis dix ans. Il semblait que l'ennemi de tout bien voulut empêcher celui que l'on désirait faire dans cette pénible mission.

Nos Sœurs furent reçues à Tracadie par tout le peuple, et surtout par les Lépreux avec des transports de joie et de reconnaissance qu'il serait difficile d'exprimer. Les uns pleuraient de bonheur ou levaient les mains au ciel, en signes d'actions de grâce ; les autres tombaient à genoux pour solliciter la bénédiction de celles qu'ils appelaient *les saintes sœurs*. Beaucoup de ces braves gens n'ayant jamais vu le costume religieux se figuraient que nos Sœurs étaient des êtres d'une nature différente de la leur, et quasi des anges descendus du ciel tout exprès pour les soigner et les consoler. En peu de temps, l'Hôpital changea de face ; ces hommes que le malheur avait exaspérés au point que les autorités civiles ne pouvaient entrer dans le Lazaret, sans être armés, devinrent, sous l'influence de la charité, doux et traitables comme des agneaux. Les tristes grilles de fer furent enlevées des ouvertures, les salles réparées et nettoyées, et les Lépreux, loin de chercher à s'enfuir comme auparavant, s'attachèrent tellement à leur pauvre demeure qu'un médecin de Chatham, chargé de les visiter, eut beaucoup de peine à renvoyer dans leurs familles deux d'entre eux en qui il ne reconnut aucun symptôme de lèpre.

Quelques-uns cependant se raidirent contre la nouvelle discipline qu'on leur imposait, pour la bonne administration de l'hôpital et menacèrent leurs *saintes sœurs* ; enfin tous furent gagnés et depuis ce temps-là, nos sœurs continuent paisiblement leurs services auprès de ces pauvres déshérités de la terre, mais chéris de Celui qui, pour notre amour, s'est rendu semblable à un lépreux, un jour de sa douloureuse et sanglante Passion.

(1) La Sr. Pagé, supérieure, Sr. Quesnel, Sr. Reed, Sr. St. Jean de Gotio, Sr. Brault. (Note de l'Ed.)

Au dehors, cependant, l'ennemi commun n'a cessé, pendant longtemps, de susciter à nos Sœurs de Tracadie, des adversaires puissants, qui essayèrent de ruiner leur œuvre en représentant notre Institution sous les plus noires couleurs, aux yeux du gouvernement : mais elles furent justifiées de ces calomnies, même par des protestants qui prirent si énergiquement leur défense, que les accusations écrites contre elles furent jetées au feu, sans plus de considération.

Durant l'automne de cette même année, 1858, Mgr. Rogers fit un voyage à Montréal afin de prendre les mesures nécessaires pour fonder une maison de notre Institut à Chatham, ainsi qu'il avait été décidé quelques temps auparavant.

Sa Grandeur aurait désiré que nos Sœurs se chargeassent de l'éducation des jeunes filles, outre le soin des malades, à raison de la pauvreté de la ville de Chatham qui ne pouvait guère soutenir deux Communautés. Mais ses vues ne furent pas remplies à cette époque, et les choses s'arrangèrent de telle sorte que cette branche de l'enseignement devait être confiée aux Sœurs de la Congrégation de Notre Dame qui devaient, par conséquent, s'établir à Chatham, l'été dernier. Cependant la Providence en ordonna autrement et les premiers désirs de notre Evêque ont été réalisés cette année 1871. Les Sœurs de la Congrégation l'ayant prié d'agréer qu'elles se démissent de leur engagement, nous avons consenti, de notre côté, à nous charger de l'éducation pour quelques années, c'est-à-dire, aussi longtemps que cette œuvre, au lieu d'être nuisible à celle qui est essentielle à notre Institut, l'hospitalité, contribuera au contraire à la soutenir et à la développer.

A son retour de Montréal, Mgr. s'occupa sérieusement des moyens à prendre pour loger convenablement les deux Communautés, ce qui n'était pas aisé après les dépenses énormes qu'avait entraînées la construction de l'Evêché, et l'achat des terrains nécessaires pour cela. Ce fut le jour de la fête de Notre Dame de Lorette, qu'après avoir longtemps réfléchi, Sa Grandeur conçut et arrêta le projet de bâtir les deux couvents, l'Hôtel-Dieu et la Congrégation, sur la hauteur qui limite les terrains appartenant à l'Evêché. Ce côteau est un site magnifique d'où la vue domine sur la ville de Chatham et les environs. Il est très-convenable à nos Institutions, étant assez solitaire quoique peu éloigné de la ville.

En attendant la réalisation de ce projet, Mgr. résolut d'agrandir immédiatement l'église actuelle, en y ajoutant deux ailes, l'une pour les Sœurs enseignantes et leurs élèves, l'autre pour l'Hôtel-Dieu dont les Religieuses auraient pour Monastère l'ancien Evêché, qui se trouvait lui-même joint à la nouvelle bâtisse.

- Pour exécuter ce plan avec plus de symétrie, Mgr. proposa de tourner l'église en face de la ville et du fleuve Miramichi. Plusieurs personnes

essayèrent de démontrer que cette entreprise était impossible, mais une pieuse Dame qui était présente s'écria avec un sentiment de foi digne des vrais enfants de l'Irlande : Quoi ! Notre Seigneur a assuré que quiconque a de la foi, gros comme un grain de senevé, est capable de transporter les montagnes, et vous croyez que Mgr. n'en a pas assez pour tourner cette église" ? Elle avait raison, aussitôt que la saison le permit, Mgr. convoqua les ouvriers de bonne volonté et l'église fut changée de place en quelques heures, avec tout ce qu'elle contenait, même une troupe d'enfants que l'un des Rév. Mess. de l'Evêché y catéchisait.

La plus grande partie du bois nécessaire à la construction ayant été préparée pendant l'hiver, les premières pièces furent transportées sur la place le jour de St. Joseph, par les Etudiants du Collège St. Michel, qui prendront possession de cette nouvelle bâtisse, lorsque nous aurons nous-mêmes nos établissements sur le coteau déjà mentionné.

Nous arrivâmes à Chatham le 16 juillet 1869, pour commencer la fondation de l'Hôtel-Dieu (1) Alors la charpente de notre hôpital actuel était élevée. Cette charpente ainsi que les excavations sous l'édifice, sont le fruit de la bonne volonté et des travaux gratuits de nos bons catholiques qui, faute d'argent, mettent volontiers à contributions leur temps et leurs forces quand il s'agit d'une bonne œuvre. Nous avons vu, au temps des excavations, quelques vieillards septuagénaires, des malades, des enfants de 8 ans, manier le pic et la bêche et cela durant plusieurs jours. La générosité du bon peuple de Chatham est justement proverbiale, quoique le plus grand nombre soit des journaliers qui n'ont guère d'ouvrage ici que pendant l'été.

Nous sommes heureux de témoigner ici notre reconnaissance envers M. le docteur Benson, décédé depuis peu.

Quoique protestant, ce respectable médecin nous a rendu les services les plus signalés ainsi qu'à nos Sœurs de Tracadie. Son digne fils, le Dr. John Benson, nous témoigne la même sympathie, et la même bienveillance ; il a bien voulu, continuer à visiter et soigner nos malades, sans exiger la moindre rétribution.

Depuis que nous sommes ici, nous avons vu et soigné des milliers de malades, au dispensaire. Ils viennent souvent de très-loin pour trouver quelque soulagement *auprès des Sœurs de Charité*. C'est une chose admirable de voir l'esprit de foi dont ces braves gens sont pénétrés, esprit de foi qui opère plus de guérisons que les remèdes simples que nous pouvons leur donner. Nous en avons soigné 130 dans notre hôpital.

Bon nombre d'entr'eux ont été reçus dans notre propre Monastère avant l'achèvement de la nouvelle bâtisse dont nous n'avons pris possession que le 2 juillet 1870.

(1) La Rév. Sœur Davignon, supérieure, Sr. McGarthy, Sr. St. Louis. (Note de l'Ed.)

La petitesse du logis rendait bien incommode et irrégulière la présence de ces malades, et des orphelins au milieu de nous ; mais nous passions volontiers par dessus toutes les inconvénients. Ce fut là que nous rendîmes les derniers devoirs au premier malade, mort dans notre maison. C'était un enfant de 13 ans que la misère avait conduit lentement au tombeau. Jamais il n'avait mis les pieds dans une église, à raison de sa pauvreté et de son éloignement. Ce cher petit malade a fait sa 1<sup>ère</sup> Communion chez nous, et reçu les derniers sacrements avec une piété touchante. Ayant en même temps deux autres malades, nous l'avions logé dans notre réfectoire, nous réservant la cuisine pour nous-mêmes. La petite salle qui servait d'hôpital provisoire avait été cédée au bon Prêtre malade dont il a déjà été parlé, et une pauvre femme mourante avait son lit dans un étroit corridor. Cette dernière étant mariée à un protestant, ne pouvait recevoir que très-difficilement chez elle, les secours de la Ste. Eglise. Ayant satisfait ici à ce devoir, elle s'en retourna chez elle, et mourut au bout de deux jours.

D'autres faits de ce genre donnent lieu d'espérer que le chemin de l'Hôpital sera ici comme ailleurs, le chemin du ciel pour un grand nombre d'âmes. Cette pensée est une douce consolation pour une Hospitalière qui, en prodiguant ses soins au pauvre malade, se propose surtout de s'insinuer jusqu'à son âme, afin d'y préparer les voies du salut. Nous avons la douce espérance que les quatre malades morts dans notre hôpital, depuis sa fondation, ont passé heureusement de la terre au Ciel. Tous ont reçu les Sacrements avec de grands sentiments de piété, et ont fait une fin propre à donner envie de mourir.

Les protestants eux-mêmes ne font pas difficulté de se faire soigner à l'Hôpital. Les premiers qui y sont venus craignant de n'être pas bien reçus, se faisaient introduire par quelque catholique, et demeuraient sur le perron, de sorte qu'il nous fallait les obliger d'entrer.

Quelques mois après notre arrivée, nous reçumes la visite du Chef des Indiens, Joseph Guenish, qui nous apportait un présent, pour nous remercier des remèdes et des soins que plusieurs de sa Tribu avait reçus de nous. Ce bon Sauvage nous apporta aussi du foin, pour nos bêtes à cornes qui en avaient grand besoin. La veille de Pâques, il nous fit présent d'une oie sauvage pour nous régaler, disait-il, au dîner du lendemain.

Quoique nous soyions ici sans revenus, sans aucune allocation du gouvernement ni pour nous, ni pour nos pauvres, nous pouvons toutes certifier que jamais nous n'avons manqué du nécessaire, sous la maternelle conduite de la Providence. Il serait trop long d'énumérer toutes les attentions de cette bonne Mère envers nous. Il suffit de dire qu'elles sont de nature à nous ôter l'ombre d'une inquiétude pour l'avenir. Nous avons

toujours des malades, en petit nombre, c'est vrai, mais suffisamment pour nos moyens. Nous avons eu occasion de remarquer que plus nous recevons d'aumônes, et plus les malades sont nombreux. Trois de ces derniers sont des enfants de parents convertis.

Nous ouvrirons, en Septembre prochain, notre Pensionnat dans l'ail droite de notre Maison, destinée d'abord aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Deux de nos Sœurs de Montréal viendront se joindre à nous, au mois de Juillet, pour commencer cette œuvre.

Nous sommes actuellement six Sœurs professes, à Chatham. Nous avons de plus une novice, native de ce Diocèse et d'origine Irlandaise. Une jeune Acadienne entrera, ces jours-ci, au Noviciat.

Nous osons espérer, Rév. Messire, que ces humbles détails concernant les Institutions religieuses établies dans le Diocèse de Chatham pourront vous intéresser, vous qui avez été l'un des premiers bienfaiteurs de ces fondations, et aussi, toutes les personnes charitables auxquelles nous les adressons. Connaissant leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ainsi que la bienveillante sympathie qu'elles nous portent, nous nous faisons un devoir et un plaisir de leur faire connaître les progrès de l'Œuvre pour laquelle elles ont bien voulu mettre leur générosité à contribution.

Daigne le Seigneur leur rendre au centuple le bien qu'elles nous ont fait !

Vous priant d'agréer l'hommage de notre vive et sincère gratitude, nous demeurons avec un profond respect, Rév. Monsieur,

Vos très-humbles servantes, les Religieuses Hospitalières de St. Joseph, de Chatham.

## ARRIVÉE DE SA GRÂCE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC A MONTREAL, 2 mai 1871.

Une bonne nouvelle mettait sur pied hier matin une grande partie de notre population catholique. Sa Grâce l'Archevêque de Québec devait arriver à Montréal, où il devait faire sa première visite en qualité de Métropolitain de cette province. Aussi, pour lui montrer tout le dévouement que les catholiques de Montréal portent au Souverain Pontife, dont il est le délégué, pour lui donner un témoignage éclatant de leur respect pour le premier pasteur du Bas-Canada, les fidèles s'étaient portés en foule au débarcadère de la Compagnie du Richelieu.

L'heure de la réception était bien un peu matinale, la pluie abondante de la veille avait bien rendu les chemins boueux, mais rien ne put empêcher les catholiques, accourant de tous les quartiers, de s'associer à la grande manifestation dont nous avons été témoin. A six heures, le vaisseau de Québec, à bord duquel était Sa Grâce et tout pavoisé pour la circonstance, entra dans le port, et à sept heures, un immense cordon de spectateurs entourait tous les abords de la place. Parmi cette foule, on remarquait les membres et officiers de nos sociétés nationales et de bienveillance, portant leurs insignes diverses, les élèves de nos collèges, de l'École Normale et des écoles chrétiennes.

La température était des plus agréables et le soleil n'a pas manqué de répandre ses plus brillants rayons. Plusieurs corps de musique faisaient entendre sur la rive leurs plus joyeuses fanfares, et leurs notes argentines étaient répétées au loin par tous les échos du grand fleuve.

L'Archevêque mit pied à terre un peu après sept heures, accompagné de son secrétaire, de plusieurs prêtres de Québec, MM. les abbés Casgrain, Légaré et autres. Il fut reçu par Sa Grandeur l'Evêque de Montréal, le curé de Notre-Dame, beaucoup de prêtres présents, Son Honneur le maire Coursol, les hons. MM. Ryan et Wilson, sénateurs, l'Hon. M. Gédéon Ouimet, Procureur-Général, M. le Juge Beaudry, M. C. S. Cherrier, M. Ryan, M. P., et plusieurs de nos citoyens les plus distingués. Toutes les cloches de la ville sonnaient à toutes volées et la voix majestueuse du bourdon de Notre Dame dominait l'imposant carillon.—*Minerve.*

Aussitôt que Sa Grâce mit pied à terre, l'hon. Ouimet, président de l'Association de St. Jean Baptiste, lui présenta l'adresse suivante :

*Adresse de l'hon. Gédéon Ouimet, Président de la Société St. Jean Baptiste.*

A Sa Grâce, Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,

Monseigneur,—C'est la première fois que les Catholiques de Montréal ont l'honneur de recevoir une visite officielle de leur Archevêque Métropolitain ; aussi s'empressent-ils de venir lui offrir le témoignage de leurs respects les plus profonds et de leurs hommages les plus sincères.

C'est en même temps pour eux, Monseigneur, une occasion favorable de vous féliciter personnellement sur votre élévation récente à cette éminente dignité, si bien méritée par une carrière consacrée au service de l'Eglise, dans l'enseignement et la direction de la plus importante Institution catholique du pays, l'Université-Laval.

Mais c'est aussi dans ce moment, comme Délégué spécial du Saint-Siège, que nous venons saluer votre arrivée parmi nous, et donner à Votre Grâce, l'assurance de notre dévouement parfait aux intérêts de la Sainte Eglise Romaine, et cette soumission entière à tout ce qui émane de cette source bénie.

Nous prions avec ardeur la divine Providence de procurer bientôt le triomphe de cette Eglise, sur les ennemis qui attendent à ses libertés, et de protéger spécialement le Saint-Pontife qui la gouverne aujourd'hui avec tant de sagesse, au milieu des persécutions épouvantables des impies et des puissances humaines.

Vous représentez ici pour nous, Monseigneur, l'autorité toujours si douce et si maternelle de l'Eglise. Cela nous suffit.

Nous savons que nos intérêts sont saufs. A l'exemple de notre vénérable Evêque, nous acceptons d'avance, avec joie, le résultat de la mission dont Votre Grâce a été chargée.

Nous faisons des vœux, Monseigneur, pour que tout concoure à rendre agréable votre séjour en cette Cité, et facilite la tâche qui vous incombe.

Sa Grâce répondit dans les termes suivants :

*Aux Catholiques de la ville de Montréal,*

Messieurs,—Vous donnez en ce moment une nouvelle et éclatante preuve de l'esprit de foi qui vous anime et de votre attachement à notre sainte Religion. Cet empressement que vous manifestez, cette joie qui brille partout, ces sentiments qui se font jour de tous côtés, ont leur source dans des cœurs profondément religieux. Je comprends parfaitement que toutes ces démonstrations ne font que passer par mon humble personne, pour remonter d'abord au Chef visible de notre sainte Eglise, et de là à celui qui règne dans les Cieux.

L'Eglise Catholique traverse en ce moment une des époques les plus orageuses de sa longue carrière : la Capitale du monde chrétien est aux mains d'ennemis implacables, le Souverain-Pontife est captif dans son propre palais et menacé, à chaque instant, de devenir la proie de leur fureur ; mais ayons confiance comme l'immortel Pie IX, et tenons-nous plus fortement attachés que jamais à ce centre d'unité, qui fera toujours notre force, à nous catholiques. Après l'orage qui obscurcit aujourd'hui le firmament, viendra le jour du calme, et bientôt le rayon étincelant éblouira nos yeux par sa beauté, en même temps qu'il récompensera notre confiance.

Ma mission dans cette ville n'est pas celle d'un juge qui puisse trancher par autorité les difficultés qu'on lui soumet ; l'Eglise est une mère qui aime, comme la sagesse éternelle, à tout disposer avec suavité, et votre adresse me confirme dans l'assurance que, si elle a besoin d'en appeler à votre cœur pour aider à faire disparaître quelque-une de ces difficultés, sa voix maternelle vous trouvera toujours dociles. Que vos prières, s'élevant comme un encens d'agréable odeur vers le trône de la miséricorde, fasse

descendre sur vos pasteurs les dons de la grâce ; et, de notre côté, nous demanderons à Dieu qu'il vous accorde ses bénédictions les plus abondantes, et les plus capables de faire votre bonheur et celui de vos familles.

L'Hon. M. Ryan présenta ensuite l'adresse qui suit, au nom de la population anglaise catholique de la ville : (*Traduction de la Minerve.*)

A Sa Grâce E. A. Taschereau, Archevêque de Québec,  
Délégué Apostolique, etc.,

Qu'il plaise à Votre Grâce,

Cela nous fait éprouver une vive joie d'avoir été choisi par les Catholiques, parlant la langue anglaise de cette ville, pour souhaiter une cordiale bienvenue à Votre Grâce.

A part toute autre considération, la visite de Votre Grâce, comme notre Métropolitain, serait un honneur que nous reconnâtrions avec toute la gratitude convenable. Mais l'union, dans la personne de Votre Grâce, de si nombreuses et rares qualités, avec la dignité que vous représentez, augmente beaucoup cet honneur, et mêle à notre reconnaissance un sentiment de profonde vénération.

L'admirable humilité qui a toujours induit Votre Grâce à fuir la renommée, et qui ne vous a permis de briller que par vos œuvres, ne pouvait nous cacher entièrement le nom du Vénérable Supérieur du Séminaire de Québec, la pépinière fidèle de l'Eglise du Canada, ni celui du Recteur de l'Université-Laval, la dernière et la plus grande gloire de l'Eglise du Canada, pour la pureté de sa doctrine, la solidité et l'étendue de sa science.

Il n'y a aucun doute que notre Père commun, dans son amour de l'Eglise du Canada, a été induit par ces hautes considérations à vous élever au Siège Archiépiscope de Québec, illustré par les vertus et la science de tant de vos prédécesseurs ; et même avant que l'onction sainte descendit sur votre tête, le même Père commun, dans sa sollicitude pour cette même partie de son troupeau, vous a investi de la dignité de son propre Représentant, et vous a envoyé parmi nous pour la plus sainte des missions.

Veillez accepter, ainsi de vos enfants, Représentant vénéré de notre Père commun, l'hommage de notre gratitude pour la mission sainte que vous avez entreprise. Acceptez l'hommage de notre profonde vénération, de notre amour et de notre obéissance à vous comme Délégué du Premier Pasteur, à qui Jésus-Christ a confié la garde de tout ce troupeau —et pasteurs et peuples—et afin que ces sentiments se confirment de plus en plus dans nos cœurs, donnez-nous, ainsi qu'à ceux que nous représentons, votre paternelle bénédiction.

Signé de la part des catholiques parlant la langue anglaise de Montréal :

MICHAEL DONOVAN, Président de la Société St. Patrice ;  
EDWARD MURPHY, Président de la Société de Tempérance  
St. Patrice ;  
GEORGE MURPHY, Président de la Société de Bienfaisance  
St. Patrice ;  
MYLES MURPHY, Président de la Société de Bienfaisance  
Irlandaise Catholique ;



THOMAS FOX, Président de la Société des Jeunes Gens Catholiques ;

J. D. KENNEDY, Président de la Société de Tempérance de Ste. Anne ;

T. D. DONOVAN, Président de la Société de Tempérance de Ste. Brigitte ;

P. J. CURRAN, Président du Club de Crosse Shamrock.

Après une réponse fort appropriée, Sa Grâce prit place dans le magnifique carrosse de M. Coursol, ainsi que Sa Grandeur Mgr. Bourget, le secrétaire de l'Archevêque, et Son Honneur le Maire.

La foule commença alors à défilér par la Place Jacques-Cartier et la rue Notre-Dame. Les sociétés déployaient leurs bannières et drapeaux de distance en distance. Le portail de l'Eglise Notre Dame était fort bien décoré. Entre de larges draperies, que surmontait le drapeau pontifical, ayant à ses côtés les pavillons anglais et français, se détachait une grande inscription, sur laquelle était inscrit en lettres voyantes : *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

Le Révérend M. Baule, supérieur du Séminaire, avec plusieurs de ses collègues, vint recevoir Sa Grâce à l'entrée de la porte principale de la Basilique et lui présenta l'adresse suivante :

A Sa Grâce, Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,

Monseigneur,—La population nombreuse qui se presse en ce moment autour de votre personne sacrée, témoigne hautement, par son attitude et son empressement, du vif intérêt qu'elle prend à la visite dont Votre Grandeur veut bien l'honorer.

Le clergé, la magistrature, la bourgeoisie, la classe ouvrière, tous les ordres en un mot de notre société, se trouvent ici confondus : et tous, mais les prêtres de St. Sulpice avant tous les autres, se font une fête de recevoir dans leur Eglise leur Archevêque, le Délégué du St. Siège, le Représentant du Souverain-Pontife.

La manière distinguée avec laquelle vous aviez occupé les postes élevés qui vous avaient été confiés jusqu'à ce jour, vous avait fait ici, Monseigneur, une réputation d'habileté, de droiture, de modération et de bonté tout à fait peu commune. En sorte que, lorsque la voix publique est venue nous apprendre que notre vénéré et bien-aimé Pontife, Pie IX, avait gracieusement accueilli le choix qui avait été fait de votre personne par Nos Seigneurs les Evêques, et que Sa Sainteté vous avait placé sur le Siège Métropolitain de cette belle et heureuse Province, les sentiments de haute estime de confiance, de respectueux dévouement, de pleine satisfaction qui étaient gravés dans les cœurs, se sont fait jour de tout côté, ont éclaté en mille manières, n'ont rencontré nulle part aucune sorte de contradiction. Preuve incontestable, surtout dans les temps mauvais que nous traversons, du mérite éminent de celui qui les a inspirés.

Je me réjouis singulièrement, Monseigneur, d'être ici l'interprète de ces sentiments si chrétiens et si consolants, dont se trouve pénétrée, je ne puis en douter, l'assemblée imposante qui nous environne.

Nous prions tous Notre Seigneur de continuer à éclairer et à diriger vos pas, dans la position nouvelle et si élevée, où il vous a établi, pour le

bonheur de tous, dans cette magnifique et religieuse Province. Et, après la visite que votre piété vous inspire de lui faire, au pied de son sanctuaire, qui est aussi celui de sa Divine Mère, l'Eglise paroissiale de Notre Dame de Montréal, Votre Grandeur mettra le comble à nos vœux, en nous donnant à tous, ouailles et pasteurs, sa première et paternelle bénédiction.

J. B. BAILE, Supérieur.

*Réponse de Sa Grâce :*

Monsieur le Supérieur,—En entrant sous les portiques de ce beau temple, le plus vaste de notre continent, je sens plus que jamais ma petitesse et mon indignité. Je viens adorer dans son temple le Dieu de toute Majesté, et reconnaître que tout a en lui son principe et sa fin, et qu'à lui seul appartient la louange dans le temps et l'éternité. Je viens prier avec ceux qui ont bâti ces murailles sacrées, dans l'espérance que ma pauvre prière sera exaucée, à cause de leur zèle pour la gloire de Dieu et des sacrifices qu'ils ont faits pour élever ce monument en son honneur.

“ O Dieu éternel et tout-puissant, dont les miséricordes sont infinies, bénissez cette maison qui depuis plus de deux siècles vous honore et vous glorifie en ce lieu ; bénissez ce peuple fidèle qui, par son attitude et son empressement, témoigne de son respect et de son amour envers le Souverain Pontife dont je ne suis que l'indigne représentant.

“ Bénissez enfin la mission que je viens remplir en votre nom dans cette grande ville, dont les destinées sont si importantes pour le bien de notre religion et de notre patrie.

“ Voilà, Monsieur le Supérieur, quelle sera la prière de mon cœur au pied des saints autels ; en retour, je vous conjure de demander à Dieu qu'il me fortifie et m'éclaire, dans l'accomplissement des nombreux et importants devoirs qu'il m'impose, afin qu'au jour où il me demandera compte, je ne sois pas éternellement confondu.”

Sa Grâce l'Archevêque, Sa Grandeur l'Evêque de Montréal et toute la foule pénétrèrent alors dans la vaste Basilique, qui était remplie comme aux jours de grande solennité religieuse. Les distingués Prélats allèrent prendre place dans le chœur, où fut chanté d'abord le *Benedictus Deus Israel*, ensuite l'*Ave Maria Stella*, et la bénédiction du digne Délégué du St. Siège, accompagné des roulements harmonieux de l'orgue.

Après ces chants pieux, l'éminent Visiteur se rendit à l'Eglise de l'Evêché, où Mgr. Bourget, entouré de la plupart des Chanoines, lui souhaita la bienvenue. Sa Grandeur affirma son dévouement au St. Siège, et dit que si on ne trouvait pas sur le frontispice de sa chapelle cette inscription : *Benedictus qui venit in nomine Domini*, elle se trouvait au moins au fond de tous les cœurs.

Sa Grâce répondit que l'importante et difficile mission dont l'a chargée le Saint Siège aurait dû retomber sur un plus digne, mais qu'il ferait tout en son pouvoir, avec le secours des prières du clergé et des fidèles, pour donner une heureuse issue à cette mission.

## CLOTURE DU MOIS DE MARIE

A NOTRE-DAME DE MONTREAL.

Dans notre dernier numéro, nous avons promis de donner dans la *Livraison* du mois de Juin, quelques détails sur la dernière quinzaine et spécialement sur la dernière soirée du Mois de Marie. Nous allons tâcher de remplir notre promesse, en traçant aussi sommairement que possible, nos impressions personnelles qui, nous en sommes bien persuadé, ont été celles d'un très-grand nombre.

Le même Prédicateur, M. Martineau, prêtre de St. Sulpice, le même sujet, les Litanies de la Ste. Vierge, la même manière de les expliquer et de les faire goûter, ont constamment maintenu autour de la chaire de l'Eglise Notre-Dame l'auditoire le plus sympathique, le plus empressé et le plus nombreux. Si nous avons remarqué quelques changements, ils n'ont porté que sur le chiffre qui a été grossissant chaque soir. Un journal l'a dit, le *Nouveau Monde*, et nous le répétons après lui : " le Mois de Marie à Notre Dame, a été un véritable, un admirable succès." L'attrait était là, le cœur était là, la piété était là, nous dirions presque l'enthousiasme était là. Toujours même affluence, toujours même religieux silence, toujours attention soutenue et pieuse ; toujours mêmes oraisons redites avec un nouvel élan et une croissante ferveur. Notre divine Mère nous paraissait, chaque soir, sourire avec plus de tendresse à de plus nombreux enfants ; et nous pouvons croire que son cœur si aimant a dû être content du spectacle que lui présentait tous les jours notre chère Eglise de Notre Dame ! Sans doute, nous l'avouons, et nous désirons, sous ce rapport, un changement aussi prompt et aussi heureux que possible, sans doute elle est bien nue et bien dépourvue intérieurement d'ornements artistiques, notre vaste Basilique ; mais quand elle est pleine de fidèles, comme elle l'était pendant le mois de Mai ; quand les cœurs y surabondent, elle est belle, elle est ornée mieux que les temples les plus splendides et les chapelles les plus chargées d'or et de peintures. Aussi, on l'aime cette chère paroisse, comme on aime le toit paternel, le foyer domestique, où l'on a sucé le lait d'une mère et savouré le pain de la famille. Un nouvel attrait nous y a attiré encore en ce jour ; car elle a eu lieu, cette cérémonie finale que nous avions annoncée ; elle a eu lieu avec son accompagnement de piété, d'éloquence et de douces émotions que nous n'oublierons jamais.

L'église était comble ce jour-là ; et le 31 mai 1871 n'a rien eu à envier à l'affluence des grandes manifestations religieuses de Montréal. Deux heures avant la cérémonie les places étaient occupées, les jubés remplis, et cependant jusqu'à sept heures et demi le flot augmenta toujours. Vers ce moment le calme complet se fit, et il se fit facilement ; un souffle de piété circulait sur cet immense auditoire. Puis l'Orateur était en chaire.

Après les recommandations accoutumées, avec cet air pénétré que nous lui avons vu tant de fois ; et ce soir-là avec plus de vie et d'ardeur encore, s'il est possible, il nous parla de la Reine que nous devons choisir. La force brutale, a-t-il dit, est la grande puissance du jour... Contre l'envahissement de cette force, il nous faut, à nous, si faibles et si timides, une protection spéciale... Etablissons sur nous-mêmes une royauté protectrice... Mille prétendants s'offrent à nous : L'orgueil veut régner ; la licence veut régner, l'intempérance veut régner... L'enfer, le

monde, nos passions demandent la couronne. Mais il est une Femme admirable que, pendant ce mois, nous avons proclamée grande, puissante, élémentaire, pure, aimable, fidèle : à qui mieux qu'à Elle confier nos intérêts ? Quelles mains mieux que les siennes seraient dignes de porter le sceptre ? A Marie donc la royauté : *Dominate nostrî !* Régniez sur nous, ô Marie ! A vous la couronne, à vous pour jamais les cœurs de vos enfants ! . .

Cette pensée heureusement développée et appuyée d'un magnifique exemple, monta tous les cœurs, déjà si ardents, à la hauteur où les demandait le reste de la cérémonie.

A ce moment l'orgue tressaillit : les voix se mêlèrent à ses vibrations sonores et suaves ; le chant des Litanies commença. Et au milieu de la grande nef se mit aussi en mouvement toute une légion d'anges de la terre, douces petites enfants, sous la robe blanche de la première communion, assemblées là pour escorter le Cœur offert à Marie et le porter sur leurs triomphantes mains. Car il était là aussi lui, ce Cœur en vermeil pour lequel chacun avait si libéralement donné son offrande ; il était là avec cette richesse de matière, de brillants et d'ornements exquis qu'a si bien su fondre dans un admirable ensemble l'artiste chargé de ce travail, M. Ern. Chanteloup. Il était là ce Cœur aimé, suspendu sur un riche brancard et resplendissant à l'éclat des flambeaux. M. le Supérieur du Séminaire, le vénérable M. Baile, fit la bénédiction de ce Cœur, et la procession se déroula autour de l'Eglise, nous donnant une des plus douces et des fidèles images de celle que nous devons voir au Ciel. Enfants vêtues d'innocence, portant à la main la couronne de la charité ; ministres du Sanctuaire riches de vertus et d'années ; multitude recueillie et ondulant au passage du Cœur béni comme les épis sous le souffle du vent, rien ne manquait à cette délicieuse manifestation. Et quand la procession s'arrêta devant le trône de Marie, quand les voix enfantines chantèrent leur cantique où elles disaient :

Vierge, ta famille chérie  
A toi se donne avec bonheur !

Et toi, pour le ciel, ô Marie,  
Garde tous nos noms dans ton cœur !

Quand du haut de la chaire, M. l'abbé Martineau récita devant la statue vénérée que venait de couronner M. l'abbé Rousselot, curé de la paroisse, l'Acte de consécration composé pour la circonstance, on sentit bien qu'il n'y avait là plus qu'un cœur et qu'une âme. Et enfin nous n'oublierons jamais l'élan de ferveur avec lequel DOUZE MILLE voix répondirent aux cinq *Ave Maria* que le Prédicateur demanda pour le Pape, pour la France, pour l'Eglise du Canada, pour les pécheurs et pour les âmes du Purgatoire ! Oh ! quelle est belle cette grande voix de la prière s'élevant vers le Ciel du pied du trône de Marie, aussi forte que la voix de nos besoins. Après cela, le Rév. M. Martineau jugea à propos de remercier son auditoire : c'eût été bien plutôt à l'auditoire à dire merci à son Prédicateur. . . Que Dieu le conserve et lui rende le bien qu'il nous a fait !

La bénédiction du Très-Saint Sacrement mit le comble aux faveurs de cette soirée dont nous ne perdrons jamais le souvenir. Du reste, à ceux qui pourraient l'oublier, nous dirons : allez à Notre-Dame et au-dessus de l'autel, au cou de la statue de la Vierge, vous verrez suspendu le Cœur précieux qui renferme vos noms et vos serments. C'est le signe béni qui vous rappellera ce que vous avez reçu de Marie et ce que vous lui avez promis ! ! ! Toutes ces choses sont dignes de Villemarie, et elles lui vaudront, nous l'espérons, les plus douces faveurs de la Reine du Ciel ! ! !

## CELEBRATION DE LA FÊTE-DIEU. (1)

A MONTREAL.

La célébration de la Fête-Dieu a été marquée cette année par un caractère tout exceptionnel de pompe et de magnificence. Nous pouvons l'affirmer, il est rarement donné aux catholiques de cette cité d'assister à une manifestation religieuse, aussi grandiose et aussi propre à affermir davantage dans leurs cœurs l'amour de notre religion et à forcer l'admiration, et le respect de ceux qui ne partagent pas nos croyances. En effet, la célébration de la fête d'hier, par le déploiement de pompe extérieure et l'empressement des fidèles à lui donner ce cachet de grandeur qui l'a si hautement distinguée, a été digne en tous points du caractère de la solennité. Le succès de cette belle démonstration reflète beaucoup de crédit sur tous ceux qui ont y contribué, et atteste notre attachement au culte catholique.

L'ornementation des rues par où devait défilier la procession avait été faite avec un luxe et un apprêt extraordinaires. Nous passerons en revue les décorations de chacune de ces rues en commençant par la rue St. Sulpice. De longs courants de verdure traversaient cette rue et se croisaient en tous sens depuis Notre-Dame jusqu'à la bâtisse de la Fabrique.

En débouchant par la rue St. Paul, on voyait se dresser, élégant dans sa riche parure, un magnifique arc de triomphe de verdure flanqué de deux arcades. Le sommet principal et ceux des deux arcades latéraux étaient surmontés de superbes croix entourées de verdure. Une magnifique statue de St. Joseph avait été placée au milieu près du sommet, et sur les côtés l'on voyait également encadrées dans la verdure deux statues de dimensions plus petites. Des drapeaux flottaient au haut et leurs couleurs voyantes achevaient de donner le plus bel aspect à cette riche construction. Un joli tapis s'étendait depuis l'entrée dans la rue St. Paul jusqu'à plusieurs centaines de verges. Les façades des édifices sur tout le parcours de la procession étaient ornées de feuillage; et des banderoles aux couleurs les plus variées s'entrecroisaient d'une fenêtre à l'autre de la rue.

Le deuxième arc de triomphe de verdure avait été érigé au coin de la rue St. Gabriel. On remarquait aux fenêtres du magasin élégamment orné, de M. Boivin, de jolis cadres et aussi une magnifique couronne au débouché de la rue St. Vincent.

---

(1) Extrait de la *Mémoire*.

En face du magasin de M. Dubord s'élevait aussi une arche de verdure surmontée de deux croix et sur laquelle se déployaient de nombreux drapeaux.

A l'Eglise de Bonsecours on avait aussi érigé une arche de verdure et déployé de nombreux pavillons. La devanture du temple disparaissait sous un rideau de feuillage et de nombreuses banderoles et bannières y mêlaient leurs couleurs.

En face du No. 48 et à l'entrée de la rue Ste. Marie se dressaient également deux autres arches de verdure, sur lesquelles se déroulaient des drapeaux, et plus loin, un petit reposoir, au-devant de la résidence de M. Houle, ferblantier, qui, dans la disposition des ornements, avait fait preuve d'un goût exquis. Sur la rue Ste. Marie et à l'encoignure de la rue Campeau apparaissait une sixième arche de verdure, également bien ornée. Près de la rue Amherst et en face des Nos. 529 et 524, s'élevait une autre arche chargée de drapeaux et de magnifiques tableaux, représentant St. Jean-Baptiste et St. Patrice. De précieuses peintures superbement encadrées, ornaient aussi les côtés de l'arche et des arcades latérales.

Au débouché de la rue Montcalm, en face du magasin de M. T. D. Mercier, l'on n'avait rien épargné pour donner à l'arche qu'on voyait, toute l'élégance possible. Deux croix en couronnaient le sommet et il y avait profusion de drapeaux et de draperies, s'entrecroisant en tous sens.

A l'entrée de la Rue Visitation, qui était très-bien ornée, s'élevait une arche de verdure, et plus bas, l'on remarquait de jolies couronnes se balançant au-dessous des banderolles, courant d'un côté à l'autre de la rue. Mais la plus élégante construction de cette rue était celle que l'on voyait en face de l'Ecole Modèle, dirigée par les Revedes. Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Près du sommet d'où se déroulaient trois drapeaux, on lisait en exergue " Seigneur, bénissez vos Enfants," et plus bas : " Marie, présentez-nous à Jésus." Au centre, étaient fixés trois beaux tableaux, et deux autres sur les côtés de l'arche, un peu au-dessous des premiers. De jolies statuettes, entourées de fleurs apparaissaient à travers la verdure, et l'ensemble témoignait du bon goût des décorateurs.

Le reposoir élevé au coin des Rues Visitation et Dorchester était tout resplendissant avec ses larges miroirs, qui en recouvraient presque tout le fonds, et la profusion d'ornements qui y étalaient leur richesse et leur éclat. Autour des colonnes soutenant le dôme, surmonté d'une croix dorée et sur lequel se déroulaient au vent les drapeaux français et anglais, s'enroulaient des banderolles aux couleurs vertes et ornées de feuillage.

Sur la rue Dorchester la première arche s'élevait à l'encoignure de la rue Beaudry et occupait tout le carré. Des banderolles fixées aux angles allaient se rattacher aux fenêtres des édifices avoisinants en décrivant mille courbes gracieuses et sortaient aussi des quatre colonnes percées à jour qui appuyaient l'élégante construction.

La deuxième arche sur cette rue avait été construite en face des Nos. 233 et 234. Il y avait là aussi beaucoup de goût dans l'ornementation. Nous avons remarqué trois magnifiques tableaux dont l'un représentait Pie IX et les deux autres les Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie fixés à une large banderolle traversant la rue. Au-dessus de celui de Pie IX on lisait cette inscription : *Gloire à Pie IX qui a proclamé Marie Immaculée.*

Nous avons également remarqué en face de l'Institution des Révérendes Sœurs de Ste. Pélagie, une élégante petite construction enfouie sous le feuillage et couronnée d'une croix. Au sommet avait été fixée une longue banderolle allant se rattacher de l'autre côté de la rue et à laquelle étaient suspendues au milieu deux riches bannières couvertes d'inscriptions latines et un beau tableau, celui de Marie, au bas duquel on lisait : *Mater Misericordiae.*

La dernière arche élevée sur la rue Dorchester se trouvait à la rue St. Denis. Parmi les statues qui l'ornaient on remarquait celles de Notre-Dame de Pitié au milieu de St. Joseph et de Marie aux côtés. Avec la mesure dans les proportions et la beauté dans la forme, cette arche comptait parmi une des plus élégantes.

Nous voilà maintenant arrivés à la rue Sanguinet. C'est ici surtout, où il faudrait multiplier les couleurs pour en bien faire ressortir toutes nuances. Nous ne croyons pas être injuste et ne rien enlever au mérite de personne, en disant que les décorations de cette rue ont été admirées plus que partout ailleurs. Quatre arches de verdure y avaient été érigées, la première à l'entrée de la rue et la deuxième à son intersection avec la rue Lagachetière. Sur le premier on lisait cette inscription : *Gloria in excelsis Deo*, et sur la seconde cette autre : *Reçois nos hommages.* Les drapeaux aussi flottaient en grand nombre sur ces arches embellies encore par de beaux tableaux disposés avec art.

Un joli reposoir érigé à la fenêtre de la résidence de M. le Grand Constable Bissonnette excitait l'admiration de tous les passants.

L'arche élevée en face du magasin d'épicerie de M. Dufresne en grande partie, nous assure-t-on, aux frais de ce dernier et de M. Monat a été admirée pour sa beauté et sa richesse. Élevée et de forme élégante, elle était surchargée d'ornements précieux. Audessus des deux arcades latéraux, avaient été placées deux hautes et superbes statues de la Ste. Vierge et St. Joseph. Au dessous de la croix, entourée de verdure et émaillée de fleurs, couronnant le sommet, on voyait d'un côté un magnifique ostensor, et sous l'arche pendaient à égale distance trois splendides lampes en argent. Trois beaux tableaux ornaient l'autre côté de l'arche et à chacun des angles des drapeaux y déroulaient leurs couleurs.

Les autres arches étaient érigées, l'une à la rue Vitré et l'autre à l'entrée de la rue Craig. On voyait sur la première l'inscription suivante. *Hail King of Glory, Prince of Peace, Saviour of the World* en lettres dorées sur fonds bleu, et plus haut cette autre : *Marie conçue sans péché priez pour nous*, aussi en lettres dorées sur fonds blanc.

Au No. 14, il y avait aussi à la fenêtre, étalage de fleurs, de vases sur gradins. La facade des maisons et la rue étaient toutes ornées de branches d'érables. Les banderoles se rattachant à presque toutes les fenêtres se croisaient en mille sens, ainsi que les couronnes de verdure entrelacées de fleurs. Le coup d'œil était réellement magnifique. Un peu plus haut

que la belle arche de la rue Dubord, on pouvait admirer deux banderolles traversant la rue et sur lesquelles on lisait d'un côté : *Ego Sum Panis Vitæ*, et l'autre : *Lauda Sion Salvatorem*, en lettres saillantes formées avec des brindilles de sapin, et se détachant admirablement sur le fonds blanc des banderolles. Nous ne devons pas oublier de dire que les ornements d'argent ayant servi à l'ornementation de l'arche de la rue Dubord ont été généreusement fournis par M. Gadbois et les statues par M. Baccérini, ainsi que celles de l'arche au coin des rues St. Sulpice et St. Paul.

Sur la rue Craig nous n'avons remarqué qu'une arche à la rue St. Charles Borromée et quelques drapeaux déployées ça et là.

L'Église de Notre-Dame avait été décorée pour la circonstance.

Au-dessus de l'autel, on lisait en exergue d'un côté : "*Hoc est enim corpus meum—Quod pro vobis tradetur,*" et de l'autre : "*Ego sum panis Vivus—Qui de calo descendit.*"

Sous le porche, une belle couronne se balançait suspendue par des banderolles, et au milieu de la façade, sur une bannière, étaient inscrites les paroles suivantes : "Vive le Pape infallible !—Vive l'immortel Pie IX."

Sa Grandeur Mgr. Bourget n'ayant pu présider les cérémonies de la journée, le Rév. M. Aoustin officia à la messe, assisté de MM. Thibault et Carroll. Le sermon fut fait par le Rév. M. Rousselot, et le chant, exécuté sous une habile direction et par un chœur nombreux, fut beau comme toujours.

Aux vêpres, M. le Supérieur Baile officia assisté par les Révds. MM. Grandjeon et Campion.

Le défilé de la procession commença un peu après trois heures aux sons bruyants du carillon des cloches. Voici dans quel ordre : Les enfants des frères des écoles chrétiennes ; les Révdes Sœurs de la Congrégation ; les Petites Servantes des Pauvres ; la congrégation de la Ste. Vierge et de Ste. Anne ; la congrégation de Ste. Anne, St. Jacques ; la congrégation de l'Immaculée Conception ; la congrégation de Ste. Anne, quartier St. Joseph ; les demoiselles de Notre-Dame de la Victoire ; la Confrérie de la Bonne Mort ; les Dames de la Sainte Famille ; les sœurs de la Providence avec leurs orphelines ; les sœurs de l'Hopital-Général avec leurs orphelines ; les sœurs de la congrégation de Notre-Dame ; la congrégation des jeunes gens de Notre-Dame du Sacré-Cœur, faubourg Québec ; la Société St. Jacques ; les sociétés St. Pierre, des Charpentiers et Menuisiers ; l'Union St. Joseph ; l'Union de Tempérance ; les élèves de l'École Normale, des Collèges Ste. Marie et de Montréal avec corps de musique ; les congrégations des hommes de la Ste. Vierge, de St. Joseph, St. Pierre, St. Jacques et Ville-Marie ; le clergé, qui était nombreux ; le dais ; le barreau et les notables ; et enfin, les différentes associations irlandaises.

La procession, suivie d'une foule immense, défila par les rues Craig, Sanguinet, Dorchester, s'arrêta au reposoir, à l'encoignure de cette dernière rue et de la Rue Visitation, puis continua par celle-ci, de là par les Rues Ste. Marie et la Rue St. Paul et enfin, la Rue St Sulpice jusqu'à Notre-Dame. Durant le défilé, il y eut prières, chant de circonstance et les corps de musique exécutèrent les airs les mieux appropriés.

Le chant du *Tantum Ergo* et la bénédiction du St. Sacrement vinrent clore les exercices de cette belle journée si bien remplie par la grande démonstration dont nous avons été les heureux témoins.



## L'ÉVÉNEMENT DE PONTMAIN (1).

Plusieurs fois on nous a engagé à publier, dans l'*Echo*, l'Événement arrivé le 17 janvier dernier, à Pontmain. Nous avons cru, dans une matière aussi grave, devoir attendre la décision de l'Église. Aujourd'hui que Mgr. l'Évêque de Laval en a autorisé la publication dans une lettre remarquable adressée à son clergé, nous sommes heureux de reproduire le résultat des recherches faites à ce sujet consigné dans un petit écrit, rédigé et imprimé (avec permission de l'Évêque) sous ce titre : *L'Événement de Pontmain*.

### LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE LAVAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

*Au sujet de l'Événement de Pontmain.*

Laval, le Samedi-Saint, 8 avril 1871.

Messieurs et biens chers Coopérateurs,

Avant d'ouvrir, dans quelques jours, la longue série de mes visites pastorales de cette année, je désire publier quelques lignes sur ce qui s'est passé dans nos murs le 20 janvier 1871 et sur le fait qui s'était produit, dès le 17 du même mois, dans la petite paroisse de Pontmain. Nous ne caractérisons ni ne qualifions les circonstances de ces faits ; mais nous les croyons dignes d'être, l'un et l'autre, relatés dans vos archives paroissiales, à côté et à la suite des cris de douleur que nous a tant de fois arrachés la triste époque que nous traversons et dont nous ne sommes encore qu'incomplètement sortis.

Ce fait de Pontmain, Messieurs, qui devait bientôt se répandre dans toutes les parties du diocèse, puis de la France entière et même au delà de nos frontières, nous était totalement inconnu, quand, dans la journée du 20, l'admirable élan des religieux habitants de notre ville nous entraînait avec eux aux pieds de Notre-Dame d'Avénières pour prononcer, du haut de la chaire, après nos humbles supplications, le vœu que faisaient avec nous les trois ou quatre mille personnes réunies devant son image vénérée, de restaurer la tour et la belle flèche de son église, si la protection puissante de la Vierge immaculée, Mère de Dieu, et notre Mère profondément aimée, daignait nous préserver de l'incendie et du pillage qui nous

---

(1) Ce récit a été publié à Laval et porte l'imprimatur de l'évêché. Nous le reproduisons, ci-après, page 465, sauf les notes qui donnent textuellement les réponses des enfants dans le français corrompu du pays.

menaçaient de si près. Qui ne se souvient, en effet, du trouble qui, dans ce moment, agitait toutes les âmes ? Les canons et les mitrailleuses couvraient les hauteurs et tous les points de défenses de la ville ; tous les ponts de la Mayenne étaient minés et prêts à sauter avec d'horribles dégâts sur ses deux rives. Les généraux avaient ordre de se défendre à outrance, et tous s'y préparaient. L'ennemi était proche. Déjà un premier combat avait eu lieu le 18, à 3 quarts de lieue à peine de Laval, et les premières victimes tombées avaient été ramenées sanglantes dans nos murs. De nouvelles attaques étaient attendues d'instant en instant. Un quartier-général était établi en avant de la ville, et une batterie d'artillerie avec des mitrailleuses et des troupes sous les armes étaient postés près de Saint-Michel. Il n'y eut rien cependant dans la soirée.

Le lendemain, aussi loin que les éclaireurs français purent se porter, ils n'aperçurent tout le long de la rivière, sur sa rive gauche, que d'innombrables soldats prussiens, dont il était impossible de découvrir les mouvements ou de deviner les intentions. De part et d'autre il n'y eut pas d'autre manifestation. Le surlendemain, vendredi, quatre coups de canon retentirent. On ne sut d'où ils venaient, et ils parurent jeter l'effroi dans presque toutes les âmes. C'est dans ces sombres circonstances, Messieurs, que commençait notre humble et ardente prière. Elle s'acheva dans le calme ; les cœurs chrétiens semblaient rassérénés. La nuit fut tranquille, la journée suivante le fut également. On allait à la découverte, on s'étendait dans toutes les directions, et l'on ne voyait plus rien. Quelques jours après, nous acquérions la certitude qu'il restait à peine quelques groupes de Prussiens, çà et là, aux extrêmes limites du département, du côté de la Sarthe et de l'Orne.

Je livre cet exposé, Messieurs, à vos appréciations individuelles et à celles de vos paroissiens, sans y joindre aucune observation. J'espère seulement que vous voudrez bien unir vos sincères actions de grâces à celles qui s'élèvent à Laval du fond de tous les cœurs vers l'Immaculée Vierge, Mère de Dieu, notre Patronne et Protectrice spéciale depuis la première fête que nous célébrâmes en son honneur, peu de jours après l'installation définitive d'un siège épiscopal au milieu de vous.

Ce fut sur ces entrefaites, et durant les premières impressions de ce grand bienfait de notre délivrance, Messieurs, que nous vint inopinément de Landivy, dans un récit très-détaillé, la première nouvelle des choses fort extraordinaires qui venaient de se produire, nous écrivait-on, dans la petite paroisse de Pontmain, le 17 janvier, vers six heures du soir, et qui s'étaient prolongées jusque vers neuf heures. Le prêtre judicieux et digne de toute notre confiance qui nous envoyait ce rapport, nous déclarait qu'invité par le bon curé de la paroisse à vouloir bien se rendre sur les lieux pour prendre connaissance de ce qu'aurait à lui dire quatre de ses

jeunes paroissiens, il n'avait pas cru devoir se refuser à un désir très-vivement exprimé, mais qu'en partant il était bien disposé à ne rien croire de ce qu'il entendrait.

Il en fut tout autrement néanmoins. Après avoir successivement et séparément entendu chacun de ces enfants, après leur avoir fait de très-nombreuses objections, et après avoir pris tous les moyens possibles pour les mettre en contradiction les uns avec les autres ou avec eux-mêmes, après les avoir vus, sur tous les points, affirmer invariablement, tous, les mêmes déclarations, avec les apparences les plus évidentes d'une intelligence remarquable et droite, et en même temps d'une conscience incapable d'inventer et soutenir imperturbablement une série de mensonges qui seraient horribles en matière si grave, le respectable doyen sentit, sans en rien manifester, des sentiments nouveaux se former dans son âme ; et sa lettre me les avouait.

Cette intéressante lettre pourtant resta quelque temps sans réponse. Il en vint d'autres, auxquelles il ne fut également rien répondu. Puis quelques explications furent demandées, quelques avis donnés ; et un peu plus tard, un nouveau rapport plus précis, plus complet me fut envoyé, mais sans rien changer d'essentiel ni rien ajouter au premier exposé. Ces renseignements, quelque estimables qu'ils fussent, ne pouvaient nous suffire, et il nous devint très-agréable que des prêtres connus de Laval et des professeurs de notre séminaire allassent, quoique sans mission formelle, visiter Pontmain, voir et faire parler les enfants. L'un de ces Messieurs y fit deux voyages, y passa tout le temps nécessaire pour recueillir auprès des enfants, de leurs parents, de leurs institutrices et de la population presque entière, tout ce qui pourrait répandre quelque lumière nouvelle sur l'ensemble des faits énoncés et sur la valeur qu'il convenait d'attribuer au témoignage rendu par les enfants. On a pu lire le résultat de ces recherches dans le petit écrit que l'auteur en a rédigé et fait imprimer (avec permission de l'Evêché) sous ce titre : *l'Événement de Pontmain*.

Enfin, tout récemment, M. Vincent, notre vicaire général, a été prié et chargé par moi de se rendre dans cette paroisse, avec M. l'archiprêtre d'Ernée et M. le doyen de Landivy comme assistants, à l'effet d'ouvrir une enquête canonique sur toute l'affaire et sur tout ce qui s'y attache. Cette enquête a eu lieu, aussi ample que possible. Elle ne contredit en rien d'important les récits antérieurs dont il est parlé plus haut. Elle redresse seulement et fait disparaître une légère inexactitude qui s'était glissée dans la première édition de la brochure livrée au public. Ce n'est qu'une simple nuance que l'auteur n'avait pas bien saisie, et dont il ne reste pas trace dans les éditions subséquentes.

Rien n'annonce d'ailleurs qu'il y aurait d'autres modifications à faire, et, en toute autre matière, nous n'hésiterions pas à prononcer que la

cause est suffisamment instruite. Mais l'Eglise n'a point l'habitude d'aller si vite dans ses jugements. Nous ferons comme elle a toujours fait. Tout le dossier restera provisoirement à l'étude entre nos mains. Et si le moment vient, comme nous croyons pouvoir l'espérer, où il sera possible et permis de déclarer que ce n'est pas un abominable concert de quatre jeunes enfants qui aurait inventé cette étrange histoire, mais que ces enfants, dont le plus âgé n'a que douze ans, appartiennent à de très-honnêtes familles, bien sincèrement chrétiennes ; qu'ils ne manquent pas d'intelligence, qu'ils sont vertueux et pieux, et qu'il n'y a pas ombre d'hallucination ni de mensonge dans leurs dires, cela sera très-certainement déclaré. Et si, en même temps, il devient possible et évidemment permis, comme nous osons également l'espérer, de prononcer en sûreté parfaite de connaissance et de conscience que c'est la Vierge immaculée, notre Mère et Patronne perpétuelle, qui a daigné se montrer elle-même pendant plus de deux heures à ces pieux et innocents enfants, au milieu d'une foule attentive et attendrie de chrétiens qui ne voyaient rien ; que c'est elle-même qui a daigné, le 17 janvier 1871, faire briller à leurs yeux, en grandes lettres d'or, successivement produites, ces mots :

MAIS PRIEZ, MES ENFANTS,

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

MON FILS SE LAISSE TOUCHER,

soyez sûrs que nous proclamerons avec bonheur cette vérité sur les toits ; car nous ne sommes pas du nombre de ces pauvres esprits qui supposent que Dieu ne s'occupe pas des choses de ce monde, ou qui croient que les miracles soient difficiles à Celui qui est la bonté même et à qui toute puissance appartient sur la terre comme au ciel.

Mais nous l'avons dit, nous attendrons que le moment de parler plus ouvertement soit venu. En attendant, nous ne voyons aucun inconvénient à faire savoir dès aujourd'hui que la manifestation précitée de Pontmain, et la croyance qu'on y accorde généralement n'ont donné lieu à aucun désordre d'aucun genre, qu'elles n'ont fait au contraire que donner un plus vif élan à la piété des populations, et que le désir manifesté par beaucoup de personnes, de voir s'élever un édifice sacré sur le point au-dessus duquel la céleste apparition se serait produite, peut être exécuté, à condition toutefois que le sanctuaire construit ne recevra aucun titre non autorisé par Nous. Ce ne sera par conséquent qu'un modeste autel, ou un temple de plus, érigé à la gloire de Dieu, en l'honneur de la miséricordieuse Mère de Dieu et des hommes, dont les innombrables bienfaits couvrent la terre.

Voilà ce que j'avais présentement à faire connaître.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, fidèles serviteurs de Dieu et de Marie, mes sentiments les plus vifs de dévouement tout affectueux en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère.

† CASIMIR-ALEXIS-JOSEPH, *Evêque de Laval.*

## L'ÉVÉNEMENT DE PONTMAIN.

A une lieue et demie au sud de Landivy, à une lieue environ à l'ouest de Saint-Mars-sur-la-Futaye, sur les confins du diocèse de Laval et sur la lisière du diocèse de Rennes, est situé le petit bourg de Pontmain.

Longtemps succursale de Saint-Ellier, Pontmain fut érigé en paroisse en 1840. Dès 1836, Mgr. Bouvier, évêque du Mans, y avait nommé curé M. l'abbé Guérin, né à Laval en 1801. Depuis trente-cinq ans, ce pieux pasteur donne ses soins à ce cher troupeau, qui compte 500 âmes. Ses efforts sont bénis.

Cette population est profondément chrétienne. On ne voit point à Pontmain le travail du dimanche ; il est bien rare d'y entendre un blasphème. Les enfants, élevés dans la crainte de Dieu, sont pleins de respect et de soumission pour leurs parents. Trois sœurs, religieuses adoratrices de la Justice de Dieu, instruisent les garçons et les filles.

Au milieu de ce petit bourg, sur la gauche en arrivant de Saint-Mars, un peu avant l'église située à droite, est une maison d'apparence moderne, quoiqu'on puisse lire, à l'intérieur, sur son immense cheminée, la date 1598.

C'est là qu'habite la famille Barbedette.

Un peu plus loin et y attendant, est une grange couverte en chaume très-vaste, avec un portail vert. Si, tournant le dos à ce portail, on regarde devant soi, on aperçoit, un peu à gauche, l'église. Juste en face, à environ soixante-dix pas, de l'autre côté de la route qui traverse le village, au-delà d'une aire entourée de murs peu élevés, est une maison habitée par un buraliste nommé Augustin Guidécoq, et par Adrien Boitin, sabotier. A droite est la maison d'un cordonnier nommé Rousseau. Elle empêche de voir l'établissement des sœurs, situé sur le même plan que l'habitation d'Augustin Guidécoq, et séparée de la route par un jardin et une petite cour, dans laquelle les enfants prennent leur récréation.

Que le lecteur veuille bien nous pardonner ces détails ; ils sont nécessaires pour l'intelligence du récit.

La famille Barbedette est composée de cinq membres : le père, la mère et trois garçons. L'aîné, mobile, est à l'armée depuis le 23 septembre. Le cadet, nommé Eugène, est âgé de douze ans ; il a une figure un peu souffreteuse ; l'air sérieux, intelligent, doux, naïf et bon.

Joseph, son jeune frère, âgé de dix ans, est pâle et délicat, mais vif et remuant. Nous avons été plusieurs fois surpris de ses réparties aussi promptes que spirituelles. Nés de parents vraiment et profondément chrétiens, ils sont très-pieux. Nos lecteurs en jugeront, en voyant comment ils passèrent le mardi 17 janvier 1871, jour dans lequel arriva l'événement prodigieux que nous allons raconter.

Leur père vint, comme d'habitude, les réveiller, à six heures, dans la grange où ils couchent. Après avoir offert leur cœur au Bon Dieu, ils se mirent à piler des ajoncs dont on a coutume de nourrir les chevaux dans ce pays, comme dans presque toute la Bretagne. Ils entrèrent ensuite à la maison, dirent tous deux, à haute voix, le chapelet pour leur frère qui est à l'armée, déjeunèrent et se rendirent à l'église pour y servir la sainte Messe.

En attendant M. le curé, ils firent la grande prière du matin, puis le Chemin de la Croix. Ils avaient l'habitude de ce pieux exercice, presque chaque jour, depuis le commencement de la guerre. A peine y ont-ils manqué une fois depuis le départ de leur frère pour l'armée.

Ils s'unirent, après la messe, aux prières publiques faites pour nos soldats, et allèrent ensuite à l'école.

Ce même jour, après la classe du soir, vers cinq heures et demie, tous deux entrèrent dans la grange avec leur père. A la lueur pâle et vacillante d'une chandelle de *résine*, ils saisirent les longs marteaux en bois et se mirent à piler les ajoncs, pour donner à leurs chevaux la ration du soir.

Ils avaient travaillé environ un quart-d'heure, quand la petite porte pratiquée dans le grand portail de la grange s'ouvrit, et une femme entra. C'était Jeannette Détais, qui, disent les enfants, *ensevelit le monde mort*. Elle venait effectivement de remplir ces pénibles fonctions; elle s'approcha et adressa la parole au P. Barbedette. Le bruyant travail fut donc interrompu. Profitant de ce récit, Eugène s'avança vers la porte restée entr'ouverte. *J'allais, dit-il, tout seulement pour voir le temps.*

Là neige couvrait la terre, le ciel était pur et il faisait froid. Il lui sembla qu'il n'avait jamais vu autant d'étoiles, surtout au-dessus du chemin. Jetant les yeux en face de lui, et regardant du côté de la maison habitée par Augustin Guidecoq, il vit moins d'étoiles. Tout à coup, à vingt pieds environ au milieu et au-dessus du toit, il aperçut une belle grande Dame. Sa robe bleue parsemée d'étoiles d'or, sans ceinture et sans taille, comme un *sarrau d'enfant*, tombait du cou jusque sur les pieds. Les manches étaient larges et pendantes.

Elle avait des *chaussons*, bleus comme la robe, et au milieu, un ruban d'or formait un nœud en forme de rosette. Un voile noir, cachant entièrement les cheveux et les oreilles, et couvrant le tiers du front, retombait sur les épaules jusqu'à la moitié du dos. Immédiatement rejeté en arrière, il ne cachait pas la figure. Sur la tête, elle portait une couronne d'or, sans autre ornement qu'un petit liseré rouge, situé à peu près au milieu. Posée sur le voile, haute à peu près de vingt centimètres, elle ne montait pas tout droit, mais en s'élargissant comme un *cône renversé*. La figure de la dame était petite, très-blanche, d'une beauté incomparable. Elle

avait les mains étendues et abaissées, comme on a coutume de représenter Marie Immaculée. Elle regardait l'enfant et souriait.

Eugène pensa que c'était l'annonce de la mort de son frère qui était au service et dont ses parents n'avaient pas reçu de nouvelles depuis trois semaines. Il n'avait pas peur néanmoins, parce que la dame *ria*it.

Il y avait environ un quart d'heure qu'étonné, ému, il contemplait ce spectacle, quand Jeannette Détais sortit de la grange. Au moment où elle franchissait le seuil, Eugène lui dit :

—Jeannette, regardez donc sur la maison d'Augustin Guidecoq, si vous ne voyez rien ?

Elle jeta les yeux sur le point indiqué par l'enfant, et répondit : Hélas ! mon pauvre Eugène, je ne vois absolument rien.

Son père et son frère avaient entendu la question d'Eugène, et, frappés de l'expression avec laquelle il l'avait faite, ils vinrent vivement à la porte et jetèrent les yeux du côté qu'il leur montrait. Le père ne vit rien. Eugène dit à son frère :

—Vois-tu bien, toi Joseph ?

—Oui, dit l'enfant, je vois une belle grande Dame.

—Comment est-elle habillée ?

—Je vois bien une grande Dame qui a une robe bleue, des étoiles dorées sur sa robe, des chaussons bleus avec des boucles d'or.

—Dis donc, Joseph, continua Eugène, regarde donc bien si elle a une couronne ?

—Je vois bien une couronne dorée qui va en s'élargissant, et un petit fil rouge au milieu de la couronne, et un voile noir.

Le père, entendant ses enfants parler ainsi, ouvrait de grands yeux et ne voyait absolument rien. Enfin, il leur dit :

—Mes pauvres petits enfants, vous ne voyez rien ; si vous voyiez quelque chose, nous le verrions bien aussi, nous. . . . Venez piler les ajoncs bien vite ; je crois que le souper est prêt.

Habituels à obéir à la voix paternelle, les enfants, sans se permettre aucune réflexion, rentrèrent tout de suite dans la grange. Resté sur le seuil, leur père dit à Jeannette Détais :

—Ne dites rien de cela, Jeannette ; aussi bien le monde ne croirait point, et cela ferait peut-être du scandale.

—Soyez tranquille, dit-elle.

Elle s'éloigna, et le père Barbedette retourna auprès de ses enfants.

A peine avaient-ils donné dix coups de *piloche* que le père dit :

—Eugène, va donc voir si tu vois encore.

L'enfant obéit avec empressement, et de la porte cria :

—Oui, c'est encore tout pareil.

—Va donc, continua son père, chercher ta mère, pour voir si elle

apercevra quelque chose, et ne dis pas à Louise de venir. Dis à ta mère que j'ai affaire à elle.

Eugène partit.

—Maman, dit-il à sa mère, voulez-vous, s'il vous plaît, venir dans la grange : papa a affaire à vous.

Elle vint aussitôt.

Comme elle arrivait à la porte, Joseph, qui avait profité de l'interruption du travail pour sortir et regarder la belle Dame, frappait ses mains l'une contre l'autre avec rapidité en criant chaque fois :

—Oh ! que c'est beau ! oh ! que c'est beau ! . . .

Sa mère lui donna un coup sur le bras, en disant :

—Mais vas-tu te taire, mais vas-tu te taire ; voilà le monde qui nous regarde.

—Maman, dit Eugène, regardez donc sur la maison d'Augustin Guidecoq, si vous ne voyez rien.

—Mais non, dit-elle, je ne vois absolument rien.

Et Eugène et Joseph ensemble :

—Vous ne voyez pas une belle grande Dame qui a une robe bleue . . .

Et ils firent la description complète.

—Non, non, dit-elle je ne vois rien du tout.

Puis, frappée de l'accent de sincérité de ses enfants, qu'elle savait incapables de mentir, et de l'air ému de leur père :

—C'est peut-être la Sainte Vierge qui vous apparaît, dit-elle. Puisque vous dites que vous la voyez, disons cinq *Pater* et cinq *Ave* en son honneur.

Cependant les cris de joie et d'admiration des enfants avaient été entendus, et les voisins sortant sur le seuil de leur porte disaient :

—Que voyez-vous donc . . . Qu'est-ce qu'il y a ?

—Holà, rien, dit le père Barbedette.

Et sa femme ajouta :

—Ce sont les enfants qui affolent ; ils disent qu'ils voient quelque chose, et nous autres, nous ne voyons rien.

Ils fermèrent alors la porte de la grange pour être plus tranquilles, et récitèrent pieusement cinq *Pater* et cinq *Ave*.

Cette prière finie :

—Regardez, dit la mère, si vous voyez encore.

—Oui, dirent les enfants, c'est encore tout pareil.

—Allons, continua-t-elle, je vais aller chercher mes lunettes ; peut-être bien qu'avec, je verrai quelque chose.

Elle revint bientôt, ramenant Louise. Elle mit gravement ses lunettes, mais en vain. Louise, non plus, ne put rien apercevoir. Alors la mère dit à ses enfants d'un ton rude ;



—Définitivement, vous ne voyez rien ; il faut finir de piler vos ajones ; vous êtes des petits menteurs et des petits visionnaires.

Ils rentrèrent dans la grange. Au bout de cinq minutes, la besogne était finie, et ils s'en allèrent souper. Ils contemplèrent de nouveau, en sortant, la magnifique vision. La belle Dame était à la même place, les regardant avec un doux sourire.

—Si vous me laissez libre, dit Eugène, je resterais là toujours. . .

—Venez vite souper, dit leur père.

Les enfants le suivirent, mais à regret. Pour la première fois, il leur en coûtait d'obéir. Ils s'en allaient lentement, presque à reculons, regardant la belle Dame et disant à leurs parents :

Oh ! que c'est beau. . . Oh ! que c'est beau. . .

Il était six heures un quart.

Ils se lavèrent les mains, et, en les essuyant, retournèrent à la porte de la grange. C'était toujours le même spectacle. Entrés à la maison, ils ne voulurent pas s'asseoir pour prendre leur repas, et mangèrent leur soupe debout.

—Pressons-nous bien vite, Joseph, dit Eugène à son frère, pour aller voir si on voit encore.

—Puisque vous retournez voir, dit leur mère, récitez encore cinq *Pater* et cinq *Ave*, mais debout, parce qu'il fait froid.

Au bout de quelques minutes, ces prières récitées, ils revinrent à la maison et dirent :

—C'est tout pareil. . . La Dame est grande comme Sœur Vitaline.

—Allons, dit la mère, il faut aller chercher ma Sœur Vitaline. Les Sœurs sont meilleures que vous ; si vous voyez, elles verront bien aussi.

Alors Joseph rentra à la maison avec son père, et la mère, avec Eugène, se rendit à l'établissement des Sœurs, situé de l'autre côté de la rue, un peu à droite.

La bonne Sœur était en ce moment dans la classe, récitant son office.

—Ma Sœur, lui dit la mère Barbedette, voulez-vous s'il vous plaît venir chez nous, les enfants disent qu'ils voient quelque chose et nous, nous ne voyons rien.

Sœur Vitaline les suivit à la porte de la grange. Les enfants lui montrèrent la place où était la vision, et lui firent la description de la belle Dame.

—J'ai beau ouvrir les yeux, dit la Sœur, je ne vois absolument rien.

L'enfant insista, et d'un air contrarié :

—Comment, ma Sœur, vous ne voyez pas ? Voyez-vous bien ces trois étoiles qui forment un triangle ?

—Oui, dit la Sœur.

—Eh bien ! la tête de la Dame est juste au milieu.

—Je ne puis rien voir, dit-elle.

Et elle reprit le chemin de l'école avec Victoire, (c'est le nom de baptême de la mère Barbedette, et tout le monde dans le village l'appelle ainsi) qui lui dit :

Je vous en prie, ma Sœur, ne dites rien de cela ; les enfants affolent.

Sœur Vitaline, en rentrant, vit au coin du feu, dans la cuisine, Françoise Richer âgée de onze ans, née au Loroux, diocèse de Rennes ; Jeanne-Marie Lebossé âgée de neuf ans, née à Gonet, diocèse de Rennes, et une troisième pensionnaire.

—Petites filles, leur dit-elle, venez donc par là ; Victoire a quelque chose à vous montrer.

Françoise n'osait pas ; il faisait nuit et elle avait peur. Elle suivit néanmoins Jeanne-Marie. A la porte elles trouvèrent Victoire et lui dirent :

—Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que nous allons voir ?

—Venez, leur dit-elle, venez, vous allez voir ; je ne sais pas, pour moi, je n'ai rien vu . . .

Arrivée au pignon de la maison de Rousseau, cordonnier, Françoise Richer s'écria :

Moi, je vois bien quelque chose sur la maison d'Augustin Guidécoq, mais je ne sais pas ce que c'est.

Et elles coururent à la porte de la grange où les appelait Eugène. Là, Jeanne-Marie Lebossé et François Richer dirent immédiatement :

—Oh ! la belle dame . . . elle a une belle robe bleue . . . avec des étoiles d'or . . .

Et elles répétèrent tout ce qu'avaient dit les deux petits garçons.

En ce moment, Joseph sortit de sa maison et retourna à la porte de la grange. En même temps que lui, arriva Sœur Vitaline, suivi de l'autre religieuse, Sœur Marie-Edouard.

—Que voyez-vous, enfants, dit celle-ci ?

Et tous les quatre à la fois :

—Oh ! ma Sœur, nous voyons une belle grande Dame . . .

Et ils firent la description complète que nous avons déjà donnée. Sœur Marie-Edouard, elle aussi, eut le regret de ne rien voir.

—Puisque ces enfants voient, dit-elle, il faut en chercher d'autres plus jeunes.

Elle courut chez M. Friteau, et lui dit de conduire son petit-fils dans la grange de Barbedette. De là, elle entra au presbytère, situé tout à côté, et dit à M. le curé, d'une voix que l'émotion faisait trembler :

—Monsieur le curé, venez donc chez Barbedette ; il y a un prodige, une apparition . . . Les enfants voient la Sainte Vierge . . .

—Un prodige ! ! . . . Une apparition ! ! . . . La Sainte Vierge ! ! . . . répéta le bon vieillard tout ému ; ma Sœur, vous me faites peur.

Et il restait là immobile. Mais la vieille Jeannette, sa domestique, avait déjà allumé la lanterne en disant :

—Faut aller voir. . . .

Et ils sortirent. A la porte, ils trouvèrent le petit Eugène Friteau âgé de six ans et demi, que sa grand mère portait enveloppé dans sa mante.

Pendant ce temps, Sœur Vitaline, entourée des enfants et d'autres personnes qui accouraient de tous côtés, debout au milieu du chemin, récitait le chapelet des martyrs japonais. Elle avait à peine dit une dizaine, lorsque M. le curé arriva avec le petit Eugène Friteau et Sœur Marie-Edouard, qui, de loin, criait aux enfants :

—La voyez-vous encore ?

Holà oui, ma sœur, dirent-ils.

Eugène Friteau vit aussi la belle Dame ; ses réponses concordèrent avec celle des autres enfants.

La femme de Boitin le sabotier, attirée par le bruit, accourut, portant dans ses bras sa petite fille âgée de deux ans et un mois. Cette enfant jeta aussitôt les yeux vers l'apparition, et agitant ses mains innocentes, bégaya, à plusieurs reprises, ces mots que lui avait appris sa mère : *le Jésus, le Jésus !*

Le bon et digne curé interrogea en vain le ciel : il n'aperçut pas la vision. Il s'approchait de la porte de la grange, quand les enfants s'écrièrent tous ensemble :

—Oh ! voilà quelque chose qui se fait.

—Que voyez-vous, demanda le bon curé ?

Et tous, à la fois, dirent qu'ils voyaient un grand cercle, du même bleu que la robe, ovale, large comme la main dans toute son étendue, entourant la Dame à la distance d'un pied et demi environ, comme une immense auréole.

Quatres bougies, placées à l'intérieur du cercle bleu auquel elles étaient attachées, étaient situées, deux à la hauteur des genoux de la Dame, deux à la hauteur de ses épaules. Ils virent aussi, sur sa poitrine, une petite croix rouge grande comme le doigt.

Le nombre des curieux allait toujours grandissant. Près de cinquante personnes entouraient les enfants, leur adressant des questions sur la belle Dame. Les uns, touchés de l'accord et de l'accent de sincérité de cinq enfants, différents par l'âge et le caractère, ajoutaient foi à leurs paroles, et étaient vivement émus. D'autres étaient incrédules. Jean Guidecoq, frère du buraliste, dit même à Eugène :

—Tu vois, toi garçon ; pourquoi ne verrais-je pas aussi, moi ? Si j'avais une lunette ou un mouchoir de soie, je verrais aussi bien que toi.

—Rien de plus facile, dit Victoire, j'en ai justement un chez nous.

Elle revint au bout de quelques instants emportant un foulard.

—Essayez, dit-elle, en le remettant à Jean Guidecoq.

Celui-ci essaya, mais vainement, et son insuccès provoqua les rires de

tous les assistants, qui se mirent à parler bruyamment. Alors Eugène Barbedette qui était au milieu de la route, s'écria :

—Voilà encore qu'elle tombe dans la tristesse !

Les autres enfants confirmèrent son dire, et assurèrent que la Dame prenait un air profondément triste, quand les personnes qui les entouraient, ne s'occupaient pas d'Elle, parlaient très-haut, riaient ou émettaient des doutes sur sa présence.

Monsieur le curé, qui était entré dans la grange, demanda le silence.

—S'il n'y a que les enfants à voir, dit-il, c'est qu'ils en sont plus dignes que nous.

—Monsieur le curé, dit sœur Marie-Edouard, si vous parliez à la Sainte Vierge.

—Hélas ! dit le bon vieillard, d'une voix émue et avec une profonde humilité : Je ne La vois pas, que pourrais-je Lui dire ?

—Mais, si vous disiez aux enfants de lui parler ?

—Prions, dit le vénérable prêtre.

Tous se mirent à genoux ; les uns dans la grange, les autres à l'entrée. La petite porte seule était ouverte. A genoux sur le seuil, Sœur Marie-Edouard commença le chapelet, auquel tout le monde répondit. Pendant cette prière, la Dame sembla monter, et grandit tout à coup.

—Elle est, dirent les enfants, deux fois grande comme sœur Vitaline.

—Le cercle bleu s'étendit aussi lui-même en proportion. Les étoiles *du temps* parurent, aux yeux des enfants, se ranger vivement sur le passage de la Dame, et venir, deux à deux, se placer sous ses pieds. En même temps, sur sa robe, les étoiles se multipliaient.

—C'est, disaient les enfants, comme une fourmilière... Elle est bientôt toute dorée.

Sœur Marie-Edouard entonna le *Magnificat*. Elle n'avait pas chanté le premier verset, que les quatre enfants (Eugène Friteau était parti) s'écriaient tous ensemble :

—Voilà encore quelque chose qui se fait. Voilà un bâton... C'est comme un jambage d'M, un grand M comme dans les livres.

Un grand écriteau blanc, large d'environ 1 mètre 50 centimètres, apparut au-dessous des pieds de la Dame et du cercle bleu. Il semblait aux enfants qu'une main invisible, traçait lentement, sur ce fond d'une éclatante blancheur, de beaux caractères d'or.

Le *Magnificat* fut interrompu pendant quelques minutes. Pendant ce silence la première lettre était formée :

—C'est un M dirent les enfants ;

Puis :

—Voilà une autre lettre qui commence... C'est un A...

Ils ne quittaient pas des yeux, le point du ciel où ils voyaient ces mer-

veilles, et c'était à qui nommerait le premier, la belle lettre d'or. Ils épelèrent ensuite un I et un S.

Ce mot MAIS resta seul presque dix minutes.

En ce moment vint à passer un habitant du bourg, nommé Joseph Babin. Surpris de ce rassemblement et de ces chants :

—Vous n'avez qu'à prier, dit-il ; les Prussiens sont à Laval.

—Cette nouvelle, de nature à mettre en émoi toute la population, ne fit aucune impression sur la foule.

—Ils seraient à l'entrée du village, dit une femme, que nous n'aurions pas peur.

Joseph Babin entra dans la grange ; on lui raconta ce que voyaient les enfants. Alors il partagea la confiance et l'émotion des assistants, et se mit à prier avec eux.

Cependant les fidèles continuaient de chanter le cantique de la Sainte Vierge. A la fin du *Magnificat*, les enfants lisaient en lettres d'or, hautes de 25 centimètres :—MAIS PRIEZ MES ENFANTS.

Cent fois, les voyants, interrogés par leur bon curé, les sœurs ou les assistants, épelèrent les lettres, rassemblèrent les mots, il n'y eut jamais d'hésitation, encore moins de contradiction. Tout le monde ressentait une émotion religieuse profonde. Les incrédules n'osaient plus rire et la plupart pleuraient.

La belle Dame souriait toujours.

Il était environ 7 heures et demie.

On ouvrit alors le grand portail de la grange dans laquelle soixante personnes environ, cherchaient un abri contre le froid très-rigoureux. A l'entrée, on avait apporté des chaises, sur lesquels les enfants prirent place. Ils se levaient souvent, pour manifester, par des gestes animés et expressifs, les sentiments d'admiration que leur inspirait le spectacle de la vision qu'ils avaient, seuls, le bonheur d'apercevoir.

—Il faut, dit le vénérable curé, chanter les Litanies de la sainte Vierge, et La prier de manifester sa volonté.

Sœur Marie-Edouard commença les Litanies. A la première invocation, les enfants s'écrièrent vivement :

Voilà encore quelque chose qui se fait. Ce sont des lettres. C'est un D.

Et ils nommèrent successivement, et à *qui le premier*, les lettres des mots suivants complètement écrits à la fin des Litanies :

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

Ces mots étaient écrits sur la même ligne que les premiers, d'égale grandeur et en caractères d'or. Après le mot TEMPS, était un point aussi grand que les lettres, en or, et que les enfants comparaient à un soleil. On devine facilement la joie des assistants, en recevant cette promesse miséricordieuse :

*Dieu vous exaucera en peu de temps.*

On entendit des exclamations joyeuses au milieu des sanglots et des larmes que l'émotion faisait couler. La Dame regardait les enfants et souriait.

—Voilà qu'elle rit, s'écriaient-ils, en riant eux-mêmes avec bonheur, voilà qu'elle rit.

On chanta alors l'*Inviolata*. Aussitôt, les enfants annoncèrent que de nouvelles lettres apparaissaient sur le même écriteau blanc, mais sur une seconde ligne. Au moment où l'on finissait de chanter : *O Mater alma Christi, carissima ! O douce et bien-aimée MÈRE du Christ !*... les voyants avaient épelé, lettre par lettre, ces mots : MON FILS....

Il y eut dans la foule un frémissement, une émotion indicibles....

—C'est bien la sainte Vierge, dirent les enfants :

—C'est Elle ! répéta la foule.....

Pendant la fin de la prose *Inviolata* et le *Salve Regina*, qui fut chanté aussitôt après, la main mystérieuse et invisible traça de nouvelles lettres.

Les enfants lurent :—MON FILS SE LAISSE

Sœur Vitaline qui était assise au milieu d'eux leur dit alors :

—*Mon fils se laisse*... Cela n'a pas de sens. Regardez donc bien ; il y a sans doute : *Mon fils se lasse*

Et les enfants :—Mais non, ma sœur, il y a un I ...

Et tous ensemble, ils épelèrent le mot *laisse*....

Puis vivement :

—Mais, ma sœur, attendez donc, ce n'est pas encore fini, voilà encore des lettres :

Avant la fin du *Salve* ils lurent :—MON FILS SE LAISSE TOUCHER.

Un grand trait, doré comme les lettres, se forma lentement au dessous d'ecette seconde ligne.

Les chants avaient cessé. La foule émue et recueillie priait. Le silence n'était troublé que par la voix des enfants, qui répétaient à chaque instant l'inscription complète, que nous donnons ci-après, telle qu'ils la dépeignirent aux assistants, au moment même, et telle qu'ils l'ont reproduite plusieurs fois sous nos yeux :

Priez mes enfants Dieu vous exaucera en peu de temp. Mon fils se laisse toucher.

Chantez un cantique à la Sainte-Vierge, dit le vénérable curé.

Et Sœur Marie-Édouard chanta :

Mère de l'Espérance,  
Dont le nom est si doux,  
Protégez notre France,  
Priez, priez pour nous.

Alors la Sainte Vierge éleva, à la hauteur de ses épaules, les mains qu'elle tenait abaissées et étendues, et agitant les doigts lentement, comme si elle eût accompagné le chant du cantique, elle regardait les enfants avec un sourire d'une douceur infinie :

—Voilà qu'elle rit, voilà qu'elle rit, s'écriaient-ils.

Et ils sautaient joyeusement, battaient des mains en répétant cent fois, avec une expression qu'on ne saurait rendre :

—Oh ! qu'elle est belle ! Oh ! qu'elle est belle !

Les assistants riaient et pleuraient à la fois. Ils voyaient sur ces visages d'enfants, si expressifs et si sincères, comme un reflet du sourire qui leur causait ces transports de joie.

Vers la fin du cantique, qui a huit strophes, l'inscription restée complète environ dix minutes, disparut. Il sembla aux enfants qu'un rouleau couleur du temps passant rapidement sur les lettres, les déroba à leurs yeux. On chanta alors :

Mon doux Jésus, enfin voici le temps  
De pardonner à nos cœurs pénitents,  
Nous n'offenserons jamais plus  
Votre bonté suprême, ô doux Jésus !

La figure des enfants prit une expression de tristesse profonde. C'était un reflet de la vision.

—Voilà qu'elle retombe dans la tristesse, dirent-ils. Puis tout à coup :  
—Voilà encore quelque chose qui se fait.

Ils virent, en même temps, une croix rouge haute de soixante centimètres environ, sur laquelle était un Christ de même couleur. Cette croix leur paraissait à un pied de la belle Dame. Abaisant ses mains, qui, pendant tout le cantique *Mère de l'Espérance*, étaient restées à la hauteur de ses épaules, elle saisit le crucifix, le tint de ses deux mains, un peu incliné vers les enfants, à qui elle semblait le présenter. Au sommet de la croix, sur un écriteau blanc très-long, était écrit en lettres rouges :  
—JÉSUS-CHRIST.

Après chaque couplet du cantique on chanta le *Parce Domine*. La Très-Sainte Vierge, triste et recueillie, semblait prier avec les assistants.

Tout à coup, une étoile partit de sous ses pieds, et, montant vers la gauche, traversa le cercle bleu et alluma la bougie qui était à la hauteur de ses genoux, puis la seconde située vis-à-vis de ses épaules. La même étoile, s'élevant au-dessus de la tête de la Sainte Vierge, passa au côté droit et alluma les deux autres bougies. Ensuite, elle remonta, franchit de nouveau l'aurole, et alla se placer au-dessus de la tête de la Dame, où elle demeura suspendue.

La foule silencieuse et émue priait toujours. Sœur Marie-Edouard chanta l'hymne : *Ave Maris stella*. Pendant ce chant le crucifix rouge disparut. La Dame, étendant les bras, reprit la pose de l'Immaculée-Conception. Sur chacune de ses épaules, apparut une petite croix blanche, haute de vingt centimètres.

Ces croix, disent les enfants, étaient plantées sur les épaules de la sainte Vierge.

La mère de Dieu souriait de nouveau aux voyants, qui s'écriaient tout joyeux :

—Voilà qu'elle rit !... Voilà qu'elle rit !

Il était environ huit heures et demie.

Mes chers amis, dit le bon curé, nous allons faire tous ensemble, la prière du soir. Tous se mirent à genoux.

Vers l'examen de conscience les enfants, qui ne quittaient pas des yeux la céleste vision, annoncèrent qu'un grand voile blanc partant de sous les pieds de la Sainte Vierge et montant lentement, la couvrait jusqu'à la ceinture. S'élevant ensuite peu à peu, il l'enveloppa jusqu'au cou.

Les enfants ne voyaient plus que la figure d'une beauté toute céleste de la Dame qui leur souriait encore.

Bientôt elle voila son visage ; la couronne resta seule visible avec l'étoile qui la surmontait, puis tout disparut avec le grand cercle bleu et les quatre bougies qui étaient restées allumées jusqu'à la fin.

M. le curé, du fond de la grange, où il était assis, appela les enfants . . . .

—Voyez-vous encore, leur dit-il ? Et tous ensemble :

—Non, Monsieur le curé, tout a disparu. C'est tout fini.

Il était un quart avant neuf heures.

La foule se retira lentement, s'entretenant d'un événement si prodigieux et emportant une impression pleine de douceur, profonde et ineffaçable.

Ce fait merveilleux se répandit avec la rapidité de l'éclair. On ne trouverait pas dans la paroisse un seul incrédule.

— Nous connaissons les enfants, disent-ils ; ils ne sont pas capables d'inventer *de quoi comme ça*.

Chaque soir, du bourg et de tous les villages environnants, les fidèles accourent à l'église, trop petite pour contenir la foule pieuse. On récite le chapelet, on chante quelques-uns des cantiques ou des hymnes chantés dans la grange, le jour de l'apparition, et ceux-là seulement qui en ont été témoins, peuvent se figurer la foi ardente et la profonde piété de cette nombreuse assistance. Nous étions ému jusqu'aux larmes.

En sortant de l'Eglise, chacun interroge les cieux, pour voir si tout à coup la céleste vision ne va pas reparaître.

Des pèlerins venus, les uns des diocèses limotrophes, les autres de très-loin, arrivent chaque jour dans le village. Ils visitent la grange, voient et interrogent les heureux enfants, qui, malgré la fatigue et l'ennui que cela leur cause visiblement, se prêtent de bonne grâce à ce qu'on demande d'eux.

Bien des personnes, d'abord incrédules, ou attirées à Pontmain par un sentiment de simple curiosité, frappées de la naïveté et de la candeur des enfants, et des merveilles dont ils ont été les témoins, s'en retournent convaincus de leur véracité, et de la consolante apparition.

Le diocèse de Laval, si profondément religieux, s'estime heureux dans la pensée que la Sainte Vierge l'a choisi pour la manifestation de sa bonté maternelle, et des desseins miséricordieux de son divin fils sur notre infortunée et trop coupable patrie.

Puissions-nous répondre à cette grande faveur, par un redoublement de foi, de confiance et d'amour, et une dévotion de plus en plus tendre, envers la mère de Dieu.

Puissent les offrandes généreuses des pieux pèlerins, permettre bientôt d'élever à Pontmain, sur le lieu de l'apparition, une chapelle qui porte jusqu'aux âges les plus reculés, avec le témoignage de notre filiale reconnaissance, le souvenir des miséricordes de Marie envers la France, son royaume.

*Regnum Galliae, regnum Mariæ.*



## 25e ANNIVERSAIRE DE L'ELECTION DE PIE IX.

Le Pape de Marie !  
 Le Pontife-Roi !  
 Le Pontife Infaillible !  
 Le Pontife-Martyr !

Les voilà donc venus, ô Vieillard magnanime,  
 Toi que poursuit l'amour, Toi que poursuit le crime,  
 Les voilà donc venus ces jours si glorieux,  
 Tels que n'en ont point vu nos Pères, nos Ayeux !  
 Cinq Lustres ont passé, depuis que la couronne  
 Sur ton front, ô Pie IX, resplendit et rayonne !  
 Mille fois cependant tes ennemis jaloux,  
 Soulevant contre Toi les flots de leur courroux,  
 Semblables à la mer dans ses moments d'ivresse,  
 Ont battu le rocher de ta noble vieillesse !  
 Et Tu les regardais d'un œil calme et serein.  
 Et pendant qu'ils disaient : c'en sera fait demain... !  
 Toi, tu leur répondais, souriant à leur guerre :  
 (\*) "*Je ne puis pourtant pas me tuer pour vous plaire !*"  
 Et pendant qu'ils tramaient contre tes jours sacrés,  
 Dieu te faisait braver leurs efforts conjurés.  
 —Ils voulaient du Pontife effacer la devise :  
 Et Toi, de nouveaux Saints tu peuplais notre Eglise....  
 —Chaque jour sur Tes mains ils serraient les anneaux...  
 Toi, de la liberté, tu dotais tes bourreaux...  
 —De tes Etats sacrés ils brisaient les frontières :  
 Et tes faveurs allaient jusqu'aux terres dernières....  
 —Ils disaient : Par sa mort le Christ est abattu :  
 Tu disais : Par ma mort triomphe la vertu !...  
 —Guerre à la Vierge ! ainsi dit la foule aveuglée :  
 Et Tu la proclamais la *Vierge Immaculée* !...  
 —De l'Eglise, ils disaient, brisons tous les liens :  
 Et d'un mot près de Toi tu rassemblais les tiens...  
 —Un Concile ! oh ! jamais nous ne pourrons y croire !  
 Et pourtant le Concile est inscrit dans l'histoire....  
 —Du moins dépouillons-le de son autorité !  
 Et ton front resplendit d'*Infaillibilité* !!!  
 O mon Père, ô mon Roi, Pontife vénérable,  
 Prolonge bien longtemps ta carrière admirable !  
 Vingt-cinq ans... C'est trop peu... Le terme est dépassé :  
 Nous vouons à l'oubli le Proverbe effacé.  
 Aux plus affreux tourments Ton âme fut soumise :  
 Reste pour voir bientôt triompher ton Eglise.  
 Rome t'aime : et Tu vois à tes pieds l'univers  
 Pleurer de ta tristesse et vénérer tes fers.  
 Martyr de Jésus-Christ ; de Pierre vive image,  
 Tu seras le héros de notre dernier âge !  
 Pontife octogénaire, oh ! daigne nous bénir :  
 Et puis vis... car pour Toi nous saurons tous mourir !!!

## LETTRE

**DE MGR. DARBOY, ARCHEVEQUE DE PARIS. (1)**

Monsieur le curé.—Je crois répondre aux sentiments religieux et patriotiques du clergé et des fidèles, en prescrivant qu'un service solennel soit célébré à Notre-Dame pour le repos de l'âme des Français tombés sur les champs de bataille et dans Paris, durant la guerre sanglante qui vient de s'arrêter. Sans doute la mort qu'ils ont trouvée en remplissant leur devoir est un titre à la miséricorde infinie de Dieu, qui est le père de la société humaine comme de la famille, et qui veut qu'on aime et qu'on défende sa patrie, puisqu'il nous met au cœur pour le sol natal quelque chose de si tendre et de si fort. Néanmoins, il est difficile que l'humaine faiblesse, en entrant dans l'autre monde, n'emporte pas de celui-ci des fautes inexpiables et qu'elle ne doive plus rien à la justice divine. Heureusement la religion nous enseigne, d'après le dogme de la communion des saints, que les prières et les bonnes œuvres des vivants peuvent soulager les âmes des défunts, en faisant descendre sur elles l'intelligence et le pardon avec les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi nous voudrions porter au pied des autels le souvenir de tous ceux que la guerre nous a ravis, et conjurer ensemble Dieu Tout-Puisant et bon de les recevoir dans la paix de son ciel.

Notre prière utile aux morts nous fera du bien à nous-mêmes, en donnant à nos pensées une direction plus haute, à nos sentiments et à nos actes un caractère plus chrétien. La nation tout entière a besoin d'un changement moral auquel le malheur ne paraît pas encore nous avoir amenés. Elle souffre de vices qui lui sont chers et dont elle ne consent pas à se déprendre. L'amour du travail, le respect du droit, le sentiment du devoir, la modération, l'esprit de concorde, la foi religieuse, principe de vertu, ne rentrent pas dans les cœurs et n'inspirent pas l'ensemble de la vie sociale. Légers et frivoles, nous sommes plus occupés de parler haut que d'agir avec constance, et plus occupés même de paraître agir que d'arriver à de durables résultats. Ni études ni discipline ; la réflexion est de trop, la loi nous pèse, les difficultés nous irritent : nous ne voulons admettre que des doctrines commodes, afin de nous composer une existence plus commode encore.

Pourtant, nous avons sous les yeux un spectacle bien propre à réveiller en nous les ardeurs d'un patriotisme généreux, et à nous faire sentir le besoin de chercher un refuge dans la grandeur morale. Au loin sont

---

(1) Cette Circulaire fut adressée à son Clergé, quelques jours avant d'être arrêté et jeté en prison par les émeutiers de Paris.

amoncelées des ruines que la fortune privée et publique ne pourra de longtemps réparer ; l'incendie, la destruction, le pillage attristent et désolent trente départements ; nos vieux drapeaux, chargés de tant de victoires, sont maintenant couverts de deuil, et l'étranger marche insolemment sur le corps de notre patrie mutilée. Jusqu'à présent, nos adversaires, quand ils avaient eu l'honneur de nous vaincre, ne nous empêchaient pas de leur accorder quelque estime ; celui-ci nous en dispense par le criant abus qu'il fait de sa force, et par les souillures qu'il imprime à son succès. Non, rien ne nous est épargné de ce qui peut déchirer l'âme d'un grand peuple.

Ne craignons pas de regarder en face l'ennemi de nos maux ; mesurons l'abîme, mais tâchons d'en sortir, et pour cela redevenons des hommes de foi et de vertu. Demandons au ciel ce qu'il nous manque et faisons ce qu'il nous prescrit. Que Dieu se laisse fléchir par nos supplications et nous envoie son esprit de conseil et de sagesse, de force et de piété, pour que la France sache ce qu'elle veut, veuille ce qu'il faut et fasse ce qu'elle doit. Puisse-t-elle se guérir promptement de ses blessures, qui sont surtout morales, et revenir aux croyances religieuses et, par suite, à la pratique des vertus solides, qui font la véritable force, le repos et l'honneur d'une nation !

Les malheurs de la France ne doivent pas nous faire oublier ceux de l'Eglise et de son chef visible. Cet hiver, des événements se sont passés à Rome qui créent au Souverain-Pontife une situation lamentable. La politique est fondée à s'en plaindre aussi bien que la religion ; car c'est un nouvel élément de trouble jeté dans les affaires de l'Europe, en même temps qu'une entreprise inique contre des droits vénérables et sacrés. Qui voudra, dans l'état présent du monde, apporter un remède à ce désordre ? Nul ne peut le dire. Nous savons seulement que Dieu n'abandonne pas son Eglise, et qu'à un moment, connu de lui seul, il étendra le bras pour la sauver. Nous savons, en outre, que notre part, dans cette œuvre de salut, c'est d'implorer son secours providentiel et d'accélérer son intervention par la ferveur de nos prières et par la pureté de notre vie. Le Pape nous trace la route et nous donne l'exemple : par un décret du 8 novembre dernier, il s'est placé solennellement, lui et tous les fidèles, sous la protection de saint Joseph, et l'a proclamé patron de l'Eglise catholique.

Nous entrerons avec joie dans les sentiments du Saint-Père, et, pleins de confiance dans le crédit de l'auguste défenseur qui nous est donné aujourd'hui, nous appellerons, en l'invoquant et surtout en l'imitant, les bénédictions de Dieu sur l'Eglise et sur son chef vénéré. Puisse la justice reprendre enfin ses droits et la paix être rendue au monde religieux, depuis si longtemps troublé par de criminels attentats. A ces causes. . .

**VISITE A MGR. DARBOY, A MAZAS,**

*Par un des Rédacteurs de la Vérité, à la suite du vote de la Commune.*

En arrivant à Mazas, la pensée se reporte aussitôt, au plus marquant des prisonniers de cet établissement. Je veux parler de Mgr. Darboy, archevêque de Paris.

Grâce à l'obligeance du citoyen Michel, inspecteur général des prisons de la Seine, et du citoyen Gareau, directeur de la prison, j'ai pu pénétrer dans la cellule de l'archevêque. L'archevêque occupe la cellule No. 44.

Le geôlier fait grincer les clefs dans la serrure, la porte tourne sur ses gonds et je me trouve en présence de l'hôte illustre de Mazas.

L'inspecteur général me précédait :

“ Citoyen Darboy, dit-il d'une voix timbrée, j'ai l'honneur de vous présenter. . . ”

Le prisonnier se lève, nous salue, nous offre les deux seules chaises à sa disposition et s'assied sur son lit.

Sa cellule est comme toutes les autres ; quelques pieds carrés.

Sur les murs se trouve ce que l'on pourrait appeler en termes militaires l'état de casernement. Je le livre tout entier à la curiosité des lecteurs : Un petit lit en bois noir, une pailleasse, un matelas, deux couvertures laine belge, deux draps de toile grise, un gobelet, une cuillère en bois, une gamelle, un bidon, un balai en bouleau, un en chiendent, une table à tiroir, deux chaises ordinaires, trois tablettes de bois blanc, un crachoir.

Le prisonnier se trouvait tout aussi à l'aise dans ce réduit qu'il l'était autrefois dans les salons du palais archiépiscopal.

Mgr. Darboy est âgé de 60 ans environ ; depuis son entrée à Mazas, il a laissé pousser sa barbe, dont la couleur est presque blanche. Il porte le costume d'évêque, soutane violette, croix d'or au cou, anneau épiscopal à la main gauche.

La conversation a roulé d'abord sur l'état de sa santé ; il m'a dit que la veille il avait reçu la visite de sir Narkot, délégué du lord-maire de Londres pour la distribution à Paris des dons anglais. Ce gentleman lui avait apporté une foule de ces provisions de bouche telle que seuls les Anglais savent en trouver.

J'ai dit en deux mots à l'archevêque ce que je savais des délibérations de la Commune sur les otages. Il a levé les yeux au ciel et m'a dit doucement qu'il espérait, pour l'honneur de l'humanité, que l'on n'aurait pas recours à une mesure aussi extrême, mais que, si sa vie pouvait sauver celle de quelques-uns de ses malheureux co-prisonniers, il s'offrait comme victime. “ Que la volonté de Dieu soit faite, ” m'a-t-il dit tristement en me serrant la main au moment du départ. Quelques jours après, Mgr. Darboy était assassiné dans sa prison de Mazas, après avoir béni ses bourreaux et prié pour le salut de Paris et de la France. C'est toujours le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.

# NOTRE-DAME DE LOURDES,

OFFERT EN PRIME AUX ABONNÉS DE L'ECHO.

Dire qu'en moins d'un an, ce livre est arrivé, en France seulement, à sa *trente-cinquième* édition, c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire, après celui que N. S. Père le Pape Pie IX en a bien voulu faire lui-même, dans le Bref dont il a honoré l'Auteur.

Sur les instances de beaucoup de personnes, vivement désireuses de voir ce livre se répandre partout, nous en avons fait tirer autant d'exemplaires, en un beau volume de 250 pages, estimé à 75 centins, que nous avons d'abonnés.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juillet de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, broché.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Evénements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

L'Administration de l'*Echo* a fait tirer trois charmantes PHOTOGRAPHIES assez grandes pour figurer convenablement dans son EDITION DE NOTRE DAME DE LOURDES.

La 1ère représente Bernadette à genoux, priant devant les roches Massabielle.

La 2me représente la Ste. Vierge apparaissant à Bernadette, quand elle lui dit : Je suis l'Immaculée Conception.

La 3ème représente la grotte de Lourdes aujourd'hui et la Fontaine.

Ceux qui seront à même de recevoir cette PRIME, que nous sommes heureux d'offrir à nos abonnés, et qui seraient bien aises d'avoir quelque-une de ces photographies, ou même tous les trois, n'aurons qu'à ajouter DIX centins pour chacune d'elles, à leur choix, en nous indiquant celle ou celles qu'ils désirent.

---

Nous avons publié une autre édition populaire de NOTRE DAME DE LOURDES, d'où nous avons retranché quelques récits qui ne se rattachent pas immédiatement à ce grand événement. Prix 40 centins.

Juin 1871.

---

SOMMAIRE :

|                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| I. L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA :—<br>CHAPITRE XIII.—Fait d'armes du Long-Sault.—(Suite.).....    | 401 |
| II. LA FILLE DU BANQUIER —(Suite.).....                                                                           | 414 |
| III. NOTRE-DAME DE LOURDES, et ses miracles récents.—(Suite.).....                                                | 422 |
| IV. LE SIEGE DE PARIS ET LA CHARITE CATHOLIQUE.....                                                               | 432 |
| V. NOTICE SUR LE DIOCESE DE CHATHAM, N. B., et sur l'Institut<br>des Religieuses Hospitalières de St. Joseph..... | 440 |
| VI. ARRIVEE DE SA GRACE L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC, à Montréal.                                                       | 450 |
| VII. CLOTURE DU MOIS DE MARIE, à Notre-Dame de Montréal.....                                                      | 455 |
| VIII. CELEBRATION DE LA FETE-DIEU, à Montréal.....                                                                | 457 |
| IX. L'EVENEMENT DE PONTMAIN.....                                                                                  | 461 |
| X. 25e ANNIVERSAIRE DE L'ELECTION DE PIE IX.—(Poésie.).....                                                       | 477 |
| XI. LETTRE DE MGR. DARBOY, Archevêque de Paris.....                                                               | 478 |
| XII. VISITE A MGR. DARBOY, à Mazas.....                                                                           | 486 |

AVIS IMPORTANT.

---

Ceux de nos *Abonnés* qui n'ont pas encore reçu la belle PRIME, que nous avons offerte à certaines conditions, doivent s'empressez de la réclamer d'ici à la fin de ce mois.

